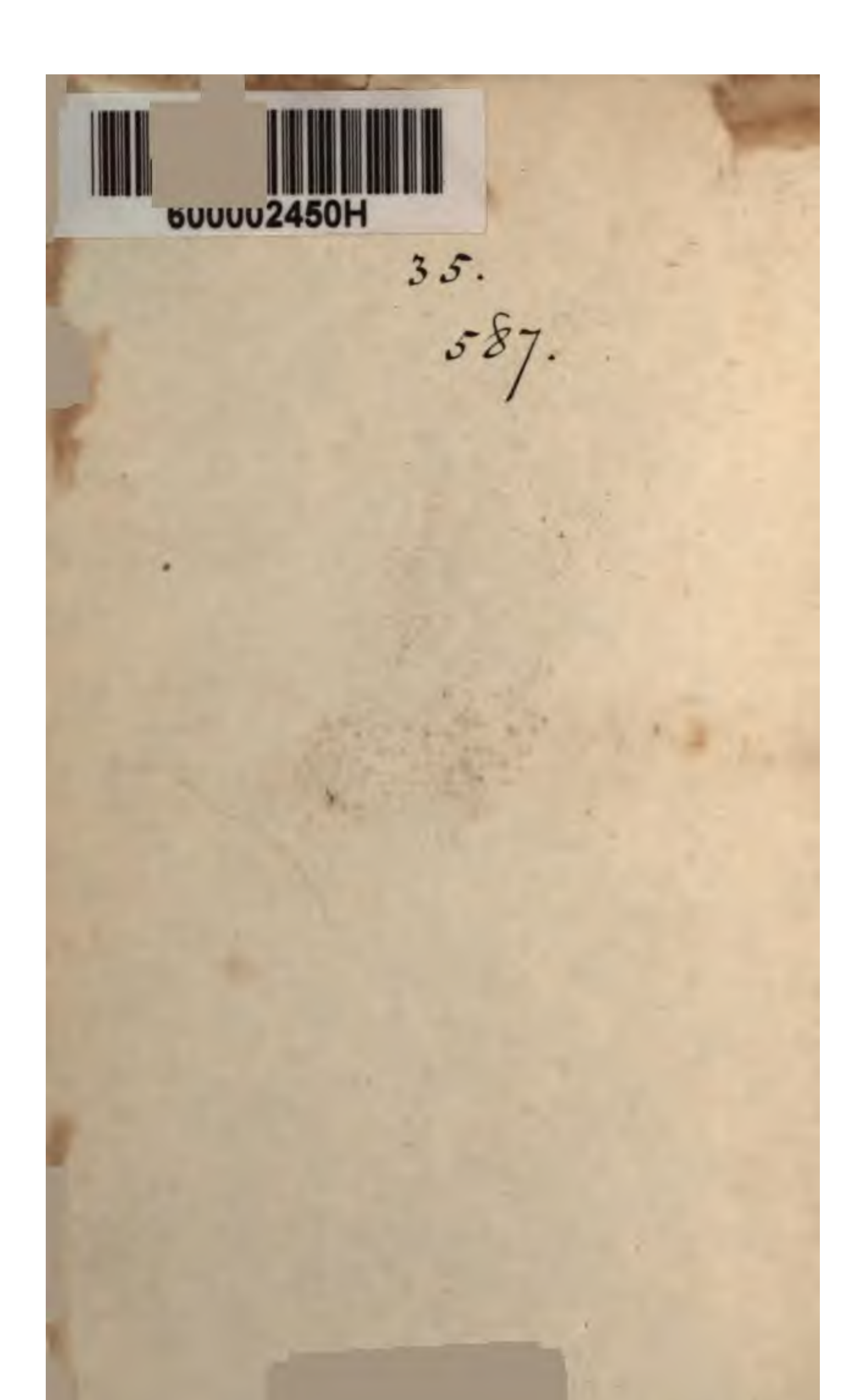

600002450H
35.
587.

[redacted]

HISTOIRE

DE

NORMANDIE.

A PARIS,

chez JULES RENOUARD, rue de Tournon, 6.
LANCE, rue du Bouloy, 7.

[redacted]

HISTOIRE

DE

NORMANDIE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE

EN 1066;

PAR TH. LICQUET,

ANCIEN CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE ROUEN, etc.,

précédée d'une Introduction

SUR LA LITTÉRATURE, LA MYTHOLOGIE, LES MOEURS DES HOMMES DU NORD;

PAR M. G.-B. DEPPING,

Auteur de l'Histoire des Expéditions maritimes des Normands en France, au Xe Siècle.

Tome Premier.



ROUEN.

ÉDOUARD FRÈRE, LIBRAIRE, Quai de Paris, 45.

NICÉTAS PERIAUX, IMPRIMEUR, Rue de la Vicomté, 55.

1835.

NOTICE

SUR

Théodore Licquet.

L'AUTEUR de l'ouvrage que nous présentons au public a été enlevé, bien jeune encore, aux lettres et à l'amitié, au moment où il mettait la dernière main à son œuvre. En me confiant, à son lit de mort, le soin de publier le fruit de travaux longs et consciencieux, qu'il embrassait avec tant d'ardeur, et qui ont abrégé sa vie, il m'imposait un devoir non moins sacré à remplir, celui de payer un tribut à sa mémoire. C'est une tâche douce et pénible à la fois, dont il me tardait de m'acquitter.

François-Théodore Licquet naquit à Caudebec-en-Caux, le 19 juin 1787. Il fit ses premières études, comme boursier, au collége de Louis-le-Grand, à Paris, et les termina au prytanée de Saint-Cyr. Il y fut ce qu'on nomme dans le monde un brillant sujet, et ce que nous disions au collége un bon écolier. Au sortir de ses classes, poussé par sa famille dans la carrière du commerce à Rouen, il ne tarda pas à la déserter. Théodore Licquet, avec beaucoup d'esprit, n'avait pas ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit du commerce; il en convenait avec bonhomie, et en riait même quelquefois avec malice. Les fonctions de secrétaire-adjoint de la mairie de Rouen, qu'il remplit quelque temps, furent pour lui une transition à des occupations plus conformes encore à ses goûts, plus en harmonie avec les travaux et les pensers de sa jeunesse. Enfin, la place de bibliothécaire de la ville de Rouen, qu'il obtint en 1819, en remplacement de Dom

[redacted]

Gourdin, que son grand âge et ses infirmités avaient forcé de s'en éloigner, lui ouvrit un nouvel avenir. La voix publique applaudit au choix qui avait été fait de Théodore Licquet : des titres littéraires le recommandaient déjà à l'attention et à la reconnaissance de ses concitoyens. *Thémistocle*, *Philippe II*, *Rutilius*, la *Mort de Brutus*, tragédies de notre jeune auteur, avaient été entendues avec intérêt sur le théâtre de Rouen, et y avaient obtenu les honneurs de plusieurs représentations. Si ces ouvrages, que distinguent une poésie élégante, un style pur et châtié, des traits heureux, manquent de cette verve, de cette profondeur, de ce jeu de passions qui sont la vie du drame, la patrie du grand Corneille sut gré au jeune poète de ses efforts, et répondit à l'appel qu'il lui avait fait, en l'applaudissant. C'était, en effet, une idée heureuse, hardie, et qui pouvait devenir féconde, d'avoir lancé, sur une scène de province, quatre tragé-

dies, sans leur avoir fait subir le baptême de Paris. Malheureusement, l'auteur n'était point un Corneille, les acteurs de Rouen n'étaient point des Talma : cet essai n'alla pas plus loin. Licquet avait trop de mérite et d'esprit pour ne pas sentir que son talent ne le portait point à l'œuvre dramatique. Entouré des nombreuses richesses littéraires en tout genre, dont les bibliothèques des établissemens religieux de la Haute-Normandie avaient été dépouillées à la révolution, pour enrichir celle de Rouen, occupé de les étudier pour les mettre en ordre et en dresser le catalogue [1], il se sentit entraîné vers les études historiques. La Société d'Émulation de Roüen venait de mettre au concours la question suivante : *Tracer l'histoire politique, religieuse et littéraire de Rouen, depuis les temps les plus anciens jusqu'à*

[1] Il en a fait paraître le premier volume (Belles-Lettres) en 1830. Le second volume (Sciences et Arts), laissé en manuscrit, a été publié par M. A. Pottier, successeur de M. Licquet.

[redacted]

Rollon; Théodore Licquet traita la question et fut couronné. Son Mémoire fut suivi de deux dissertations, l'une, sur le *Traité de Saint-Clair-sur-Epte*, au sujet du mariage de Rollon avec Gisèle, fille de Charles-le-Simple [1]; l'autre, sur *Alain Blanchard*, qui figura dans le siége de Rouen par Henri V, en 1419. Dans ces deux écrits, pleins d'érudition et de critique, l'auteur détruisait des opinions accréditées et reçues jusqu'à lui comme vérités historiques; ils lui attirèrent quelques critiques amères. L'auteur était de la patrie de celui qui disait : « si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir; » mais, plus hardi que Fontenelle, il s'était dit, lui, que l'écrivain qui s'est voué à la mission sainte de l'histoire, ne doit rien cacher, et doit savoir attaquer de front l'erreur et les préjugés, coûte que coûte.

---

[1] Une partie de cette dissertation a trouvé place dans le premier volume de cette Histoire.

Père de famille et peu riche, Théodore Licquet avait été forcé d'entremêler ses chères études historiques de travaux littéraires plus fructueux, et qu'il appelait gaîment *son labeur;* mais, toujours consciencieux, il s'en acquitta comme s'il se fût agi de travaux de création et de son choix. C'est ainsi qu'il compila ou arrangea deux volumes de *Mémoires relatifs à la famille royale de France;* qu'il traduisit (car les langues anglaise et italienne lui étaient aussi familières que la latine, la grecque et la sienne) une partie du *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, de Dibdin; l'*Histoire d'Italie*, en cinq volumes, de M. Botta, et plusieurs tomes de l'*Histoire de Napoléon*, par Walter-Scott, etc. [1] Nous ne rangerons pas entièrement dans la

[1] Voir, pour la nomenclature complète des ouvrages de Théodore Licquet, la *Revue de Rouen* (numéro d'octobre 1833), dans laquelle M. Édouard Frère, un des éditeurs de cette Histoire, ami de l'auteur, lui a consacré une Notice intéressante.

[redacted]

même classe son ouvrage sur *Rouen; Précis de son histoire, son commerce, son industrie, ses monumens;* livre, il est vrai, destiné aux voyageurs, mais fort au-dessus de tous ces itinéraires, la plupart du temps dénués de critique et de faits, et auxquels il devrait servir de modèle. Bientôt Théodore Licquet devait renoncer à tous ces écrits placés hors du cercle de ses études de prédilection, pour se livrer exclusivement à ses grands travaux historiques. Ce fut alors qu'il s'occupa, avec une ardeur infatigable, à amasser et à mettre en œuvre les matériaux de l'ouvrage sur lequel il fondait toutes ses espérances de renommée littéraire. L'histoire de Normandie restait à faire; Théodore Licquet entreprit d'en doter le pays qui l'avait vu naître. Son travail, suivant le plan qu'il s'était tracé, devait être divisé en deux grandes sections. La première comprenait l'histoire de cette province depuis les temps anciens jusqu'à la conquête de l'Angle-

terre par Guillaume, fait immense qui ouvrit une nouvelle ère à la Normandie et qui scinde son histoire; la seconde se serait étendue de la conquête de l'Angleterre jusqu'à l'expulsion de Jean-Sans-Terre, et devait compléter ainsi les annales de la Normandie sous ses ducs. Cette seconde partie, dans la pensée de l'auteur, ne devait suivre la publication de la première qu'après quelques années d'intervalle. C'est la première partie de l'ouvrage qui voit aujourd'hui le jour; c'est la seule que Théodore Licquet eût achevée, et qu'il n'a pu même livrer au public. Elle devait être précédée d'une introduction, dans laquelle l'auteur se proposait, comme première base d'une histoire de Normandie, de tracer, d'après les sources originales, le tableau complet des mœurs, des usages, de la mythologie, de la littérature des hommes du Nord, dont l'influence et la trace n'avaient pas encore été, pour ainsi dire, aperçues et signalées, avant lui, dans nos annales.

[redacted]

Déjà il en disposait les matériaux pour la publication de son ouvrage, lorsque sa santé, depuis long-temps affaiblie par un travail long et opiniâtre, ressentit une nouvelle atteinte qui devait le conduire au tombeau [1]. Une extinction de voix, précurseur d'une affection plus redoutable, se déclara. Le mal fit des progrès; une année ne s'était pas écoulée, que Théodore Licquet était enlevé à sa famille et à ses nombreux amis. Il succomba le premier novembre 1832, à peine âgé de quarante-cinq ans. La perte que venait de faire la ville de Rouen fut vivement sentie dans toutes les classes. Il ne fut pas seulement pleuré par les siens et par ses amis. Vous qui suiviez, avec lui, la carrière des lettres, et

---

[1] M. Depping, que ses connaissances dans les langues et la littérature du Nord, et des travaux historiques qui lui ont valu d'honorables distinctions, recommandaient avant tous pour une semblable tâche, a bien voulu se charger de compléter cette introduction.

qui trouvâtes toujours en lui un guide, un camarade, un frère; vous qui, étonnés de son érudition si profonde, si variée, l'étiez plus encore de sa modestie; vous qui jouissiez de ce commerce si doux, si égal, relevé de tout ce que l'esprit peut offrir de grâce et de finesse; vous qui le vîtes toujours fidèle au malheur dans ces temps de révolutions, toujours fidèle à lui-même, à sa dignité d'homme et d'ami; vous, enfin, qui ne le connaissiez que par le bien qu'en disait la voix publique; vous tous, vous avez versé des larmes sur sa tombe. A un an de là, sa malheureuse veuve, épuisée par les soins qu'elle avait prodigués à son époux et par la douleur, vous y donnait, une seconde fois, rendez-vous.

Là vous retrouvâtes ces deux orphelins, frappés si jeunes dans ce qu'ils avaient de plus cher au monde; et, l'ame remplie de ceux dont les restes étaient devant vos yeux, vous vous écriâtes : « Pauvres enfans!... Puissiez-vous leur ressembler

[redacted]

un jour! Puissiez-vous imiter tant de talent, tant de vertus, saint héritage, qu'à défaut d'autre, ont eu la consolation, du moins, de vous léguer le père et la mère les plus tendres! »

A. DEVILLE.

Ces lignes étaient à peine tracées, que la mort, comme si sa double proie ne l'eût pas satisfaite, enlevait le jeune Licquet. La fatalité avait donc marqué de son sceau cette malheureuse famille!...

1er Décembre 1834.



Por remembrer des ancessours
Li fez è li diz è li murs,
Li felunies des féluns,
E li barnage des Baruns,
Deit l'um li livres è li gestes
E li estoires lire as festes.
. . . .
Oïr devez donc Normanz furent.
. . . .

(Robert WACE, *Roman de Rou.*)

[redacted]

Introduction

A

L'HISTOIRE DE NORMANDIE,

PAR

M. DEPPING.

Depuis un siècle, à peu près, on appelle l'attention des érudits sur la nécessité de travailler à une histoire générale de Normandie. Le premier signal fut donné en 1753, par un membre de l'Académie de Rouen; c'était M. Du Boullay. Il invitait le corps tout entier à se charger de cette entreprise, en répartissant le travail à chacun des membres, selon la direction

et le cercle de ses études. « On ne connaîtra bien la France, disait l'auteur du projet, que lorsque de bonnes histoires particulières de ses provinces seront mises au jour. » Et il avait raison. Il est de ces détails de lieux, de faits et de mœurs, qu'un étranger ne saisira jamais, qu'il ne saurait même comprendre, et dont l'absence est une lacune dans le récit, ou nuit à la fidélité du tableau. Un écrivain, d'ailleurs judicieux, instruit et connu par plus d'un succès, n'affirmait-il pas dernièrement que Robec est une petite rivière de *l'arrondissement* de Rouen? Cela est vrai, sans doute; mais un Normand aurait donné le renseignement d'une toute autre manière.

L'Académicien du siècle dernier divisait l'histoire de Normandie en quatre parties principales : l'histoire civile, l'histoire ecclésiastique, l'histoire littéraire et l'histoire naturelle. Il proposait, avant tout, de rechercher, de connaître les sources où l'on devait puiser; les livres, les manuscrits, les titres dont on pou-

[redacted]

vait faire usage; les dépôts publics où de précieuses découvertes étaient possibles et probables; il demandait enfin un catalogue raisonné de tous les auteurs qui avaient écrit sur la Normandie. C'eût été un travail immense que cette opération préliminaire; mais l'auteur oubliait qu'une grande partie de ce qu'il demandait était sous sa main. Duchesne avait, depuis long-temps, publié le Recueil des historiens normands, et Dom Bouquet en était au neuvième volume des Historiens des Gaules. Il existait enfin, pour l'histoire générale de Normandie, une foule de documens à consulter, sauf la critique sévère dont ils devaient être l'objet.

Le plan de M. Du Boullay embrassait tout : son histoire civile eût compris trois époques. La première se fût composée des années écoulées depuis la conquête de Jules-César jusqu'à l'invasion des Normands; la seconde eût commencé à l'invasion, pour finir à la prise de Rouen par Philippe-Auguste; la troisième aurait com-

pris tout le reste jusqu'aux temps modernes. Je ne concois pas bien, je l'avoue, une *histoire de Normandie au temps de Jules-César* : j'ai toujours pensé que la période, d'ailleurs si pleine de faits prodigieux, comprise entre l'arrivée des pirates et la fin de leur domination, devait seule fournir des matériaux pour l'histoire du pays qui prit leur nom, et dont ils tracèrent eux-mêmes successivement les limites. Il faudrait donc, dans mon humble opinion, se borner à un exposé rapide des faits antérieurs, et entrer franchement en matière. Toutefois, nous devons tenir compte à l'académicien de ne remonter qu'à Jules-César, en considérant que de braves gens ont entrepris d'écrire nos annales à partir du déluge.

Il ne paraît pas que la voix de M. Du Boullay ait trouvé des échos parmi ses concitoyens. Je ne vois pas, du moins, que le travail immense à la coopération duquel il invitait ses confrères, et même tous ses compatriotes, ait jamais eu un commencement d'exécution.

[redacted]

Sept ans après, les savans Bénédictins de Saint-Maur entreprirent aussi de réaliser le projet d'une histoire générale de Normandie; de cette grande province qu'un écrivain d'alors appelait le plus beau fleuron de la couronne, la prunelle de l'œil de l'état. « D'où vient, s'écrient-ils, que nous en sommes encore à former des vœux pour l'histoire de cette belle province? On ne dira pas qu'elle ait manqué de sujets capables de rendre ce service au public. Dans l'espace d'un siècle et demi, l'on compte parmi ses enfans près de cinq cents auteurs qui, avec différens degrés de mérite, et en différens genres de littérature, ont enrichi le public de leurs ouvrages : fécondité prodigieuse, ajoutent-ils, qui lui a mérité le titre glorieux de mère et de nourrice des savans. »

Du reste, les Bénédictins sentaient toutes les difficultés de l'entreprise, et ne s'en laissaient pas rebuter. Une ample moisson de collections qu'ils avaient déjà faite sur cette matière ; de riches porte-feuilles formés par leurs

prédécesseurs; l'espoir d'être aidés par tous les hommes de lettres du pays: tels étaient les élémens du succès attendu. Ils comprenaient, d'ailleurs, que les renseignemens pris sur les lieux mêmes, leur étaient tout-à-fait indispensables. Ils émettaient le vœu que, dans chaque ville, chaque bourg, chaque village, quelqu'un se chargeât de faire, en quelque sorte, l'histoire de la localité, ou du moins une description exacte de l'état des choses telles qu'il les aurait sous les yeux. Ces mémoires leur auraient fourni un grand nombre de faits intéressans et de curieuses anecdotes. C'eût été, pour me servir de leurs expressions, comme une carte raisonnée et détaillée de tout le terrain qu'ils étaient obligés d'aller reconnaître, et au moyen de laquelle ils espéraient échapper à mille erreurs, qu'il est impossible d'éviter autrement que par une connaissance exacte des localités.

Puis les Bénédictins posaient des questions. Ils demandaient les noms des lieux, les diffé-

[redacted]

rentes manières de les écrire et de les prononcer; leur étymologie certaine ou vraisemblable, eu égard à la situation, à la nature, aux productions du pays, aux faits dont ils auraient été le théâtre. La topographie, les événemens remarquables, leurs causes et leurs résultats; la suite des hommes illustres, soit dans l'épée, la robe, l'église ou les lettres; les monumens de l'antiquité, tels que tombeaux, vestiges de camp, aqueducs, voies militaires, bains, amphithéâtres, tableaux, inscriptions, bas-reliefs, médailles, châteaux et forteresses; le commerce intérieur et extérieur, son histoire, ses variations, ses progrès; les mœurs des habitans, leur génie, leurs lois, leurs coutumes; les traditions populaires, les usages bizarres; l'agriculture, les productions ou singularités naturelles, mines, carrières, pétrifications: en un mot tout ce qui pouvait intéresser la science ou piquer la curiosité, était soumis, par les studieux cénobites, aux plus minutieuses investigations. Et qu'on ne croie pas qu'ils voulussent lever un impôt

secret sur l'érudition de leurs contemporains, pour dresser ensuite à grand bruit un fastueux monument à la vanité bénédictine. « La difficulté de résoudre quelques-unes de nos questions, disaient-ils, ne doit pas nous priver des réponses que l'on pourrait faire à d'autres articles. N'eût-on à nous communiquer qu'un trait d'histoire, une anecdote, une simple remarque, on nous obligera toujours beaucoup de nous en faire part, et nous ne manquerons point d'en faire honneur à ceux à qui nous en aurons obligation. Quand les Mémoires que l'on nous adressera seront exacts et suffisamment travaillés, nous les ferons imprimer, tels qu'on nous les aura envoyés, et avec le nom de leurs auteurs. Par-là, le public sera en état de leur rendre toute la justice qu'ils mériteront, et nous leur témoignerons ainsi notre reconnaissance de la manière qui nous flatte le plus. »

Aucuns disent qu'on agit aujourd'hui avec moins de façons, et qu'on ne fait plus tant de cérémonies.

L'appel des savans religieux ne fut pas mieux entendu que celui de l'académicien. Peut-être leur adressa-t-on quelques Mémoires, leur révéla-t-on l'existence de quelque vieille chronique; mais d'histoire générale, il n'en parut pas. Nécessité fut donc de retourner à l'in-folio publié par le curé de Maneval, et ceux qui l'ont feuilleté avec tant soit peu de critique, savent à quel régime se trouvaient alors réduits les lecteurs.

Le dirai-je ? il est heureux qu'une grande entreprise n'ait pas été tentée au siècle dernier. Les érudits ne manquaient pas sans doute ; mais, parmi les sources où il fallait puiser, il en était une, la source mère, celle qui fournit à toutes les autres, pour ainsi dire, dont on ignorait jusqu'à l'existence. Cette source était au fond du Nord, dans l'Islande, à qui nous devons les *Edda*, les *Saga*, par conséquent tout ce qui peut nous éclairer sur la religion, les mœurs, le caractère de ces fameux pirates, destinés à opérer tant de révolutions

politiques et à changer complétement la face d'une grande partie de l'Europe.

La mine précieuse est aujourd'hui découverte. A nous la mission d'en extraire les matériaux qui doivent servir de base à notre édifice ; à nous le devoir de faire tomber le ridicule échafaudage élevé dès le onzième siècle, et dont les débris encombrent encore le terrain sur lequel nous voulons voir s'élever le monument moderne. Grande sera la surprise, si l'on veut comparer les mœurs des pirates scandinaves, telles que les faisait le plus ancien de nos historiens normands, Dudon, doyen de Saint-Quentin, avec les récits que je me propose d'emprunter aux Scaldes. Mais, avant de traiter ce point de critique historique, il convient de jeter un coup-d'œil sur l'Edda elle-même. Il ne sera, ni sans intérêt, ni sans utilité, de connaître, sous les rapports généraux, les systèmes théogoniques et cosmogoniques de ces hommes terribles, dont les spectres redouta-

bles semblent grandir chaque jour à nos yeux, malgré l'épaisseur de dix siècles qui nous en sépare[1].

---

[1] Ici s'arrête le manuscrit de M. Licquet. La mort l'a malheureusement arrêté dans l'exécution de son dessein : il a fallu suppléer, par les chapitres suivans, à ce qu'il n'a pu exécuter. Les fragmens qu'on a trouvés dans ses papiers ont été intercalés dans les endroits convenables; ils sont indiqués par des [ ].

CHAPITRE Ier.

Cosmogonie et Mythologie des Scandinaves.

Ce que nous pouvons apprendre de la mythologie scandinave, se trouve disséminé dans les chants obscurs et mystiques de l'Edda, dont il sera question plus tard, dans d'autres chants islandais, et dans l'histoire du Danemark, de Saxo le grammairien, qui, quoique chrétien, a recueilli beaucoup de traditions danoises. Ces traits épars ne peuvent fournir un système très régulier. D'ailleurs, la croyance du peuple présente rarement un système complet et bien arrêté : on y trouve souvent des contradictions et des inconséquences. Les savans

du Nord croient, sans des garanties authentiques toutefois, qu'Odin est venu, de l'Asie, greffer une religion orientale sur les antiques croyances des Scandinaves ; mais cette assertion date d'un temps où l'on voulait se persuader que les dieux adorés par les peuples du Nord, avaient été des hommes, ou étaient des démons. Quoi qu'il en soit, voici les idées singulières et confuses que l'on peut tirer des livres islandais sur l'Univers, les dieux, les premiers hommes.

On admettait un être suprême, Allvadur, père de tous, résidant à l'Asgaard, ou au séjour des Ases. Avant que le monde et les autres dieux existassent, il régnait un chaos, un abîme, le Ginnungagap. On ne voyait, dit la Voluspa, point de terre, point de ciel ; il n'y avait ni sable ni mer : l'espace était vide.

On se figurait encore un lieu, Niflheim, comme ayant existé long-temps avant la création de la terre. Il contenait un puits d'où sortaient douze fleuves. Il paraît qu'on le supposait

au Nord. L'eau de ces fleuves se gela, et le Ginnungagap se couvrit de broüillards.

Un monde fut créé d'abord au sud, éclairé et brûlant, appelé Muspellheim. C'est de là que sortira à la fin des temps Surtur, pour vaincre les dieux et détruire le monde par le feu. L'éclat de ce monde fut réflété par le vaporeux Niflheim; les brumes se fondirent en gouttes. De ces gouttes, réchauffées par le monde méridional, naquit un géant, nommé Ymer, père d'une race méchante appelée les Hrymthussar. Les brouillards dissous en gouttes par la chaleur du Muspellheim, firent naître aussi une vache Audhumbla, dont les mamelles lançaient des torrens de lait, pour servir de nourriture au géant. Cette vache, en léchant les rochers salés, en fit sortir, vers le soir, la chevelure d'un homme. Le lendemain, ce fut la tête; le surlendemain, tout le reste de son corps. Il était beau et fort, et s'appelait Bure. Il eut un fils appelé à peu près de même, c'est-à-dire Bœrr. Le premier était sans père, le second sans mère.

Ils devaient leur existence à la terre. Bœrr prit pour femme Belsta, fille d'un géant, et, de ce mariage, naquirent Odin, Vile et Ve. Ces trois frères tuèrent le géant Ymer, et jetèrent son corps dans le chaos, ou le Ginnungagap. Son corps fit la terre ferme, son sang la mer et les fleuves, ses os les montagnes, ses dents et ses osselets les rochers. Son crâne forma la voûte du ciel. Quatre nains furent préposés à la garde des quatre coins ou régions de cette voûte. Des étincelles du Muspellheim, ou du monde de feu, furent disséminées sous cette voûte, pour former les astres. Le cerveau d'Ymer servit à former les nuages.

La terre entourée d'eau fut donnée à la race des géans; ils bâtirent au milieu de la terre un fort appelé Midgard, en prenant les cils du géant tué, afin d'être à l'abri des ennemis.

Pour créer des hommes, les fils de Bœrr allèrent au bord de la mer, prirent deux morceaux de bois, et les animèrent. L'un fut l'homme, Askur, et l'autre la femme, Embla.

La race à laquelle ce couple donna naissance bâtit un fort où elle demeura avec les dieux. Ce fut l'Asgaard. C'est là qu'Odin réside avec sa femme Frygga, et avec leurs enfans, appelés Ases. Un pont conduit de la terre au ciel. Il est pour les dieux ; l'arc-en-ciel en est la partie visible. Les géans voudraient le passer pour escalader le ciel, mais ils ne peuvent. Une demeure ornée d'or fut destinée aux dieux qui doivent juger, au nombre de douze, les différends des hommes, et former le conseil de l'Allvadur, ou du père de tous. Une autre demeure fut préparée pour les déesses. Les vers qui rongeaient le corps d'Ymer furent transformés en nains.

Les Ases, ou la race divine d'Odin, se composent de douze dieux. Le fondateur de la race est le premier des dieux, comme sa femme, Frygga, est la première des déesses. C'est lui qui est l'Allvadur, le père de tous. Il a beaucoup d'autres noms. Il reçoit, dans son palais, les héros qui succombent dans les combats. C'est

[redacted]

dans le Valhalla qu'il leur prépare une vie heureuse. C'est là qu'on immole pour eux, tous les jours, un sanglier merveilleux qui renaît chaque soir, quoique sa chair ait nourri tout le Valhalla.

Thor est son fils ; c'est, après Odin, le principal Ase, et le plus fort des dieux et des hommes. Il est armé de gantelets de fer et d'un marteau qu'il brandit quand il veut exécuter sa volonté. Son char est traîné par des boucs. Pour doubler sa force, il se munit d'une ceinture qui lui est particulière.

Tandis que Thor excelle parmi les Ases par la force, Balder, son frère, les surpasse en sagesse, en éloquence, en bonté. Son visage est resplendissant, et rien d'impur n'approche de lui.

Un autre Ase excelle aussi par la sagesse et l'éloquence, surtout en poésie. C'est Brage, qui a donné son nom à l'art poétique appelé en islandais Bragur. Sa femme Iduna garde les pommes qui doivent rajeunir les dieux quand ils seront vieux.

Tyr est le plus intrépide des Ases; aussi préside-t-il à la guerre et protége-t-il les héros. Il n'a qu'une main, l'autre lui ayant été arrachée par le loup Fenrir, que les Ases avaient saisi et qu'ils ne voulaient pas relâcher.

Niord, le dieu des vents, de la mer, du feu, de la pêche et de la chasse, n'est pas de la race des Ases, mais il a été reçu parmi eux, et il est père de Freyr et de Freya, frère et sœur qui sont comptés au nombre des Ases. Freyr dirige la pluie et le soleil, et favorise la croissance des végétaux; c'est un dieu de paix, digne des hommages des hommes. Freya, sa sœur, quoique ayant pour attribution la bonté, fréquente néanmoins les combats sur un char traîné par des chats. Du reste, elle aime le chant, et favorise les amours. Après Frygga, femme d'Odin, elle est la plus grande des déesses. Elle est la femme d'Odur, dont elle pleura le départ par des larmes d'or.

Au nombre des Ases figure aussi le plus rusé des dieux, Loke, fils d'un géant et auteur de toutes

[redacted]

les fourberies. Beau de visage, il est méchant et variable de caractère. Les dieux même ne sont pas à l'abri de ses ruses. C'est lui qui, avec une femme du pays des géans, a donné naissance au loup Fenrir, au serpent Jornmagardur qui, dans ses replis, embrasse toute la terre, et à Hal, qui préside au Niflheim, ou pays des brouillards, où résident la misère, la faim, la paresse, le souci. Les dieux ont enchaîné Fenrir; mais un jour il sera détaché.

Loke continue de causer des malheurs par sa fourberie. La félicité des dieux est encore troublée par les sinistres prédictions des Vales ou Nornes, qui lisent dans l'avenir et qui assurent que la domination des Ases finira et que leur chute est inévitable. Déjà les dieux ont eu longtemps à lutter contre la race des Wanes, qui régnent sur les Alfes, et qui ne sont ni hommes ni dieux. Ils ont fait enfin la paix avec elle; et c'est par suite de ce traité que Niord, maintenant dieu des vents, a été reçu au nombre des Ases, avec ses enfans Freyr et Freya.

Actuellement, ce sont les géans qui menacent les dieux d'escalader l'Asgaard, de tuer les dieux, et de transférer le Valhalla dans leur propre pays, le Jætunheim. Ils remplissent l'air de poison, et ils l'empesteraient, si Thor ne le purifiait par ses foudres, et n'éloignait les géans.

Parmi les femmes des Ases, Siæfna favorise les amours; War veille sur les sermens et punit les parjures; Syn garde les portes du palais des dieux; Hlyn est la protectrice de la race humaine. Des vierges, appelées Walkyries, ont soin de la table des dieux et leur versent à boire; Odin les envoie dans les combats, pour choisir ceux qui doivent périr, et pour faire pencher la balance du côté du parti que favorise le dieu.

Avant la mort de Balder, les dieux jouissaient de plus de bonheur et de sécurité. Tous aimaient cet Ase, distingué par sa sagesse, son affabilité, sa douceur. Balder eut des rêves sinistres, et les raconta aux dieux. Frygga,

[redacted]

sa mère, effrayée de ces présages, se fit promettre, par tous les êtres de la création, tels que les métaux, les plantes, les élémens, les maladies, qu'aucun d'eux ne ferait du mal à son fils bien aimé. Rassurés par ces sermens, les dieux se livrèrent à leurs jeux accoutumés, et lancèrent des flèches et d'autres projectiles sur Balder, étant persuadés qu'ils ne lui feraient pas de mal.

Cependant Loke, toujours porté à la méchanceté, chercha le moyen de troubler l'amusement des dieux. Changé en vieille femme, il surprit un secret à Frygga : c'est qu'elle avait négligé de se faire promettre par une seule plante qui croissait à l'est du Valhalla et qui était encore toute jeune, de ne pas nuire à Balder. Dès que Loke eut appris ce secret, il alla cueillir cette plante, et engagea Hodur, qui était aveugle, d'en lancer la tige avec force sur son frère. L'aveugle fit comme Loke lui avait enseigné; le coup frappa mortellement Balder, et il expira sur-le-champ.

Les dieux firent retentir l'Asgaard de leurs lamentations. Frygga aurait voulu délivrer son fils de l'empire infernal d'Héla. Hermode, un autre de ses fils, monté sur le cheval d'Odin, le Sleipner, descendit à l'enfer d'Héla, en passant le fleuve et le pont de Gialar, et supplia Héla de rendre son frère, tant aimé des dieux. Héla promit de le rendre, si tous les êtres, sans exception, pleuraient le dieu bien aimé. Hermode rapporta cette réponse aux Ases. Ceux-ci envoyèrent de tous côtés des messagers, pour engager tous les êtres du monde, vivans et inanimés, à pleurer Balder. Les hommes, les arbres, les pierres, la terre, tout pleura; mais la femme d'un géant, enfermée dans une caverne profonde, refusa de contribuer au rachat de Balder. Ses yeux restèrent secs. On suppose que le méchant Loke avait pris cette forme, pour empêcher les dieux de réussir.

La condition du rachat n'ayant pas été remplie, Balder resta en effet dans le sombre empire d'Héla. Tous les dieux furent irrités contre

[redacted]

Loke. Il fut obligé de se renfermer dans un fort qu'il avait bâti sur une montagne, et qui avait une issue vers chacune des quatre régions. Encore n'y fut-il pas en sûreté. A l'approche des dieux, il se transforma en saumon, et se cacha dans un fleuve. On tendit les filets pour le prendre; il échappa plusieurs fois; mais, à la fin, les dieux le saisirent et l'enchaînèrent dans une grotte, en suspendant au-dessus de sa tête un serpent dont la salive venimeuse tombe sur son visage. Sa femme Signi, assise auprès de lui, tend sans cesse un bassin pour recueillir les gouttes venimeuses, et pour empêcher qu'elles ne corrodent le visage de son mari; mais, toutes les fois qu'elle vide ce bassin, les gouttes, en tombant sur le visage de Loke, lui causent des agitations qui ébranlent la terre. Loke restera enchaîné jusqu'à la fin du monde, quand le loup Fenrir sera déchaîné aussi, et quand le serpent de Midgard, au lieu de demeurer roulé autour de la terre, se jettera avec les eaux sur les continens.

Alors, la voûte du ciel crèvera; Loke, suivi de tous les enfans de l'enfer et aidé des géans, du loup Fenrir et du serpent de Midgard, attaquera les dieux, qui engageront le combat contre ces ennemis conjurés à leur perte. Le loup, ouvrant sa gueule immense, de manière à toucher la terre avec sa mâchoire inférieure, et le ciel avec sa mâchoire supérieure, lancera le feu par ses narines et par ses yeux; le serpent remplira l'air et les eaux de son venin. Surtur, muni d'une épée flamboyante, combattra avec eux; Odin attaquera le loup, mais il en sera dévoré; cependant, le loup, à son tour, sera déchiré par Widar.

Thor portera un coup mortel au serpent; en même temps, il éprouvera l'effet mortel du venin que le monstre aura lancé contre lui; Loke, à son tour, périra avec Heimdall, qu'il aura combattu.

Surtur incendiera toute la terre; les dieux, les Einheries, ou héros reçus dans le Valhalla, et les hommes auront péri; mais il restera une

demeure pour les hommes vertueux, et une autre pour les pervers, dans le Nastrond, bâti par les serpens et rempli de pointes déchirantes. Une nouvelle terre sortira du sein de la mer. Les champs y produiront des fruits, sans qu'il soit nécessaire de les cultiver. Les fils de Thor y viendront, ainsi que Balder, qui aura été délivré de l'empire d'Héla. Un couple de la race humaine qui aura échappé au feu dévorant de Surtur, se propagera sur cette nouvelle terre, et aura une postérité nombreuse.

Pour résumer maintenant les idées des Scandinaves sur la cosmologie, nous dirons qu'ils comprenaient le séjour des dieux, des hommes et des esprits, sous trois grandes divisions, l'Asgaard, le Midgaard et l'Utgaard, ou le ciel, la terre et le séjour des géans et des esprits ténébreux, tous ennemis des dieux. L'Asgaard, ou la demeure des dieux, renfermait le Valhalla, où se réunissent les ames des braves, ou plutôt les braves mêmes qui succombent dans le combat. On n'avait pas d'idées très claires,

à ce qu'il paraît, sur la position relative de ces trois grandes divisions du monde. Le peuple se figurait la terre comme ronde et plate, entourée d'eau, assise sur la mer, et ayant au milieu une montagne élevée jusqu'aux nues. D'après cette idée grossière, la terre était le Midgaard, le sommet de la montagne l'Asgaard, et la sombre mer au-dessous du disque de la terre, comprenait l'Utgaard [1].

Le poème de *Voluspa*, dont il sera question plus bas, parle de neuf régions, que l'on peut, jusqu'à un certain point, concilier avec les trois grandes divisions ci-dessus indiquées. La plus élevée de ces régions, qui est le monde de la lumière ou des esprits lumineux, le Muspellheim, ou le monde de feu, et le Godheim, ou le séjour des dieux, répondent à l'Asgaard, ou à la première des trois grandes divisions; tandis que la deuxième division, qui était le

[1] Voyez l'*Edda-Læren*, de M. Finn-Magnusen. Copenhague, 1824-26, 4 vol. in-8°.

Midgaard, répond à trois autres régions; savoir: celle des vents et des nuages, ou le Vanaheim; la région des hommes et celle des géans. L'Utgaard, enfin, comprenait la région des esprits noirs, l'enfer ou le séjour d'Héla, lieu ténébreux pour les pervers. Cependant, on regardait aussi le séjour des géans ou des Jaettes comme appartenant déjà à l'Utgaard, ou aux régions sombres; car les géans étaient les ennemis des dieux, qui les considéraient comme des esprits du monde infernal.

Quoi qu'il en soit de ces diverses idées, toujours paraît-il certain que l'on supposait deux mondes impérissables : le séjour des dieux et celui des régions infernales; et qu'entre ces deux mondes on se figurait le séjour périssable des hommes. Ceux qui ont succombé dans le combat passent dans le séjour d'Odin. Ce n'est pas précisément l'immortalité de l'ame qu'enseigne la mythologie scandinave. Les guerriers reprennent leur vie matérielle dans le Valhalla. Ils y combattent pour leur amuse-

ment; ils mangent et ils boivent; enfin ils ne diffèrent en rien de ce qu'ils étaient dans le monde sublunaire, si ce n'est qu'ils ne meurent plus, ou, plutôt, mourant sans-cesse dans les combats qu'ils se livrent pour leur amusement, ils ressuscitent toujours; de même que le sanglier qu'ils tuent chaque jour pour leur festin renaît chaque soir.

Quant aux hommes morts naturellement, on les reléguait dans l'empire d'Héla, où l'on supposait également qu'ils continuaient leur vie d'ici-bas.

Aussi, l'empire infernal ne différait du séjour terrestre que par le froid et l'obscurité; et, chez les dieux, on vivait comme sur la terre, si ce n'est qu'on n'y éprouvait pas de privations. Les dieux et tous les êtres surnaturels dont est peuplée la mythologie scandinave, n'avaient rien d'idéal, quant au caractère et à leur manière de vivre. On se les figurait comme des hommes doués de qualités surnaturelles. Les personnages de la mythologie grecque du

temps d'Homère ne s'élevaient pas, non plus, comme on sait, au-dessus de la moralité des hommes. Ils ne leur étaient supérieurs que par la force.

Nous avons vu, au reste, que les anciens Scandinaves séparaient à peine le séjour des dieux et celui des hommes, car leur Asgaard était placé au milieu de la terre.

On peut encore remarquer qu'on attribuait aux Jaettes, ou à la race des géans, un pouvoir quelquefois supérieur à celui des dieux. Ceux-ci consultaient les géans pour connaître l'avenir; ils admettaient des hommes de la race des géans parmi les Ases, et ils étaient fréquemment en guerre contre cette race puissante. C'est ce qui a fait penser à quelques mythologues modernes que, plus anciennement, le culte des géans dominait dans le Nord.

Une autre remarque qui n'a pu échapper à personne, c'est que l'on ne voit pas bien lequel des dieux occupe le premier rang. Tantôt les mythes parlent d'un Allvadur, ou père de tous,

auquel on ne donne pas d'autre nom, en sorte qu'il semblerait que le Nord a admis, très anciennement, un dieu unique et supérieur à la création et aux mondes. Tantôt c'est Odin qui est cet Allvadur, ou qui, sous cette épithète, est représenté comme le premier des dieux, comme celui qui régit l'univers, et à qui tous les êtres sont subordonnés. Tantôt, enfin, le dieu Thor remplit, dans la mythologie scandinave, le même office que Jupiter dans celle des Grecs. Probablement, dans une contrée, Odin recevait les premiers hommages, tandis que, dans une autre, le peuple mettait toute sa confiance en Thor, et le croyait le roi des dieux.

Pour ne pas trop compliquer les idées mythologiques des anciens Scandinaves, nous n'avons pas parlé jusqu'à présent de l'Yggdrasill, ou de l'arbre du monde, qui joue un rôle important dans la cosmologie de ce peuple, et dont il est souvent question dans les chants mythiques de l'Edda. Cet arbre étend ses rameaux

à travers tout l'univers; aussi atteignent-ils au ciel. Il s'appuie sur trois racines énormes, dont l'une se prolonge dans le séjour des Ases, une autre chez les Hrymthussar, tandis que la dernière domine le Niflheim. Au-dessous de chacune de ces racines, s'enfonce un puits sacré. Celui de la première racine est le puits Urdar, auprès duquel les dieux viennent tous les jours siéger pour rendre leurs jugemens. On l'appelle le puits des Ases. Les Nornes y puisent chaque jour de l'eau pour arroser l'arbre, et empêcher que ses rameaux ne se dessèchent. Tous les objets trempés dans cette eau deviennent blancs comme la neige. C'est aussi dans ce puits que les cygnes ont pris naissance.

Au-dessous de la deuxième racine du hêtre, on trouve le puits de Mimer, où l'on puise l'esprit et la sagesse. La dernière racine, enfin, cache le puits d'Huelgelmeer, rempli de serpens. Un gros reptile, Nidhoggur, ronge cette racine. Un aigle blanc est perché sur les rameaux de l'Yggdrasill. Entre cet oiseau et le

serpent, au-dessous de la racine, un écureuil monte et descend, semant la zizanie parmi les deux animaux. Quatre cerfs rongent les branches de ce hêtre.

Le bois de cet arbre paraît avoir été un symbole mystique, puisque le premier homme, qui n'était, comme nous l'avons vu, que du bois métamorphosé, s'appelait aussi Askur, ou hêtre, tandis que la femme reçut le nom d'Embla, ou aune. Cela ne serait qu'une idée bizarre, si l'on ne trouvait aussi dans les mythologies orientales des contes semblables.

Par ce qui précède, on a pu voir déjà que la mythologie scandinave admet, non-seulement une race divine, une race de géans, des nains, mais aussi d'autres êtres doués de plus de facultés ou de puissance que la race humaine. Telles sont les trois Nornes, ou filles célestes, Urd, le passé; Véronde, le présent; et Skuld, l'avenir. Elles fixent le temps que doit vivre tout individu humain. On admettait diverses espèces de Nornes. Les trois principales qu'on vient

[redacted]

de nommer étaient de la race des Ases; il y en avait de la race des Alfes, dont il a été parlé; enfin, on croyait à des Nornes méchantes qui ne pouvaient être issues que des races ennemies des dieux. La destinée favorable des hommes était attribuée aux bonnes Nornes; tous les malheurs et contre-temps aux mauvaises.

Nous avons déjà vu les Walkyries, autres filles qui déterminent le sort des guerriers, et que Odin envoie dans les combats pour choisir ceux qui doivent périr et passer dans le Valhalla. On apprend, par l'Edda, que l'on ne se figurait pas toujours, sous le nom de Walkyries, des vierges célestes capables de traverser les airs pour diriger les combats; mais qu'il y avait aussi des Walkyries humaines, ou, du moins, des filles des hommes douées de la puissance des Walkyries, et pouvant, à volonté, habiter la terre ou traverser les airs sous la forme de cygnes. La qualité de vierge même ne leur était pas nécessaire. L'Edda

parle de Walkyries qui cohabitaient avec des hommes.

Une contrée des régions célestes, l'Alfheim, était habitée par des esprits, ou Alfes, qui avaient des relations à la fois avec les dieux et les hommes; on les appelait les Alfes de la lumière, et on se les figurait comme des êtres resplendissans, ou, du moins, extrêmement blancs, par opposition aux Alfes de la nuit, dont la demeure était sous terre et la couleur noire comme celle des corbeaux. Les premiers avaient aussi la faculté de traverser les airs, sous la forme d'oiseaux d'un blanc éclatant.

Les Vanes étaient une autre espèce d'esprits aériens ou d'êtres surnaturels, mais sur lesquels la mythologie ne s'explique pas beaucoup. Niord, dieu des vents, est le fondateur de leur race.

Si l'on veut maintenant considérer l'origine de la cosmogonie et de la mythologie scandinave, on se trouve embarrassé de choisir entre

[redacted]

plusieurs opinions discordantes. Il y a des savans qui entrevoient, dans le système cosmogonique et mythologique des Scandinaves, des symboles des révolutions de la nature, une allégorie de la combinaison des élémens et des agens physiques. Ces étincelles du Muspellheim, qui dissolvent les glaces du Niflheim et commencent à organiser le monde, ce sont, disent-ils, la chaleur et la lumière qui animent le monde, séparent les élémens, et donnent lieu à la production des êtres qui, sans eux, n'auraient jamais existé dans le chaos. Odin est le symbole du soleil. On appelle la terre, ou Jorden, son épouse. La mort de son fils Balder et sa résurrection future, expriment d'une manière ingénieuse la mort et la renaissance annuelle de la végétation, l'hiver, et le printemps qui lui succède. Loke, principe méchant, est le symbole du feu destructeur; aussi lui attribue-t-on les tremblemens de terre. Les douze demeures célestes représentent les douze signes du Zodiaque que le soleil parcourt successive-

ment. Thor, né du mariage du soleil et de la terre, dispose des foudres qui purifient l'air et font mûrir les moissons. Le mythe d'Odur qui quitte son épouse, et dont l'absence est pleurée par les larmes d'or de Freya, est peut-être un autre symbole de l'hiver et du retour du printemps, déjà représenté par l'aventure de Balder. Odur n'est, d'ailleurs, qu'une autre terminaison du mot Odin, le dieu du soleil. La fête de Iuul ou de Juhle, qu'on célébrait dans les derniers jours de l'année, était-ce autre chose qu'une de ces fêtes de solstice qu'on trouve chez tous les peuples de l'antiquité?

On a pensé aussi, à cause des analogies qui existent entre la mythologie scandinave et celle des habitans de l'Asie, que la première a été importée de l'Orient par le peuple qui, selon les traditions historiques, est venu, des bords de la mer Noire, s'établir dans le Nord. Cet arbre du monde, dont les racines s'étendent à travers l'univers, ce serpent qui entoure la terre, ce combat des géans contre les dieux,

[redacted]

le mauvais principe Loke opposé à celui de la divinité, cette vache Aud'humbla qui nourrit un géant : tous ces divers genres d'esprits aériens ou souterrains, etc., trahissent une origine orientale, ou du moins, une imagination qui a la bizarrerie et la fécondité de celle des peuples orientaux. Si l'on voulait comparer la mythologie scandinave à celle des Grecs et Romains, on trouverait, en partie, l'une calquée sur l'autre. Toutes deux commencent par le chaos. Odin est Jupiter, Frigga est Junon, Freya est Vénus, etc. Quand le christianisme eut été introduit dans le Nord, et quand l'instruction classique se fut répandue, on chercha à expliquer la mythologie scandinave par la voie historique. On supposa, peut-être avec quelque raison, que les dieux adorés par les anciens habitans du Nord, avaient été des hommes comme eux, qui, étant d'abord leurs chefs, leurs instituteurs ou leurs prêtres, avaient fini par recevoir des hommages divins. Il est curieux de voir comment la mythologie

scandinave est traitée dans les premiers ouvrages historiques de ce pays.

Voici le récit singulier que fait l'Ynglinga-saga, ou l'histoire des rois de la race des Ynglingues. Odin, selon ce récit islandais, régnait dans l'Asaland en Asie ; sa capitale était Asgaard. Il avait soumis plusieurs états, il avait donné une haute idée de sa puissance à ses sujets. Aussi, quand ils étaient en péril sur terre ou sur mer, ils invoquaient son nom. Il s'absentait souvent pour visiter des pays étrangers. Une de ces absences fut si longue, que ses deux frères Vile et Vé partagèrent ses états, et prirent sa femme Frigga. Mais Odin revint, et rentra dans la possession de ses biens. Il eut de longues guerres à soutenir contre un peuple voisin, celui des Vanes.. Après une lutte qui ne décida rien, et après de grands ravages réciproques, il fut convenu, entre les deux peuples, qu'ils vivraient en paix, et qu'ils se donneraient mutuellement des otages. Les Vanes envoyèrent Niord le riche, et son fils, appelé Frey. Odin

[redacted]

en fit des prêtres pour les sacrifices. Freya, fille de Niord, fut prêtresse; elle enseigna aux Ases la magie usitée chez sa nation.

De leur côté, les Ases donnèrent aux Vanes Hæner, homme grand et beau, et Mimer le sage. Dans la suite, les Vanes, mécontens de ces deux hommes, coupèrent la tête à Mimer, et l'envoyèrent à Odin. Celui-ci l'embauma, prononça sur elle des chants magiques, et la consulta depuis lors comme un oracle.

Il institua ses deux frères, Vile et Vé, comme chefs de l'Asgaard, et alla, avec tous ses diars ou prêtres de sacrifice et avec une foule de monde, occuper beaucoup de terres dans le pays des Saxons. Puis, ayant traversé la mer Baltique, il se transporta dans l'île de Fionie, à Odensée, qui, naturellement, a dû recevoir son nom de lui. Mais, ayant appris qu'il y avait des terres plus fertiles sur le lac Mælar en Suède, il alla s'y établir, y fonda un grand temple, et plaça ses prêtres dans les lieux d'alentour: Niord à Noatun, Freyr à Upsal, Heimdalr à Himin-

biorg, Thor à Thrudvang, et Balder à Breidablick. Il enseigna aux habitans du pays les sciences et les arts, dans lesquels ils excellait lui-même. Il savait changer de forme, et se métamorphoser en oiseau, en poisson ou en serpent; il apaisait la mer, et dirigeait les vents à son gré. Dans les combats, il aveuglait ses ennemis, et ôtait tout danger à leurs armes. Il ne parlait qu'en vers, et, à son exemple, les prêtres enseignèrent l'art métrique aux habitans. Il évoquait les morts. Deux corbeaux qu'il envoyait dans tous les pays, l'instruisaient de ce qui se passait ailleurs. Il consultait fréquemment aussi la tête de Mimer sur les événemens d'autres pays. Il savait, lui-même, prédire les événemens, ôter et donner l'esprit; par des chants magiques, il ouvrait la terre, en tirait les trésors cachés, et enlevait la puissance aux êtres souterrains. Ce fut à ses prêtres qu'il enseigna, d'abord, la plupart de ses arts magiques; aussi approchèrent-ils de lui en sagesse. On le révéra comme un dieu, ainsi

que ses prêtres, et on leur offrit des sacrifices.

Ce fut Odin qui ordonna aux hommes du Nord de brûler les morts et de déposer leurs cendres dans la terre, ou de les jeter dans la mer. Il voulut qu'on élevât des monumens en grosses pierres aux hommes distingués. Il enseigna que tout ce qui serait déposé avec les morts sur le bûcher ou dans la terre, leur servirait dans le Valhalla. Il ordonna des sacrifices annuels ; savoir : au commencement de l'hiver, pour obtenir une année heureuse ; au milieu de l'hiver, pour une bonne récolte, et vers l'été, pour avoir la victoire dans la guerre. Voyant la mort approcher, Odin se fit ouvrir la chair à l'aide d'une pointe de lance ; et s'appropria, par cette cérémonie magique, tous les hommes qui périraient par les armes. Il mourut en disant qu'il allait au Godheim, et qu'il y recevrait ses amis. Les Suédois, ajoute l'Ynglinga-saga, crurent dès-lors qu'il était retourné à l'ancien Asgaard, et qu'il y vivrait éternellement. Ils se persuadèrent de la qualité divine

d'Odin, et l'invoquèrent comme un dieu. Souvent il leur sembla qu'il se révélait à eux, surtout quand ils étaient menacés de guerres violentes. On estimait heureux ceux qui triomphaient et ceux qui périssaient dans le combat; les uns, parce qu'Odin les favorisait; les autres, parce qu'il les appelait auprès de lui.

Voilà les idées qui étaient accréditées en Islande, au sujet des dieux du paganisme, à l'époque où le christianisme s'y était introduit. En Danemark, on envisageait d'une manière semblable ce qui avait été l'objet du culte des Scandinaves. Nous en avons la preuve dans l'histoire de ce royaume, par Saxo le grammairien. Cet historien chrétien et prêtre parle d'un *certain Odin*, qui demeurait à Upsal, et qui avait, dans toute l'Europe, le faux nom d'un dieu. Thor était son fils, et, à cause de ses artifices magiques, il était vénéré aussi comme un dieu par les hommes simples. On adorait encore Frey, qui avait introduit les sacrifices

humains. Odin perd son fils Balder; des devins finois lui prédisent que, s'il peut épouser Kinda, princesse de Græcaland ou Russie, et avoir un fils d'elle, ce fils vengera la mort de Balder. En conséquence, Odin demande et obtient la main de la princesse, et a d'elle un fils, nommé Boë. Saxo transplante à Byzance le siége des dieux, que l'Ynglinga-saga recule dans l'Asie.

Ainsi, à cette époque, on cherchait un terrain historique pour y asseoir les mythes et les personnages qui avaient été des objets de vénération pour les Scandinaves. On humanisait alors, pour ainsi dire, les dieux, afin de leur ôter leur ancien crédit. Cependant, on n'osait encore les présenter comme de simples humains. On leur laissait la qualité de magiciens; on les supposait instruits dans des sciences occultes, et on les douait de qualités surnaturelles. Sans cela, peut-être, leurs suppositions eussent été rejetées par le peuple. Devenu chrétien, on n'osait plus croire en Odin le dieu, puisque le christianisme n'admettait qu'un seul dieu;

mais on ne manquait pas aux principes religieux en croyant en Odin le magicien, puisque la magie était une œuvre du démon; ainsi, on discréditait tout l'Asgaard comme un enchantement diabolique.

[redacted]

CHAPITRE II.

L'Edda.

En abordant l'ancienne littérature islandaise, nous sommes amenés à nous occuper d'abord de deux recueils qui n'ont pas de pareils chez d'autres peuples, et que l'on respecte comme des monumens précieux de la mythologie et de la poésie des anciens Scandinaves.

Le système mythologique que nous venons d'exposer est consigné en grande partie dans ces recueils, et, de plus, on y trouve déployées la richesse et l'originalité de l'imagination de ce peuple qui, séparé du reste du monde par les

rochers et par les mers, se livrait aux inspirations spontanées de son esprit, sans se modeler sur aucun autre peuple.

Edda est un mot islandais signifiant « aïeule. » Pourquoi ce nom familier a-t-il été donné à un recueil de traditions antiques ? on ne sait. Peut-être parce qu'il raconte ces traditions comme une grand'mère transmet à ses petits-neveux les souvenirs de son jeune âge. Au reste, le peuple du Nord donnait aux recueils écrits des noms familiers, comme les orientaux donnent encore aux livres des titres qui n'y ont guère de rapport. Un recueil de vieilles lois fut connu dans le Nord sous le nom de *graagaas*, oie grise ; c'était bien pis qu'appeler grand'mère un dépôt de mythes anciens. D'autres croient que le mot *Edda* n'est que celui d'*Odda*, sagesse.

L'Edda est double, ou plutôt deux recueils, dont l'un est plus ancien que l'autre, portent ce nom. Le plus ancien, et on peut ajouter le plus précieux, nous a conservé de vieux

chants mythologiques, quelquefois par fragmens liés à l'aide de transitions en prose.

Quel est l'âge de ces poésies, qui ne se rattachent à rien d'historique? Cette question est enveloppée d'autant d'obscurité que celle qui concerne l'époque où ont été composés les chants ossianiques. Il faut supposer, d'ailleurs, que les chants de l'Edda sont le fruit des efforts poétiques de plusieurs générations. Le langage en est vieux, la composition et la forme sont d'une rudesse et d'une simplicité qui indiquent des âges peu civilisés.

Quelques personnes, appliquant une critique sévère à ces poésies originales, ont voulu les attribuer à celui qui les a recueillies, et qui vivait, comme nous dirons tout à l'heure, au onzième siècle.

C'est ainsi que l'on a attribué les chants ossianiques à Macpherson qui les a traduits ou imités. Des sceptiques ont même soupçonné les moines islandais du onzième siècle d'avoir forgé les poésies mythologiques de l'Edda. Ce-

pendant, il suffit de les examiner attentivement, pour en reconnaître l'antiquité. Peut-être plusieurs siècles en avaient-ils fait leurs délices, avant qu'on les recueillît. Peut-être les générations, en se succédant, avaient-elles modifié, selon le changement de goût et d'idées, les poésies de leurs ancêtres. Il suffirait, d'ailleurs, de la considération que plusieurs de ces poésies se présentent sous la forme de fragmens, et qu'il a fallu les unir par des explications en prose, pour nous convaincre que ces chants rompus sont bien vieux, sans qu'il soit possible toutefois d'en déterminer la date précise. On croit que plusieurs chants de l'Edda remontent, quant à l'invention au moins, au quatrième ou cinquième siècle de notre ère, mais qu'ils ont reçu plus tard la forme sous laquelle on les a conservés. D'autres peuvent avoir quelques siècles de moins. La différence des âges s'aperçoit à celle des poésies. Les unes présentent crûment, et en peu de mots, les actions, tandis que d'autres s'arrêtent à peindre les situa-

[redacted]

tions, à faire ressortir les sentimens des personnages. Dans les unes, on voit des ébauches grossières; dans les autres on reconnaît les progrès de l'art.

Quelques savans du Nord présument que les Scandinaves ont apporté de l'Asie le fond de plusieurs de leurs mythes; mais c'est une simple conjecture, fondée sur d'autres hypothèses.

[Ce fut vers la fin du onzième siècle, qu'un savant Islandais, Sæmund, entreprit de recueillir et de mettre par écrit les poésies qui, jusque-là, ne s'étaient conservées probablement que par la tradition orale, et n'existaient guère, par conséquent, que dans la mémoire des gens du pays. Alors, la religion chrétienne venait de pénétrer dans cette partie du nord de l'Europe. Un zèle mal entendu fit craindre au clergé que les doctrines de l'ancienne religion, contenues dans ces chants nationaux et rendues faciles à méditer, ne devinssent un obstacle à la propagation du christianisme, en réveillant, chez les Scandinaves, l'amour d'un culte à peine

oublié. Les manuscrits du nouveau recueil furent donc recherchés avec soin, cachés avec précaution, avidement soustraits à tous les regards, et plusieurs siècles s'écoulèrent avant qu'ils sortissent des armoires ténébreuses qui leur avaient servi de tombeau. Plus éclairé que ses prédécesseurs, n'ayant pas, non plus, d'impressions récentes à combattre, l'évêque Brynjolf Suendson exhuma la précieuse collection en Islande et l'envoya en Danemark; l'Edda parut. Mais, oubliée depuis le onzième siècle, méconnaissable pour la génération du dix-septième, la noble vieille n'inspira d'abord qu'éloignement et dégoût. La bizarrerie de ses formes, l'obscurité de son langage, tout concourait, dans les premiers temps, à faire considérer ce recueil comme un amas d'inepties ridicules, sorties pêle-mêle d'une imagination en délire. Bientôt, cependant, quelques hommes, moins préoccupés ou plus habiles, comprirent que l'Edda pouvait être considérée comme la sibylle antique, dépositaire des secrets de la

[redacted]

philosophie du Nord. Ils aperçurent, à travers l'épais brouillard qui l'environnait, les élémens de la mythologie des Scandinaves, des matériaux pour leur histoire, des documens pour celle de leur législation et de leur morale. Ils firent assez facilement partager à leurs compatriotes la conviction qu'ils avaient acquise. De savans commentaires mirent les étrangers à portée d'étudier et de comprendre ces poésies mystérieuses; et l'Edda est aujourd'hui l'objet de recherches d'autant plus empressées, qu'elle fut plus long-temps méconnue, plus long-temps condamnée à l'oubli.

Il ne faut pas croire, toutefois, que nous possédions la collection entière de ces poèmes, et l'absence de ceux qui n'ont pu être sauvés, contribue probablement à l'impénétrable obscurité qui enveloppe encore certains passages de ceux qui nous restent. Des trente-huit poèmes dont se compose l'Edda de Sæmund, le plus ancien peut-être est le *Volo-Spa,* ou Voluspa[1], « *Chant*

---

[1] On trouvera une traduction du *Voluspa* à la fin de cette introduction.

de la prophétesse »[1]. Chez les Scandinaves, comme dans toute la Germanie, il y avait des femmes qui prédisaient le sort des nouveau-nés, qui le réglaient même au besoin. Elles répondaient aussi aux questions qu'on leur adressait sur les destinées d'un peuple ou d'une contrée; et les chefs du pays les consultaient avec respect, certains, ou du moins persuadés du succès, en obéissant à leurs oracles. Ces prophétesses ressemblent beaucoup aux fées, qui jouent un si grand rôle dans nos romans de chevalerie. Une relation, tirée de la Saga d'Eirik-le-Roux « *Eirik-Raudas-Saga* »[1], donnera une idée du cérémonial usité en pareille circonstance. Je ne suis, ici, que traducteur.

Une femme, en Norwége, nommée Thorbierge, avait neuf sœurs; elle leur survécut à toutes. Cette femme était prophétesse; on l'appelait la petite Vala. Tous les hivers, Thioberge

---

[1] *Voyez*, dans le troisième volume de l'*Edda* de Sæmund, l'analyse de cet épisode. Comparez *De Erico Rufo Grœnlandiæ seculo X*^me^ *inventore*, dans le tome II de *Thorlacii Opusc. academ.*, p. 119 et suiv.

[redacted]

était invitée à des festins par ceux qui voulaient connaître leur sort à venir. Or, le prince Thorkill, désirant connaître quand finirait la disette qui affligeait la contrée, fit prier Thorbierge de se présenter chez lui. Un grand appareil avait été déployé pour la recevoir, selon la coutume à l'égard d'un hôte de cette importance. Sur une estrade élevée était disposé le siége de la prophétesse, garni d'un coussin rempli de duvet de coq. Vers le soir, elle arriva accompagnée du messager d'honneur envoyé à sa rencontre.

Elle était vêtue d'une tunique bleue, ornée de petites pierres sur toute la hauteur. Un collier de globules de verre entourait son cou; un bandeau de peau de brebis noire, doublé de peau de chat blanc, contenait ses cheveux. A l'extrémité de sa baguette, entourée d'oripeaux, brillait un globule enrichi de pierres précieuses. Sa ceinture soutenait une vaste gibecière, où elle conservait ses instrumens de magie. Sa chaussure, de peau de veau non tannée, était attachée par d'épaisses et longues courroies,

fixées elles-mêmes par des boutons d'acier. Elle portait des gants noirs en dehors, blancs au dedans, faits avec de la peau de chat non tannée.

A son entrée, elle fut respectueusement saluée par les assistans, qui croyaient, en cela, remplir un devoir sacré. Selon que chacun lui plaisait, elle rendait le salut. Après avoir baisé la main droite de la sibylle, Thorkill la conduisit au siége préparé pour elle, la priant de favoriser d'un regard sa demeure et ceux qu'il y avait rassemblés; mais elle se montra fort avare de paroles à l'égard des assistans. La table étant dressée, on plaça devant la prophétesse un potage au lait de chèvre, et un ragoût composé du cœur des animaux qui figuraient en grand nombre au service. Sa cuiller était de métal brillant, et son couteau, à manche de dent de baleine, orné de deux anneaux d'acier, affectait, par la lame, la forme d'un poisson [1].]

Après le repas, Thorkill approche de Thor-

[1] Ce fragment appartient à M. Licquet.

[redacted]

bierge, et lui demande ce qu'elle pense de cette demeure et des hommes qui y sont rassemblés, et si bientôt elle pourra répondre aux diverses questions qui lui ont été adressées, soit par lui, soit par d'autres.

Elle refusa de le dire avant le lendemain. Quand le jour suivant eut paru, elle prépara tout ce qu'il fallait pour l'enchantement. Elle demanda qu'on lui amenât des femmes sachant le chant destiné à ce sortilége, et appelé *Vardlokur*. On n'en connaissait pas; mais on alla chercher dans le village. Quand on fut venu chez une femme nommée Gudride, elle dit : « Je ne suis ni une Vala, ni une prophétesse; cependant ma nourrice Halldisa, en Islande, m'a appris le chant de Vardlokur. — Eh bien, répondit Thorkill, vous savez donc plus que nous n'avions cru. — Mais, répliqua Gudride, ce chant et ces cérémonies sont telles, que moi, chrétienne, je dois avoir horreur de les pratiquer. » Thorbierge lui répondit : « Vous pouvez nous secourir, en cette affaire, sans

préjudice pour votre religion ; c'est Thorkill qui est obligé de fournir tout ce qu'il faut pour cette cérémonie. » Celui-ci supplia Gudride de se prêter à leur demande. Elle répondit, enfin, qu'elle satisferait à ce vœu. Alors, les femmes se rangèrent autour de Thorbierge, qui était assise sur une estrade élevée, et Gudride chanta le chant magique d'une voix haute et sonore; aussi les assistans avouèrent n'avoir jamais entendu un chant plus agréable. La Vala en fut charmée aussi, la remercia, et lui dit : « J'avais appris beaucoup de choses concernant les maladies et la disette; mais, actuellement, bien des renseignemens qui m'étaient restés cachés, ainsi qu'à d'autres, me sont révélés : je sais que cette famine ne durera pas long-temps. Au printemps, l'abondance renaîtra; les maladies qui ont affligé ce pays depuis quelque temps, disparaîtront également. Quant à toi, Gudride, je récompenserai le service que tu nous as rendu ; tes destinées me sont bien connues ; elles sont plus importantes qu'on ne l'aurait présumé.

[redacted]

Tu épouseras un homme d'un grand renom, ici, en Groenland[1]; mais tu ne jouiras pas longtemps de ce mariage, car tes destinées te ramèneront en Islande, où tu seras mère d'une postérité nombreuse et honorable, que couvrira un grand éclat. Adieu, ma fille, sois heureuse ! »

Ainsi parla Thorbierge; chacun l'appela alors à son tour, pour qu'elle lui révélât ce qu'il désirait apprendre; elle satisfit à ces demandes, et révéla à chacun ce qu'il voulait savoir. Appelée ensuite à une autre habitation, elle partit.

A l'approche du printemps, les temps s'améliorèrent, comme la Vala l'avait prédit.

On croit que les anciens Scandinaves appelaient les Valas, du moins les plus renommées, aux assemblées publiques et aux fêtes nationales, surtout à celles que l'on célébrait au solstice d'été, et que l'on appelait *Midsumarsblot*[2]. On

[1] Le Groenland était un district de la Norwége.

[2] *Edda* de Sæmund, t. III, préface du *Voluspa*.

donnait de grands repas, on allumait des feux de joie, on faisait des sacrifices, et probablement les Valas étaient invitées alors à prédire si l'année serait heureuse. On pense que le *Voluspa* est une des improvisations ou prédictions demandées dans la solennité du solstice d'été, par les Scandinaves assemblés. Le début par lequel la Vala sollicite un silence général, semblerait faire croire, en effet, que ses vers s'adressent à une assemblée nombreuse. Les éditeurs de l'Edda croient reconnaître, dans le Voluspa, des allusions aux révolutions solaires, ce qui adapterait encore mieux ce chant à une solennité où l'on célébrait Balder, symbole, à ce que l'on croit, de la révolution de l'année, ou de la succession de l'été et de l'hiver.

On peut dire, au reste, qu'aucun chant des Islandais ne nous donne autant de notions sur leur cosmogonie et leur théogonie.

L'Edda renferme plusieurs chants semblables; tel est le *Vafthrudnis-mal*, ou récit du fort

[redacted]

Tisserand. C'est un dialogue entre le jætte ou géant Vafthrudner, c'est-à-dire le fort Tisserand, et Odin, qui se présente chez lui sous le nom de Gaugradr, ou le Marcheur, pour mettre à l'épreuve la sagesse vantée de cet homme.

Il réclame son hospitalité, comme un voyageur affamé. — « Pourquoi rester sur le seuil ? lui demande le géant. Viens, assieds-toi sous ce toit, et nous verrons bientôt lequel de nous deux est le plus sage, l'hôte ou le vieux parleur. » Odin entre, et répond à plusieurs questions que lui adresse le géant, sur les noms des chevaux qui traînent le char du Jour et de la Nuit, sur ceux des astres. Vafthrudner, voyant qu'il a affaire à un étranger bien instruit, entre en lutte avec lui, sous la condition que le vainqueur pourra disposer de la vie du vaincu. Odin propose, à son tour, des questions. Il interroge le géant sur la création, sur la cause des saisons, sur l'occupation des heureux dans le Valhalla, sur la fin de l'univers. Le prétendu

voyageur demande, enfin, quels mots Odin a dit à l'oreille de Balder son fils, quand celui-ci a été mis sur le bûcher funéraire. A cette question, Vafthrudner reconnaît le dieu. « Aucun mortel, s'écrie-t-il, ne peut savoir ce que tu as dit à l'oreille de ton fils, au commencement des siècles. Je lis mon destin tracé en caractères runiques, et décrété par le ciel, pour avoir osé entrer en lutte contre le sage Odin. »

L'*Alvis-mal* est encore un chant du même genre. Alvis ou Allvise, nain savant à qui le dieu Thor a promis sa fille, vient le soir réclamer sa future. Le dieu rusé entre en conversation avec lui, sur les pays ou les mondes qu'il a visités. Il lui expose des doutes, et lui fait des questions sur les noms des dieux, des fées, des géans, des nains. La nuit se passe, et quand l'aurore commence à poindre, le nain, ennemi du jour, est obligé de songer à sa retraite, sans avoir pu atteindre le but de sa visite.

Il en est de même du *Hyndlu-ljœd*, ou chant

de Hyndla, qu'on nomme aussi le petit Voluspa. En se rendant aveç la déesse Freya au Valhalla, Hyndla enseigne à sa compagne et à son élève Ottar, la généalogie des héros mythiques, mais d'une manière peu intelligible pour nous.

Un dialogue plus obscur encore, et par conséquent moins propre à nous donner des notions précises sur la mythologie scandinave, est celui de *Fiœlsvinns-mal,* entre le héros Svipdag et Fiœlsvinn, gardien du château fort habité par Menglade, amante du héros. Là, il s'agit également des personnages célébrés par la religion des Scandinaves.

D'autres chants de l'Edda mettent sous nos yeux des épisodes détachés de l'histoire mythologique, des métamorphoses, des aventures de dieux. C'est ainsi que le *Grimnis-mal* raconte la suite d'une gageure entre Odin et sa femme Frigga. Le dieu vante le bonheur et la vertu de son protégé, le roi Geirrod. Frigga l'accuse d'avarice et de sentimens inhospitaliers. Odin veut le mettre à l'épreuve; mais Frigga fait

avertir le roi, en secret, qu'il passera chez lui un magicien avec le dessein de l'empoisonner. Quand Odin arrive sous le nom de Grimner, le roi le prend pour le magicien, le place entre deux feux, et le laisse, pendant huit jours, exposé à la chaleur et à une soif ardente. Agnar, jeune fils du roi, prend enfin pitié de lui, et étanche sa soif. Odin lui prédit son règne prochain sur les Goths, et lui révèle en vers obscurs les mystères du séjour des dieux. Il se fait connaître enfin. Geirrod veut accourir vers lui pour le délivrer, mais il tombe sur la pointe de son épée et expire. Odin disparaît dans les airs, et Agnar devient roi, comme le dieu le lui avait prédit.

Un autre épisode mythologique fait le sujet du *Vegtams-quida*. Balder, le favori des dieux, a eu de mauvais songes qu'il raconte aux dieux, et qui les inquiètent. Ils consultent les jættes ou géans, pour savoir quel sera le sort de Balder ; ceux-ci prédisent qu'il aura une mort sinistre. Les Ases, alarmés, engagent tous les

[redacted]

êtres de la nature à ne faire aucun mal à leur bien-aimé..

Odin, voulant mieux connaître l'avenir, prend son cheval Sleipner, descend à l'enfer d'Héla et s'y présente sous le nom de Vegtam. En arrivant, il pratique les cérémonies ordinaires pour évoquer la déesse, qui est représentée ici comme une Vala. Il récite des vers funèbres, en se tournant vers le Nord; il trace des caractères magiques, et débite les sentences prescrites. Après cet exorde historique, dans lequel on trouve une description assez poétique, quoique très brève, de la descente d'Odin, le *Vegtams-quida* donne les chants alternans de la Vala et du dieu. La magicienne demande qui l'évoque des ombres de la mort. Vegtam lui dit qu'il veut savoir comment périra Balder. La Vala réplique qu'il périra de la main de son frère Haudur ; elle demande ensuite à garder le silence, et à rentrer dans les ombres ; mais Vegtam lui adresse d'autres questions auxquelles elle répond sur

le ton des oracles. Reconnaissant enfin Odin, elle le prie de ne plus la troubler jusqu'à ce que Loke soit libre, et que les ténèbres mettent fin au règne des dieux.

Ce chant est poétique, et ici la concision est à sa place. On pourra trouver singulier que le dieu soit obligé de consulter une Vala pour avoir connaissance du sort d'un habitant du séjour céleste, et que Balder soit mortel; mais de pareilles contradictions se trouvent dans toutes les mythologies.

L'*Hymis-quida* chante la descente de Thor et de Tyr à la demeure du dieu marin Ægir, qui donne un banquet aux dieux. Afin de se procurer la chaudière nécessaire pour brasser la bière qui doit servir au festin, Thor se rend chez le jætte Hymer, et a un colloque avec lui. Dans un autre chant appelé *Ægisdrecka*, qui fait suite au précédent, on trouve le récit du banquet, ou plutôt l'entretien des dieux pendant le repas. Cet entretien paraît avoir été fait tout exprès pour mettre en évidence la

[redacted]

méchanceté de Loke. En effet, provoqué par les autres dieux, Loke débite une suite de propos satiriques. Chaque dieu et chaque déesse essayant à son tour de le faire taire, reçoit de lui des invectives. Il reproche à Iduna d'aimer les hommes; à Géfiona, d'avoir cédé à l'appât d'un collier présenté par un beau jeune homme; à Odin, de n'accorder jamais la victoire qu'aux lâches; à Frigga, d'avoir accordé ses faveurs à Vé et à Vile; à Freya, de mêler des poisons. Thor, enfin, se fâche et le menace de son marteau. Alors Loke continue ainsi : « J'ai chanté devant les Ases, j'ai chanté devant leurs fils ce que mon esprit m'a inspiré. Je ne cède qu'à toi seul, et je sors, car je sais que tu es prêt à combattre. »

Il sort, en effet, en prédisant à Ægir que ce sera le dernier banquet qu'il donnera, puisque la flamme dévorera tout son avoir. Un supplément en prose raconte ce qu'on a vu plus haut, savoir que Loke se changea en saumon, que les dieux le pêchèrent et le tinrent enchaîné jusqu'à la fin du monde.

Ce chant est, sans contredit, le plus gai des poëmes eddiques : il y a quelque chose de plaisant à faire débiter, par le principe du mal, la chronique scandaleuse de l'Asgaard, pour prix des efforts que fait chaque dieu et chaque déesse de clore la bouche au dieu satirique. On dirait un cadre inventé par quelque chrétien, afin de persifler la mythologie scandinave.

Le chant de *Grou-galdr*[1] est précieux, comme monument des idées des Scandinaves sur les enchantemens. Ce poème n'est pas des plus anciens; du moins, il y est fait mention du christianisme, mais de manière à faire croire qu'alors la religion chrétienne n'avait pas encore détruit les rites payens. C'est par une évocation que commence ce chant magique : « Éveille-toi, Groa, éveille-toi, bonne femme! Étant à la porte de la mort, je t'évoque, puisque tu as ordonné à ton fils de venir à ta tombe. » Ainsi parle le fils. La mère demande ce qu'il

[1] *Edda* de Sæmund, t. II, p. 536.

[redacted]

lui veut, et pourquoi il rappelle de la poussière du sépulcre celle qui a quitté les demeures des hommes. Le fils, saisi de terreur, rappelle que sa mère lui a ordonné de se rendre sur la tombe maternelle, quand elle serait morte. La mère commence alors ses chants magiques. D'abord elle chante, ou plutôt elle annonce qu'elle chantera, pour obtenir que le fils puisse jeter derrière lui tout ce qu'il regardera comme pernicieux. Successivement, elle prononce des enchantemens, pour qu'il marche partout en sûreté, pour que les fleuves débordés ne puissent l'engloutir, pour que son courage ne lui faille jamais contre ses ennemis, pour que les liens ne puissent l'enchaîner, pour que les élémens ne puissent se conjurer contre lui, pour que le froid ne le glace jamais, pour que si la nuit le surprend en pleine campagne, une femme chrétienne morte ne puisse lui faire du mal, pour qu'il ne succombe pas dans une lutte de discours avec un éloquent géant. Elle termine ses enchantemens par cette exhortation : « Maintenant,

va, mon fils! puisses-tu ne jamais porter les pas vers ta perte! Puisse-t-il n'y avoir jamais d'obstacle à tes souhaits! Je t'ai chanté ces chants à l'entrée du rocher; emporte les paroles de ta mère, et conserve-les dans ton cœur! Tu auras assez de félicité dans le cours de ta vie, tant que ta mémoire retiendra mes paroles. »

Nous n'apprenons point le nom de ce fils. Peut-être le chant de la Vala n'est-il que l'épisode de la vie de quelque héros, chanté dans de plus longs poèmes.

Sous le nom de *Grotta-saungr*, ou chant du moulin, on possède un petit poème très vieux et très singulier, dans lequel figurent deux femmes de la race des géans, appelées Fenia et Menia, qui exercent les fonctions de Valkyries, en préparant les destinées des hommes; mais ce n'est point en filant, comme les Parques de la mythologie grecque, ni en tissant comme les Valkyries; c'est en faisant tourner les immenses meules d'un moulin qu'elles broient, en quelque sorte, les élémens de ce que les

[redacted]

hommes désirent, l'or, la paix, la félicité. Le chant du moulin est le seul qui nous conserve cette allégorie antique des Parques meûnières ou broyantes.

Le *Skirnis-för* nous représente un habitant des demeures célestes, Freyr, fils de Niordr, amoureux de Gerde, fille d'un Jætte ou habitant du Jotunheim, qu'il vient d'apercevoir en jetant, du haut du Lidskialf, où de la demeure d'Odin, un coup-d'œil sur la terre. Son amour est représenté comme une punition de la témérité qu'il a eue d'occuper le siége d'Odin. Il a un fidèle serviteur, Skirner, qui s'engage à demander Gerde en mariage pour lui; mais un feu éternel entoure le Jotunheim : pour y passer, il n'y a qu'un cheval céleste qui puisse réussir. Freyr confie son coursier à son fidèle messager d'amour. Celui-ci part, et a un entretien avec les géans, en arrivant au Jotunheim. Ce dialogue poétique occupe la plus grande partie du poème.

Dans le *Thryms-quida*, nous trouvons un récit du dieu Thor, à qui le roi Thrim a enlevé le

marteau, signe de sa puissance, comme la foudre l'était de celle de Jupiter. Thrim ne veut le rendre que si on lui donne Freya pour épouse. Les dieux proposent à celle-ci de feindre de se prêter à son désir, et de reprendre le marteau enlevé. Freya refuse avec colère. Thor prend alors la résolution de se présenter lui-même, sous la forme de Freya, chez le roi Thrim, de se faire passer pour la déesse, et de reprendre son marteau. Accompagné de Loke, le plus rusé des dieux, il se présente avec la parure de Freya, et, quoique Thrim soit étonné de la voracité de sa prétendue fiancée, il met le marteau de Thor sur ses genoux. Dès que Thor a repris son instrument redoutable, il assomme Thrim et les géans qui le servent.

Une autre classe de chants eddiques est celle qui a pour but un enseignement moral. Le *Havamal*[1] est surtout de ce nombre. Odin y enseigne, en sentences concises, les règles de

---

[1] *Edda* de Sæmund, t. III.

[redacted]

la sagesse et de la prudence, en y mêlant des idées mystiques[1]. *Havamal* signifie « discours élevé ou sublime. » Ce poème paraît être d'une haute antiquité ; mais il était probablement plus simple dans l'origine. On présume avec raison que, sous sa forme actuelle, il contient plusieurs chants qui d'abord n'en faisaient pas partie. Ainsi, les enseignemens adressés au jeune Lodfafner appartiennent probablement à un sage, autre que celui qui parle au nom d'Odin; et le chant runique qui termine le Havamal n'a plus rien de commun avec la morale. C'est un enseignement sur les vertus magiques et les mystères renfermés dans les runes qu'on représente comme une invention des dieux. Odin se vante de pouvoir, à l'aide de ces enchantemens, guérir les maladies, détruire les effets du poison, apaiser la tempête, arrêter les armes d'un ennemi, et même évoquer les morts.

On a comparé le Havamal, du moins la pre-

---

[1] *Voyez* le début du poème, à la suite de cette introduction.

mière partie, aux Règles d'or de Pythagore et aux Proverbes de Salomon. S'il n'enseigne pas une morale sublime, il contient, au moins, de bonnes règles de conduite et de prudence. Il recommande la ruse ; mais c'est presque une vertu chez des peuples barbares. Le Havamal concentre en ses strophes toute l'expérience des sages de la Scandinavie. Aussi, les auteurs modernes du Nord le citent-ils comme une preuve des mœurs civilisées de leurs ancêtres. « Un peuple chez lequel on enseignait de si bonne heure de pareils préceptes de morale pratique, disent-ils, ne devait-il pas être parvenu à un assez haut degré de civilisation, bien supérieur à celui où le place l'opinion générale des peuples du midi de l'Europe ? »

Un chant de morale bien moins ancien, et qu'on attribue à Sæmund même, rédacteur de l'Edda, est le *Solar-ljod*, ou chant du soleil. Ce serait donc un poëme eddique composé par un chrétien : toutefois, ce poëte est encore dominé par les idées payennes.

[redacted]

Le reste des chants de l'Edda consiste en récits d'aventures romanesques, dont quelques-unes sont empruntées à des romans populaires de l'Allemagne. On remarque, d'abord, le *Vœlundar-quida*, ou chant sur le merveilleux forgeron Vœlund, qui passa, dans tout le Nord, pour le plus habile artisan, et que vantent aussi les traditions allemandes, anglo-saxonnes, et même les romans poétiques français du treizième siècle[1]. Le chant de l'Edda est une sorte d'épopée sur ses exploits. C'est un morceau de poésie fort ancien, et empreint de la rudesse des premiers temps de la littérature scandinave. Vœlund y est présenté comme époux d'une Valkyrie, ou fille du Destin. Il est traité cruellement par un roi qui, pour s'emparer de son or, l'enlève et l'enferme dans une île, lui coupe les nerfs des pieds, et le force à travailler pour lui. Vœlund se venge, en tuant les deux fils

---

[1] Voyez *Véland le Forgeron : Dissertation sur cette tradition populaire*, etc.; par G. B. Depping et Francisque Michel. Paris, 1833, in-8°.

du roi, en façonnant leurs ossemens en vases pour la table du roi, et en violant la fille de son oppresseur ; ensuite il s'élève dans les airs et disparaît. Ce roman a été raconté, dans la suite, avec d'autres circonstances, dans une Saga prosaïque.

Plusieurs autres chants forment un cycle épique, dans lequel figurent Helge, roi de Danemark, Sigurd Fafnersbane, ou vainqueur de Fafner, Brunhilde, amante de ce héros redoutable, Gudrune, femme de Sigurd, Atle ou Attila, dont les romans épiques du moyen-âge ont fait, comme on sait, un héros impliqué dans les aventures des champions germaniques; enfin, les Niflungues, race héroïque dont les infortunes font le sujet d'un grand poème allemand.

Il y a des idées touchantes et un mouvement élégiaque dans les trois chants sur Gudrune. Dans le premier de ces chants, la veuve de Sigurd, tué par la trahison du frère de Gudrune, demeure immobile auprès du corps de son

[redacted]

mari et refuse d'écouter les consolations qu'on lui prodigue. En vain une autre veuve infortunée, Giaflunga, lui parle de la perte de cinq maris et de deux filles; en vain Herborge, reine de Hongrie, et veuve aussi, rappelle la mort de sept fils et de quatre frères; Gudrune, après avoir long-temps gardé le silence, ne pleure que lorsqu'on veut enlever le corps de Sigurd. A l'aspect de sa blessure, elle fond en larmes, et veut embrasser encore une fois son bien-aimé. Le troisième chant sur cette héroïne, passe pour une composition de Sæmund.

Un autre esprit règne dans le *Brynhildarquida* : c'est l'exaltation mystique qui anime ce chant. Brunhilde est une Valkyrie, ou fille du Destin; mais ayant, contre l'ordre d'Odin, accordé la victoire au héros qui devait succomber, il la relègue dans un château enchanté, lui envoie un sommeil léthargique, et veut qu'elle devienne la femme de celui qui rompra l'enchantement, en pénétrant dans le château entouré de feu, et en détachant l'armure de la

Valkyrie. Sigurd a ce bonheur, et Brunhilde, revenue à elle, révèle au héros la magie employée par Odin, et lui donne des avis de sagesse.

Quelques-uns de ces personnages étaient chantés dans les poésies populaires d'une partie de l'Europe, et les chants de l'Edda même ne paraissent guère être autre chose que des échantillons de cette poésie populaire. Le merveilleux y domine; les traces des idées mythologiques des Scandinaves s'y rencontrent fréquemment. Jusqu'aux temps modernes, elles ont fait les délices des peuples du Nord, moins sous leur forme ancienne que dans la prose ou la poésie dont les ont revêtues les auteurs modernes. L'héroïsme, mêlé au merveilleux de la fable et à la magie, plaît dans tous les temps et à tous les peuples, surtout à ceux qui se sont moins éloignés du goût des temps primitifs pour ce qui est simple, naïf et surprenant.

La seconde Edda, qu'on appelle aussi la Jeune, ou l'Edda de Snorro, a un autre carac-

[redacted]

tère. D'abord, elle est en prose, et a été rédigée, à ce que l'on croit, plus d'un siècle après la première, par Snorro, le même à qui l'on doit un recueil de sagas historiques. C'est encore l'évêque Brynjolf Svendson, conjointement avec Arngrim Johnsen, recteur en Islande, qui a le mérite d'avoir fait connaître ce second recueil des croyances religieuses et poétiques des Islandais. Cependant, le manuscrit qu'il avait découvert en Islande n'étant pas complet, il a fallu y suppléer par d'autres manuscrits. Dans sa forme actuelle, l'Edda prosaïque est du treizième siècle; mais il se peut que la composition en soit plus ancienne. Quelques savans du Nord pensent que Snorro en a rédigé une partie, et que le reste appartient aux temps antérieurs. Mallet, dans ses *Monumens de la Mythologie et de la Poésie des Celtes, et particulièrement des anciens Scandinaves*, a donné une traduction française de la partie mythologique, ce qui nous dispense d'insérer ici des échantillons de cette Edda.

Il faut distinguer, dans l'Edda prosaïque, deux parties diverses : les *Dœmi-sægur* et les *Kenningar*. Dans la première, on s'efforce de réduire en système les traditions mythologiques détachées des anciens Scandinaves, dont la plupart sont poétisées dans la vieille Edda. On y introduit, d'une part, le roi suédois Gylfe, qui se fait instruire par Odin dans la sagesse, ou plutôt dans la connaissance de la mythologie; et, de l'autre, le dieu Braga, qui enseigne la mythologie poétique au dieu marin Ægir. On a comparé ce travail à celui qu'Apollodore, Paléphate, Higin, et autres auteurs, ont fait sur la mythologie des Grecs et des Romains. L'autre partie, connue sous le nom des *Kenningar*, est un ouvrage didactique sur les paraphrases dont se servent les Scaldes pour désigner les dieux et les objets matériels. Quelque soit l'auteur de cet art poétique, il avait sous les yeux beaucoup d'anciens poèmes, et il en cite fréquemment des passages. C'est là que nous apprenons que, dans le langage des Scal-

des, le ciel était le crâne d'Ymer; le soleil qui, chez les peuples du Nord, est du genre féminin, figure comme la fille de Muadilfar, et comme la sœur de la lune. Ainsi que la poésie orientale, celle des Scandinaves aimait les images et les symboles. Aussi, Odin et l'Épée sont désignés de plus de cent manières différentes. Le langage symbolique était très riche et abondant, malgré la concision habituelle du langage islandais.

CHAPITRE III.

Sagas.

Le mot de *Saga* signifie « ce qui se dit, se raconte », et s'applique spécialement à un long récit. Dans le Nord, en Islande surtout, où l'on est éloigné du mouvement des grands états, et où le présent n'offre pas un aliment bien vif à la curiosité du peuple, on aime passionnément les souvenirs des temps passés, fussent-ils mêlés de beaucoup de fables. Peut-être même les aime-t-on précisément à cause de cette teinte fabuleuse. Ce goût était bien plus général encore dans le moyen-âge, avant que l'imprimerie fût inventée, et lorsqu'on avait moins de

[redacted]

distractions et de divertissemens qu'aujourd'hui. D'ailleurs, les veillées de l'hiver sont longues dans le Nord, et le froid contraint les habitans à se tenir près du feu. Entendre conter ou réciter est un amusement d'autant plus grand, qu'il n'exclut point les travaux manuels paisibles. Aussi apprécie-t-on beaucoup un bon conteur, et le savant, dans ce pays, est celui qui sait un grand nombre de traditions anciennes, et qui les expose avec intérêt. La langue islandaise a des constructions simples, des phrases courtes, un style sans art et sans ornement. Il était moins difficile de conter dans ce langage que dans une langue perfectionnée. Le ton de la conversation ordinaire suffisait pour cela, et, en dialoguant une partie du récit, on y donnait du mouvement, on réveillait l'attention de l'auditoire.

La vérité n'était pas la première condition de ce genre de composition ; cependant, on aimait à entendre les hauts faits des ancêtres et les événemens qui s'étaient passés sous les règnes des

rois qui avaient acquis un nom dans la mémoire du peuple. On devait avoir beaucoup d'indulgence pour les traditions des temps reculés, qu'on n'avait, d'ailleurs, aucun moyen de rectifier, et on devait garder quelque sévérité pour la narration des faits dont on avait été témoin, ou qui vivaient encore dans le souvenir de la génération présente.

Pour se mettre en possession des Sagas qui charmaient les auditeurs, on les transcrivait, peut-être long-temps après qu'elles avaient été composées. Quand on les fixait par écrit, elles avaient probablement subi bien des altérations, comme tout ce qui se conserve par la voie orale chez le peuple. Les noms se défigurent, les dates se confondent, les faits changent de circonstances ou se transposent d'un personnage à un autre. Dans les copies même qu'on en fait par écrit, ces altérations ont lieu, quoique moins fréquemment.

On possède, dans la littérature du Nord, plus d'une centaine de Sagas. Les unes ont un carac-

[redacted]

tère historique, et peuvent être regardées comme les chroniques du pays; tout n'y est pas vérité, mais, du moins, on a cherché à y exposer des événemens publics et réels. D'autres sont de purs romans, ou des exploits fabuleux de personnages qui ont existé, ou des événemens arrivés à des familles. Les Scandinaves sont plus riches en traditions écrites que beaucoup d'autres peuples. Aussi sommes-nous à même de juger parfaitement de leur génie littéraire, dans le temps où ils ne connaissaient guère la littérature des anciens ni celle de leurs contemporains, à moins que ce ne fussent quelques traditions des Allemands, qui leur étaient parvenues de bonne heure.

On a trouvé, de nos jours, quelque difficulté à séparer les Sagas vraies d'avec les Sagas fabuleuses; on a préféré les classer suivant les pays dont elles s'occupent. Car, quoique elles soient toutes composées en Islande, il y en a pourtant plusieurs dont les héros sont norwégiens, et agissent sur le continent de la Scandinavie. Si l'on n'avait

pas ces Sagas, on ne saurait que peu de chose de ce qui s'est passé dans le Nord de l'Europe, pendant les temps où il n'y avait pas encore de moines pour écrire leurs sèches annales. Celles que Snorro a recueillies, dans son grand ouvrage intitulé *Heimskringla*, tiennent lieu d'histoire.

Il faudrait plus d'espace que nous ne pouvons en réserver ici, pour parler en détail de tant de Sagas remarquables pour l'histoire des mœurs, des usages, des idées religieuses, du gouvernement et des arts dans le Nord, ou intéressantes par les aventures qu'elles retracent. Cependant, nous pouvons dire au moins quelques mots des principales compositions de ce genre.

De ce nombre est la *Frithiofs-saga*, dont le héros, Frithiof, paraît avoir réellement existé au sixième ou septième siècle. Ses aventures romanesques ont paru assez intéressantes aux poètes modernes, pour les engager à les revêtir d'une forme nouvelle. Une Saga non moins aventurière, est celle qui raconte les hauts

[redacted]

faits de Ragnar, surnommé Lodbrok, c'est-à-dire « à la culotte de peau velue », et ceux de ses fils. Il a existé un héros de ce nom, mais sûrement sa vie n'a pas ressemblé à ce roman; et il n'a probablement pas eu une mort aussi tragique que le héros de la Saga.

Ragnar-Lodbrok était, suivant la tradition, un roi de Danemark qui s'était rendu redoutable par ses expéditions maritimes dans la mer Baltique, sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse, de Flandre, etc. Dans une de ces expéditions, étant arrivé en Gothie, il vit un château dans lequel était enfermée une belle princesse; mais ce château était gardé par un gros serpent que personne n'osait attaquer, quelque envie qu'on eût d'aborder la princesse, nommée Thora, que son père, le prince Herrœd, promettait à quiconque la délivrerait. Ragnar eut le courage de tenter l'aventure. Malgré la peur de ses compagnons, il attaqua hardiment l'animal monstrueux et le vainquit. Son vêtement velu le préserva, à ce qu'il paraît, des mor-

sures et du venin. Il se fraya, par sa victoire, l'entrée du château, et épousa la belle Thora. Il eut avec elle deux fils; mais son bonheur ne dura pas long-temps : Thora lui fut enlevée par une mort prématurée. Plein de désespoir d'avoir perdu celle qu'il chérissait, Ragnar se jeta de nouveau dans les hasards des combats et des courses maritimes, et montra plus d'audace que jamais.

La fille d'un roi de Suède, nommée Ingeburge, conçut de l'amour pour lui ; mais Ragnar la dédaigna. Dans une de ses excursions aventureuses, ce héros farouche débarqua auprès d'un promontoire, en Norwége. Il y vit une jeune fille d'une beauté admirable qui gardait des chèvres. Elle se nommait Krake, mot qui signifie « pie ». Devenu tout-à-coup éperdûment amoureux, Ragnar oublia Thora; oubliant aussi que Krake n'était qu'une chevrière, il l'emmena en Danemark, et la prit pour femme.

La princesse suédoise, irritée de se voir

[redacted]

dédaignée pour une paysanne, suscita des guerres à Ragnar ; mais son courage et celui de ses fils le tirèrent de tous les périls. Il revint victorieux dans ses foyers, et son bonheur devint encore plus parfait, quand Krake lui révéla son illustre origine, qu'elle avait cachée auparavant sous l'extérieur d'une gardienne de chèvres. Elle s'appelait Aslœg, ou « lumière des Ases », et descendait de Brunhilde et de Sigurd, vainqueur de Fáfner, célèbres tous deux par les chants de l'Edda et par les Sagas en prose.

De ce second mariage Ragnar eut encore cinq fils, dont l'un fut le fameux Biœrn, Côte-de-Fer, que célèbrent aussi les annales des Francs.

Ragnar chercha de nouveaux combats et une nouvelle gloire. Il voulut conquérir l'Angleterre. En vain Aslœg fit des efforts pour le détourner de ce projet : le héros ne vit que le trône d'Angleterre. Sa femme lui donna un vêtement enchanté, qui devait le préserver des dangers. Ragnar partit avec ses deux vais-

seaux. Mais, ayant fait naufrage, il gagna la côte avec une poignée d'hommes. Il n'en voulut pas moins s'attaquer au roi de Northumberland, nommé Ella. Bientôt il eut lieu de s'en repentir. Ella fit marcher ses troupes contre lui. Ragnar tomba en leur pouvoir, et, dépouillé de son vêtement enchanté, le téméraire, qui cacha soigneusement son nom, fut jeté dans le fond d'une tour remplie de serpens et de vipères, qui le mirent à mort au milieu d'affreux tourmens. C'est dans ce supplice qu'il chanta, dit-on, ces strophes belliqueuses dont il sera parlé à l'occasion des poésies scandinaves. Ses fils vinrent, dans la suite, venger sa mort, et firent subir à Ella un supplice affreux.

Rolf-Krake est encore un des héros qui paraissent avoir acquis, de bonne heure, une réputation populaire dans le Nord, et la Saga qui lui est consacrée, quoique elle ne soit que du quatorzième siècle, paraît être fondée sur des chants anciens.

Dans la *Volsunga-saga*, c'est une race entière,

[redacted]

celle des Volsungues, qui passe sous les yeux du lecteur, ainsi que les exploits du fameux Sigurd, connu, dans les romans allemands du moyen-âge, sous le nom de Sigfried-le-Cornu; la mort d'Atle ou Attila; enfin, les derniers de la race de Guikungues, figurent également dans cette Saga romanesque.

La *Hervarar-saga* raconte les aventures de Hervar, fille d'Angantyr, et contient des épisodes intéressans. On la croit composée dans des temps peu anciens, d'après des chants et des traditions beaucoup plus vieilles. Dans sa forme actuelle, cette Saga ne date peut-être que du quatorzième siècle; mais le fond peut bien avoir quelques siècles de plus.

Dans la *Nials-saga*, nous trouvons les aventures de deux amis, Gunnar et Nial, et de leurs enfans; les mœurs des temps anciens y sont bien peintes, et le style passe pour très pur. Aussi P.-E. Muller[1] en attribue-t-il la rédaction à Sæmund même.

---

[1] Voyez la *Bibliothèque des Sagas*, publiée par cet auteur.

Un autre héros, le scalde Eigil, second Ulysse, qui parcourt les pays du Nord, est le sujet de la Saga qui, d'après lui, s'appelle *Eigils-saga*, et qui mérite d'être remarquée, par les traits de mœurs qu'on y trouve. Eigil porte plainte au roi contre son beau-frère Bergaumund, qui retient l'héritage paternel de sa femme. En conséquence, trois districts envoient chacun douze jurés ou juges, à un *thing* ou assemblée judiciaire, pour prononcer dans cette cause. Au milieu d'une vaste plaine, on trace un grand cercle, pour l'enceinte du tribunal, et on le marque par des branches de noisetier, unies par des cordons qui sont réputés sacrés. Les deux parties se rendent, avec une suite nombreuse, au lieu où doit se prononcer le jugement, et les deux plaideurs entrent dans l'enceinte où sont assis les trente-six jurés. Bergaumund, accusé de retenir l'héritage de sa sœur, se défend, en disant que la femme d'Eigil est fille d'une esclave, et, par conséquent, née hors du mariage légitime et non apte à héri-

[redacted]

ter de son père. Cependant Arinbiœrn, qui avait accompagné le Scalde au *thing*, produit douze témoins, pour prouver que la femme d'Eigil est d'une naissance légitime.

Après les plaidoiries et les interrogatoires, les jurés s'apprêtent à prononcer le jugement, lorsque la reine Gunhilde, prévoyant que son protégé Bergaumund perdra le procès, fait couper les cordons de l'enceinte, et force les jurés à lever la séance. Eigil propose alors à son adversaire le *holm-gang*, ou le duel dans une petite île solitaire. Le roi Eric se fâche de la persévérance d'Eigil à réclamer son droit. Ses gens n'ont pas d'armes, parce qu'au thing on ne se présente pas armé. Il n'en fait pas moins poursuivre Eigil. Celui-ci se sauve dans un bateau, en tuant un des gens du roi. Il est proscrit et obligé d'errer à l'aventure, dans une barque montée par trente hommes. Il aborde en secret sur les côtes de Norwége, surprend son ennemi Bergaumund, le tue, ainsi que le jeune fils du roi, pour se venger de sa proscription.

Avant de se rembarquer, il dresse une tête de cheval sur une perche, et maudit le roi Eric et la reine Gunhilde; puis, tournant la tête de cheval vers la Norwége, il maudit également les habitans, et forme le vœu qu'ils soient tous errans et fugitifs, jusqu'à ce qu'ils aient chassé la famille royale.

Il fixe la tête de cheval, avec la perche, dans la fente d'un rocher, et se rend ensuite en Islande; au bout d'un an, ennuyé de cette vie paisible, il veut se transporter en Angleterre auprès du roi Adelstan; mais, faisant naufrage, il est jeté à la côte septentrionale de cette île. Là, il apprend que son ennemi, le roi Eric, ayant été chassé de la Norwége, a été investi par le roi d'Angleterre du Northumberland, et qu'il réside dans le voisinage. Las d'errer de pays en pays, il va trouver Eric, se jette à ses pieds, et demande à se réconcilier avec lui.

Mais Eric lui déclare que la reine veut absolument sa mort. Le supplice est différé seule-

[redacted]

ment jusqu'au lendemain. On conseille à Eigil de chercher à fléchir le roi par un chant, puisqu'il est Scalde. Eigil compose, en effet, une suite de vers à la louange du roi, et les récite le lendemain devant le prince. Ce chant a pour titre *Hæfud-lausn*, ou « le rachat de la tête ». Cependant sa vie n'aurait peut-être pas été sauvée, si son fidèle ami Arinbiœrn, qui avait suivi Eric en Angleterre, n'avait pris chaudement son parti : l'exilé obtint enfin la permission de partir sain et sauf.

Le Scalde retourna donc dans sa patrie. De nouvelles infortunes l'y poursuivirent: à peine de retour dans ses foyers, il perdit successivement ses deux fils. L'aîné fit naufrage sur la côte, auprès de la terre d'Eigil. Celui-ci trouva le corps de son bien-aimé, que les flots avaient jeté sur la plage. Il ouvrit la tombe de son père Skalagrim, et y déposa son fils Baudvar. Puis, étant rentré chez lui, il résolut de mourir, ne pouvant plus supporter les ennuis de la vie. Il s'enferma, passa trois jours et trois nuits sans

boire et sans manger, et, quoique sa fille vînt s'enfermer avec lui, il n'en résolut pas moins de mourir. Cependant sa fille l'engagea, par ses touchantes prières, à composer quelques strophes sur le sujet de sa douleur, et c'est alors qu'Eigil composa le *Sonar-torrek*, ou « la perte du fils », dont il sera parlé dans un chapitre suivant.

Cette improvisation soulagea et calma le vieux Scalde ; il renonça au projet funeste qu'il avait conçu, et rentra dans le sein de sa famille.

L'*Eigils-saga* est, comme on voit, une page des douleurs d'un proscrit scandinave. Dans ce roman sombre sont consignées peut-être beaucoup d'aventures réelles.

Un esprit tout différent règne dans la *Vilkina-saga*, contenant les aventures du roi Vilkin ou Filmer. Cette Saga ressemble aux romans français et allemands du moyen-âge. Elle se fonde, en effet, sur les chants allemands et sur les traditions orales des voyageurs saxons qui fréquentaient les places maritimes du Nord, surtout le port de Berghen en Norwége. Elle commence

[redacted]

par l'histoire d'un roi Salomon, à Salerne; puis elle passe à son petit-fils Thidrek ou Théodoric, de Berne ou Vérone. L'épisode de Véland le Forgeron, que l'Edda a donné avec d'autres détails, est intercalé pour amener son fils Vidga, qui devient un des champions de la cour de Théodoric. Attila est amené aussi sur la scène. On raconte son mariage avec Grimhilde, qui exerce des arts magiques. Les aventures de Théodoric et de ses champions ressemblent à celles des héros peints dans les romans de chevalerie. Aussi cette Saga n'est que du quatorzième siècle.

Un autre genre d'aventures fait le sujet de la *Jomsvikiga-saga*; elle nous entretient d'une association de pirates qui se réunirent dans le fort de Jomsbourg, pour aller, de là, exercer leur piraterie sur la mer, et qui soumirent leur brigandage à des réglemens rigoureux. Mais cette Saga n'est pas non plus d'une date ancienne. Cependant on y trouve des mœurs antiques; c'est ainsi qu'on y voit

décrit un sacrifice humain fait à une magicienne.

On pourrait citer une foule d'autres Sagas de divers siècles, pour faire voir combien l'imagination des Scandinaves a été fertile dans l'invention d'aventures, et dans la peinture des mœurs des hommes du Nord. D'autres traditions n'ont peut-être pas été écrites; cependant il est à présumer que celles qui plaisaient le plus dans le récit des conteurs se sont propagées aussi par l'écriture. Actuellement, la plupart sont imprimées, et cette richesse littéraire est sauvée à jamais de l'oubli.

Snorro Sturleson a recueilli, et rédigé peut-être en partie, les Sagas historiques des rois du Nord. C'est dans ce recueil que l'on trouve les annales des Ynglingues, qui remontent jusqu'à Odin; l'histoire d'Harald aux beaux cheveux, celle des deux rois Olaf, etc.

La *Sturlunga-saga* est aussi une relation historique, et une des plus étendues que les Islandais possèdent. Elle nous entretient des longues discussions des principales familles de

l'Islande. La tribu ou famille des Sturlungues y jouait un rôle marquant; aussi est-ce d'elle que la Saga a pris son nom. Ces dissensions, dont l'histoire commence en 1116, se prolongèrent pendant un siècle et demi, et finirent par amener la soumission de l'île sous les rois de la Norwége. On attribue la Sturlunga-saga à un neveu de Snorro, appelé Sturle-Thordsen.

La *Vatnsdæla-saga* est une de ces relations islandaises qui ne retracent que l'histoire d'une seule tribu ou famille. Ici, il s'agit d'une famille norwégienne qui était allée s'établir, avec tant d'autres norwégiens, dans l'Islande, où elle avait choisi pour sa demeure une vallée paisible, le Vatnsdal. La Saga nous introduit dans l'intérieur de cette famille isolée. L'histoire ne gagne rien à ce récit, mais il nous présente une image vive et vraie des mœurs islandaises au dixième siècle, car c'est dans une époque aussi reculée que vivait cette famille.

La littérature islandaise est riche en ces

relations de l'histoire des familles, qui manquent presque entièrement dans la littérature d'autres contrées. C'est que, dans la Scandinavie, chaque grande famille formait un petit état qui se gouvernait lui-même, et ne se fondait point dans la communauté. La république islandaise n'était que l'agrégation de toutes ces tribus diverses.

Ces relations presque biographiques ne sont pas à dédaigner pour l'histoire des mœurs. C'est ainsi que la Saga d'Aron-Hiorleif, peu importante du reste, contient des détails sur la cour des rois de Norwége, et sur un divertissement qui y était usité, savoir, la course des chevaux. Les chefs de tribus amenaient leurs plus beaux chevaux sous les yeux du prince et de sa cour, et on les faisait courir deux à deux. Le cheval qui fatiguait le plutôt son concurrent et fournissait la plus longue carrière, était proclamé vainqueur. Quelquefois deux provinces faisaient courir ainsi leurs chevaux, et attachaient de l'honneur à posséder les coursiers les plus vigoureux. On trouve

dans les Sagas une foule d'autres coutumes.

La dernière Saga qu'on ait publiée, celle des îles Faroer[1], nous fait voir, dans cet Archipel, des pirates semblables aux Normands qui débarquaient en France, au dixième et au onzième siècle, c'est-à-dire audacieux, farouches et pillards; des vengeances sanguinaires entre les chefs des assemblées populaires qui se tenaient tous les ans, dans une des îles de l'Archipel, des marchands qui y faisaient le commerce maritime, malgré la piraterie; des formes de justice assez régulières, au milieu des actes de violence commis par les puissances; on y trouve l'importance attachée alors aux songes, la croyance à la sorcellerie, aux revenans; enfin, la lutte acharnée contre le christianisme, qui pénétra pourtant dans l'Archipel des Faroer, comme dans les autres contrées de la Scandinavie.

---

[1] *Færeynga-saga*, en islandais, danois et allemand; publiée par Rafn et Mohnike. Copenhague, 1833, in-8°.

CHAPITRE IV.

Poésie islandaise, Scaldes.

Dans la littérature du Nord, comme ailleurs, la poésie est presque aussi ancienne que la prose : ce que l'on jugeait digne de conserver, ce que l'on imprimait dans la mémoire, ce que l'on transmettait à la postérité, c'était, tantôt de la prose, tantôt de la poésie, mais de la poésie extrêmement concise, dénuée d'art, de précautions oratoires, d'ornemens raffinés. Des vers rudes et simples comme la langue du Nord, d'un mètre très court, rassemblés en strophes également peu alongées, servaient à conserver les traits historiques, les épisodes de la mythologie, les aventures romanesques. On les em-

ployait encore aux enchantemens, qui jouaient un grand rôle dans la religion du Nord.

Un langage aussi imparfait que celui de la poésie scandinave ne pouvait créer de grandes beautés. Il ne faut jamais comparer ce langage poétique à la poésie des langues modernes, perfectionnée par une longue civilisation, à cette poésie dont les auteurs ont appris leur art dans une foule de chefs-d'œuvre classiques, et se sont inspirés de la poésie de tant d'autres peuples anciens et modernes. Les Scandinaves étaient privés de toutes ces ressources; ils ne connaissaient que ce que le Nord avait produit; ils n'exprimaient que ce qu'ils sentaient, et ils le disaient dans le pauvre langage qui était à leur disposition. Beaucoup de ces poésies étaient, d'ailleurs, des improvisations, par conséquent fruit des sensations du moment, récitées devant un auditoire non lettré, et plus attentif au fond qu'à la forme des poésies. Les hommes qui possédaient cet art de composer et de réciter des vers, jouissaient de la considération

publique : ils étaient les sages de la nation. Souvent les héros unissaient à la réputation acquise par leurs exploits, celle d'être de bons poètes. On cite un grand nombre de guerriers du Nord, comme ayant composé et chanté des morceaux poétiques. Quand les rois de Norwége eurent conquis la souveraineté sur tout le royaume, ils eurent à leur cour des hommes versés dans cet art de faire des vers, dans cette science des *Scaldes :* les poètes étaient, selon l'expression d'un auteur islandais, les plus considérés de leurs courtisans.

Quelque barbare que l'on fût d'ailleurs, on était sensible au charme de la poésie, et on rendait hommage au génie qui se manifestait par des tirades versifiées. Les passions mêmes s'exprimaient dans ce langage. Dans l'Edda, nous voyons les dieux, les valas, les hommes s'entretenir en vers ; les oracles sont poétiques comme les enchantemens. On trouvait naturel d'employer la poésie dans les momens les plus critiques de la vie, lorsque les périls exaltent

[redacted]

l'imagination et élèvent même le langage. Un des échantillons les plus frappans de ce langage exalté nous est conservé dans le fameux *Krakumal*, ou chant de Lodbrok, dont on trouvera la traduction à la fin de cette introduction. Pendant long-temps ce chant, qui respire la soif du carnage et la joie de la vengeance, comme les peuples barbares doivent les ressentir, a passé pour avoir été composé par Ragnar-Lodbrok lui-même, au moment où, jeté dans le fond d'une tour ou d'un fossé, il était tué par le venin des serpens. On ne trouvait nullement extraordinaire qu'un homme près de succomber à la vengeance d'un ennemi, composât cette longue élégie guerrière. Le fréquent retour des mêmes idées, surtout la mention si souvent renouvelée du sang versé, des victimes immolées, des cadavres abandonnés aux oiseaux de proie, paraissait naturel dans le désordre de l'imagination d'un guerrier livré aux tourmens les plus affreux.

Cependant, quand la critique a examiné ce

monument étrange de la littérature scandinave, elle a trouvé que ce ne pouvait être l'œuvre d'un homme qui expire dans un fossé au milieu des serpens. Par qui ces féroces soupirs auraient-ils été si scrupuleusement recueillis? Ragnar-Lodbrok aurait-il pu se servir, dans un moment semblable, de toutes ces métaphores qui annoncent une grande étude de la mythologie d'alors? Est-ce au moment où l'on sent déjà les vipères au cœur, que l'on songe à désigner le vaisseau sous la paraphrase des chevaux de Hefler, dieu marin, la mer sous celle des plaines des oiseaux aquatiques, les flèches sous la circonlocution des vierges enchanteresses de la corde? On a donc supposé, avec plus de raison, que le Krakumal a été composé dans la suite par un Scalde habile. D'autres ont présumé que la première partie était le chant de guerre des compagnons de Lodbrok, et que le reste a été ajouté après sa mort, suivant les traditions qu'on avait de son supplice. Le refrain de toutes les strophes annonce,

en effet, que le Krakumal, ou du moins le commencement de chaque strophe, se chantait en chœur.

L'âge véritable de ce poème est donc incertain; les opinions varient, à cet égard, du dixième au quatorzième siècle. Quoi qu'il en soit, ce poème est tout-à-fait dans l'esprit des anciennes poésies scandinaves, et conforme au génie des vieux Scaldes. Il est naturel qu'un guerrier prêt à mourir se réjouisse de boire bientôt, avec ses compagnons, au Valhalla, de la bière dans des cornes de bœuf.

On conserve, en Islande, un ancien air sur lequel se chante le Krakumal : c'est un monument curieux de la vieille musique scandinave. On l'a noté et reproduit plusieurs fois.

Un chant semblable est celui que Eigil, prisonnier du roi Eric, composa dans le silence de la nuit, pour obtenir sa liberté, comme nous l'avons dit plus haut. Le prisonnier rappelle les combats du prince, sa bravoure; il décrit, comme Ragnar-Lodbrok, les armes qui

s'entrechoquent et se rompent, le sang qui coule, les cadavres dont le champ de bataille est jonché, et qui deviennent la proie des oiseaux carnassiers. Le même refrain se répète presque comme dans le Krakumal, pour exprimer le bruit des armes et donner plus d'effet au chant.

Dans ce poème aussi, les métaphores abondent, et ont besoin d'un commentaire, ou au moins d'une profonde connaissance du langage mythique des poètes scandinaves, pour être bien comprises. Ce chant s'appelle le *Hœfud-lausn*, ou « le rachat de la tête », parce que le prisonnier racheta, par cet éloge des exploits du roi Eric, la vie qu'il était condamné à perdre, d'après les ordres de ce prince son ennemi. Suivant l'*Eigils-saga*, où ce chant est intercalé, Eric relâcha Eigil, mais en lui signifiant la défense de jamais se présenter sous ses yeux.

Dans la même Saga d'Eigil, on trouve un autre poème, celui que le héros composa lors-

que, après la mort de son fils qui avait péri sur mer, il s'enferma pour se plonger tout entier dans sa douleur et mourir. Sa fille, qui s'était enfermée avec lui, l'engagea à suspendre sa résolution jusqu'à ce qu'il eût composé des vers sur le malheur, cause de son affliction; elle s'offrait à marquer, sur une baguette, toute son improvisation. Quoique peu disposé à composer des vers, Eigil céda au désir de sa fille, et probablement à ses propres inclinations, et composa les vingt-quatre strophes du poème de *Sonar-torrek*, ou « la perte du fils. » — « Rana (déesse de la mer), dit-il, m'a blessé grièvement; je suis privé de mes amis chéris; la mer a déchiré les liens qui m'unissaient à mes enfans; elle a brisé le fil qui nous entrelaçait. Ah! si je pouvais venger mon malheur par le glaive, le dieu de la mer (Ægir) aurait un mauvais avenir; si je pouvais attaquer l'orage, frère de l'Océan, sur-le-champ je lui présenterais le combat. Mais je n'ai pas assez de force contre celui qui dévore les vaisseaux, et le peu-

ple est témoin de l'impuissance du vieillard. Hélas, la mer m'a enlevé beaucoup. Qu'il est amer de peindre la destinée de ceux qui nous sont chers !... Mon fils avait peu l'esprit du paysan; il serait devenu un guerrier, si la main d'Odin ne l'eût touché. Toujours il respectait la décision du père, lors même que tout le peuple pensait autrement. Toujours il a été mon appui sous le toit paternel : souvent il a doublé mes forces. Les vents m'ont fait perdre deux fils. Le souvenir de ce désastre vient m'accabler. Je vois la bataille qui va s'engager, et je demande quel est l'homme courageux qui combattra désormais auprès de moi dans les rangs ! J'ai besoin de lui, pour me défendre. Hélas! je suis comme le faible oiseau qui manque de protection. Il est triste d'être obligé de chercher quelqu'un à qui je puisse me fier, parmi tous les habitans de l'Islande !.... On a raison de dire que personne ne sait apprécier un fils, s'il n'en a eu lui-même. Quel plaisir aurai-je désormais aux ébats du peuple !... Le

roi des chants (Odin) m'a accablé de douleur; les nuits seront pour moi sans repos, depuis qu'un dieu irrité a enlevé mon fils de la terre.[1] Long-temps le maître des lances m'avait accordé sa protection ; j'avais une confiance entière en lui, avant qu'il me retirât sa bienveillance. Comment pourrai-je désormais rendre un culte au frère de Vile, au prince des dieux ? Cependant, l'ami de Mimer m'a accordé aussi le remède de la douleur. Il m'a fait don de la prudence et des sentimens généreux. Il m'a accordé le pouvoir de disposer à la paix les esprits des ennemis. La double perte me serre le cœur ; mais, quoique la fille de Nicerne (la Mort), guette sur le rivage, je me calme, et j'attends la mort sans trembler. »

Voilà quelques-unes des idées répandues dans cette espèce d'élégie. Suivant la Saga, le héros, après avoir fait jour aux sentimens qui l'opprimaient, se trouva soulagé, et renonça au projet de mourir. Il fit boire la bière des trépas, suivant l'usage des Scandinaves, aux

gens qui avaient assisté aux funérailles, et combla sa fille de présens.

L'histoire de Rollon, premier duc de Normandie, nous présente encore un exemple remarquable de l'emploi que les femmes même faisaient de l'improvisation poétique lorsqu'elles étaient vivement affectées.

Après la condamnation prononcée par un *Thing* contre Rollon, pour avoir enfreint les lois du roi Harald, sa mère Hilde se présenta devant ce prince, et improvisa les vers suivans, en guise de supplication afin de fléchir la colère du roi :

Hafnit Nefjo nafna
Nu rikit gand or landi
Hærscann Haulda Barma
Hvi bellit thvi stiller.
Illt er vet ulf at ylfazt,
Yggs Valbrikar slikan,
Muna vit Hilmirs Hiarther
Hogur ef hann renner til Skogar.

C'est-à-dire: «Tu rejettes le nom de Nefjo (Hilde était fille de Rolf Nefjo) du pays, comme

[redacted]

si c'était ton ennemi. Écoute le frère de Haulda; pourquoi veux-tu agir de la sorte? Il ne faut pas attaquer le loup (suit un vers obscur) : il pourrait bien ne pas épargner le troupeau de Hilmir, s'il se hasardait dans le bois. »

Il y a, dans cette courte improvisation, comme dans toutes les autres, des allusions mythologiques peu intelligibles pour nous, mais qui étaient probablement très claires pour Harald et pour tous ceux qui les écoutaient.

Nous avons passé en revue beaucoup d'autres monumens de l'ancienne littérature poétique des Scandinaves, en parlant de l'Edda, qui réunit, en effet, les poésies les plus anciennes, mais surtout les restes de la mythologie poétique. On a pu voir que ce langage était le plus anciennement usité pour transmettre à la postérité les aventures des dieux, les idées des sages de la nation sur le monde, les esprits, la vie future ; on a vu que surtout la

Voilà pourquoi aussi le langage mythologique était si familier aux Scaldes, qu'ils l'employaient sans cesse. Ce sont des métaphores continuelles que nous comprenons difficilement, si nous n'avons pas fait une étude profonde de la mythologie scandinave, des *Kenningar* ou paraphrases que nous fait connaître la jeune Edda.

Les vers des Scaldes étaient répétés partout, principalement quand ils flattaient le goût national. Ceux qui n'avaient pas le talent de la poésie les retenaient au moins. Les auteurs des Sagas en prose en citaient fréquemment des fragmens, et embellissaient leur récit de chants entiers. C'est grâce à ces Sagas prosaïques, que plusieurs chants des anciens Scaldes se sont conservés. C'est ainsi que la *Nials-saga* a inséré le chant des Valkyries, morceau que nous ne connaissons que par cette citation. L'*Hervarar-saga* contient une pièce de vers, *Gesspeki Heidreks Konungs*, « sagesse des énigmes du roi Heidric », qui fait voir que les jeux

[redacted]

d'esprit amusaient les Scandinaves, comme ils font encore l'amusement des peuples modernes. En voici un petit échantillon. L'hôte aveugle, reçu par le roi Heidric, lui propose cette énigme : « Je me rendais chez moi ; je voyais chemin sur chemin, des chemins au-dessus de moi, au-dessous, de tous les côtés. Roi Heidric, devine mon énigme. — Elle est facile à deviner, hôte aveugle ! répond le roi ; en voici la solution. Des oiseaux volaient au-dessus de toi, des poissons nageaient au-dessous, toi-même tu passais sur un pont. »

La *Jomsvikinga-saga*, et d'autres compositions de ce genre, contiennent pareillement des fragmens précieux du génie poétique des anciens Scaldes.

Il paraît que la satire était assez du goût des Islandais, et qu'ils chansonnaient, comme les modernes, les hommes vicieux ou ridicules ; mais ces ébullitions fugitives d'un esprit vindicatif se sont évanouies presque toutes avec les circonstances qui les avaient fait naître.

Quelques Scaldes sont devenus les héros de Sagas particulières, et c'est dans ces relations que l'on trouve intercalées leurs principales compositions. C'est ainsi que la plupart des poésies de Gunnlaug-Ormstung, sont disséminées dans l'histoire de sa vie, où l'on a cité aussi les vers d'un autre Scalde, Rafn, fils d'Anund.

Quand le christianisme fut introduit dans le Nord, les Scaldes ne perdirent pas tout de suite leur crédit. Les rois aimèrent encore à être loués par les poètes, et les retinrent à leur cour. Cependant, à mesure que l'esprit de la religion chrétienne pénétra dans la masse de la nation, les allusions mythologiques devinrent plus rares. Plusieurs Scaldes même furent sincèrement pieux, abandonnèrent les sujets de leurs chants, et composèrent des strophes en l'honneur de la Vierge et des saints.

Olaf-Hvita-Skalld, qui vécut à la cour de Valdemar, roi de Danemark, et qui eut la dignité de gouverneur, chanta les éloges de son

maître et bienfaiteur, et de saint Thorlak, de même que Markus, fils de Skegge, loua dans ses vers Eric le bon et Canut le saint.

Dans les chansons populaires des Danois, des Suédois et des habitans des îles Faroer, on retrouve beaucoup de traits des poésies des Scaldes; il y en a qui ne sont probablement que des imitations libres d'anciens chants islandais.

Il reste à dire quelques mots de la versification de cette ancienne poésie.

On avait beaucoup d'espèces de vers, qui peuvent se réduire pourtant à trois; savoir : le *Fornyrdalag*, le *Drottquœdi* et le *Runhenda*. La première de ces espèces passe pour la plus ancienne; c'est aussi celle dans laquelle sont composés les chants de l'Edda. Elle n'a ni rime ni assonnance, et consiste en vers de trois à six syllabes, qui, si on les rapproche deux à deux, forment quelquefois de véritables hexamètres, ou des *Slokas* indiens. Le *Fornyrdalag* est divisé ordinairement en strophes de huit vers, et la phrase se termine à chaque quatrième vers. Il y

a quelquefois une allitération entre le premier et le deuxième vers, ainsi qu'entre le quatrième et le cinquième, comme dans un très vieux mètre des Finnois.

La deuxième espèce de poésie, le *Drottquædi*, s'employait pour chanter les héros et les rois, en strophes de huit vers. C'était l'espèce la mieux récompensée, à laquelle les Scaldes devaient par conséquent s'appliquer avec soin. Aussi a-t-elle plus d'ornemens de convention que la précédente, tels que les rimes finales et initiales, et les assonnances. Ce que nous possédons dans ce genre date, d'ailleurs, d'un temps où le mécanisme de la poésie était plus perfectionné; ce n'est plus ce langage rude et imparfait dont l'Edda nous a conservé des échantillons.

Le *Runhenda*, enfin, est la poésie populaire, le chant qui égaie et distrait la multitude. La rime introduite dans le Nord, au milieu du douzième siècle, y est toujours employée; aussi les appelait-on *rimur*. Les refrains y

[redacted]

jouent un grand rôle, et le mécanisme trahit plus d'art et de recherche qu'on ne devait l'attendre de chansons abandonnées au peuple.

On remarque que les chants les plus longs des Islandais n'excèdent pas ceux des rapsodes grecs, si l'on peut considérer les livres de l'Iliade comme des chants de rapsodes. Il y en a beaucoup qui ont moins d'étendue ; quelques-uns se réduisent à une ou deux strophes, et ressemblent aux épigrammes des anciens Grecs.

La langue islandaise donnait à l'accent métrique une certaine énergie, et au mètre général un caractère particulier. Cette langue a beaucoup de mots d'une et de deux syllabes ; ces mots sont aussi ceux que les poètes ont le plus employés. Il y a des poésies où l'on trouve à peine un mot de trois syllabes. Cette uniformité dans la longueur des mots donne quelque chose de monotone à la marche de la poésie. En islandais, l'accent tombe habituellement sur la première syllabe des mots, tandis que la seconde est souvent sourde et sans importance. De là

vient que les anciens islandais ont cherché à produire une espèce de rime dans les premières syllabes des mots; de là les assonnances et les allitérations qui étaient pour les Scaldes plus importantes que les rimes finales. Les allitérations surtout étaient une des beautés conventionnelles de leur poésie. L'art avait introduit, à cet égard, des règles qu'on ne trouve guère dans d'autres littératures, et qui, par conséquent, sont particulières à la poésie scandinave. Ainsi, dans deux vers successifs, on répétait volontiers trois fois la même consonne initiale, comme on le voit dans la strophe suivante, qui fait partie du chant *Atlamal* dans l'*Edda* :

*H*eiman gœriz thu *H*avgni
*H*ygdo at rathom.
*F*ar er *f*ull-ryninn
*F*ar tu i sinn annat.
*R*eth ek thaer *r*ùnar
Er *r*eist thin systir.
Biœrt hefir *th*er aigi
Bo*th*it i sinn *th*etta [1].

---

[1] Ce que les éditeurs de l'Edda traduisent ainsi :
Domo abire decrevisti, Hœgni!
Animo considerare decretum;

[redacted]

On voit que, dans les premiers vers, c'est le H; dans les deux suivants, le F; dans le troisième distique, le R, et dans le quatrième, le TH, qui se répètent et font l'allitération. Cette répétition de consonnes au commencement des mots, causait un choc de sons qui plaisait à l'oreille des Scandinaves, et leur tenait lieu de cette harmonie qui fait en poésie le charme des peuples méridionaux. Quand les vers étaient courts, on se bornait à une répétition simple; mais toujours en fallait-il une, pour que l'oreille fût satisfaite. Il se peut que, chantée et accompagnée de quelque instrument de musique, cette allitération ait réellement eu quelque chose d'agréable. Au reste, elle n'est pas plus étrange que nos rimes finales qui ne sont également qu'une beauté conventionnelle et qui n'était pas inconnue aux Scan-

---

Pauci sunt perfecte prudentes
Ita vice alterà (*Sens obscur*).
Interpretabar ego litteras
Quas tua soror sculpsit,
Candida illa te neutiquam
Hàc vice ad se invitavit.

dinaves; mais, comme il a été dit, ils y attachaient moins d'importance qu'à la succession des consonnes identiques, soit au commencement de plusieurs vers, soit dans un seul vers, soit enfin dans deux vers successifs.

[redacted]

CHAPITRE V.

Runes.

Il est assez singulier que, dans l'islandais, ainsi que dans l'arabe, le mot *Runa* signifie magie. Au reste, le mot n'était pas islandais seulement; les langues germaniques l'avaient aussi. Il en est de même de l'écriture que l'on désigne particulièrement sous le nom de *Runes* : les Scandinaves n'étaient pas la seule nation qui s'en servît; les Germains, les Anglo-Saxons en avaient également, quoique différentes un peu des runes scandinaves. Il en existe encore de différentes espèces; mais nous n'avons à nous occuper ici que des runes scandinaves.

Quelle en était l'origine? de quel peuple les Scandinaves les tenaient-ils; ou bien, les avaient-ils inventées eux-mêmes? Quel usage en faisait-on? Voilà les questions qu'il s'agit de résoudre, et qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la civilisation. Un peuple qui invente une écriture et qui s'en sert pour transmettre ses pensées à la postérité, rend un service éminent à la civilisation; n'eût-il pas laissé d'autres monumens, son invention en serait un.

Au premier aspect, on est frappé de la simplicité de l'alphabet runique; une barre verticale, avec des barres transversales, a formé les seize lettres de cet alphabet. Il a donc très peu de lignes courbes. Aussi, les lettres s'appellent-elles baguettes, dans les langues du Nord. Une autre remarque, qui, au premier aspect des runes, se présente à l'esprit, surtout de ceux qui connaissent les langues orientales, c'est la ressemblance entre les runes et les caractères de l'alphabet phénicien, qui ne compte également que seize lettres. Il semble

[redacted]

que cette ressemblance soit un trait de lumière pour éclaircir l'origine de l'alphabet scandinave. On n'a pas manqué, en effet, d'attribuer à l'Orient l'invention des runes; mais nous ne connaissons pas de Cadmus qui ait transporté l'alphabet de l'Orient sur les bords de la mer Baltique. On en a fait honneur, à la vérité, à Odin; mais il faut se perdre alors dans les traditions mythologiques, qui ne sont pas une base bien sûre pour y asseoir les faits de l'histoire.

Les noms des runes sont scandinaves, et ont une signification; quelques-uns sortent des noms de dieux; peut-être avaient-ils d'abord tous des noms aussi imposans; mais, dans la suite, la plupart reçurent des noms d'objets matériels, « *thurs* » géant, « *sol* » soleil, « *hagl* » grêle, « *is* » glace, « *lœgr* » mer. Ces dénominations, dont les exemples ne sont pas rares non plus dans les langues asiatiques, faisaient que chaque rune pouvait être considérée comme un hiéroglyphe, comme un signe renfermant un sens

caché ; et voilà ce qui explique comment les runes servirent à des combinaisons mystiques, comme on fit à l'égard des caractères hébraïques et d'autres langues. L'imp erfection de cette écriture la rendait, d'ailleurs, obscure et ambiguë ; plusieurs lettres diverses ne pouvaient être exprimées que par le même signe ; il y a des voyelles pour lesquelles les signes manquaient. Aussi, dans la suite, suppléa-t-on au défaut de l'alphabet primitif, en ajoutant quatre signes nouveaux, ou plutôt en prenant des caractères de l'ancien alphabet, mais en leur donnant une signification nouvelle, par le moyen de points ajoutés.

Il y a de vieux dictons islandais sur les seize runes antiques. Par exemple, pour le b, « *biark* » : le bouleau est l'ornement des forêts ; pour le i, « *is* » : la glace est le plus large des ponts ; pour le s, « *sol* » : le soleil est le bouclier des nuages ; pour le l « *lægr* » : la mer est la ceinture des terres, etc.

Si l'on pouvait déterminer l'époque où l'on

[redacted]

a commencé de se servir de cette écriture, on aurait fixé le commencement d'une époque dans l'histoire de la civilisation du Nord; mais nous n'avons pas de données positives pour établir ce fait. Il est certain que l'on connaissait les runes du temps du paganisme, qui s'est prolongé, pour le Nord, jusqu'au neuf ou dixième siècle. Quelques monumens runiques ont été faits sous les auspices des divinités de la religion d'Odin, et en font mention. Il n'est pas moins certain que l'on continua de s'en servir lorsque le christianisme eut été introduit, car le Christ et les saints figurent aussi sur plusieurs monumens runiques, particulièrement dans les inscriptions sépulcrales faites dans ces caractères.

Cependant, quand le clergé eut introduit les caractères latins, les runes tombèrent en discrédit, surtout à cause des idées superstitieuses que le peuple y attachait. On les proscrivit, comme des signes magiques. Il fut défendu de s'en servir; le fanatisme détruisit les mo-

numens runiques, et il faut regarder comme un bonheur qu'un millier de pierres runiques ait échappé à cette destruction générale.

Il n'est pas aussi aisé de déraciner des usages populaires que de renverser et briser des monumens. On avait commencé à faire des calendriers en caractères runiques, sur des baguettes ou lattes. Cet usage se continua, dans le Nord, jusqu'au dix-septième siècle. On accorda fort bien les signes runiques et les noms des saints, malgré l'anathème prononcé par le clergé, et chaque cabane consultait son almanach de la façon antique. On n'écrivait point les runes sur le papier ou sur le parchemin; du moins, on n'a presque point de monumens de ce genre, et il n'en est pas fait mention dans les traditions et les relations que nous avons du temps où les runes étaient en usage; mais on les gravait sur le bois ou la pierre, ou l'airain. Une lettre, un message, des sentences, la chronologie, se gravaient sur des morceaux de bois ronds, carrés ou hexagones, ou sur des

[redacted]

tablettes. On inscrivait des runes sur des boucliers, sur des cornets à boire, sur des fourreaux d'épée, même sur des quenouilles. Plusieurs longues inscriptions runiques furent exécutées sur la surface des roches de granite gris qui traversent la Suède et la Norvége ; une foule d'autres couvrent des pierres détachées, surtout dans la Suède. C'est dans la province d'Uplande que l'on a trouvé le plus de ces pierres; étant pour la plupart tumulaires, elles mentionnent le nom des individus à qui elles ont été érigées; d'autres ont été élevées en commémoration de quelque événement qui intéressait une personne ou une famille.

Sur ces pierres détachées, les runes sont inscrites entre deux lignes parallèles, tantôt droites, mais le plus souvent courbées, et quelquefois entrelacées, de manière à rendre la lecture des inscriptions très difficile. Ces nœuds runiques étaient apparemment un effet de l'habileté des sculpteurs, dont quelques-uns ont transmis leur nom à la postérité.

C'était un art, chez les Scandinaves, d'inscrire des runes et de les entrelacer.

C'en était un plus grand encore, de les employer à la magie, car le vulgaire se persuadait aisément qu'à l'aide de ces caractères mystérieux, portant en partie des noms divins, il était possible d'atteindre un but quelconque. Ceux qui les lisaient et les composaient, cherchaient eux-mêmes à accréditer l'idée d'une science occulte qu'ils possédaient, et dont ils gardaient le secret. C'était leur intérêt. Il passait donc pour constant, qu'à l'aide des runes on conjurait les tempêtes et les flots, on enlevait ou donnait des maladies, on gagnait ou perdait l'affection des personnes.

Mais, pour opérer tant d'effets surnaturels, il fallait être initié dans les mystères des runes magiques, qui différaient quelquefois des runes ordinaires. C'est ainsi que le scalde Eigil, dans la Saga qui porte son nom, place des runes magiques sous l'oreiller d'Helga, en disant : « que personne ne taille des runes, s'il

[redacted]

ne sait les interpréter; il arrive souvent que l'interprète est arrêté par une lettre obscure. J'ai vu dix signes secrets légèrement gravés sur les os polis du poisson; ce sont ceux-là qui ont rendu la jeune fille malade. » Le maladroit qui avait gravé ces runes sur l'os d'un poisson, pour s'attirer l'affection d'Helga, avait manqué ses caractères: au lieu de rendre amoureux l'objet de son affection, il l'avait rendue malade.

Il paraît que les runes employées pour un usage magique exprimaient des sentences dans la manière des anciens oracles, c'est-à-dire brèves et obscures, ou des prières rédigées avec la même concision. Les formules variaient suivant le but qu'on voulait atteindre. Il y en avait pour la victoire, l'amour, la navigation, etc.; et, tandis que les runes donnaient du bonheur à la personne qui les sollicitait, d'autres attiraient le contraire à celles contre lesquelles on invoquait cette magie.

Un chant particulier de l'Edda, intitulé:

« *Runakapitlar* », chapitre runique, est destiné à exprimer le pouvoir d'Odin de faire des chants magiques. Voilà pourquoi le clergé travailla avec tant de zèle, après l'introduction du christianisme, à la destruction des runes et de l'usage superstitieux que l'on en faisait. On ne pouvait être bon chrétien, en ajoutant quelque croyance à ce que l'on disait des vertus magiques des runes. D'ailleurs, ces caractères payens devaient être proscrits, par cela seul qu'Odin s'en était servi, et qu'on les avait employés à propager l'odinisme. A quoi bon, d'ailleurs, cet alphabet incomplet, tandis que les missionnaires en apportaient un plus parfait, dont l'église catholique se servait généralement pour transmettre ses dogmes et ses instructions aux fidèles? Les runes disparurent donc peu à peu, et on n'en parla plus, dans la suite, que comme des signes magiques propres à évoquer le diable, ou à commettre des maléfices. L'histoire et la poésie ne s'en servirent point, et rarement on en a fait usage dans l'écriture.

[redacted]

CHAPITRE VI.

ÉTAT DE LA CIVILISATION

des Scandinaves,

A L'ÉPOQUE DE LEURS INVASIONS EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

On a pu voir, par les chapitres précédens, que les habitans de la Scandinavie n'étaient point des peuples dépourvus de goût pour les lettres et les arts, et qu'ils avaient un système mythologique, une poésie, une écriture, sinon très ancienne, au moins particulière, enfin, un recueil très considérable de traditions historiques et romanesques.

Il nous reste à ajouter quelques traits propres

à faire connaître l'état de la civilisation des peuples que l'on ne tardera pas à voir paraître en France, et spécialement dans la Neustrie, et qui influa sur le sort et les événemens des royaumes voisins de l'Océan. Cependant, pour ne pas répéter ici ce qui a été dit à cet égard dans l'*Histoire des Expéditions maritimes des Normands*, nous nous bornerons à quelques traits essentiels.

L'agriculture, la chasse, le soin du bétail, occupaient la partie de la nation qui restait dans le pays; l'autre partie, surtout celle qui habitait les îles et les côtes, se livrait aux excursions par mer, et cherchait à gagner, dans d'autres contrées, ou même dans d'autres îles ou parages de la Scandinavie, une subsistance qui lui manquait chez elle, ou qu'elle ne pouvait acquérir qu'à force de travail.

Les Scandinaves étaient forts et habitués à un climat rude. Ils bravaient les fatigues et les dangers des mers, et les évitaient en partie par leur habileté dans la navigation. Ils n'avaient

[redacted]

généralement que de petits navires qui leur servaient à la fois à longer les côtes maritimes et à pénétrer dans les fleuves qui y débouchent. Pour les expéditions lointaines, ils en rassemblaient un grand nombre. Chez eux, l'héritage paternel passait à l'un des fils; les autres, obligés de chercher à s'établir ailleurs, préféraient, pour la plupart, suivre quelque chef entreprenant dans des parages éloignés. Ces excursions se bornèrent probablement pendant long-temps à la mer Baltique et aux îles et côtes océaniques voisines de la Scandinavie; mais, peu à peu, enhardis par le succès, les marins scandinaves se hasardèrent dans l'Océan, et arrivèrent aux côtes d'Angleterre et de France. Ils se mettaient, comme les Germains dont parle Tacite, au service d'un chef, et devenaient ses fidèles compagnons, partageaient avec lui le danger et le butin. Rien ne leur paraissait plus honorable que de chercher à acquérir de la gloire dans les contrées étrangères, et de combattre pour mériter une place dans le Walhalla. Ils

rapportaient de leurs courses belliqueuses des trésors, et amenaient des esclaves. Beaucoup d'effets précieux qu'on a déterrés dans les contrées du Nord, paraissent avoir été le fruit des rapines des anciens Normands.

Une foule de petits rois gouvernaient avec plus ou moins d'autorité dans le Nord; quelques-uns ne régnaient que sur une île ou sur un petit district; d'autres avaient un territoire plus étendu, et quelques-uns finirent par subjuguer la plupart des chefs qui les avoisinaient, et par les rendre tributaires.

Ces rois ne gouvernaient pas d'une manière absolue; on a pu voir, par quelques traits cités dans les chapitres précédens, qu'il y avait des *things*, ou assemblées populaires, où se délibéraient les affaires d'intérêt général, et où l'on jugeait les causes entre les particuliers et même entre les chefs. Les vieillards ou les hommes qui gardaient dans la mémoire les coutumes, les lois et les décisions antérieures, servaient d'arbitres et de jurés. Les délits graves se punissaient

[redacted]

par le bannissement. Pour les délits commis contre les personnes et les propriétés, on composait avec les familles lésées ou offensées; souvent aussi, les familles vengeaient elles-mêmes les offenses particulières, au lieu de déférer la cause à une assemblée judiciaire: de là tant de guerres intestines semblables à celles des temps féodaux.

Les things ou assemblées qui se tenaient dans la belle saison, servaient en même temps de rendez-vous aux habitans des îles et du continent. On s'y livrait aux divertissemens publics; on y entendait les Scaldes, les Valas; on y trafiquait, et on se procurait les objets dont on avait besoin. Ces things étaient des réunions importantes pour la nation, sous tous les rapports. Il s'en tenait en Danemark, en Suède, en Norwége, dans les îles Faroer, et plus tard dans l'Islande. Les formes judiciaires qu'on observait pour les procès furent perfectionnées dans la suite des temps. Ce que Tacite a dit des assemblées publiques des Ger-

mains, peut s'appliquer en partie aux things des Scandinaves.

Ils avaient des esclaves, enlevés pour la plupart des pays étrangers que leurs marins fréquentaient. Les marchands en amenaient aussi dans les places de mer, où se concentrait le commerce ; le mariage se contractait sans cérémonies religieuses. Les riches avaient une ou plusieurs femmes considérées comme légitimes, à cause de leur naissance, et des concubines prises dans les classes inférieures. Il n'y avait que les enfans des premières qui fussent aptes à succéder à leurs pères. Le contrat de mariage s'appelait « *brut-kaup* », achat de la fiancée. En effet, on y stipulait la somme ou les effets dont le futur faisait présent à la fiancée et à ses parens.

Enlever une femme était un crime que les lois punissaient sévèrement ; cependant, les enlèvemens qui avaient lieu en pays ennemi n'étaient pas considérés ainsi ; c'étaient, au contraire, des exploits honorables, par lesquels se

[redacted]

signalaient le courage, l'audace, la ruse des champions de mer.

Il y avait peu de villes en Scandinavie. Le peuple vivait dispersé dans les campagnes, et particulièrement le long des côtes; les rochers et les golfes séparaient les habitans les uns des autres. On vivait grossièrement, on buvait de la bière ou de l'hydromel; on se vêtissait d'étoffes de laine. Les hommes avaient des armes en fer et en caillou; ils buvaient dans des cornes de bœuf. Dans les demeures des chefs, il y avait de vastes salles pour les banquets de leurs compagnons. C'était surtout en hiver, pendant le repos forcé des marins, qu'ils se dédommageaient, en buvant et en chantant, des privations qu'ils avaient essuyées en mer et des dangers qu'ils avaient courus dans les batailles. Pendant ces banquets, les chefs étaient entourés aussi des Scaldes, et les encourageaient à charmer leurs auditeurs par le récit des aventures des héros scandinaves, ou des personnages mythologiques.

Il n'existait pas de noblesse dans le sens que l'on attache maintenant à ce mot; cependant, les familles qui vivaient habituellement avec les chefs, et qui possédaient des propriétés considérables et beaucoup d'esclaves, et dont dépendaient, par conséquent, les prolétaires ou les gens sans propriété, exerçaient d'autant plus d'autorité et d'influence, que les rois leur confiaient des commandemens et des charges à exercer. Il y avait des chefs aussi puissans que plusieurs rois, et assez forts pour leur faire la guerre ou pour leur refuser l'obéissance. Au reste, les fils puînés des rois étaient obligés souvent, comme les simples sujets, à chercher fortune sur mer, ou dans les excursions sur les continens. M. Geyer, dans son *Histoire de Suède*, cherche à prouver qu'il n'y avait point de noblesse ni de priviléges héréditaires.

L'esprit guerrier était commun à toutes les nations scandinaves. Odin aimait les braves, et c'est pour eux qu'il réservait des récompenses dans sa demeure céleste. Aussi régna-t-il tou-

[redacted]

jours une grande émulation entre elles, pour acquérir de la gloire, et pour s'enrichir dans les guerres. Armés de la hache ou de la lance et du glaive, même aussi quelquefoisde l'arc et des flèches, ils attaquaient hardiment de grands districts, malgré la faiblesse numérique de leur troupe, répandaient partout la terreur, se hasardaient très avant dans les terres, et regagnaient ensuite, avec du butin et avec des esclaves, les bateaux qui devaient les mettre à l'abri de toutes les poursuites. Entre eux, ils avaient des duels ou combats singuliers, qui, à l'appareil près, ressemblaient à ces combats que se livrèrent dans la suite les chevaliers en Europe, pour accroître leur renommée.

Ils laissaient croître leur chevelure et leur barbe; quelques-uns étaient couverts de la cotte de mailles et du casque. Presque tous portaient un bouclier. Ils étaient grands et robustes; leur aspect répandait la frayeur parmi leurs ennemis.

Chez eux ils étaient hospitaliers; ils connais-

saient la douceur de l'amitié; et ceux qui s'étaient unis par un pacte d'alliance, devenaient des amis pour la vie, et s'entr'aidaient comme des frères.

L'art de la guerre consistait plutôt à attaquer avec impétuosité, et à ne pas lâcher pied devant les obstacles, qu'à combiner un plan et à faire des siéges en règle. Ils devaient la plupart de leurs succès à la surprise ou à la violence de leur premier choc. Ne pouvant emporter dans leurs bateaux beaucoup d'objets nécessaires à des guerres régulières, ils payaient surtout de leur personne, et comptaient sur leur courage autant que sur leur agilité et sur leur adresse dans le maniement de la rame.

Leur industrie se bornait à fabriquer les armes, les vêtemens dont ils avaient besoin; à se construire des demeures en bois et des bateaux; enfin, à ériger des monumens en pierres brutes. Quant aux objets en or et en argent qu'on a trouvés dans la Scandinavie, ils venaient, pour la plupart, de l'étranger; les

[redacted]

trafiquans apportaient de l'Allemagne et des pays slaves diverses marchandises que la Scandinavie ne pouvait fournir.

Il y avait donc quelque commerce, malgré la piraterie. Les Finnois paraissent avoir connu les premiers l'art d'exploiter les mines, de forger et de façonner le fer. Ce que les Sagas disent des Nains des montagnes, et de leur habileté dans la fabrication des outils et des armes, paraît devoir s'appliquer à ce peuple. Le bois abondait dans une grande partie de la Scandinavie, et l'on trouvait sans peine les matériaux nécessaires aux chantiers de construction.

C'était plutôt la faute de la nature que celle des hommes, que l'agriculture ne suffît pas à nourrir la population de ce pays. Quoique la pêche ajoutât beaucoup à ses ressources, elle ne trouvait pourtant pas, dans le pays même, assez de subsistances, et se voyait souvent en proie à des disettes affreuses, dans lesquelles les pauvres exposaient impitoyablement leurs en-

fans, pour réduire leur famille. Cet usage barbare ne cessa, dans quelques contrées, particulièrement en Islande, qu'après l'introduction du christianisme, qui fit cesser aussi la piraterie et d'autres usages incompatibles avec la civilisation.

[redacted]

TRADUCTION

DE POÉSIES ISLANDAISES.

I

VOLUSPA,

Tirée du Recueil de l'Edda [1].

Silence, intelligences sacrées! fils de Heimdall [2], grands et petits, silence! Je veux raconter la gloire de Valfandur [3], et redire les anciens discours des hommes.

Je me souviens des géans, créés dès le commencement. Ils m'instruisirent autrefois. Je me souviens des neuf villes, des neuf firmamens,

[1] Traduit par M. Licquet.

[2] Le plus puissant des dieux après Odin.

[3] Odin lui-même.

de l'arbre majestueux[1] dont le germe était au centre de la terre.

Au commencement des siècles, Ymer[2] habitait l'espace. Il n'y avait encore ni rivages, ni mer, ni frais ruisseaux. Nulle part la terre, nulle part le ciel; partout l'abîme du chaos; point de trace d'herbe.

Lorsque les fils de Bur[3] placèrent les astres au haut des airs; lorsqu'ils eurent bâti le célèbre Midgard[4], le soleil, brillant au midi, dardait ses rayons sur les murs[5] du palais; alors la terre se revêtit d'herbes verdoyantes.

Le soleil, au midi, compagnon de la lune, tenait dans sa main droite les rênes des coursiers célestes; mais le soleil ne savait où était son

---

[1] Le frêne Yggdrasill.
[2] Le chaos.
[3] Ils étaient trois : Odin, Vile et Ve.
[4] La terre.
[5] Les montagnes.

[redacted]

palais; les étoiles ne savaient où était leur place; la lune ne savait où était sa demeure.

Alors tous les dieux prirent place sur leurs trônes, et délibérèrent de ces choses. Ils donnèrent un nom à la nuit, aux lunaisons, au matin, au midi, à l'après-midi et au soir, pour la supputation des années.

Les dieux s'assemblèrent dans la plaine d'Ida. Ils construisirent de vastes édifices, établirent des fourneaux, travaillèrent les métaux précieux, employèrent tous leurs efforts, essayèrent tout, façonnèrent le forceps, et forgèrent les instrumens des arts [1].

Ils jouaient au palet dans l'intérieur du temple [2]; et ils étaient joyeux. Les palets d'or ne leur manquaient pas. Alors arrivèrent trois puissantes géantes. Elles venaient du pays des Titans.

---

[1] Les commentateurs pensent qu'il s'agit ici de la création des astres.

[2] Les palets sont ici les astres, dont le cours régulier est ainsi figuré.

Tous les dieux reprirent place sur leurs trônes, et délibérèrent de ces choses : lequel des dieux formera la troupe des démons, avec le sang de Brimir[1] et ses os livides?

Modsognir fut créé. C'est le prince des démons. Durin vient après lui A eux deux ils formèrent, avec de la terre, beaucoup de démons à figure humaine. Durin l'a ainsi raconté :

(*Nomenclature des démons.*)

Le temps est venu de faire connaître aux fils des hommes la suite des démons, depuis Dualin jusqu'à Lofar. Ces génies habitaient les régions terrestres, depuis les fondemens du palais[2], jusqu'aux champs de Joroval :

(*Nomenclature.*)

Enfin, trois dieux puissans et aimables quittèrent l'assemblée céleste, et se dirigèrent vers la demeure des hommes. Ils virent tristement

---

[1] Surnom du géant Ymer (le chaos).

[2] Du monde.

[redacted]

gisant sur la terre Ase et Embla, encore sans destinée.

Une ame leur manquait; ils n'avaient encore ni la raison, ni le sang, ni le mouvement, ni le teint qui convient à la vie. Odin leur donna une ame; Hœnir la raison; Lodur le sang et de gracieuses couleurs.

Je sais qu'il existe un frêne. On l'appelle Yggdrasill : arbre majestueux, toujours baigné d'une rosée pure. De sa cime viennent les pluies qui tombent dans les vallées. Il se tient toujours vert, sur la fontaine de Urda.

D'un lac [1] situé sous l'arbre, viennent les trois vierges savantes : l'une s'appelle Urda [2], l'autre Vernandi [3]; Sculda [4], nom de la troisième, est écrit sur le bouclier. Elles imposent des lois au monde, président à la naissance

---

[1] La mer.

[2] Le présent.

[3] Le passé.

[4] L'avenir.

des hommes, et leur annoncent leurs destins.

Voici l'histoire du premier meurtre qui eut lieu sur la terre. Les hommes percèrent Gullveiga[1] de leurs armes. Ils la brûlèrent dans le palais de Dieu[2]. Ils la brûlèrent trois fois; trois fois elle renaquit. Ils la brûlèrent de nouveau plusieurs fois, et pourtant elle existe encore[3].

A leur voix, Heida[4] vint habiter leurs demeures. C'était une Sibylle aux douces paroles. Elle apprivoisa les loups[5]. Elle savait la pyrotechnie; elle était savante en pyrotechnie; elle fut toujours les délices des méchans.

Alors tous les dieux reprirent place sur leurs trônes, et délibérèrent de ces choses: vengeront-ils le meurtre[6], ou accepteront-ils un dédommagement?

---

[1] Or brut.

[2] Le monde tout entier.

[3] Tout cela veut dire: extraction de l'or et sa purification par le feu.

[4] L'argent.

[5] Les hommes cruels.

[6] De Gullveiga, c'est-à-dire, la fabrication de l'or.

[redacted]

Odin s'élance; il darde ses flèches sur les peuples. Ce fut le premier carnage parmi les hommes. Le rempart des dieux fut brisé à l'une de ses extrémités. Les vanes [1], précurseurs des combats, se déchaînèrent dans les campagnes.

Alors tous les dieux prirent place sur leurs trônes, et délibérèrent de ces choses : rempliront-ils l'univers de tumulte et de sang, ou livreront-ils l'épouse d'Odin au fils des géans [2]?

Thorr, l'un des dieux, était là, gonflé de fureur ; rarement il demeure paisible en écoutant de pareils récits; les promesses sacrées, les sermens, les traités solennels sont rompus.

Elle sait [3] que la trompette de Heimdall est cachée sous l'arbre céleste. Elle voit, à l'horizon, bouillonner l'océan, comme une cataracte écumante [4]. Comprenez-vous, ou non?

---

[1] Dieux de l'air.

[2] Elle avait été promise en effet.

[3] La sibylle.

[4] Je traduis par horizon *of vedi valfavdur;* ce gage, *vedi*, était l'œil d'Odin, c'est-à-dire le ciel.

Seule, elle s'asseoit dans les airs. Alors vient ce vieillard, le roi terrible des dieux. Il attache ses regards sur les siens : Pourquoi m'interroger? pourquoi me tenter? je sais, Odin, où tu as caché ton œil. C'est dans la pure fontaine de Mimer. Chaque matin, Mimer boit l'hydromel dans ce gage de Valfavdur. Comprenez-vous, ou non?

Herfardur[1] lui donna des anneaux, des colliers, des discours enseignant la sagesse, des génies connaissant l'avenir. Elle voit au loin, dans toutes les directions; son coup-d'œil atteint tous les mondes.

Elle vit les Valkyries arriver des pays lointains, toutes prêtes à diriger leurs coursiers vers la nation des dieux[2]. Sculd portait un bouclier; Scœgul venait après elle; puis, Gunnur, Hildur, Gœndul et Geir-Scœgul. Elles sont déjà

---

[1] Odin.

[2] Les Goths.

[redacted]

réputées nymphes de Herian[1]. Valkyries, elles sont prêtes à chevaucher sur la terre.

J'ai vu les destins réservés à Baldur, dieu couvert de sang, fils d'Odin. Un jeune et bel arbuste croît et s'élève dans la campagne.

De cet arbuste (ce mystère me fut révélé) a été fait le trait déplorable et funeste que lança Hœdur. Un frère de Baldur naquit un matin[2].

Ce fils d'Odin, âgé d'une nuit, combattait déjà. Il ne se lava les mains, il ne peigna sa chevelure qu'après avoir placé sur le bûcher le meurtrier de Baldur. Mais Frigga pleura, dans les retraites de Feusalir, le malheur de Valhalla. Comprenez-vous? M'expliquerai-je davantage[3]?

La sibylle a vu le perfide Loke enchaîné sous le bois sacré des Thermes. Là est assise Sigyna, qui, pourtant, trouva peu de bonheur auprès de son époux. Comprenez-vous, ou non?

---

[1] Odin.

[2] Il est appelé *Vali*.

[3] L'histoire du meurtre de Baldur fait le sujet du Vegtam's-Quida; *Edda*, t. 1, p. 234.

Un fleuve coule de l'orient par les vallées vénéneuses ; il roule de la fange et des épées. Slidur est son nom. Au septentrion, dans les montagnes de Nida[1], s'élève un temple d'or, séjour des géans. Ils en ont un autre dans Okolni[2]. On l'appelle Brimir.

Elle a vu le temple élevé loin du soleil dans Nastrond[3]. Ses portes sont tournées vers le Nord. Le poison y tombe goutte à goutte par les fenêtres. Les murailles sont construites de serpens entrelacés.

Là, elle vit rouler, dans des fleuves rapides, les hommes parjures, les assassins, l'impudique qui séduit l'oreille de l'épouse d'autrui. Là, Nidhoggr[4] suce les cadavres; un monstre cruel déchire les hommes. Comprenez-vous ? Que vous faut-il de plus ?

---

[1] Montagnes des ténèbres.

[2] Au midi.

[3] L'enfer.

[4] Serpent de l'enfer.

[redacted]

Vers l'orient, dans la forêt de fer[1], demeure cette vieille qui enfante les monstres. L'un d'eux prend la forme du génie du mal; c'est celui qui dévore la lune.

Il se nourrit de la vie des moribonds. Il rougit de sang la demeure des dieux. L'été suivant, la lumière du soleil s'obscurcira; les tempêtes se déchaîneront de toutes parts. Comprenez-vous enfin? Que vous faut-il de plus?

Assis sur un tertre, le joyeux Edger, gardien de la sibylle, fait résonner sa harpe. Au-dessus de lui, dans la forêt des oiseaux, chante un coq couleur de feu. Ce coq s'appelle Fiallar.

Parmi les dieux, chantait Gullincambi, ce coq à la crête d'or. Il anime les guerriers; il les appelle auprès du dieu des armées. Un autre se fait entendre des profondeurs de la terre. C'est le coq noirâtre qui habite le palais de Héla[2].

---

[1] Jarnvidi.

[2] La mort.

Garmur[1] pousse d'affreux aboiemens devant l'antre de Guipa[2]. La chaîne est rompue, le loup[3] s'élance. Beaucoup de sciences sont familières à la sibylle. Je prévois la chute certaine des génies et des dieux.

Les frères attaqueront les frères. Ils se tueront les uns les autres. Les liens de la famille seront violés. Temps cruels, féconds en adultères. Siècle de haches et d'épées, où les boucliers seront mis en pièces. Siècle de tempêtes, siècle de bêtes féroces, où l'homme poursuivra l'homme jusqu'à ce que le monde s'écroule !

Le frêne Yggdrasill prend feu; les fils de Mimer jouent au son retentissant de la trompette de Gialla. Heimdall l'embouche, et en tire des sons éclatans. Odin consulte la tête de Mimer.

L'arbre antique gémit; le géant est déchaîné[4];

---

[1] Le Cerbère des Scandinaves.

[2] Une des entrées de l'enfer.

[3] Feuris.

[4] C'est-à-dire Loke.

[redacted]

le frêne Yggdrasill est encore debout; mais il chancelle. La terreur est partout; les voies d'Héla sont ouvertes.[1] Bientôt le feu de Surtur aura dévoré l'arbre tout entier.

Hrymr, porté sur un char, arrive de l'Orient. La mer se soulève à son approche. Le serpent immense qui entoure le monde[2], se roule avec fureur. Le monstre bat les flots. L'aigle pousse des sifflemens aigus; de son bec pâle il déchire les cadavres. Le vaisseau Naglfar prend la mer.

Il fait route de l'Orient, monté par les fils de Muspell[3]. Loke le gouverne. La famille des monstres accompagne le loup[4]. Escorté de cette foule, le frère de Byleip poursuit sa marche.

Que se passe-t-il chez les dieux? Que se passe-t-il chez les génies? Toute la nation des géans

---

[1] Le chemin de la mort.

[2] La mer, appelée Jormungandur.

[3] Les génies de l'Empyrée.

[4] Fenris.

s'ébranle. Les dieux tiennent leurs comices. Les nains gémissent à l'entrée de leurs cavernes. Ils prévoient la ruine de leurs demeures souterraines. Comprenez-vous maintenant? Que vous faut-il de plus?

Surtur s'avance du midi; il apporte la flamme dévorante. Le soleil resplendit sur le glaive d'Odin. Les grandes roches se heurtent; les montagnes [1] perdent leur aplomb et s'écroulent; les hommes foulent le sentier de la mort; le ciel se déchire.

Alors éclatera la seconde douleur de Hlina [2]; Odin combattra le loup; le brillant meurtrier de Belius attaquera Surtur. Alors tombera le céleste favori de Frigga.

Alors viendra l'illustre fils de Sigfavdur [3]. Vidar va combattre la bête féroce. Il tire son

---

[1] Oreades, nymphes des montagnes.

[2] Déesse du second ordre, prise pour Frigga.

[3] Surnom d'Odin.

épée ; il la plonge au cœur du fils du géant. Il venge ainsi la mort de son père.

Alors viendra le célèbre fils de Lodyn[1] et d'Odin[2]. Il s'avance à la rencontre du grand serpent. Le dieu protecteur de Midgard tuera le monstre. Les hommes fuient leurs demeures. Le fils de Fiorgyna[3] fait neuf pas en avant, épuisé par sa lutte avec un ennemi qui ne craint plus ses attaques.

Le soleil s'obscurcira ; la terre tombera dans la mer. Les brillantes étoiles disparaîtront du firmament. Le souffle de feu embrasera l'arbre[4] qui nourrit le monde. La flamme atteindra jusqu'au ciel.

Une autre création s'opère. La sibylle a vu surgir de l'Océan une nouvelle terre brillante de verdure. Les eaux s'écouleront ; l'aigle volera

---

[1] De la Terre.

[2] Thor.

[3] Autre nom de la Terre.

[4] Le frêne Yggdrasil.

au-dessus des montagnes, où il prendra des poissons.

Les dieux s'assembleront dans la plaine d'Ida. Ils donneront des lois au fort serpent qui entoure la terre. Ils se rappelleront les grandes actions et les antiques mystères de Fimbul-Lyr[1]

Là, seront retrouvés, dans le gazon, ces admirables palêts d'or que possédaient, au commencement des âges, le chef de la céleste assemblée, et la race de Fiolner[2].

Le froment croîtra dans les champs, sans y avoir été semé. Baldur reviendra; Hœdur et Baldur, ces deux divinités du ciel, habiteront les heureux palais de Hropt[3]. Comprenez-vous maintenant ? Que faut-il de plus ?

Alors Hœnir acceptera le sang expiatoire; et les fils des deux frères habiteront la vaste

[1] Nom d'Odin.
[2] Odin.
[3] Nom d'Odin.

région des airs. Comprenez-vous ? En faut-il davantage ?

Dans la contrée de Gimle, la sibylle voit un palais plus brillant que le soleil, et couvert d'un toit d'or. Ce sera la demeure des hommes vertueux ; ils y jouiront d'un bonheur éternel.

Alors, pour le grand jugement, viendra ce puissant, ce fort parmi les dieux, celui qui régit tout. Sa parole se fait entendre ; les querelles cessent à sa voix. Il pose les fondemens d'une paix qui ne doit plus finir.

Vient enfin ce dragon ailé, noir et luisant ; il arrive des montagnes de Nida. C'est Nidhoggur. Il plane au-dessus de la terre, et porte des cadavres sur ses ailes.

Maintenant, que la sibylle disparaisse !

II

DÉBUT DU HAVA-MAL,

Poème de l'Edda [1].

Avant d'entrer, regarde bien autour de toi; fais examiner les lieux avec soin. Peut-être tes ennemis ont-ils, dans l'intérieur, des retraites que tu ignores.

Hommes hospitaliers, salut! Voici l'étranger : où doit-il s'asseoir? Il a de pressans besoins, celui qui est obligé à de longs voyages, pour assurer son existence.

Il a besoin de feu, celui qui vient d'entrer; ses genoux sont engourdis par le froid. Il a be-

---

[1] Traduit par M. Licquet.

[redacted]

soin de nourriture et d'habits, celui qui vient de traverser des déserts.

Il a besoin d'eau, celui qui arrive pour souper; donnez-lui à laver. Que votre invitation soit libérale, votre accueil bienveillant. Des paroles hospitalières provoqueront un langage reconnaissant.

Que le voyageur soit instruit. Chez soi, chacun est libre; mais l'ignorant qui s'asseoit au milieu d'hommes judicieux, devient la risée de tout ce qui l'entoure.

Ne soyez point fier de votre science; montrez-vous modeste, au contraire. Qu'un homme prudent et réservé demande l'hospitalité, elle lui sera bien rarement refusée. Personne, en effet, ne saurait trouver d'ami plus sûr que sa sagesse.

L'étranger circonspect qui s'asseoit à votre table, garde un silence étudié; il se règle sur le rapport de ses yeux et de ses oreilles; tout homme sage se conduit ainsi.

Heureux celui qui s'attire la louange et la bienveillance des hommes! Ils n'accordent pas toujours le sentiment qu'on voudrait leur inspirer.

Heureux celui qui possède la louange et la sagesse pendant toute sa vie! Car de perfides conseils nous arrivent souvent de la bouche d'autrui.

Point de meilleure provision, en voyage, qu'un grand fond de prudence. Cette vertu est plus précieuse que la richesse : dans le pays étranger, elle est la vie du pauvre.

Point de pire bagage, au contraire, qu'une trop grande disposition à boire. La coupe de l'ivresse n'est pas aussi favorable qu'on le dit aux enfans des hommes.

Le pire résultat de la table, c'est l'ivresse portée à l'excès. Plus un homme boit, moins il est maître de ses esprits.

L'oiseau de l'oubli plane sur les buveurs de profession; il dérobe leur raison. Les ailes de

[redacted]

cet oiseau m'offusquèrent moi-même, dans le palais de Gunnlath.

Je m'enivrai moi-même, et je m'enivrai avec excès chez le rusé Fiallar. Une liqueur généreuse n'est réputée excellente qu'à la condition de ne pas enlever, sans retour, à l'homme sa raison.

Que les fils des rois soient réservés dans leurs paroles, prudens, et toutefois intrépides à la guerre. Que tout homme soit ferme et joyeux, même à l'heure de sa mort.

Le lâche s'imagine qu'il vivra éternellement s'il évite les combats. Mais, si le fer ennemi l'épargne, la vieillesse ne l'épargnera pas.

Le fat, en s'asseyant au festin, prend un air languissant. Il se parle bas à lui-même, ou garde un silence obstiné. Mais, qu'il vide la coupe, le secret de son cœur lui échappe.

Celui-là seul qui voit beaucoup de pays et beaucoup de choses, peut connaître, à l'aide d'un esprit observateur, le génie des peuples divers.

Usez de la coupe, c'est bien; buvez, mais avec discrétion; parlez à propos, ou taisez-vous tout-à-fait. Personne ne vous fera un reproche de vous retirer le soir de bonne heure.

Le gourmand, s'il n'y prend garde, mange la maladie qui doit le tuer. Sa gloutonnerie lui attire souvent le mépris des hommes modérés au milieu desquels il se trouve.

Les troupeaux connaissent l'heure de rentrer à l'étable, et alors ils s'abstiennent de pâture; mais l'homme privé de sens ne connaît point la mesure de son estomac.

Le méchant rit de tout; il ignore ce qu'il devrait savoir : ce sont ses propres défauts.

L'insensé passe toutes les nuits à méditer mille projets divers. Il est accablé de lassitude quand vient le point du jour; mais il n'est pas plus avancé qu'auparavant.

L'insensé s'imagine que tous ceux qui l'abordent en souriant sont ses amis. Il ne comprend

[redacted]

même pas les quolibets dont l'accable la foule joyeuse dont il se trouve entouré.

L'insensé prend pour ami quiconque se montre de son avis. Que le moment de l'épreuve se présente, il verra bien, alors, que ses partisans sont peu nombreux.

L'insensé pense tout savoir, si, par hasard, il a répondu à une question facile; mais il reste en défaut si des savans l'interrogent.

Un ignorant se trouve-t-il dans une réunion d'hommes instruits? qu'il se taise, c'est le mieux qu'il puisse faire; personne ne s'apercevra de son ignorance, à moins qu'il ne parle plus qu'il ne faut. Il ne sait pas, cet homme dépourvu de sens, que son bavardage même lui est funeste.

Celui-là se croit savant qui sait faire des questions et répéter ce qu'il a entendu. Les fils des hommes ne peuvent cacher leur ignorance, puisque l'ignorance règne sur la terre.

Il parle trop, celui qui n'ouvre la bouche que

pour débiter des futilités. Une langue légère, si de sages amis ne la retiennent, parle souvent contre celui qui l'exerce.

Ne montrez personne au doigt, pas même l'hôte inconnu. Beaucoup de gens se croient érudits, parce qu'on ne les a point interrogés, en leur permettant de sécher leurs vêtemens au foyer domestique.

Tel homme s'estime beaucoup pour avoir forcé son hôte à la retraite; mais c'est montrer peu de jugement que de railler un étranger. Éclater de rire dans un festin, c'est importuner de sérieux convives.

Beaucoup de gens se témoignent une bienveillance réciproque, et pourtant ils se harcèlent mutuellement, même dans les épanchemens de la table. Il sera éternellement vrai de dire que l'hôte et l'étranger deviennent bientôt ennemis.

Souvent l'homme est obligé de se mettre en route de bon matin, pour atteindre à la de-

[redacted]

meure hospitalière. Il arrive ayant faim et soif, se montre amical, et fait peu de questions.

Il est long, le chemin qui conduit à un infidèle ami, bien qu'il demeure sur la route même; elle est droite, la route qui conduit à un ami vrai, bien que celui-ci soit beaucoup plus éloigné.

Il faut s'en aller, il faut ne pas rester éternellement dans le même lieu; l'homme aimé part détesté, s'il s'établit trop long-temps dans le domicile d'autrui.

Ce qu'on a, quelque peu qu'il soit, l'emporte sur tout. On est toujours bien chez soi, pourvu qu'on possède deux chèvres et un toit couvert de joncs. Cela vaut mieux que d'aller mendier.

Ce qu'on a, quelque peu qu'il soit, l'emporte sur tout. On est toujours bien chez soi. Vous faites saigner le cœur de celui à qui vous êtes dans la nécessité de demander à manger à chaque heure de repas.

Que celui qui a posé ses armes par terre, n'avance pas plus loin. Le voyageur peut savoir quand il a besoin de sa lance.

Ne cherche pas un homme assez généreux, assez hospitalier pour ne pas accepter quelque chose. Ne cherche pas un homme assez prodigue de son argent, pour qu'une rétribution lui soit odieuse, s'il peut l'obtenir.

Il n'est pas juste que l'homme soit privé de l'argent qu'il a acquis. Souvent il épargne, pour un ennemi, ce qui était destiné à l'ami. Beaucoup de choses arrivent tout autrement qu'on ne l'avait espéré.

Il faut que les amis se réjouissent mutuellement du don de vêtemens et d'armes qui fassent honneur à celui qui les donne. Ceux qui se donnent et récompensent mutuellement, restent long-temps amis, si les choses tournent bien.

III.

KRAKUMAL,

Ou Chant de Lodbrok [1].

Nous avons frappé du glaive! Il n'y a pas long-temps, nous exterminâmes le reptile Gothland; alors Thora nous fut livrée. Dans ce combat, je perçai de mon épée le serpent de la bruyère; on me donna alors le nom de Lodbrok. J'enfonçai le fer flamboyant dans le flanc de l'animal, qui, tortillé en forme d'anneau, se reposait sur la terre [2].

---

[1] A quelques changemens près, cette traduction est la même que M. Rafn a insérée dans son édition du *Krakumal;* Copenhague, 1826.

[2] Allusion à la victoire de Ragnar sur le serpent qui gardait le château de la princesse Thòra.

Nous avons frappé du glaive! J'étais encore bien jeune lorsque j'allai avec mes guerriers vers l'orient du Sund, pour apaiser la faim du loup vorace. Quand l'acier de l'épée fit retentir la haute crête du casque, nous fournîmes une nourriture abondante aux oiseaux de proie. La mer était gonflée; le corbeau marcha dans le sang des tués.

Nous avons frappé du glaive! J'avais vu s'écouler vingt hivers quand nous brandîmes les lances, et baignâmes de tous côtés l'épée dans le sang. Vers l'Orient, à l'embouchure de la Duna, nous emportâmes la victoire sur huit iarls (comtes, chefs) ennemis. Dans ce combat, nous régalâmes copieusement les animaux de proie. Le sang découlait dans la mer bruyante; bien des hommes y perdirent la vie.

Nous avons frappé du glaive! La femme de Hédin [1] était de notre partie, quand nous

---

[1] Hilde, la Bellone des Scandinaves.

envoyâmes les peuples d'Helsingie aux salles d'Odin. Nous remontâmes la rivière d'Iva, et, tandis que les flèches perçaient les armures, les flots furent rougis par les torrens de sang qui jaillissaient des blessures. Le fer étincelant frappa à grand bruit les cottes de mailles, et la hallebarde fendit les boucliers.

Nous avons frappé du glaive! Je sais que personne n'abandonna le terrain avant que Herroed eût succombé à bord de son vaisseau. Jamais iarl plus vaillant n'ira, avec de longs vaisseaux, sillonner les plaines des oiseaux aquatiques. Partout, dans la guerre, ce roi faisait voir un courage intrépide.

Nous avons frappé du glaive! Les soldats jetèrent les boucliers, quand les flèches partant de nos boucliers vinrent assaillir la poitrine des héros. Dans le combat sur les brisans de Skarfé, les lances percèrent le disque des boucliers qui devaient rougir avant que le roi Rafn tombât. Le sang découlant des fronts des guerriers venait,

comme une sueur rouge, arroser les cottes de mailles.

Nous avons frappé du glaive! Dans la mêlée à Ullarager, les coups d'épée retentissaient au loin avant que le roi Eisten succombât. Resplendissans d'or, les ennemis partirent pour le repas fumant des vautours. La flamme de l'épée exterminatrice se fit jour à travers les boucliers rougis dans la rencontre des casques. Le sang ruissela des plaies de la nuque, et inonda les épaules.

Nous avons frappé du glaive! Devant les îles d'Eindéris, les corbeaux eurent à déchirer une riche proie. Nous fournîmes cette fois un bon repas aux chevaux de la Fala. Il était difficile d'avoir l'œil à tout. Au lever du soleil, j'entendis les flèches siffler dans les airs. Le fer volant perça le bord du casque.

Nous avons frappé du glaive! Les boucliers furent teints de sang, quand, devant l'île de Bonhom, nous agitâmes l'aiguillon de la bles-

[redacted]

sure. Les nuages de la grèle meurtrière déchirèrent les anneaux des armures. L'arc lanca le fer. Voulner périt dans le combat. Jamais roi ne fut plus vaillant. Au haut et au loin, les corps morts furent jetés sur le rivage. Le loup se régala de la proie.

Nous avons frappé du glaive! Dans le pays des Flamands, le combat était douteux, jusqu'à ce que le roi Frey fût tué. Infecté de sang, l'aiguillon bleu de la blessure perça la cotte d'armes dorée. La vierge pleura le combat de la matinée. On rassasia la faim dévorante du loup.

Nous avons frappé du glaive! Devant Englanèse, les guerriers étaient tombés par centaines à bord des vaisseaux. Nous luttâmes pendant six jours avant que l'armée ennemie fût vaincue. Au lever du soleil, nous livrâmes le dernier combat. Le sort voulut que Valthiof tombât sous les coups de nos armes.

Nous avons frappé du glaive! Le sang tombait à grands flots de nos épées dans le golfe de

Bards. Nous offrîmes aux vautours les pâles victimes de la mort. La corde de l'arc retentit quand le fer tranchant perça, dans la mêlée, les cottes de mailles forgées par le marteau de Svelner. La flèche arrosée de sang et infectée de venin, volait à travers les airs, portant les blessures sur ses ailes.

Nous avons frappé du glaive! Nous levâmes bien haut les boucliers dans le jeu de Hilde que nous jouâmes à la baie de Hedning. On y voyait se fendre les casques des guerriers, quand, au milieu du fracas des épées, nous rompîmes les boucliers en mille pièces. C'était autre chose que de reposer au lit nuptial avec une tendre épouse d'une beauté éblouissante.

Nous avons frappé du glaive! En Northumberland, la grêle meurtrière perça les boucliers, et la terre fut jonchée de morts. Le matin de cette journée, on n'eut pas besoin d'exhorter les hommes au jeu de Hilde. Les lances étincelantes fracassèrent les têtes. Je vis dans ce combat

[redacted]

les boucliers se rompre, et les hommes mordre la poussière.

Nous avons frappé du glaive! Aux îles Hébrides, le destin voulut que Herthiof remportât la victoire sur nos hommes. Une grêle de traits abattit Roegnvald. Cela mit le comble à la douleur qui atteignit les combattans au milieu du fracas des épées. Le guerrier lança avec force son javelot.

Nous avons frappé du glaive! Les morts faisaient un énorme monceau. Le vautour se réjouissait de l'espérance que fit naître le bruit du combat. Le roi Marstan, qui régnait sur l'Irlande, rassasia de carnage les aigles et les loups, pendant que les flèches mordaient sur les boucliers. Le golfe de Vedra engraissa les corbeaux par de bons repas.

Nous avons frappé du glaive! Un matin, je vis tomber une foule d'hommes sous les coups d'épée du guerrier, dans la mêlée des flèches.

L'épine du fourreau perça le cœur de mon

fils. Egil fit mordre la poussière à Agnar, ce héros intrépide. La lance perça à grand bruit la cotte de mailles grise. Les enseignes resplendirent au soleil.

Nous avons frappé du glaive! Je vis les braves fils d'Endil éventrer la proie avec les épées resplendissantes, pour en régaler les animaux carnassiers. Dans le golfe de Skede, ce n'était pas comme lorsque les vierges nous présentent le nectar. Bien des vaisseaux furent vidés de leurs guerriers au fracas des lances. Les cottes de mailles furent mises en pièces dans la mêlée des rois.

Nous avons frappé du glaive! Au sud de Lindesœre, nous jouâmes un matin le jeu de Hilde avec trois rois. Peu de personnes échappèrent au carnage. La plupart des ennemis furent sacrifiés aux bêtes féroces. Les vautours et les loups s'arrachèrent la proie. Le sang des Irlandais coulait à grands flots dans la mer agitée.

Nous avons frappé du glaive! Je vis s'enfuir, un matin, les favoris des femmes et l'amant de la jeune fille, lui qui était fier de sa belle chevelure. Avant la chute du roi Œrn, ce n'était pas, dans le détroit d'Ala, comme quand la vierge du pressoir vient nous présenter des bains chauds. Ce n'était pas comme lorsque, assis aux premières places, nous embrassons d'aimables vierges.

Nous avons frappé du glaive! Nous agitâmes avec force les épées qui allaient trancher les boucliers, quand la lance dorée fit fléchir les cuirasses. L'île d'Angul montrera encore, pendant des siècles, comment nous rois, nous nous sommes comportés dans le jeu des épées. Devant l'isthme, le dragon qui apporte les blessures sur ses ailes, fut de grand matin rougi de sang.

Nous avons frappé du glaive! La mort atteint-elle le héros au choc des flèches, lorsqu'il s'avance au premier rang? Il arrive souvent que

la mort surprend plutôt celui qui ne fait jamais face à l'ennemi. Il est bien difficile d'emmener un poltron au jeu divertissant des épées. Le lâche ne tire jamais avantage de son cœur.

Nous avons frappé du glaive! Il est de la justice du combat que, dans la rencontre des armes, un homme en attaque un autre, et que le guerrier ne fuie jamais devant son ennemi. Telle était, depuis long-temps, la loi du vrai guerrier. Celui qui aspire à l'amour de sa maîtresse, doit toujours se montrer intrépide au bruit des armes.

Nous avons frappé du glaive! Il me semble qu'il est certain que nous sommes entraînés par le destin, et que jamais personne n'échappa aux décrets des Nornes. Quand je mis les vaisseaux à la mer, pour aller rassasier les corbeaux affamés, je ne croyais point qu'elle me fît toucher à la fin de la vie. Dans les golfes d'Écosse, nous avons fourni une pâture abondante aux loups.

Nous avons frappé du glaive! Je me réjouis

toujours en pensant qu'un festin se prépare, pour les héros, sur les bancs de la salle du père de Balder (Odin). Bientôt nous boirons de la bière dans les cornets d'os. Un homme brave qui arrive dans le palais magnifique du Fiolner, ne regrette point d'avoir perdu la vie. On ne m'entendra pas prononcer des paroles d'effroi en entrant dans la salle de Vidrer (Odin).

Nous avons frappé du glaive ! Si les fils d'Aslaug connaissaient bien mes tourmens, et s'ils savaient que nombre de serpens venimeux me déchirent, ils saisiraient leurs armes, et voleraient au combat. La mère de mes fils leur a donné en héritage un cœur vaillant.

Nous avons frappé du glaive ! La mort avance à grands pas ; le serpent m'a fait une blessure profonde ; la vipère habite déjà les recoins du cœur. J'espère que la lance pénétrera bientôt jusqu'au cœur d'Ella. Mes fils seront enflammés de colère, à la nouvelle de l'assassinat de

leur père : la bouillante jeunesse ne leur laissera point de repos.

Nous avons frappé du glaive ! Cinquante et une fois j'ai livré des batailles sanglantes. Je n'aurais jamais cru rencontrer un roi plus vaillant que moi. Dès ma jeunesse, j'appris à rougir le fer tranchant. Les Ases viennent m'inviter; il ne faut pas se plaindre de la mort.

Il me tarde à présent de finir. Les déesses que m'a envoyées Odin m'invitent à entrer dans la salle. Plein de joie, je vais boire de la bière, assis avec les Ases aux premières places. Les heures de la vie touchent à leur fin; je meurs avec joie.

[redacted]

HISTOIRE

DE

NORMANDIE.

TEMPS ANTÉRIEURS A ROLLON.

Deuxième Lyonnaise. — Neustrie. — Invasion normande.

Je ne remonterai pas, comme l'ont fait plusieurs écrivains, pour trouver l'origine des peuples nos prédécesseurs sur le sol que nous habitons, au fils aîné de Japhet, à Hercule, ou aux Troyens. Cette dernière tradition, déjà répandue au quatrième siècle [1], n'était peut-

[1] Ammien Marcellin, lib. 15.

être qu'un artifice des Romains pour se rendre les Gaulois plus favorables, en donnant aux vaincus une généalogie commune avec les vainqueurs.

L'invasion des Gaules, par Jules-César, est l'époque certaine la plus reculée de notre histoire particulière. Les écrits de ce grand capitaine en sont aussi les plus anciens monumens[1].

La dernière division des Gaules, sous les Romains, établissait dix-sept provinces, en deux grands gouvernemens : celui des Gaules proprement dites, *Galliæ*, et celui des Sept-Provinces, *Septem-Provinciæ*. Ce dernier renfermait les deux Aquitaines, les deux Narbonnaises, la Novempopulanie, la Viennoise et les Alpes-Maritimes. Les dix provinces du second étaient : les deux Germanies, les Alpes-Grecques, les deux Belgiques et les quatre Lyonnaises.

395 à 423.

Des quatre Lyonnaises, la seconde était comprise dans les limites données depuis à l'ancienne province de Normandie. Elle comptait, sous l'empereur Honorius, sept cités, c'est-à-dire

[1] Comment. de Bello gallico, lib. 2, 3 et alii.

sept agglomérations de peuples indépendans les uns des autres :

La cité des *Velocasses*, dont *Rothomagus*, ou Rouen, était la capitale.

— des *Baiocasses*, Bayeux.
— des *Abrincatui*, Avranches.
— des *Eburovices*, Evreux[1].
— des *Sagii*, Séez.
— des *Lexovii*, Lisieux.
— *Constancia*, Coutances[2].

Au temps de Ptolémée, qui florissait dans la première moitié du second siècle, il est fait mention d'autres peuples et d'autres villes. Je citerai particulièrement les Calètes et *Juliobona*[3]. Les Calètes habitaient le pays de Caux ; ils fournirent dix mille hommes à la ligue de la Gaule Belgique contre les Romains, l'an 697 de la fondation de Rome[4]. *Juliobona*, ou Lillebonne, était leur capitale. Plusieurs voies romaines s'y réunissaient : 1° celle qui venait de Rouen,

---

[1] Ou plutôt le Vieil-Évreux.

[2] Notitiæ provinciarum et civitatum Galliæ, apud D. Bouquet, t. 1, p. 122.

[3] Ptolémée, lib. 2.

[4] De Bello gallico, lib. 2, cap. 1.

passant par le Mont-aux-Malades; 2° la même route jusqu'à l'ancien *Caracotinum*, dans le voisinage de Harfleur; 3° celle qui partait de Boulogne; 4° la même route, passant par l'ancien *Breviodurum*, aujourd'hui Pont-Audemer; 5° une voie qui conduisait à Évreux; 6° une ancienne voie de Lillebonne au bord de la mer, près de Fécamp. Si l'on se rappelle aussi l'existence d'un théâtre et de bains publics dans cette ville, on ne doutera plus de la supériorité d'importance de Lillebonne sous la domination romaine. Mais, puisqu'elle ne figure pas dans la notice rédigée sous Honorius, il faut en conclure que Lillebonne était déjà déchue de sa splendeur au commencement du cinquième siècle.

Du reste, les Romains avaient des établissemens publics dans plusieurs autres points de notre contrée. On en a trouvé des débris à Bayeux[1], à Vieux[2], à Valognes, à Coutances, etc.; ce sont des témoins de l'importance de ces lieux. Mais Rouen, peut-être à cause de sa position sur un grand fleuve, ne tarda pas à deve-

---

[1] Mémoire sur les vestiges des Thermes de Bayeux; par M. Surville.
[2] D. Bouquet, t. I, p. 146.

[redacted]

nir la première ville de la seconde Lyonnaise.

Caen, aujourd'hui la seconde cité du pays normand, n'existait pas sous les Romains.

Lorsque l'église détermina aussi des arrondissemens, elle se régla sur le gouvernement politique, de sorte que le territoire compris dans notre Lyonnaise forma la circonscription ecclésiastique. L'évêque de la métropole, car il n'y avait pas alors d'archevêque, au moins dans l'église latine, l'évêque de la métropole, dis-je, eut la préséance sur ses collègues de la même province; c'est ce qui a lieu encore aujourd'hui. Depuis long-temps il n'est plus question de Lyonnaise; mais ses limites subsistent encore pour nous dans celles de la division ecclésiastique, qui sont aussi, comme je viens de le dire, les limites de l'ancienne province de Normandie, représentée actuellement par les cinq départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

La seconde Lyonnaise n'avait point de ville qui fût le siége d'une magistrature supérieure, ou le lieu désigné pour ces grands ateliers entretenus par l'empire. La fabrique la plus voisine de notre pays était Amiens; elle fournissait des

épées courtes et des boucliers [1]. Cependant, il y avait garnison romaine à Rouen [2], à Avranches [3], à Bayeux, à Coutances [4], et sur le littoral saxon, c'est-à-dire sur les côtes du Calvados, dans une ville désignée, dans la notice des Dignités, sous le nom de *Grannonum* [5]. Nous verrons bientôt pourquoi ce territoire s'appelait littoral saxon.

A la religion des Druides, prohibée sous Auguste, abolie par Claude, avait succédé, dans nos contrées, le paganisme romain [6], qui domina pendant trois siècles environ. Alors, brillèrent pour nous les premières lueurs du christianisme, apporté à Rouen par Mellon, à Évreux par Taurin, à Bayeux par Exupère [7].

Je trouve la première enceinte de Rouen sous la domination romaine. A cette époque, les eaux de la Seine baignaient le terrain occupé

---

[1] Notitia dignitatum per Gallias, ap. D. Bouquet, t. I, p. 127.
[2] Ibid., ibid.
[3] Ibid., ibid.
[4] Ibid., p. 128.
[5] Ibid., p. 127.
[6] Suetonius in Claud.
[7] Gallia Christiana, t. XI, passim.

[redacted]

aujourd'hui par la rue de l'Archevêché, la place de la Calende, celle de Notre-Dame, et ainsi de suite, dans une direction plus ou moins droite, qui devint la limite sud de la ville, à partir de Robec, jusqu'à l'extrémité occidentale de la rue aux Ours, où était une porte.

Un fossé, qui régnait sur toute la longueur des deux rues de l'Aumône et des Fossés-Louis VIII, formait la limite nord. Des constructions romaines, découvertes en cet endroit dans l'année 1789, ne laissent aucun doute à ce sujet [1].

Les limites à l'est et à l'ouest sont naturellement tracées, d'un côté, par la rivière de Robec, de l'autre, par la rue de la Poterne, la rue Massacre et celle des Vergetiers. Cette première enceinte de Rouen subsistera jusque sous les ducs normands, qui agrandirent les premiers la ville.

Les autres cités avaient une étendue relative, et qui était, comme on le voit, assez bornée.

C'est encore sous la domination romaine, et vers la fin du quatrième siècle, que nous trou-

---

[1] Voyez un Mémoire de feu M. de Torcy, inséré au Précis des Travaux de l'Académie de Rouen, pour l'année 1818.

vons les premiers élémens de notre histoire monumentale et littéraire. Saint Victrice était alors évêque de Rouen. Il y entreprit plusieurs constructions religieuses. Où sont maintenant ces édifices, ou du moins la place qu'ils occupaient? Il serait impossible de le dire avec certitude; mais on sait que cet évêque fit élever une église pour y déposer les reliques de saint Gervais, et l'on supposera raisonnablement que celle qui porte aujourd'hui ce nom, ne le doit qu'au dépôt de ces reliques, effectué long-temps auparavant dans un temple bâti au même endroit. Admirons, d'ailleurs, la simplicité des mœurs épiscopales de cette époque, qui permit au prélat de se réunir aux ouvriers, de rouler les pierres de ses propres mains, et d'en porter sur ses épaules[1].

Le monument littéraire, c'est le discours du même évêque prononcé le jour de l'inauguration. Je note cette dernière circonstance, parce que nos contrées se trouvaient alors plongées dans la plus épaisse ignorance, tandis que les

---

[1] « Juvat manibus volvere, et grandia humeris saxa portare. Sudorem meum bibat terra. » Victricius, de laude sanct., c. 12.

villes méridionales de la Gaule avaient, depuis plusieurs siècles, des écoles publiques, des professeurs rétribués [1], des grammairiens, des astronomes, des historiens et des poètes.

Quand Auguste vint dans les Gaules, il continua le système de César, ou plutôt celui de la politique romaine; c'est-à-dire, qu'il conserva aux villes leurs lois, leurs magistrats, leur administration. Satisfaits d'une domination protectrice dans ses commencemens, les Gaulois voulurent être Romains; ils le devinrent bientôt, et, dès le règne de Caracalla, plusieurs villes obtinrent le droit de bourgeoisie; les principales familles purent aspirer aux grandes dignités de l'empire [2].

Le droit romain était donc généralement suivi chez nous dès le commencement du troisième siècle; les tribunaux prononçaient conformément à la nouvelle jurisprudence. La langue antique était abandonnée, le latin lui avait succédé; en un mot, tout était romain dans les Gaules, à l'arrivée de Clovis. Ce n'est pas que

---

[1] Eusebii Chron., ap. D. Bouquet, t. 1, p. 609.

[2] Tacitus, Ann., lib. 12, cap. 25.

la domination des empereurs ait toujours été
408. paisible. Les Armoriques, ou, si l'on veut, le gouvernement maritime, dont la seconde Lyonnaise, et par conséquent notre Normandie, faisait partie tout entière [1], se révoltèrent contre les conquérans, en 408, et se constituèrent en république, sous des magistrats de leur choix [2]. Cet état de rébellion et d'indépendance dura près d'un siècle, c'est-à-dire jusqu'en l'année 497, époque à laquelle la seconde Lyonnaise se rangea sous la domination des Francs, commandés par Clovis [3].

En conservant les titres distinctifs des indivi-
497. dus, ce nouveau conquérant altéra, néanmoins, d'une manière sensible, l'administration civile du pays, au profit de la puissance militaire. Parfaitement isolés et indépendans l'un de l'autre sous la domination romaine, ces deux pouvoirs se confondirent sous celle de Clovis. Les fonctions ne furent pas précisément supprimées, mais elles passèrent à des hommes animés d'in-

[1] Notitia dignitatum per Gallias, ap. D. Bouquet, t. I, p. 127.
[2] Zozimius, lib. 6, ap. D. Bouquet, t. I, p. 587.
[3] Procopius, lib. 6, ap. D. Bouquet, t. II, p. 30.

térêts tout différens, et le régime civil dégénéra 511.
bientôt en despotisme militaire, sous des ducs et des comtes, étrangers, par habitude, aux connaissances du régime municipal.

Clovis étant mort, la Neustrie passa sous la domination de Childebert, le troisième de ses fils, et successivement après lui, sous celle de ces chefs sanguinaires que les écrivains ont honorés du titre de Roi, et que je ne sais, quant à moi, de quel nom appeler. L'histoire de cette époque est celle du meurtre et de l'assassinat. Si l'on veut voir le frère égorger son frère [1], le fils poignarder son père [2], le père étrangler son fils [3], le mari tuer sa femme [4], le vainqueur jeter dans un puits son ennemi vaincu, lui, sa femme et ses enfans [5], un roi des Francs (Thiéry) appeler en conférence un roi thuringien (Hermenfroy), et le faire jeter du haut des remparts de la ville [6], un père

[1] Marii episcopi Chron., ap. D. Bouquet, t. II, p. 14.

[2] Gregorii Turonensis Hist., lib. 2, cap. 40.

[3] Ibid., lib. 3, cap. 5.

[4] Aimoini monach. flor. de gestis Francor., ap. D. Bouquet, t. III, p. 114.

[5] Greg. Turon., lib. 3, cap. 6.

[6] Gesta regum Francorum, ap. D. Bouquet, t. II, p. 556.

ordonner que son fils soit brûlé vif[1], des moines tenter un assassinat nocturne sur la personne de leur évêque[2], des évêques dégradés en plein concile, pour cause d'adultère et de meurtre[3], des femmes employer tour à tour le fer et le poison pour se défaire d'un époux outragé ou d'un adversaire dangereux[4] : si l'on veut voir le tableau de ces crimes, et de bien d'autres encore, il faut parcourir les annales des Francs, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne. Au récit de tant de forfaits, d'atrocités et de massacres, il vous semble marcher dans le sang, et heurter à chaque pas un cadavre.

Bien peu de pays échappèrent à ces horreurs, et la Neustrie, en particulier, n'en fut point exempte.

Huit évêques avaient occupé le siége de Rouen, depuis saint Victrice. Prétextat, élu

---

[1] Marii episcopi Chron., loc. cit., p. 17.

[2] Ibid., ibid.

[3] Gregor. Turon., lib. 5, cap. 28.

[4] Gesta regum Francor., loc. cit., p. 564. — Adonis Chron. de Francis, ap. D. Bouquet, t. II, p. 668. — Greg. Tur., lib. 8, cap. 31.

[redacted]

en 544, exerçait encore en 567, lorsque Chilpéric, roi de Neustrie, épousa Galsuinde, puis Frédégonde, après avoir fait tuer la première[1]. Sigebert, frère de Chilpéric, avait épousé Brunehaut, sœur de Galsuinde[2]. Ces deux noms, Brunehaut, Frédégonde, caractérisent à eux seuls une époque. Le meurtre de Galsuinde détermina, entre Chilpéric et Sigebert, à l'instigation de Brunehaut, une guerre acharnée qui ne devait se terminer que par un crime atroce. Battu sur tous les points, Chilpéric se réfugie dans Tournay; Sigebert s'empare de toutes les villes de Neustrie, jusqu'à Rouen, d'où il revient à Paris. Chilpéric est abandonné des siens; le voilà seul dans Tournay, sans amis, sans armée, sans espoir de secours, tout près de s'avouer vaincu, tout près de céder son dernier asile. Chilpéric oubliait-il donc qu'il lui restait encore Frédégonde? Elle fait appeler deux pages : « Allez trouver Sigebert, leur dit-elle; feignez de vous rendre à lui, et tuez-le. Si vous revenez sains et saufs, je vous comblerai

567.

575.

---

[1] Gregor. Tur., lib. 4, cap. 28.
[2] Ibid., lib. 4, cap. 27.

d'honneurs, vous et votre postérité. Si vous succombez, je distribuerai pour vous de grandes aumônes aux tombeaux des saints[1]. »

Les deux pages s'acquittèrent fidèlement de leur mission. Sigebert tomba percé de coups, au moment même où l'armée neustrienne le proclamait roi, en l'élevant sur un bouclier. Il expira peu d'instans après; Frédégonde avait pris toutes ses mesures, la lame des poignards était empoisonnée[2].

L'histoire n'accuse point Chilpéric d'avoir pris part au meurtre de son frère; et peu importe, après tout, pour la mémoire de ce roi neustrien : lorsqu'une épidémie cruelle dépeuplait la contrée, n'envoya-t-il pas son fils, tout exprès pour qu'il en pérît, dans le voisinage de Soissons, où elle exerçait le plus de ravages? Et quand il vit que le jeune homme ne contractait point la maladie, n'ordonna-t-il pas qu'il fût saisi, garrotté et livré à Frédégonde, sa marâtre, qui le fit assassiner[3]?

---

[1] Gesta Francorum, ap. D. Bouquet, t. II, p. 561, 562.
[2] Greg. Turon., lib. 4, cap. 52.
[3] Ibid., lib. 5, cap. 40.

[redacted]

Au moment où l'on poignardait Sigebert, son mari, Brunehaut était à Paris avec ses enfans. Chilpéric s'y rendit, fit emprisonner la veuve de son frère, et, peu de temps après, l'envoya en exil à Rouen. Brunehaut était encore jeune et belle; Mérovée, fils de Chilpéric, l'aima et s'en fit aimer. Le jeune prince, au lieu d'aller conquérir le Poitou, à la tête de l'armée dont son père venait de lui confier le commandement, se rendit secrètement à Rouen, où il épousa Brunehaut, veuve de son oncle[1]. Notre évêque Prétextat bénit leur union. A cette nouvelle, Chilpéric, qui souffrait sans scrupule qu'on assassinât l'une de ses femmes et le fils qu'elle lui avait donné[2], s'indigna de cette violation des lois canoniques, qui défendaient d'épouser sa tante. Il arrive à Rouen, avec le dessein
de rompre le mariage. Les époux se réfugièrent 576.
dans un asile que Chilpéric n'osa pas violer, dans une église, celle de Saint-Martin, bâtie en bois, près de la Renelle, et sur les murs de

[1] Grég. Turon., lib. 5, cap. 1, 2.

[2] Audovera et Clovis. Greg. Tur., lib. 5, cap. 40, et la note (*a*) de D. Bouquet, t. II, p. 257.

la ville : *Super muros civitatis ligneis tabulis fabricata* [1].

Chilpéric feignit de pardonner à son fils, et ne cessa depuis de le persécuter. Enfin le malheureux prince, attiré dans un piége, fut tué par l'un de ses amis, et à sa prière, selon quelques écrivains ; par un ordre secret de Frédégonde, selon d'autres [2]. Mais cet ami n'en mourut pas moins dans d'affreux tourmens, après qu'on lui eut coupé les pieds, les mains, le nez et les oreilles [3].

Cependant, Frédégonde ne pardonnait pas à l'évêque Prétextat d'avoir embrassé les intérêts de Brunehaut, sa rivale. Elle le fit accuser de haute trahison [4], auprès de Chilpéric, qui le
577. cita au concile tenu à Paris en 577. Le crime de haute trahison était évidemment controuvé ;

---

[1] Greg. Turon., lib. 5, cap. 2. — Je note la position de cette église, parce qu'elle fixe la limite de Rouen au nord-ouest, à cette époque. Remarquons aussi qu'elle confirme ce que j'ai dit de l'existence d'un fossé sur l'emplacement du Marché-Neuf.

[2] Greg. Turon., lib. 5, cap. 19.

[3] Ejusdem hist. epitomata, ap. D. Bouquet, t. II, p. 408.

[4] « Timebant enim reginæ furorem, cujus instinctu hæc agebantur. » Greg. Turon., lib. 5, cap. 19.

›ut au plus pouvait-on reprocher à Prétextat
avoir marié la tante avec le neveu, contre le
ru de la loi canonique; auquel cas la peine
'exil n'était point applicable. Elle fut appli-
uée cependant, et notre évêque relégué dans
île de Jersey. Frédégonde fit nommer une de
s créatures à l'évêché de Rouen; c'était Mé-
ınce. Mais, sept ans après, le roi neustrien, 584.
hilpéric, mourut assassiné; les Rouennais
hassèrent le protégé de Frédégonde, et rappe-
èrent Prétextat[1]. Ce fut pour son malheur.
Deux ans étaient à peine écoulés, lorsque Fré-
légonde, qui alors se trouvait à Rouen, fit poi-
narder notre évêque, un jour de Pâques, à la 586.
rand'messe, au pied même de l'autel, dans
'église cathédrale. Il appelle à son secours; pas
ın des ecclésiastiques présens ne remue, tant
était puissante la terreur inspirée par Frédé-
gonde. Mais cette femme, qui le croirait? cette
femme ose feindre de la sensibilité pour le mal-
heur de sa victime; elle se présente devant
Prétextat mourant, déplore le coup dont il ex-
pire, appelle sur l'assassin le châtiment qu'il a

[1] Greg. Turon., lib. 7, cap. 16.

mérité, supplie le prélat de faire appeler des médecins, et manifeste l'espoir qu'ils pourront guérir ses blessures.

« Qui a commis le crime, dit le moribond, si ce n'est celle qui tua des rois, qui a fait si souvent couler le sang innocent? Je vais mourir, et toi, l'auteur de ces forfaits, tu seras maudite dans les siècles; mon sang retombera sur ta tête ! » — Et il expira.

Les habitans de toute classe témoignèrent une vive douleur à la mort de Prétextat. L'un des principaux habitans, qui n'est pas nommé dans l'histoire, eut le courage d'adresser des reproches à Frédégonde; mais elle, sans s'émouvoir, le fait inviter à sa table. Sur son refus, elle le presse au moins d'accepter un rafraîchissement, afin qu'on ne dît pas qu'il fût sorti à jeun d'une résidence royale. Il se rend à tant d'instances, boit un verre de la liqueur en usage à cette époque, c'est-à-dire du vin mêlé d'absinthe et de miel, et meurt. Frédégonde y avait ajouté du poison.

Romachaire, évêque de Coutances, vint à Rouen, célébrer les funérailles de Prétextat. Leudovald, évêque de Bayeux, se mit à la tête du diocèse, fit fermer toutes les églises de

[redacted]

Rouen, et suspendit, pour les habitans, l'exercice du culte, jusqu'à ce que l'auteur du crime eût été découvert et puni [1].

Voici comme on y parvint, ou du moins comme on crut y être parvenu. Le cri public accusait Frédégonde; pour se laver de l'accusation, elle fit fustiger un de ses domestiques, à qui elle imputa le meurtre, et le livra au neveu de l'évêque assassiné. Appliqué à la question, le domestique se reconnut l'auteur du meurtre; mais il déclara que la reine Frédégonde, l'évêque Mélance et l'archidiacre de Rouen, l'avaient payé pour le commettre : et le neveu de Prétextat, tirant son épée, coupa l'homme par morceaux. Du reste, il paraît qu'on s'en rapporta sans difficulté à sa déclaration, pour ce qui le regardait personnellement; mais qu'il fut réputé menteur quant à l'indication de ses complices. En effet, Mélance, qu'il venait d'accuser, reprit la direction de l'évêché de Rouen, et ce fut encore par les intrigues de Frédégonde [2].

Ces détails suffisent pour nous donner une

---

[1] Greg. Turon., lib. 8, cap. 31.
[2] Ibid., ibid., cap. 41.

idée juste du degré de civilisation où était arrivée alors la société, dans le pays que nous habitons. D'autres récits, également contemporains, viendraient d'ailleurs, au besoin, lever tous nos doutes et opérer notre conviction.

Du reste, les annales ecclésiastiques sont à peu près les seules que nous ayons à consulter; et si elles nous manquaient dans les routes ténébreuses de l'histoire à cette époque, nous ne pourrions que marcher à l'aventure, sans guide ni flambeau.

Parmi tous les évêques qui ont occupé le siége de Rouen, il n'en est pas, peut-être, qui ait fait plus de bruit que saint Romain. A la mort du successeur de Mélance, on se trouva fort embarrassé à Rouen pour la nomination d'un prélat. Dans ces temps reculés, les évêques étaient éligibles, et le peuple, aussi bien que le clergé, prenait part à l'élection. De grandes discussions s'élevèrent; les sentimens furent partagés; plusieurs jours s'écoulèrent sans résultat. Enfin, on employa les moyens que la croyance religieuse regardait comme efficaces: on eut recours aux prières publiques et au jeûne. De ce moment, disent nos autorités, les opi-

nions se rapprochèrent, le peuple et le clergé s'entendirent; on demanda pour évêque, Romain, chancelier de Clotaire II, et le roi l'accorda [1].

Le nouveau prélat était à peine arrivé, qu'il 626.
entreprit la destruction des temples du paganisme. Sans cette ardeur inconsidérée de l'évêque, notre ville se glorifierait peut-être aujourd'hui de plusieurs monumens élevés sous la domination romaine; et nous n'avons plus rien de cette époque, si ce n'est la crypte de Saint-Gervais, qui ne peut compter pour un édifice romain.

Les annales rouennaises parlent toutes d'un temple payen, situé, selon la tradition, dans la rue Saint-Lô actuelle, vers l'endroit où se trouve une petite fontaine. Ce temple, toujours selon la tradition, aurait été renversé par saint Mellon, premier évêque de Rouen [2]. Là, aurait été adorée cette fameuse idole Roth, dont *Rothomagus* (Rouen) aurait formé la moitié de son nom. Roth ne serait autre chose que Vénus. Je de-

---

[1] Livre d'Ivoire, Ms. de la Bibliot. de Rouen.

[2] Farin, Normandie chrétienne.

meure persuadé qu'il y a ici confusion des actes de saint Mellon avec ceux de saint Romain. Au temps du premier, les chrétiens se cachaient pour prier, et ne brisaient pas les idoles; au temps du second, le christianisme avait ses temples, et pouvait, sans danger, faire la guerre à d'autres dieux. L'édifice n'était pas dans la rue Saint-Lô, mais dans le faubourg de la ville, vers le nord. Saint Romain porta le premier coup, le peuple acheva la destruction [1].

Je ne parlerai pas des nombreux miracles attribués à notre évêque. Je ne dirai rien de ce fameux privilége de la fierte, objet de tant d'écrits, de controverses et de disputes[2]. Tous ces détails sont suffisamment connus. Ajoutons que la gargouille de saint Romain n'est rien autre chose que le dragon de saint Marcel de Paris, le dragon de sainte Marguerite d'Autriche, et tous les dragons de même nature. On en portait autrefois dans les processions du clergé; c'était l'emblême de l'idolâtrie vaincue par le christianisme.

---

[1] Livre d'Ivoire, Ms.

[2] *Voyez* Apologia pro sancto Romano per Adr. Behotium contrà Mic. Rigaltium.

[redacted]

Quant à cette étymologie du nom de Rouen, tirée de celui de l'idole Roth, idole qui n'existe nulle part, excepté dans une antienne [1], nous n'hésiterons pas à la rejeter, aussi bien que toutes celles qu'on avait imaginées auparavant, ou que l'on a fabriquées depuis, en réfléchissant que la plupart de ces étymologies, le plus souvent ridicules, quelquefois ingénieuses, ne présentent pas le degré de vraisemblance exigé par une saine critique.

On a dit [2] que saint Romain avait extirpé le
paganisme à Rouen et dans tout le pays de
Caux : c'est une erreur. Saint Ouen, succes- 640.
seur de saint Romain, eut encore beaucoup à
faire pour ramener les esprits idolâtres, et le
document qu'il nous a laissé [3] est d'autant plus
précieux, qu'il nous fournit, sur l'état moral et
intellectuel de notre pays, au milieu du septième
siècle, les renseignemens les plus authentiques.
« Je vous conjure, disait-il aux habitans de son
diocèse, de ne point observer les coutumes des
payens; de ne point croire aux magiciens, aux

---

[1] « Extirpato Roth idolo. »

[2] Gallia Christiana, t. xi, col. 12.

[3] Vita sancti Eligii, Spicil., t. II., p. 76 et seq.

devins, aux sorciers, aux enchanteurs; de ne les consulter, ni dans vos maladies, ni pour aucun autre sujet. N'observez point les augures, les éternuemens, le chant des oiseaux. Que nul chrétien ne remarque le jour qu'il sort de chez lui, ni le jour qu'il y rentre; que nul ne fasse attention au jour, ni à la lune, pour entreprendre une besogne. Que personne, à la fête de saint Jean ou de tout autre saint, n'organise des danses, des concerts, des sortiléges[1]. Que personne n'invoque le nom des démons, Neptune, Pluton, Diane, Minerve, ou ses génies. Qu'on n'aille point aux temples, aux pierres, aux fontaines, aux arbres, aux carrefours, y allumer des cierges ou y accomplir des vœux. Qu'on n'attache point de ligatures au cou d'hommes ni de bêtes. Qu'on ne fasse point de lustrations ni d'enchantemens sur les herbes, ni passer des animaux par le creux d'un arbre, ou par un trou fait dans la terre. Qu'aucune femme ne suspende d'ambre à son cou. Qu'aucune, avant de faire de la toile, de la teinture, ou tout autre ouvrage, n'invoque Minerve, ni

---

[1] Caraula, *vid.* Du Cange.

autres fausses divinités. Si la lune vient à s'obscurcir, ne poussez point de clameurs : c'est par la volonté de Dieu qu'elle subit de temps en temps des éclipses. Ne craignez pas d'entreprendre un ouvrage au moment de la nouvelle lune : Dieu a voulu que la lune marquât les temps, nous éclairât dans l'obscurité des nuits, et non qu'elle mît obstacle à nos travaux, ou frappât l'homme de folie, comme le croient les insensés qui attribuent à la lune les propriétés du démon[1]. »

La superstition se reproduisait donc sous mille formes, au septième siècle, dans la contrée dont nous avons entrepris d'écrire l'histoire, et il ne faut plus s'étonner de l'état de grossièreté où se trouvait la population, surtout dans les rangs inférieurs de la société.

Mais, si les gens de la campagne étaient bruts, cruels et voleurs[2], si le bas peuple des villes croupissait, abruti par l'ignorance, les lettres n'étaient pas, pour cela, absolument bannies de

---

[1] Vita sancti Eligii, loc. cit., cap. 15. — Concil. Roth. prov., ap. Bessin, p. 8.

[2] Vita Vandregisilii, ap. Labbe, nova Bibl., t. I, p. 729. — Acta SS. ord. Bened., ap. Mabillon, t. II, p. 532. — Boll., juillet, t. V, p. 270.

la capitale du pays. Le soin que prend notre évêque de demander quel fruit on peut retirer de la lecture des auteurs profanes, tels que Pythagore, Socrate, Platon et Aristote, Démosthènes et Cicéron, Hérodote, Salluste et Tite-Live, Homère et Virgile[1]; cette précaution, dis-je, fait nécessairement supposer que ces auteurs étaient connus, au moins d'une partie de ceux à qui s'adressait son langage. Je remarque aussi que saint Ouen, parmi les écrivains qu'il énumère, en cite dont nous ne possédons aujourd'hui que de courts fragmens, ou même dont nous ne possédons plus rien[2].

Jusqu'ici, deux évêques surtout ont bien mérité de leur pays, sur le territoire appelé depuis Normandie : saint Victrice, qui s'occupa sans relâche et avec fruit de la réforme des mœurs, par la religion ; saint Ouen, qui dirigea ses efforts vers le même but, avec le même moyen, et qui, de plus, diminua l'ignorance où était plongée la masse du peuple. En effet, cet évêque, suivant en cela la doctrine des premiers

---

[1] « Quid Pythagoras... » etc. Vita sancti Eligii, loc. cit., p. 77.
[2] Fabricii bibliotheca græca.

[redacted]

Pères de l'église, repoussait les ouvrages produits sous l'influence d'une autre religion ; mais il n'en travailla pas moins avec zèle à éclairer les esprits, à développer les intelligences. Fondées sous les auspices de ce prélat, les célèbres abbayes de Fontenelle et de Jumiéges devinrent, en ses mains, comme des instrumens dont il se servit pour faire fructifier les études. La première, surtout, s'acquit, sous ce rapport, une réputation que peu d'autres ont égalée. Elle est à peine créée, que les lettres y fleurissent. Une bibliothéque nombreuse s'y forme tout-à-coup par les soins de Wandrille, dont elle prendra bientôt le nom. La jeunesse y accourt de toutes parts, et remplit ses écoles. Elle fournit de grands personnages dans presque tous les genres. Tels furent Génésion et Lambert, qui sortirent de son cloître pour monter sur le siége épiscopal de Lyon [1] ; tel fut surtout Ansbert, qui mérita de
succéder à saint Ouen sur celui de Rouen [2] ; 683.
Ansbert qui, voulant donner un grand festin le jour de son entrée en fonctions, fit dresser une

---

[1] Neustria pia, p. 137.

[2] Ibid., ibid.

table particulière pour les indigens, plaça les autres convives, chacun selon son rang, et alla s'asseoir au milieu des pauvres [1]; Ansbert qui, pour remédier, autant qu'il était en lui, aux désastres d'une grande famine dont souffrit notre contrée sous son épiscopat, fit servir les trésors de l'église au soulagement des plus malheureux [2]; Ansbert qui, le premier, introduisit chez nous la culture de la vigne [3], tout-à-fait abandonnée de nos jours, mais qui, pendant cinq siècles, fut une source de revenus en Normandie.

Les temps qui suivent sont des temps de troubles, de désordres et d'obscurité. Les matériaux de l'histoire disparaissent dans la confusion générale. Les efforts de saint Ouen en faveur de l'instruction sont perdus. Presque plus de savans prélats à la tête des églises; des gens sans lettres occupent les grands évêchés, et plusieurs à la fois. Un parent de Pépin [4] se

---

[1] Vita sancti Ansberti, ap. Boll., t. II, p. 352.

[2] Ibid., ibid.

[3] Ibid., ibid.

[4] Orderic Vital, lib. 5, p. 562.

[redacted]

trouve tout ensemble évêque de Rouen, de Paris, de Bayeux, et de plus abbé de Fontenelle et de Jumiéges [1]. Sous Charles-Martel, des gens de guerre régissent les cathédrales; des abbayes d'hommes sont données en bénéfice à des femmes, et quelquefois à des femmes sans mœurs [2]. En pouvait-il être autrement à une époque tourmentée, si je puis le dire, pendant les dernières années d'une dynastie qui va s'éteindre? C'était la catastrophe naturelle de cette période d'anarchie et de bouleversement où s'agitent les successeurs de Clovis; de cette période où la monarchie, tantôt partagée entre les enfans d'un roi qui mourait, tantôt réunie sous un seul, pour être de nouveau morcelée, n'était là que comme la proie ensanglantée qui devait rester au plus fort, au plus cruel ou au plus adroit.

Les Neustriens eurent leur part de tous ces malheurs. Les guerres continuelles, les massacres dont ils étaient quelquefois victimes [3]; les

---

[1] Orderic Vital, lib. 5, p. 562. — Cointii Annales Franc. t. IV, p. 668. — Gallia Christiana, t. VII, col. 28.
[2] Mabillon, acta SS. Bened., t. III, pref., p. 89.
[3] Aimoini mon. flor., ap. D Bouquet, t. III, p. 77.

exactions de leur roi Chilpéric (en 579); les violences de leur reine Frédégonde[1]; plus tard, l'avarice de Dagobert, qui, malheureusement, préféra le séjour de la Neustrie à tout autre; le luxe effréné de ce prince, le despotisme avec lequel il dépouillait ses sujets de leurs biens, le scandale de ses mœurs[2]; la vénalité des juges, les arrêts iniques en faveur du puissant coupable contre le pauvre innocent[3] : tout cela peut donner une idée du bonheur dont on jouissait dans cette contrée, sous les successeurs de Clovis.

Sans doute, le génie de Charlemagne suspendit un moment tous ces maux. Sous la domination de ce grand homme, il y eut plus de justice, de morale et de liberté. Plusieurs de nos évêques figurent au nombre de ces *missi dominici*, chargés par le souverain de rétablir l'ordre dans les provinces. Gilbert, l'un d'eux, avait été secrétaire d'état de l'empereur, et tuteur de Louis-le-Débonnaire[4]. Charlemagne s'appliqua particulièrement à rétablir les lettres,

---

[1] Aimoini mon. flor., ap. D. Bouquet, t. III, p. 81.

[2] Fredegarii Chronicon, cap. 60.

[3] Vita sancti Eligii, cap. 15.

[4] Capitul. reg. Francor., ap. Baluze, t. I, col. 378 et 641.

[redacted]

à encourager les études ; et la célèbre école de Fontenelle reprit tout l'éclat dont elle avait brillé sous saint Ouen [1]. Depuis, elle paya encore sa dette, et c'est à elle que nous devons le Recueil de ces capitulaires, l'un des beaux titres de gloire du fils de Pépin, et aussi l'un des plus précieux matériaux pour l'histoire de cette époque. Mais les démêlés qui survinrent dans la famille de Charlemagne, sous les successeurs de ce grand homme; la division qui en résulta parmi les grands, et qui s'étendit nécessairement au peuple; la naissance du système féodal ; l'affaiblissement de l'autorité souveraine, qui en fut la conséquence rigoureuse, replongèrent bientôt la France dans le chaos dont Charlemagne l'avait un instant tirée. L'apparition des Normands, leurs excès, leurs ravages, mirent enfin le comble au désordre de l'administration et à la misère des peuples, jusqu'au moment où le plus célèbre de ces pirates, le fameux Hrolf, (Rolf ou Rollon) premier duc de Normandie, vint rétablir l'ordre dans cette contrée, en s'en faisant reconnaître souverain.

---

[1] Mabillon, Ann. Bened., t. II, p. 287.

Il faut, ici, rappeler en peu de mots l'histoire de ces invasions, dont le résultat le plus éclatant fut la création d'un nouvel état sur le sol neustrien.

Vers l'embouchure de l'Elbe, dans la mer du Nord, est une île environnée de rochers. C'était jadis la principale demeure de ces pirates saxons, que les anciennes annales nous représentent si braves, si farouches, si terribles; ils occupaient d'autres îles encore, et le littoral voisin[1]. Dès le troisième siècle, ces hardis aventuriers s'élancèrent de leur retraite, écumèrent l'Océan, firent des descentes dans divers pays, et notamment sur les côtes de la Gaule, à partir de la rive gauche de la Seine. Quelques-uns, apparemment, se trouvèrent bien sur le territoire des *Baiocasses* (Bayeux), et s'y fixèrent. Voilà pourquoi, dans la notice des Dignités de l'empire, rédigée vers la fin du quatrième siècle, ce littoral est appelé saxon. Voilà pourquoi encore notre plus ancien historien, Grégoire de

[1] Zozimus, lib. 3, p. 44, ed. Basil., fol. — P. Orosius, lib. 7, cap. 32, p. 47, ed. Cologne, 1574. — Sidonius, 8, cap. 7.

[redacted]

Tours, a dit : « *Saxones Baiocassinos* »[1], les Saxons du Bessin. Plus tard, Charles-le-Chauve concède plusieurs propriétés situées au comté de Bayeux, dans le petit district appelé *Otlingua Saxonia*, c'est-à-dire, la Petite-Saxe. Ce document prouve aussi qu'à cette époque on disposait encore de l'homme comme d'un meuble ; que le propriétaire du sol l'était aussi du malheureux serf qui l'habitait, et qu'en aliénant le fonds, il pouvait aussi donner les *esclaves* qui s'y trouvaient[2].

Les courses des Saxons devinrent si fréquentes sur les côtes de la Belgique, de la Gaule et de la Bretagne (l'Angleterre), que l'autorité impériale établit à Boulogne une puissante flotte chargée de s'opposer à leurs déprédations. Le commandement de la station fut confié à Carausius, habile marin, brave soldat. Mais on remarqua bientôt qu'il ne courait sus aux pirates qu'au retour de leurs expéditions, et qu'il gar-

---

[1] Greg. Turon, lib 5, cap. 17.

[2] « . . . . In pagello qui dicitur Otlingua Saxonia, id est, villam nomine Heidram, cum . . . mancipiis utriusque sexûs. . . . » Cap., ap. Baluze, t. II, col. 1440.

dait pour lui le butin dont il les avait dépouillés. C'était un mauvais moyen d'anéantir la piraterie. Il n'en résulta qu'un surcroît de précautions de la part des aventuriers, et ils parvenaient souvent à tromper la vigilance intéressée de Carausius. Ce représentant de la puissance romaine s'étant fait reconnaître empereur par les légions sous ses ordres, il se fit des alliés de ceux dont il avait été chargé de réprimer les brigandages, leur donna des vaisseaux, des officiers expérimentés, leur enseigna enfin la navigation et la stratégie maritime.

Après Carausius, Magnence, autre usurpateur du sceptre romain, eut recours aux mêmes moyens pour se maintenir. Il protégea, encouragea les Saxons et leurs alliés. Ni Magnence, ni Carausius, ne se doutaient probablement qu'ils armaient, exerçaient, instruisaient les conquérans de cette île fameuse qui ne s'appelait pas encore Angleterre, mais qui bientôt devait recevoir ce nom.

Aux invasions saxonnes succédèrent les invasions normandes, d'où est sortie toute notre histoire.

Vers le neuvième siècle, la Norwége, dont

[redacted]

les côtes s'étendent le long d'une mer orageuse, depuis les rochers de la Baltique jusque vers le pôle, la Norwége était le plus inculte des pays du Nord. La nature du sol, la rigueur du climat, étaient deux grands obstacles à la prospérité de l'agriculture, avec une population nécessairement étrangère aux arts. De là ces disettes fréquentes dans le Nord [1], et ces émigrations attribuées par erreur à une surabondance de population. Cependant le pays portait une race d'hommes pleins de vigueur et d'audace, qui allaient dérober à des terres plus fertiles les biens que leur refusait la stérilité de leurs marais et de leurs rochers [2]. La population habitait surtout les bords de la mer. Elle était pauvre, avide, entreprenante; la piraterie maritime devenait sa profession naturelle.

Jusqu'au milieu de ce siècle, et même un peu plus tard, la Norwége fut divisée en une multitude de petites souverainetés pouvant armer chacune douze vaisseaux, portant ensemble sept ou huit cents hommes. Ces souverainetés s'appelaient

---

[1] Saxo Grammaticus, lib. 5, p. 45, ed. 1534, in-fol. — Ynglinga Saga, ap. Snorre, t. I, p. 56 et seq.

[2] Adami Brem., Hist. eccles., p. 146, ed. 1595, in-4°.

filki, et avaient la plupart un chef particulier. L'un d'eux mourait-il? ses voisins accouraient pour s'emparer de ses possessions et dépouiller, sans scrupule, l'héritier du défunt [1]. Le chef Ingiald imagina même un moyen tout nouveau d'agrandir ses états. Il invita jusqu'à six rois à un grand festin, et le soir, lorsque les convives se trouvèrent tous en état d'ivresse complète, il fit mettre le feu à la salle du banquet. Il acquit, de cette manière, six provinces à la fois [2]. Mais, indépendamment de ces maîtres du sol, il existait dans le Nord une foule de rois d'une autre espèce, souverains sans sujets, sans états, sans demeure, et dont la réputation n'est en quelque sorte parvenue jusqu'à nous qu'à travers les massacres qui la leur ont faite. C'étaient les *rois de la mer*, titre mérité, puisqu'ils ne dormaient jamais sous le toit enfumé, puisqu'ils ne vidaient jamais la corne auprès du foyer [3]. Sans autres

[1] Haralds Saga, ap. Snorre, t. I, p. 75.

[2] « Novoque cœnaculo ignem subjiciunt,... vivi ibi comburuntur sex reges, cum toto eorum comitatu.... Hoc perpetrato, omnia ista regna ditioni suæ adjecit Ingialdus rex, eaque sibi reddidit tributaria. » Ynglinga Saga, loc. cit., cap. 40.

[3] « Multi enim reges tunc fuere maritimi, qui .... nulli præerant

forteresses que leurs barques, sans autre droit que celui du glaive, sans empire que les flots, ils s'élançaient sur leurs *chevaux à voiles*, ainsi qu'ils appelaient leurs navires[1], épiaient les vaisseaux voyageurs, les attaquaient à l'abordage[2], faisaient périr les vaincus, soit par le fer ou par le feu, soit en les livrant à des chiens furieux, soit en les précipitant du haut des rochers[3]; et, parce que Sigard, l'un de ces petits rois du Nord, avait, le premier, pendu son ennemi, la potence, dans le langage des Scaldes, était devenue le *cheval de Sigar*[4].

Ce n'était pas seulement sur les flots qu'ils exerçaient leurs brigandages. Mais alors, peu leur importait la contrée qu'ils allaient visiter: ils poussaient leurs esquifs à la mer, et en abandonnaient la direction aux vents. Quelquefois

---

regioni. Regis maritimi titulo is merito dignus videbatur, qui tigno sub fuliginoso nunquam dormiebat, et nunquam cornu exhauriebat, ad focum sedens. » Heimskringla, t. I, p. 43.

[1] Lodbrokar-Quida, stropha 5. — Brynhildar-Quida, ap. Sæmund, t. II, p. 197.

[2] « Moris tunc erat navale prælium conserentibus, navem navi arctiùs jungere, et de proris bellum ciere. » Heimskringla, t. I, p. 85.

[3] Saga af Olafi Tryggva Syni, ibid., p. 291.

[4] Ynglinga Saga, ibid., p. 31, note (*b*)

même, imitateurs en cela de ces vieux Saxons dont ils devaient un jour triompher, ils s'embarquaient pendant l'orage, certains d'arriver à l'improviste, et voguaient joyeusement vers le pillage sous la protection des tempêtes[1].

Tous les rois de la mer étaient pirates, mais tous les chefs de pirates n'étaient pas rois de la mer; ce titre n'appartenait qu'aux enfans des souverains du sol[2].

Rivaliser de force et d'agilité, gravir lestement les rochers escarpés, courir sur le bord étroit d'un esquif, sauter légèrement d'une rame sur l'autre, en suivant le mouvement régulier des rameurs, lancer à l'ennemi deux javelots à la fois, se battre des deux mains avec une égale dextérité[3], traverser un bras de mer

---

[1] « Ad hoc exercent illos naufragia, non terrent. Est eis quædam cum discriminibus pelagi non notitia solùm, sed familiaritas. Nam quoniam ipsa, si qua tempestas est, hinc securos efficit occupandos, hinc prospici vetat occupaturos..... » Apollinaris Sidonii, epist. 6, lib. 8, *Parisiis*, *Cramoisy*, 1652, p. 223.

[2] « Ad copias atque naves ducendas accedentem Olafum comites titulo regis ornarunt, ferente ita receptâ consuetudine, ut copiarum duces, piraticam obeuntes, si regibus orti essent, ipsi mox reges salutarentur, quamvis regno terrisque essent destituti. » Saga af Olafi Hinomelga. — Heimskringla, t. II, p. 3.

[3] Heimskringla, t. I, p. 290 — 291.

[redacted]

à la nage, dompter un coursier rebelle, l'enfourcher à toutes les allures[1], boire de la bière dans le crâne de son ennemi[2] : tels étaient les jeux du pirate, à qui la mort ne pouvait arracher qu'un sourire[3], pour qui la bataille sanglante avait tous les charmes d'une jeune épouse dans tout l'éclat de sa beauté[4].

Il nous est parvenu, sur la férocité de quelques pirates, d'anciens récits qui pourraient nous trouver incrédules, si les faits ne paraissaient, d'ailleurs, suffisamment établis. Comme s'ils eussent appréhendé que leur énergie natu-

---

[1] «...Tolutim incedere et subsultim... » Heimskringla, t. I, p. 27.

[2] Lodbrokar-Quida, stroph. 25. — Je dois dire, cependant, que M. Finn Magnusen, au rapport de M. Depping, (*Journ. des Savans*, de janvier 1829, p. 49), combat l'opinion de ceux qui font boire les Scandinaves dans les crânes de leurs ennemis. Le savant danois affirme qu'il ne s'agit que de vases de corne. Si pourtant Lodbrok est l'auteur du chant qu'on lui attribue, ou même si ce chant est à peu près du temps de Lodbrok, c'est-à-dire vers la fin du huitième siècle ou du commencement du neuvième, il serait difficile de ne pas adopter le renseignement, puisque le texte porte :

Dreckom biór at bragthi
Or biug-vithom hausa.

Bibemus cerevisiam hoc momento
Ex profundis craniis.

Voyez Crania puerorum, etc., Sæmund, t. II., p. 17, 470.

[3] Lodbrokar, stroph. 29.

[4] Ibid., stroph. 13.

relle les servît mal dans le combat, ils appelaient à leur aide une sorte de rage artificielle, en s'enivrant de boissons spiritueuses. Alors, ils s'abandonnaient à d'effroyables contorsions, essayaient de briser leurs boucliers avec les dents, mettaient dans leur bouche des tisons enflammés, et ne se calmaient qu'à la vue du sang qu'ils avaient pu répandre[1]; d'autant plus terribles dans leur frénésie, qu'une pensée religieuse les poussait peut-être à ces actes de délire, et qu'ils se faisaient furieux et fanatiques, au souvenir de leur prophète[2].

On en a vu se désaltérer avec du sang, et se nourrir de la chair crue des troupeaux[3]. D'autres, que je ne sais de quel nom appeler, inventaient, pour les hommes, des supplices non moins cruels que bizarres, traînaient les femmes par les cheveux, pour les forcer à livrer des tré-

---

[1] « ....Ore torvum infremere, scuta morsibus attrectare, torridas fauce prunas assumere, etc. » Saxo Grammaticus, Hist. dan., lib. 7.

[2] « Versanti (Odino) inter arma, facies erat adeò torva, ut inimicis terrorem injiceret. » Ynglinga Saga, ap. Snorre, t. 1, cap. 6. — *Voyez aussi* Edda Sæmundina, pars 3, p. 137, Havniæ, 1828.

[3] Edda Sæmundina, pars 2, p. 90.

sors que souvent elles ne possédaient pas, et finissaient par jeter leurs victimes dans les flammes. S'ils voyaient une mère allaiter son enfant, ils lui arrachaient l'innocente créature, qu'ils lançaient en l'air et recevaient alternativement sur la pointe de leurs piques[1].

Faut-il s'étonner que ces hommes ne connussent de larmes que celles qu'ils faisaient répandre?

Voilà les compagnons de ce Hrolf, fondateur d'une souveraineté nouvelle en France, et dont la postérité devait s'établir avec tant d'éclat sur le trône d'Angleterre.

Harald, l'un de ces petits princes qui régnaient en Norwége au neuvième siècle, venait de perdre son père, Halfdan-le-Noir. Harald n'avait alors que dix ans. Les chefs ses voisins, ainsi que cela se pratiquait souvent dans le pays,

---

[1] « Nonnulli, quod dicere pudet, per verenda suspensi deficiunt. Matronæ,... dùm thesauros quos non habebant coguntur prodere, capillis.... distractæ, ad ultimum flammis injectæ moriuntur. Super omnia in minorem ætatem crudelitas desævit; dùm parvuli à matrum uberibus evulsi aut lanceis exciperentur. » Anglia Sacra, pars 2, p. 135, Londini, 1691, in-f.

envahirent les possessions du jeune héritier. Mais celui-ci, aidé par son oncle Guthorm, triompha de ses ennemis, et prit à son tour l'offensive [1]. Après beaucoup de combats, où il eut constamment l'avantage, il comprit qu'il pouvait soumettre toute la contrée, et fit vœu de ne point peigner ses cheveux avant d'y être parvenu [2]. Il y parvint, non sans peine, car il s'attaquait à des hommes aussi braves que lui-même, et qui, de plus, se battaient pour leur indépendance. « Il ne nous reste qu'un moyen de « salut, s'écriait l'un d'eux, c'est de nous réunir « tous contre Harald. Cela fait, nous serons assez « forts pour la résistance : le sort décidera ensuite « de la victoire. Sans doute, une autre voie nous « est ouverte ; mais il serait indigne de nous, « égaux de Harald, de nous soumettre volontai« rement à sa loi. Tombons sous ses coups dans

[1] Haralds Saga, ap. Snorre, t. 1, cap. 1 et 2. — Selon Torfœus, Harald descendait d'Odin à la vingt-sixième génération (Series regum Daniæ, p. 222), et naquit vers 853. (Notæ posteriores, p. 12.)

[2] Ce vœu n'a rien de contraire aux mœurs du Nord à cette époque. J'abandonne d'ailleurs, volontiers, l'anecdote de la princesse Gyda. (Haralds Saga, ibid., cap. 3 et 4.)

[redacted]

« la mêlée, mais tombons rois, plutôt que de « vivre ses esclaves [1]. »

Enfin, la bataille navale de Hafursfiord vint, après dix ans, relever Harald de son vœu [2]. Ce n'était plus Harald *à l'horrible chevelure*, c'était Harald *aux beaux cheveux*, ainsi que venait de le surnommer le *riche*, le *puissant* Rognvald, son plus fidèle ami, le père de Hrolf [3].

A mesure que Harald étendait ses conquêtes, il déclarait que le sol lui appartenait en souveraineté. Il exigea ensuite de tous les colons une redevance pécuniaire annuelle, institua dans les provinces des *iarls* (comtes) qui recueillaient les tributs et rendaient la justice, divisa ces comtés en espèces d'arrière-fiefs, sous le nom de *herseri*, et les assujétit au service militaire. Le iarl, en temps de guerre, était tenu d'amener et d'entre-

---

[1] Haralds Saga, ap. Snorre, cap. 11.

[2] Ibid., cap. 19 et 20. — Le combat de Hafursfiord ayant eu lieu en 885, et ce prince étant né en 853, il avait trente-deux ans environ au moment où il se vit maître de toute la Norwége. (Heimskringla, préf., p. 51, 52.)

[3] « Haralldum cognominarunt LUFA (*crines horridum*). Deinceps verò, novo insignitum nomine, Haralldum HAARFAGER (*pulchricomum*) eum vocavit Rognvalldus. » Haralds Saga, ibid., cap. 23.

tenir à ses frais soixante combattans; le herse n'en devait que vingt [1].

C'était là une sorte de régime féodal, que Hrolf paraît avoir apporté chez nous.

Une grande émigration avait suivi la conquête de Harald [2]. Il fallait repeupler le pays désert, ramener la sécurité dans la population, et tourner vers des travaux utiles le génie actif des habitans; la piraterie fut sévèrement interdite dans les limites du nouveau royaume [3].

Il était impossible que cette défense trouvât tous les esprits dociles. La piraterie, comme je l'ai dit, avait été jusqu'alors l'occupation de la jeunesse du Nord. Les fils des chefs, les chefs eux-mêmes, en faisaient leur exercice favori [4]; ils y trouvaient tout ensemble des sources de richesses, des titres de gloire [5] et des consolations dans leurs chagrins domestiques [6]. Harald, enfin,

---

[1] Harallds Saga, cap. 6.

[2] ibid., cap. 20.

[3] « Severo sanxerat edicto, ne quis intra patriæ limites prædas ageret. » Ibid., cap. 24.

[4] Ynglinga Saga, cap. 26, 28, 32, 35 et passim.

[5] « Interea Ragnaris filii, militaris gloriæ avidi, piraticam exercere cœperunt. » Torfœus, Series reg. Dan., p. 347., Hafniæ, 1702, in-4°.

[6] « Thora moritur. Regnerus ut contractam ex conjugis obitu

Harald lui-même, quelques années plus tard, devait donner à son fils Eirik l'équipement complet d'un pirate; et le jeune Eirik était le bien aimé entre tous les enfans de Harald[1]. Le prince, à la vérité, ne défendait pas la course à l'étranger; mais le moyen que des hommes élevés dans le pillage en perdissent tous, et au même instant, l'habitude, dans les limites d'un territoire où, tout à l'heure encore, ils pouvaient s'y livrer avec impunité!

La loi devait donc être enfreinte, et Hrolf fut un de ceux qui l'enfreignirent.

Hrolf était fameux par ses courses dans la Baltique[2]. Fils du iarl de Mœre, de ce Rognvald, le plus dévoué des amis de Harald, brillant de toutes les qualités que ce prince exigeait à sa cour[3], il aurait pu, sans doute, succéder à la fortune de son père; mais, soit que Hrolf ait fait

---

animi ægritudinem dispelleret, piraticis sese exercitiis addixit. » Torfœus, Series reg. Dan., p. 353.

[1] « Dedit ei quinque naves longas rex Haralldus, quibus piraticam exercuit. » Harallds Saga, cap. 34.

[2] Ibid., cap. 24.

[3] « Ad aulam Haralldi regis non admittebantur, nisi qui et robore et audaciâ, promptoque et ad quævis parato animo, alios longè superabant. » Ibid., cap. 9.

qu'ils pouvaient merveilleusement servir les projets du fondateur et de ceux qui devaient régner après lui. L'antique Edda fournit de nombreux exemples à l'appui de mes paroles [1]; les sages du pays indiquaient même le moyen de se procurer des songes, quand on n'en avait pas [2].

Ainsi, la conquête de la Norwége, par Harald-aux-Beaux-Cheveux, fut précédée d'une vision de sa mère [3]. A peu près vers le même temps, l'anglo-saxon Alfred déclare qu'il a vu en songe saint Cuthberth, et que ce personnage lui a déclaré, de la part de Dieu, qu'il ressaisirait bientôt l'autorité souveraine dans ses états [4]. Nous verrons, plus tard, Hugues Capet ne pas dédaigner ce moyen.

La vision de Hrolf est donc historique; non

---

[1] Gudrunar-Quida, ap. Sæmund, t. II, p. 319 et seq. — Atla-Mal, ibid., p. 421, 425, 429. — *Voyez aussi* Joms-Wiekinge Saga, t. II des Notices et Extraits de la Bibliothèque du Roi.

[2] ... « Rarham nimirùm suilem dormitum se subire, quo facto, se nunquam somniis destitui. » Saga Halfdanar Suarta, cap. 7, ap. Snorre, t. I, p. 71.

[3] Ibid., ibid.

[4] Spelman, Alfredi vita, p. 30.

que je croie qu'elle ait eu lieu en effet, mais historique en ce qu'elle est conforme aux croyances de son pays, aux antécédens qui lui avaient été légués à lui-même, et qu'elle lui offrait le moyen le plus facile, le plus naturel et le plus sûr de sortir d'une position dangereuse. Il assemble donc les chefs de sa troupe, et leur raconte qu'il a vu, pendant son sommeil, un essaim d'abeilles bourdonnant au-dessus de sa flotte; que ces abeilles, prenant ensuite leur vol à travers l'Océan, étaient allées s'abattre sur des arbres de différentes espèces, et que toute la contrée d'alentour, émaillée de mille fleurs, semblait saluer l'arrivée de ses nouveaux hôtes. Il ajoute que ces abeilles lui indiquent le chemin qu'il doit suivre, et fait tout préparer aussitôt pour le départ.

Dudon de Saint-Quentin et les autres historiens normands attribuent aussi une vision à Hrolf, mais avec des circonstances telles, qu'il est impossible de n'y pas reconnaître l'œuvre de leur imagination. Le songe rapporté par Assérius n'a, au contraire, rien d'apprêté. Peu nous importe, d'ailleurs, de savoir laquelle des deux

fables fut racontée par le chef normand ; la constatation seule du fait est utile.

Un vent favorable porta les pirates à l'embouchure de la Seine ; c'était en l'année 876 [1].

---

[1] Asserius, de Alfredi rebus gestis ; ap. Camden, p. 9. — Recueil des hist. de France, t. VII, p. 222, 276. — Dudonis S.-Quintini ap. Duchesne, p. 75. — Guill. Gemmet., ibid., p. 227. — Roger de Hoveden, int. Scriptores post Bedam, p. 233 verso. — Saxon Chronicle, edente Ingram, p. 103. — Simeon Dunelmensis, inter Scriptores decem, p. 145.

[redacted]

HROLF OU ROLLON,

Premier duc de Normandie.

Rien de plus embarrassé, rien de plus incorrect que la chronologie adoptée par les historiens normands relativement à Hrolf. Ils ne le font plus sortir de France après son arrivée en 876. Dès cette année, ils le mettent en rapport avec l'évêque Francon, qui ne siégeait pas encore en 909, et avec Athelstan, roi d'Angleterre, qui ne monta sur le trône qu'en 925. Après son départ de Norwége, qu'ils confondent avec le Danemarck, ils le font séjourner long-temps dans une île voisine de l'Écosse; de là ils le conduisent en Angleterre, puis en Frise, où ils le retiennent long-temps encore. Enfin, ils l'amènent en France, en 876, après toutes ces

courses; de sorte qu'il faudrait remonter très loin pour supposer une date vraisemblable au départ du pays natal. Mais, comme le combat de Hafursfiord fut livré en 885; comme on ne peut douter, d'après l'autorité des Sagas, que l'exil de Hrolf ne soit postérieur à la victoire de Harald, il serait absurde de fixer l'arrivée définitive de Hrolf en France à l'année 876, comme le font nos historiens normands. Qu'il ait paru dans la Seine cette année, je le crois; qu'il ait été ravager l'île de Walcheren et la Frise, c'est possible; mais il faut réserver pour ces faits vingt ans au moins sur les trente-six que Hrolf, selon eux, aurait passés en France avant de s'y établir définitivement en 912.

Avant Hrolf, d'autres chefs de pirates avaient
841. désolé la Neustrie. Dès l'année 841, le 12 mai[1], une troupe de Normands, sous la conduite d'Oscher, paraissait à l'embouchure de la Seine. Le 14 du même mois[2], ils brûlaient Rouen, d'où ils partaient le 16[3], pour aller mettre le

[1] « Quarto idus maii. » Chronicon Fontanellense, ap. Dom Bouquet, t. VII, p. 40.

[2] « Pridie idus maii. » Ibid.

[3] « 17 calendas junii. » Ibid.

feu au monastère de Jumiéges le 24 [1]. Celui de Fontenelle, qu'ils visitèrent le surlendemain [2], se racheta moyennant six livres.

En 845, une nouvelle flotte remonta la Seine, 845.
porta le fer et le feu sur les deux rives, et vint s'établir à Rouen, sans que les chefs du pays fissent rien pour les en empêcher. L'esprit national avait disparu au milieu de la confusion générale, et c'était encore dans les monastères que cette vertu était allée chercher un asile [3].

Cinq ans plus tard, Godefroid, chef de pirates 850.
normands, entra aussi par la Seine dans les états de Charles-le-Chauve, et les ravagea; celui-ci, au lieu de combattre les pillards, les admit au nombre de ses sujets, et leur assigna des terres [4].

« 9 calendas junii. » Chronicon Fontanellense.

2 « 8 calendas junii. » Ibid.

3 « Cùmque in eàdem civitate aliquantisper demorantes (Normanni), regionis principes (quod absque ingenti contritione cordis effari nequivimus) ad bellandum pigros timidosque adverterent; exeuntes a navibus, longè latèque diffusi, cœperunt utriusque sexûs multitudinem trucidare, etc. » Ex libris miraculorum S. Germani, ap. Mabillon, acta SS. Ben., t. III, pars 2, p. 105.—C'est par erreur que Aimoin rapporte ce fait à l'année 846. *V.* D. Bouquet, t. VII, p. 348, note (*b*) — *Voyez* le même, t. VII, p. 343 : « Rarus est qui dicat : *state, state, resistite, pugnate pro patriâ, liberis et gente.* »

4 Annales Fuldenses, Dom Bouquet, t. VII, p. 163.

C'était pour arrêter les Normands que Charles-le-Chauve faisait fortifier le Pont-de-l'Arche,
861. en 861 [1]; c'était pour mettre un terme aux brigandages de ses propres sujets, qu'il s'écriait alors en plein concile, dans un langage mystique évidemment inspiré par le clergé : « L'étranger dévore notre terre sous nos yeux. Les ravages de l'ennemi en ont fait un désert. Les habitans sont tués ou dispersés. Les églises et les villes sont réduites en cendre. Les corps de nos saints protecteurs sont enlevés de leurs sépulcres. Les serviteurs et les servantes du Seigneur sont chassés de leurs asiles..... Parce que nous avons ouvert notre cœur au démon; que nous avons arraché de notre ame les fleurs et les fruits de la Foi, de l'Espérance, de la Charité, et des autres vertus; parce que nous nous sommes tués nous-mêmes avec le glaive du péché; que nous brûlons sans honte et sans remords du feu de l'avarice, de la rapacité, de la jalousie, de l'adul-

-- C'est ce qui a fait croire faussement à Baronnius que la province, depuis appelée Normandie, avait été donnée en 850 par Charles-le-Chauve à Godefroy. (Annal. eccles., t. x, p. 70.)

[1] « ....Et tunc proficient in aquâ istâ (Sequana), quas facimus firmitates. » Dom Bessin, Concilia Rothom. prov., p. 19, 1717, in-f.

[redacted]

tère et des autres vices, « *non solum per naturalem sexum, sed etiam per eum sexum qui est contra naturam* »; parce que nous ne résistons point aux attaques du démon; que nous vendons la justice, et qu'on n'arrive plus à elle que par la voie des présens, etc.[1] »

C'était à cinq lieues de Rouen[2] que se tenait ce Concile, provoqué par le clergé, dont les propriétés avaient aussi beaucoup à souffrir[3].

« En ce temps (876), vindrent normans en 876.
France, par mer, et entrerent en Saine, à tout cent bayes (navires). »[4] C'était Hrolf, arrivant d'Angleterre[5].

Désolé par les précurseurs de Hrolf, le pays se trouvait dans l'impossibilité de pourvoir à sa défense. Les murs de Rouen avaient été rasés[6]; la population ne songeait qu'à fuir ou à

---

[1] Dom Bessin, Concilia Rothom. prov., p. 18 et 19.

[2] « In loco qui dicitur *Pistis* (Pîtres). » Ibid.

[3] *Voyez* la charte de Charles-le-Chauve : « Pro ecclesia Rothomagensi; » De re diplomaticâ, p. 646.

[4] Chronique de Saint-Denis, Dom Bouquet, t. VII, p. 144. — Annales Bertiniani, ibid., p. 121.

[5] *Voyez* plus haut, p. 51.

[6] « Solo tenus. » Guill. Gemmet., lib. 2, cap. 9.

piller pour son propre compte. L'évêque se rend à Jumiéges, au-devant des pirates, et traite avec eux. Ils prennent aussitôt possession de Rouen, où ils abordèrent à la porte voisine de l'église Saint-Martin[1].

Vingt ans s'écoulent, sans qu'il soit possible de suivre le pirate dans ses courses. Les expéditions auxquelles il dut prendre part sont enveloppées d'une obscurité impénétrable. Je
895. ne le retrouve plus qu'en Norwége, en 895, époque de son bannissement[2]. C'est alors, qu'abandonnant pour toujours sa patrie, il cingla vers l'occident, et reparut dans les Hébrides, d'où il se rendit en France[3]. C'est dans cet intervalle qu'il faut placer les ravages des Normands dans le Cotentin. Ils revenaient d'une expédition sur les rives de la Marne. Arrêtés au passage de Paris, dont le pont était bien gardé,

---

[1] C'est-à-dire, au bas de la rue Grand-Pont actuelle, à l'endroit où est aujourd'hui la cour Martin. Cette église se trouvait alors dans une île réunie depuis à la terre ferme.

[2] Heimskringla, t. I., préf., p. 52. — Albert Krantz, Chronica regnorum Aquilonarium, in-fol., 1546, p. 649.

[3] « Posthac occidentem versus oceanum transgressus, in Hæbudas, indèque in Vallandiam Rolfus, etc. » Harallds Saga, cap. 24.

[redacted]

ils livrèrent de terribles assauts à la ville sans pouvoir jamais s'en emparer. Rebutés d'une si vigoureuse résistance, et ne pouvant rester dans une position qui serait devenue fort critique, ils tirent leurs barques sur le rivage, et les transportent, à force de bras, par un long détour, dans la Seine, au-dessous de Paris. Ils descendent ainsi, sans obstacle, jusqu'à la mer, abordent sur les côtes du Cotentin, dévastent le pays, assiégent Saint-Lo, qui se rend à condition que la vie des habitans sera respectée; violent aussitôt la convention, et égorgent tout ce qu'ils peuvent atteindre, y compris l'évêque de Coutances[1].

Nous avons donc encore, ici, à rejeter beaucoup de fables imaginées par les historiens normands. A son arrivée à Jumiéges, s'il faut les en croire, Hrolf, tout payen qu'il était alors, déposa sur un autel du monastère le corps d'une sainte Hameltrude, qu'il apportait dans sa barque[2].

---

[1] Reginonis Chron., ad an. 890.

[2] Dudonis S.-Quintini, p. 75. — Guill. Gemmet., p. 227. — Robert Wace dit que c'était le corps de saint Arnoult. (Roman de Rou, t. I, p. 57.)

Ayant remonté la Seine jusqu'au Pont-de-l'Arche, il reçut, ajoutent-ils, une députation de la part de Ragnold ou Rainald, qu'ils appellent prince ou duc de toute la France[1]. Au nombre de ces députés se trouvait cet Hasting si fameux par ses dévastations en Angleterre, en France, en Italie même, si l'on veut adopter toutes les fables que l'on a rattachées à son nom. « Qui êtes-vous ? D'où êtes-vous ? Que voulez-vous ? dirent les envoyés. —Nous sommes Danois ; nous venons soumettre la France. — Le nom de votre chef ? — Nous n'avons point de chef ; nous sommes tous égaux. — Quel est celui dont la renommée vous attire ici ? Avez-vous entendu parler d'un certain Hasting, votre compatriote[2], arrivé ici à la tête d'une flotte nombreuse ? — Oui, il avait bien commencé ;

---

[1] « Ragnoldus princeps totius Franciæ. » Dudonis S.-Quintini, p. 76. — « Rainaldus totius Franciæ dux. » Guill. Gemmet., p. 228. — Orderic Vital en fait un duc d'Orléans, p. 459.

[2] Comme si ce n'était pas assez des fables racontées par les historiens normands, des écrivains, d'ailleurs judicieux (*a*), ont admis, sur la foi de Raoul Glaber, chroniqueur du onzième siècle,

(*a*) Histoire des Français, t. III, p. 87. — Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands, t. I, p. 157.

mais il a mal fini. — Voulez-vous vous soumettre au roi de France ? il vous comblera de bienfaits. — Nous n'obéirons jamais à qui que ce soit ; nous n'accepterons des bienfaits de personne ; nous préférons les devoir à nos armes et à la victoire. — Que prétendez-vous faire ? — Eloignez-vous au plus vite ; vous ne saurez rien de nos projets. »

Hasting va rendre compte de sa mission à son maître ; l'armée française attaque la troupe de Rollon, qui la met en fuite.

Ai-je besoin de dire que ce Ragnold, ou Rainald, n'existe que chez les historiens normands[1] et ceux qui les ont copiés[2] ? Tout ce qu'ils ajoutent du sac de Meulan, de la vente de Chartres à Thibault, du siége de Paris[3], du

---

que cet Hasting était fils d'un paysan des environs de Troyes ; qu'il s'était enfui dans le Nord, pour revenir bientôt chef de pirates et donner la loi à ceux dont il la recevait auparavant.

[1] Dudonis S.-Quintini, ibid., p. 76, 77. — Guill. Gemmet., p. 228. — Robert Wace, t. I., p. 61-65. — Orderic Vital, loc. cit.

[2] Walsingham, Ypodigma Neustriæ, ap. Camden, p. 416.

[3] Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, et témoin oculaire, ainsi qu'il le dit lui-même dès le début de son ouvrage, a fait un poème sur le siége de Paris par les Normands ; Hrolf n'y est point nommé.

massacre des habitans d'Évreux : tout cela, dis-je, rapporté à Hrolf, ne repose sur aucun document respectable, et ne peut être adopté par l'histoire.

Les relations de Hrolf avec un roi d'Angleterre, que ce soit Alfred ou Athelstan, ne sont ni mieux prouvées, ni plus probables. Parmi tous les historiens qui en parlent, je n'en trouve que deux qui soient anglais[1], et ils méritent peu de confiance. Tous les autres sont étrangers[2].

Hrolf exerça beaucoup de ravages en France, surtout dans nos contrées. Il n'en pouvait être autrement, tout le monde est d'accord à cet égard; mais il faut renoncer à le suivre dans ses courses, et admettre le fait général, sans prétendre soumettre les détails à une chronologie qu'il est impossible de fixer.

A mesure que nous avançons, cependant, l'obscurité devient moins épaisse, les faits se

---

[1] Joan. Wallingford, ap. Gale, p. 537. — Walsingham, p. 416.

[2] Aux historiens normands qui l'ont dit les premiers, il faut ajouter Albert Krantz : *Chronica regnorum Aquilonarium*, et Pontanus : *Rerum Danicarum historia*; mais, comme les deux écrivains anglais cités plus haut, ils n'ont fait que copier leurs devanciers.

[redacted]

détachent, la certitude historique commence à s'établir. On ne saurait méconnaître, par exemple, que Hrolf ait fait le siége de Chartres. La date seule pourrait être l'objet de quelques doutes.

Hrolf se présente sous les murs de Chartres, et dresse ses machines de guerre [1]. L'évêque Anselme appelle au secours de la ville, Richard duc des Bourguignons, Robert comte de Paris, et, s'il faut en croire les chroniqueurs, Ebles comte de Poitou, qui arriva trop tard. A la suite de plusieurs assauts, Hrolf allait emporter la ville, lorsque les secours arrivèrent. Le chef normand aurait sans doute encore triomphé de cet obstacle, puisqu'il obtint plusieurs avantages sur ses nouveaux adversaires; mais, un jour qu'il était aux prises avec eux, l'évêque Anselme, revêtu de ses habits pontificaux, portant la tunique de la Vierge, dont l'église de Chartres se disait en possession [2], fit ouvrir les portes

---

[1] « Quam cum machinis et tormentis impugnaret. » Willelmus Gemmet, p. 230.

[2] Cette ville s'est toujours mise sous la protection spéciale de la

et sortit. Une troupe nombreuse et bien armée accompagnait le prélat, qui la fit donner sur les derrières de l'ennemi. Hrolf ne put résister à ce double choc, et opéra sa retraite. Les assiégés virent un miracle dans leur délivrance[1]. Hrolf n'était plus alors un simple aventurier, un chef de pirates ordinaire. Après son échec devant Chartres, il se retire à Rouen, disent les chroniques. Il faut nécessairement entendre par là qu'il était en possession de cette ville, aussi bien que du territoire environnant. Un écrivain du onzième siècle assure même que ses compagnons lui avaient déféré l'autorité souveraine, avec le titre de roi[2].

A quelle année, maintenant, faut-il rappor-

Vierge, dont l'image surmontait autrefois ses neuf portes. C'est d'elle que Guill. Breton a dit : (Hist. des Gaules, t. XVII, p. 141.)

Quam, quasi postpositis specialiter omnibus, unam
Virgo beata docet Christi se mater amare.

(Philippidos, lib. 2.)

[1] Dudonis S.-Quint., p. 80. — Willel. Gem., p. 230. — Robert Wace, t. I, p. 79. — Simeon Dunelm., inter Script. decem, col. 151. — Fragmentum historiæ Franciæ. — Hugo Floriacensis. — Chron. Andegavense. — Dom. Bouquet, t. VIII, p. 252, 302, 318.

[2] Ademaris Chronicon; ibid., p. 232.

[redacted]

ter le siége de Chartres par Hrolf? Les écrivains fournissent trois dates, 898, 906 et 911. L'épiscopat de l'évêque Anselme embrassant cette période, nous n'en pouvons rien conclure pour l'une ou pour l'autre année. Les bénédictins de Saint-Maur ont adopté la dernière[1]; plusieurs savans modernes ont suivi leur exemple[2], et je ne trouve pas de bonnes raisons pour se refuser à l'imiter. Toutes les chroniques, en effet, sont d'accord en ce point, que le siége de Chartres ne précéda que de fort peu de temps le traité de Saint-Clair-sur-Epte, et elles ne mentionnent, entre ces deux événemens, aucun fait qui suppose un laps de temps de quelque durée.

Accoutumé à vaincre, et furieux d'avoir été vaincu, Hrolf se bat maintenant pour la vengeance; il met le feu aux églises, traîne les femmes en esclavage, égorge tout ce qui lui résiste, et fait la guerre en bête féroce[3].

---

[1] Hist. de France, t. VIII et IX. — Gallia Christiana, t. VIII, col. 1108. — Mabillon; Annales Benedictini, t. III, p. 336.

[2] Shum, cité par M. Depping; Histoire des invasions maritimes des Normands, t. II, p. 99. — M. Aug. Le Prevost; Notes sur le Roman de Rou, t. I, p. 79.

[3] « ....Succenduntur ecclesiæ, mulieres ducuntur captivæ, truci-

Quel obstacle pouvait-il rencontrer? Quand la faiblesse est sur le trône, l'anarchie est dans la nation. C'est l'histoire de notre pays sous les derniers Carlovingiens. A cette époque déplorable, la constitution de l'état fut abolie. La royauté, tombée dans le mépris, n'était plus qu'un titre sans pouvoir, abandonné à un homme sans capacité. Sous Charles-le-Simple, particulièrement, qui va tout-à-l'heure créer un duc de Normandie, les grands parvinrent sans peine à rendre héréditaire, dans leur famille, une autorité jusqu'alors personnelle et temporaire. Les seigneurs du second ordre se rangèrent, chacun de leur côté, et sans opposition, sous la bannière du chef qu'ils préféraient à tous les autres. De là cette multitude de despotes, qui traitaient d'égal à égal avec celui qui aurait dû être leur souverain, et dont le royaume, vers la fin du dixième siècle, se bornait, pour ainsi dire, à la ville de Laon. Delà tant de désordres, d'ambitions, de haines et de guerres intestines; tant de violence, unique moyen de réussir; tant

---

datur populus, fit omnibus in commune luctus. » Guill. Gemmet., p. 231.

de crimes, certain qu'on était de l'impunité. Vainement douze prélats, au nombre desquels se trouvait l'évêque de Rouen, s'efforcèrent-ils de porter remède à ces maux; il n'est résulté de leur tentative qu'un témoignage éclatant de l'incurie du clergé et de l'avilissement du souverain. « Nous sommes évêques, disaient-ils, mais nous ne remplissons point les devoirs de l'épiscopat. Nous négligeons le ministère de la prédication. Ceux qui nous sont confiés abandonnent Dieu; ils se livrent au mal sous nos yeux, et nous nous taisons. Nous échappe-t-il quelque remontrance qui déplaise à ces esprits grossiers? ils nous appliquent ces paroles du Seigneur à l'égard des Pharisiens assis sur la chaire de Moïse : « Ils lient des « fardeaux pesants et insupportables, et les met- « tent sur les épaules des hommes; mais ils ne « veulent pas les remuer du bout du doigt. » Le troupeau de Dieu périt par notre silence. Où sont les pécheurs que nous avons convertis? Et cependant le moment approche où le pasteur éternel viendra nous demander compte de l'augmentation du troupeau, du gain de l'entreprise et des gerbes de la moisson. Que ferons-nous alors [1] ? »

---

[1] Concilium Trosleianum; ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 523.

Vainement ces évêques retracèrent-ils à Charles les devoirs du chef de l'état; vainement ils lui criaient: « Connaissez le sens attaché au nom de Roi, et remplissez les obligations que ce titre vous impose[1]! » Charles ne montra jamais de volonté constante et réelle qu'en faveur des églises et des monastères[2]. Trop faible, trop inhabile pour lutter contre les obstacles qui l'environnaient et arrêter le cours de la désorganisation générale, il resta spectateur muet au milieu des ruines.

Quinze ans avant de légitimer l'autorité de Hrolf (897), Charles méditait déjà une alliance avec les pirates normands. Il voulait s'en faire un appui contre Eudes, son compétiteur à la royauté. L'évêque de Reims, Foulques, qui l'avait sacré roi, l'en empêcha: «... Sachez bien que si vous le faites, lui écrivait-il; que si vous écoutez de pareils avis, vous ne pourrez plus compter sur ma foi; que je détournerai de votre

---

[1] « Oportet ergo ut rex primò interpretur nomen suum, et id, quod dicitur nomine, satagat esse. » Concilium Trosleianum, ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 525.

[2] Epist. Joannis papæ ad Carolum-Simplicem; ibid., col. 495.

[redacted]

parti tous ceux que je pourrai en détourner, et qu'avec mes co-évêques, vous excommuniant vous et les vôtres, je vous frapperai d'un anathème éternel[1]. »

Eudes étant mort (898), et Foulques venant d'être assassiné (900), on délibéra de nouveau sur le meilleur parti à prendre à l'égard des Normands. Mais, tel était le peu de respect inspiré par la présence de Charles, qu'un des vassaux du duc de Bourgogne ayant mécontenté le comte Robert, celui-ci monte à cheval et part sans plus de cérémonie. Le trouble se met dans l'assemblée, qui se sépare et ne décide rien[2].

En 911, la puissance de Hrolf était si bien établie, que tout le monde se trouva d'accord sur la nécessité de traiter avec lui sans délai. Des plaintes unanimes, disent les historiens normands, s'élevèrent contre l'inertie et la faiblesse du souverain[3].

---

[1] « ....Vos et omnes vestros excommunicans, æterno anathemate condemnabo. » Frodoardi presbyt. Remen. historia, lib. 4, Dom Bouquet, t. VIII, p. 160.

[2] Annales Vedastini, ibid., p. 93.

[3] « Unanimiter ad regem venerunt, atque dixerunt : Cur non auxiliaris regno, etc. » Dudonis S.-Quintini, p. 81. — « His

Charles convoqua aussitôt les évêques, les comtes et les abbés, qui formaient alors le conseil d'état, et ce fut de leur consentement qu'il fit des propositions aux Normands[1]. Francon ou Witton, évêque de Rouen, fut chargé des premières négociations. Hrolf accorda une trève de trois mois, à l'expiration de laquelle un traité définitif fut conclu à Saint-Clair-sur-Epte. D'un côté de la rivière était Charles, entouré des grands du royaume, au nombre desquels se trouvait ce Robert, qui avait battu

denique Franci calamitatibus oppressi, querulis clamoribus Karolum regem appetunt, unanimiter conclamantes. » Will. Gemmet., p. 231.

> Li eveskes de France è li bon ordené,
> Li baron et li conte, et li viel et li poiz né
> Virent li gentil regne à grant honte atorné,
> El rei Challon li Simple en ont merchi crié,
> Ke il prenge couroi de la chrestienté;
> . . . .
>
> (Robert Wace, t. I, p. 91.)

[1] « Date mihi consilium. » Dudonis de S.-Quintini, p. 82. — « Seniorum usus consilio. » Geoffroy Malaterra, ap. Muratori, t. v, p. 549. — « Cum Magnatibus librato consilio. » Will. Malmesb., inter Script. post Bedam.

> Pais voil fere as Normans è cunseil vos enquier.
>
> (Robert Wace, t. I, p. 92.)

[redacted]

Hrolf devant Chartres, et qui devait bientôt lui servir de parrain à Rouen. Sur l'autre bord, se tenait Hrolf, avec ses chefs normands. *Ils consentirent à recevoir la foi chrétienne, à condition qu'on leur céderait quelques contrées maritimes, avec la ville de Rouen et toutes ses dépendances*[1]. Voilà le seul renseignement digne de foi que l'on puisse fournir sur les conditions de ce traité fameux, probablement perdu pour toujours, en supposant même qu'il ait été stipulé par écrit.

Flodoard, dont je cite les paroles, était contemporain de l'événement. Ses ouvrages sont comptés au nombre des productions les plus estimées du dixième siècle, et l'auteur passe encore aujourd'hui pour l'écrivain le plus savant et le mieux informé de son temps. Non-seulement, comme on voit, il ne dit point que la Bretagne ait été cédée alors à Hrolf; mais il ne pouvait le dire sans se mettre en contradiction manifeste avec lui-même. En 919, selon

---

[1] « Fidem Christi suscipere receperunt, concessis sibi maritimis quibusdam pagis, cum Rothomagensi quam penè deleverant urbe, et aliis eidem subjectis. » Frodoardi presbyt. Remen. historia, lib. 4. Dom Bouquet, t. VIII, p. 163.

sa chronique, les Normands ravagent le pays de Cornouailles, emmenant, chassant ou vendant les Bretons[1]. En 921, le comte Robert se bat pendant cinq mois avec les Normands, maîtres de la Loire, reçoit d'eux des ôtages, et leur abandonne la portion de la Bretagne qu'ils avaient ravagée, ainsi que le pays nantais[2].

Si Charles-le-Simple eût donné la Bretagne, en 911, aux Normands de Hrolf, le comte Robert n'aurait point eu de concession à faire à d'autres Normands, dix ans plus tard.

En 923, les pays de la Loire étaient occupés, non point par Hrolf, mais par un autre chef normand nommé Ragnold ; c'est ce Ragnold que Charles-le-Simple appelait alors à son secours contre Raoul ; il se fût adressé à Hrolf, si ce dernier eût été en possession de la Bretagne[3].

En 927, les Normands de la Loire sont attaqués par Hugues et le comte Héribert, qui les maintiennent dans la possession du pays de Nantes[4].

---

[1] Frod. Chron., apud Duchesne, t. II, p. 590.

[2] Ibid., ibid., p. 591.

[3] Ibid., ibid, p. 593.

[4] Ibid., ibid., p. 597.

[redacted]

Flodoard ne confond jamais les Normands de la Loire avec les Normands de la Seine : c'étaient deux troupes bien distinctes ; celle de Hrolf avait adopté la religion chrétienne en 912, et même plutôt ; l'autre ne s'y soumit qu'en 921 [1].

En 930, le roi Raoul remporte une victoire signalée sur les Normands de la Loire [2]. L'année suivante, trouvant sans doute l'occasion favorable, les Bretons de Cornouailles se soulèvent contre les Normands leurs oppresseurs, et en font un grand massacre, en commençant par leur chef Felecan [3].

En 931, le normand Incon, qui s'était cantonné sur les rives de la Loire, envahit la Bretagne, chasse ou tue les habitans, et s'établit maître du pays [4].

Il n'est question, dans tout cela, ni de Hrolf, ni des Normands de la Seine.

Ceux qui argumentent d'après le récit du doyen de Saint-Quentin, font violence au texte de cet écrivain lui-même. Dudon, en effet,

---

[1] Frod. Chron., ap. Duchesne, t. II, p. 591.

[2] Ibid., ibid., p. 598.

[3] Ibid., ibid., p. 599.

[4] Ibid., ibid., p. 600.

ne dit pas que Charles céda la Bretagne dans le sens où ils l'entendent; il s'agit simplement d'une faculté donnée à Hrolf, de tirer des vivres et des vêtemens de ce pays, faculté qui devait cesser avec les besoins du nouveau duc[1]. Je ne crois pas plus à cette demi-cession qu'à la donation tout entière; mais toujours est-il que l'auteur fait une distinction très claire à ce sujet, quand il ajoute expressément que Charles donna la Normandie à titre de patrimoine héréditaire, et la Bretagne, pour qu'il en tirât des subsistances[2]. Guillaume de Jumiéges n'a pas voulu dire autre chose, dans le passage correspondant à celui de Dudon[3]; et ce renseignement est compris dans la partie de son ouvrage qu'il déclare devoir au doyen de Saint-Quentin. Mais comment soutiendra-t-on que la Bretagne a

---

[1] « Da illi (Rolloni) aliquod regnum unde conducat sibi cibum et vestitum; DONEC impleatur terra quam illi das opulentiarum congerie, reddatque temporivos fructus victuum, hominum et animalium. » Dudonis S.-Quint., p. 83.

[2] « Dedit itaque..... terram determinatam IN ALODO ET IN FUNDO, à flumine Eptæ usque ad mare, totamque Britanniam DE QUA POSSET VIVERE. » Ibid.; ibid.

[3] « Superaddita etiam, ad sumptuum supplementa, tota Britannia. » Willelm. Gemm., lib. 2, cap. 17.

[redacted]

été abandonnée à Hrolf en 911, même temporairement et uniquement pour les nécessités présentes de la Normandie, quand il est certain qu'en 924 seulement, Hrolf fut mis en possession du Maine et du territoire de Bayeux[1]? Par quelle bizarrerie lui eût-on donné, pour en tirer des vivres, un pays séparé du sien par un si vaste territoire? Et en supposant que la proposition lui en ait été faite, tombe-t-il sous le sens que le vieux Hrolf l'ait acceptée?

Un autre motif me confirme dans cette opinion; c'est qu'un siècle et demi après le traité de Saint-Clair, la Bretagne, aux yeux des Normands, passait encore pour une contrée inculte, sauvage et stérile, où l'on ne pouvait conduire une armée, sans l'exposer à manquer de subsistances[2].

Il me paraît ainsi démontré que la Bretagne, possédée plus tard par les ducs de Nor-

---

[1] « Ejus (Rodulfi) tamen consensu terra illis (Normannis) aucta, Cinomannis et Baiocæ pacto pacis eis concessæ. » Frod. Chron., ann. 924, Dom Bouquet, t. VIII, p. 181.

[2] « Loca vasta et fermè nescia segetum..... Regiones vastas, famelicas, ignotas. » Guill. Pictavensis, ap. Duchesne, p. 192. — *Voyez aussi* Raoul Glaber, p. 208.

mandie, ne fut point donnée à Hrolf par Charles-le-Simple. Je ne veux pas renouveler ici la question tant débattue de la mouvance de cette province; il ne s'agit pas, pour nous, de savoir si les rois de France avaient ou non le droit de la céder: c'est au fait que je m'attache, et je demeure persuadé que Dudon l'a supposé sans fondement.

Des historiens ont blâmé, d'autres ont loué Charles-le-Simple, à l'occasion du traité de Saint-Clair-sur-Epte. C'est ici, je crois, une question de nécessité : Hrolf possédait depuis long-temps le pays qu'on lui abandonnait, et Charles donna ce qu'il ne pouvait plus refuser. Le roi, néanmoins, apportait pour motif de sa conduite l'intérêt et la défense du royaume[1]. A tout prendre, c'était, peut-être, le parti le plus prudent, et la cession d'un territoire aux Normands n'était plus une chose nouvelle en France. Charles ne fit, en cela, que suivre l'exemple de ses prédécesseurs, Louis-le-Débon-

[1] « ....Quam annuimus Nortmannis sequanensibus, videlicet Rolloni suisque comitibus, pro tutelâ regni. » Dom Bouquet, t. IX, p. 536.

[redacted]

naire, Lothaire, Charles-le-Chauve et Charles-le-Gros [1].

Quelles furent les limites du pays cédé aux Normands de la Seine? Voilà ce qu'aucun historien n'a établi, que je sache, d'une manière satisfaisante, et ce qu'il serait très important de fixer. Je vais l'essayer; non que j'espère poser partout des lignes rigoureusement exactes, que le traité perdu aurait pu seul nous faire connaître; mais enfin je croirai avoir rendu service aux amis de notre histoire, en approchant de la vérité le plus près possible.

Rappelons, avant tout, les paroles du contemporain Flodoard : « Ils consentirent à recevoir la foi chrétienne, à condition qu'on leur céderait quelques contrées maritimes, avec la ville de Rouen et ses dépendances. »

Tout le monde est d'accord sur le lieu du traité : ce fut Saint-Clair-sur-Epte. Tout le monde aussi convient que cette rivière formait la limite orientale du territoire concédé. Deux

---

[1] De gestis Lud. pii, ap. Duchesne, t. II, p. 281. — Annales Fuldenses, Dom Bouquet, t. VII, p. 163. — Annales Mettenses, ibid., t. VIII, p. 67.

ou trois écrivains, seulement, disent que c'était l'Andelle; ils se sont trompés, et je vais tout à l'heure le prouver.

Le roi Raoul s'était rendu de Bourgogne à Compiègne, puis à Beauvais, pour s'opposer à Ragnold, chef de Normands de la Loire, qui, sur l'invitation de Charles-le-Simple, était venu faire le dégât au-delà de l'Oise. *Raoul passe la rivière d'Epte, et entre sur le territoire des Normands*[1]. Voici bien la rivière d'Epte formant la limite du pays normand et du Beauvoisis. Nous pouvons ainsi tirer une première ligne, depuis l'embouchure de l'Epte, près Giverny, jusqu'à sa source, dans les environs de Forges.

En l'année 925, les Français attaquèrent un fort des Normands, où Rollon, leur prince, avait envoyé mille hommes. *Ce fort, situé près de la mer, était appelé Eu*[2]. La ville d'Eu faisait donc partie de la donation de Charles-le-Simple.

Prolongeons maintenant notre ligne depuis

---

[1] « Itta (Epta) fluvio transito, ingressus est terram, quæ dudum Nordmannis.... fuerat data. » Frod. Chron., an. 923.

[2] « Idem verò castrum, secus mare situm, vocabatur *Auga*. » Ibid., an. 925.

la source de l'Epte jusqu'à la ville d'Eu, en suivant le cours de la Bresle, qui nous sépare encore aujourd'hui de la Picardie, nous aurons la limite, à l'est et au nord-est, du territoire cédé à Hrolf. Quant aux *contrées maritimes*, elles se trouvent nécessairement, du moins pour la plus grande partie, entre l'embouchure de la Seine et le Tréport, voisin de la ville d'Eu. De cette manière, nos limites sont encore tracées au nord et à l'ouest; ce sont, comme on peut le voir, les bornes actuelles du département de la Seine-Inférieure, plus, la portion du département de l'Eure comprise entre la Seine et l'Epte, vers leur confluent.

La limite du territoire cédé sur la rive gauche de la Seine est beaucoup plus difficile à établir.

Que Hrolf ait obtenu des terres de l'autre côté du fleuve, on n'en peut douter. « Ceux de Beauvais, dit Flodoard, ravagent la terre des Normands *au-delà de la Seine*[1]. »

En 918, Charles-le-Simple donne au monas-

[1] « Baiocenses (*évidemment pour* Belvacenses) interim terram Nordmannorum *ultrà Sequanam* deprædantur. » Frod. Chron., an. 925.

tère de Saint-Germain-des-Prés l'abbaye de la Croix-Saint-Ouen, connue depuis sous le nom de la Croix-Saint-Leuffroy ; et il ajoute : « excepté la part de cette abbaye que nous avons accordée aux Normands de la Seine[1]. » Or l'abbaye de Saint-Leuffroi était dans le pays d'Évreux[2], à trois lieues environ de cette ville, et à neuf de Rouen : voilà donc une possession déterminée sur la rive gauche de la Seine. Évreux ne faisait point partie du territoire concédé, puisque nous le voyons, plus tard, au pouvoir de Hugues et de Louis d'Outremer[3].

En 923, les Normands de Hrolf, unis à ceux de Ragnold, pillaient le Beauvoisis. Ils offrent la paix, *si l'on veut leur céder la vaste étendue de pays qu'ils demandent au-delà de la*

---

[1] « Prœter partem ipsius abbatiæ, quam annuimus Nortmannis sequanensibus. » Caroli-Simp. dipl., Hist. de France, t. IX, p. 536.

[2] Hadriani Valesii notitia Galliarum, p. 323.

[3] Frod. Chron., ad ann. 943, 944. — En lisant attentivement Flodoard, on voit que Hugues s'en était emparé sur les Normands. Aussi, malgré l'assertion de l'auteur, paraît-il certain qu'Évreux faisait partie de la donation. (*Voir* ma Dissertation sur l'étendue du territoire concédé à Rollon, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, année 1831.)

(*Note de M. Deville*)

Seine[1]. L'année suivante, ceci est fort remarquable, leurs propositions sont acceptées; ils obtiennent le Maine et le Bessin[2]. Avant ce premier accroissement de territoire, ils possédaient donc, sur la rive gauche de la Seine, tout le pays jusqu'au Bessin et au Maine. La donation de Charles-le-Simple s'étendait donc jusque-là.

Nous venons de voir qu'Évreux n'appartenait point à Hrolf, mais qu'il possédait une partie des biens de l'abbaye de Saint-Leuffroy, peu éloignée de cette ville. L'emplacement de cette abbaye peut donc nous servir de jalon, d'autant plus qu'elle se trouvait à peu de distance de l'Eure, à son embouchure. Il faut donc tirer notre ligne à partir de ce dernier point, et la conduire à travers l'abbaye de Saint-Leuffroy, laissant Évreux au midi, jusqu'aux limites du Bessin, cédé à Hrolf en 923. Cette ligne séparerait le département de l'Eure en deux portions presque égales, et, dans celui

[1] Frod Chron., ad an. 923.

[2] « Cinomannis et Baiocæ pacto pacis eis concessæ. » Frod. Chron., ann. 924.

du Calvados, comprendrait l'ancien Lieuvin, qui appartenait de fait aux Normands, à cette époque, et depuis long-temps[1].

Je crois avoir tracé ainsi les limites du pays primitivement cédé à Hrolf. J'indiquerai de la même manière les accroissemens successifs du territoire normand; mais il faut revenir au traité de Saint-Clair.

Telle était la confiance qu'inspirait encore chez nous, il y a quelques années, le doyen de Saint-Quentin, que son texte a été considéré comme étant celui du traité même. On l'a divisé en trois articles, dont le troisième, a-t-on dit sur la foi du vieil historien normand, stipulait le mariage de Hrolf avec une fille de Charles-le-Simple, nommée Gisèle. « *Dedit itaque filiam suam Gislam nomine uxorem illi Duci*[2]. » Ce mariage est peut-être la plus grossière de toutes les erreurs où Dudon soit tombé, et tant d'écrivains après lui. Il importe de rétablir la vérité.

---

[1] « 876. En altera centum et ampliùs annorum intercapedo, quibus aut nulli fuere, aut ignorantur Lexovienses episcopi, propter Normannorum incursus, qui tunc in illis partibus grassabantur. » Gallia Christiana, t. XI, col. 765.

[2] Velly, t. II, p. 213. — Art de vérifier les dates, t. II, p. 167, Paris, 1818, in-4°.

Quelques auteurs[1] ont dit que Charles-le-Simple avait eu trois femmes, dont la première aurait été mère de Gisèle. A quelle époque le mariage a-t-il été célébré? ils ne le disent pas. En quel lieu? ils se taisent encore. Quels étaient les parens de cette femme, et comment s'appelait-elle? ils n'en savent rien.

Tous les autres historiens ne donnent que deux femmes à Charles-le-Simple : Frédérune et Ogive ; cette dernière fille d'Edouard-l'Ancien, roi d'Angleterre. Ces historiens montrent, en cela, plus de critique que les autres ; mais ils adoptent aussi la princesse Gisèle, qu'ils font descendre, les uns de Frédérune[2], les autresd'Ogive[3] ; en quoi je me persuade qu'ils se sont trompés également : Gisèle ne pouvait appartenir ni à l'une ni à l'autre ; la preuve est facile à donner.

Le traité de Saint-Clair-sur-Epte est de la fin de 911 ; il reçut son exécution au commencement de l'année suivante : or, Charles épousa Frédérune, sa première femme, en 907[4], c'est-à-dire

[1] Dud. S.-Quint., ap. Duchesne, p. 83.
[2] Mézeray, t. I, p. 646, edit. 1685.
[3] Recueil des Hist. de France, t. IX, p. 43, 49.
[4] Mabillon ; De Re diplomaticâ, p. 558.

cinq ans seulement avant le traité; et l'on n'a point de fille nubile au bout de cinq ans de mariage. Si le temps a manqué à Frédérune, qui vint la première, l'argument est plus pressant encore contre Ogive, qui vint la seconde.

Un historien moderne[1], frappé sans doute de tant de contradictions, dit que Charles offrit à Rollon la main de Gisèle, *sa fille naturelle.* Voyons si le roi de France pouvait avoir une fille nubile, légitime ou naturelle, au moment du traité de Saint-Clair-sur-Epte, c'est-à-dire en 911.

Charles était né en 879, au mois de septembre, comme il le dit lui-même dans un de ses actes[2]; il avait donc, en 911, trente-deux ans à peu près. Gisèle, nubile en 911, devait avoir au moins quinze ans; ajoutons l'année qui dut précéder sa naissance, nous aurons seize ans qu'il faut déduire de l'âge de Charles, de sorte que

---

[1] M. Depping; Expéditions maritimes des Normands, t. II, p. 105.

[2] « Ita duntaxat ut in die nativitatis nostræ, quæ est missa sancti Lamberti, etc. » Recueil des Historiens de France, t. IX, p. 531. — La fête de saint Lambert tombait le 15 des calendes d'octobre, c'est-à-dire le 17 septembre.

[redacted]

ce prince aurait été père de Gisèle à quinze ou seize ans. Veut-on que cela soit possible, à tout prendre? Mais aucun des historiens que j'essaie de réfuter n'est entré dans ces calculs, et cette possibilité que je trouve en faveur de Gisèle, est d'ailleurs tellement hasardée, il faut tellement presser les dates, tellement mettre les jours et, pour ainsi dire, les heures à profit, que mes propres supputations perdent tout caractère de probabilité.

Désire-t-on voir cette Gisèle sous les traits que lui prête le père de nos historiens normands? Ce sera d'abord une fille issue des deux côtés du sang royal; puis, elle réunira les avantages de la taille à l'élégance des formes, la prudence à la chasteté, la facilité d'élocution à l'affabilité du langage; elle sera fort habile dans les travaux d'aiguille; elle l'emportera sur toutes les vierges du monde; enfin, et j'ai réservé cette qualité pour la dernière, elle sera initiée aux mystères de la politique[1]. Quel âge pouvait

---

[1] « ....Utriusque progeniei semine regaliter exorta, staturæ proceritate congrua, formâ, ut audivimus, elegantissima, virgo

avoir ce modèle de vertus, de grâces et de profonde habileté? Quatorze ou quinze ans, en faisant, comme je l'ai dit, une sorte de violence à la nature.

Il faut donc reconnaître, avec le plus grand nombre des historiens, que Charles-le-Simple n'eut que deux femmes, et que, s'il fut père d'une fille avant le traité de Saint-Clair-sur-Epte, la jeune princesse ne pouvait avoir que quatre ou cinq ans, à l'époque de ce traité.

Peut-être dira-t-on que le mariage a été prononcé entre des enfans au berceau? Oui, sans doute, il en est des exemples; mais les futurs y étaient alors tous les deux, ou, du moins, les choses étaient calculées de manière à ce que le plus âgé pût accomplir le vœu de la nature au moment où le plus jeune atteindrait l'âge nubile. Telle n'eût pas été la position réciproque de Rollon et de Gisèle, puisque le chef normand serait entré dans la couche nuptiale avec

---

integerrima, consilio provida, forensium rerum negotio cauta, conversatione facillima, colloquio affabilissima, manuum labore peritissima, quin etiam virginibus cunctis præcellentissima.... » Dudo, ap. Duchesne, p. 82.

[redacted]

le peu d'espérances que peuvent donner soixante-quinze ans accomplis.

Jusqu'ici, quant à ce premier mariage de Rollon, je n'ai fait que détruire : c'est ordinairement la tâche la plus facile; et si je disais qu'il va m'être plus aisé de réédifier, j'avancerais, en apparence, un paradoxe. C'est pourtant ce qui arrive, et l'on va en juger.

Tout le monde a écrit, jusqu'à ce moment, qu'un roi nommé Charles avait donné une princesse nommée Gisèle, plus une province, à un chef normand, à la condition que celui-ci se ferait baptiser. Eh bien! tout cela est vrai; mais tout cela ne s'applique point au traité de Saint-Clair-sur-Epte, et la confusion paraît ici tellement évidente, que, s'il faut s'étonner de quelque chose, c'est que des écrivains modernes, d'ailleurs judicieux, n'en aient pas été frappés sur-le-champ. Les chroniques allemandes vont lever tous les doutes.

Je lis dans Reginon [1], abbé de Prum, le passage suivant : « *Novissimè rex Godfridus Normannorum, eâ conditione christianum se fieri*

« *pollicetur, si ei, munere regis, Frisia provincia* « *concederetur, et Gisla filia Lotharii in uxorem* « *daretur;* » littéralement : « enfin Godefroy, roi « des Normands, promit de se faire baptiser, à « condition que le roi lui accorderait la province « de Frise et la main de Gisèle, fille de Lo- « thaire. » Sigebert, moine de Gemblours, en sa Chronographie [1], donne le même renseignement, sauf la différence de deux années dans la date. Les autres chroniqueurs n'ont guère fait que copier les deux que je viens d'indiquer. Mais laissons là ces copies; laissons même Sigebert, qui écrivait au onzième siècle; attachons-nous à Reginon, et remarquons qu'il était contemporain des faits qu'il rapporte; qu'il en fut presque le témoin oculaire; qu'il écrivait l'histoire à mesure, pour ainsi dire, qu'elle se faisait sous ses yeux; remarquons qu'il a pu puiser ses renseignemens à la source la plus authentique, puisque ce fut lui-même qui, trois années plus tard seulement, coupa les cheveux de Hugues, [2]

---

[1] Apud Pistorium, p. 571.

[2] « In Prumià monasterio manu meà attonsus est. » Regino, loc. cit., p. 62.

[redacted]

relégué dans son monastère pour crime de haute trahison; et ce Hugues était le frère de Gisèle[1]. Ajoutons que la chronique de Reginon se termine à l'an 906, et qu'au moment (882) où il nommait un Charles (l'empereur Charles-le-Gros), donnant une princesse Gisèle en mariage à un chef normand, il n'était nullement question du traité de Saint-Clair-sur-Epte, conclu en 911, c'est-à-dire cinq ans plus tard.

S'il était besoin d'établir plus évidemment encore la confusion produite par le nom de Charles, je rappellerais que Baronius attribue à Charles-le-Chauve la concession faite aux Normands de cette portion de la Neustrie connue ensuite sous le nom de Normandie[2]; je rappellerais surtout que Pontanus, dans son Histoire du Danemarck, en attribue l'honneur, ou, si l'on veut, en donne la honte à Charles-le-Gros[3]. Cette

---

[1] « Hugo.... legatos ad Godefridum.... dirigit, eo quod illi esset affinitate conjunctus, propter sororem quam in conjugium acceperat. » Regino; loc. cit., p. 61.

[2] « Hoc pariter anno (850), eosdem in regni consortes assumit, eâ regni parte illis concessâ quæ ab eorum nomine sumpto vocabulo, dicitur Normannia. » Baronius; Annales ecclesiastici, t. x., p. 70.

[3] « Et Crassus, ut à reliquâ Galliâ ejusque depopulatione absti-

dernière version est d'autant plus singulière, qu'à une seule différence près, le nom du chef normand, toute cette partie du traité de Saint-Clair-sur-Epte passe, sans effort, du roi de France à l'empereur d'Occident : c'est un Charles, c'est une Gisèle, c'est la Neustrie, c'est un chef normand, c'est la condition du baptême. Je note cette dernière particularité, car, s'il est vrai que le duc Robert fût tenu sur les fonts par Robert, qui lui imposa son nom, il ne l'est pas moins que plusieurs écrivains font intervenir ici, comme parrain, Charles-le-Simple en personne; et pourquoi, selon toute apparence? parce que le même fait s'applique encore à Charles-le-Gros, à l'égard de Godefroy.

J'ai dit qu'un écrivain moderne avait donné à la Gisèle de Charles-le-Simple la qualité d'enfant naturel; ce renseignement me paraît ne reposer sur aucune base, et peut être regardé comme une simple supposition. Mais n'est-il pas bien étonnant que ce titre d'enfant naturel prêté à la prétendue fille de Charles-le-Simple,

---

nerctur, concessione Neustriæ victorem placare pacareque coactus fuit. » Pontanus ; Rerum Danicarum historia, p. 113.

[redacted]

appartienne encore à Gisèle fille de Lothaire? Et, en effet, Lothaire ayant eu cet enfant de Valdrade, que le pape refusa constamment de reconnaître pour femme de ce prince, les historiens ont dit que le fruit de ce mariage était illégitime [1]. D'autres écrivains, non moins embarrassés, sans doute, par la présence d'un personnage qui met en défaut tous les calculs chronologiques, ont avancé que Charles-le-Simple avait donné en mariage à Rollon, la princesse Gisèle, sa fille ou sa sœur [2]. Assurément, une sœur de Charles pouvait être nubile en 911; mais cette version n'est pas plus heureuse que la première. En effet, il faudrait commencer par établir que Charles-le-Simple avait une sœur, et je ne sache pas un seul historien qui ait supposé de fille, même naturelle, à Louis-le-Bègue, père de Charles-le-Simple.

Quant à la Gisèle accordée à Godefroy, fille légitime, si l'on s'en rapporte aux évêques

---

[1] « Lothaire était mort sans enfans légitimes, etc. » Dom Calmet, Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, t. I, col. 730.

[2] Pontanus; loc. cit., p. 117. — De Serres; Véritable inventaire de l'hist. de France, p. 53.

du parti de Lothaire[1], fille naturelle, si l'on veut s'en tenir à la décision de deux papes[2]; cette princesse, dis-je, n'est l'objet d'aucun doute historique. Il me semble donc suffisamment démontré que notre premier duc n'épousa point une fille du roi de France, et que les historiens ont appliqué à Charles-le-Simple des détails qui appartiennent à Charles-le-Gros.

Puisque je parle de ce prétendu mariage de Rollon, je signalerai ici, en passant, une bizarrerie échappée à un écrivain moderne, dans la première édition d'un ouvrage qui produisit une vive sensation dans le monde littéraire[3] : « Le roi, disait-il[4], avait une fille appelée Ghisèle, il l'offrit pour épouse au chef danois, et Hrolf l'accepta, la trouvant, dit un vieux historien[5], de *hauteur de taille convenable*. » Il y avait, dans ces quatre lignes, deux erreurs, et au moins, comme je l'ai dit, une grande bizar-

---

[1] Dom Calmet; Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, t. I, col. 704.

[2] Ibid., ibid., col. 727.

[3] M. Augustin Thierry; Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands.

[4] Ibid., t. I, p. 159, édit. 1825.

[5] Dud. Sancti-Quintini, ap. Duchesne, p. 82.

[redacted]

rerie. D'abord, cette Gisèle qui n'exista jamais; puis, cette qualité de danois donnée à Rollon, qui était norwégien; enfin, ces expressions : *la trouvant de hauteur de taille convenable*. Le vieil historien est Dudon de Saint-Quentin : j'ai cité en entier le passage où cet auteur fait le portrait de Gisèle; où il énumère avec tant de complaisance les brillantes qualités, les rares vertus de sa princesse. On y trouve, à la vérité, ces expressions : « *proceritate congruá* »; mais les détacher de l'ensemble, mais en faire le motif unique de l'acceptation du Normand, mais les traduire par ces mots : *la trouvant de hauteur de taille convenable*, c'était se tromper soi-même sur l'effet qu'on voulait produire; c'était dépasser le but qu'on voulait atteindre; c'était acheter trop cher la singularité désirée. Historiens, écrivons l'histoire : soyons neufs et piquans si nous pouvons l'être, mais, avant tout, soyons vrais dans l'exposition des faits, fidèles quand nous citons des autorités.

L'écrivain dont je parle a senti lui-même ce qu'il y avait d'étrange dans son récit, et s'est corrigé dans une édition postérieure.

Voici donc Hrolf maître absolu de l'une des

plus belles contrées de France. Mais alors, et par suite de soixante-dix années de guerre et de confusion, ce pays était inculte et abandonné. Plus de charrue qui labourât la terre, plus de bestiaux pour la féconder; la population elle-même avait fui; Hrolf, en un mot, prenait possession d'un désert[1]. Par quel miracle la prospérité y reparut-elle presque subitement, et partout à la fois?

On a beaucoup parlé de la barbarie des hommes du Nord; j'en ai moi-même rapporté des exemples; gardons-nous cependant de confondre les chefs des pirates avec la tourbe aveugle et grossière qu'ils conduisaient au pillage. Si je ne me trompe, ces aventuriers célèbres méritent une autre réputation. Enthousiastes de la guerre, terribles dans les combats, sans pitié pour leurs ennemis, la terreur de leur nom a pu faire prendre une fausse idée de leur caractère, et il n'est pas impossible de trouver chez eux l'instinct et le germe de la civilisation, même au

---

[1] « Terra... inculta est vomere, pecudum et pecorum grege omnino privata, hominumque præsentiâ frustrata. » Dud. Sancti-Quintini, p. 83.

[redacted]

sein de leur première patrie, la Norwége. Comment expliquer d'une autre manière certains traits de mœurs des Scandinaves, soit dans la vie privée, soit dans la vie publique? Comment expliquer l'usage fréquent du bain, par exemple[1]; le soin de la chevelure[2]; le luxe dans l'appareil des festins[3], dans l'équipement d'un navire[4], dans l'éclat d'une armure[5]? Comment expliquer autrement l'estime où étaient les Scaldes, l'influence qu'ils exerçaient[6], le goût

[1] Les Anglo-Saxons avaient aussi l'usage des bains chauds. *Voyez* Bede, Hist. Eccl., lib. 4, cap. 19, p. 163.

[2] « Hic balneo usus, cum capillos suos pecti fecerat rex. » Harallds Saga, ap. Snorre, t. I, p. 99.

[3] « Vasa et cornua omnia nova, tota auro ornata, cœlata imaginibus omnia, tersa et vitri instar polita. » Ibid., p. 90. — « Magna ibi (in convivio) erat rerum copia. » Atla-Mal, ap. Sæmund, t. II, p. 477.

[4] « Draconem (navem bellicam) insignis magnitudinis, per hiemen, struendam curaverat, eximiè ornatam. » Harallds Saga, p. 82. — « Naves classicæ exierunt auro ornatæ. » Helga-Quida, ap. Sæm., t. II, p. 68. — « Vexillum auratum suprà proram expandit. » Ibid., p. 101.

[5] « Clypeum rubicundum (cujus) ora aurea erat. » Helga-Quida, p. 73. — « Rutilans armorum splendor. » Ibid., p. 101. — « Auratam loricam induit. » Sigurdar-Quida, ap. Sæmund, t. II, p. 233.

[6] « Magnæ apud principes auctoritatis eos fuisse constat. » Torfœus; Series dynastarum et regum Daniæ, p. 63, Hafniæ, 1702, in-4°.

des princes eux-mêmes pour la poésie[1] ? Comment expliquer, surtout, le respect religieux des hommes pour l'autre sexe[2], cette réputation de science accordée aux femmes et aux vierges[3] ? Car, remarquons-le bien, partout où le sexe le plus faible exerce une influence morale sur le plus fort, il y a civilisation, ou du moins tendance vers la civilisation.

Ne nous étonnons donc plus à l'aspect tout différent que va nous présenter le pays occupé par les hommes du Nord, et qui, dès ce moment, prend le nom de Normandie.

Le traité conclu et garanti sous le serment de la foi catholique par les comtes, les autres chefs, les évêques et les abbés[4], Charles retourna satisfait dans ses domaines; Hrolf revint à Rouen, accompagné de l'évêque Francon et
912. du comte Robert. Le premier le baptisa, selon

---

[1] « Haraldus pulchricomus.... lessum in uxorem Snæfridam confecit. » Torfœus; loc. cit., p. 54.

[2] « Inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant.... » Tacitus; De morib. Germanorum, cap. 8.

[3] « Virgines multisciæ.... leges posuêre.... fata constituunt. » Volo-Spa, ap. Sæmund, t. III, p. 32, 33. — « Ea opulentum te literas docebit. » Sigurdar-Quida, ap. Sæmund, t. II, p. 132.

[4] Dud. Sancti-Quintini; loc. cit., p. 84.

[redacted]

les conditions du traité; le second lui servit de parrain, et lui imposa son nom[1].

Que ce fût politique ou bonne foi, Hrolf acquitta religieusement ses promesses, fit baptiser ses compagnons, et porta lui-même la tunique blanche pendant sept jours, qui furent tous marqués par un don aux principales églises, non-seulement du territoire concédé, mais encore au-delà de ses limites[2]. Aussitôt après, Hrolf dépouille le vieil homme, pour ainsi dire, et montre autant de sagesse qu'il avait jusque-là montré de violence. La terreur avait fait déserter la contrée; il adresse un appel à quiconque voudra désormais l'habiter, lui garantissant paix et protection[3]. Les monumens de toute espèce avaient été ravagés et détruits; il les remplace par des constructions nouvelles[4]. Les remparts des villes se relèvent; leurs fortifications s'augmentent[5]. Le brigandage désolait

---

[1] Dud. Sancti-Quintini; loc. cit., p. 84.

[2] Ibid., ibid., p. 85.

[3] « Securitatem omnibus gentibus in suâ terrâ manere cupientibus fecit. » Ibid.

[4] Ibid., ibid.

[5] « Muros civitatum et propugnacula refecit et augmentavit. » Ibid.

les routes; des réglemens sévères y ramènent la sécurité[1]. Des lois, dont il ne nous reste malheureusement aucune trace écrite, fixent les droits et les obligations de chacun[2], pendant que la fermeté du chef entretient la concorde entre les habitans du nouvel état[3]. Et remarquons que le gouvernement de Hrolf n'était point absolu dans toute la force de l'expression; ces lois, par lui promulguées, avaient préalablement obtenu l'assentiment d'un conseil[4]. Du reste, on pense bien qu'il n'oublia pas les compagnons de sa fortune et de ses dangers; il leur distribua des terres, par portions déterminées, en les mesurant au cordeau[5], suivant la coutume établie dans le Nord[6].

L'état d'anarchie où se trouvait alors le pays soumis à Charles-le-Simple a été demontré précédemment. Abandonné de ceux qui au-

---

[1] « Ut nullus fur vel latro esset, neque assensum malæ voluntatis ei præberet. » Dud. Sancti-Quintini; loc. cit., p. 85.

[2] « Jura et leges.... plebi indixit. » Ibid.

[3] « Atque pacifica conversatione morari simul coegit. » Ibid.

[4] « Voluntate principum sancitas. » Ibid.

[5] « Funiculo divisit. » Ibid.

[6] Suneson; Leges Scaniæ, cité par M. Depping, t. II, p. 125.

[redacted]

raient pu le défendre, ce roi demanda secours aux Normands de la Seine, c'est-à-dire à Hrolf, et aux Normands de la Loire, c'est-à-dire à Ragnold [1].

Une manœuvre de Raoul, duc de Bourgogne, neutralisa leur bonne volonté [2]. Ils se séparèrent. Ragnold alla piller l'Artois; les Normands de Rollon dévastèrent le Beauvaisis. Le nouveau roi des Français, Raoul, entra de son côté en Normandie, après avoir passé l'Epte, comme je l'ai dit plus haut, et porta partout le fer et le feu [3]. Enfin, les Normands consentent à la paix, si l'on veut leur donner *toute l'étendue du pays qu'ils demandent au-delà de la Seine* [4]. L'année suivante, Raoul accepte leurs 924.
conditions; on leur donne le Maine et le Bessin [5]. C'est la première concession de territoire faite à Hrolf, depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte. C'est aussi la première preuve que ce traité, bien

---

[1] Frodoardi Chron., ap. Duchesne, t. II, p. 593.

[2] Ibid., ibid.

[3] Ibid., ibid.

[4] « Si tamen eis terra daretur, quam spaciosam petebant ultrà Sequanam. » Ibid., p. 594.

[5] « Cinomannis et Baiocæ pacto pacis eis concessæ. » Ibid., p. 595.

loin de donner la Bretagne, ne donna même pas tout le pays composant l'ancienne Normandie. Nous pouvons en conclure, avec beaucoup de probabilité, que le terrain accordé sur la rive gauche de la Seine, comprenait le pays d'Évreux et le Lieuvin.

Les hostilités recommencèrent bientôt entre
925. les soldats de Hrolf et les troupes de Raoul. On se battit sur les rives de la Seine; les Normands ravagèrent Beauvais, Amiens et Noyon. Les bourgeois de Beauvais, réunis à ceux de Paris, firent le dégât dans le pays de Rouen. Raoul, lui-même, revient de Bourgogne pour presser la guerre. A l'extrémité nord du territoire cédé par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, Hrolf possédait un fort nommé Eu (*Auga*)[1]; le chef normand y avait envoyé mille hommes de Rouen; mais les Français l'attaquèrent, escaladèrent les murailles, et massacrèrent tout ce qu'il y avait d'hommes, non-seulement dans le fort, mais aussi dans la ville qu'il défendait. Le peu de Normands qui purent s'échapper se réfugièrent dans une petite île voisine, où ils

[1] Frodoardi Chron., ap. Duchesne, t. II, p. 596.

[redacted]

furent suivis par l'ennemi. Il semblait que ce fût une guerre d'extermination. N'espérant plus rien de leur courage, les soldats de Hrolf se jettent dans les flots, et ceux qui ne périssent pas sous le fer de l'ennemi, expirent percés de leurs propres traits. Ce n'est point ici une amplification vaine et inexacte; je traduis littéralement un chroniqueur contemporain [1]. Quel était le motif de ces hostilités? Il ne le dit pas; mais, puisque l'histoire se tait, rien n'empêche de le supposer honorable pour le vieux Hrolf et ses compagnons. Remarquons, d'abord, qu'il avait refusé son appui à ce même Robert, qui, après l'avoir battu devant Chartres, lui avait depuis servi de parrain, et voulait alors s'emparer de la couronne de Charles [2]. Rappelons-nous ensuite que le Normand s'était engagé

[1] « Franci vallum.... irrumpunt, murumque infringentes conscendunt... mares cunctos interimunt... Nonnulli.... quamdam occupant insulam. Quam adgredientes Franci, majore licet mora quam oppidum ceperant, capiunt. Quod videntes Nordmanni, qui armis vitam pro posse tutabantur, postquam spem vitæ amisissent, quidam se fluctibus immergunt, quidam ut enatarunt, jugulati sunt. Et alii quidem Francorum necabantur gladiis, alii propriis se oppetebant telis. » Frod. Chron., loc. cit., p. 596.

[2] Dud. Sancti-Quintini, p. 86.

envers Charles-le-Simple; que ce prince faible et malheureux avait été violemment privé de sa couronne; qu'il existait encore, cependant, mais prisonnier; que Hrolf ne devait rien au nouveau roi Raoul; qu'il avait, au contraire, contracté l'obligation de défendre le roi déchu, et que, tout à l'heure encore, il avait pris les armes dans ce but. Rappelons-nous tout cela, et peut-être aurons-nous trouvé le secret de la guerre que nous venons de rapporter. Cette supposition acquiert un nouveau degré de vraisemblance par les faits qui vont suivre. Nous voyons, en effet, que le comte de Vermandois, Héribert, geôlier de Charles-le-Simple, à la suite d'une brouillerie avec le roi Raoul, tire Charles de sa prison, le conduit à Saint-Quen-
927. tin, puis au château d'Eu, où le fils de Hrolf, chose très remarquable, jure fidélité au roi détrôné, en contractant alliance avec Héribert[1]. Il était certainement question du rétablissement de Charles-le-Simple. Héribert écrivit au pape
928. qu'il y emploierait tout son pouvoir[2]; il eut

---

[1] « Ibique se filius Rollonis Karolo committit. » Frod. Chron., p. 597.

[2] « De restitutione et honore Karoli... se pro viribus decertare. » Ibid., p. 598.

[redacted]

même une nouvelle entrevue avec les Normands. Et ce qui doit peut-être éclaircir tous les doutes, ce qui donne à nos probabilités l'apparence de la certitude historique, c'est que Hrolf, qui avait reçu le fils du comte Héribert en otage, continua de le retenir en cette qualité, promettant de le rendre lorsque Héribert lui-même, avec d'autres comtes et évêques de France, auraient fait leur soumission définitive à Charles[1]. Je ne sache pas que ce point de l'histoire de Hrolf ait jamais été éclairci; je m'estimerais très heureux si j'y étais parvenu.

A partir de ce moment, Hrolf disparaît complétement de l'histoire. Dès l'année précédente, 928.
927, il avait fait reconnaître à sa place son fils Guillaume[2], surnommé depuis Longue-Epée; et comme il vécut cinq ans encore après cette abdication, il est suffisamment prouvé que sa mort n'arriva qu'en 931 ou 932. Les historiens normands, par erreur, le font tous

---

[1] « Filius tamen Heriberti Odo, quem Rollo habebat obsidem, non redditur illi, donec se commitit Karolo pater, cum aliis quibusdam Franciæ comitibus et episcopis. » Frod. Chron., p. 598.

[2] « Dedit omnem terram suæ ditionis filio suo Willelmo. » Dud. Sancti-Quintini, p. 86.

mourir en 917. Hrolf fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de Rouen, c'est-à-dire la Cathédrale.

J'ai passé sous silence plusieurs historiettes dont on a jugé à propos d'embellir la vie de Hrolf. Et d'abord, a-t-on dit, quand il fallut, après le traité de Saint-Clair, pour se conformer à l'usage, que Hrolf baisât le pied de Charles-le-Simple, il s'y refusa, et fit remplir cette formalité par un des siens; mais, a-t-on ajouté, le Normand saisit le pied du roi, l'éleva jusqu'à sa bouche, et si brutalement, que Charles, perdant l'équilibre, tomba sur le dos, aux grands éclats de rire de l'assemblée [1]. D'autres disent seulement que Hrolf refusa de se baisser, et voulut que Charles élevât lui-même la jambe à la hauteur nécessaire [2]. Notons seulement, comme un trait de mœurs féodales, cet usage de baiser le pied ou le genou du suzerain [3], et croyons à l'historiette si cela nous amuse; mais nous reléguerons probablement parmi les fables

---

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 84.

[2] Histor. de France, t. IX, p. 32.

[3] « Illa igitur prudenter, ut fuerat consulta, respondit magis se velle regis mariti genu osculari quam fratris. » Glab. Radulphe, Histor. de France, t. VIII, p. 238.

[redacted]

le récit de ces bracelets d'or suspendus aux arbres des forêts, ou exposés sur les grands chemins, et retrouvés trois ans après à la même place, tant était grande la terreur inspirée par la sévérité de Hrolf [1]. Ces traditions se retrouvent à des époques de beaucoup antérieures au chef normand, qui n'aurait point, en cela, donné l'exemple, puisqu'on raconte précisément la même chose de Frothon, roi de Danemarck [2], de Théodoric, roi des Goths, et d'Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre [3]. Nous ferons également justice de ce fameux *haro*, qui ne serait encore, à entendre quelques personnes, qu'une contraction de *ah Raoul!* comme si l'on eût fait un appel à la juridiction suprême du Normand. La clameur de *haro*, le mot à part, existait dans notre pays avant l'arrivée de Hrolf, et les autorités ne manquent pas à l'appui de cette assertion [4]. Elle existait aussi en Angleterre [5] : Hrolf a maintenu

---

[1] Willelm. Gemmet, p. 232.

[2] Saxo Grammaticus, cap. 5, p. 47.

[3] Spelman, Alfredi Magni vita, p. 81 et seq.

[4] « ... Aut aliquis sonum inde audierit ut ad latronem accipiendum concurratur. » Capitul., ap. Baluze, t. II, col. 65.

[5] Spelmanni Glossarium, p. 306. — Madox : History and Antiquities of the Exchequer, t. I, p. 556.

en Normandie ce qu'il y avait trouvé tout établi.

L'Échiquier nous fournira, dans la suite, une observation beaucoup plus importante. On en a aussi attribué la création à Hrolf; c'est une autre erreur. Une institution de cette nature suppose, dans l'état où elle a pu être créée, une existence plus ancienne, une administration plus vaste que ne pouvaient l'être celles d'une souveraineté si récemment constituée. Il sera temps de traiter cette question lorsque nous nous occuperons de Guillaume-le-Conquérant, l'homme le plus considérable, le plus étonnant de son siècle.

Ce dont nous pouvons encore faire honneur à Hrolf, c'est la seconde enceinte de Rouen. Il rétrécit le lit de la Seine, et rendit habitable tout l'espace compris aujourd'hui entre la place de Notre-Dame et l'extrémité sud de la rue Grand-Pont. Plusieurs églises, telles que Saint-Martin de la Roquette (cour Martin), Saint-Clément, Saint-Etienne, Saint-Éloi, qui, jusque-là, s'étaient trouvées dans de petites îles, furent ainsi réunies à la terre ferme. Cette portion de terrain reçut le nom de *terres neuves*. La ville garda ses anciennes limites au nord, à l'est et à l'ouest.

[redacted]

GUILLAUME I[er],

DIT LONGUE-ÉPÉE,

Deuxième Duc de Normandie.

J'ai dit que Hrolf avait fait reconnaître son fils Guillaume; les historiens s'accordent à rapporter que Hrolf, à la prise de Bayeux, s'était emparé de la fille du comte Bérenger [1], dont il avait eu deux enfans, le fils dont je viens de parler, et une fille, nommée Gerloc d'abord, puis Adèle, probablement au baptême. A la vérité, le mariage du pirate normand se fit comme on les contractait dans le Nord [2], c'est-

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 77.

[2] « More danico. » Willelm. Gemmet., p. 229.

à-dire sans les formalités en usage dans d'autres pays; mais nous verrons encore, dans la suite de cette histoire, qu'aux yeux des Normands, long-temps même après Hrolf, le titre d'enfant naturel n'entraînait aucune idée fâcheuse avec lui.

Vers le temps de la mort de ce premier duc, les Bretons se soulevèrent contre les Normands de la Loire, et en firent un grand carnage, en commençant par leur chef Felecan [1].

Bérenger, comte de Rennes, et Alain, comte de Vannes, avaient dirigé cette insurrection. Voilà probablement d'où vient l'erreur des historiens normands : ils auront confondu les Normands de la Loire avec ceux de la Seine. Ce qu'on peut croire, d'ailleurs, ce qui paraît assez bien constaté, c'est que Bérenger et Alain, en poursuivant leurs ennemis, firent une irruption sur le territoire concédé à Hrolf. L'intervention de Guillaume devenait alors toute naturelle et même nécessaire [2]. Les Normands de la Seine

---

[1] Frod. Chron., p. 599.

[2] « Britones subsecuti et devastantes, pagum invaserunt Bajocensem. » Dud. Sancti-Quintini, p. 93.

[redacted]

furent les plus forts; Guillaume s'empara du pays de Coutances et d'Avranches, pénétra dans la Bretagne, dont il ravagea une partie, accorda la paix à Bérenger, qui lui fit hommage pour le comté de Rennes, et contraignit Alain à s'expatrier [1]. Alain revint six ans après, et reconnut la suzeraineté de Guillaume (937); mais alors, et dès l'année 933, celui-ci avait été confirmé dans ses nouvelles conquêtes par le roi de France Raoul [2].

L'état soumis au fils de Hrolf se compose donc, en ce moment, de tout le pays compris dans l'ancienne province de Normandie; plus, le Maine, le comté de Rennes et celui de Vannes. Le reste de la Bretagne demeurait la proie des Normands de la Loire.

La force de la Normandie faisait rechercher son alliance, particulièrement de ses voisins. Entre tous les seigneurs qui flattaient le prince normand, on remarquait cet Héribert, comte de Vermandois, l'ancien allié de Hrolf, et Guillaume, surnommé Tête-d'Étoupe, comte

---

[1] Hugo Floriac, Histor. de France, t. VIII, p. 319.

[2] Frod. Chron., p. 600.

de Poitou. Le premier, d'après l'avis de Hugues-le-Grand, donna, dans la suite, à Guillaume, sa fille Leutgarde en mariage; le second demanda et obtint sa sœur, cette Adèle dont j'ai parlé plus haut[1]. Toutefois, ces amitiés étrangères avaient éveillé la jalousie des Normands eux-mêmes. Riulf, qui commandait, pour Guillaume, dans le Cotentin, rassembla les chefs ses voisins, leur fit entendre que leurs charges et leurs domaines allaient passer dans des mains françaises; qu'une ligue générale, au moyen de laquelle ils se garantiraient mutuellement leurs possessions, devenait pour eux une nécessité; qu'il fallait affaiblir ce maître, devenu trop puissant, exiger de lui un accroissement d'apanages, et se mettre ainsi en mesure de lui résister au besoin. Les députés qu'ils envoyèrent à Guillaume revinrent avec un refus, adouci néanmoins par des offres de présens. L'armée des mécontens se mit en marche, et vint camper sous les murs de Rouen, dans cette partie de la vallée où se trouvent aujourd'hui l'avenue du Mont-Riboudet, le Champ-de-Foire et les jardins qui l'avoisinent.

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 94. — Willelmus Gemmet., p. 234.

[redacted]

S'il faut en croire le plus ancien des historiens normands, qui écrivait environ soixante-dix ans après l'événement, Guillaume, effrayé à la vue de cette multitude d'ennemis, déclara aux membres de son conseil qu'il allait se retirer en France, d'où il reviendrait avec des secours suffisans pour exterminer les rebelles. « Eh bien ! s'écria Bernard, un des vieux compagnons de Hrolf, nous te conduirons jusqu'à l'Epte; mais tu iras seul en France. Nous regagnerons notre patrie, puisque nous n'avons plus ici de chef ni d'appui. » Rendu à lui-même par cette allocution brusque et sévère, Guillaume ne demanda plus qu'à combattre. Une troupe d'élite, composée seulement de trois cents hommes, fondit avec lui sur les révoltés, qu'elle mit dans une déroute complète, sans qu'il en coutât, ajoute le narrateur, un seul guerrier à Guillaume. Le théâtre de l'engagement reçut, dès-lors, et a retenu jusqu'à ce moment, le nom de *Pré de la Bataille*[1].

Le jour même de cette victoire, et comme il

---

[1] « Pratum belli » Dud. Sancti-Quintini, p. 94 et seq. — Willelm. Gemmet., ut sup. — Rob. Wace, t. 1, p. 107 et suiv.

revenait du combat, Guillaume fut informé que la belle Sprote, son épouse aux mêmes conditions que la fille de Bérenger avait été celle de Hrolf, venait de lui donner un fils, à Fécamp[1]. Il l'avait fait transporter dans cette ville, afin qu'elle pût s'enfuir en Angleterre, dans le cas où Riulf serait parvenu à s'emparer de Rouen[2].

Il existait alors en France un homme qu'on pourrait appeler le faiseur de rois de cette époque : c'est Hugues-le-Grand; et tel fut, pour lui, l'enchaînement des circonstances, qu'il se trouve avoir été neveu de roi[3], fils de roi[4], beau-frère de roi[5], et père de roi[6], sans que la loi fondamentale du pays ait reconnu dans sa famille des
936. droits réels à la couronne. Raoul étant mort sans enfans, Hugues envoya Guillaume, arche-

---

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 96.

[2] Ibid., p. 110.

[3] Neveu de Eudes, comte de Paris, célèbre par la belle défense de cette ville et couronné en 888.

[4] Fils de Robert, ce parrain de Hrolf, qui se révolta contre Charles-le-Simple, et fut reconnu roi en 922.

[5] Beau-frère de Raoul, duc de Bourgogne, second compétiteur de Charles, couronné en 923.

[6] Père de Hugues-Capet, chef de la troisième dynastie, proclamé en 987.

vêque de Sens, en Angleterre, avec mission d'en ramener le jeune Louis, surnommé depuis d'Outremer. On sait que la femme de Charles-le-Simple s'était réfugiée, avec son fils, auprès d'Adelstan, dont elle était la sœur. Ainsi, ce même Hugues, qui aurait pu, s'il en avait eu la volonté, s'emparer de l'autorité suprême, ce même Hugues qui avait fait à Charles une rude guerre, emploie maintenant son influence pour faire rendre au fils ce qu'il avait contribué à enlever au père[1]. Il ne paraît pas, d'ailleurs, quoi qu'en disent les historiens normands, que notre Guillaume ait eu part à ce rappel[2]; mais il alla, comme les seigneurs français, au-devant du roi, qu'ils reçurent à Boulogne et conduisirent jusqu'à Laon[3].

Le royaume de France se trouvait alors dans un état d'anarchie presque complêt; Hugues-le-Grand et cet Héribert comte de Vermandois, ne cessaient de harceler le roi Louis, soit qu'ils lui fissent tête avec leurs propres forces, soit qu'ils s'appuyassent des troupes du roi de Ger-

---

[1] Frod. Chron., p. 602.

[2] Histor. de France, t. VIII, p. 260, note *a*.

[3] Hugo Floriacensis, Histor. de France, t. VIII, p. 320.

manie, Othon. La Normandie intervint dans tous ces démêlés. Je voudrais pouvoir dire que cette intervention fut toujours généreuse, ou du moins avouée par un motif puissant d'intérêt personnel; mais l'historien scrupuleux s'accommode mal de tout ce qui ne lui est point offert par la vérité; il n'accepte, pour la construction du monument qu'il élève, que les matériaux qu'elle-même lui présente; et je déclare, en faisant taire toute prévention d'esprit national, que je cherche, sans la trouver, la noblesse des procédés de Guillaume au milieu des troubles de cette époque. En effet, après avoir prêté son assistance à Hugues-le-Grand, contre Louis-d'Outremer, qui le fit excommunier par ses évê-
939. ques[1], Guillaume convient d'abord d'une trève avec le roi de France, contre lequel, bientôt, il signe un traité d'alliance avec Othon, roi de Germanie, Héribert, Hugues et Arnould[2].
940. L'année suivante, Guillaume va au-devant de Louis d'Outremer, le rencontre sur le territoire d'Amiens, et se soumet à lui. Le roi, de

[1] Frod. Chron., p. 604.
[2] Ibid., ibid.

[redacted]

son côté, confirme Guillaume dans la possession du territoire cédé à Hrolf par Charles-le-Simple. La paix ne semble-t-elle pas conclue? Et pourtant, cette même année, je retrouve le chef normand assiégeant Reims et ensuite Laon, avec ses premiers alliés, Hugues et Héribert[1] : ennemis déclarés du roi de France. Deux ans s'écoulent, pendant lesquels la Normandie se maintient, sinon dans un état réel d'hostilité, au moins dans une attitude menacante à l'égard de Louis d'Outremer. Enfin, le pape intervient entre ce prince et ses grands vassaux; Othon, lui-même, paraît disposé à la paix: Louis d'Outremer dépêche vers Guillaume le comte Roger, qui meurt avant d'avoir pu terminer sa mission; le roi de France vient en personne à Rouen, où il est reçu en roi, dit un contemporain[2]. La Normandie, en cette occasion, joue le rôle de médiatrice plutôt que celui de partie intéressée; ou, si elle penche d'un côté, c'est de celui du roi, contre Hugues et Héribert. A quelle cause faut-il donc attri-

---

[1] Frod. Chron., p. 604-605.

[2] « Willelmus regem Ludovicum regaliter in Rodomo suscepit. » Ibid., p. 607.

buer ces oscillations de Guillaume? cette faveur accordée tantôt à Louis, tantôt à ses ennemis? L'histoire se tait absolument sur ce point; elle se trouve, d'ailleurs, ici, tellement défigurée par les écrivains normands[1], qu'il ne faut, dans tous les cas, les consulter qu'avec une extrême circonspection.

La paix ayant été conclue, Guillaume, qui avait accompagné le roi de France jusque sur les rives de la Meuse, qui avait même, s'il faut en croire Dudon de Saint-Quentin[2], tenu sur les fonts baptismaux, en passant par Laon, le fils de Louis, qu'il nomma Lothaire, Guillaume, dis-je, rentra dans Rouen, aux acclamations de toute la ville. Il n'en devait plus sortir que pour sa dernière expédition.

Arnould, comte de Flandre, avait enlevé le château de Montreuil au comte Herluin, beau-frère de Guillaume; Hugues-le-Grand, quel que fût son motif, refusa de secourir Herluin, son

---

[1] Dud. Sancti-Quintini, lib. 3. — Willelmus Gemmet., lib. 3, cap. 5. — Robert Wace, t. I, p. 118 et suiv.

[2] Dudo, p. 100. — Frodoard, contemporain, ne dit rien de cette circonstance.

[redacted]

vassal. Celui-ci eut recours à Guillaume, qui se mit en campagne avec une armée de Normands, et le rétablit dans son domaine. Les Cotentinois, dans cette expédition, se réhabilitèrent dans l'esprit de Guillaume, et lui firent oublier la révolte de Riulf, leur ancien chef. Ils escaladèrent les premiers le château, et firent la garnison prisonnière. Le fils de Hrolf poussa la générosité jusqu'à réparer à ses frais les fortifications du château, qu'il munit, en outre, de provisions de toute espèce.

Arnould n'était pas, à beaucoup près, en état de résister à Guillaume. Il voulait se venger néanmoins, et il eut recours à la trahison. Arnould envoya donc des députés à Guillaume. Ils lui dirent que leur maître, pour l'amour de lui, oublierait les torts dont il accusait Herluin; qu'il voulait se lier avec la Normandie; que le voisinage des deux états rendait nécessaire l'amitié des deux princes; que ses infirmités, d'ailleurs, lui faisaient désirer de vivre en paix avec tout le monde. Mieux avisé que Guillaume, Herluin se douta de la perfidie, et supplia son protecteur de se tenir sur ses gardes; mais les conseillers de Guillaume pensèrent autrement,

et l'on se dirigea sans délai vers la Somme, dans le voisinage d'Amiens. Les troupes du comte de Flandre s'arrêtèrent sur la rive droite du fleuve; celles du duc de Normandie, sur la rive gauche. L'entrevue s'effectua dans une île près Pecquigny; Guillaume, amenant douze hommes avec lui, selon la proposition d'Arnould, probablement escorté d'un pareil nombre, mais marchant avec effort, et soutenu par deux de ses affidés. Arnould s'épuise en témoignages de bienveillance et même de soumission, feint de rendre à Herluin son amitié, accepte le baiser de paix offert par Guillaume; après quoi les deux princes rentrent chacun dans leur barque. Guillaume était seul dans la sienne, une autre était montée par les douze hommes de son escorte; on ramait vers la rive, lorsque Eric, Bauzon, Robert et Riulf, tous quatre au service du comte de Flandre, crièrent au duc de Normandie de vouloir bien faire arrêter sa barque, et le supplièrent de revenir dans l'île, ne fût-ce qu'un moment, attendu que leur maître avait oublié le plus important de ce qu'il voulait lui dire; qu'ils étaient envoyés à cet effet par lui, que sa goutte empêchait absolument de mar-

[redacted]

cher. L'imprudent Guillaume les croit, revient seul, et tombe aussitôt percé de quatre coups de poignard. Les assassins se jettent dans leur esquif, et rejoignent leur maître sur l'autre rive de la Somme. L'armée normande vit le crime sans pouvoir le punir; on chercha vainement un gué pour traverser le fleuve, il fallut se contenter de rapporter à Rouen le cadavre de Guil-
laume[1]. Il fut inhumé, comme son père, dans 943.
l'Église cathédrale.

Les historiens normands qui, tous, appartenaient au clergé, accordent de magnifiques éloges au second duc de Normandie. Généreux, sage et clément, juste et ferme néanmoins dans l'application des lois établies par son père; haut de taille, beau de visage, vigoureux et vaillant, il avait, à les entendre, toutes les qualités désirables[2]. Mais la première, à leurs yeux, celle qui les engageait peut-être à lui en supposer beaucoup d'autres, ou à préconiser avec plus de complaisance les qualités réelles qu'il pouvait posséder, c'était une piété vive, sin-

---

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 102 et seq.— Frod. Chron., p. 607.

[2] Dud. Sancti-Quintini, p. 92. — Willelm. Gemmet., p. 232.

cère, peu éclairée toutefois, et si peu, que sans les remontrances de l'abbé de Jumièges, monastère qu'il avait relevé de ses ruines, il se faisait moine lui-même dans cette abbaye, exposant un état constitué à peine à toutes les chances d'une longue minorité[1]. Il paraît même que l'accomplissement de sa résolution n'était que différé. Quand on le dépouilla de ses habits, après sa mort, on trouva, suspendue à sa ceinture, une petite clé d'argent. C'était celle d'une cassette où il conservait précieusement une soutane et un capuchon[2]. C'est probablement à ces démonstrations de piété fervente que Guillaume dut, par la suite, l'honneur de figurer dans un martyrologe[3].

Guillaume n'eut donc qu'une partie des qualités de son père ; mais son règne n'en est pas moins remarquable, sous plus d'un rapport. Hrolf avait conquis un état ; son fils en recula les limites[4], en étendit les relations, soit par des

---

[1] Dudo, p. 101. — Willelm. Gemmet., p. 236.

[2] Dudo, p. 105. — Willelm. Gemmet., p. 238.

[3] Martyrologium Gallicanum, ab Andreâ du Saussay, t. II, p. 1013.

[4] « Terminos sui ducatûs per circuitum dilatare non desistens. » Willelm. Gemmet., p. 233.

[redacted]

mariages, soit par des traités. L'influence de la Normandie se fait déjà sentir; on redoute sa puissance, on recherche son amitié. Un roi de Germanie a déjà besoin des otages d'un duc normand[1]. A peine cette souveraineté est-elle reconnue, qu'elle se montre la plus forte, la mieux réglée de toutes celles qui l'entourent. Elle leur portait donc ombrage. La fin tragique de Guillaume ne permet pas d'en douter.

Le véritable auteur de l'assassinat est-il bien connu ? C'est encore là une de ces questions difficiles à résoudre, et si nombreuses dans l'histoire de Normandie. Les écrivains du pays disent que la mort de Guillaume fut l'effet de la trahison d'Arnould, comte de Flandre, excité par certains princes français[2]. Des chroniqueurs

---

[1] « Etiam rex, tam ipse quam Willelmus.... mittunt obsides Othoni regi. » Frod. Chron., p. 607.

[2] « Gentisque franciscæ quorumdam principum subdolo consilio exhortatus. » Dudo, p. 104. — « Cum multis Francorum principibus de ducis morte cœpit tractare. » Willelm. Gemmet., p. 238. — « .... Francis faventibus peremptus sit. » Draco Normannicus : Notices des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi, t. VIII, p. 302. — « Renoulf li quens de Flandres.... traïson en fera. » Robert Wace, t. I, p. 134.

anglais accusent Louis d'Outremer lui-même[1].

Le fait est d'une telle gravité, qu'il faut bien y réfléchir avant de se faire une opinion. Le doute serait résolu, s'il pouvait l'être, par ce mot qu'un Romain sévère avait coutume de prononcer dans les causes de même nature : *à qui le profit*, « *cui bono*[2] ? » — Nous pourrions aussi remarquer que les historiens normands, sans accuser le roi de France du meurtre en lui-même, disent clairement qu'il en fut bien aise, et que les caresses dont il combla le fils de la victime n'étaient rien moins que sincères[3]. Mais il ne faut pas oublier que le contemporain Frodoard, non-seulement ne dit rien qui doive faire soupçonner le roi de France, mais assure, au contraire, que le comte de Flandre eut

---

[1] « Per proditionem Lodovici filii Caroli regis Franciæ. » Johan. Bromton, inter Scriptores decem, col. 856. — Henric. Huntindoni, inter Scriptores post Bedam, fol. 203, *verso*.

[2] Cicero : Orat. pro Roscio, pro Milone ; Philippica secunda.

[3] « Lacrymansque affectu doloso et fraudulento. » Dudo, p. 114. — « Fraudulenter cœpit eis promittere, etc. » Willelm. Gemmet., p. 239.

Li enfez vint el rei, et li reis le beisa
Dex ! porkei la beisié, quant fei no li porta ?

Robert WACE, t. I, p. 1[illegible]

besoin de l'intervention de Hugues-le-Grand pour rentrer, auprès de Louis d'Outremer, dans la faveur que celui-ci lui avait retirée depuis l'assassinat de Guillaume[1]. Tout ce qu'il est donc permis de croire même, c'est que le roi de France, aussi bien que Hugues-le-Grand, voulut profiter du crime commis par Arnould.

En effet, aussitôt après le funeste événement, des troubles, qui leur étaient avantageux, éclatèrent sur plusieurs points de la Normandie. Une partie de la population se soumit à Louis, une autre à Hugues. Celui-ci, à la suite de sanglans combats, parvint à s'emparer d'Évreux. De son côté, le roi de France s'établissait à Rouen[2]. Son projet était de rentrer en possession de tout le territoire cédé aux Normands sur la rive droite de la Seine[3]; mais ici, un personnage nouveau se présente : c'est le jeune Richard, fils de Guillaume.

---

[1] Frod. Chron., p. 608.

[2] Ibid., p. 607.

[3] Hugo Floriacensis; Histor. de France, t. VIII, p. 320.

RICHARD Ier,

Troisième Duc de Normandie.

—

933. Né à Fécamp, le jour même où son père battait le comte de Cotentin, il passa dans cette ville les premières années de son enfance. Son père le fit ensuite venir secrétement à Quevilly, auprès de Rouen, où les ducs normands avaient déjà un parc à cette époque; et là, Guillaume supplia ses trois amis, Bernard, dont j'ai déjà parlé, Bothon et Anslec, d'employer tous leurs efforts à faire reconnaître son fils en sa place. La promesse fut aussitôt donnée, et l'enfant envoyé à Bayeux pour y apprendre la langue du nord, déjà oubliée à Rouen[1].

[1] « Quoniam quidem Rothomagensis civitas romanâ potiùs quam daciscâ utitur eloquentiâ, et Bajocacensis fruitur frequentiùs daciscâ linguâ quam romanâ. » Dudo, p. 112.

[redacted]

Guillaume accompagna son fils dans la capitale du Bessin, réunit, aux trois conseillers intimes que je viens de nommer, ses vassaux les plus considérables, au nombre de sept, et leur fit jurer fidélité au jeune Richard, selon les formalités alors en usage, c'est-à-dire, en mettant leurs mains dans les siennes et prononçant le serment sur des reliques [1]. Richard ne revint de Bayeux à Rouen que pour assister aux funérailles de son père. Il avait alors neuf ou dix ans, et fut confié à la garde du vieux normand Bernard [2].

Une grande obscurité environne encore nos annales, et les événemens arrivés sous Richard ont été, ou amplifiés, ou défigurés d'une manière étrange par les écrivains nationaux. Je prendrai de leurs récits tout ce qui me paraîtra prouvé ou vraisemblable, sans m'arrêter à réfuter, chemin faisant, chaque fait en particulier. J'ai dit que Louis d'Outremer, aussitôt après la mort de Guillaume, était venu s'établir à Rouen. Il commença par confirmer le jeune duc dans

---

[1] Dudo, p. 113.
[2] Willelm. Gemmet., p. 238.

l'héritage paternel. Obligé de quitter la ville, pour soutenir les intérêts de l'archevêque Artaud, à qui il avait promis de faire rendre l'évêché de Reims, Louis revient à Rouen cette
943. même année, après avoir battu et tué le normand Turmod, qui cherchait à établir dans nos contrées la religion des Scandinaves à la place du christianisme [1].

Louis d'Outremer se fait amener le duc orphelin, admire sa beauté, le couvre de caresses, exige qu'on le lui abandonne, le fait manger à sa table; et, comme s'il eût voulu protéger jusqu'à son sommeil, lui fait dresser un lit près du sien. Le lendemain, l'enfant est redemandé par ses gardiens naturels, sous prétexte de lui faire prendre un bain [2]. Le roi insiste pour qu'on le lui laisse encore. Le surlendemain, même démarche, même résistance; le troisième jour, nouvelle tentative, nouveau refus. L'enfant, d'ailleurs, paraissait heureux auprès de son royal ami.

Cependant, une sourde rumeur se répand

---

[1] Frod. Chron., p. 607.

[2] « Ut balnearet. » Dudo, p. 114.

par la ville. On s'étonne de l'obstination du roi; on cherche à expliquer ses desseins; on l'accuse, enfin, de vouloir enlever le duc. Il n'en fallut pas davantage. Le peuple se porte en foule à la demeure des chefs normands, les accuse de perfidie, et déclare qu'ils ne laissera point emmener Richard; qu'il mettra plutôt à mort les parjures, et le roi lui-même. L'émeute allait croissant; le peuple s'était armé : plusieurs chefs normands se mirent à sa tête; on courut au palais du roi. Effrayé de cet immense et tumultueux rassemblement, Louis employa, pour calmer l'effervescence populaire, le meilleur moyen, le seul peut-être qui pût amener ce résultat : il prit l'enfant dans ses bras, et se présenta ainsi devant le peuple, affirmant que, bien loin d'en vouloir à la personne de leur duc, il ne désirait le garder auprès de lui que pour le rendre plus digne et plus capable de les bien gouverner; que son intention était aussi de tirer une éclatante vengeance du meurtre de Guillaume, et qu'il se préparait à ravager les états du traître Arnould[1]. La foule se contenta de

[1] Dud., p. 114 et seq.

ces promesses ; les chefs normands, eux-mêmes, qui ne se trouvaient probablement pas en mesure de résister ouvertement au roi, consentirent à lui confier le jeune Richard, qu'il emmena aussitôt à Compiègne, après avoir donné le commandement de Rouen à Herluin, beau-frère du feu duc[1].

Jusqu'ici, rien ne nous empêche de croire à la bonne foi de Louis d'Outremer. Sa dernière promesse reçut même, en partie, son exécution, puisque Herluin entra en ennemi sur le territoire d'Arnould, le battit, tua l'un des assassins de Guillaume, et lui coupa les mains, qu'il envoya à Rouen[2]. Mais une troisième apparition du roi de France, en cette ville, et dans
943. le cours de la même année, ne permet plus de douter de ses projets sur la Normandie. Il faut l'avouer, l'occasion était belle : la désunion commençait à se répandre dans le pays; il n'y avait là qu'un enfant, incapable de s'opposer à une entreprise tentée contre lui. Le roi de France ne voyait dans les ducs normands

[1] Frod. Chron., p. 607.

[2] Ibid., p. 608.

[redacted]

que les usurpateurs de son propre héritage. Possesseurs par le droit du plus fort et de la violence, pourquoi la violence et la force ne deviendraient-elles pas légitimes pour les expulser d'un domaine extorqué? A la vérité, des traités existaient, des hommages avaient été rendus et acceptés, des titres confirmés; si Louis d'Outremer a manqué sciemment à la foi de stipulations authentiques, il nous sera facile de qualifier sa conduite envers le jeune Richard; si la conscience des hommes du dixième siècle s'accommodait de ces fraudes politiques; s'ils se croyaient suffisamment autorisés à rompre leurs engagemens, uniquement parce que l'occasion se présentait de le faire avec avantage, nous avons un exemple d'ingénuité dans la mauvaise foi, et c'est un trait de mœurs à noter. Louis revient donc, et reçoit des mains de Hugues, Évreux [1], dont celui-ci s'était emparé tout d'abord, et qui faisait partie des domaines de Richard. C'était un acte d'hostilité. Bientôt après, il se réconcilie avec Arnould, et reparaît avec lui sur 944.
le territoire normand, à la tête d'une armée.

---

[1] Frod. Chron., p. 607.

Herluin, lui-même, oncle de Richard, fait cause commune avec Louis; il vient déposséder son neveu. Un poste de Normands était en observation dans le voisinage d'Arques; Arnould le disperse, et prépare ainsi le passage au roi, qui rentre une quatrième fois dans Rouen, mais en souverain, à l'exclusion de l'enfant qu'il entourait naguère de tant de bienveillance et de protection. Les Normands de la rive droite de la Seine se soumirent à Louis d'Outre-
945. mer; et même, l'année suivante, il se mit à leur tête pour ravager le Vermandois. Il est à remarquer, cependant, et ce renseignement contribue à expliquer un fait important de notre histoire à cette époque, que la soumission ne fut pas générale à Rouen : quelques-uns, dit Flodoard, gagnèrent la mer[1]. Assurément, ce ne pouvait être que d'anciens chefs, de vieux compagnons de Hrolf.

Pendant que Louis prenait possession de la contrée que j'appellerai, dès à présent, Haute-Normandie, Hugues-le-Grand conduisait une armée dans la partie basse. Ici se trouve la preuve

---

[1] Frod. Chron., p. 609.

incontestable de la trahison du roi de France. Un témoignage contemporain[1] porte que Louis d'Outremer avait donné la ville de Bayeux à 944.
Hugues, dans le cas où celui-ci l'aiderait à soumettre la Normandie. Hugues s'était donc hâté d'aller mettre le siége devant la capitale du Bessin; mais le roi, qui se voyait maître du pays, le roi, à qui la coopération de Hugues ne paraissait plus nécessaire, fit transmettre à son allié l'ordre de se retirer. Hugues obéit, en dévastant tout sur son passage[2]. Louis prit possession de Bayeux; mais la mésintelligence se mit entre lui et Hugues-le-Grand : ce fut le salut de Richard.

On a fait honneur aux chefs normands, et particulièrement au vieux Bernard, de cette haine survenue entre le roi de France et le plus puissant de ses vassaux. Ce fut à son instigation, a-t-on dit, que le roi de France rompit avec Hugues. Le fait n'est pas impossible; mais, ce qui me paraît démontré, c'est qu'un parti agissait secrétement dans l'intérêt de Richard,

---

[1] Frod., an. 944.

[2] Ordericus Vitalis, ap. Duchesne, p. 619.

et que Louis d'Outremer, qui trahissait réellement cet enfant, finit lui-même par être dupe de la finesse des Normands.

C'était en 944 que plusieurs chefs, fidèles à Richard, avaient repassé la mer plutôt que de se soumettre à Louis. L'année suivante, une armée de Danois débarque sur les côtes du Bessin, et se cantonne dans le pays[1].

Comment expliquer l'apparition de ces nouveaux hôtes, si ce n'est par le retour des amis de Richard, avec des forces capables de le rétablir dans son duché? Le roi Harald, surnommé à la Dent-Noire, commandait ces troupes auxiliaires. Il envoie dire à Louis que s'il veut se rendre sur les bords de la Dive, il s'y trouvera lui-même pour conférer avec lui. Le roi de France vient au rendez-vous avec une suite peu nombreuse : Harald y était déjà, à la tête de ses Normands sous les armes. La conférence ne fut pas longue, ou plutôt il n'y eut pas de conférence : Louis d'Outremer était tombé dans un piége; les Normands attaquèrent son escorte, qu'ils massacrèrent pour la plus grande partie.

---

[1] Dud., p. 121 et seq.

[redacted]

Le roi de France prit la fuite, accompagné d'un seul homme, revint à Rouen, où il fut arrêté et mis en prison par les Normands, affranchis désormais de la nécessité de se contraindre[1]. Harald poursuivit ses avantages, et rétablit l'autorité de Richard partout où il se présenta. Pendant ce temps, le parti de Richard était parvenu à faire enlever le jeune duc, que le roi avait retenu à Laon, avec menaces, s'il faut en croire certains écrivains, de le faire mourir, ou du moins énerver[2], c'est-à-dire de lui faire brûler les nerfs des jarrets avec un fer rouge. Ensuite, que ce soit Osmond, ou tout autre qui ait enlevé l'enfant; que celui-ci ait été obligé de contrefaire le malade; qu'on l'ait enveloppé, pour l'emporter hors du palais, dans une botte de fourrage[3], tout cela est possible; mais tout cela importe peu, et l'auteur contemporain n'en dit rien[4].

Nous venons de voir une trahison punie par une autre. Celle des Normands, à tout prendre, est la moins odieuse; mais une troisième

---

[1] Frod. Chron., p. 610.

[2] Willelm. Gemet., p. 240. — Order. Vital., p. 619.

[3] Dud., p. 117 et seq.—Willel. Gemet., p. 240.—Order. Vital., ib.

[4] Frodoard.

perfidie, plus noire, plus coupable que celle de Louis, vient révéler l'immoralité profonde de ces temps malheureux.

Laon était la seule place de sûreté que possédât Louis d'Outremer; Hugues, déjà plus puissant que son suzerain, voulut s'emparer de ce dernier rempart. Il s'offrit donc comme médiateur entre ce prince et les Normands. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne rendraient le père que si l'on consentait à leur donner ses deux enfans pour otages. Ils se contentèrent néanmoins du plus jeune, qui n'avait pas encore un an, et qui mourut peu de temps après. Guy, évêque de Soissons, se livra au même titre, et Louis fut remis aux mains du comte de Paris. Ce n'était pas le rendre à la liberté, le roi de France ne faisait que changer de prison et de geôlier. A peine Hugues se vit-il maître de la personne de son souverain, qu'il le plaça sous la garde de Thibault, comte de Chartres, son vassal. Louis ne se racheta de cette seconde captivité qu'au prix de sa ville de Laon, devenue la propriété du comte de Chartres, sauf la suzeraineté du comte de Paris. La remise de la ville effectuée, Louis d'Outremer, ainsi dépouillé, et à la

[redacted]

merci de vassaux plus puissans que lui, Hugues rendit au roi *tous les honneurs dus à son rang*, 946.
et lui fit soumission[1]. Il l'accompagna ensuite en grande pompe sur les bords de la rivière d'Epte, à l'endroit même où le père de Louis avait traité avec l'aïeul de Richard. Le jeune duc reçut de nouveau tout le territoire cédé à Hrolf, plus les pays successivement ajoutés à ce domaine primitif. Richard en fit hommage à son suzerain; mais avec cette clause que, ni lui, ni ses successeurs, ne devraient le service militaire au roi[2]. S'il faut en croire une chronique anglaise, il fut convenu, en outre, que, désormais, dans toute conférence que le roi de France pourrait avoir avec le duc de Normandie, celui-ci pourrait se présenter l'épée au côté, celui-là, sans arme d'aucune espèce[3]. On jura de part et d'autre sur des reliques.

Si Louis d'Outremer se fût montré aussi habile que jaloux du pouvoir, il eût, sans doute, repris ce que Charles-le-Simple avait perdu. Il

---

[1] Frod. Chron., p. 610.

[2] Dudo, p. 126.

[3] « Liceret duci, gladio accingi, regi verò nec gladium nec cultellum ferre liceret. » Bromtom, inter Scriptores decem; col. 859.

posséda même un instant la Haute-Normandie; mais cette contrée, qui semblait devoir échapper pour toujours aux fils des Scandinaves, rentra subitement sous la domination de ces conquérans, plus forts désormais qu'ils ne l'avaient encore été.

La mésintelligence de Louis d'Outremer et du comte de Paris avait sauvé la famille normande; la division survenue dans le même temps entre les chefs bretons, lui fut également
944. favorable. Les pirates de la Loire, réunis, comme je le crois, aux Danois auxiliaires amenés par le roi Harald[1], livrèrent aux Bretons plusieurs combats sanglans, dont le résultat définitif fut la soumission générale du pays. C'est donc seulement à dater de cette époque que la Bretagne appartint aux ducs normands, et cela au moment même où ils paraissaient sur le point de tout perdre.

Après l'entrevue de Saint-Clair-sur-Epte, les chefs bretons firent également hommage à Richard, lui promettant de plus, qu'ils n'avaient

[1] « Ipsique Normanni, qui nuper a transmarinis venerant regionibus, eorum terram invadunt. » Frod. Chron., p. 609.

[redacted]

promis au roi, secours en guerre, aide et service[1]. On se rendit ensuite à Rouen, et tel fut, dit notre historien Dudon[2], l'empressement général à se porter au-devant de Richard, que le clergé, qui était lui-même sorti en grande pompe, put à peine dépasser les faubourgs, à cause de la multitude qui encombrait les passages.

Pendant la captivité de Louis d'Outremer à Laon, la reine Gerberge, sa femme, avait réclamé l'assistance de son frère Othon, roi de Germanie, qui était déjà en France à la tête d'une armée nombreuse, lorsque Louis fut mis en liberté. Celui-ci ne se crut probablement pas très fortement engagé par les promesses qu'il venait de faire au jeune Richard, ni par ses stipulations récentes avec le comte de Paris. Il se hâta, en effet, de rejoindre Othon, avec les troupes qu'il put rassembler, revint avec lui mettre le siége devant sa ville de Laon, qu'il ne reprit pas, puis devant Reims, où il pénétra.

---

[1] « Fecerunt iterum fidem militationis auxiliique et servitii. » Dud. Sancti-Quintini, p. 126.

[2] Ibid., p. 127.

Les deux rois envahirent ensuite les domaines de Hugues, gagnèrent le territoire normand sur
946. la rive droite de la Seine, ravagèrent les champs, pillèrent les villes [1], et se présentèrent enfin aux portes de Rouen. Les historiens normands donnent ici quelques détails qui ne se trouvent point ailleurs, et que je rapporterai, parce que le fait général est constant, et que ces particularités n'ont rien d'invraisemblable.

Les troupes allemandes, disent-ils, avaient déjà éprouvé un échec sur le pont de la porte Beauvoisine, placée, à cette époque, rue des Carmes, à la hauteur des rues de l'Aumône et des Fossés-Louis-VIII; un neveu du roi de Germanie aurait même péri dans la mêlée. Ce fut postérieurement à ce revers que les trois confédérés, Othon, Louis et le comte de Flandre, Arnould, se présentèrent sous les murs de la ville, du côté du nord, avec une armée formidable. Othon s'informa d'abord s'il était possible d'interrompre les communications qui avaient lieu d'une rive à l'autre de

[1] Frod. Chron., p. 610.—Witichindi Annales; Histor. de France, t. VIII, p. 219.

[redacted]

la Seine, au moyen de bateaux[1]; ce qui établit, pour le dire en passant, qu'à la fin de cette année 946, il n'y avait pas encore de pont à Rouen[2]; on lui répondit que cette manœuvre était impraticable, non-seulement à cause des crues régulières de la marée, mais parce que le fleuve baignait le pied même des remparts. Othon fit aussitôt demander à Richard un sauf-conduit pour aller faire ses dévotions dans l'église du monastère de Saint-Ouen, alors dans le faubourg de la ville. Le duc consentit, et le roi de Germanie, suivi de ses généraux, aussi bien que des évêques, qui, d'après la coutume de ces temps, accompagnaient les armées, se rendit au monastère. Son but réel n'était probablement pas de prier, mais de tenir une conférence secrète, sans éveiller les soupçons de Louis et d'Arnould. En effet, à l'abri des murs du couvent, il réunit autour de lui ses conseillers, et après avoir exposé

---

[1] « Ut qui transvehuntur *navigio*, non transgrediantur. » Dudo, p. 132.

[2] Robert Wace, t. I, p. 210, parle d'un pont en cette circonstance; mais Dudon, qu'il suit d'ailleurs pour tout le reste, dit au contraire *navigio*.

toutes les difficultés de l'entreprise, l'impossibilité même de la réussite, il proposa de s'emparer du comte de Flandre, et de le livrer, chargé de chaînes, à Richard, qui pourrait ainsi punir l'assassin de son père. Les prélats et les grands repoussèrent ce moyen de faire la paix avec le duc de Normandie; mais ils pensèrent aussi que la prudence ne permettait pas à Othon de continuer le siége, et l'engagèrent à prendre des mesures pour le départ, qui fut fixé au lendemain.

La conférence n'avait pas été tellement secrète qu'il n'en revînt quelque chose aux oreilles du comte de Flandre. Pour prévenir toute espèce de malheur personnel, il résolut lui-même de partir seul, dès la nuit suivante, et exécuta son projet. Le tumulte inévitable d'un corps d'armée qui décampe jeta l'effroi parmi les troupes des deux autres confédérés, qui se crurent attaqués par le duc et les Rouennais. On s'agite, on se presse en désordre, la confusion est partout. Les assiégés, de leur côté, au bruit qu'ils entendent sous leurs murs, se persuadent qu'ils vont avoir à repousser un assaut, et courent en armes sur les remparts.

[redacted]

Le point du jour les désabusa, en éclairant la fuite de leurs ennemis. Richard veut faire une sortie à la tête de ses Normands ; mais ils lui représentent sa trop grande jeunesse, le péril qu'il va courir, le besoin qu'ils ont de le conserver ; peut-être aussi n'est-ce qu'un piége pour attirer la garnison hors des murs, et s'emparer de la ville privée de défenseurs. Enfin, le duc consent à rester avec une partie des troupes. L'autre partie tombe sur les étrangers, dont elle fait un grand carnage, en les poursuivant jusque sur le territoire d'Amiens. La tradition veut que la place de la Rougemare, assez loin hors la ville, à cette époque, ait reçu, dès-lors, le nom qu'elle porte aujourd'hui, à cause du sang répandu en cet endroit.

La retraite du roi de Germanie fit dégénérer les hostilités en une multitude de combats isolés, qui ne pouvaient rien décider, et dont la Normandie n'était plus le théâtre. Il faut remarquer ici l'alliance étroite, offensive et défensive, qui existe entre Richard et Hugues-le-Grand. L'histoire ne parle en aucun endroit de ce traité d'alliance ; mais il est suffisamment révélé par les faits. La Normandie n'était point

intéressée dans les démêlés du comte de Paris avec le roi de France; et cependant, c'est à la tête de troupes normandes que Hugues attaque
948. — 949. Soissons, ravage la campagne de Reims, et donne des assauts à la ville de Laon[1]. Un conseil général est convoqué par le pape, à Ingelheim, pour prononcer sur les différends de Louis et de Hugues[2]; les évêques normands ne s'y trouvent point, en cela d'accord avec ceux des pays soumis au comte de Paris. Un fort, appartenant à l'église de Rouen, est surpris et enlevé par les soldats d'un comte Rainold; Hugues intervient et fait rendre le fort à ses
950. propriétaires; enfin, Louis d'Outremer étant mort en 954, et le comte Hugues deux ans après, Richard épousa la fille de ce prince
960. *d'outre Seine*, comme l'appelle le contemporain Frodoard[3]. Les deux jeunes gens avaient été fiancés plusieurs années auparavant, quand ils n'étaient encore nubiles ni l'un ni l'autre, et le jeune Hugues, depuis surnommé Capet, placé

---

[1] Frod. Chron., p. 614-616.
[2] Labbe et Cossart, t. IX, p. 623.
[3] Frod. Chron., p. 616-620.

par son père sous la protection de Richard[1]. La puissance du roi Lothaire, fils et successeur de Louis d'Outremer, était tombée au dernier degré d'abaissement. Ce prince n'avait point de vassal qui ne fût plus fort que lui-même, ou du moins en état de lui résister avec succès. Il avait régné d'abord sous la tutelle de Hugues-le-Grand, ou, si l'on veut, Hugues-le-Grand avait régné sous le nom de Lothaire[2]. Après la mort du comte de Paris, la reine Gerberge, veuve du feu roi, dirigea le plus souvent la conduite de son fils. Cette femme, par un sentiment de dignité dont la source était honorable, conçut le projet de rendre au roi son fils une partie de son pouvoir, et conséquemment du territoire possédé par ses ancêtres. S'en prendre aux vassaux de la couronne était peu facile : accoutumés, surtout depuis Charles-le-Simple, à jouir virtuellement des domaines de la famille, par le seul droit d'hérédité na-

---

[1] Willelm. Gemet., p. 244.

[2] « Lotharius rex Franciæ prælatus est solo nomine; Hugo vero non nomine, sed actu et opere. » Gerberti Epistolæ; Histor. de Fr., t. IX, p. 282.

turelle, leur cause devenait commune si l'intérêt d'un seul se trouvait compromis. La reine comprit qu'elle devait tourner ses regards vers un autre point. A côté de ce qu'on appelait alors le royaume de France, existait, en dehors de cette combinaison féodale, un état jeune encore et pourtant homogène, étranger quoique voisin, fort sans l'appui des autres, et que la multitude des seigneurs émancipés auraient vu anéantir sans regret, peut-être même avec plaisir : c'était la Normandie; puissance redoutable, toutefois, disposant d'une population nombreuse, aguerrie, et dont le chef était beau-frère du plus considérable des vassaux du roi de France. Richard, de son côté, ne cachait pas ses sentimens d'inimitié à l'égard de Lothaire. Il se défiait aussi, probablement, des dispositions des vassaux de ce prince, et voulut, l'année même qui suivit son mariage, empêcher une assemblée générale convoquée à Laon par Lothaire [1]. S'il n'y parvint pas, il fit voir, néanmoins, qu'on ne devait point songer à lui parler en maître, ni à l'attaquer légèrement.

[1] Frod. Chron., p. 621.

[redacted]

Ce n'est pas que je prétende faire adopter les récits de nos historiens normands, quand ils disent que la reine Gerberge, voulant à tout prix se défaire de Richard, s'entendit avec Thibault, comte de Chartres, et Brunon, archevêque de Cologne, pour attirer le duc de Normandie dans un guet-apens. Le duc, ajoutent-ils, était en route pour le lieu du rendez-vous, lorsque deux chevaliers de Thibault le rencontrèrent dans le Beauvoisis. Ils l'arrêtèrent, le prirent à l'écart, et eurent avec lui cette conversation vraiment curieuse : « Que préfères-tu, rester duc des Normands, ou devenir berger hors de ton pays ? — A qui êtes-vous ? — Que t'importe ? et ne vois-tu pas que nous sommes à toi ? » Eclairé par cette révélation mystérieuse, Richard donne à l'un des chevaliers une épée, dont la poignée d'or pesait quatre livres, à l'autre, un bracelet du même métal et du même poids, puis revient à Rouen[1].

[1] « Mavisne fore dux Northmannorum, quam extrà regionem tuam pastor ovium et caprarum ? — Cujus fideles estis ? — Quid tibi cujus ? Nonne tui? » Dudo, p. 139. — Willelm. Gemet., p. 245. — Rob. Wace, t. I, p. 222.

Ce sont là des histoires, je ne dirai pas faites à plaisir, mais résultant d'une confusion de lieux et d'époques, et dont rien n'établit même la vraisemblance. Aussitôt après ce récit, nos écrivains en placent un autre absolument de même nature. C'est encore un rendez-vous, un guet-apens pour s'emparer de Richard; c'est encore le duc de Chartres qui détermine Lothaire à tendre des embûches au duc de Normandie. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que la reine Gerberge, Lothaire, et Thibault, comte de Chartres, de Tours et de Blois, se réunirent dans la pensée d'anéantir la domination normande. Cette coalition de Lothaire et de Thibault, contre Richard, ressemble beaucoup à celle de Louis d'Outremer et de Hugues contre Guillaume[1]. Ce Thibault, surnommé le Tricheur, avait épousé la veuve de Guillaume Longue-Epée, belle-mère, comme on sait, de Richard, avec qui elle pouvait avoir des démêlés domestiques[2]. Quoi qu'il en soit, Lothaire, et plusieurs de

[1] *Voyez* Dudon, p. 145.

[2] « Tetboldus... novercalibus furiis... succensus. » Dudo, p. 137.

[redacted]

ses vassaux, entrèrent sur le territoire normand, vers la partie septentrionale, sans pouvoir effectuer le passage de la rivière d'Eaulne, défendu par Richard en personne. Thibault attaqua ensuite Évreux, qu'il prit d'assaut, selon Dudon[1]; par trahison selon Guillaume de Jumiéges[2]. Richard, de son côté, conduisit ses Normands au pillage dans le pays Chartrain, après quoi il revint à Rouen. Bientôt Thibault reparaît sur la rive gauche de la Seine, au faubourg d'Emendreville, aujourd'hui Saint-Sever. Richard réunit des bateaux[3], passe le fleuve, et tombe sur l'ennemi, qu'il met en déroute.
Évreux demeura néanmoins au pouvoir de 962.
Thibault.

Voilà tout ce que nous pouvons accorder aux historiens normands, sur les détails ampoulés, non moins que minutieux, où ils se perdent dans le récit de ces événemens. Quant à celui qui va suivre, il est trop important, et Dudon de Saint-Quentin, qui l'a le premier rapporté,

---

[1] Dud., p. 142.

[2] Willelm. Gemet., p. 246.

[3] Nouvelle preuve qu'il n'y avait pas de pont à Rouen.

en était trop près, pour qu'il soit possible de le révoquer en doute, du moins dans ce qu'il a de général.

Richard craignit probablement de voir se grossir le nombre de ses ennemis; plus d'une fois les comtes d'Anjou et du Perche avaient fait des incursions dans le pays d'Alençon[1]. Ils pouvaient saisir le moment des hostilités avec le comte de Chartres, pour rentrer en armes sur le territoire normand. Richard eut donc recours à un moyen déjà employé en sa faveur, et qui l'avait sauvé une première fois. Des secours furent demandés à ce même roi de Danemarck, Harald, qui, vingt ans auparavant, était venu rompre les plans de Louis d'Outremer. Il ne vint pas cette fois en personne, mais il envoya une flotte et des hommes qui ne demandaient qu'à piller. Ils entrèrent
963. par la Seine, qu'il remontèrent d'abord jusqu'à Rouen, puis, par ordre de Richard, jusqu'à Gefosse, aux environs de Vernon, d'où ils se répandirent dans les domaines du comte de Chartres et de Lothaire.

---

[1] Robert Wace, t. I, p. 249.

En se rappelant les ravages exercés par les premières troupes des Normands, et par celles de Hrolf lui-même, on se fera une juste idée de l'état du pays abandonné à ces hordes nouvelles : les châteaux, les fermes, les villages, les villes, les églises, les monastères, tout devint la proie des pillards ; hommes et femmes furent chargés de fers et emmenés captifs. C'était au point, dit Guillaume de Jumiéges, qu'on n'entendait plus un seul dogue aboyer dans le comté de Thibault. La Normandie, pendant ce temps, jouissait d'un repos absolu ; elle ne prenait point de part aux brigandages exercés en son nom et pour sa défense; mais elle en tirait parti en achetant à vil prix le butin recueilli sur les domaines du comte et sur ceux du roi.

Il fallut céder ; on députa vers Richard ; on intéressa ses sentimens religieux au rétablissement du calme et de la paix. Il y consentit : Évreux lui fut rendu ; les Danois remontèrent sur leurs barques chargées de vivres, et cinglèrent, disent les chroniques, vers l'Espagne, où ils espéraient continuer ce qu'ils ne pouvaient plus faire en France. Un assez grand nombre pourtant embrassa, dit-on, le christianisme, et

resta en Normandie [1]. Une paix profonde succéda enfin à ces courses armées. Jusqu'à l'avénement de Hugues Capet, nous ne trouvons Richard occupé que de fondations pieuses. Ce fut dans cet intervalle aussi qu'il épousa, en secondes noces, et cette fois avec les cérémonies du christianisme, une danoise nommée Gonnor, avec qui depuis quelque temps il entretenait de secrètes liaisons [2], et dont il eut plusieurs enfans. Sa première femme, morte après huit ans de mariage, ne lui en avait point donné.

Richard était à Bayeux quand il se sentit frappé de sa dernière maladie; il se fit sans délai transporter à Fécamp, où il avait fixé le lieu de sa sépulture. Un cercueil de pierre, préparé d'avance pour le recevoir, était déposé dans l'église, et tous les vendredis rempli de froment que l'on distribuait aux pauvres, avec cinq sous d'argent [3]. Sur le point de mourir, il fit appeler les grands de son duché. Raoul, son

---

[1] Dudo, p. 144. — Willelm. Gemet., p. 246. — Robert Wace, t. I, p. 252.

[2] Dudo, p. 152. — *Voyez aussi* les amours de Richard et de Gonnor dans Guillaume de Jumiéges, p. 311.

[3] Dudo, p. 156 et seq.

[redacted]

frère utérin [1], lui demanda auquel de ses fils il
destinait la souveraineté; ce qui établit, pour le
dire en passant, que la couronne ducale, en
Normandie, n'était pas alors purement hérédi-
taire [2]. Le prince fit reconnaître Richard, son
fils aîné, après quoi il mourut; il fut inhumé, 996.
non pas dans l'église, mais en dehors, par ses
ordres, et sous la gouttière.

On a pu penser que le premier duc Hrolf n'avait obéi qu'à la politique, en se soumettant au christianisme. Il n'en saurait être de même à l'égard de ses deux successeurs, Guillaume et Richard. Le projet bien constaté de l'un, de se faire moine à Jumiéges; les richesses considérables que l'autre prodigua aux ordres religieux; les nombreux couvens qu'il fit construire ou réparer, sans aucun motif marqué d'intérêt pour sa domination : tout concourt à prouver que, dès le second duc, si l'on veut écarter le premier, la religion chrétienne était adoptée de bonne foi par les souverains normands.

---

[1] Willelm. Gemet., p. 288.

[2] Dudo, p. 157.

Richard Ier a été surnommé *sans peur;* je ne crois pas que ce soit par ses contemporains; et sous le rapport militaire, il n'a rien fait de plus que ses deux prédécesseurs. Si je ne me trompe, ce surnom est l'effet des croyances superstitieuses d'une époque où l'on ajoutait beaucoup de foi aux apparitions des esprits et des démons. Robert Wace, qui écrivait au douzième siècle [1], ne dit pas *Richard-sans-Peur;* mais il affirme que ce duc marchait de nuit comme de jour, sans avoir jamais peur de rien; et il ajoute, comme explication, qu'il vit et rencontra maint fantôme, sans en avoir jamais été effrayé [2]. Un chroniqueur anglais s'exprime dans le même sens, et donne les mêmes faits à l'appui [3]. De là ces récits populaires, où Richard figure, tantôt à côté d'un revenant qu'il coupe en deux d'un coup d'épée, tantôt à côté du diable en personne, qui le prend pour arbitre dans ses démêlés avec un ange [4].

Richard laissa plusieurs enfans : ceux que les

---

[1] *Voyez* Roman de Rou, t. I, p. 370.

[2] Ibid., t. I, p. 278.

[3] Bromton, inter Scriptores decem, col. 856.

[4] Rob. Wace, t. I, p. 280 et suiv. — Bromton, loc. cit., col. 857.

[redacted]

historiens normands nous font connaître, sont : Richard, qui lui succéda sous le nom de Richard II; Robert, comte d'Évreux et archevêque de Rouen; Mauger, créé comte de Corbeil par le roi de France Henri Ier; Godefroy, qui fut comte d'Eu; Guillaume, nommé comte d'Exmes par son frère Richard II, qui le créa comte d'Eu quelques années après; Emma, qui épousa Ethelred roi d'Angleterre, en 1002; Hadwige, mariée à Geoffroy, comte de Bretagne; et enfin Mathilde, première femme d'Eudes comte de Blois et de Chartres[1].

Ce fut pendant le règne de Richard que ce Hugues, surnommé depuis Capet, sans qu'on sache trop pourquoi, posa les fondemens de son élévation. Dans ces temps d'ignorance et de crédulité, il n'était pas difficile aux hommes un peu supérieurs à la multitude, de faire croire à l'intervention du ciel et des saints. Hugues Capet le sentit; il eut, à l'exemple de Hrolf, une vision que je vais raconter.

Un fantôme lui apparut pendant la nuit.

---

[1] *Voyez* Dud., p. 152. — Willelm. Gemet., p. 247.— Rob. Wace, t. 1, p. 277.

« Que fais-tu là, dit-il au prince? — Je veille, répond celui-ci épouvanté; mais toi, qui es-tu? je l'ignore absolument. — Alors le fantôme: Je te supplie de retenir mon nom et de satisfaire à ma demande; je suis l'abbé Valery, autrefois vivant, aujourd'hui mort. Je reposais sur le littoral de la mer; le perfide Arnould m'a enlevé à ma patrie, aussi bien que saint Riquier[1]; et je suis retenu captif sur la terre étrangère. Le temps est venu où je dois rentrer dans ma demeure. Tu me rendras à mon église: hâte-toi d'accomplir nos vœux, car tu devras à nos prières d'être élu roi de la Gaule, que ta race gouvernera éternellement[2]. »

Or, la puissance du comte Arnould II, qui régnait alors en Flandre, n'était pas de beaucoup comparable à celle de Hugues, qui lui fit ainsi connaître sa volonté: « Tu me rendras honorablement, dans Montreuil, les corps de

[1] Vita sancti Walarici, ap. Boll., aprilis, t. I, p. 24. — Vita sancti Richarii, ibid., ibid., t. III, p. 457.

[2] « Per nostras enim orationes rex efficeris Galliæ, et posteà hæredes tui usque ad septimam generationem possidebunt gubernacula totius regni. » Ibid., apr., t. I, p. 25. — Histor. de France, t. VIII, p. 274; t. IX, p. 146; t. X, p. 234, 289, 298, 356.

[redacted]

saint Valery et de saint Riquier. Si tu ne le fais pas sur-le-champ, de bon gré, tu le feras plus tard de force.» Il arriva ce qui ne pouvait manquer d'arriver : le comte de Flandre fut forcé de rendre les corps, qui furent replacés solennellement dans leur ancien monastère. La chronique ajoute même que Dieu renouvela, en cette occasion, pour le cortége qui transportait les reliques, le miracle accordé à Moïse devant la mer Rouge, c'est-à-dire que la rivière de Somme se déranga pour laisser passer la procession[1] : ce fut le sujet d'un tableau qu'on voit encore dans la chapelle de Saint-Valery. On lit au bas ces quatre vers :

Voyez Hugues-le-Grand, conducteur d'une armée,
Pour dégager ses os par les foudres de Mars !
Qui ne s'étonnerait? la mer inanimée
Leur fait la révérence et se fend en deux parts !...[2]

Nous n'avons pas à examiner le mérite du quatrain, moins encore celui du miracle. Du reste, et ceci est très remarquable, la prédic-

---

[1] Vita Burchardi, ap. D. Bouquet, t. x, p. 357.
[2] Biographie d'Abbeville, par F. C. Louandre, p. 321.

tion du saint fut accomplie; six ans après, Hugues Capet était roi. Ce qui prouve évidemment, dit le frère André, dans sa chronique, que le changement de dynastie fut un effet de la volonté divine [1]. Voyons-y plutôt une combinaison politique, appropriée aux mœurs contemporaines.

Selon la loi d'hérédité, si elle eût été fortement établie, la couronne appartenait à Charles, frère de Lothaire et duc de Lorraine; mais Hugues Capet sut habilement profiter de la confusion, et se fit reconnaître roi, non par tous les grands du royaume, comme le dit un chroniqueur [2], mais par ses vassaux et quelques seigneurs ses amis, au nombre desquels on a placé Richard, duc de Normandie [3]. Il paraît même que les Français tournèrent d'abord les yeux vers Charles; mais que celui-ci, ayant imprudemment soumis l'affaire aux délais d'un conseil, Hugues Capet prit possession pendant qu'on

---

[1] Histor. de France, t. x, p. 273 et 289.

[2] Glabri Rodulphi Chron., ap. Duchesne, t. IV, p. 12.

[3] Willelm. Gemet., p. 248.— Willelmi Nangii Chron.; Histor. de France, t. IX, p. 82. — Rob. Wace, t. I, p. 295.

[redacted]

délibérait[1]. Charles voulut régner, dit un historien[2], mais Hugues se révolta contre lui et vint l'assiéger dans la ville de Laon. La garnison fit une sortie et mit en déroute l'armée du rebelle. Ne pouvant réussir par la force, Hugues s'entendit avec le vieil Ascelin, évêque de Laon et conseiller de Charles. Au mépris de son ordre, s'écrie l'annaliste dans un moment d'indignation, au mépris de son âge et de la mort qui s'approchait, cet indigne évêque, imitateur d'Achitopel et de Juda, ne rougit pas du nom de traître. Pendant la nuit, il livra la ville, Charles et son épouse, à Hugues, qui fit emprisonner son rival malheureux, et s'intitula aussitôt roi par la grâce de Dieu.

Il paraît, d'ailleurs évident, qu'à cette époque le royaume de France était électif autant qu'héréditaire. « Puisqu'il vaut mieux ne pas s'engager, disait un abbé, au temps de Hugues Capet, que de manquer à sa promesse, il vaut mieux aussi ne pas souscrire à l'élection d'un prince que de le mépriser, ou le proscrire

---

[1] Ex Chron. Masciasensis; Histor. de France, t. VIII, p. 230. — Willelm. Nangis, ibid., t. IX, p. 82.

[2] Order. Vital., p. 369.

après l'avoir élu [1]. » Il ne faut donc pas s'étonner de l'entreprise de Hugues Capet. Le pays étant soumis à une anarchie complète, l'élection du plus puissant, ou par la volonté du plus fort, devenait, en quelque sorte, une conséquence naturelle et inévitable de l'état des choses.

L'avénement de Hugues Capet ne rétablit point l'unité politique; lui-même ne fut pas reconnu par tous les grands propriétaires de fiefs. Ces derniers se faisaient la guerre entre eux, indépendamment de l'autorité de celui qui portait le nom de roi. Introduit pendant les troubles du dixième siècle, cet usage acquit, pour ainsi dire, force de loi dans le onzième et le douzième; nous en verrons un exemple sous Richard-cœur-de-Lion [2].

Point de tribut public que les seigneurs fussent obligés de payer à la couronne; absence complète d'une législation à laquelle ils fussent tenus de se conformer : ils jouissaient, au contraire, de la faculté d'imposer des lois à leurs propres vassaux; et le changement de lois ou de coutume suivait presque toujours le change-

---

[1] Mabillonis vetera Analecta, p. 136, col. 1.

[2] Script. post Bedam, p. 421, verso.

ment de seigneur. Le successeur de Richard Ier ayant cédé Dreux à Eudes de Champagne, qui lui abandonnait Tillières : « Adont, dit la chronique, Dreux où l'en usoit de la coustume de Northmandie, fut muée en la coustume franchoise; et Tillières qui estoit en la coustume franchoise, fut muée en la coustume de Northmandie[1]. »

Remarquons, cependant, que l'usurpation de Hugues Capet une fois consommée, l'hérédité agnatique se rétablit dans le royaume des Français, et s'opéra toujours depuis sans difficulté, si l'on excepte les efforts en sens contraire de la reine Constance, femme de Robert fils et successeur de Hugues Capet.

Du reste, on ne voit pas que l'état politique du pays se soit amélioré sous les premiers Capétiens. Le système féodal s'affermit; les grands vassaux se maintinrent dans l'indépendance de la couronne, qu'il ne reconnaissaient guère que comme autorité médiatrice dans leurs démêlés particuliers[2]. Quant au commerce de cette

---

[1] Chron. de Normandie, ap. Histor. de France, t. XI, p. 329.

[2] Guill. Gemet., cap. 12, p. 254. — *Voyez aussi* Histor. de France, t. X, p. 457, 612, 622, 623 et passim.

époque, on se fera une idée de ce qu'il pouvait être, en se rappelant que les provinces n'entretenaient aucune relation entre elles, et que leurs populations ne se rapprochaient, en quelque sorte, que quand leurs chefs les poussaient les unes contre les autres pour se battre et s'exterminer. La Bourgogne, par exemple, était relativement à Paris une contrée lointaine, un pays inconnu; c'est ce qui fait dire au comte Burchard, parti de la capitale de Hugues Capet pour le monastère de Cluny : « il est à croire que, lorsque j'ai entrepris le travail d'un *si long voyage*, ce n'est pas pour chose légère que je suis venu vers toi. Je te supplie donc d'écouter ma prière, afin que je ne me repente pas de m'être fatigué par une si longue route et d'être venu chercher un *si lointain pays.* » A quoi l'abbé de Cluny répond : « il nous serait bien pénible de passer en des *régions étrangères et inconnues*.... Adressez-vous plutôt à vos voisins qu'à nous, *inconnu* et vivant dans un *pays lointain*[1] ». La guerre voyageait donc plus que le

[1] Vita Burchardi venerabilis comitis; Histor. de France, t. x, p. 352.

commerce; les soldats faisaient plus de route que les marchands, et les armées se mêlaient, sans mélange de populations.

On a dit[1] que le pouvoir de l'église avait décliné au dixième siècle; peut-être cette assertion est-elle un peu absolue. La puissance temporelle, à la vérité, n'éprouva point, pendant ce siècle, les humiliations que lui réservait le onzième; mais l'influence de l'église ne réside pas nécessairement dans l'ambition d'un pape, et Grégoire VII lui-même finit par tomber victime de ses propres excès. Pendant cette période nous trouvons, chez plusieurs pontifes, un langage et des actes qui établiraient, au contraire, que l'église n'avait rien perdu de son autorité.

Benoît IV, remplaçant l'évêque de Langres sur son siége, frappe d'un anathème perpétuel quiconque apportera la moindre opposition à ses ordres, et il n'en excepte pas les rois[2].

Un pape, au dixième siècle, s'interposa entre un roi de France et ses sujets révoltés, ordonnant

[1] M. Sismondi; Hist. des Français, t. III, p. 439.

[2] Epistola Benedicti papæ IV; Labbe et Cossart, Concilia, t. IX, col. 512.

impérieusement à ceux-ci de recevoir leur souverain[1].

L'empereur Othon descendait en Italie à la voix d'Agapet[2].

Le roi d'Angleterre, Edgar, avait outragé la pudeur sur une jeune vierge; l'évêque de Cantorbéry lui défend de porter la couronne avant sept années révolues, et le prince obéit[3].

998. Robert, roi des Français, est également soumis à une pénitence de sept ans, pour avoir épousé sa cousine, et il est frappé d'anathème s'il résiste[4].

Hugues Capet lui-même, après avoir fait déposer l'évêque Arnould, dans un concile tenu à Reims[5], a grand soin d'écrire au pape, en quelque sorte pour se justifier : « Nous n'avons rien fait contre votre autorité, lui dit-il. Grenoble est située sur les frontières de l'Italie et de la Gaule; c'est là que les pontifes romains ont coutume de rencontrer les rois des Français;

---

[1] Labbe et Cossart, t. IX, col. 599.
[2] Baronii Annal. eccles., t. X, p. 730.
[3] Labbe et Cossart, t. IX, col. 701-702.
[4] Ibid., ibid., col. 772.
[5] Ibid., ibid, col. 738.

nous pouvons nous y trouver, si cela vous est agréable; nous vous y recevrons avec les plus grands honneurs; nous vous y rendrons tous les respects qui vous sont dus. Nous le disons dans notre sincère affection, afin que vous sachiez bien que, ni nous, ni les nôtres, ne prétendons nous soustraire à votre sentence[1]. » Arnould, à la vérité, demeura captif tant que Hugues-Capet voulut; mais il y avait raison d'état pour ce prince, qui ne pouvait laisser un descendant des Carlovingiens en possession de la métropole de Reims, et l'autorité du pape finit par l'emporter, puisque l'évêque Arnould fut rétabli dans son siége[2]. Remarquons encore que le premier acte de Hugues-Capet, après son usurpation, fut la confirmation des libertés, donations et priviléges des églises; confirmation, disent les savans bénédictins, qui dut avancer beaucoup ses affaires[3].

Tout cela ne prouverait pas que le pouvoir de l'église eût décliné, proprement dit. Sans

---

[1] « Nihil nos contra apostolatum vestrum egisse scimus, etc. » Conc., t. IX, col. 743.

[2] Histor. de France, t. X, p. 118.

doute il y eut, au dixième siècle, de fort méchans papes; mais le principe resta ce qu'il était, et ne fut contesté par personne, sauf les libertés de l'église gallicane, vigoureusement défendues alors par plusieurs prélats. Le cardinal Baronius n'a point assez de larmes à répandre sur ce *siècle de fer, de plomb et de ténèbres*[1]; mais il faut voir ici le déclin de la dignité pontificale, bien plus que l'abaissement du pouvoir de l'église. Ajoutons que cet écrivain désigne plus particulièrement le clergé d'Italie, où la corruption, il faut bien le reconnaître, avait dépassé toutes les bornes[2]. Il semblerait donc plus vrai de dire qu'au dixième siècle il y eut dans l'église comme ailleurs, désordre, confusion, anarchie, et qu'elle fut entraînée alors par le torrent qui entraînait tout. En effet, la discipline ecclésiastique

---

[1] « Novum incohatur sæculum, quod sui asperitate ac boni sterilitate *ferreum*; malique exundantis deformitate *plumbeum*; atque inopiâ scriptorum appellari consuevit *obscurum*. » Baronius, Annales ecclesiastici, t. x, p. 629.

[2] « Quibus tunc ipsam (sedem apostolicam) sine maculâ et sine rugâ contigit aspergi sordibus, putoribus infici, inquinari spurcitiis, ex hisque perpetuâ infamiâ denigrari? » Ibid., p. 630.

fut presque entièrement négligée [1] : on vit des chefs de monastères, oubliant les devoirs de leur profession, se jeter dans le tourbillon des plaisirs mondains, déposer l'habit religieux, se parer de riches vêtemens et de fourrures précieuses; la chasse aux chiens ou à l'oiseau occupait une grande partie de leurs momens [2]. A cette époque, aussi, les évêques soutenaient des guerres sanglantes contre les seigneurs laïques; ils avaient leurs troupes, leurs armées [3]; chassés d'un évêché par la force, ils en acquéraient un autre par la violence [4]. Des prêtres, qui auraient dû donner l'exemple de la morale et de la chasteté, s'abandonnaient honteusement à tous les excès qu'elles condamnent [5]. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques, des évêques même, prirent femme publiquement, et en eurent des enfans [6]. Enfin, l'impudicité avait envahi la

---

[1] Fleury, Hist. eccles., in-4°, t. XI, p. 652.

[2] Vita Burchardi, apud Histor. de France, t. X, p. 351.

[3] Frodoardi Chron., ap. Chesnium, t. II, sub anno 949 et passim.

[4] Conc. Trosl., ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 545.

[5] « In tantum ut ipsi quoque sacerdotes, qui ab aliis debuerant hujus putredinem morbi resecare, computrescant in stercore luxuriæ. » Ibid., t. IX, col. 545.

[6] Mabillon, Vetera analecta, p. 303. — Gallia Christ., t. XI, col. 25.

chaire de Saint-Pierre : il suffit de nommer un Sergius III, galant mitré d'une Marozia[1]; un Jean X, dont aucun autre ne surpassa l'infamie[2]; un Jean XI, fils du pape Sergius III et de sa concubine Marozia[3]; un Jean XII, qui fut accusé tout à la fois de simonie, de débauche, de meurtre, d'incendie[4]; qui, chassé de Rome, à cause de ses crimes, y rentra par le moyen de ses maitresses[5], et finit par mourir en bonne fortune[6].

Toutes les calamités pesèrent à la fois sur ce malheureux siècle. La plus déplorable, parce qu'elle enfante ordinairement toutes les autres, ce fut l'épaisse ignorance du peuple, des seigneurs, et même des ecclésiastiques. Il n'en pouvait être autrement : les Normands, les Hongrois, les Sarrazins avaient tout détruit, pillé ou brûlé dans leurs invasions; les biblio-

---

[1] Baronius, Ann. eccles., t. x, p. 650.

[2] « Quo turpior nullus. » ibid., p. 688.

[3] Ibid., p. 693.

[4] Liuthprandi Ticinencis Hist., ap. Chesnium, t. III, p. 630.

[5] Ibid., p. 633.

[6] « Quâdam nocte extrà Romam, dum se cum cujusdam viri uxore oblectaret. » Ibid.

théques avaient péri, et avec elles les moyens d'instruire la population. Il fallut refaire les légendes; on les refit, mais sur des traditions orales et dans l'ignorance complète des deux connaissances les plus indispensables à l'historien, la chronologie et la géographie. Il arriva même, parfois, aux *savans* de cette époque d'émettre des opinions si bizarres, qu'elles arrachent un sourire involontaire au lecteur le plus disposé à l'indulgence. C'est ainsi que Remi d'Auxerre, qui florissait à la fin du neuvième siècle et au commencement du dixième, écrivait que le paradis terrestre n'était point sur notre globe, mais dans un lieu très élevé, voisin de la lune, et qui avait dû conséquemment échapper aux désastres du déluge[1]. C'est encore ainsi que Raoul Glaber (sans poil), qui écrivait au commencement du onzième siècle et peut-être dès la fin du dixième, avance hardiment, à l'occasion d'une éruption du Vésuve, que ce

---

[1] « Est enim (paradisus) in altissimo loco situs pertingens usque ad lunarum circulum. Undè et illuc aquæ diluvii minimè pervenisse dicuntur. » Remigius Antisiodorensis in Genesim expositio, apud Pezii Thesaurum anecdotorum, t. IV, p. 13.

volcan est en Afrique[1]; qu'il confond l'Océan avec la Méditerranée[2]; qu'il affirme que la ville d'Orléans tire son nom de celui de la Loire[3]; et mille autres puérilités de cette espèce[4].

Telle fut l'ignorance du peuple, vers la fin du dixième siècle, que philosophe et magicien étaient devenus synonymes[5]; Abbon de Fleury, et Gerbert, qui depuis fut pape sous le nom de Sylvestre II, furent accusés d'intelligence avec le diable, à cause de leurs connaissances en mathématiques. Ces croyances absurdes se propagèrent dans les siècles suivans, et furent partagées par des historiens d'ailleurs estimables[6]. C'était une opinion généralement accréditée au temps

---

[1] « Sed neque hoc puto silentio præterire, cur istud in solâ africanâ contingat regione. » Glabri Radulphi Hist., lib. 2, cap. 7, ap. Chesnium, t. IV, p. 18.

[2] « Et quoniam illuc incumbit devexum ab oriente Oceanum mare. » Ibid.

[3] « *Aureliana* quasi *Ore-ligeriana*. » Ibid., p. 17.

[4] *Voyez surtout* le livre 1er : De divinâ quaternitate, ibid., p. 2.

[5] « Gerbertum monachum philosophum, quin potiùs nigromanticum. » Ex Chronicâ regum francorum, Histor. de France, t. X, p. 301.

[6] « Fertur de illo quod, dum scolasticus esset, cum dæmone locutus fuerit. » Orderic. Vital., lib. 1, p. 371.

de Guillaume de Malmesbury[1]. Cet écrivain lui-même n'élève pas le moindre doute sur le pacte de Gerbert avec le démon, et donne de longs détails à ce sujet. Du reste, les chroniques de ces âges ténébreux abondent en miracles et en prodiges de toute espèce. Ici, une pluie de sang tombe sur des ouvriers[2]; là, on vit des démons, sous la forme de loups et bêlant comme des chèvres[3]. En 979, des armées de feu se montrent dans le ciel, pendant toute la nuit du 28 octobre[4]. Flodoard raconte qu'en l'année 922, près de Cambray, l'on vit dans le ciel comme trois soleils, indépendamment du soleil ordinaire; de plus, deux javelots et deux branches d'arbres s'avançant à la rencontre les uns des autres. Quelques brins de la barbe de saint Pierre opérèrent beaucoup de miracles, dans une église dédiée à cet apôtre, près Paris; plus de cent soixante-dix individus, aveugles, boiteux

---

[1] « Non absurdum erit, si litteris mandemus quæ per omnium ora volitant. » Willielmi Malmesburiensis de Gestis regum anglorum, inter Script. post Bedam, p. 36.

[2] Ord. Vital., lib. 1, p. 369, et lib. 7, p. 635.

[3] Chron. sancti Maxentii, ad Histor. de France, t. IX, p. 9.

[4] Chron. Remense, ibid., ibid., p. 39

ou paralysés, s'en retournèrent guéris; une multitude de possédés furent délivrés de l'esprit malin [1]. S'il faut en croire Raoul Glaber, l'image du Christ, dans un monastère d'Orléans, versa un ruisseau de larmes pendant plusieurs jours de suite. Peu de temps après, une nuit que le peuple se rendait en hâte à la grande église, pour y entendre les matines, un loup pénétra dans le temple, saisit la corde et se mit à sonner la cloche. L'année suivante, un affreux incendie dévora la ville, et tout le monde fut persuadé, ajoute l'historien, que ce désastre avait été prédit par les deux miracles précédens [2].

On était lettré, au dixième siècle et au commencement du onzième, quand on savait lire,

[1] « Apud Camaracum visi sunt quasi tres soles... Item duo in cœlo spicula contra se utrinque propinquantia.... Item duo stipites.... In pago quoque parisiaco,... multa miracula in ecclesiâ sancti Petri,... ex quo scilicet reliquiæ de barbâ ipsius apostoli illuc sunt relatæ, facta memorantur.... Præter alia innumerabilia quæ ibidem sunt acta. » Frodoardi Chron., ap. Chesnium, t. II, p. 592.

[2] « A cujus scilicet imaginis oculis, per aliquod dierum spatium, continuè multis cernentibus rivus, emanavit lacrymarum... Post paululùm.... lupus affuit, ecclesiamque ingressus, ac funem signi ore arripiens, agitansque illud, insonuit, etc., etc. » Glabri Radulphi Hist., lib. II, ap. Chesnium, t. IV, p. 16.

écrire, chanter au lutrin et composer de la musique d'église. Foulques-le-Bon, comte d'Anjou, chantait un jour au chœur avec les chanoines de Saint-Martin de Tours; Louis d'Outremer le vit et se moqua de lui en le montrant au doigt. « Apprenez, lui fit dire aussitôt le comte, qu'un roi non lettré est un âne couronné[1]. ».

Il ne faut pas chercher d'autres connaissances dans le roi Robert, fils de Hugues-Capet, malgré les épithètes emphatiques dont les chroniqueurs qualifient son érudition[2]. A l'appui de ce sentiment, je citerai les savans bénédictins de Saint-Maur, qui ont été jusqu'à dire : « *l'ignorance crasse* du roi Robert[3] ». Ce prince eut des mœurs; il fut bon jusqu'à la simplicité, grand amateur de plain-chant, grand bâtisseur d'églises, conséquemment très dévot[4], mais d'une dévo-

---

[1] « Fulco comes regi mandavit quod rex illiteratus erat asinus coronatus. » Chron. Turonense, ap. Martenne, ampl. collectio, t. v, col. 987. — Histor. de France, t. IX, p. 52.

[2] « Valdè litteratus — egregiè eruditus — prudens et litteratus, competenter philosophus et excellenter musicus. » Histor. de France, t. x, p. 227, 299, 368.

[3] Ibid., Préface.

[4] « Mult fu cist rois Roberz débonaires et atemprez, et li uns

tion aveugle, qui lui faisait croire qu'un serment prêté sur une châsse vide de reliques, n'avait ni force ni valeur, et pouvait être enfreint sans danger pour le parjure; une dévotion qui lui commandait de faire brûler vifs des malheureux qui auraient dû trouver leur défense dans l'absurdité même de l'accusation [1]. C'est de Robert que venait l'usage, adopté par des rois de France, de laver les pieds à douze pauvres le jeudi saint; mais Robert ne se contentait pas d'un si petit nombre : après son dîner, il se dépouillait de ses habits royaux, se ceignait d'un cilice, lavait les pieds à cent soixante pauvres, et les leur essuyait avec ses cheveux [2]. Au sentiment d'une piété douce et bienveillante, le roi Robert, comme on voit, réunissait les travers de la superstition. Ne le condamnons pas pour cela : les

des mieux moriginez de toz les rois, preuzdons et loiaus, et mult ama et honora S. Eglise; bon clers fu et merveilleus trovierres de biaus diz en sequences et en respons que l'en chante en S. Eglise. » Histor. de France, t. x, p. 305.

[1] Gesta synodi Aurelianensis, Histor. de France, t. x, p. 538.

[2] Helgaldi Floriacensis Epitome vitæ Roberti regis, ibid., p. 109 et passim. — Une punition, chez les Anglo-Saxons, consistait à laver les pieds des pauvres. (Voyez Sharon Turner, Hist. of the Anglo-Saxons, vol. 3, p. 56.)

temps le voulaient ainsi, et, à l'exception de trois ou quatre hommes supérieurs à leur siècle [1], la génération tout entière s'agitait dans l'ignorance, le fanatisme ou l'immoralité. Je pourrais même citer des traits offrant le plus singulier mélange de dévotion bizarre, de superstition ridicule et de risible impiété. En voici un, entre cent.

Foulques Nerra, comte d'Anjou, s'était rendu à Jérusalem par pénitence; l'entrée de la ville lui fut permise moyennant argent; mais les payens lui déclarèrent qu'il ne pénétrerait jusqu'au saint-sépulcre qu'à la condition qu'il donnerait, au sépulcre même, et à la croix, une grande marque de mépris [2]. C'était assurément, une fort mauvaise plaisanterie de la part des gardiens du saint lieu; mais le comte, homme d'esprit, la fit tourner contre eux-mêmes : il feint de consentir, se procure une vessie de bélier, la remplit d'excellent vin blanc, se l'adapte où il faut (*inter femora*) pour

---

[1] Tels que Abbon de Fleury, et Gerbert, d'abord évêque de Reims, puis pape, sous le nom de Sylvestre II.

[2] « Nisi super illud (sepulchrum) et crucem dominicam mingeret. » Ex Gestis consulum Andegavens., Histor. de France, t. x, p. 256.

tromper les infidèles, se déchausse ensuite, et laisse couler le vin sur le sépulcre (*urinam simulans effudisse* [1]); la pierre s'étant amollie, le comte y croit voir un avertissement de Dieu, et en enlève avec les dents un gros morceau, qu'il emporte à l'insu des mécréans [2].

Ce même comte d'Anjou venait de prendre et de livrer aux flammes le château de Saumur. Pendant l'embrasement, on l'entendit plusieurs fois s'écrier : « *Saint Florent, laisse-toi brûler, je te construirai une meilleure habitation à Angers.* » Il voulut ensuite faire transporter en cette ville la châsse du saint; mais tous les efforts furent inutiles: la barque où avaient été placés les reliques, se trouva, dit la chronique, comme fixée au rivage par un pouvoir surnaturel, et le comte, attribuant cet obstacle à l'obstination du saint lui-même, l'accable d'injures, le traite d'impie et de rustre, qui ne veut même pas qu'on lui fasse du bien [3].

---

[1] Histor. de France, t. x, p. 259 et 283.

[2] Ibid., ibid.

[3] « .... Ignem oppido admoverunt, comite sæpius clamante : « S. Florenti, sine te concremari; meliorem enim Andegavis tibi habitationem exstruam »...... Sed simul ac dux cum reliquiis

Rien de plus ridicule, assurément, que cet amalgame de dévotion superstitieuse et de brutale irrévérence; mais, changez les temps, les lieux, les hommes et les divinités, au lieu des dixième et onzième siècles de notre ère, reportez-vous à l'an 360 de la fondation de Rome; au château de Saumur subtituez la ville des Véïens; au comte d'Anjou Foulques Nerra, le dictateur Furius Camillus; à saint Florent, l'épouse de Jupiter; voyez le général romain s'avancer sous les murs de la ville assiégée; écoutez-le s'écrier: « Junon, reine des dieux, qui habites encore au milieu des Véïens, je t'en conjure, viens à la suite des vainqueurs fixer ton séjour dans notre ville, qui sera bientôt la tienne, et où un temple digne de ta majesté est préparé pour te recevoir[1] »; opérez dans votre esprit toutes ces substitutions, et voyez si les mœurs de nos temps barbares,

---

nullâ conditione posse progredi, nec sanctum à suo velle separari monasterio agnovit, impium et rusticum illum vocans, nullumque bonum sibi velle fieri... recessit. » Ex Histor. monast. S. Florentii Salmur., Histor. de France, t. x, p. 266.

[1] « Te simul, Juno regina, quæ nunc Veios colis, precor ut nos victores, in nostram, tuam mox futuram urbem, sequare: ubi te dignum amplitudine tuâ templum accipiat. » Titus Livius, lib. 5, cap. 21.

tout originales qu'elles paraissent, ne seraient pas quelquefois un souvenir lointain dû au séjour des Romains dans les Gaules; voyez si Foulques Nerra ne renouvelle pas ici la cérémonie religieuse de l'évocation pratiquée quatorze cents ans avant lui par Camille. Toute la différence à noter, c'est que le comte est la caricature du dictateur [1]. — Revenons à notre sujet.

A l'époque dont nous parlons, on buvait largement pour l'amour des saints [2]; les rois échangaient des provinces contre des reliques [3]; le massacre des Juifs conjurait les orages [4]; le jugement de Dieu, c'est-à-dire le feu, l'eau bouillante, le fer brûlant, le duel [5], décidaient de l'honneur des hommes, de la véracité de leurs paroles et du droit de propriété : « Si quelqu'un de vous, s'écriait en plein concile un prêtre de Reims, me juge indigne de confiance, qu'il

---

[1] *Voyez*, dans Macrobe (*Saturn.*, *lib.* 3), les formules d'évocations.

[2] Histor. de France, t. x, p. 344.

[3] Liuthprandi Hist., ap. Duchesne, t. iii, p. 608.

[4] « Quibus decollatis, furor ventorum cessavit. » Labbe, Nova Biblioth., t. ii, p. 177.

[5] Histor. de France, t. ix, p. 729; t. x, p. 231. — Frod. Chron., anno 948.

s'en rapporte au feu, à l'eau bouillante, au fer ardent; que les tourmens le persuadent, au défaut de mes paroles[1]. »

C'était à la fin du dixième siècle qu'on tenait ce langage. Au commencement du onzième, l'évêque Adalberon, contemporain, traçait ainsi le tableau politique et moral du royaume des Francs ; le prélat s'adresse au roi Robert : « La famille du Seigneur, dit-il, se divise en trois classes : ceux qui prient, ceux qui combattent, ceux qui travaillent; ces trois élémens ne forment qu'un tout, et n'admettent point d'isolement; ils se prêtent un secours mutuel et assurent ainsi le bonheur général. Mais, aujourd'hui,

---

[1] « Si quisquam vestrûm aliter esse putat, meque indignum cui credatur, credat igni, ferventi aquæ, candenti ferro. Faciant fidem tormenta, quibus non sufficiunt mea verba. » Ex Remensi Concil., Histor. de France, t. x, p. 517.

Nous ne voyons pas qu'il soit ici question de l'épreuve par l'eau froide, peut-être parce que l'usage en avait été défendu en 829*, par Louis-le-Débonnaire, qui, d'ailleurs, prescrivait l'épreuve par l'eau bouillante **. Il semble donc que le savant Hallam se soit trompé quand il a dit, dans son *Histoire de l'Europe au moyen-âge*, que ces épreuves avaient été abolies par Louis-le-Débonnaire.

* Capitularia regum Francorum, ap. Baluze, t. I, col. 668.

** Ibid., col. 777.

les lois languissent; plus de paix, d'ordre, ni de mœurs [1].... O roi, tu possèdes toutes les qualités de l'orateur; fais connaître les abus que je signale, et que l'ordre des grands en délibère [2].... Que l'état soit régi par des lois écrites, et non par d'autres,.... que les prélats ne passent plus le temps à jouir des plaisirs de la campagne : ils rempliront mieux leurs devoirs, s'ils négligent un peu le soin de leurs terres [3]. » Le roi Robert répond : « Quand l'Éternel aura permis à la Loire de se frayer un passage vers les champs calabrois, aux fleuves de l'Asie d'arroser les plaines espagnoles, à la rose, de fleurir sur le sommet de l'Etna, au lys, de croître dans les marais, alors, évêque Adalberon, tu pourras voir tes vœux s'accomplir [4]. »

---

1 « Tabescunt leges, et pax jam defluit omnis.
Mutantur mores hominum, mutatur et ordo. »
Adalberonis carmen, Histor. de Fr., t. x, p. 70.

2 « Oratoris inest tibi, rex, concessa facultas.
Nunc demonstras, tum delibeiat ordo potentum. »
Ibid., p. 71.

3 « Descriptas et non alias respublica leges :
Possideat..... »
Ibid., ibid.

4 « ... . Hæc si permissio patris,
Cum Ligeris Calabros tentabit lingere campos, etc. »
Ibid., p. 72.

Je viens de présenter l'esquisse morale du pays pendant le premier siècle de la domination normande; il ne faut pas croire, cependant, que l'état de la Normandie fût en tout conforme à celui des contrées voisines. Sous le rapport religieux, peu de différence; il y eut, comme en d'autres endroits, des apparitions, des miracles, des avertissemens du ciel par l'intervention des animaux[1], de mauvais évêques[2], un clergé dissolu. Hrolf, Guillaume et Richard réparèrent, construisirent, dotèrent des églises et des monastères. Richard, en particulier, agrandit de beaucoup la cathédrale de Rouen, les abbayes de Saint-Ouen, du Mont-Saint-Michel, de Fontenelle et de Fécamp. Un scrupule religieux le détermina même à faire réédifier complétement cette dernière, ne voulant pas que la maison des moines fût plus basse que celle d'un duc[3]. Il fut mal récompensé de son zèle; le dérèglement des mœurs avait gagné le clergé de Normandie; et l'ignorance habitait

[1] Chron. Fontanellense, Spicilegium, t. II, p. 285.
[2] Gallia Christiana, t. XI, passim.
[3] Dud. S. Quintini, p. 153.

le palais même de Richard[1]. Quant à l'état politique, il était beaucoup plus satisfaisant que partout ailleurs : l'esprit guerrier de la population nouvelle ; la prudence, la finesse, si l'on ne veut pas dire l'astuce de ses chefs[2] ; les alliances déjà contractées ; la sévérité des réglemens établis ; leur exécution non moins sévère ; le concours de toutes les volontés vers un but commun ; l'indépendance du prince relativement au service militaire que les autres vassaux devaient au roi de France ; la facilité, par conséquent, d'employer les troupes dans l'intérêt seul du pays ; la situation géographique de la province, que l'Océan garantissait sur une longue étendue de côtes ; la connaissance de la mer[3] ; l'habitude de ses dangers, les secours qui pouvaient être reçus de ce côté : tout se réunissait pour assurer à la Normandie une grande supériorité politique sur ses voisins.

Ainsi, pendant le dixième siècle, la condition religieuse de la Normandie fut à peu près celle

---

[1] Dud. S. Quint. p. 155.
[2] Ibid., p. 123.
[3] Ibid., p. 151.

des autres pays, parce que l'ancienne croyance parvint, quoique non sans peine, à s'assujétir les hommes nouveaux; et la condition politique fut différente, parce que les hommes nouveaux, possesseurs par la conquête, indépendans par instinct de nation, parvinrent à dominer le régime établi, et substituèrent partout l'ordre à l'anarchie.

RICHARD II,

Quatrième Duc de Normandie.

La féodalité, telle qu'elle existait à la fin du dixième siècle, avait commencé vers le milieu du neuvième. Née de la faiblesse des rois Francs, fortifiée par l'audace toujours croissante des grands vassaux, elle pesait alors de tout son poids sur ceux qui n'avaient eu aucun intérêt à son établissement. En Normandie, plus qu'ailleurs peut-être, le régime féodal était devenu insupportable à la population des campagnes, et la cause en est facile à saisir : tout s'agitait autour de ce duché, dans le trouble et la confusion. Lui seul jouissait de la paix intérieure et de l'indépendance politique. Presque toujours dans leurs domaines, les grands du pays n'avaient rien de mieux à faire que de veiller à leurs droits

de chasse et de pêche, à exercer tous les privi-léges qu'ils tenaient de la féodalité. A cette époque aussi, un instinct de conservation, si l'on ne veut pas que ce soit un sentiment de dignité naturelle, disait aux populations qu'elles étaient quelque chose dans l'organisation sociale, qu'elles pouvaient avoir, de leur côté, des droits à faire valoir, des sûretés à prendre, des garanties à réclamer. Encore quelque temps, et le mot de *commune* allait être prononcé; mais si le nom n'existait pas, l'institution n'en était pas moins préparée dans tous les esprits, comme elle était appelée de tous les voeux [1].

Des paysans normands eurent la gloire et le malheur de jeter le premier cri d'indépendance.

Une année s'était à peine écoulée depuis que 997.
Richard II avait succédé à son père; des rassemblemens se formèrent dans plusieurs comtés de la Normandie; on y résolut de s'affranchir du pouvoir des seigneurs, d'user des avantages que présentaient les bois et les eaux, sans égard pour les priviléges établis, et de n'obéir qu'aux lois nouvelles qu'on voudrait s'imposer. Cha-

[1] Sismondi, Hist. des Français, t. IV, p. 174.

cune de ces réunions avait élu deux députés chargés de porter le résultat des délibérations à une grande assemblée centrale qui devait les sanctionner.

Informé de ce qui ce passait, Richard fit partir son oncle Raoul, à la tête d'une troupe nombreuse de cavaliers, avec ordre de dissiper les rebelles. Raoul s'acquitta de sa mission avec une grande férocité, et le langage de l'historien le plus voisin des temps et des lieux, devient ici d'une terrible énergie, ou plutôt d'une simplicité effrayante : Raoul, dit-il, s'empara de tous les députés, leur fit couper les pieds et les mains, et les renvoya *inutiles*. Instruits par cet exemple, ajoute le narrateur, les paysans renoncèrent à leurs assemblées, et retournèrent à leurs charrues[1]. Un autre écrivain du siècle suivant fait ici une énumération de supplices vraiment effroyables puisque, à l'entendre, Raoul, sans s'émouvoir des gémissemens de ces malheureux, fit arracher les dents à ceux-ci, les yeux à ceux-là, brûler les jarrets, couper

[1] « Cunctos legatos cepit, truncatisque manibus ac pedibus, *inutiles* suis remisit, etc. » Willelm. Gemet., p. 249.

les poings aux uns, empaler les autres, les brûler vifs, ou les jeter dans du plomb fondu[1].

Vingt-six ans plus tard, les paysans bretons voulurent imiter les paysans normands, et prirent les armes contre leurs seigneurs. Ils ne réussirent pas davantage[2]; mais il demeure historiquement démontré que, dès la fin du dixième siècle, en Normandie, et au commencement du onzième en Bretagne, les populations se soulevèrent contre la féodalité.

Ce ne fut pas seulement contre les habitans des campagnes que Richard II eut à sévir. Son frère utérin Guillaume, qui tenait de lui le comté d'Exmes, refusa de rendre hommage à son souverain, et ce fut encore Raoul qui se chargea d'étouffer cette rébellion. Il fit prisonnier le comte récalcitrant, qui fut enfermé dans la tour de Rouen, bâtie par Richard I[er] vers le milieu du dixième siècle, et que l'on appela dans la suite la *Vieille Tour*. Elle s'élevait sur la place qui porte encore aujourd'hui ce nom, et la Seine en baignait le pied. Après cinq ans de captivité, Guillaume

---

[1] Rob. Wace, t. I, p. 311.

[2] Histor. de France, t. X, p. 377.

parvint à s'échapper par une fenêtre très haute, au moyen d'une longue corde que lui avait fait passer un chevalier de ses amis. Il erra quelque temps, ne marchant que de nuit pour mieux échapper aux émissaires qu'on aurait pu mettre à sa poursuite. Fatigué enfin de ce genre de vie, il vint se jeter aux pieds de Richard, un jour que celui-ci chassait dans la forêt de Verneuil [1], et implora le pardon de sa faute; il l'obtint, et je me hâte d'observer que ce fut de l'avis du comte Raoul, qui, à la vérité, était son oncle maternel. Peu de temps après, Richard lui donna le comté d'Eu et le maria [2].

Jusqu'à l'avénement de Hugues-Capet, les rois Francs avaient toujours regretté la perte de la Normandie; ils avaient même tenté plusieurs fois, et par divers moyens, de rentrer en possession de cette belle province. Sous le bon roi Robert, non-seulement cette contrée n'est point un objet d'envie pour la France, mais elle en devient l'alliée fidèle et le plus ferme
999 appui. Ainsi, le comte de Melun Burchard, qui

---

[1] Ou de Verney. (*Voyez* Rob. Wace, t. I, p. 315.)

[2] Willelm. Gemet., p. 250.

résidait le plus souvent auprès du roi Robert, apprit que l'un de ses chevaliers nommé Gautier s'était laissé séduire par Eudes, comte de Chartres, et lui avait livré le château de Melun. Robert envoya aussitôt à Eudes l'ordre de restituer le domaine au propriétaire. L'usurpateur n'en tint compte, et déclara même aux députés du roi que, tant qu'il serait vivant, il ne le rendrait à personne. Trop faible pour contraindre un comte de Chartres, le roi Franc s'adresse à Richard, qui conduit ses Normands sous les murs du château. Robert le bloquait d'un autre côté; mais il paraît que les Normands firent seuls le siége, et ce fut Richard qui entra victorieux à leur tête dans la place. Le bon roi Robert se contenta de remettre Burchard en possession de son château, et de faire pendre celui qui l'avait livré [1].

Trois ou quatre ans plus tard, les secours de la Normandie devinrent beaucoup plus nécessaires au roi Franc.

Henri, duc de Bourgogne, oncle de Robert, 1002.

---

[1] Willelm. Gemet., p. 255. — Hugo Floriac., Histor. de France, t. x, p. 220.

venait de mourir, et comme il ne laissait point d'enfans, son neveu le roi de France héritait naturellement des domaines du défunt; mais les vassaux étaient alors parvenus à un tel état d'indépendance, le pouvoir de celui qu'on appelait roi des Francs était descendu à un tel degré d'abaissement, que Robert ne fut reconnu par personne; loin de là, les seigneurs du pays se saisirent des châteaux du feu duc, et la ville d'Auxerre, à l'instigation du comte de Nevers Landri, se déclara en révolte ouverte. Seul entre tous les Bourguignons, Hugues, évêque d'Auxerre, s'était rangé du parti du roi. A qui celui-ci va-t-il s'adresser? à ses voisins les Normands, qui courent au nombre de trente mille, s'il faut en croire les chroniqueurs, mettre le siége devant Auxerre.

Cette ville se vantait alors de n'avoir jamais été prise, ni par ruse, ni par violence. Elle justifia encore cette prétention. A la suite de plusieurs assauts infructueux, les assiégeans se retirèrent et investirent le monastère fortifié de Saint-Germain, attenant à la ville. Ils n'y furent pas plus heureux, ayant eu à combattre un ennemi plus puissant que les hommes, je veux dire la cré-

dulité superstitieuse de l'époque. En effet, comme ils pressaient vivement le monastère, un épais brouillard enveloppa la forteresse. Il n'en fallut pas davantage : ce fut Dieu lui-même, à la voix de saint Germain outragé, qui dérobait ses défenseurs aux coups de leurs adversaires, en laissant ces derniers exposés aux traits des assiégés. On abandonna donc le projet de forcer la place. L'armée alliée se retira avec perte considérable, surtout du côté des Normands, dit la chronique, ce qui prouve encore que les troupes normandes prenaient la plus grande part à ces attaques. Les assiégeans se dédommagèrent en ravageant tout le plat pays [1].

Guillaume de Jumiéges dit que Robert s'empara d'Auxerre dans cette campagne [2] ; c'est une erreur à noter. La querelle de Robert avec les Bourguignons ne se termina que douze ans plus tard. Il guerroya de temps en temps avec eux dans l'intervalle, toujours appuyé par les Normands, et notamment au siége d'Avallon,

[1] Raoul Glaber, Histor. de France, t. x, p. 20. — Hist. episcopor. Autissiod., ibid., p. 171. — Gesta abbatum S. Germani Autissiod., ibid., p. 296.

[2] Willelm. Gemet., p. 256.

qui fut pris par famine au bout de trois mois [1].

Ce fut encore à Richard qu'il s'adressa lorsqu'il s'agit de faire restituer Valenciennes au comte Arnould, par Beaudoin, comte de Flan-
1006. dre, qui s'en était emparé [2]. Valenciennes relevait de l'empereur Henri II, et Robert lui-même ne figure ici que comme auxiliaire; mais il est très remarquable qu'il n'entreprenne rien de sérieux sans s'être préalablement assuré de la coopération des Normands; et, s'il était vrai, comme le dit un chroniqueur [3], que Richard II eût reçu de l'empereur même la prière d'accompagner Robert dans cette entreprise, ce serait une preuve nouvelle et plus sensible du degré d'importance où était parvenue la Normandie, et du prix que l'on mettait à se ménager son appui.

J'ai dit que le comte de Chartres, Eudes deuxième du nom, avait épousé Mathilde, sœur de notre duc Richard II. Celui-ci avait donné

---

[1] Hugo Floriac. Chron., Histor. de France, t. x, p. 221. — Ibid., p. 277, et passim.

[2] Sigeberti Gembl. Chron., ibid., p. 218.—Chron. Turon., ibid., p. 282. — Div. Chron., ibid., p. 320.

[3] Fratris Andreæ Chron., ibid., p. 290.

à la princesse, à titre de dot, la moitié du domaine de Dreux. Après quelques années de mariage, elle mourut sans enfans. Richard redemanda au comte les biens que Mathilde lui avait apportés. Selon la coutume établie[1], Eudes aurait dû les rendre : il s'y refusa; aussitôt la guerre fut déclarée entre les deux beaux-frères. Richard commença par construire, sur la rivière d'Aure, limite du territoire normand, un fort d'où il était facile d'inquiéter le comte de Chartres. Le château construit, Richard l'approvisionna de vivres, qu'il alla chercher à main armée sur les domaines de son adversaire; puis il revint à Rouen, après avoir laissé dans la nouvelle forteresse, qu'il appela Tillières, une garnison composée de Normands et de Bretons. De son côté, Eudes, soutenu par Hugues comte du Mans, et Galleran comte de Meulan, se présenta, à la tête d'une troupe nombreuse, devant le château de Richard. Nigel, de Coutances, qui commandait pour le duc, sortit aussitôt à la rencontre de l'ennemi, lui livra bataille et le contraignit à la fuite. L'annaliste

---

[1] « Jure femineo. » Dud. S. Quintini, p. 152.

ajoute que le comte du Mans, ayant eu son cheval tué sous lui, fut obligé de se réfugier dans une étable à moutons, de se déguiser en berger, et de regagner ainsi ses domaines à travers les bois, horriblement ensanglanté par les buissons et les ronces qu'il fut obligé de traverser [1].

Quand la Normandie se trouvait engagée pour son propre compte dans une querelle qui devait se décider par les armes, elle avait un moyen certain d'en sortir victorieuse : c'était d'appeler à son aide les pirates du Nord. Elle y trouvait le triple avantage de ne point exposer ses propres forces, de profiter du pillage en achetant à vil prix le butin recueilli par ses alliés, et d'accroître sa population, en décimant celle des contrées voisines. Pour la troisième fois depuis un siècle précisément, qu'elle existe comme
1011. état indépendant, la Normandie va recourir à ses amis septentrionaux, d'autant plus facilement aujourd'hui, qu'ils sont en Angleterre, et qu'ils ont peu d'espace à parcourir pour arriver. D'un autre côté, Richard soupçonnait fortement

[1] Willelm. Gemet., p. 253.

son allié, le bon roi Robert de favoriser secrètement son adversaire, le comte de Chartres[1]; ce qui rendait au prince normand le secours de ses amis du Nord plus nécessaire.

Ici nous abordons une époque extrêmement obscure de nos annales : les temps, les lieux, les noms propres, tout est confondu, défiguré, contradictoire. C'est encore ici qu'il faut admettre des faits généraux, sans chercher à concilier parfaitement entre eux des écrivains si peu d'accord dans les détails. J'y mettrai le plus d'ordre qu'il me sera possible, à l'aide des documens nouveaux qui manquaient à nos devanciers, et que nous avons le bonheur de posséder à présent. Mais, avant tout, il faut que nous jetions un regard sur cette île fameuse que le petit-fils de Richard II devait soumettre à sa puissance; car, dès ce moment, et pour la première fois, la Normandie entre en rapport direct avec l'Angleterre.

Cette contrée aussi avait été, à différentes reprises, visitée par les hommes du Nord. Plusieurs princes, dignes de leur mission, depuis

---

[1] Chronique de Normandie, Histor. de France, t. XI, p. 343.

Alfred-le-Grand jusqu'à Edgard, étaient parvenus à préserver leur patrie de nouvelles invasions. L'avénement d'Ethelred, en 978, vint détruire toutes les espérances que l'état général du pays pouvait alors faire concevoir aux habitans. Malgré les atrocités commises sous son règne, Ethelred était, peut-être, né faible plus que méchant. Il donna des larmes à la mort tragique de son frère Édouard, assassiné par Elfrida, belle-mère de la victime et mère d'Ethelred. Elfrida ne pardonna point à son fils une sensibilité qu'elle regardait avec raison comme un reproche, et dont les effets pouvaient contrarier son ambition. Elle saisit un chandelier qui se trouvait à sa portée, et en frappa le malheureux enfant avec tant de violence qu'elle le laissa demi-mort sur la place. Cette scène demeura sans cesse présente à l'esprit d'Ethelred, qui, depuis ce moment, ne put souffrir qu'on portât un flambeau devant lui[1]. Peut-être faut-il attribuer à la surveillance tyrannique de sa mère l'irrésolution et la pusillanimité qu'il fit voir pendant sa longue domination.

---

[1] Willelm. Malmesb., de Gestis regum Anglor., inter Script. post Bedam, fol. 34, verso.

Les hommes du Nord ne tardèrent pas à savoir qu'ils pouvaient recommencer leurs courses en Angleterre. Ils arrivèrent d'abord avec sept 980.
vaisseaux seulement, débarquèrent dans les environs de Southampton et pillèrent la province[1]. Six ou sept ans après, ils reparurent sur un autre point, et s'en retournèrent encore chargés de butin[2]. Trois années ensuite, nouvelle et plus formidable invasion. Le conseil d'Éthelred achète le départ des pirates au prix de dix mille livres sterling[3]. Enfin, au printemps de 994, Olaf Tryggvas'son, prince nor- 994.
wégien, et Svein, roi de Danemarck, entrèrent dans la Tamise avec quatre-vingt-quatorze vaisseaux. Repoussés de Londres, ils vont ravager les contrées d'Essex, de Kent, de Sussex et de Hampshire[4]. Seize mille livres sterling les apaisent pour quelque temps. Ce fut alors que le compagnon de Svein, Olaf, se fit baptiser à la cour du roi d'Angleterre, promettant de

[1] Saxon. Chron., p. 165. — Hoveden, loc. cit., p. 245, recto.
[2] Ibid., p. 167. — Ibid., ibid., verso.
[3] Ibid., p. 168. — Ibid., ibid.
[4] Ibid., p. 170. — Flor. Wig., p. 609.— Sim. Dunelm., col. 162.

n'y plus reparaître en ennemi : il tint parole[1]. Trois ans après, Svein, qui n'avait pas contracté d'engagement, recommença ses pillages, remporta même une victoire en bataille rangée, et mit tout à feu et à sang. Vingt-quatre mille livres sterling furent cette fois exigées[2]. Svein retourna dans le Nord ; il y retrouva Olaf, devenu son ennemi depuis qu'il s'était fait baptiser.

996. Il y avait quatre ans qu'Olaf était parvenu au trône de Norwége. Svein l'attaqua sur mer avec des forces supérieures, et le défit. Ne voulant point tomber vivant au pouvoir du vainqueur, Olaf se précipita dans la mer et ne
1000. reparut plus[3]. J'ai dû fixer la date de ce combat et de la mort d'Olaf, parce que je me trouverai tout à l'heure en opposition avec plusieurs écrivains français anciens et modernes[4], qui

---

[1] Saxon. Chron., p. 171. — Hem. Trunlindon, p. 205.

[2] Sim. Dunelm., col. 163. — Rodulph. de Diceto, col. 461.

[3] Chronologia ad Histor. Snorrii, t. I, f. 52. — Saga af Olafi Tryggva syni, ibid., p. 344.

[4] *Voyez* Histor. de France, t. X, p. 188-213-308. — Depping, Hist. des expéditions maritimes, t. II, p. 177. — Rob. Wace, t. I, p. 334, note.

conduisent ce roi de Norwége en Normandie onze ans plus tard, c'est-à-dire en 1011.

Des chroniqueurs font paraître en Normandie, à cette époque, les Danois qui ravageaient 1000.
l'Angleterre, où ils les ramènent l'année suivante [1]. Le fait est peu probable : les hommes du Nord étaient bien plus les alliés que les ennemis des ducs normands, et la puissance de ces derniers était trop bien établie, leur pays trop bien gardé, pour que des aventuriers y fissent leurs affaires.

Le repos laissé à Éthelred par les pirates n'avait pas été de longue durée; de nouveaux ravages venaient d'être exercés; une nouvelle somme, plus considérable que toutes les autres, puisqu'elle s'élevait à trente-quatre mille livres sterling, avait été livrée aux pillards.

Ce fut probablement pour se ménager une 1002.
recommandation auprès des pirates qu'Éthelred demanda et obtint en mariage Emma, sœur de Richard II, duc de Normandie [2]; mais il outragea

[1] Saxon. Chron., p. 173. — Flor. Wig., p. 610. — Chron. Jo. abb. Sancti Petri de Burgo, inter Script. var. hist. Angliæ, p. 33. — Math. Westm. Flores histor., p. 198.

[2] Saxon. Chron., p. 175.

bientôt son épouse, et l'abandonna pour de viles courtisanes[1]. Elle se plaignit à son frère : Richard fit de vives représentations[2]. Éthelred, fort mal inspiré, dirige une expédition navale en Normandie, avec ordre de porter partout le fer et le feu ; le monastère du Mont-Saint-Michel devait être seul épargné ; quant à Richard, le roi d'Angleterre recommanda qu'on le prît vivant et qu'on le lui amenât les mains liées derrière le dos. Le début fut heureux pour les Anglais ; ils débarquèrent sans obstacle à l'embouchure de la Sare, petite rivière dans le pays de Coutances ; le littoral maritime devint la proie des flammes. Cependant, les vigies avaient signalé l'arrivée de l'ennemi ; Nigel, qui commandait dans cette contrée pour le duc de Normandie, rassembla les chevaliers du Cotentin, tomba sur les Anglais et en fit un grand carnage. La flotte retourna au plus vite en Angleterre. Une circonstance remarquable de cette action, c'est que les femmes y prirent une grande part, et se battirent comme les hommes. Voici

---

[1] Wil. Malmesb., p. 35, verso.

[2] Math. Westm. Flor. histor., p. 196.

du moins, le langage qu'un écrivain du onzième siècle, presque contemporain par conséquent, met dans la bouche de ceux qui rendirent à Éthelred compte de leur entreprise : « Roi sérénissime, nous n'avons point vu le duc Richard ; mais nous avons combattu, pour notre malheur, avec la population féroce d'un comté. Là, nous avons rencontré, non-seulement des hommes valeureux, mais encore des femmes qui se jettent dans la mêlée, et fendent la tête aux plus robustes adversaires, avec le joug dont elles se servent à porter leurs cruches[1] ». Nous adopterons sans difficulté cette intervention armée des femmes du Cotentin, en nous rappelant ce passage d'un historien latin bien connu : « Plusieurs étrangers réunis ne sauroient résister à un gaulois assisté de sa femme, qui trouve des armes terribles dans ses pieds, dans ses bras, et dont les coups de poing produisent l'effet d'une pierre lancée par une fronde[2]. » On a dit que le pape Jean XV (c'est-à-dire XVI), était intervenu entre les

---

[1] Willelm. Gemet., p. 251.

[2] Ammien Marcellin, lib. 15, cap. 11.

deux beaux-frères. Il existe en effet une lettre de ce pape, dont l'objet est de rétablir la paix entre Éthelred et Richard; mais ce document est de l'année 991, et se rapporte nécessairement à Richard Ier; il n'indique pas, d'ailleurs, la cause du malentendu, et c'est pourquoi je n'en ai point parlé dans l'ordre chronologique[1].

C'est à cette année (1002) qu'il faut rapporter un crime, conçu par une imagination en délire, exécuté avec une barbarie sans exemple. La veille de la Saint-Brice, les commandans de chaque ville d'Angleterre reçurent l'ordre secret de faire périr tous les Danois établis dans le pays.

Cet ordre épouvantable fut exécuté. Au jour convenu, tous les Danois, leurs parens, leurs femmes, leurs enfans au berceau, furent massacrés sans pitié. Tel fut l'acharnement des bourreaux, qu'une sœur de Svein, nommée Gunhilda, mariée à un comte anglais, convertie au christianisme, et qui s'était livrée comme garantie de la paix, eut elle-même la tête tranchée, après avoir vu égorger sous ses yeux son

[1] Willelm. Malmesb., p. 35, verso.

époux et son fils. Qu'on ne dise donc pas, avec un historien anglais[1], qu'un corps de troupes danoises fut seul l'objet de la mesure et la victime du massacre. Les écrivains de beaucoup antérieurs sont tous d'accord en ce point. L'un d'eux surtout (Wallingford) entre dans des détails qui font dresser les cheveux. On extermina, dit-il, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, *à minimo usque ad maximum;* ni l'âge ni le sexe ne furent épargnés; des femmes eurent les seins tranchés, d'autres furent enterrées vivantes; des enfans moururent écrasés à coups de pierre. Telle était la rage des Anglo-Saxons, que plusieurs égorgèrent, non-seulement leurs propres épouses qu'ils soupçonnaient d'intelligence avec les Danois, mais encore les innocentes créatures regardées par eux comme le fruit de ces liaisons criminelles[2].

Ce reproche, adressé aux femmes Anglo-Saxonnes, pourrait bien n'être pas dénué de

---

[1] Wallingford, p. 547.

[2] Wallingford, ap. Gale, p. 547. — Saxon. Chron., p. 176. — Flor. Wig., p. 611. — Sim. Dunelm., col. 615. — Bromton, col. 885. — Henr. de Knyghton, col. 2315. — Will. Malmesb., p. 35 et 38, verso.

tout fondement. Leurs époux étaient fort grossiers, tandis que les hommes du Nord, conformément aux usages de leur pays, disent les chroniqueurs, peignaient leurs chevelures tous les jours, se baignaient une fois la semaine, changeaient souvent d'habits, et relevaient encore leur bonne mine au moyen des artifices d'une toilette recherchée.

1003. Svein était en Danemarck alors; il ne tarda pas à reparaître chez les Anglo-Saxons. Un Normand qui, à la recommandation de la reine, avait été nommé commandant d'Exeter, livra ou laissa prendre la place. Pendant les sept années qui suivent, l'Angleterre n'offre qu'un vaste tableau de pillages, de meurtres et de dévastations. Ethelred finit par donner à son redoutable ennemi seize comtés, et une
1010. somme de quarante-huit mille livres sterling.

Les choses en étaient à ce point, en Angleterre, au moment où le duc de Normandie guerroyait avec son autre beau-frère Eudes comte de Chartres, relativement à la dot de la princesse
1011. Mathilde, que celui-ci ne voulait pas restituer. Richard, pour en finir tout d'une fois avec Eudes, appela les Danois d'Angleterre. Ils ne

se firent pas attendre; mais ils ne pouvaient être commandés par Olaf Tryggwas'son, roi de Norwége, mort depuis dix ans, ainsi que je crois l'avoir établi. Il est bien plus probable que Svein dirigea cette expédition; ils ne le nomment pourtant pas en cet endroit, et parlent d'un Lacman et d'un Coman, que personne ne connaît[1].

Quels que fussent les chefs de cette expédition, il leur suffit de se montrer pour produire l'effet que Richard attendait de leur présence. A peine le bon roi Robert eut-il appris qu'ils étaient à Rouen, et se concertaient avec Richard, qu'il convoqua ses conseillers, et s'interposa entre les parties belligérantes. Il fut convenu que le comte de Chartres garderait le château de Dreux, en rendant le territoire, et que le château de Tillières, élevé par le duc sur la limite des deux pays, resterait debout et demeurerait propriété normande[2]. Les Danois retournèrent en Angleterre, où de grands événemens vont avoir lieu.

---

[1] Wilelm. Gemet., p. 254. — Rob. Wace, t. I, p. 346.
[2] Chronique de Saint-Denis; Histor. de France, t. X, p. 308.

La population se dégoûta tout-à-fait du roi Éthelred, et reconnut la souveraineté de Svein. Les habitans de Londres seuls résistaient encore, parce que le monarque se trouvait au milieu d'eux. Lâchement abandonnés par lui, ils suivirent enfin l'exemple général. Éthelred envoya d'abord son épouse Emma et les deux enfans qu'il avait eus d'elle auprès de Richard II, leur plus proche parent. Il n'osa pas les accompagner sur-le-champ, et attendit, dans l'île de Wight, des nouvelles de leur arrivée. Certain que la sœur et les neveux avaient été bien reçus par
1013. le duc, il se rendit lui-même en Normandie, où il trouva, disons-le à la louange de Richard, toutes les consolations qu'une hospitalité géné-
1014. reuse peut offrir[1]. Svein ne régna pas longtemps, il mourut un an après son élévation, à Gainsborough. L'armée danoise proclama son fils Canut roi d'Angleterre.

Les chefs anglais, de leur côté, avaient envoyé vers Éthelred pour lui offrir de nouveau la couronne, à la condition qu'il se montrerait plus sage et moins tyrannique. Éthelred accepte,

[1] Will. Malmesb., p. 38 verso et 39 recto. — Flor. Wig., p. 615. — Saxon. Chron., p. 191.

promet tout, reparaît en Angleterre, et les Danois sont déclarés *outlaws* (hors la loi), sans distinction[1].

Voici donc Canut aux prises avec Éthelred, ou plutôt avec Edmond, fils de ce dernier, car Éthelred lui-même se montra aussi indolent et inhabile que par le passé. Obligé de céder momentanément, Canut se retira en Danemarck, après avoir fait brutalement couper les mains, le nez et les oreilles aux otages livrés à son père par les Anglais[2]. Il revint l'année suivante avec de puissans secours. Éthelred, de son côté, avait fait un appel général, en promettant de grandes récompenses à ceux qui voudraient y répondre. Olaf, roi de Norwége, non pas Olaf Tryggwas'son, mais Olaf surnommé le Saint, se trouvait alors en Normandie, et nous avons probablement ici la cause du désordre et de la confusion qui font, des récits de nos chroniqueurs, un chaos si difficile à débrouiller. Cet Olaf part de Normandie avec les neveux de Richard, et aborde en Angleterre. Un grand nombre de

---

[1] Saxon. Chron., p. 193.
[2] Ibid., ibid. — Flor. Wig., p. 615.

Normands les accompagnait[1]. Olaf n'était pas désintéressé dans cette coopération. Il avait été convenu à Rouen, entre lui, Richard et Éthelred, que si l'on parvenait à chasser les Danois de l'Angleterre, la Northumbrie deviendrait son partage[2].

Edmond soutint d'abord le fardeau de la guerre; mais il eut à combattre tout à la fois la lâcheté de son père, les forces de Canut, les trahisons de l'infâme Edric, et mourut enfin assassiné, un mois après avoir été obligé de partager le royaume avec son redoutable compétiteur.

1016. Canut, fils de Svein, est donc seul maître en Angleterre; les enfans d'Éthelred et d'Emma, Alfred, Édouard, et leur sœur nommée Godiove[4], revinrent en Normandie auprès de leur oncle Richard. Les historiens ont remarqué qu'il ne fit rien pour eux, si ce n'est de leur donner asile. Ce ne fut qu'après la mort du duc Richard, que son second fils Robert, plus généreux ou plus

[1] Heimskringla, t. II, p. 10, 19, 25.
[2] Ibid., ibid., p. 24, 25.
[3] Will. Gemet., p. 265. — Will. Malmesb., p. 40, recto.
[4] Order. Vital, p. 655.

politique, arma pour les enfans d'Éthelred; une flotte fut équipée pour les conduire en Angleterre[1], mais elle fut dispersée par les vents, et, s'il faut en croire le chroniqueur anglais, les débris de plusieurs vaisseaux se voyaient encore à Rouen, de son temps[2].

Le nouveau roi d'Angleterre avait trouvé le moyen de désintéresser le duc Richard et la Normandie dans la cause des fils d'Emma, en demandant au duc, en mariage, la veuve d'Éthelred, et en promettant de faire passer la couronne aux enfans qui naîtraient de cette union. Emma, que l'on a trouvé très piquant 1018.
d'appeler avec dérision *Emma la Normande*, put oublier sans honte que Canut avait été l'ennemi d'Éthelred, en rencontrant dans son nouvel époux autant de grandeur qu'elle avait vu de bassesse dans le premier[3].

---

[1] Willelm. Gemet., p. 266. — Will. Malmesb., 40 recto.

[2] Willelm. Malmesb., ibid.

[3] Saxon. Chron., p. 201. — Polychron Higdeni, apud Gale, p. 275. — Will. Malmesb., p. 40 verso et 41 recto. — M. Thierry, Hist. de la conquête de l'Angleterre, t. I, p. 176.—Willelm. Gemet., p. 256. — Robertus de Monte; Histor. de France, t. X, p. 270. — Chronique de Saint-Denis; ibid, t. X, p. 310. — Chron. de Normandie; ibid., t. XI; préface, p. 195. —Robert Wace, t. I, p. 368.

Encore une expédition guerrière, et nous aurons entièrement parcouru les annales militaires de notre pays, sous le quatrième de ses ducs.

L'alliance de la Normandie était partout recherchée avec empressement. Sans l'appui de cette province, la race capétienne se fût difficilement maintenue sur le trône, qu'elle avait jusqu'à un certain point usurpé. Renaud, l'un des seigneurs de Bourgogne, voulut aussi se placer sous son patronage, demanda et obtint
1025. en mariage Adèle, fille de Richard II. Assez long-temps après cette union, un différend s'éleva entre Hugues, comte de Châlons, et Renaud. Celui-ci, ayant donné dans un piége que lui avait tendu son ennemi, fut pris, chargé de fers, et confiné dans une étroite prison. Informé de cet événement, Richard intercéda aussitôt pour son gendre, et fit prier le comte Hugues de le remettre en liberté. Hugues, non-seulement refusa de relâcher son captif, mais resserra encore sa prison. Peut-être comptait-il sur la distance qui le séparait de la Normandie; il se trompa. Richard assembla ses Normands, et comme il était trop vieux alors pour diriger en personne l'expédition, il en

confia le commandement à son fils aîné. Il avait préalablement acheté le consentement des comtes du Vexin, pour traverser ainsi leurs domaines, en leur donnant la terre d'Elbeuf et celle de Chamboy, dans le comté d'Exmes. Le jeune prince se met en marche à la tête d'une multitude toujours avide de butin et de conquêtes. Il envahit la Bourgogne, assiége et prend des châteaux, met le feu partout. C'était ainsi que la guerre se faisait alors. Le vieil historien ajoute même, sans autre réflexion, et comme une chose assez naturelle en pareil cas, que les Normands brûlèrent aussi les hommes, les femmes et les petits enfans. Le comte de Châlons s'aperçut trop tard qu'il avait eu tort de lutter avec la Normandie; il se soumit donc à l'humiliation la plus forte qui pût être alors imposée à un chevalier, et se présenta devant son jeune adversaire, une selle de cheval sur le dos; car telle était l'ordonnance, dit la chronique de Normandie, « qu'ung homme desconfit se rendoit, une sel à son col, afin que son vainqueur le chevauchât, s'il lui plaisoit ». En cet équipage, il implora un pardon qu'on lui accorda à la condition qu'il mettrait en li-

berté le gendre du souverain normand, et qu'il se rendrait à Rouen auprès de ce dernier, pour lui donner particulièrement satisfaction. La guerre ainsi terminée, Richard revint avec son armée.

Nous avons vu plus haut que les premiers efforts pour secouer le joug de la féodalité avaient eu lieu vers la fin du dixième siècle, sous Richard II, et que des paysans normands avaient donné l'exemple. La lutte était entre deux forces matérielles. Au commencement du siècle suivant, sous le même duc, les esprits, rassurés sur la fin du monde, qui n'était pas arrivée après l'an 1000 comme on s'y attendait généralement, devinrent scrutateurs, défians et raisonneurs. C'était l'intelligence, commençant à manifester le besoin de la lumière. Et comme la religion était à peu près l'unique objet des études, ce fut sur elle que s'engagèrent les controverses. Dès l'an 1000, on cherchait dans l'Évangile la justification du divorce; on brisait des images à l'intérieur des églises; on enseignait que le salut n'était point attaché au paiement de la dîme[1]; on allait jusqu'à éle-

[1] Glab. Rod.; Histor. de France, t. x, p. 23.

ver des doutes sur le dogme de la présence réelle, et le roi Robert se croyait obligé de menacer le novateur de le dépouiller des honneurs du pontificat[1]. Remarquez que ces idées nouvelles jaillissaient de la classe la plus éclairée, si l'on ne veut pas dire la moins ignorante de cette époque, par conséquent du sein même du clergé.

La Normandie intervint d'une manière peu honorable, il faut l'avouer, dans une de ces questions d'hétérodoxie. Une italienne, disent les chroniques, parut à Orléans, où elle propagea une doctrine subversive de la croyance établie. Elle était parvenue à séduire, non-seulement des gens du peuple, mais encore les hommes les plus distingués du clergé. Parmi ces derniers se trouvaient Étienne et Lisoie : le premier avait été confesseur de la reine Constance; tous deux étaient en réputation de savoir et de vertu. Un ecclésiastique, attaché à la maison d'un seigneur normand, nommé Ardfart, se trouvant à Orléans, s'instruisit dans la nouvelle

[1] Helgaldi Epitome vitæ Roberti regis; Histor. de France, t. x, p. 100. — Baronii Annales eccles., t. xi, p. 21, 22.

doctrine, qu'il adopta. De retour à Rouen, ce prêtre fit part de ses idées à son patron, qui les dénonça aussitôt à Richard. Les sentimens religieux de ce duc étaient plus sincères qu'éclairés; il se hâta d'informer le roi Robert qu'une hérésie abominable se répandait dans ses États. Il en nommait les auteurs, et offrait, au nom d'Ardfart, la preuve de ce qu'il avançait. Il n'en fallait pas tant pour effrayer la conscience de Robert. Il donna au chevalier normand toutes les garanties qu'il pouvait désirer dans le rôle honteux qu'il allait jouer; après quoi celui-ci partit en sa qualité d'espion. Il arrive à Orléans, se présente aux deux prêtres comme un nouveau disciple, assiste à leurs enseignemens, adresse des questions, provoque des réponses, applaudit aux explications, et, quand il se trouve suffisamment informé, il donne avis au roi Robert, qui arrive à Orléans, accompagné de la reine Constance. Tous les suspects d'hérésie sont arrêtés sans délai. On les fait comparaître devant le roi, les évêques et le clergé réunis. Ardfart fut saisi comme eux, car son rôle n'était pas fini. Interrogé le premier, il se déclare vassal de Richard II, duc

de Normandie, ajoute qu'il est venu à Orléans pour s'instruire, et que c'est aux évêques à voir s'il est coupable.

Les accusés, à ce qu'il paraît, se défendirent assez bien, d'abord, pour embarrasser les juges; mais alors Ardfart, qui ne s'était encore montré que sous l'apparence d'un disciple de bonne foi, devient tout-à-coup accusateur passionné : « Vous m'avez enseigné, s'écrie-t-il, que le baptême n'efface pas la tache du péché ; que Jésus-Christ n'est point né d'une vierge, n'a point souffert, n'est point ressuscité; enfin, qu'il n'est pas donné au prêtre de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ. » Les accusés confessèrent hautement cette doctrine, et se laissèrent brûler vifs plutôt que de se rétracter. Je n'ai pas besoin d'ajouter, qu'indépendamment du reproche de manichéisme, on les accusait encore, selon l'usage, de commerce direct avec les démons, de désordres scandaleux et d'infamies de toute espèce[1].

Le trait que je viens de rapporter, et ce que

[1] Ademari Cabanensis Chron.; Histor. de France, t. x, p. 159. — Rod. Glab., ibid., p. 35. — Gesta Synodi Aurelienais, ibid., p. 536. — Fleury, Hist. eccles., t. XII, p. 429 et suiv.

j'ai encore à dire, donnera la mesure des idées religieuses de notre duc Richard II. On l'a surnommé le Bon. Si l'on veut oublier l'expédition faite en son nom, par Raoul, contre les paysans révoltés, rien ne s'oppose précisément à ce que cette épithète lui demeure acquise. Il est évident, toutefois, que le titre lui fut décerné par les moines, et non par acclamation publique. Ce duc, en effet, combla de biens le clergé de Normandie. Le monastère de Fécamp, surtout, fut l'objet de son affection. Il ajouta beaucoup de bâtimens à ceux que Richard Ier, son père, avait fait construire; y fit arriver l'eau dans tous les corps de logis, au moyen d'aqueducs souterrains; n'oublia, dans l'intérieur, rien de ce qui pouvait ajouter aux commodités de la vie. Ces travaux, dans leur ensemble, durent occasionner de grandes dépenses et demander beaucoup de temps. Les logemens ainsi préparés, Richard voulut y placer des religieux de conduite plus régulière que ceux qui les avaient jusqu'alors habités. Il députa vers Guillaume, abbé de Saint-Benigne, de Dijon, et lui fit demander, comme une faveur insigne, de vouloir bien venir s'établir à Fécamp. L'abbé

Guillaume répondit avec assez peu de politesse : « On m'avait dit que les ducs normands étaient gens barbares et sanguinaires ; qu'ils savaient mieux détruire les temples saints que les élever, disperser les congrégations religieuses que les instituer et les nourrir. Dans tous les cas, informez votre duc que nous ne sommes nullement préparés à le satisfaire, attendu que nos frères manquent de chevaux pour le voyage, et de bêtes de somme pour le transport de leurs bagages. » L'obstacle fut bientôt levé : Richard envoya chevaux et bêtes de somme ; l'abbé Guillaume arriva à la tête de ses moines. Le duc de Normandie le reçut comme si c'eût été Dieu lui-même, revendiqua l'honneur de le servir seul, de ses propres mains, et l'installa au plus vite dans le monastère, après en avoir 1001.
chassé les chanoines. Cinq ans plus tard, il convoqua en grande pompe, à Fécamp, les prélats de toute la province, et là, il fit rédiger, pour sa chère abbaye, un privilége d'exemption de la juridiction épiscopale[1]. Le roi Ro-

[1] Ex libro de monasterii Fiscamnensis revelatione; Histor. de France, t. x, p. 371 et seq. — Neustria pia, p. 213 et seq.

bert avait été invité, et assistait à cette solennité religieuse. Il confirma toutes les donations faites par le duc. Ce fut probablement en cette circonstance que Richard lui fit accepter un vase d'argent pur, sur lequel était ciselée une figure de cerf [1].

Le monastère de Fécamp avait été l'objet particulier des bienfaits de Richard Ier et de Richard II; mais ce dernier surpassa son père en dévouement et générosité. Il augmenta de beaucoup la population de l'abbaye, dont il se regardait en quelque sorte comme un membre, puisqu'il servait les moines et mangeait avec eux, en s'asseyant toujours à la dernière place [2].

Le jour de Pâque, il y avait une cérémonie particulière. Le duc et son épouse déposaient sur l'autel une corbeille remplie de riches présens. Après la messe, le duc, accompagné de ses deux fils, Richard et Robert, se rendait au réfectoire. Les jeunes princes recevaient direc-

[1] Roberti regis diplomata; Histor. de France, t. x, p. 587. — Helgaldi Epit. vitæ Roberti regis; ibid., p. 106.

[2] Neustria pia, p. 212.

tement de la cuisine les mets divers composant le dîner; le duc les prenait de leurs mains, et les plaçait devant chacun des moines, en commençant par l'abbé. Puis, son *service* terminé, il revenait près du chef de l'abbaye, et lui demandait la permission de se retirer. D'autres fois, il envoyait de sa table, à l'abbé, un plat d'argent chargé de poisson, en lui faisant dire qu'il pouvait disposer du plat comme il l'entendrait [1].

Il ne faut pas prendre ces détails seulement comme des renseignemens biographiques appliqués à la personne de Richard II : nous trouvons ici les mœurs de l'époque; et c'est encore comme trait de mœurs que je vais raconter l'anecdote suivante.

Richard, sans que personne de sa maison s'en doutât, grâce aux précautions qu'il prenait, avait coutume d'aller aux matines des moines. C'était surtout à Fécamp qu'il se livrait à cette pratique de dévotion. Un jour, il se leva trop matin et trouva la porte fermée. A force de la secouer violemment, il éveilla le sacristain;

---

[1] Neustria pia, p. 219.

celui-ci, indigné de ce tapage nocturne fait à l'entrée de l'église, se lève, ne reconnaît point le duc caché sous un manteau plébéïen, le saisit aux cheveux, lui assène bon nombre de coups de poing, et le renvoie, le tout sans adresser un mot à celui qu'il traitait avec si peu de cérémonie. De son côté, Richard endura cet affront avec une patience imperturbable et sans proférer une seule plainte. Le lendemain, toutefois, il s'en expliqua devant le chapitre, feignit un grand courroux, et ordonna au coupable de se présenter devant lui, à tel jour et à tel lieu qu'il indiqua. Mais, après s'être amusé de la terreur du pauvre moine, il lui pardonna complétement, et attacha même à son office de sacristain le bourg d'Argences, qui passait alors pour produire de très bon vin. « C'est un excellent moine, dit Richard, qui remplit parfaitement ses devoirs, puisque, malgré sa colère, il n'a pas rompu le silence qui lui est imposé. »

Cette histoire peut paraître singulière; cependant elle n'a rien d'incroyable, et elle s'est, pour ainsi dire, renouvelée quelques six cents ans plus tard, dans la chambre à coucher de Turenne. Quant au vin d'Argences, il était

probablement bon au commencement du onzième siècle; mais aujourd'hui, on pourrait le comparer à celui d'Avranches, qui mérita le surnom de tranche-boyau[1].

Cet abaissement volontaire d'un personnage aussi puissant que l'était Richard, n'a rien qui doive nous étonner. Il est en tout conforme à l'esprit de ces temps reculés. Il faut reconnaître aussi qu'il résulta un grand bien de la réforme apportée par l'abbé Guillaume. Chargé par le duc de surveiller les monastères de Saint-Ouen, de Jumiéges, de Fontenelle et du Mont-Saint-Michel, il s'acquitta de ses devoirs avec zèle et conscience. L'impureté, la débauche, n'habitèrent plus les abbayes, et la morale publique commença bientôt à s'épurer par la facilité accordée à chacun de fréquenter les religieux, qui donnaient un spectacle tout nouveau alors, je veux dire la sincérité à l'église, la tempérance au réfectoire, et l'austérité dans les mœurs[2].

L'inconduite du clergé normand, vers la fin du dixième siècle, trouvait, sinon une excuse, au

---

[1] G. Du Moulin, Hist. de Normandie, 1631, in-fol.

[2] Vita S. Gulielmi abbat. Divionensis, ap. Boll., 1 januarii.

moins un prétexte dans les exemples qu'il recevait de son chef Robert, archevêque de Rouen, et en même temps comte d'Évreux. Robert était frère de Richard II. Non content de s'abandonner à tous les égaremens d'une jeunesse fougueuse, il se maria publiquement, non pas comme archevêque, dit un vieil historien avec une naïveté qui arrache un sourire involontaire, mais en sa qualité de comte d'Évreux, qu'il transmit à ses enfans. Du reste, assurent les chroniqueurs, il se repentit dans sa vieillesse, distribua d'abondantes aumônes, continua les grands travaux entrepris par Richard Ier son père, pour l'érection de la Cathédrale de Rouen, répudia son épouse, et fit oublier ses égaremens par une conduite exemplaire[1].

Richard II régnait depuis trente ans environ, lorsque, affaibli par la maladie, il appela auprès de lui, à Fécamp, les principaux chefs de l'État, et leur annonça qu'il sentait sa fin prochaine. « A cette nouvelle, dit un chroniqueur presque

---

[1] Ordericus Vitalis, p. 566. — Gallia Christiana, t. XI, col. 26 et seq. — Hist. des grands officiers de la Couronne, t. II, p. 477. — Diversa Chronica; Histor. de France, t. X, p. 317.

contemporain, dans toutes les salles du palais, tous furent saisis d'une douleur intolérable. Les moines et les clercs poussaient de lugubres lamentations; les guerriers inondaient leur visage de larmes, les pauvres, en troupe, se désolaient par la ville, en songeant à la perte qu'ils faisaient d'un père si chéri, d'un chef si invincible, de leur consolateur et de leur patron[1]. » Le moribond se hâta de faire reconnaître, par les prélats et les grands qui l'entouraient, son fils Richard comme duc de Normandie; puis il expira. Il 1026.
fut inhumé, conformément à ses intentions, auprès de son père.

Richard II se maria deux fois; d'abord avec Judith, sœur de Geoffroy duc de Bretagne, qui, lui-même, épousa la sœur de Richard II. Le duc eut de cette première femme trois fils et autant de filles : Richard III, Robert, qui lui succéda, et Guillaume, qui mourut enfant sous l'habit monastique; Adèle, mariée, comme je l'ai dit plus haut, à Renaud comte de Châlons; Éléonore, qui épousa Beaudouin IV, surnommé le *Barbu*,

---

[1] Willelm. Gemet., p. 257.

comte de Flandre ; la troisième n'est point nommée par l'histoire, et mourut vierge.

Veuf de Judith en 1017, Richard épousa Papie, dont on a fait tout ensemble une sœur de Canut, roi d'Angleterre, une fille de Raimond Borel, comte de Barcelone, et une sœur d'Osberne et d'Ansfred, seigneurs neustriens, qui depuis se firent moines à Fontenelle. C'est à cette dernière version qu'il faut s'arrêter, malgré l'opinion des Bénédictins de Saint-Maur, puisque Richard II dit, dans une charte : Osberne et Ansfred, dont j'ai pris la sœur Papie en mariage [1].

Cette femme lui donna deux fils : Guillaume, comte de Tallou, qui construisit le château d'Arques, dont on voit encore aujourd'hui les ruines, et Mauger, archevêque de Rouen après son oncle Robert [2].

Quand on s'arrête à considérer les largesses

---

[1] Osbernus et Ansfredus, quorum sororem Papiam duxi in uxorem.

[2] Willelm. Gemet., p. 255-257. — Hist. des grands officiers de la Couronne, t. II, p. 716.— Chron. S. Michaelis; Histor. de France, t. X, p. 175.— Robertus de Monte ad lib., ibid., p. 70. — Hist. d'aucuns ducs de Normandie; ibid , p. 276. — Ademari Chron., ibid., p. 156. — Ex miraculis S. Vulfranni, ibid., p. 381.

immenses de Richard II, non-seulement en faveur des monastères de Normandie, mais encore des églises étrangères au duché [1], on s'étonne malgré soi de l'opulence de nos ducs à cette époque. Sans parler de ses donations de toute espèce aux établissemens monastiques, de ses dépenses considérables en constructions militaires et religieuses, Richard comblait de présens ceux qui voulaient aller en pélerinage aux lieux saints, faisait une rente annuelle aux religieux du mont Sinaï, envoya pour une seule fois cent livres d'or à Jérusalem, et défraya, sur toute la route, un abbé de son nom, qui s'y rendait à la tête de sept cents moines [2].

Ainsi, le progrès de la Normandie, sous le rapport politique comme sous le rapport moral, est encore évident pendant le règne de Richard II. Cinq nouveaux mariages ont multiplié les relations du pays, et amené son intervention, en Bretagne, dans le comté de Chartres, en Bour-

[1] Neustria pia, p. 165. — Spicil. ap. Ach., t. II, p. 332. — Roberti regis Diplom.; Histor. de France, t. X, p. 596 *n*.

[2] Glab. Rod.; Histor. de France, t. X, p. 10. — Vita S. Symeoni monachi; ibid., p. 372 — Vita Richardi abbatis S. Vitoni Virdun; ibid., t. XI, p. 459 *n*.

gogne, en Flandre, en Angleterre; l'Angleterre, dont l'histoire se rattache dès ce moment à la nôtre, et qui, tout à l'heure, à la suite d'une entreprise gigantesque, va changer sa dynastie, ses lois, son langage, pour le langage, les lois et la dynastie des Normands.

FIN DU PREMIER VOLUME.

LA TABLE GÉNÉRALE EST PLACÉE A LA FIN
DU DEUXIÈME VOLUME.



HISTOIRE

DE

NORMANDIE.

A PARIS,

chez JULES RENOUARD, rue de Tournon, 6.
LANCE, rue du Bouloy, 7.

HISTOIRE

DE

NORMANDIE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE

EN 1066;

PAR TH. LICQUET,

ANCIEN CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE ROUEN, etc.,

précédée d'une Introduction

SUR LA LITTÉRATURE, LA MYTHOLOGIE, LES MOEURS DES HOMMES DU NORD;

PAR M. G.-B. DEPPING,

Auteur de l'Histoire des Expéditions maritimes des Normands en France, au Xe Siècle.

Tome Deuxième.



ROUEN.

ÉDOUARD FRÈRE, LIBRAIRE, Quai de Paris, 45.

NICÉTAS PERIAUX, IMPRIMEUR, Rue de la Vicomté, 55.

1835.

HISTOIRE

DE

NORMANDIE.

RICHARD III,

Cinquième Duc de Normandie.

En faisant reconnaître son fils aîné duc de Normandie, Richard II avait donné à son second fils, Robert, le comté d'Exmes, à la condition de l'hommage envers le nouveau souverain. Tous les seigneurs du pays se soumirent à cette formalité. Robert seul s'y refusa, ou du moins rompit bientôt sa promesse, et se déclara en révolte ouverte contre son frère. Il se jeta tout d'abord dans le château de Falaise, où il espérait

opposer une résistance efficace. L'événement trompa son espoir; Richard vint l'assiéger, fit jouer ses machines de guerre contre les murs de la forteresse, et contraignit Robert à la soumission. La paix rétablie, Richard III ramena ses troupes à Rouen, où il mourut tout-à-coup, ainsi que plusieurs de ceux qui l'accompagnaient. La rumeur publique dénonça un crime dans cet événement, qu'elle attribua au poison [1].

D'affreux soupçons se répandirent sur Robert lui-même; sa conduite récente à l'égard de son frère ne leur donnait que trop de fondement en apparence. Quelques années après, Robert fit un pélerinage à Jérusalem; on ne manqua pas d'attribuer sa résolution au repentir et au besoin d'apaiser les remords d'une conscience alarmée [2]. Disons cependant que Robert ne fut pas l'unique objet des soupçons populaires. Ils planèrent également sur un autre personnage, Hugues, comte du Mans [3], le

---

[1] Willelm. Gemet., p. 257 et seq. — Chron. reg. Franc.; Histor. de France, t. x, p. 302.

[2] Chron. Turon.; Histor. de France, t. x, p. 225—Will. Malmesb., lib. 4.

[3] Hist. d'aucuns des ducs de Normandie; Histor. de France, t. x, p. 276.

même qui s'était ligué avec le comte de Chartres contre Richard II, et qui avait été battu par les troupes de ce dernier.

Richard III fut inhumé à Saint-Ouen de Rouen; il laissait un fils au berceau nommé Nicolas, qui fut élevé dans le monastère de Fécamp, et devint ensuite abbé de celui de Saint-Ouen. Pourquoi ce fils ne succéda-t-il point à son père? c'est une question dont je ne me rappelle pas avoir vu la solution. On a dit que Nicolas était enfant naturel; ce n'eût pas été une cause d'exclusion en Normandie : qu'il était encore au berceau; ce n'eût été qu'un faible motif et un mauvais raisonnement, si le droit d'hérédité eût été fortement établi dans le duché. Mais là, si je ne me trompe, est la question tout entière. Les faits ont prouvé, et prouveront encore plus tard, que le duc avait la faculté de désigner son successeur, en obtenant néanmoins la sanction des grands du pays. Nous avons vu Hrolf, Guillaume-longue-Épée, Richard Ier, Richard II, user tous de ce droit. Richard III étant mort subitement, se trouva dans l'impossibilité de rien faire en faveur de son fils; les seigneurs étaient libres jusqu'à un certain point; ils élu-

rent Robert, oncle de Nicolas, et frère du souverain décédé. De tout ceci nous pouvons conclure que le gouvernement de Normandie, comme celui de l'Angleterre sous les Anglo-Saxons, comme celui de la France elle-même, dans les dixième et onzième siècles, n'était ni tout-à-fait héréditaire, ni tout-à-fait électif, mais d'une nature mixte, tenant à la fois de l'une et l'autre condition : héréditaire, en ce sens qu'il était limité à une même famille; électif, puisque le souverain pouvait être choisi, sans égard à l'ordre de primogéniture, selon que l'entendaient bien le duc régnant, ou, à son défaut, les grands du pays.

L'élévation de Robert, frère de Richard III, au lieu de Nicolas, son fils, est le premier fait historique, dans les annales de Normandie, à l'appui de l'opinion que je viens d'émettre. Guillaume-le-Conquérant nous fournira une seconde preuve, quand nous le verrons placer sur le trône d'Angleterre son second fils, au lieu de son fils aîné[1].

Quant au jeune enfant Nicolas, on a dit qu'il

---

[1] *Voyez* Lyttelton, t. I, p. 75, 76, 77.

était illégitime [1], je ne le crois pas : on lit partout que son père ne fut point marié, ou du moins que son mariage ne fut pas consommé; je crois le contraire.

Un savant bénédictin[2] nous a conservé l'acte dans lequel Richard III énumère les biens qu'il affecte à la dot de son épouse Adèle. Adèle! elle n'est pas autrement désignée; le nom de son père, de sa mère, leur rang, leur pays, tout cela est omis. Mais, parce que le roi de France avait une fille de ce nom au berceau, on a imaginé que c'était d'elle qu'il s'agissait; comme si de l'identité du nom résultait nécessairement l'identité de la personne. Richard III avait dépassé l'âge où il aurait pu épouser une enfant venant de naître; et, si l'on veut bien lire avec un peu d'attention l'acte dont je viens de parler, on demeurera convaincu que le duc épousait une femme nubile[3]. Cette enfant, Adèle, fille du roi de France, fut véritablement mariée en bas-âge, mais au jeune fils de Baudouin, comte de Flandre et non pas à Richard, duc de

---

[1] Les Bénédictins de Saint-Maur; Hist. de France, t. x, p.321, 330.

[2] Dom Luc d'Achery. *Voir* l'Appendice, à la fin de ce volume.

[3] « Annulo mihi in carnis unitate jungendam. »

Normandie. Aucun de ceux qui ont fourni ce renseignement n'ont dit que la jeune princesse eût d'abord été fiancée à un autre [1]; et comme on rapporte le mariage de Baudouin à l'année 1027; que tous les écrivains constatent que cette Adèle était alors au berceau, ne pourrait-on pas raisonnablement demander où elle était au mois de janvier 1027, date de l'acte précité.

La légitimité de l'enfant Nicolas serait, en elle-même, d'une assez faible importance historique; mais j'ai dû la constater, pour établir, dès-à-présent, que la couronne ducale, en Normandie, n'appartenait pas de droit au fils aîné du prince régnant; qu'elle se transmettait, à la vérité, à un membre de sa famille, mais que l'ordre de primogéniture n'était pas reconnu dans l'ordre de successibilité. On a prétendu encore que Richard III avait institué son frère Robert héritier du duché de Normandie; ce fait me paraît également controuvé. De ce que certains manuscrits [2] portent :

---

[1] Willelm. Gemet., p. 259. — Restauratio abbatiæ S. Martini; Histor. de France, t. x, p. 236. — Alberici Chron.; ibid., p. 289.

[2] Ms. de la Bibliothèque publ. de Rouen, contenant un fragment de Guillaume de Jumièges, n° 7 des mss. relatifs à l'Hist. de Norm. — *Voyez aussi* le Recueil des Bénédictins, t. x, p. 330 (*n*).

« *Fratrem suum Robertum hæredem relinquens sui ducatûs* », il ne suit pas nécessairement que Richard ait *institué* Robert; mais, comme celui-ci hérita réellement, l'historien a constaté un fait accompli, en écrivant que Richard laissa Robert héritier du duché.

Les écrivains, même presque contemporains, ne sont pas d'accord sur l'année de la mort de Richard III. L'un place cet événement en 1027[1]; l'autre[2], en 1028. Dans les deux cas, le règne de ce duc n'excéda pas deux ans, si même il les atteignit[3].

---

[1] Miracula S. Vulfranni, t. x, p. 381 (*n. a.*)

[2] Willelm. Gemet., p. 258.

[3] Richard III mourut le 6 août 1027. Richard II étant mort le 22 ou 23 août 1026, Richard III n'aurait donc pas régné une année entière, ce dont conviennent la plupart des chroniqueurs.

(*Note de M. Deville.*)

ROBERT Ier,

Sixième Duc de Normandie.

1027 et 1028. Une espèce de ligue paraît s'être formée contre Robert, dès son avénement à la couronne ducale. D'un côté, l'archevêque de Rouen, son oncle, et Hugues, évêque de Bayeux, son cousin, puisqu'il était fils de Raoul, comte d'Ivry; de l'autre, Guillaume de Belesmes, comte d'Alençon et cousin-germain de Robert, et Alain, duc de Bretagne, semblaient s'être concertés pour attaquer le nouveau souverain [1]. C'était un breton, nommé Ermevoldt, dit une Chronique [2], qui, à force de calomnies contre les

---

[1] Willelm. Gemet., p. 258 et 259.
[2] Chron. Virdun.; Histor. de France, t. XI, p. 142.

grands du pays, était parvenu à mettre toute la Normandie sous les armes. Quoi qu'il en soit, cette quadruple insurrection n'eut d'autre suite que la soumission de ses chefs. Ainsi, l'archevêque de Rouen, assiégé dans sa ville d'Évreux, fut obligé de l'abandonner, et d'aller chercher un asile auprès du roi de France. En partant, il frappa la Normandie d'anathème. C'était la première fois que les foudres de l'Église tombaient sur la province [1] : Guillaume-longue-Épée s'était vu excommunier par les évêques français [2] ; mais l'interdit n'avait point été lancé sur le pays. Le duc et l'archevêque furent bientôt réconciliés, par l'entremise, à ce qu'il paraît, de cet abbé Richard que le feu duc avait défrayé dans son pélerinage à Jérusalem [3]. Ce fut à l'occasion de ce démêlé entre le duc et le prélat, que l'évêque de Chartres écrivit à celui de Rouen : « Je déplore avec toi, Saint-Père, les malheurs non mérités qu'il t'a fallu endurer de la part de celui-là précisément qui aurait dû se con-

---

[1] Willelm. Gemet., p. 258 et 259.

[2] Frod. Chron., ad an. 939.

[3] Chron. Virdun.; Histor. de France, t. XI, p. 143.

sacrer, corps et biens, à ton service [1]. » Cette lettre donne la mesure des prétentions du pouvoir spirituel sur la puissance temporelle, à l'époque dont nous parlons.

La révolte de l'évêque de Bayeux fut encore moins importante. On ne lui assigne pas d'autre cause que l'amour-propre blessé. Il fit approvisionner le château d'Ivry en munitions de guerre et de bouche, y mit garnison, et courut en France, afin d'en ramener des renforts. Robert ne lui donna pas le temps d'effectuer son projet, et investit si bien la place, qu'elle se trouva coupée de toute communication avec le dehors. Le prélat n'avait plus qu'à céder; il le fit, et remit le château à Robert, qui le garda [2].

Remarquons, en passant, que cet évêque de Bayeux ne s'était pas montré, sous certain rapport, plus scrupuleux que l'archevêque de Rouen, puisqu'il fut le père d'une fille qu'il maria au comte Albert de Crévent [3].

---

[1] Gallia christiana, t. XI, col. 27.
[2] Willelm. Gemet., p. 258 et 259.
[3] Order. Vital., p. 604.

Les deux autres attaques, celles de Guillaume de Belesmes et d'Alain, pouvaient avoir des résultats plus sérieux, et ne cédèrent qu'à de plus grands efforts.

Guillaume de Belesmes, surnommé Talvas, probablement à cause de la forme de son bouclier [1], et non à cause de l'opiniâtreté de son caractère, comme le dit Orderic Vital, Guillaume Talvas, premier du nom, se trouvait, à la mort de son père, Yves de Belesmes, le chef d'une famille orgueilleuse, guerrière, dont la bravoure avait toute la férocité de la chevalerie normande au onzième siècle. Chargée de défendre de ce côté les frontières de la province, elle avait élevé plusieurs châteaux forts dans cette contrée. Guillaume Talvas, particulièrement, avait construit celui de Domfront, au haut d'une roche escarpée couronnée de bois. Soit qu'il eût conçu le projet de se rendre indépendant de Robert et refusé l'hommage de son fief d'Alençon, soit que Robert voulût le punir d'avoir pris parti contre lui dans son démêlé avec le feu duc Richard III, Guillaume Talvas

---

[1] Du Cange, Gloss., ad. verbum *Talavacius*.

se vit assiégé par une armée considérable de Normands, à laquelle il ne put long-temps résister. On l'obligea, comme le comte de Châlons sous Richard II, à se présenter suppliant, nu-pieds et une selle sur le dos, devant son vainqueur. Cette humiliation toute seule, à défaut d'autres causes que l'histoire n'a pas fait connaître, aurait suffi pour rallumer la guerre entre la famille de Belesmes et le duc de Normandie. Après donc un simulacre de paix, les hostilités recommencèrent non moins vives qu'auparavant. Guillaume Talvas n'y prit personnellement aucune part; mais ses quatre fils, Guérin, Foulques, Robert et Guillaume, se mirent en campagne. L'aîné, ayant tué un chevalier du parti opposé, fut étranglé par le peuple. Les trois autres continuèrent à battre le pays. Nigel de Coutances, qui venait d'épouser une sœur du duc Robert, se porta vivement à leur rencontre, et leur livra, dans la forêt de Blavon, une bataille, où ils furent défaits complétement. Foulques, l'aîné des trois autres fils de Guillaume Talvas, eut le corps percé d'un coup de lance que lui donna Nigel, et mourut aussitôt. Robert, son frère puîné, fut blessé et ne se sauva

qu'avec peine. En apprenant le désastre de ses fils, Guillaume, déjà malade, expira sur-le-champ. Il ne restait plus, de ces quatre belliqueux chevaliers, que Robert et Guillaume. Le premier succéda au titre de comte de Belesmes. N'osant plus s'attaquer au duc de Normandie, il fit la guerre au comte du Maine, avec qui son père avait eu de fréquens démêlés, obtint d'abord quelques succès, fut battu ensuite, fait prisonnier, et retenu captif pendant deux ans. Ses amis tentèrent un grand effort pour sa délivrance, entrèrent dans le Maine, repoussèrent les troupes du comte, firent des prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent Gautier de Saldaigne et deux de ses fils, qu'ils pendirent. A cette nouvelle, les autres enfans de Gautier coururent à la prison de Robert, et le massacrèrent à grands coups de hache[1]. C'étaient là les prouesses des chevaliers d'alors. Des quatre fils du seigneur de Belesmes, il n'en reste plus qu'un : c'est Guillaume, surnommé Talvas, comme son père, et que nous retrouverons dans la suite du récit.

---

[1] Willelm. Gemet., p. 258, 259, 260. — Chron. de Normandie; Histor. de France, t. XI, p. 323.

Ce n'était pas sans difficulté, comme on voit, que le duc Robert affermissait sa domination en Normandie. Il lui restait à soumettre le plus puissant des rebelles, Alain, son cousin-germain, duc de Bretagne. Il commença par faire élever, non loin de la rivière de Coisnon, à peu près sur la limite des deux provinces, mais cependant sur le territoire breton, un château, qui prit le nom de *Charrues*, à cause de sa position au milieu de vastes plaines. La garnison en sortait fréquemment, ravageant, pillant, brûlant, selon la tactique alors en usage. Quand il jugea la leçon assez forte, Robert, chargé d'un immense butin, revint en Normandie. Alain crut alors pouvoir venger son injure, et entra dans le comté d'Avranches à la tête d'une troupe nombreuse. Mais il y rencontra ce Nigel, qui avait transpercé d'un coup de lance l'un des fils de Guillaume Talvas. Nigel avait obtenu, pour son fils, une sœur du duc de Normandie; il était plus intéressé qu'un autre à défendre la cause de ce prince. Soutenu par Alfred, fameux chevalier du pays, surnommé le Géant, il fit un si grand carnage des Bretons, qu'on les voyait, dit le vieil historien, soit

dans la plaine, soit sur les rives du Coisnon, étendus comme un troupeau de moutons égorgés. Alain était vaincu, mais n'était pas soumis. Robert comprit qu'il devait faire un grand effort pour y parvenir. Il équipa une flotte, dont il prit le commandement en personne, appareilla de Fécamp, et fit voile pour la Bretagne.

Après avoir relâché à Jersey, il opéra son débarquement au Mont-Saint-Michel. Il allait attaquer la Bretagne du côté des terres, pendant que Rabel, investi du commandement de la flotte, aurait menacé, ou plutôt ravagé le littoral, lorsque Alain, désespérant de résister à cette double et formidable agression, prit le parti de se soumettre. Il fit appeler l'archevêque de Rouen, son oncle et celui de Robert au même degré. Le prélat se rendit en Bretagne, accompagna son neveu Alain au Mont-Saint-Michel, où se trouvait le duc de Normandie, et là, parvint à opérer une réconciliation complète, à la condition que le duc de Bretagne reconnaîtrait la suzeraineté du prince normand [1].

---

[1] Willelm. Gemet., p. 260, 261, 266. — Chron. de Normandie; Histor. de France, t. XI, p. 323.



C'est cette expédition maritime contre Alain, que l'on a transformée en expédition contre Canut, roi d'Angleterre. Je demande s'il est possible d'admettre, de la part de Robert, une entreprise de cette nature, au moment où il venait d'avoir à combattre l'archevêque de Rouen, l'évêque de Bayeux, les terribles comtes de Belesmes, au moment surtout où il avait toute la Bretagne sur les bras. Que Robert ait équipé une flotte, je le crois sans peine ; mais où s'effectua le débarquement? Au Mont-Saint-Michel, sur les frontières de Bretagne. Ce fut, dit-on, une tempête qui l'y jeta. Mais si l'expédition reçut ordre de ravager les côtes de Bretagne, la Normandie était donc en état d'hostilité avec cette province; si Robert croit devoir soutenir les opérations de sa flotte par une puissante diversion du côté des terres, et s'il commande en personne cette seconde attaque, l'affaire était donc très sérieuse ; elle réclamait donc impérieusement toute l'attention de ce duc. Et c'est environné de tous ces périls qu'on lui fait concevoir l'invasion de l'Angleterre, soumise alors au plus puissant de tous les rois contemporains ! Cette supposition est tellement

contraire à toutes les probabilités, à toute vraisemblance historique, que je ne balance pas à la rejeter complétement.

Enfin, parvenu à consolider sa puissance, Robert va devenir l'arbitre de ses voisins; et remarquons en passant que la Normandie se maintient, à l'égard de son voisinage, dans son état de supériorité politique.

J'ai dit que le comte de Flandre, Beaudouin IV, avait demandé et obtenu, pour son fils, en mariage, Adèle, fille de Robert roi de France, et de la reine Constance, sa seconde femme. Impatient de l'obéissance, même de celle qu'il devait à son père, le jeune Beaudouin se révolta. Il s'était d'abord rendu auprès de l'empereur Henri II, espérant obtenir de l'évêque Gérard, par son entremise, la permission de fortifier Cambray [1]. L'évêque s'y refusa, sans que le fils rebelle se désistât de ses projets. Peut-être comptait-il en secret sur l'appui du roi Robert. Quoi qu'il en soit, il prit ouvertement les armes, et parvint, soutenu par les vassaux même du comte, à détrôner son père et 1031.

[1] Chron. Cameracense et Atrebat.; Histor. de France, t. x, p. 202.

son souverain. La Normandie seule pouvait offrir un asile sûr à Beaudouin; le duc Robert pouvait seul le rétablir dans ses domaines. Le comte de Flandre s'adressa donc au prince normand, qui épousa généreusement sa querelle. Il assembla ses chevaliers, fondit sur la Flandre comme une tempête, pour me servir des expressions du vieil historien, porta partout le fer et le feu, et ne revint en Normandie qu'après avoir rendu au vieux comte la souveraineté usurpée par son fils, et les avoir vus se donner le baiser de paix, garantie d'une réconciliation que rien ne troubla plus dans la suite [1].

1031. Sur ces entrefaites, le roi Robert mourut. Le duc de Normandie allait être appelé à secourir un autre opprimé, à réparer de nouvelles infortunes.

Dès l'année 1017, le roi Robert avait associé à la couronne son fils aîné Hugues. Huit ans après, le jeune prince mourut. Robert songea aussitôt à le remplacer et jeta les yeux sur Henri son second fils, devenu l'aîné. La reine Constance s'y opposa, prétendant que leur troisième

---

[1] Willelm. Gemet., p. [illegible].

fils Robert montrait plus de capacité que Henri. Malgré tout, le roi fit sacrer ce dernier, en 1027, dans la cathédrale de Reims[1]. De ce moment, le bon roi Robert n'éprouva plus que des chagrins domestiques, et mourut en 1031. J'ai dit que Robert avait introduit l'usage, adopté depuis par des rois de France, de laver les pieds des pauvres, en célébrant la cérémonie de la cène; c'est de lui, probablement, que vient l'ancienne coutume de ses successeurs de toucher les écrouelles[2].

Henri était donc roi de France; mais la reine sa mère, appuyée par plusieurs grands du royaume, lui faisait une guerre de marâtre, et ce fut alors que le prince se trouva dans la nécessité de venir à Fécamp trouver le duc de Normandie, et le prier de défendre sa cause contre ses ennemis. Il se présenta devant son puissant vassal, escorté de douze chevaliers seulement. L'intervention de Robert ne fut point désintéressée. A la vérité, il consentit à prendre les armes, se mit à la tête des Normands, se battit

---

[1] Rad. Glab.; Histor. de France, t. x, p. 38 et seq.

[2] Helgaldi Epit. vitæ Roberti regis; ibid., p. 115.

comme à son ordinaire, remporta mainte et mainte victoire, reprit Senlis, Beauvais, Amiens, Reims, Laon, Noyon, Arras, tout le Vermandois, tout le Senonais, brûla Orléans, et rétablit en effet le roi Henri sur son trône ; mais le territoire normand s'accrut de Pontoise, de Chaumont, de Gisors, de tout le pays, enfin, connu sous le nom de Vexin français. Le comte de cette province, Drogon, qui se disait descendant de Charlemagne, rendit d'autant plus facilement hommage à son nouveau seigneur le duc Robert, que celui-ci lui avait donné en mariage sa cousine Godione, sœur d'Édouard, fils d'Emma, depuis roi d'Angleterre [1].

Deux années se passèrent sans événemens politiques en Normandie. Alors arriva cette
1033. famine générale, puis cette peste, dont les chroniqueurs contemporains nous ont tracé une effroyable peinture.

Au moment de la récolte, la campagne ne se trouva couverte que d'herbes parasites. Le

[1] Willelm. Gemet., p. 260.— Chron. Sithiense; Histor. de France, t. x, p. 299. — Chron. de France; ibid., p. 293. — Hist. d'aucuns des ducs de Normandie; ibid., p. 276. — Robert Wace, t. I, p. 385. — Order. Vital., p. 655.

boisseau de grain, dans les terres qui en avaient donné, ne rendait qu'un sixième de la quantité ordinaire. Seigneurs et vassaux, riches et pauvres, souffraient également du même mal. La pâleur de tous les visages, la maigreur de tous les corps, faisaient ressembler les hommes à une population de spectres ambulans. Quand le peu de provisions fournies par le sol furent épuisées, on mangea les animaux domestiques. Cette ressource venant à manquer, il fallut demander aux cadavres un horrible soulagement à la faim. Malheur au voyageur isolé : assailli par des bandes affamées, il tombait sous les coups de ces désespérés, et ses membres, partagés entre eux, devenaient aussitôt leur pâture. Malheur encore à celui qui s'arrêtait dans les hôtelleries sur le bord des routes ; il périssait assassiné pendant la nuit, par le même motif et pour le même résultat. On vit des hommes présenter quelque friandise à des enfans, les attirer ainsi à l'écart et les immoler à leur faim. La chair humaine était devenue l'objet d'une horrible spéculation, et les récits parlent d'un homme qui en vendait de toute cuite au marché. La récolte de 1033 vint réparer ces désas-

tres; elle égala, dit-on, cinq années ordinaires[1].

1034. L'année suivante, mourut Hadwise, duchesse de Bretagne, tante de notre duc Robert[2]. Geoffroy, son mari, était mort long-temps auparavant (1008), en revenant de Rome, dont il avait fait le voyage par dévotion. Comme il entrait dans une hôtellerie, le faucon qu'il portait au poing, selon l'usage et le privilége des hauts seigneurs, fondit sur une poule et la mit en pièces. Furieuse de cette perte, que le duc aurait sans doute généreusement réparée, l'hôtesse prit une pierre, la lança de toutes ses forces à la tête de Geoffroy, et lui fit une blessure dont il mourut[3].

Entouré, maintenant, de vassaux dociles, de voisins hors d'état de nuire à la Normandie, Robert, soit par un pur sentiment de dévotion, soit, comme on l'a dit, qu'il se rappelât le poison donné à son frère, et qu'il crût pouvoir apaiser ainsi sa conscience, voulut entreprendre le pélerinage du saint Sépulcre. Le nombre d'in-

---

[1] Rad. Glab.; Histor. de France, t. x, p. 47 et seq.

[2] Chron. Kemperlegiense; ibid., p. 294.

[3] Hist. monasterii S.-Flor. Salmur.; ibid., t. x, p. 277.

dividus qui se rendaient à Jérusalem était prodigieux alors. Cette pratique religieuse, adoptée d'abord par les basses classes de la population, l'avait été ensuite par les classes moyennes, et s'était enfin répandue parmi les plus hauts personnages[1]. Les Normands s'étaient engagés des premiers sur les chemins de la Palestine, et nous verrons bientôt, dans un brillant épisode de notre histoire, que la politique d'un duc de Normandie ne fut pas étrangère à ces tumultueuses migrations.

Robert fit donc appeler près de lui l'archevêque de Rouen et les grands de la province. Informés de ses projets, ils lui représentèrent les dangers où son absence pouvait entraîner le duché. Ce fut alors qu'il produisit, pour la première fois, cet enfant destiné à l'accomplissement de faits si prodigieux, ce jeune Guillaume, dont l'influence devait dominer toute l'Europe, devant qui toutes les célébrités militaires allaient bientôt disparaître, dont la volonté inflexible devait faire plier toutes les volontés rivales, ce Guillaume aux pieds duquel nous verrons expirer même le despotisme de Grégoire VII.

---

[1] Rad. Glab.; Histor. de France, t. x, p. 50.

Robert avait épousé une sœur de Canut, roi d'Angleterre; mais la haine qu'il conçut pour elle, sans qu'on ait dit pourquoi, la lui fit répudier[1]. Son fils, Guillaume, était le fruit d'une liaison secrète avec la fille d'un bourgeois de Falaise, que les chroniques nomment Herleve, Arlot, Aillot et Arlette. « Reconnaissez cet enfant pour votre duc, dit Robert à ceux qui l'entouraient, et placez-le à la tête de la chevalerie normande. » Le serment fut aussitôt prononcé, et le jeune Guillaume reconnu[2]. Un vieil historien[3] dit que Robert épousa la jeune fille, après la naissance de son fils. Le contraire est établi par les chartes même de Guillaume, qui prend dans ses actes le titre d'enfant naturel, *Gullielmus nothus*. Ce titre, d'ailleurs, comme je l'ai dit plus haut, n'était pas un motif d'exclusion. Il faut même remarquer ici l'au-

---

[1] Les Bénédictins, Histor. de France, t. XI, préface, p. 69, note (*a*), disent que ce fut Richard II, mais....

[2] Willelm. Gemet., p. 266. — Rad. Glab.; Histor. de France, t. X, p. 51. — Robertus de Monte; ibid., p. 270. — Robert Wace, t. I, p. 398. — Histoire d'aucuns des ducs de Normandie; Histor. de France, t. XI, p. 316. — Chron. de Normandie; ibid., p. 325.

[3] Chron. Turon.; Histor. de France, t. X, p. 284.

gure d'un écrivain comtemporain. « On ne trouvera rien de trop condamnable dans cet usage, dit-il en parlant de l'avénement du jeune Guillaume, si l'on veut se rappeler les fils des concubines de Jacob, qui héritèrent de la dignité paternelle, et reçurent, comme leurs autres frères, le titre de patriarches. Nous lisons aussi, ajoute-t-il, que le grand Constantin lui-même était né de la concubine Helène [1]. »

Le jeune Guillaume une fois reconnu et accepté par les barons, son père prit toutes les mesures nécessaires pour assurer l'administration de la province pendant son absence. Il nomma son cousin-germain Alain, duc de Bretagne, régent du duché de Normandie [2]; Gislebert, comte de Brionne [3], tuteur du jeune prince, sous la tutelle du roi Henri lui-même, qui reçut l'hommage de l'enfant. Les choses ainsi réglées, Robert partit nu-pieds pour Jérusalem [4].

---

[1] Rad. Glab., ut suprà.

[2] Order. Vital., p. 566.

[3] Ibid., liv. 3, p. 11, trad.

[4] Hist. d'aucuns des ducs de Normandie; Histor. de France, t. x, p. 316. — Chron. Alberici Trium-Fontium monachi; ibid., p. 351. — Chron. de Saint-Denis; ibid., p. 400.

La biographie de notre duc revêt ici les couleurs vives et tranchées du roman, de sorte qu'en admettant le fait principal, qu'on ne peut révoquer en doute, l'historien se demande s'il doit accueillir indistinctement des circonstances de détails, piquantes à la vérité, mais qui ne seraient pas déplacées dans les récits de l'Arioste. Les écrivains modernes, qui ont parlé du pélerinage de Robert, n'en ont rapporté que ce qu'il offre de tout-à-fait sérieux, mais sans rien réfuter du reste. J'oserai ne pas imiter ici leur réserve. Je suivrai les vieux chroniqueurs dans quelques-uns de leurs récits, non que je veuille présenter ces documens comme parfaitement authentiques, mais parce qu'ils ne sont point en contradiction directe avec les mœurs du onzième siècle.

Robert et ses gens se mettent donc en route. Un peu au-delà de Besançon, il leur fallut passer sur un terrain clos, dépendant d'un château de Bourgogne, dont on ne nomme pas le propriétaire. Il était grand matin : un garde leur ouvrit la porte. Le duc voulut que son escorte le précédât, il passa le dernier ; mais, quand il se présenta nu-pieds, son bourdon à la

main, le gardien, qui ne savait pas à qui il avait à faire, lui donna un grand coup de bâton dans le dos, pour le faire avancer. Les Normands allaient mettre en pièces le brutal agresseur, lorsque Robert prit sa défense, disant que des pélerins devaient savoir souffrir pour l'expiation de leurs péchés, et que, quant à lui, il préférait le coup qu'il venait de recevoir, même à sa ville de Rouen. Arrivé à Rome, il y reçut la croix des mains du pape, et comme il aperçut, en s'en allant, la statue équestre de Constantin, il la fit revêtir du plus précieux de ses manteaux, raillant les Romains de ce qu'une fois par an, au moins, ils n'offraient pas une tunique à leur maître, pour le garantir de l'intempérie des saisons.

Les pélerins cheminèrent sans encombre jusqu'à Constantinople. Robert voulut y faire une entrée digne de sa réputation d'opulence et de libéralité. Il ordonna donc qu'on lui amenât une mule richement caparaçonnée, lui fit mettre aux pieds des *fers d'or*, faiblement assurés avec des clous de même métal, et défendit à ses gens de les ramasser s'ils venaient à se détacher dans le trajet. Ainsi monté, et suivi

de ses chevaliers somptueusement vêtus, il se rendit à l'audience de l'empereur.

Ce monarque prétendait que Robert fût défrayé pendant son séjour à Constantinople; mais l'opulente Normandie avait abondamment fourni au duc les moyens de se passer du secours d'autrui, et le caractère particulier de Robert ne s'accommodait point de faveurs pareilles. Il refusa, paya partout, paya le double même, quand on refusait de compter avec lui.

Il quitte enfin Constantinople, et se dirige vers le but de son voyage. Soit fatigue, soit influence d'un climat étranger, la santé du pélerin s'était altérée, au point qu'il lui devint impossible de continuer la route à pied, ni même à cheval, et qu'il se vit forcé de se faire porter en litière, par des esclaves noirs qu'il prit tout exprès à son service. En cet équipage, il rencontre un normand du Cotentin, qui revenait de Jérusalem et retournait dans ses foyers. Il prit les instructions de Robert sur ce qu'il devait annoncer à son retour: « Tu diras, répondit le duc, en montrant ses nègres, que tu m'as rencontré me faisant porter en paradis par des diables. »

Il arrive enfin aux portes de la ville consacrée. Une foule considérable de pélerins stationnait en dehors des murs, parce qu'ils n'avaient point à offrir le bezan d'or exigé par les infidèles. Ils abordent Robert avec des gémissemens, et le supplient d'aplanir l'obstacle qui les empêche de pénétrer jusqu'au saint Sépulcre. « *Par le cœur de mon ventre*, s'écria le duc normand, si j'entre dans la ville, ces gens-là ne resteront pas dehors, ou bien les bezans me feront défaut. » Il tint sa promesse, paya pour tous, et les fit entrer devant lui. On dit que le turc commandant à Jérusalem, ne voulant point demeurer en reste de générosité envers son nouvel hôte, lui fit rendre tout l'or qu'il en avait reçu; mais Robert n'acceptait point de présens pour lui-même, et la somme entière fut répartie entre les pauvres.

Après avoir, disent les chroniqueurs, répandu pendant huit jours des larmes abondantes sur le saint Sépulcre, douleur trop légitime, si la mort de son frère fut en effet son ouvrage; après avoir accumulé les offrandes, multiplié les aumônes, fait rouler des flots d'or; après avoir, enfin, accompli les vœux du pélerin, le

duc Robert se remit en route pour la Normandie; mais, arrivé à Nicée, il tomba malade et mourut empoisonné, s'il faut en croire un écrivain du douzième siècle, qui transmet ce renseignement isolé, dénué de toute espèce de preuves, dont rien n'établit même la probabilité, et que nous pouvons conséquemment révoquer en doute. Le duc fut inhumé avec pompe, dans l'église principale de la ville [1].

Le règne de Robert, qui ne dura que sept ou huit ans, est remarquable néanmoins sous plus d'un rapport. A cette époque de notre histoire commence la soumission de fait, la dépendance réelle de la Bretagne relativement à la Normandie. En effet, lorsque le duc breton, Godefroy, partit pour son pélerinage de Rome, il remit à son beau-frère Richard II, père de notre Robert, la garde de ses états; mais Richard les surveilla sans sortir des siens. La démarche de Godefroy était celle d'un vassal envers le seigneur suzerain. Lorsque, d'un autre côté, Robert se mit en route pour Jérusalem, il

---

[1] Willelm. Gemet.; Hist. de France, p. 266 et seq.—Robert Wace, t. I, p. 404 et suiv. — Chron. de Normandie, t. XI, p. 326 et suiv.

confia aussi le gouvernement de la Normandie au duc de Bretagne Alain, son cousin-germain; mais avec cette différence qu'Alain quitta ses propres états pour s'établir temporairement en Normandie, comme dans le duché principal; avec cette différence encore, qu'en plaçant son duché sous la garde d'Alain, Robert soumettait Alain lui-même à la juridiction supérieure de Henri. De sorte que le duc de Normandie était représenté par le roi de France, plutôt que par le duc de Bretagne.

Ce fut Robert, aussi, qui augmenta le territoire normand de tout le Vexin français. Cet accroissement était la récompense légitime d'un grand service rendu à Henri. Mais, avec un peu plus de politique et de réflexion, Robert eût demandé un tout autre dédommagement. Il eût craint de porter les limites de la Normandie à six lieues de Paris; il eût prévu, enfin, qu'un voisinage si rapproché deviendrait, pour les rois de France, un juste sujet de jalousie, d'inquiétude, de regrets et de tentation.

Robert ne fonda qu'une abbaye : ce fut celle de Cerisy, en 1030. Des reliques qu'il avait obtenues ou achetées à Jérusalem, y furent

déposées après sa mort, et d'après ses ordres, par son chambellan Toustain.

Les chartes de fondations religieuses, et en général les actes particuliers, sont d'une grande importance historique; là, surtout, est le dépôt des mœurs. C'est là qu'il faut chercher ces usages singuliers qui attestent toujours, de la manière la plus authentique, la naïveté ou la barbarie d'une époque. Une donation de Robert me fournit un document de ce genre, et je m'empresse de le consigner ici.

Honfroy, seigneur normand, venait de fonder un monastère à Préaux. Le duc voulut concourir à la dotation de la nouvelle abbaye, et envoya son fils Guillaume, encore enfant, déposer sur l'autel l'acte de donation d'une terre. Parmi les témoins se trouvaient les fils de Honfroy et deux autres jeunes seigneurs, dont l'un, Richard de Lillebonne, remplissait auprès de Robert des fonctions relatives à celles d'échanson; le troisième était Hugues, fils du comte Galeran. La cérémonie religieuse accomplie, il restait, si je puis m'exprimer ainsi, un acte civil à rédiger : on le fit, en donnant à chacun des jeunes seigneurs un grand soufflet sur la joue, « *ob cau-*

sam memoriæ » : et comme Richard de Lillebonne demandait à Honfroy pourquoi il lui avait donné un si grand soufflet, le pieux fondateur lui répondit gravement : « Parce que tu es plus jeune que moi, que tu me survivras selon toute apparence, et que tu peux maintenant, au besoin, témoigner de ce qui vient de se passer [1]. » Ainsi, au onzième siècle, en Normandie, un soufflet était considéré comme puissant véhicule de la mémoire.

Il me reste à vous prémunir contre une tradition fabuleuse, attachée au nom de Robert. Quel habitant de Rouen, en suivant le cours de la Seine sur un de ces bateaux voyageurs qui descendent et remontent le fleuve plusieurs fois par jour sur une étendue de quatre lieues environ, n'a pas involontairement tourné les yeux vers les hauteurs de Moulineaux? « *Voici le château de Robert-le-Diable* », ne manque pas de s'écrier alors quelqu'un des passagers. Et ce Ro-

[1] « .... Suscepit etiam alium colaphum Richardus de Lillabonâ, qui ocream viri comitis Roberti ferebat; qui, cum requireret cur sibi Hunfridus permaximum colaphum dedisset, respondit : « Quia « tu junior me es, et forte multo vives tempore, crisque testis « hujus rationis, cum res poposcerit. » Suscepit etiam tertium colaphum Hugo filius Waleranni comitis.

(*Charta pro monasterio Pratellensi*; Hist. de France, t. XI, p. 387.)

bert-le-Diable serait précisément le duc dont nous nous occupons en ce moment. Il est échappé à des écrivains modernes de consacrer ce bruit populaire, et de marier le nom de notre duc à cette épithète burlesque qu'il n'a point méritée. Robert, comme tous ses prédécesseurs, se montra intrépide, ami des combats, fit la guerre comme on la faisait alors, ravageant, pillant, brûlant tout sur son passage; mais tout cela s'était fait avant lui, et se fit encore après. D'autres ont vu, dans Robert-*le-Diable*, non pas celui dont nous venons de nous occuper, mais son petit-fils, Robert-*Courte-Botte*. Celui-ci n'eut rien de plus diable que l'autre, et ne mérite pas davantage le sobriquet. Voici d'où vient l'erreur : on a imaginé de placer en tête de nos anciennes chroniques, un vieux roman de chevalerie ayant pour titre *Robert-le-Diable*, fils d'un premier duc de Normandie nommé Aubert, qui n'a jamais existé. Ce Robert, dit le romancier, fut surnommé le Diable, *pour les grans cruaultés et mauvaisetiés dont il fut plain*. Tout jeune, il battait ses camarades, égorgeait ses maîtres. Plus tard, il entrait de vive force dans les couvens de femmes et s'abandonnait à

tous les excès[1]. Nos ducs Robert n'offrent aucun trait de ressemblance avec ce héros de roman, et le nom a fait encore ici commettre une erreur à l'égard des personnes.

---

[1] Voici le portrait qu'en a fait un poète du treizième siècle dont le nom est resté inconnu : (*Roman de Robert-le-Diable*, Ms. de la Bibl. du Roi.)

Quant Robert ot xx ans de age
Hon ne trouvast en nul parage
Si grant home che me samble
Que Robert ne fust. I. piet graindre
Ne a sa forche peust ataindre
Riens qui ainc fust de mère né
Tout ichou li fu destiné
En tous les lieus ou gens venist
Deus des plus fors sil les tenist
Portast lonc fors de la maison
Trop par ert fors a desraison
Si estoit biaus a desmesure
De cors de vis e de stature.
Sert mervelle que mal faissoit
Car a toute gent plaissoit
Hermites enclusses ne moigne
Ne remanoit tout i fust boine
Nes ocbesit tout es raument
Il en ot ochis gravement
Mais li prudome s'en fuioient
Quant de Robert parler oioient
Fuient moigne fuient convers
Bien se fait a cremir Robert
Li apostoiles n'en rit mie
Il le maldist et escumenie.
Li dus ses peres quand il voit
Que ses fieus nul bien ne feroit

L'histoire de Normandie va bientôt prendre un nouveau caractère. Ce ne seront plus seu-

---

Il li fit sa maison veer
E de son resne congeer
E gart qu'en sa terre nel sot
Car destruire tout le feret.

Robert voit que tuit le haioient
Et toute gens le maldissoient
Vaisent et met tost a la voie
En une forest se desvoie
Qui pres est de Roim sor Sainé
Grant route des larons en maine
Et de robeor malfhaissant
Car teux gens li erent plaissant
Or peut de mal faire a plenté
Puis qu'il a gent a volenté
Et si fist il moult volentiers
Les voies cerche et les sentiers
Se il encontre pelerin
Ne marchéant en son chemin
Ne home nul ne le fait prendre
Ou il le fait ardoir ou pendre
Or fait Robert de mal assés
Ançois que li an soit passés
Ait. xx. abeies arsses
Dont la gent sont fors esparses
Sil treve dame ne puchele
Pour quele soit un petit bele
Lors en vot faire son voloir
Sou ne peut mie remanoir
Tant fait Robert que a son pere
Et a la ducoisse sa mère
En font de toutes pars clamor
Il leur jure le creator
Que il fera son fil noier
Se il le peut as mains baillier.

lement des querelles intérieures, des refus d'hommage punis par la dévastation des domaines d'un vassal révolté, des secours accordés à un voisin malheureux : ce seront des événemens dont la grandeur étonne, des projets dont la conception seule épouvante; ce sera, enfin, une immense révolution dans les mœurs, dans les lois et dans les esprits. Mais, avant d'entamer l'histoire de Normandie au temps de Guillaume, il faut suivre les Normands dans les contrées méridionales, où ils ont aussi porté la terreur de leurs armes, où ils ont encore acquis tant de gloire à leur nom. Ici, nos annales se parent des vives couleurs et de l'intérêt puissant du roman. Ce sont les aventures de tous les chevaliers imaginaires, surpassées par les faits et gestes de chevaliers historiques; c'est l'accomplissement de ce qui semble impossible; c'est la vérité dans ce qui paraît incroyable.

Un peu d'incertitude existe, relativement à l'époque précise où les Normands apparurent pour la première fois en Italie[1]. Mais ce sera

---

[1] En 1002, selon Baronius, Annal. eccles., t. XI, p. 15. — Plus probablement vers 1016, selon Pagi, Critica, t. IV, p. 90.

toujours au commencement du onzième siècle qu'il faudra rapporter cette circonstance si féconde en résultats prodigieux.

Avides de nouveautés, impatiens du repos, toujours prêts à s'engager sur une route inconnue, s'ils espéraient y rencontrer des obstacles, des périls et de la gloire, les Normands entreprenaient, avec plus d'ardeur que tous les autres peuples, le voyage lointain de Jérusalem. A l'esprit superstitieux de leurs contemporains, ils réunissaient cet amour immodéré d'aventures, qu'ils tenaient des Scandinaves, leurs ancêtres. Le saint caractère du pélerin s'alliait très bien, dans leur idée, aux habitudes mâles du guerrier, et, tout en se munissant du bourdon, ils n'oubliaient jamais leur épée.

1016. Vers l'an 1016 [1], quarante pélerins revenant de Palestine, se reposaient à Salerne. Tout-à-coup, une flotte ennemie se présente, et débarque une troupe nombreuse de Sarrasins, qui vont mettre la ville à rançon, ou la piller en cas de refus. Déjà, de tous côtés, les habitans apportaient l'or qui devait payer le départ des

[1] Lupi Protospatæ Chron. ap. Muratori, t. v, p. 41.

étrangers; leur prince Gaimar, lui-même, pressait la collecte, lorsque les quarante pélerins se font connaître : ce sont des chevaliers normands, à la bonne mine, à la haute stature. Ils gourmandent ces hommes qui songent, disent-ils, à se racheter comme des femmes sans protection, au lieu de se défendre comme des hommes courageux; puis, s'adressent à Gaimar, lui demandent des chevaux et des armes, s'élancent brusquement sur la troupe musulmane, la dispersent, la poursuivent et reviennent parmi les Salernitains, qui les portent en triomphe par la ville. Gaimar veut leur faire accepter de riches présens, il tente même de fixer auprès de lui des guerriers dont il admire la valeur, qui viennent de sauver son état, et qui peuvent le délivrer à jamais des pirates musulmans; mais les chevaliers étaient déjà redevenus pélerins : ils refusent tout et continuent leur voyage [1].

D'après leur avis, cependant, Gaimar les fit accompagner de plusieurs agens salernitains,

---

[1] Chron. S. Monast. Cassin., ap. Murat., t. IV, p. 362 et seq. — Order. Vital., p. 472.—Le P. Pagi révoque en doute ce fait d'armes; on ne voit pas pourquoi. Il est tout-à-fait dans les mœurs du temps, et attesté, d'ailleurs, par des autorités respectables.

chargés de porter en Normandie des provisions de fruits délicieux, cédrats, amandes, oranges. Il envoya aussi de riches manteaux, de magnifiques harnais. Et, de cette manière, il adressait à ceux dont la présence lui était nécessaire, bien plus qu'une invitation, bien plus qu'un présent; il leur inspirait l'ardent désir de visiter les lieux qui produisaient ces trésors [1].

1017. Dès l'année suivante [2], les officiers salernitains revenaient dans leur patrie, suivis d'une petite troupe normande. Elle était commandée par Osmond Drengot, obligé de quitter son pays par suite du meurtre de Guillaume Repostel, qu'il avait tué sous les yeux de Richard II. Guillaume Repostel s'était attiré ce malheur en rendant publiques des liaisons intimes qu'il avait entretenues avec la fille d'Osmond [3].

---

[1] « Non tam invitabat quam et trahebat. » Chron. S. Monast. Cassin., apud Murat., p. 363.

[2] Lupi Prot., apud Murat., t. v, p. 41.

[3] Les diverses chroniques présentent ici un peu d'obscurité. Selon Raoul Glaber (Histor. de France, t. x, p. 25 et suiv.), c'était un Rodolphe qui avait offensé Richard II, et qui se retira en Italie, auprès du pape Benoît VIII. Le pontife l'aurait utilement employé contre les Grecs qui commettaient des exactions dans la principauté de Bénévent. Rodolphe serait enfin revenu en Normandie en 1023.—

Arrivés au Mont-Gargano, où les pèlerins ne manquaient jamais d'aller faire leurs dévotions à saint Michel, ils rencontrent, déguisé sous l'habit grec, Melo, l'un des premiers citoyens de Bari. Melo avait inutilement tenté une révolution contre les Grecs et leurs catapans. Il errait en attendant qu'une occasion plus favorable se présentât de délivrer sa patrie. Celle-ci lui parut opportune; il fit aux Normands des propositions qu'ils acceptèrent sans balancer. Heureux dans trois batailles, ils furent écrasés, dans une quatrième, par des forces supérieures, et dans cette plaine de Cannes où la république romaine avait failli périr sous les coups d'Annibal. Melo se réfugia en Allemagne; les Normands échappés au carnage cherchèrent un asile, tantôt sur les montagnes, tantôt dans les vallées, ne s'arrêtant nulle part, pour ne pas être surpris par l'ennemi, dont les détachemens nombreux les pressaient de tous côtés [1]. Les

---

Orderic Vital nomme Osmond Drengot, au lieu de Rodolphe, et place l'événement sous le duc Robert et le pape Benoît, ce qui ne peut s'accorder, puisque Benoît mourut en 1024 et que Robert ne fut duc qu'en 1028.

[1] Guillelmus Appulus, ap. Muratori, t. v, p. 254 et seq. — Chron. S. Monast. Cassin., loc. cit., p. 363 et seq.

querelles qui se déclarèrent entre les petits princes du pays, leur fournirent, cependant, des moyens d'existence plus régulière. Ils combattaient aujourd'hui pour l'un, demain pour l'autre; accordant ordinairement leurs secours au plus généreux, mais ne permettant pas à l'un d'eux d'asservir ses rivaux, et maintenant, par un habile jeu de bascule, une sorte d'égalité de force entre les parties belligérantes [1], toujours intéressées à se ménager l'appui d'auxiliaires dont la présence décidait le plus souvent la victoire.

Les Normands s'étaient choisi parmi eux un chef; c'était Rainolfe. Ils ont déjà une demeure fixe, c'est-à-dire un camp fortifié, non loin de marais inaccessibles où ils avaient même tenté de s'établir [2]. C'est de là qu'ils partent pour leurs expéditions militaires; c'est là qu'ils rapportent le butin enlevé à l'ennemi, le tribut exigé de ceux qu'ils protégent. Un dernier service rendu à Sergio, chef de la milice napoli-

---

[1] Funditùs everti discordem quemque vetabant
Nunc favor additus his, et nunc favor additus illis.
Guill. Appul., p. 255.

[2] Undique densa palus....
Ibid., ibid.

taine, dépossédé par un prince rival et rétabli par la colonie normande, donne enfin à ces braves aventuriers un état politique, indépendant. Reconnaissant de ce qu'ils avaient fait pour lui, intéressé d'ailleurs à conserver l'appui de ses libérateurs, Sergio confirma aux Normands la possession du château d'Averse, dont ils s'étaient précédemment emparés, y réunit tout le territoire qui en dépendait, et l'érigea en comté, en faveur de Rainolfe [1].

Comme il s'agit ici d'une histoire et non d'un panégyrique, je dois à la vérité de dire que la colonie normande ne s'était pas formée d'élémens toujours purs. L'existence précaire de ces premiers venus les avait rendus nécessairement peu scrupuleux sur le choix de leurs associés. Le camp retranché des marais était donc le rendez-vous de cette classe d'individus que l'on voit toujours avec plaisir s'éloigner du pays. Ils y étaient reçus avec joie : on les formait aux mœurs et au langage normand, et bientôt

[1] « Sergius, recuperatâ Neapoli, Rainulphum.... sibi conjunxit, et Aversæ illum comitem faciens.... » etc. Chron. S. Monast. Cassin., p. 379.

après étaient réputés Normands eux-mêmes [1]. Mais la nouvelle de leurs succès ne tarda pas à parvenir dans la mère-patrie. Rainolfe, de son côté, envoya vers ses compatriotes, les informa de la fertilité des plaines de la Pouille, promit la richesse aux pauvres, d'immenses trésors aux riches, et vit, peu de temps après, arriver des hôtes plus illustres, appelés aussi à de plus hauts destins [2].

C'étaient trois fils du chevalier Tancrède de Hauteville. Membres d'une famille nombreuse, enfans d'un père dont ils n'attendaient point un brillant héritage, ils venaient en Italie, à la recherche des aventures qui leur étaient promises. Les trois preux se nommaient Guillaume, Drogon et Homfroy. Ils apprennent, à leur arrivée, qu'un différent existe entre Pandolfe prince de Capoue et Gaimar prince de Salerne. Sans s'informer du motif de la querelle, nullement occupés de savoir qui des deux avait tort

---

[1] Si vicinorum quis pernitiosus ad illos
Confugiebat, eum gratanter suscipiebant :
Moribus et linguâ quoscunque venire videbant,
Informant propria, gens efficiatur ut una.
Guil. Appul., p. 55.

[2] Ibid., ibid.

ou raison; ils se battent tout d'abord pour Pandolfe, se dégoûtent presque aussitôt de son service, et se battent contre lui pour son adversaire, qui triomphe partout, grâce au tranchant de leur épée Pandolfe est renversé, son état vient agrandir celui de Gaimar; de nouvelles victoires signalent encore la valeur des chevaliers normands. Le Salernitain, qui leur devait tous ces avantages, finit par craindre des hommes à qui rien ne résistait, et qui pouvaient, si l'envie leur en était venue, prendre possession pour eux-mêmes des conquêtes qu'ils multipliaient si facilement pour un autre. Il chercha donc l'occasion de les éloigner. Elle se présenta d'elle-même.

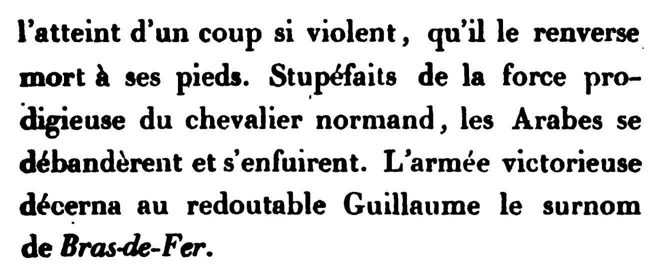
Les Arabes occupaient alors la Sicile. L'empereur grec voyait le moment favorable de les en chasser. Maniakès, son général, rassemblait pour cette expédition une armée nombreuse dans le midi de l'Italie. L'appui des Normands était, pour ainsi dire, devenu indispensable par l'idée que l'on avait conçue de leur courage. Gaimar fut, en conséquence, prié de permettre qu'ils passassent, de son service, à celui de l'empereur. Le prince de Salerne saisit avec

empressement ce moyen d'écarter honorablement, et sans blesser leur fierté, des hommes dont il redoutait la présence. De grandes promesses étaient faites par Maniakès ; Gaimar y joignit les siennes : trois cents chevaliers normands, commandés par les trois fils de Tancrède, vont faire cause commune avec les Grecs que plus d'une fois déjà ils ont vu fuir devant eux [1].

La flotte franchit le détroit de Sicile; la garnison de Messine fait une sortie vigoureuse et culbute les Grecs; mais le bataillon normand se présente, le combat est rétabli; la ville capitule. Maniakès poursuit ses avantages, soumet tout le pays jusqu'à Syracuse, où se trouvait l'armée arabe. Une bataille s'engage sous les murs. La victoire balança long-temps incertaine; l'émir de Syracuse faisait un grand carnage autour de lui ; peut-être allait-il parvenir à jeter le désordre au milieu de ses adversaires, lorsque Guillaume, l'aîné des fils de Tancrède, s'affermissant sur ses étriers, pique des deux à l'émir, arrive sur lui comme une tempête, et

---

[1] Gauf. Malat. Hist. Sic., ap. Mur., t. v, p. 550 et seq. — Chron. S. Monast. Cassin., ibid., t. iv, p. 385-387.



l'atteint d'un coup si violent, qu'il le renverse mort à ses pieds. Stupéfaits de la force prodigieuse du chevalier normand, les Arabes se débandèrent et s'enfuirent. L'armée victorieuse décerna au redoutable Guillaume le surnom de *Bras-de-Fer*.

Cependant, l'ennemi s'était rallié aux environs de Traina. Il avait encore soixante mille hommes à opposer au général grec. Mais, que pouvait une armée démoralisée par sa défaite, contre des troupes électrisées par des triomphes? S'il faut en croire un contemporain, les chevaliers normands donnèrent seuls contre cette multitude, la mirent en déroute et la poursuivirent à grands coups de lances et d'épées. La victoire était complète, quand les Grecs arrivèrent, et toute leur coopération, dans cette affaire, se réduisit à piller le camp des ennemis, sans même réserver aux vainqueurs une part du butin. Cette injustice se renouvela, plus criante, sous Dokéan, successeur de Maniakès dans le commandement de l'armée.

Les Normands se battaient de grand cœur; mais ils prétendaient au partage des dépouilles. Ils chargèrent donc un lombard nommé Hardouin,

à qui la langue grecque était familière, d'exposer leurs griefs à Dokéan, et de réclamer, en leur nom, l'effet des promesses du général. Celui-ci, très mal inspiré alors, non-seulement rejeta une demande fondée sur la justice, mais ordonna que celui qui s'était chargé de la faire fût frappé de verges au milieu du camp. Hardouin n'eut pas plutôt rendu compte aux Normands du résultat de sa mission, qu'ils résolurent de faire payer cher aux Grecs leur mauvaise foi et leur ingratitude. Ils couraient aux armes, lorsque l'adroit lombard leur persuada de dissimuler jusqu'à leur retour dans la péninsule. Il nourrissait déjà des projets de vengeance contre le général grec, qui l'avait forcé de lui abandonner un superbe cheval arabe, sa capture. Quelques jours se passent, dans la dissimulation, d'une part, dans une sécurité trompeuse, de l'autre. Mais enfin, les Normands décampèrent tous en secret pendant une nuit et repassèrent le détroit, après avoir culbuté un détachement envoyé à leur poursuite[1].

[1] Gauf. Malat., loc. cit., p. 551. — Thom. Fazellus, inter rer. Sicular. script., p. 385 et seq. — Chron. S. Monast. Cassin., loc.

Ils vont trouver sans délai leurs compatriotes de la colonie d'Averse, racontent leurs injures, communiquent leurs projets de vengeance. D'un autre côté, on réfléchit à la fertilité de l'Italie, à la lâcheté des Grecs, au courage des Normands. On a bien voulu, jusqu'alors, se contenter du petit territoire d'Averse et des faibles ressources qu'il présente; mais le nombre des chevaliers s'est accru, leur force a doublé; c'est la Pouille tout entière qui doit composer leur apanage; et, d'une voix unanime, il est décidé que la Pouille sera conquise.

Ce ne sont plus ces Normands à la solde de 1040.
divers petits princes italiens. Ce n'est plus cette troupe d'aventuriers dérobant à l'habitant des campagnes les moyens précaires d'une pénible existence. Les voilà, guerriers irrités, entrant hardiment sur le chemin des conquêtes, défiant les armées puissantes qu'on leur oppose, tout prêts à punir les ingrats qu'ils ont secourus au moment du péril, et qui ne se sont point souvenus d'eux après la victoire. Ils ne veulent plus servir des intérêts étrangers; c'est pour eux

cit., p. 388. — Gul. Appul., loc. cit., p. 255. — Georgii Cedreni, Histor. compend., t. II, p. 755.

seuls, désormais, qu'ils prétendent combattre et triompher.

Douze chefs sont nommés; ils prennent le titre de comtes[1], jurent de tout partager également, si la fortune les favorise, et partent dans douze directions à la fois. La ville de Melfi est bientôt prise, et devient le dépôt général du butin. Venose, Ascali, Labello, ouvrent successivement leurs portes. La cour de Constantinople s'alarme; elle rappelle de Sicile Dokéan et son armée, avec ordre d'exterminer les Normands. Les Grecs arrivent, au nombre de soixante mille, dit-on; les Normands ne comptaient que cinq cents fantassins et sept cents cavaliers. On leur fait dire qu'on a pitié de leur petit nombre, et que, s'ils veulent se retirer paisiblement, on les laissera passer sains et saufs; que, dans le cas contraire, on les attaquerait le lendemain matin. L'envoyé grec était monté sur un très beau coursier. Hugues, normand renommé pour sa force extraordinaire, s'approche de lui, et assène sur la tête du cheval un coup de poing si vigou-

---

[1] « Bis sex nobiliores. » Gul. Appul., p. 255. — « XII comites.... » Chron. S. Monast. Cassin., p. 388.

reux, qu'il le renverse. Le cavalier tombe avec sa monture, demi-mort de frayeur; mais les Normands le relèvent, lui donnent un cheval de plus grand prix, et le renvoient vers les siens avec cette réponse énergique. La bataille eut lieu le lendemain. Au lieu d'écraser un ennemi peu nombreux en donnant sur lui avec toutes leurs forces, les Grecs, conformément à leur tactique ordinaire, engagent d'abord une seule légion; elle est détruite par les Normands. Une seconde légion se présente : elle éprouve le même sort. Le combat devient général, mais le résultat ne change pas : la déroute des Grecs est complète [1]. Une seconde bataille donna une seconde victoire aux Normands. Guillaume-Bras-de-Fer n'assistait point au commencement de cette dernière; il était malade [2], et se tenait à l'écart en observation; mais, ayant vu les siens plier un moment et tout près de lâcher pied, il oublia son mal, revêtit son armure, se jeta comme un lion dans la mêlée, et décida la dé-

---

[1] Lupi Protospatæ Chron., loc. cit., p. 43. — Guil. Appul., p. 256. — Malaterra, p. 552. — Chron. S. Monast. Cassin., p. 388.

[2] « Guilielmus quartanæ febris typo laborabat. » Malaterra, p. 552.

faite de l'ennemi. Vainement l'empereur grec substitua un général à un autre; l'événement fut toujours le même. Un troisième combat, livré par ce nouveau chef, lui fut particulièrement fatal. Fait prisonnier par les Normands, il se vit honteusement enchaîné et dirigé sur Melfi, siége principal du nouvel état [1].

Ce n'était pas seulement à la supériorité de leur courage et de leur expérience militaire que les Normands devaient ces prodigieux succès. Ils eurent l'adresse d'intéresser les princes du pays à leur cause, en les mettant à leur tête contre les Grecs; prévenant aussi, de cette manière, tout sujet de jalousie qui aurait pu naître parmi eux, s'ils s'étaient choisi un chef de leur nation. C'est ainsi qu'ils déférèrent le commandement, d'abord à Atenolphe, frère du prince de Bénévent; puis à Argyre, fils de ce Melo qui les avait le premier excités contre les Grecs.

Ils reçurent quelques échecs sous son commandement, mais reprirent leurs avantages

---

1 .... ad urbem
Præcedebat equum victoris ab hoste ligatus.
Guil. Appul., p. 257. — Lupi Protosp., p. 43.

après la retraite de Maniakès, qu'on leur avait opposé. Ce fut alors qu'ils résolurent de ne plus obéir qu'à un chef de leur nation. Une assemblée générale fut convoquée, et là, d'une voix unanime, le valeureux fils de Tancrède, Guillaume-Bras-de-Fer, fut élu comte suprême des Normands. On partagea ensuite le territoire envahi. Guillaume eut Ascoli; son frère Drogon, Venose; Arnolin, Labello; Hugues, celui qui avait renversé d'un coup de poing le cheval du messager grec, Monopoli; Pierre, Trani; Gautier, Civita; Rodolphe, Cannes; Tristan, Montepiloso; Hervé, Trigento; Asclittin, Acerenza; Raoul, Saint-Archangelo; Raimfroy, Monorbino. Le vieux Rainolfe, fondateur d'Averse, eut Siponte, le Mont-Gargano, et tout le territoire qui en dépendait. Quant à la ville de Melfi, elle devint le siége du gouvernement, et propriété commune des chefs normands, qui eurent chacun leur palais dans un quartier 1043.
différent[1].

Le gouvernement militaire est despotique de sa nature; il soumet tout à la loi de l'épée. Les

[1] Chron. S. Monast. Cassin., p. 389. — Guil. Appul., p. 256.

Normands étaient donc appelés à être despotes en Italie ; ils ne manquèrent pas à leur vocation plus que personne. Les moines du Mont-Cassin
1045. l'éprouvèrent ; mais aussi, mieux que personne, ils surent réparer leurs pertes et punir leurs ennemis. Mœurs étranges de cette époque ! Des Normands envahissent les propriétés d'un couvent ; les voilà en guerre ouverte avec l'abbé ; mais ces usurpateurs sont dévots : ils se présentent aux portes du monastère dont ils s'approprient chaque jour quelque dépouille, déposent humblement leurs armes à l'extérieur, et demandent la permission d'aller faire leur prière dans l'église. Ils entrent, mais les portes se referment subitement sur eux ; toutes les cloches du couvent sonnent le tocsin ; les vassaux de l'abbé accourent ; quinze Normands sont massacrés dans l'église, et leur chef jeté dans un cachot. Cette ruse de guerre réussit parfaitement aux moines. A la vérité, les Normands s'apprêtaient à prendre leur revanche ; mais Gaimar intervint, et le couvent ne fut plus insulté[1].

[1] Chron. S. Monast. Cassin., p. 390 et seq.

Il faut l'avouer, les Normands se firent beaucoup d'ennemis par leurs exactions. Le pays ne supportait qu'avec peine ce joug de fer qui lui était imposé. La calomnie, d'ailleurs, exagéra les récits de la vérité [1]. On représenta partout les Normands comme des gens cruels, sanguinaires, d'une impiété *plus que payenne*, pour me servir de l'expression du biographe de Léon IX [2], égorgeant à plaisir les chrétiens, et leur faisant subir d'épouvantables tortures. On savait aussi qu'ils avaient perdu leur principal chef, Guillaume-Bras-de-Fer, et l'on trouvait ce moment favorable pour animer contre eux l'empereur d'Occident Henri II. Mais Drogon, qui avait succédé à son frère, et Rainolfe, comte d'Averse, offrirent des chevaux et de l'or au monarque, qui leur donna l'investiture de toutes leurs conquêtes [3]. La cour de Constantinople voulut aussi éloigner les 1051.
Normands de la Pouille, par adresse toutefois,

---

[1] Veris commiscens, fallacia nuncia mittit.
Guil. Appul., p. 259.

[2] « Crudeli et inauditâ rabie, et plusquam paganâ impietate, etc. » Vita S. Leonis papæ, ap. Boll. apr., t. II, p. 663.

[3] Chron. S. Monast. Cassin., p. 398 et seq.

et non par force. Cet Argyre dont j'ai déjà parlé, leur proposa donc de passer au service de l'empereur d'Orient, qui les enverrait combattre les Perses. Les promesses magnifiques ne manquèrent pas à la proposition. L'empereur avait entendu dire que les Normands étaient gens fort intéressés, toujours prêts à se ranger du côté de celui qui payait le plus et le mieux. Peut-être crut-il avoir trouvé le moyen de rentrer ainsi en possession de ses provinces d'Italie; mais il ne se souvint pas que la finesse était aussi un trait saillant du caractère de ces nouveaux hôtes. Ils virent donc le piége, et n'y tombèrent pas, déclarant hautement que la Pouille était leur conquête, et qu'ils ne la rendraient qu'à la force [1]. Cette ruse ayant manqué son effet, Argyre, de concert avec les Lombards, eut recours à une effroyable perfidie.[1] Tous les Normands devaient être assassinés en même temps, par toute la Pouille : un grand nombre périt, en effet, sous le poignard, et Drogon fut la première victime. Homfroy lui succéda; réunit autour de lui ses compatriotes échappés

---

[1] Guil. Appulus, de Normannis, p. 259.

au massacre, et tira une vengeance terrible du meurtre de son frère [1].

En même temps qu'on affaiblissait les Normands par le plus grand nombre d'assassinats possible, on décidait le pape Léon IX à marcher contre eux à la tête d'une armée dont la 1053.
principale force consistait en un corps d'Allemands, fourni par l'empereur Henri. Bien moins nombreux, mais plus aguerris, les Normands étaient commandés par des chefs expérimentés et vaillans. Richard comte d'Averse, conduisait l'aile droite; Homfroy, général en chef, était au centre, opposé aux Allemands; Robert Guiscard, autre fils de Tancrède, récemment arrivé en Italie, guidait l'aile gauche, formant aussi la réserve, et devait se porter partout où le combat semblerait péricliter.

La multitude confuse amenée par le pape ne tint pas long-temps contre un ennemi discipliné, affamé d'ailleurs, et pour qui la victoire était une condition d'existence. Les Allemands seuls résistèrent et se firent tuer sur la place,

---

[1] Malaterra, apud Muratori, t. v, p. 553.

attaqués à la fois par les trois corps normands[1]. Robert fut le héros de la journée. L'historien contemporain ne tarit pas sur les prouesses du chevalier pendant cette bataille; il le montre se jetant avec audace au plus épais de la mêlée; combattant indifféremment de l'une et l'autre main, ne portant que des coups mortels, renversé trois fois de cheval, et reparaissant toujours plus terrible[2].

Le pape se réfugia dans une ville voisine, sous les murs de laquelle les Normands parurent aussitôt. Effrayés des préparatifs de siége qui se faisaient à leurs yeux, les habitans forcèrent le malheureux Léon à sortir, le livrant brutalement à la discrétion d'un ennemi qu'ils devaient croire altéré de vengeance; mais voici les Normands, suivant leurs mœurs, qui se prosternent devant le pontife, lui demandent pardon de leur victoire, le supplient de leur accorder sa bénédiction, et l'escortent jusqu'à Bénévent

---

[1] Guil. Appul., p. 259 et seq. — Chron. S. Monast. Cassin., p. 402. — Malaterra, p. 553.

[2] Guil. Appul., p. 260.

avec les marques du plus religieux respect. Le pape bénit avec joie ceux qu'il voulait tout à l'heure exterminer, les investit au nom de saint Pierre, non-seulement de tout le territoire soumis à leur domination, mais encore de tout celui qu'ils pourraient soumettre par la suite, dans la Calabre et en Sicile [1]. De cette investiture arbitraire, accordée par Léon IX à des Normands du Cotentin, datent les prétentions des papes à la suzeraineté du royaume de Naples.

La Pouille presque tout entière se soumit alors sans difficulté à Homfroy. Restait encore la Calabre : il en abandonna la conquête à Robert. Ce fut là, probablement, qu'il mérita, ou du moins qu'il justifia le mieux son surnom de *Guiscard* ou *Ruiscard*, c'est-à-dire *le Rusé* [2]; mais, il faut en convenir, ses ruses et ses prouesses, pendant cette première partie de sa vie militaire, ressemblèrent beaucoup à celles 1055.

[1] Vita S. Leonis papæ, loc. cit. — Malaterra, ut supra. — Guil. Appul., p. 261. — Chron. S. Monast. Cassin., p. 403.

[2] Cognomen Guiscardus erat, quia calliditatis
Non Cicero tantæ fuit, aut versutus Ulysses.
Guil. Appul, p. 260.

d'un chef de brigands. Pillages, incendies, expéditions nocturnes, excès de toute espèce, tels furent ses exploits au début. Libéral d'ailleurs, distribuant largement à ses compagnons le butin enlevé à l'ennemi, et rapace, en quelque sorte, par besoin de générosité; les possessions de son frère n'étaient pas même à l'abri de ses fureurs. Homfroy le fit amener devant lui, et le fougueux Robert allait commettre un grand forfait [1], si Gosselin, chevalier normand attaché à Homfroy, n'eût arrêté le bras du téméraire.

Que l'on excepte ce dernier trait, que l'on veuille surtout se transporter au onzième siècle, la tactique de Robert pour soumettre la Calabre n'offre rien dont on doive beaucoup s'étonner. Hrolf avait désolé la Neustrie avant de s'y établir; nous verrons notre fameux Guillaume se livrer, en Angleterre, à d'effroyables sévérités, et l'histoire des conquérans est, au fond, toujours la même, soit qu'ils écrasent les populations sous le poids d'armées innom-

---

[1] .... Volebat
In fratrem gladio consurgere, sed Goscelinus, etc.
Guil. Appul., p. 261.

brables, soit qu'ils courent le pays à la tête d'une troupe de pillards.

La mort d'Homfroy rappela Robert dans la Pouille. Il laissait plusieurs enfans, ce qui n'empêcha pas Robert de se faire reconnaître à sa place. Il eut tort selon la justice, puisqu'il avait été chargé de faire valoir les droits de l'aîné de ses neveux; mais il fit bien selon la politique, puisqu'il donnait au pays un chef habile, valeureux, entreprenant, au lieu d'un enfant, que son extrême jeunesse frappait d'incapacité. Néanmoins, cette démarche hardie de Robert fut la cause ou le prétexte de révoltes partielles, dont il parvint à triompher.

Le plus jeune de ses frères venait d'arriver de Normandie; c'était Roger de Hauteville : charmante figure, taille élevée, formes élégantes, politesse de langage, vigueur, bravoure et prudence, il possédait, à en croire un écrivain contemporain [1], toutes les qualités qui faisaient le chevalier accompli. Robert lui confia le soin de soumettre la Calabre, et se joignit ensuite à lui pour l'accomplissement de ce dessein. La

[1] Malaterra, p. 555.

mésintelligence s'étant mise entre eux, Roger entra en campagne, ou plutôt pilla pour son propre compte, vola des chevaux pendant la nuit, et désola si bien la Pouille, que Robert, ne se sentant plus assez fort en Calabre, fut obligé de faire les avances à son puîné. La réconciliation eut lieu ; Reggio, et d'autres
1060. places encore, furent emportées. Robert fut salué duc de la Pouille, de la Calabre, même de la Sicile, quoique rentrée sous le pouvoir des Arabes depuis la retraite des Normands et des Grecs[1].

Les Normands d'Italie, comme ceux de France, prirent d'abord indifféremment, selon toute apparence, le titre de comtes ou de ducs. Robert avait été reconnu, l'année précédente, en cette dernière qualité, par le pape Nicolas, qui venait pourtant de l'excommunier, parce qu'il s'était emparé, sans y avoir fait trop d'attention, d'une ville appartenant à l'Église. Mais les deux parties étant intéressées à des ménagemens réciproques, l'affaire se termina, d'un côté, par l'investiture ; de l'autre, par la promesse d'un

[1] Malaterra, p. 555 et seq. — Chron. S. Monast. Cassin., p. 426.

tribut annuel et le serment de fidélité au Saint-Siége[1].

La précaution que prenait Robert de se faire nommer duc futur de Sicile, indiquait assez ses projets sur cette île. Il en confia l'exécution à Roger, se réservant le soin de réduire quelques villes qui tenaient encore pour les Grecs, sur le continent.

C'est ici que les travaux des deux frères deviennent tout-à-fait gigantesques.

Roger se jette dans un frêle esquif, lui soixantième, et franchit hardiment le détroit que les Grecs ont fait garder par Charybde et Scylla. Il aborde en Sicile. Indignés de l'audace de cette poignée d'hommes, les habitans de Messine se précipitent hors des murs à leur rencontre. L'adroit Normand recule, les attire assez loin de la ville pour les en isoler, fait volte-face alors, les charge avec fureur, jette parmi eux le désordre et l'épouvante, les poursuit jusque sous leurs murailles, s'empare d'un bon nombre de chevaux, et repasse le détroit avec son butin.

Ce coup d'essai avait trop bien réussi pour ne pas donner suite à de plus importantes entre-

[1] Baronii Annal. eccles., t. XI, p. 271 et seq.

prises. Une circonstance favorable les rendait aussi plus faciles. La discorde régnait entre quelques chefs sarrasins de Sicile, et l'un d'eux servait de guide à l'armée des Normands.

Après une seconde et courte apparition dans l'île, Roger s'apprête à y conduire des forces plus considérables. Une flotte ennemie croisait dans le détroit, pour les attaquer au passage. Le prudent Guiscard voulait attendre; l'impétueux Roger ne put s'y résoudre. Il compose une troupe d'élite, met à la voile pendant une nuit obscure, et passe au milieu des Sarrasins, sans être aperçu. Le gros de l'armée était resté avec Robert, sur le littoral de Reggio. L'ennemi la voyant le lendemain, comme il l'avait vue la veille, ne conçut point de soupçon, et ce fut heureux pour Roger, dont le salut dépendait d'un succès rapide, puisqu'il s'était volontairement placé entre la mort et la victoire, en renvoyant les barques qui l'avaient amené. Il se présenta inopinément devant Messine, où il ne se trouvait point alors de garnison [1].

---

[1] « Messanam oppugnatum vadit; quam inermem inveniens, etc. » Malaterra, p. 562.

Les Normands entrèrent sans difficulté, détruisirent les fortifications, et se mirent à piller, massacrant sans pitié les habitans assez malheureux pour se rencontrer sur leur passage. Ils avaient, cependant, intéressé la religion aux succès de leurs efforts ; c'était sous ses auspices qu'ils tentaient l'entreprise [1]. Égorger des hommes sans défense, c'était recourir à des moyens fort peu en harmonie avec le principe invoqué ; mais alors on implorait l'assistance du ciel, et l'on courait bien vite égorger son semblable, sujet trop légitime de méditations pour la raison moderne, qui s'effraie à bon droit de n'apercevoir qu'un si court intervalle entre la prière et l'assassinat !

L'historien contemporain rapporte ici une anecdote que les annales de la vieille Rome sembleraient pouvoir revendiquer, et qui nous force, en dépit de tout esprit national, à nous ranger un moment du côté des vaincus.

Un jeune Sarrasin, d'une famille distinguée de Messine, avait une sœur renommée par sa

[1] « Divinum invitat auxilium. » Malaterra, p. 561.

beauté. Il fuyait avec elle la fureur des Normands. Vierge timide, inaccoutumée à la fatigue, demi-morte de frayeur, elle ralentit bientôt, malgré elle, une course qu'elle aurait dû rendre à chaque instant plus rapide. Son frère voit le danger où va la placer sa faiblesse; il la conjure, au nom de leur tendresse mutuelle, de reprendre courage et de faire un dernier effort; mais l'infortunée fugitive avait épuisé toute l'énergie qu'elle tenait de la nature. Elle tombe, privée de sentiment, dans les bras de son frère. Cependant les Normands accourent; ils vont atteindre leur proie. Le jeune Sarrasin abandonnera-t-il sa sœur en cet instant terrible? Non! les chrétiens, qui sont pour lui les infidèles, ne convertiront point à leur foi la sœur d'un noble musulman; non, la vierge de Mahomet ne charmera point la couche d'un ennemi du prophète! Il tourne ses regards sur les traits chéris de cette sœur, la seule que lui eût donnée sa mère. Il admire un moment encore cette beauté céleste, naguère objet de tant d'hommages: puis, saisi tout-à-coup d'une douleur frénétique: « je pleurerai ta mort, s'écrie-t-il, jamais ton déshonneur »; et la jeune musulmane

rendit la vie, avec des flots de sang, sous le poignard de son frère [1].

Informé des succès de Roger, Robert Guiscard parut bientôt lui-même dans l'île, à la tête de toute son armée. Les deux frères, après quelques expéditions, et notamment une victoire remportée à Castro-Giovanni, repassèrent sur le continent au commencement de l'hiver. Roger 1061.
avait un motif tout particulier pour revenir en Calabre : il y allait au-devant de la belle Judith, sa fiancée ; Judith, arrière-petite-fille de Richard Ier, duc de Normandie, et petite-fille de ce Robert, archevêque de Rouen, qui s'était marié comme comte d'Évreux [2]. Ce ne sont plus seulement, comme on le voit, les chevaliers du Cotentin qui s'établissent en Italie ; c'est l'arbre généalogique des ducs normands qui projette jusque-là ses rameaux.

Peu de temps après son mariage, Roger réclama de son frère Guiscard l'exécution du traité par lequel celui-ci lui avait promis la

---

[1] « Inter quos et quidam juvenis, de nobilioribus Messanæ urbis civibus sororem habens pulcherrimam, etc. » Malaterra, p. 562.

[2] Order. Vital., p. 465.

moitié de la Calabre[1]. Robert refuse, Roger insiste ; les deux frères sont encore une fois ennemis. Ils s'attaquent, se harcèlent, s'assiégent mutuellement. Roger surprend la ville de Geracio ; Guiscard se déguise, pénètre dans la place, et concerte avec Basile, l'un des principaux citoyens, qui lui était dévoué, les mesures à prendre pour rentrer en possession de la ville. Mais il est reconnu ; le cri de trahison se fait entendre ; Basile est tué par le peuple ; sa femme elle-même, accusée d'avoir pris part au complot, meurt dans les tortures d'un affreux supplice[2] ; Robert est jeté en prison. Roger est informé, par la rumeur publique, de la captivité de son frère ; il paraît sous les murs de la ville, fait appeler les principaux habitans, les remercie du témoignage de fidélité qu'ils viennent de lui donner ; mais il ajoute : « c'est moi que mon frère a provoqué, c'est à moi qu'appartient la vengeance. Livrez-le moi sans délai. Point de détours ; je ne suis pas homme à m'y laisser

[1] Malaterra, p. 563.

[2] « Ut stipite, ab ipso anno usque ad præcordia transfixa inhonestâ morte vitam terminare cogeretur. » Ibid., p. 565.

prendre. Le moindre retard serait la ruine de vos vignes, de vos oliviers, de votre ville elle-même, et quand je l'aurai emportée d'assaut, attendez-vous à toutes les fureurs d'un vainqueur irrité. » Effrayés de ces menaces, les habitans remettent leur prisonnier; mais les deux frères courent au-devant l'un de l'autre, et s'embrassent en répandant des larmes[1]. La chevalerie mériterait toutes les louanges qu'on lui a données, si elle n'offrait que des traits comme celui-ci. Touché de cette fraude généreuse employée pour sa délivrance, Robert exécuta sa promesse, et mit Roger en possession de la moitié des Calabres, avec le titre de comte.

Cependant, le chef Arabe, qui, jusqu'alors, avait utilement servi l'armée normande en Sicile, avait été attiré dans une embûche et poignardé[2]. C'était une perte. Les Grecs, habitans de Traina, se plaignirent des logemens militaires qu'ils étaient obligés de supporter; la présence de leurs hôtes leur faisait craindre, non sans raison peut-être, des attentats à la pudeur de leurs femmes et

[1] Malaterra, p. 566.
[2] Ibid., p. 564.

de leurs filles[1]; ils se montraient, enfin, fort mal disposés pour les Normands. L'état des choses rappelait donc Roger dans l'île. Il y revint, accompagné de sa jeune épouse qu'il établit dans Traina, et continua sa route vers Nicosi, dont il voulait former le siége. Mais les habitans de Traina, profitant de son absence, se révoltent subitement, espérant triompher sans peine de la faible garde laissée à la comtesse. Cette garde, néanmoins, se battit vigoureusement; le comte, bientôt instruit, revient au secours de son épouse, et se jette dans la partie de la ville demeurée au pouvoir des siens. D'un autre côté, cinq mille Sarrasins se joignent aux Grecs insurgés, et voilà Roger cerné de toutes parts, sans provisions d'aucune espèce, et dans l'impossibilité de s'en procurer. La faim, la soif, toutes les misères se faisaient sentir à la fois. Le comte et la comtesse n'avaient plus pour eux deux qu'un manteau, qu'ils se cédaient réciproquement au besoin[2], de l'eau pour tout breuvage, point

[1] Fazello, loc. cit., p. 395. — Malaterra, p. 566.

[2] « Inter comitem et comitissam, non nisi unam capam habentes.... » Ibid., p. 567.

d'alimens pour réparer des forces épuisées par les privations et les veilles. Cependant, les guerriers se disent qu'ils doivent combattre sans relâche, et même attaquer, pour dissimuler leur détresse.

Un jour que Roger s'était élancé au secours de quelqu'un des siens au milieu de la mêlée, il fut reconnu, entouré, assailli par une multitude furieuse; son cheval tombe mort sous lui. Les musulmans se jettent sur le comte, le saisissent et multiplient leurs efforts pour l'entraîner. Mais Roger parvient à tirer son épée: il la promène autour de lui comme une faux [1]. Les musulmans, selon l'expression du vieil annaliste, tombent comme des arbres déracinés par la tempête. Roger marche sur des monceaux de cadavres; ceux que n'a point atteints son épée reculent et lui cèdent le terrain. Lui-même va se retirer; mais il ne veut pas que l'ennemi lui suppose un sentiment de crainte : il s'arrête, détache la selle de son cheval, et la rapporte avec lui.

L'intempérance des Arabes vint au secours

---

[1] « In modum falcis. » Malaterra, p. 567.

des Normands. L'hiver était rigoureux; ils souffraient exposés à la pluie, à la neige, aux ouragans. Persuadés que le vin rétablirait chez eux la chaleur naturelle, ils en burent avec excès. Roger les surprend pendant leur sommeil, fait main basse sur cette multitude engourdie, et rentre dans ses retranchemens avec d'abondantes provisions de toute espèce.

Ainsi dégagé, le comte ajoute de nouvelles fortifications à la ville, et court en Calabre chercher un renfort de chevaux dont il éprouvait un grand besoin. C'était le temps où les dames prenaient part aux opérations militaires. La belle comtesse eut donc le commandement en l'absence de son époux. Elle inspectait en personne les travaux de réparations, faisait régulièrement des rondes [1], s'assurait par elle-même que chacun était à son poste, adressait des exhortations aux soldats, et leur promettait des récompenses au retour de son époux.

De retour à Traina, Roger reprit aussitôt la campagne, et battit les Arabes dans plusieurs
1036. rencontres. A Cerami, surtout, l'engagement

[1] « Diatim circuens. » Malaterra, p. 567.

fut meurtrier. Roger y tua de sa main le général ennemi, qui passait pour l'homme le plus robuste de son armée. Mais, ce qui contribua puissamment aussi au gain de la bataille, ce fut l'apparition subite, parmi les chrétiens, d'un chevalier revêtu d'une armure éclatante et monté sur un coursier blanc. A l'extrémité de sa lance, flottait un drapeau blanc chargé d'une croix rayonnante. Il sembla surgir tout-à-coup du milieu des Normands, et donna tête baissée dans le bataillon le plus épais des Arabes. Les chrétiens l'y suivirent, et la victoire fut complète[1]. Aujourd'hui, nous pouvons voir, dans cette apparition, une ruse de guerre employée par Roger; mais alors tout le monde fut persuadé que c'était saint Georges en personne. Ce fut depuis cette victoire, dit-on, que Roger adopta pour devise ces paroles du psalmiste : «*Dextera Domini fecit virtutem: dextera Domini exaltavit me*[2]. »

Le comte fit présent au pape Alexandre II de quatre chameaux chargés de butin enlevé

---

[1] Malaterra, p. 568 et seq.

[2] Psalm. CXVII, v. 16.

aux Arabes. Le pape donna à Roger, en retour, sa bénédiction, des indulgences et un étendart béni [1].

Peu de temps après, de nouveaux renforts arrivèrent à l'armée normande en Sicile, et
1064. Robert Guiscard les conduisait en personne. Les deux frères mirent le siége devant Palerme; mais inutilement. D'un côté, la tarentule, qui répandit parmi les chrétiens une maladie non moins dangereuse dans ses effets que ridicule dans sa définition [2]; de l'autre, la résistance vigoureuse de la ville, obligèrent les assiégeans, après trois mois de vaines attaques, à différer l'exécution de leur projet. La présence de Robert redevint, d'ailleurs, bientôt nécessaire en Calabre. Il y passa pour soumettre définitivement la ville de Bari, qui s'était, de nouveau, déclarée pour l'empereur d'Orient. Le duc mit le siége devant
1067. cette place en 1067. Son frère Roger vint l'y rejoindre l'année suivante, après avoir taillé

---

[1] Fazello, loc. cit., p. 397. — Malat., p. 569.

[2] « Omnesque quos punxerit (tarenta) multâ veneficâ ventositate replet: in tantumque angustiantur, ut ipsam ventositatem, quæ per anum inhonestè crepitando emergit, nullo modo restinguere prævaleant. » Malat., p. 570.

en pièces la garnison de Palerme, qui était sortie à sa rencontre. Il avait trouvé, parmi les dépouilles, de ces pigeons voyageurs que les Arabes nourrissaient d'un pain composé de froment et de miel, et dont ils se servaient comme de messagers au besoin. Roger donna l'essor à plusieurs de ces pigeons, après leur avoir attaché au cou la relation du combat, tracée avec le sang des ennemis. Ce fut ainsi que Palerme connut le sort de ses défenseurs.

Robert avait entrepris d'immenses travaux pour le siége de Bari. Une ligne circulaire de vaisseaux fortement attachés les uns aux autres par de grosses chaînes de fer, empêchait toute communication maritime. Du côté des terres, un cordon de cavalerie entourait l'espèce de promontoire où la ville est assise. Il faut joindre à cela toutes les machines de guerre alors en usage dans l'attaque des places fortes. Les assiégés résistèrent long-temps et bravement aux assauts de l'ennemi. Quand ils commencèrent à craindre, ils eurent recours à une tentative de meurtre sur la personne de Robert. L'assassin revint sans avoir réussi. Ils attendaient de Constantinople une flotte qui pouvait les dé-

gager du côté de la mer. Cette flotte parut, commandée par un transfuge normand, ce même Gosselin qui avait arrêté le bras de Robert prêt à frapper son frère Homfroy. Mais Roger croisait dans ces parages. Il attaque les vaisseaux grecs, coule à fond les uns, disperse les autres et fait Gosselin prisonnier. Enfin,
1070. après trois années de résistance, Bari fût obligée d'ouvrir ses portes au duc Robert[1]. Roger repassa aussitôt en Sicile, où son frère ne tarda pas à le joindre avec une armée.

Les Normands savaient qu'ils ne seraient point maîtres en Sicile, tant que Palerme, capitale de l'île, serait au pouvoir des Arabes. Ils courent investir cette place. Le port est aussitôt bloqué par une flotte ; Guiscard investit la ville au couchant, Roger au midi. Les assiégés ne se manquèrent point à eux-mêmes. Ils faisaient pleuvoir sur les assiégeans les traits et les pierres, réparaient soudain les murailles endommagées, éventaient les mines par des contremines, détruisaient pendant la nuit les ouvrages de leurs adversaires, les bravaient avec des in-

---

[1] Malaterra, p. 571 et seq. — Guil. Appul., p. 264 et seq.

jures, et, pour montrer combien était grande leur sécurité, ils laissaient les portes ouvertes. Un chevalier normand, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, voulut rendre mépris pour mépris. Il fond, la lance en arrêt, sur la sentinelle de garde et la tue. Mais il se trouve ainsi à l'intérieur des remparts, et les Sarrasins ont fermé la porte sur lui. Il pique des deux, alors, traverse la ville au grand galop, et sort par la porte de l'extrémité opposée.

Cependant, les Normands n'étaient pas médiocrement surpris de l'opiniâtreté qu'ils rencontraient; la multitude d'ennemis qu'ils avaient à combattre, leur donnait aussi à penser, et ils eurent besoin, plus d'une fois, des exhortations de leurs chefs. Le siége eût été beaucoup plus pénible, sans doute, si plusieurs chrétiens qui se trouvaient depuis longtemps au service des Arabes n'eussent fait savoir à Robert par quels moyens il pouvait, avec leur coopération à l'intérieur, s'emparer de la place. A la suite de plusieurs assauts meurtriers, la garnison fut donc obligée de capituler. Les Arabes déclarèrent qu'ils étaient prêts à se soumettre et à payer tribut, si le

vainqueur n'exigeait pas d'eux le sacrifice de leur croyance. Robert et Roger, chose très remarquable à une époque où l'on brûlait les hérétiques, n'hésitèrent pas à consentir, et la liberté des cultes fut proclamée à son de trompe par toute la ville. Rendons cette justice aux Normands : leurs promesses furent strictement exécutées. Les Arabes ne furent inquiétés ni dans leurs biens, ni dans leurs personnes, ni dans
1072. leur religion [1]. Le duc Robert chargea Roger de soumettre le reste de la Sicile, dont il le nomma comte, et quitta cette île où il ne devait plus revenir.

Pendant son absence, la ville de Rossano s'était révoltée; il dut la faire rentrer dans le devoir. A son retour, le comte de Trani, déjà suspect à Robert pour avoir refusé de concourir à l'expédition de Sicile, le comte de Trani, dis-je, s'abstint de rendre au duc les hommages que tous les autres chefs du pays s'empressaient de lui offrir. Robert fut obligé de prendre les armes pour l'y contraindre, et y parvint sans

---

[1] Fazello, p. 398, 399. — Malaterra, p. 574.

beaucoup d'efforts[1]. Sur ces entrefaites, les habitans d'Amalphi recoururent à la protection du prince normand, contre Gisulphe leur chef, dont le joug était devenu odieux à la population. Après une courte hésitation, dont on peut suspecter la sincérité, Robert promit d'adresser des représentations à Gisulphe, dont il avait épousé la sœur, et il le fit en effet. Guiscard espérait probablement que son beau-frère rejetterait son intervention. Il ne s'était point trompé; aussi saisit-il ce prétexte assez léger, pour s'emparer d'Amalphi, de Salerne, de tout le territoire enfin composant les états de Gisulphe, qui se retira auprès du pape Grégoire VII[2].

Les fils d'Homfroy, neveux de Robert, dont l'aîné, Abailard, avait été dépouillé, à cause de son bas-âge, par le duc actuel de la Pouille, étaient alors en état de porter les armes, et prirent parti contre leur oncle; ils se battirent bien, mais sans résultat heureux pour eux-mêmes. Abailard résistait encore dans le

---

[1] Guil. Appul., p. 266 et seq.

[2] Idem, p. 267. — Malaterra, p. 576 et seq.

château de San-Severino, où l'infatigable Roger l'assiégeait, quand il apprit que son frère Herman venait d'être fait prisonnier par Robert. Il offrit alors d'échanger le château contre la personne de son frère. Guiscard accepta, déclarant seulement qu'il ne voulait rendre son captif qu'au Mont-Gargano. Sur la foi de cette réponse, Abailard livra la place, et pria son oncle d'exécuter aussi sa promesse, en prenant la route de Gargano. « Il est vrai, « dit Guiscard, que j'ai promis d'y aller; mais « ce sera dans sept ans. »

Si ce fut pour de pareils traits que Robert reçut le nom de Guiscard, il est malheureux qu'il l'ait mérité. Abailard agit plus noblement; honteux d'avoir été joué, il recommença les hostilités avec plus de fureur, et contraignit son oncle à l'exécution du traité. Les deux jeunes frères se retirèrent peu de temps après à Constantinople [1].

Les événemens que je viens de rapporter, quelques démêlés avec le pape Grégoire VII, la répression de plusieurs nouveaux soulève-

[1] Malaterra, p. 577.

mens à l'intérieur de son duché, occupèrent dix années de la vie de Robert, depuis son retour de Sicile après le siége de Palerme. 1080.

Robert avait marié sa fille Hélène au prince Constantin, fils de l'empereur Michel; mais ce dernier s'était vu détrôner par Nicéphore Botoniate, qui avait mis le malheureux Constantin dans l'impossibilité de donner des héritiers à l'empire. Cette injure faite à son gendre, l'atteinte portée à la liberté de sa fille, retenue captive par ordre de l'usurpateur, durent exciter au dernier point la colère du prince normand; mais, tout sinistre qu'il fût, cet événement ouvrait une voie à l'ambitieux Robert; il y entre sans balancer; auparavant, toutefois, il se montrera encore le rusé Guiscard. Un homme arrive tout-à-coup dans la Pouille, il se nomme Michel; c'est l'empereur détrôné qui vient implorer l'assistance du puissant Robert; il se présente au duc, et celui-ci l'accueille avec tous les honneurs réservés à un personnage impérial [1]. C'était un stratagème imaginé par

---

[1] Annæ Comnenæ Alexiados, p. 28 et seq. — Malaterra, p. 579 et seq.

Robert[1]. Le duc de Pouille conspire, à la vérité, la ruine de l'usurpateur Nicéphore; mais il veut saisir la couronne pour lui-même, et non la rendre au monarque dépossédé, moins encore à l'aventurier qui joue, par ses ordres, le rôle du souverain fugitif. Le trône de Constantinople est le but réel où tendront les efforts de Robert; l'éclat d'un diadème n'éblouit point l'heureux vainqueur des Calabres; un chevalier normand aspire à la dignité des Césars.

Pendant qu'il faisait les préparatifs de cette grande expédition, une révolution nouvelle s'était opérée à Constantinople. Alexis Comnène avait succédé à Nicéphore Botoniate, et Robert allait avoir en face un adversaire digne de lui.

Cent cinquante vaisseaux portèrent trente mille hommes[2] sur les côtes d'Epire. Robert était accompagné du jeune et brave Bohémond, son fils du premier lit. La duchesse Sychel-

---

[1] « Et hoc quidem totum ex industriâ dux faciebat. » Malaterra, p. 579.

[2] Annæ Comnenæ Alex., p. 37.

gaite, sa seconde femme, avait aussi voulu courir sa fortune. Après quelques expéditions sur le littoral, le duc pensa qu'il devait s'emparer de Durazzo, la plus forte place du pays. Bohémond prit la route de terre, avec une partie de l'armée; Robert remonta sur sa flotte, et côtoya le rivage dans la même direction. Le voici dans le voisinage de ces monts Acrocérauniens qui avaient inspiré jadis à Horace de si tendres craintes, des frayeurs si poétiques pour son cher Virgile[1]. Tout-à-coup, une tempête effroyable l'assaillit; les vents déchaînés soulèvent des montagnes d'eau. Les rames se brisent dans la main des rameurs; les mâts sont rompus; plusieurs vaisseaux disparaissent avec les hommes qui les montent; d'autres sont violemment jetés contre le rivage et s'y brisent en éclats. Le vaisseau du chef lui-même est lancé sur la rive, à demi-fracassé. Presque toutes les machines de guerre ont péri; l'eau de la mer a corrompu tous les vivres. Le désespoir s'empare des soldats; ils accusent leur général d'imprudence et d'impiété. Robert seul est impassible; son malheur ne

[1] Horace, liv. 1, ode 3.

l'émeut qu'autant qu'il retarde l'accomplissement de ses desseins, et toutes ses pensées, en ce moment cruel, sont encore des pensées de conquête et d'envahissement [1].

Je n'emprunte point ces détails à un écrivain national, intéressé au panégyrique d'un normand. Loin de là; je traduis un auteur qu'on ne saurait accuser de partialité pour Robert, Anne Comnène, fille de cet Alexis que notre duc allait combattre.

Heureusement pour les naufragés, c'était la saison des fruits. La contrée leur offrit, sous ce rapport, d'abondans et précieux secours. Sept jours après son naufrage, Robert avait rallié à Glabinitza tout ce qu'il avait de troupes disponibles; de nouveaux renforts étaient aussi arrivés; Durazzo est investi par mer et par terre.

La garde de la ville était confiée à Georges Paléologue, dont l'expérience égalait l'intrépidité. Il informe l'empereur Alexis de l'arrivée des Normands, et prépare tout pour une vigoureuse résistance. Alexis comprit qu'il n'avait rien à négliger avec un ennemi tel que Robert.

---

[1] Annæ Comnenæ Alexiados, p. 98, 99.

Il appelle un corps de Turcs à son secours, décide les Vénitiens à diriger une flotte contre celle de l'ennemi, et se prépare lui-même à conduire sur le théâtre des hostilités une armée formidable[1]. L'habileté maritime des Vénitiens triompha de l'audace de leurs adversaires. Les premiers disposaient aussi d'une arme terrible, inconnue aux troupes de Robert, ce feu grégeois, que l'eau même ne pouvait éteindre[2]. Maîtres de la mer, les Vénitiens interceptent lés convois venant d'Italie. Isolée dans un pays ennemi, l'armée envahissante ne se procure plus de vivres qu'avec de grandes difficultés; la ville repousse vaillamment les assauts qu'elle reçoit. Pour comble d'embarras, la peste se déclare dans les troupes de Robert et y fait d'affreux ravages[3]. C'était plus qu'il n'en fallait pour faire abandonner l'entreprise ; l'opiniâtre fils de Tancrède va la poursuivre avec plus d'ardeur que jamais. J'ai dit opiniâtre, et je me suis trompé de mot : ce n'est pas seulement une volonté forte, une valeur obstinée qu'il faut voir ici dans Robert,

---

[1] Annæ Comnenæ Alexiados, p. 105, 107.

[2] Malaterra, p. 563.

[3] Annæ Comnenæ, p. 108.

c'est une présence d'esprit incroyable, une activité de génie qui étonne.

Pour dérober ses vaisseaux à l'ennemi, il leur avait fait remonter le Glukus. Cependant, le duc n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'une flotte était indispensable pour le succès de l'expédition. Mais, quand il voulut reprendre la mer, les eaux du Glukus se trouvèrent tellement basses, qu'il était impossible de remuer les vaisseaux engagés dans une vase épaisse. Robert donne aussitôt ses ordres; les deux rives reçoivent, sur une longue étendue, d'énormes pilotis fortement liés entre eux au moyen de chaînes d'osier ; en travers de ces pilotis sont fixés, dans toute leur longueur, des arbres coupés au raz du sol à cet effet. Le sable qu'on amoncelle derrière ce talus en remplit exactement les interstices. Cet encaissement terminé, on y amène, par un travail pénible, les eaux vagabondes du Glukus, qui se répandaient de tous côtés dans la campagne faute d'un lit creusé pour les recevoir ; et bientôt les vaisseaux de Robert, soulevés par les ondes, voguent légèrement vers la mer, sur les eaux du fleuve qu'il a fait.

Ainsi, Robert se présente plus menaçant que

jamais ; et cependant il a éprouvé un naufrage, et il a essuyé une défaite, et la faim a tourmenté son armée, et la peste a emporté une bonne partie de ses vaillans compagnons ! Alexis comprit qu'il n'avait plus de temps à perdre ; il arriva, en effet, aux environs de Durazzo, à la tête de soixante-dix mille hommes [1] ; une grande ba- 1081.
taille paraissait imminente.

Les deux chefs n'étaient, ni l'un ni l'autre, sans inquiétude. Alexis avait réuni un conseil de guerre. Les vieux officiers ne voulaient point en venir aux mains ; les plus jeunes l'emportèrent, et le combat fut décidé [2].

De son côté, Robert s'adresse à son armée. Il déclare que l'obéissance absolue de tous à un chef unique est indispensable au succès. « Nommez donc ce chef, s'écrie-t-il, je suis prêt à lui obéir. » Guiscard s'attendait probablement à sa réélection. Elle eut lieu, en effet, avec de grandes acclamations. Il feignit un moment d'hésiter ; les instances redoublèrent ; il accepte et s'écrie : « Comtes, chevaliers, nous avons en tête un

---

[1] Lupi Protosp. Chron., p. 45.

[2] Annæ Comnenæ Alex., p. 112.

ennemi belliqueux, accoutumé à vaincre. Nouvellement parvenu à l'empire, il ne négligera rien pour assurer son triomphe et notre défaite. Rassemblons toutes nos forces, toute notre énergie, pour le combat qui s'apprête. Vainqueurs, nous sommes riches à jamais ; et voici par quel moyen nous remporterons la victoire : brûlons, il le faut, jusqu'aux derniers débris de nos bagages ; défonçons nos vaisseaux ; qu'ils soient submergés avec tout ce qu'ils contiennent ; que la terre où nous allons combattre soit notre patrie ou notre tombeau [1]. »

Circonstance remarquable, un corps d'étrangers se trouvait dans l'armée d'Alexis. C'était des Anglo-Saxons, qui n'avaient pu s'accoutumer au joug de fer apporté par Guillaume-le-Conquérant à leurs compatriotes [2]. D'un autre côté, plusieurs chevaliers normands étaient récemment arrivés à l'armée de Robert [3], de sorte que des hommes qui avaient pu se voir face à face dans la plaine d'Hastings, se retrouvaient peut-être en présence sur les côtes d'Épire.

---

[1] Annæ Comnenæ Alex., p. 114.

[2] Order. Vital., p. 508.

[3] Ibid., p. 641.

Alexis comptait particulièrement sur ces Anglo-Saxons pour le gain de la bataille [1], et en effet ils donnèrent tout d'abord avec tant de résolution, qu'ils mirent en déroute les Calabrois et les Lombards. Ils se rallièrent à la voix d'une femme ; c'était Sychelgaite, l'épouse de Robert, dont l'éloge n'est pas suspect, venant de la fille d'Alexis [2]. Elle se présente aux fuyards, les gourmande, les frappe de sa lance et les ramène au combat. La lutte se prolongea quelque temps incertaine, les deux généraux donnant l'exemple de la valeur et du dévouement. Mais Robert, semblable à un chevalier ailé, dit la princesse Comnène, fond en désespéré sur les bataillons qui résistent, les met en déroute, et remporte enfin une victoire complète.

C'était sur le même terrain que César et Pompée, douze siècles auparavant, préludaient, par de sanglantes escarmouches, à la bataille décisive de Pharsale [3]. Il est même assez remar-

---

[1] Malaterra, p. 584.

[2] Annæ Comnenæ Alex., p. 116. — Guil. Appul., p. 273.

[3] « Ita uno die sex prœliis factis, tribus ad Dyrrachium (Durazzo), tribus ad munitiones, etc. ». Cæsar, de Bello civili, lib. III, cap. 53.

quable que l'empereur Alexis ait occupé les positions de Pompée, et Robert celles de César, à peu près.

Il est impossible de dire quelles auraient été les conséquences de la bataille gagnée par le prince normand près Durazzo; cette ville avait fini par tomber en son pouvoir; toutes les chances de succès étaient de son côté; toutes les probabilités en sa faveur, et il s'en est peu fallu, sans doute, que la Normandie n'ait donné un empereur à l'Orient, au moment, pour ainsi dire, où elle donnait un roi à l'Angleterre. Mais le pape Grégoire VII, assiégé par l'empereur Henri IV[1], fit instamment prier Robert de venir à son secours. L'orage grondait trop près de la Calabre pour ne pas éveiller l'inquiétude du prince; il laisse le commandement de l'ar-
1082. mée à son fils Bohémond, repasse en Italie, châtie plusieurs villes mutinées; appelle à son aide son frère Roger, qui, pendant son absence, avait achevé la soumission presque entière de la
1083. Sicile; marche sur Rome à la tête d'une armée nombreuse, voit fuir devant lui l'empereur

[1] Malaterra, p. 586. — Order. Vital., p. 642.

Henri, qui n'ose pas l'attendre; pénètre de force dans la ville éternelle; délivre le pape, bloqué dans le château Saint-Ange; met Rome à feu et à sang, trois jours après, pour réprimer un soulèvement populaire; prend Grégoire VII sous sa protection spéciale et l'emmène à Salerne, où ce pape mourut l'année suivante[1]. 1084.

Pendant l'absence de Robert, son fils Bohémond avait poussé la guerre avec vigueur et succès contre l'empereur Alexis. Vaincu dans plusieurs rencontres, ce prince eut recours à la ruse. Il gagna plusieurs chefs de l'armée ennemie; et ceux-ci déclarèrent à Bohémond qu'ils prétendaient toucher sans délai les sommes qui leur étaient dues depuis quatre ans[2]. Bohémond se vit obligé de partir lui-même pour les états de son père, qu'il trouva dans Salerne avec le pape Grégoire VII. Il avait appris en route la trahison de plusieurs comtes. Quelques-uns même avaient passé du côté d'Alexis[3]. Ces nouvelles sinistres, loin d'abattre le courage de

---

[1] Lupi Protosp. Chron., p. 46. — Malaterra, p. 586 et seq. — Order. Vital, p. 643.

[2] Annæ Comnenæ Alex., p. 143.

[3] Ibid., p. 158.

Robert, ne firent que rallumer son ardeur. Une expédition formidable fut bientôt préparée; plus de cent vingt vaisseaux, chargés d'une jeunesse belliqueuse revêtue d'armures étincelantes, prennent la mer.

Ce fut encore aux Vénitiens que l'empereur grec s'adressa. Ils armèrent une nouvelle flotte, à laquelle il réunit un grand nombre de vaisseaux grecs. Deux ennemis qui se cherchent ne tardent pas à se rencontrer. Vaincu dans deux batailles, Robert triompha complétement dans la troisième, et succomba enfin sous des forces supérieures dans un quatrième et dernier engagement [1].

Un écrivain [2] parle ici d'une peste qui fit périr dix mille hommes de l'armée normande. Je crois qu'il a déplacé cet événement, rapporté par Anne Comnène à la première expédition de Robert. Quoi qu'il en soit, le duc des Calabres ne se tenait point pour vaincu, et il venait d'arriver à Céphalonie, dont il voulait s'assurer la possession, quand il fut saisi d'une
1085. inflammation d'entrailles, qui l'emporta [3].

---

[1] Annæ Comnenæ Alex., p. 160, 161.

[2] Guil. Appul., p. 267.

[3] Lupi Prot., p. 46. — Guil. Appul., p. 277. — Malaterra, p. 589. — Annæ Comnenæ Alex., p. 162.

Robert, comme tous les guerriers conquérans, était l'ame de son armée. On peut dire que cette armée mourut avec lui. La terreur s'empara de ceux qui, tout à l'heure encore, inspiraient tant d'effroi [1]. Ils ne songèrent plus qu'à regagner l'Italie, avec le corps de leur général, qui fut embaumé à Otrante, et inhumé à Venouse. Telle fut la fin de ce Robert Guiscard, simple chevalier normand, qui arriva en Italie avec le bourdon de pélerin, dompta la Pouille et les Calabres, prit part aux exploits de Sicile, fit trembler et fuir deux empereurs, rétablit un pape sur son siége, triompha des lieux, des saisons et des hommes, vint mourir tout près de la patrie d'Ulysse, et chercher un tombeau dans celle d'Horace.

La lignée directe de Robert Guiscard ne devait point recueillir le fruit de ses travaux. Roger, son frère, laissa, entre autres enfans, un fils qui hérita de tous les pays conquis par son oncle et son père. Mais le titre de duc lui

---

[1] Mors unius erat multorum causa pavoris :
Innumeras gentes, duce qui vivente solebant
Vincere, defuncto paucis obstare timerent.
Guil. Appul., p. 277.

persant des armées, escaladant des villes, fondant des principautés, multipliant partout les prodiges de valeur et d'audace. Cependant, n'oublions pas que notre Tancrède est celuidu Tasse, et que la Normandie a fourni au chantre de Sorrente le plus noble de ses chevaliers, le plus brillant de ses héros.

GUILLAUME II,

DIT LE CONQUÉRANT,

Septième Duc de Normandie.

Malheur au pays dont le roi est un enfant! C'est l'histoire de la Normandie pendant les premières années de Guillaume. A la mort de Robert-le-Magnifique, son fils n'était âgé que de huit ans. On se souvient qu'il avait été confié à la protection de Henri, roi de France, à la cour duquel il se trouvait au moment de la mort de son père. La Normandie, dans ces circonstances, était réputée fisc royal [1]. L'oc- 1035.

---

[1] Robertus de Monte; Histor. de France, t. XI, p. 166.

casion parut favorable à plusieurs seigneurs normands, pour secouer toute espèce de dépendance, et surtout pour satisfaire leurs inimitiés personnelles. Ils se fortifièrent sur leurs domaines, élevèrent des retranchemens, construisirent de nouveaux châteaux, s'élançant de ces repaires pour piller, ravager par le fer et par le feu la terre de leur ennemi [1]. Il coula beaucoup de sang dans ces démêlés individuels. Les deux adversaires périssaient quelquefois dans la lutte; quelquefois, aussi, le gueta-pens, l'assassinat, les moyens les plus odieux, semblaient devenus légitimes, pourvu que le succès couronnât l'entreprise. C'est ainsi que Gilbert, comte d'Eu, tuteur de Guillaume, fut poignardé à l'instigation de Raoul de Gacé, fils de l'évêque Robert. Le gouverneur du jeune prince eut le même sort. C'était Theroulde, qui jeta, à sept lieues de Rouen, les fondemens d'un bourg encore aujourd'hui connu sous son nom. Les officiers de la maison de Guillaume paraissaient être l'objet d'une haine particulière. Osbern, son intendant, fut égorgé, la nuit, au Vaudreuil,

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 1.— Chron. Fontanellense; Histor. de France, t. XI, p. 17.

dans la chambre même du jeune duc endormi. Ce coup hardi fut porté par Guillaume, fils de Roger de Montgomeri, alors exilé à Paris. Ses cinq fils étaient restés en Normandie, et le trait que je viens de rapporter dit assez quelle y était leur conduite. L'assassin d'Osbern, d'ailleurs, ne tarda pas à recevoir le châtiment de son crime ; mais il le reçut illégalement, c'est-à-dire, que les amis de la victime surprirent à leur tour le meurtrier pendant son sommeil, et l'égorgèrent, sans autre forme de procès, avec ses complices[1].

Parmi tous ceux qui méconnaissent ouvertement l'autorité du jeune Guillaume, il faut distinguer Roger de Toëni, son parent éloigné, porte-enseigne général de Normandie. Dès l'année 1018, Roger de Toëni était parti pour l'Espagne, où il se battit vaillamment contre les Sarrasins. On lui attribue même un stratagème fort singulier, mais horrible. Dès les premiers jours, il fit couper par morceaux plusieurs de ses prisonniers, et jeter ces tronçons dans de grandes chaudières, qu'on mit sur le feu. Les chairs étant cuites, il les

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 2. — Order. Vital., p. 56.

faisait manger à d'autres Sarrasins. Tout ce qui n'était pas consommé par eux était réservé, disait-on, pour sa propre table. L'ennemi demeura persuadé qu'il avait affaire à des antropophages, et n'osa plus résister [1]. De retour en son pays, après la mort de Robert, Roger refusa de reconnaître Guillaume pour souverain, disant qu'un bâtard n'était pas fait pour lui commander. Il se mit donc en état de révolte déclarée, attaqua tous ceux qui ne partageaient point ses opinions, et particulièrement Homfroy des Vieux (ou des Vaux), fils de Theroulde. Mais Homfroy lui opposa Roger de Beaumont, son fils, qui tua Roger de Toëni dans une rencontre [2]. Dans la suite, Henri, l'un des fils de ce Roger de Beaumont, accompagna Guillaume à la conquête de l'Angleterre, et obtint du vainqueur le comté de Warwick [3].

Alain, duc de Bretagne, avait été nommé régent de Normandie par Robert, avant son départ. Vainement il voulut mettre un terme

---

[1] Ademari Caban. Chron.; Histor. de France, t. x, p. 156.
[2] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 3.
[3] Ibid., ibid., cap. 4.

aux maux qui désolaient la province confiée à ses soins, et attaqua plusieurs fois les rebelles. Lui-même, soit que ses intentions aient été calomniées, soit qu'on lui attribuât avec quelque fondement des motifs plus ambitieux que désintéressés dans la guerre qu'il faisait aux ennemis de Guillaume, lui-même mourut 1040.
empoisonné.

Veut-on se faire une juste idée des mœurs chevaleresques de cette époque ? Qu'on se rappelle d'abord cette famille Talvas dont j'ai déjà eu occasion de parler. Son chef, après avoir été obligé, par le feu duc, de se présenter à lui une selle sur le dos, était mort de chagrin. De ses quatre fils chevaliers, l'aîné avait été tué par le peuple ; le second était mort percé de part en part d'un coup de lance ; le troisième avait eu la tête fracassée à coups de hache dans sa prison. Restait Guillaume Talvas, le dernier, mais non le moins turbulent, peut-être le plus cruel de tous. La mort de ses trois frères le mettait en possession des propriétés de la famille, et en état de s'abandonner à tous les excès avec plus de garantie d'impunité. Sa femme Hildeburge désapprouvait sa conduite ; il

la fit étrangler un matin qu'elle allait à l'église. Il se marie de nouveau, et invite à ses noces Guillaume de Giroie, brave chevalier, qui accepte et se rend au château d'Alençon, malgré l'avis secret qu'il avait reçu de n'y point aller. Mais au milieu de la joie des festins, Talvas fait saisir son convive, donne des ordres à quelques satellites, et part pour la chasse. Pendant son absence, le malheureux chevalier a les yeux crevés, le nez coupé, aussi-bien que les oreilles[1]. L'histoire ne donne pas d'autre motif à cet acte d'atrocité qu'un sentiment de jalousie chez Talvas[2]. Il eut, au reste, un fils digne de lui, nommé Arnould. Ce fils organisa une ligue contre son père, le chassa de ses domaines, et le força de traîner misérablement ses jours en exil. Arnould lui-même finit par être étranglé dans son lit[3].

D'autres chevaliers, que l'écrivain contemporain nomme Richard, Robert et Avesgot, tous trois fils de Guillaume de Sorreng, parcouraient

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 10.
[2] Ibid., ibid., cap. 11.
[3] Ibid., Ibid., cap. 12.

les environs de Seez à la tête d'une troupe de vagabonds, s'établissaient militairement dans les églises, se retranchaient dans les monastères, y soutenaient des siéges, et ne se retiraient que devant l'incendie des bâtimens assiégés. Ces trois chevaliers finirent comme les fils de Guillaume Talvas. Poursuivis par ceux dont ils ravageaient les domaines, traqués par les paysans, qu'ils battaient et mettaient à rançon, ils périrent obscurément, et, comme le dit le vieil annaliste, sans confession [1].

De tout cela, il résulte qu'en Normandie, pendant la minorité de Guillaume, il y avait mépris de la loi, oppression des personnes, pillage des propriétés, exercice violent du droit naturel, absence de tout pouvoir régulier. C'était, depuis long-temps, la maladie de toute la France. Le clergé, disons-le ici à sa louange éternelle, le clergé comprit qu'il pouvait trouver, dans son influence, le remède que la puissance temporelle était incapable d'administrer. Un évêque alla même jusqu'à supposer qu'il avait reçu de

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 14.

Dieu, à cet égard, des ordres particuliers, dans une lettre tombée du ciel à son adresse [1]. Ne blâmons pas cette pieuse supercherie; félicitons-en l'auteur, au contraire, qui sut tirer, des idées superstitieuses de l'époque, un secours si nécessaires à l'humanité. Le clergé proclama donc la *paix de Dieu*. Des conciles furent tenus dans tous les évêchés; on y appela les seigneurs de la contrée; le peuple même y fut admis. Fatiguée des brigandages, des incendies et des meurtres, la population presque tout entière se montrait disposée à seconder les évêques, ou plutôt à leur obéir aveuglément. Des registres furent ouverts, on classa par chapitres les actes licites et les actes défendus. La paix générale fut surtout l'objet des délibérations. On décida que tout individu, quelle que fût sa condition, devait pouvoir voyager sans armes, et par conséquent sans crainte; que quiconque envahirait la propriété d'autrui subirait une peine pécuniaire ou corporelle; que les églises devaient être un asile sacré, excepté pour l'homme qui aurait violé la *paix de Dieu*. Celui-là pouvait être saisi, même

---

[1] Balderici Chron.; Histor. de France, t. XI, p. 122.

au pied de l'autel; enfin, les ecclésiastiques, les religieux des deux sexes mettaient virtuellement, et par le seul fait de leur présence, à l'abri de toute vexation les individus qui voyageraient avec eux [1].

L'excommunication attendait quiconque violerait cette loi nouvelle, et la cérémonie qui accompagnait la menace avait quelque chose d'imposant et de solennel. Le diacre qui avait lu l'évangile, montait sur une estrade placée devant l'autel, et prononçait à haute voix, devant le peuple assemblé, la formule d'anathème : « Nous excommunions tous les chevaliers « de cet évêché, qui ne veulent pas ou cesseront « de vouloir observer la paix et la justice, conformément aux ordres de leur évêque. Malédic« tion sur eux et sur leurs complices ! malédiction « sur leurs armes ! malédiction sur leurs che« vaux ! Ils rejoindront le fratricide Caïn, le « traître Judas, Dathan et Abiron, qui furent « précipités vivans dans les flammes éternelles. « Et, de même que ces flambeaux s'éteignent à « vos yeux, que leur joie s'éteigne à la vue des

[1] Glabri Rodulphi Hist.; Histor. de France, t. x, p. 49.

« saints anges, si, avant leur mort, ils ne vien-
« nent à satisfaction ou à pénitence, selon le
« jugement de leur évêque. » Cette formule prononcée, tous les évêques, tous les prêtres qui tenaient des cierges allumés, les tournaient contre terre et les éteignaient, tandis que le peuple épouvanté, répétait en chœur : « *Que Dieu éteigne ainsi la joie de ceux qui refusent d'observer la paix et la justice*[1]. »

D'abord, cette mesure produisit peu d'effet : apparemment elle exigeait trop tout d'un coup d'une génération déshabituée du frein de la morale ; étrangère depuis long-temps aux idées du juste et de l'injuste ; accoutumée, au contraire, aux excès de tous les genres. La *paix de Dieu* fut donc violée par la plus grande partie de ceux-là même qui avaient juré de l'observer. D'autres pays y avaient mis plus de franchise, en refusant d'y souscrire, et la Normandie fut de ce nombre. On y continua donc à se battre, à tuer, à piller.
1042. Cinq ans après, une peste se manifesta dans la province ; cette circonstance fut habilement saisie : on fit entendre aux Normands que c'était

[1] Labbei et Cossarti Concil., t. IX, col. 891.

une juste punition de leur désobéissance ; ils le crurent, et se montrèrent disposés à se corriger [1]. De son côté, le clergé sentit qu'il ne devait pas chercher à guérir la plaie tout d'abord, et fit des concessions à l'esprit farouche de cette époque. Ce ne fut plus la *paix de Dieu*, mais seulement la *trève de Dieu*. Le concile tenu à Caen, en 1042, contient les réglemens particuliers concernant notre province. La trève commençait le mercredi soir, au coucher du soleil, et finissait le lundi à son lever. Pendant les quatre jours et les cinq nuits compris dans l'intervalle, toute agression était défendue. Il ne fallait, ni blesser, ni tuer, ni piller, ni brûler; mais, à partir du lundi au lever du soleil jusqu'au mercredi à son coucher, c'est-à-dire pendant trois jours et deux nuits, toutes les violences redevenaient licites, tous les crimes pouvaient se renouveler; c'était, en quelque sorte, la légalité dans ce qui blessait toutes les lois. Trente années d'exil, l'excommunication, la privation

[1] Glab. Rodulp.; Histor. de France, t. x, p. 59 et seq. — Chron. Virdun.; ibid., t. xi, p. 145. — Monitum in constitutiones pacis et treugæ domini; ibid., p. 509.

de sépulture attendaient les coupables et leurs complices, selon la gravité de l'infraction. Les marchands, les voyageurs, devaient jouir de la trève; la terre, les bestiaux, la propriété de toute nature en recevait également le bienfait. Pendant sa durée, les soldats du prince ne pouvaient exiger du paysan que ce qui était nécessaire aux besoins de la vie, pour eux et pour leurs chevaux. Un seul homme demeurait au-dessus de la loi, c'était le duc. Il semblerait, et Guillaume était cependant bien jeune encore (quinze ans, en 1042); il semblerait, dis-je, que le clergé devinait dans ce prince le souverain devant qui devait s'arrêter la volonté du plus exigeant de tous les papes, de Grégoire VII. La trève était ordonnée pour tous les jours, depuis le commencement de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie; depuis le commencement du carême jusqu'à l'octave de Pâques, et depuis les Rogations jusqu'à l'octave de la Pentecôte. Tous les dimanches, les prêtres prononçaient des bénédictions pour ceux qui avaient fidèlement observé la trève, des malédictions contre les autres. Si un homme affirmait n'avoir enfreint la loi que par ignorance, il était admis à

l'épreuve du fer chaud, c'est-à-dire qu'on lui présentait un fer brûlant : il le prenait en présence de tout le monde, et le portait l'espace de neuf pieds. La main était ensuite entourée d'une enveloppe que l'on scellait. Trois nuits après on découvrait la main. Saine, l'homme était déclaré innocent; entamée, il était réputé coupable [1]. Le clergé lui-même, comme on voit, n'était pas étranger aux superstitions du temps, et les autorisait par son exemple. La *trève de Dieu*, toutefois, n'en fut pas moins un bienfait immense rendu à l'humanité. Elle prévenait beaucoup de crimes, rendait libre et facile le seul genre de commerce que l'on connût alors, le colportage; ramena peu à peu ces populations guerroyantes à des mœurs plus douces, et devint, pour ainsi dire, le signal du retour à la civilisation. Disons, néanmoins, que l'esprit fier et belliqueux des Normands se soumit avec peine à la loi nouvelle. Nous verrons même, Richard Cœur-de-Lion réclamer, pour ses barons de Normandie, le droit de s'attaquer sans le consentement préalable du souverain, ce que ne

---

[1] Bessin, Concilia Rothom., p. 39 et seq.

voulait pas Philippe-Auguste, mieux avisé que Richard.

Cependant, Guillaume croissait en âge, en forces, en expérience. Il avait provoqué, selon toute apparence, le concile qui établissait la *trève de Dieu* en Normandie. D'autres réglemens donnaient encore de nouveaux gages à la sûreté publique. Quelques actes de vigueur, notamment envers Toustain Goz, vicomte d'Exmes, qu'il chassa de Falaise [1], commençaient aussi à faire connaître ce jeune homme de vingt ans, que les contemporains nous représentent déjà comme le plus redoutable chevalier de toute la Gaule. C'était, à les entendre, un spectacle à la fois agréable et terrible que de le voir maîtrisant son coursier, brillant par son épée, éclatant par son bouclier, menaçant par son casque et ses javelots [2].

Il semblait donc que la paix allait renaître et se consolider en Normandie, lorsque Guy, second fils de Regnauld de Bourgogne et d'Adèle, fille de Richard II, par conséquent cousin

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 6.

[2] Willelm. Pictavensis, ap. Duchesne, p. 179.

de Guillaume, éleva des prétentions au duché de Normandie, ou, du moins, à de grands apanages dans la province. Guy avait passé ses premières années auprès de Guillaume, et dans son intimité, en qualité de varlet. Le duc, après l'avoir armé chevalier, lui avait donné, comme gages de son amitié, les châteaux de Briosne et de Vernon. Redoutant sans doute la domination d'un jeune homme qui annonçait évidemment une volonté forte, inflexible, tyrannique, et toute l'énergie nécessaire pour la faire prévaloir, plusieurs seigneurs normands s'associèrent à la révolte de Guy. C'était Nigel, comte du Cotentin; Regnauld, comte du Bessin; Grimout du Plessis, Raoul de Briquessart, Hamon de Thorigny, l'évêque de Bayeux, d'autres encore, et surtout, comme on voit, seigneurs de Basse-Normandie[1]. Personne, dans les pays de Coutances et de Bayeux, ne reconnaissait plus l'autorité de Guillaume. Trop faible, avec ce qui lui restait de partisans, pour résister à cette coalition, le duc fit demander du secours au roi de France. Son oncle Mauger, évêque de

[1] Chron. ms. de Norm.; Histor. de France, t. xi, p. 331, 333.

Rouen après Robert, s'acquitta de cette mission avec succès [1]. Henri parut à la tête de trois mille hommes d'armes, sur les frontières de Normandie, et se réunit à Guillaume, qui l'y attendait avec une armée formée des troupes du pays d'Avranches, de celui de Lisieux, de la Vallée d'Auge, d'Évreux, du Roumois, du Vexin, de Rouen et du pays de Caux. Les insurgés se trouvaient en force, au Val-des-Dunes, à trois lieues de Caen. Henri et Guillaume s'avancèrent à leur rencontre et leur présentèrent la bataille. Henri et les Français prirent position près d'Argences, sur la petite rivière de Laison; Guillaume et les Normands, sur la rivière de Muancé. Les premiers formaient la gauche, les seconds la droite de l'armée. Les Français crient *Mont-joie!* les Normands, *Dex aie!* Nigel et ses Cotentinois, qui se trouvaient opposés au roi de France, répondent au défi par le cri de *Saint-Sauveur-au-Vicomte*; Regnauld et les chevaliers du Bessin, qui avaient affaire à Guillaume, par celui *Saint-Sever, Saint-*

---

[1] Orderic Vital, p. 372, dit que le duc en personne alla trouver le roi à Poissy.

Sever! Et voilà toutes les lances en arrêt, tous les chevaux lancés, tous les combattans aux prises [1]. De part et d'autre, disent les chroniques, il y eut de beaux faits d'armes; le combat dura long-temps sans qu'aucun des deux partis reculât. Le roi de France fut atteint d'un coup de lance, désarçonné, renversé et foulé aux pieds des chevaux. Il se releva pourtant sans blessure, et rentra vaillamment dans la mêlée. Hamon de Thorigny, soupçonné d'avoir porté le coup, fut tué par un français de la maison du roi, et comme Henri avait eu à combattre les Cotentinois, on répéta long-temps encore après, dans le pays, ce refrain :

De Costentin iessi la lance
Ki abati le Rei de France [2].

Guillaume, en cette rencontre, donna des preuves de cette valeur désespérée qui distingua tous les ducs normands, sauf le dernier. On

---

[1] Ex Hist. Franc. fragmento; Histor. de France, t. XI, p. 161. — Chron. de Norm. manusc.; ibid., p. 333 et suiv. — Chron. de Saint-Denis; ibid., p. 403. — Willelm. Pict., p. 179 et seq. — Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 17.— Order. Vital., p. 372.— Robert Wace, t. II, p. 18 et suiv.

[2] Robert Wace, t. II, p. 36.

le vit constamment au plus épais de la mêlée, cherchant surtout Regnault, vicomte du Bessin, son antagoniste, comme Néel était celui de Henri. Il l'aperçut enfin, mit sa lance en arrêt, s'affermit sur les étriers et arrivait sur lui comme le tonnerre, lorsqu'un écuyer du vicomte se mit entre deux; la lance de Guillaume atteignit l'homme au-dessous du menton et lui traversa le cou. Il tomba mort aux pieds de son seigneur, à qui probablement il venait de sauver la vie [1]. Mais l'effroi s'empara de Regnault; il ne combattait plus que pour se défendre, et voyait les siens tomber autour de lui sous l'épée de Guillaume. Il prend la fuite enfin. Néel essaie vainement de tenir tête avec les Cotentinois; la défaite de son allié détermine la sienne. Ce fut alors une déroute générale, les vainqueurs poursuivant pêle-mêle les vaincus et continuant le carnage sans combat. Les fuyards se jetèrent dans la rivière d'Orne, pour échapper au fer de l'ennemi; mais il s'en noya un grand nombre, et la victoire de Guillaume n'en fut que plus complète.

---

[1] Chron. manusc. de Norm.; Histor. de France, t. XI, p. 335.



Quelques momens avant la bataille, Henri avait demandé avec inquiétude à Guillaume, quelle était une superbe troupe de cent quarante chevaliers, placée de manière à ce qu'on ne pût dire auquel des deux partis elle appartenait. « C'est la bânnière de Raoul Tesson, lui répondit le duc, et je ne sache pas qu'il ait aucun grief contre moi. » Véritablement, Raoul Tesson, l'un des plus puissans seigneurs de Normandie, s'était laissé séduire par les promesses de Nigel et de Regnault; il avait juré, à Bayeux, que Guillaume serait le premier qu'il frapperait le jour du combat. Mais les vassaux de Raoul lui représentèrent que Guillaume était son seigneur naturel, qu'il lui devait l'hommage, et que, s'il se déclarait son ennemi, il pourrait bien perdre ses fiefs. Cette observation décida Raoul : il piqua des deux vers Guillaume, tira son gant lorsqu'il fut près de lui, et l'en frappa légèrement sur l'épaule. « J'ai juré de vous frapper, ajouta-t-il en riant, je m'acquitte de ma promesse, et maintenant ne craignez plus rien de moi.—Grand-merci, Raoul, répartit le duc, et pensez à bien faire, je vous prie. » Ainsi dégagé de son serment, le chevalier attendit que les

deux armées fussent aux prises ; peut-être même serait-on fondé à croire qu'il attendit assez pour voir de quel côté tournait la fortune ; quoi qu'il en soit, il contribua au gain de la journée en tombant sur ceux qui avaient le droit de compter sur son appui [1].

Cette seule bataille ruina les projets des insurgés. Plusieurs périrent dans le combat ; quelques-uns eurent la tête tranchée par ordre de Guillaume [2]. Les autres, à l'exception de Néel, qui se réfugia en Bretagne, firent leur soumission, et Guillaume les mit hors d'état de recommencer, en détruisant tous les châteaux forts élevés par eux précédemment [3]. Cette mesure, en même temps qu'elle donnait au duc une supériorité de force immense, eut encore cet heureux résultat, que la tranquillité fut rétablie dans les campagnes, par cela seul que les seigneurs étaient réduits à vivre en paix les uns avec les autres. La ville de Rouen, elle-même, qui s'était montrée disposée à secouer le joug,

---

[1] Robert Wace, t. II, p. 30-32.

[2] « Quosdam corpore minuit. » Robert. de Monte ; Histor. de France, t. XI, p. 167.

[3] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 17. — Willelm. Pict., p. 180.

se soumit comme tout le reste. Quant à Guy de Bourgogne, il avait fui l'un des premiers, et s'était retiré en toute hâte dans le château de Brionne, qu'il tenait de la libéralité de Guillaume. Le duc vint l'y assiéger sans délai. Il fallut élever rempart contre rempart, forteresse contre forteresse, car cette citadelle, construite sur un nouveau plan, était entourée de tous côtés par la rivière de Risle, qui n'offrait point de gué. Le siége, ou plutôt le blocus, dura donc longtemps, trois ans, s'il faut en croire Orderic Vital [1]; ce ne fut même que la famine qui força les assiégés à se rendre. Guy retourna en Bourgogne, auprès de son frère aîné, comte de la province, qu'il voulut aussi détrôner, mais en vain. Après dix ans de guerre, il fut encore battu, mis en fuite, et l'on ignore comment il finit [2].

Le roi de France ne tarda pas à recevoir le prix du service qu'il venait de rendre au duc de Normandie. Provoqué par Geoffroy Martel, comte d'Anjou, il pria Guillaume de l'aider à

---

[1] Ap. Duchesne, p. 687.
[2] Willelm. Malmesb., lib. 3; Histor. de France, t. XI, p, 178.

soumettre son ennemi. Guillaume se mit aussitôt en campagne, et renouvela, en Anjou, les traits de bravoure qu'il avait multipliés à la journée du Val-des-Dunes. Le roi de France ne vit pas sans jalousie un vassal assez puissant pour mettre sur pied une armée plus nombreuse que la sienne même. Tout en profitant des conseils et de la valeur de Guillaume, il conçut de vives inquiétudes en voyant cet homme se faire un jeu du péril, le braver, le chercher, en sortir toujours victorieux [1], inspirant déjà ces idées de respect, ces sentimens de terreur qu'il devait imprimer si profondément dans l'esprit de tous ceux qui l'approcheraient. Henri voulut, par la suite, comprimer cet essor de puissance que prenait Guillaume ; il n'était plus temps ; le pouvoir du Bâtard était déjà trop affermi. Vainement cria-t-on à l'illégitimité de sa naissance ; en supposant de bonne foi ceux qui faisaient valoir ce motif, il en résulterait tout au plus ce fait, que les mœurs françaises avaient pénétré dans la province assez pour réformer les idées des Normands sur ce point ; mais, encore une fois ,

---

[1] Willelm. Pict., p. 180 et seq.

il était trop tard; la force avait tout régularisé en faveur de Guillaume.

Du reste, il faut ici laver le roi de France d'un reproche que plusieurs historiens lui ont adressé. Henri, à les entendre, aurait profité des désordres qui affligèrent la Normandie pendant les premières années du règne de Guillaume, pour se faire livrer, par cet enfant, le château de Tilliers, bâti par Richard II sur les limites du pays Chartrain. Henri aurait fait raser cette forteresse, puis en aurait ordonné la reconstruction au mépris de ses sermens; il aurait ensuite conduit ses troupes dans la basse province, et brûlé le bourg d'Argentan. L'accusation serait grave. Henri, comme nous l'avons vu, devait le trône aux puissans efforts de Robert-le-Magnifique, père de Guillaume; il se serait donc montré coupable d'une odieuse ingratitude, en dévastant, sans provocation, les domaines du fils de Robert, de cet orphelin dont il avait accepté la tutelle. Il n'en est pas ainsi, heureusement pour la mémoire du roi de France, et toute l'erreur vient d'un déplacement de faits dans l'ouvrage de Guillaume de Jumiéges. D'abord, personne jusqu'ici, que je

sache, n'a essayé de donner une date à cette première invasion de Henri; ou si quelqu'un l'a essayé, je ne sache pas que personne y soit parvenu. Si le roi de France voulait détrôner son pupille, il devait le garder prisonnier, puisqu'il était maître de sa personne. Au contraire, il le renvoie en Normandie, où le jeune homme aurait dû nécessairement se former un parti. S'il voulait le déposséder, il fallait surtout, et l'occasion était admirable, le laisser seul aux prises avec Nigel et Regnault, les chefs de l'insurrection étouffée au Val-des-Dunes. Au contraire encore, Henri, qui venait d'armer Guillaume chevalier[1], vient à son secours, à la tête de trois mille hommes d'armes, ce qui suppose au moins douze mille hommes, se bat vaillamment pour le duc, s'expose même à perdre la vie, contribue puissamment au gain de la bataille, affermit le prince normand dans sa domination, et acquitte loyalement, enfin, auprès du fils, le service qu'il avait reçu du père.

La vraisemblance, la raison, et aussi, je le

[1] Willelm. Malmesb., lib. 3. — Alberici Trium Fontium Chron.; Histor. de France, t. XI, p. 351.

crois, la vérité, veulent donc que nous rejetions ces manifestations hostiles de Henri contre Guillaume, après le dernier événement que je viens de rapporter, c'est-à-dire la guerre du roi de France et du comte d'Anjou. Alors, seulement, Henri put concevoir et conçut en effet des inquiétudes [1]; alors, seulement, il comprit que l'ascendant de son vassal pouvait devenir plus puissant que le sien, chercha les moyens de le comprimer, et se jeta en ennemi à travers la fortune de Guillaume; mais alors, il faut aussi le dire, le roi de France ne devait plus rien au duc de Normandie : il était politiquement quitte envers lui.

Geoffroy Martel ne pardonnait pas à Guillaume d'avoir prêté sa coopération à Henri. 1048.
Il entra sur le territoire normand, s'empara d'Alençon, puis de Domfront, deux châteaux forts construits, selon toute apparence, par Richard Ier. Geoffroy Martel était l'un des guerriers les plus redoutables de son temps. Il amenait avec lui, contre Guillaume, les cheva-

[1] « Cernebant Francigenæ quod invidia non cerni vellet, etc. » Willelm. Pict., p. 180.

liers d'Anjou, de Touraine, de Poitou, de Bordeaux. L'entreprise paraissait combinée sur un plan très vaste, et aurait pu, dans un autre temps, avoir de funestes résultats; mais la partie était au moins égale, devant être jouée par Guillaume. Il courut d'abord investir Domfront et Alençon. En arrivant à ce dernier château, il trouva une redoute avancée occupée par un petit nombre d'hommes qui eurent le malheur de le railler sur sa naissance et l'humble profession des parens de sa mère. La colère de Guillaume fut terrible. « Par la splendeur de Dieu! s'écria-t-il, si je les prends, ils paieront cher cette parole! » Il attaque aussitôt la redoute, l'emporte, la brûle, se fait amener les trente-deux hommes qui la gardaient, et qui l'avaient insulté. Là, à la vue des habitans d'Alençon accourus sur les remparts, il ordonne que l'on coupe les pieds et les mains de ces malheureux, et fait jeter ces membres sanglans par-dessus les murs de la ville : vengeance effroyable, premier trait de cruauté qui devait être suivi de tant d'autres! Ceux qui défendaient Alençon comprirent qu'il valait mieux céder à Guillaume que de lui tenir tête; ils se rendirent. Ceux

de Domfront se hâtèrent de les imiter[1]. Les matériaux des ouvrages de siége élevés devant ce dernier château furent transportés à Ambrières, sur la frontière du Maine, où le duc fit construire une forteresse[2].

De ce moment, la supériorité de Guillaume sur tout ce qui l'environne n'est plus en doute. La Normandie, dont les querelles intestines avaient compromis jusqu'à l'existence comme état séparé, la Normandie, qu'un mot prononcé à propos par le roi de France pouvait faire passer sous la domination capétienne, se relève déjà plus forte, plus puissante qu'elle ne l'a jamais été. L'orgueilleux comte d'Anjou, Geoffroy Martel, le confessa tacitement en cette dernière occasion. Il arrivait au secours d'Alençon avec son armée; Guillaume en ayant été informé, laissa la conduite du siége à quelques officiers dont il était sûr, et marcha vivement à la rencontre de Geoffroy. Il avait fait prendre les

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 18. — Robert Wace, t. II, p. 46 et suiv.

[2] Willelm. Gemet., ut sup.— Chron. manusc. de Norm.; Histor. de France, t. XI, p. 337. — Guillaume de Poitiers place l'érection du château d'Ambrières quelques années plus tard.

devans à deux jeunes chevaliers, Roger de Montgomery et Guillaume, fils d'Osberne, avec ordre d'aller demander à Geoffroy lui-même quels étaient ses desseins. Celui-ci leur fit savoir qu'il irait, le lendemain, à la pointe du jour, éveiller Guillaume à Domfront; il leur désigna le cheval qu'il monterait pendant le combat, son bouclier, toute son armure. Les deux normands lui répondirent qu'il pouvait s'épargner la fatigue du chemin, attendu qu'il verrait bientôt arriver celui qu'il allait chercher; et, à leur tour, ils désignèrent le cheval, le bouclier, toute l'armure de Guillaume. Ces bravades chevaleresques étaient fort en usage à cette époque. Mais Geoffroy Martel aima mieux se dédire que d'attendre son jeune adversaire; il ramena son armée en Anjou; et Guillaume, déjà prudent et politique à vingt-un ans, ne le suivit point dans une province qu'il aurait pu ravager, conquérir peut-être; mais revint sans délai presser la reddition des deux châteaux assiégés. Il en serait venu à bout moins facilement sans la retraite de Geoffroy. Domfront surtout, attendu sa position sur le sommet d'un roc escarpé, lui donna beaucoup d'exercice; il

faillit même y périr dans une embuscade dressée de concert avec un des chefs de son armée, qui le trahissait. Il sortit de ce mauvais pas grâce à la force corporelle qui le distinguait dès cette époque, à cette énergie de résolution subite qui ne manque jamais d'imposer à la foule, à cette manifestation éclatante de valeur qui faisait alors qu'un seul chevalier mettait en fuite un grand nombre d'ennemis vulgaires. Dans cette rencontre, s'il faut en croire l'écrivain contemporain, Guillaume, soutenu par cinquante chevaliers seulement, en chassa devant lui trois cents, et sept cents fantassins. Du reste, le jeune duc dirigeait tous les assauts, marchait en personne à la rencontre des convois, protégeait ses fourrageurs par des courses lointaines, se montrait continuellement à cheval, le jour, la nuit, au milieu de toutes les rigueurs de l'hiver, et, comme si tout cela n'eût pas suffi à son activité, il trouvait encore des loisirs pour chasser au faucon et à l'épervier dans les immenses forêts qui couvraient alors ces contrées[1].

---

[1] Willelm. Pict., p. 182 et seq.

La chronique de Normandie[1] prétend que Nigel, qui s'était réfugié en Bretagne après la bataille du Val-des-Dunes, opéra une puissante diversion en faveur de Guillaume, en faisant des courses sur les terres de Geoffroy Martel. Il n'est pas impossible que Nigel ait cherché à faire oublier sa révolte ; mais les contemporains ne font aucune mention de ce fait, et l'un d'eux donne même à entendre tout le contraire[2].

Le duc de Normandie devait encore trouver, dans sa famille, deux compétiteurs à la souveraineté. Tous deux portaient son nom ; ce fut, d'un côté, Guillaume, comte d'Eu, petit-neveu de Richard Ier ; de l'autre, Guillaume, comte d'Arques, l'un des fils de Richard II. La révolte
1049. du premier fut promptement réprimée. Le duc s'empara du château d'Eu et contraignit son parent à s'exiler. Ce dernier se rendit auprès du roi de France, qui le maria et lui donna le comté de Soissons[3].

Le second adversaire était plus à craindre. Malgré les sermens de soumission qu'il avait prêtés

[1] Histor. de France, t. XI, p. 336 et suiv.
[2] Willelm. Pict., p. 180.
[3] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 20.

au jeune duc, le comte d'Arques n'avait cessé de conspirer contre son neveu. Tous les insurgés avaient trouvé en lui secours et faveur; il avait même, autant qu'il était en son pouvoir, compromis le succès du siége de Domfront, en le quittant brusquement sans permission de son chef.

Il est à remarquer que le duc, ordinairement impitoyable contre les insurgés, ne le fut pas envers ceux de ses parens qui se révoltèrent contre lui. Ainsi, Guy de Bourgogne eut la faculté de se retirer sain et sauf après le siége de Briosne; Guillaume, comte d'Eu, fut dépossédé, il est vrai, mais n'eut rien à craindre pour sa vie; Guillaume d'Arques, enfin, depuis long-temps l'ennemi secret du Bâtard, ne fut pas autrement puni après sa défaite.

Le duc ne pouvait, cependant, fermer toujours les yeux sur les sourdes menées de son oncle. Le château d'Arques, bâti au sommet de la montagne où l'on en voit encore les ruines, rendait le châtelain trop redoutable, pour que le duc ne prît pas enfin une mesure sévère. Il s'empara de la forteresse et y mit garnison, ne poussant pas plus loin les hostilités. Le château,

néanmoins, ne demeura pas long-temps en son pouvoir; les gardes se laissèrent séduire par les promesses du comte et lui ouvrirent les portes. De ce moment, l'oncle se déclara en révolte ouverte contre le neveu; la forteresse se remplit de combattans, d'armes, de munitions de toute espèce; des courses eurent lieu dans le pays d'alentour, et avec d'autant plus de succès de la part des insurgés, que le duc se trouvait alors dans le Cotentin, où ces nouvelles lui parvinrent. Il monte aussitôt à cheval. « Telle fut la rapidité de sa course, dit un contemporain, qu'à l'exception de six chevaux, qui arrivent en même temps que lui, tous les autres crèvent sur la route. » Plusieurs chevaliers, restés fidèles au duc, étaient partis de Rouen avec trois cents hommes pour intercepter des convois destinés aux révoltés. Ils rencontrèrent le prince dans le voisinage d'Arques, et le prièrent de ne point avancer davantage, la présence d'une armée étant indispensable devant un château si fort par son assiette et défendu par une garnison si nombreuse. Guillaume ne tint compte de cet avis; il voulut faire savoir à son oncle qu'il était arrivé. L'oncle n'en douta plus en voyant un chevalier

seul monter rapidement la montagne, se jeter en désespéré sur un gros d'ennemis commandés par le comte lui-même, et les forcer à chercher un abri dans la place. Le duc vit bien, d'ailleurs, que le château d'Arques ne pouvait être emporté 1053.
d'assaut; il le fit bloquer, construisit une tour où il mit une bonne garnison, et laissa faire au temps.

La révolte de Guillaume d'Arques était favorisée par le roi de France. Ce prince voulut ravitailler le château, qui commençait à souffrir de la disette des vivres. Il y parvint, mais après un échec éprouvé par les siens, dans une ambuscade près de Saint-Aubin. Ce secours, d'ailleurs, fut peu utile aux assiégés. Les nouvelles provisions épuisées, ils en firent demander d'autres à Henri, qui refusa, prévoyant sans doute l'impossibilité de réussir, depuis que le duc en personne se trouvait sous les murs du château. Enfin, il fallut céder, et rendre la place. Ceux qui l'avaient défendue en sortirent pâles, décharnés, pouvant à peine soutenir un corps exténué ou guider un coursier famélique, tant avaient été longues et rigoureuses les privations qu'ils s'étaient imposées. Ils n'avaient

obtenu du vainqueur, en se rendant à lui, que ce reste de vie que chaque instant paraissait devoir épuiser. Le chef des insurgés, Guillaume d'Arques, comte de Talou, se rendit, avec sa femme, sœur d'Enguerrand comte de Ponthieu, auprès d'Eustache comte de Boulogne, où il demeura jusqu'à sa mort[1]. Ce fut vers ce temps que Guillaume demanda et obtint en mariage Mathilde, fille de Beaudouin, comte de Flandre[2]. Il recherchait cette union depuis plusieurs années. Le pape Léon s'y opposait[3]; mais ce ne fut point, comme on l'a dit et répété mille fois depuis, à cause d'une parenté qui n'existait pas, qui n'eût pas existé même en supposant vraies les fiançailles de notre duc Richard III avec Adèle de France, mère de notre Mathilde. Si la parenté eût été le motif réel, pourquoi le pape ne l'aurait-il pas exprimé dans la défense? Il excommunie, par le même acte, les comtes

---

[1] Willelm. Pict., p. 184 et seq.—Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 7. — Willelm. Malmesb., lib. 3. — Robert Wace, t. II, p. 9 et suiv. — Chron. ms. de Norm.; Histor. de France, t. XI, p. 330 et suiv.

[2] Chron. Turonense; Histor. de France, t. XI, p. 348.

[3] Concilium Remense, ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 1042.

Engelrand et Eustache, mais il dit pourquoi; c'était pour inceste. Il excommunie Hugues de Braine, mais il dit encore pourquoi; c'était pour avoir répudié sa femme et en avoir épousé une autre. Il cite à son tribunal le comte Thibaut; mais il nous informe, au même instant, que ce comte avait aussi abandonné sa femme. Quant à Beaudouin comte de Flandre, et à Guillaume duc de Normandie, il défend, purement et simplement, sans alléguer le moindre motif, au Flamand de donner sa fille, au Normand de la recevoir. Pourquoi ce silence absolu à l'égard de ceux-ci, quand il prend soin de s'expliquer clairement à l'égard de ceux-là? Pourquoi? c'est que son motif déterminant, très sérieux au fond, n'était pas de nature à être divulgué. En un mot, le pape s'opposait à cette union, parce qu'il favorisait les intérêts de l'empereur d'Allemagne, alors en guerre avec le puissant comte de Flandre, et qu'une alliance de ce dernier avec la Normandie devait le rendre bien plus redoutable encore à son ennemi. Quoi qu'il en soit, l'opiniâtre Guillaume passa outre; la princesse flamande fut amenée au château d'Eu, où le duc vint la recevoir. Il la conduisit ensuite

en grande pompe à Rouen, où le mariage fut célébré [1].

Il faut convenir aussi, qu'à cette époque, en Normandie comme ailleurs, les empêchemens au mariage, pour cause de parenté, étaient extrêmement faciles à établir. Non-seulement la parenté, mais encore l'affinité, constituait un obstacle; l'affinité elle-même avait trois degrés, et voici le raisonnement qu'on faisait : votre frère Pierre épouse Marie; Marie devient ainsi votre belle-sœur : premier degré. Votre frère Pierre meurt; votre belle-sœur Marie épouse Jean; Jean est devenu votre beau-frère : second degré. Marie meurt à son tour; Jean se remarie à Marguerite; et voilà Marguerite devenue votre belle-sœur, pour avoir épousé Jean, devenu votre beau-frère parce qu'il avait épousé votre belle-sœur Marie : troisième degré. Or, vous n'auriez pu épouser Marguerite, après la mort de Jean son mari, ni aucune parente de ces trois personnes, jusqu'au quatrième degré [2]. Avec de pareilles pré-

---

[1] Willelm. Pict., p. 183 et seq.

[2] Trigan, Hist. eccles. de Normandie, t. III, p. 6 des observ.

cautions, on devait souvent trouver et l'on trouvait fort souvent, en effet, des empêchemens que l'on appelait dirimans. Léon IX ne s'était point expliqué; on supposa tout naturellement, il faut le dire, et peut-être à l'instant même [1], que tel était le motif qui avait déterminé ce pontife; mais, je le répète, il n'existait aucun lien de parenté entre les deux époux, et s'il y en avait eu, le pape l'aurait dit.

Quoi qu'il en soit, le duc avait désobéi; il fut frappé d'anathème, aussi bien que la Normandie tout entière. Guillaume s'en inquiéta peu; et l'affaire s'arrangea par la suite, à la condition que les deux époux construiraient deux monastères et quatre hôpitaux. La fondation des hôpitaux eut lieu dans les villes de Rouen, de Caen, de Bayeux et de Cherbourg; celle des deux monastères dans un faubourg de Caen. Ce sont les abbayes de Saint-Étienne et de la Trinité [2], encore debout en ce moment, et que l'étranger ami des arts et des souvenirs historiques, ne manque jamais d'aller visiter.

[1] Vita sancti Lanfranci, cap. 3, p. 4.

[2] Gallia christiana, t. XI, col. 420, 431.

Depuis que Guillaume exilait des Normands par suite de leur révolte contre son autorité, il s'en trouvait auprès de Henri un assez grand nombre toujours disposés à faire la guerre au duc, et par esprit de vengeance, et pour rentrer, s'ils parvenaient à le faire succomber, dans leurs anciennes propriétés. Ils n'eurent pas de peine à décider le roi à reprendre les armes. La puissance normande devenait, d'ailleurs, tout-à-fait inquiétante pour les états voisins. La renverser, réunir la province à la couronne, se débarrasser ainsi, pour toujours, de cette race norwégienne, d'abord si fatale à la France, et bientôt après l'arbitre de la destinée de ses rois, c'était là, sans doute, une idée séduisante, mais qui ne devait pas être réalisée par Henri. Il faut cependant convenir qu'il fit des préparatifs dignes
1054. de la grandeur du projet. Tous les vassaux de la couronne eurent ordre d'amener leurs contingens. La Normandie vit s'ébranler contre elle, tout à la fois, la Bourgogne, l'Auvergne, le Poitou, l'Anjou, l'Aquitaine, la Gascogne, la Bretagne elle-même, dont les chefs avaient plus d'une fois fait hommage aux ducs de Normandie, bien que la Normandie n'en eût, pour ainsi dire,

pris réellement possession. Le plan de campagne du roi était d'ailleurs assez bien conçu. Toutes les troupes, levées dans le pays compris entre la Seine et la Garonne, pays connu encore au onzième siècle sous le nom que lui avaient imposé les Romains[1], marchaient sur la Normandie, au midi. Henri commandait cette armée en personne. Tous les contingens de la contrée, située entre la Seine et le Rhin[2], s'avançaient vers la frontière orientale. Cette seconde armée obéissait à Eudes, frère du roi, et à Renaud de Clermont.

Cet immense déploiement de forces jeta l'effroi en Normandie, et la manière dont se faisait la guerre, à cette époque, était de nature à légitimer toutes les craintes. Guillaume, toutefois, ne se laissa point ébranler par l'imminence du péril, et fit preuve, dans cette conjoncture critique, d'autant de sang-froid et de prudence, qu'il avait jusqu'alors montré de

---

[1] Pomponius Mela, lib. 3, p. 166, fol. 1522. — Willelm. Pict., p. 187.

[2] Même observation, mêmes autorités.

valeur et d'audace. A l'exemple de son adversaire, il forma deux corps d'armée. Raoul, comte d'Eu, Hugues de Gournay, Gautier Giffart, Roger de Mortemer, tous ses autres vassaux du pays de Caux et du Vexin, se réunirent par ses ordres, et se portèrent au-devant d'Eudes, frère du roi. Guillaume conduisit, à la rencontre de Henri, une seconde armée, formée de tous les combattans qu'il put tirer du pays d'Avranches, de Coutances, de Bayeux, et de toute la province sur la rive gauche de la Seine. On remarquait parmi eux ce Raoul Tesson, dont j'ai parlé à l'occasion de la bataille du Val-des-Dunes. L'intention de Guillaume n'était pas d'en venir aux mains avec le roi de France. Par quel motif? Il serait difficile de le dire. Un historien moderne a supposé que notre duc, « zélé partisan du système féodal, sur lequel reposait sa puissance, voulait, autant que possible, éviter de montrer à ses vassaux un sujet combattant contre son souverain [1]. » Ce motif, basé je crois sur un passage de

[1] M. de Sismondi, Hist. des Français, t. IV, p. 283.

Malmesbury [1], est peut-être plus ingénieux que solide. Les troupes de Guillaume avaient déjà battu celles de Henri à Saint-Aubin, près d'Arques, et la domination du prince normand n'était pas alors menacée comme en cette dernière circonstance. Si tel eût été, d'ailleurs, le motif qu'on lui prête, je demande pourquoi il prit, de préférence, le commandement de l'armée qu'il opposait à Henri? D'un autre côté, nous verrons tout à l'heure notre duc combattre le roi Henri commandant ses troupes en personne, et, plus tard, vouloir l'aller assiéger lui-même dans Paris. Guillaume, plus probablement, comprit que les deux partis ayant réuni toutes leurs forces, une défaite devenait décisive à l'égard du plus faible, et c'était lui. La prudence voulait donc qu'il évitât de combattre sur tous les points, afin de pouvoir, au besoin, réparer un échec. C'est ce qu'il fit. Mais, s'il n'attaqua point son adversaire, il prit contre lui les mesures les plus désastreuses, et c'était bien là *combattre son souverain*. Par son ordre, tout

---

[1] Lib. 3; Histor. de France, t. XI, p. 179.

le pays par où devait passer l'armée du roi fut dégarni des ressources qu'il aurait pu présenter; tous les vivres furent enlevés, tout le bétail emmené dans les bois. Par ce moyen, Guillaume tenait la campagne au milieu de tous ses avantages, et rendait très difficiles les approvisionnemens du roi. Ce qu'il avait espéré arriva. Les Normands du pays de Caux se tinrent cachés dans les forêts, et laissèrent avancer les Français jusqu'à Mortemer, dans les environs de Neufchâtel. Pleins de sécurité par le peu de résistance qu'ils avaient rencontré dans leur invasion, ces derniers prirent des logemens en cet endroit, et ne s'y tinrent pas sur leurs gardes. Attaqués subitement au milieu de la nuit, soit pendant leur sommeil, soit pendant les orgies qui suivent ordinairement le pillage, les Français éprouvèrent une perte irréparable. Leurs ennemis entourèrent d'abord la ville, y firent ensuite mettre le feu, et massacraient sans pitié quiconque cherchait son salut dans la fuite. Ce carnage dura depuis le point du jour jusqu'à trois heures du soir. Eudes parvint cependant à s'échapper; mais un grand nombre de vassaux du roi demeurèrent prisonniers, notamment

Guy comte de Ponthieu, que le duc garda prisonnier pendant deux ans à Bayeux. S'il faut en croire certaines chroniques, l'armée française se composait de quarante mille hommes, dont le quart, tout au plus, parvint à s'échapper. Le butin des Normands fut immense, aussi bien que le nombre de leurs prisonniers.

Un exprès fut aussitôt dépêché vers Guillaume, qui tenait toujours Henri en échec. Le duc apprécia si bien les conséquences de la victoire des Normands, qu'il ne voulut pas davantage livrer combat au roi de France. Il se débarrassa de cet adversaire, en lui faisant savoir la vérité. Par son ordre, un messager se rendit, pendant la nuit, aux avant-postes français, et se mit à crier de toutes ses forces : les sentinelles lui demandèrent ce qu'il voulait; il leur fit alors cette réponse : « Je vous apporte de tristes nouvelles. Conduisez vos chariots à Mortemer, pour emporter les cadavres de vos amis, car les Français ont voulu éprouver les chevaliers normands, et ils les ont trouvés plus forts qu'ils n'auraient voulu. Eudes est en fuite; le comte de Ponthieu est pris; tous les autres sont, ou morts, ou prisonniers, ou en déroute. Portez

cette nouvelle au roi Henri de la part du duc Guillaume, et dépêchez-vous. »

Cette même nuit, en effet, le roi de France plia bagage et partit [1]. Peu de temps après, la paix se fit, avec condition que la Normandie rendrait les prisonniers faits à Mortemer, et que Guillaume resterait en possession, à titre de don du roi, non-seulement de tout ce qu'il avait enlevé, mais de ce qu'il pourrait enlever à Geoffroy Martel, comte d'Anjou.

Guillaume était-il de très bonne foi, en demandant à Henri une permission dont il n'avait assurément pas besoin? on peut en douter. Le roi de France agissait-il avec loyauté, soit qu'il abandonnât réellement le comte d'Anjou, qui l'avait accompagné dans la dernière expédition, soit qu'il voulût le laisser croire à Guillaume? Non, sans doute. Lequel des deux trahissait-il en ce moment? Je l'ignore; mais toujours est-il qu'il trahissait l'un ou l'autre, et sa conduite

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 24. — Willelm. Pict., p. 187. — Order. Vital., lib. 7, p. 657.— Robert Wace, t. II, p. 73 et suiv.— Chron. ms. de Normandie; Histor de France, t. XI, p. 340 et suiv. — Willelm. Malmesb., lib. 3.

ultérieure donnerait à penser que c'était le normand.

Jusqu'à ce moment, Guillaume n'a guère combattu que pour sa défense et le maintien de son autorité, comme duc de Normandie. Son but est atteint complétement. Il règne, et personne autour de lui n'est assez fort pour l'inquiéter davantage dans l'exercice de sa souveraineté. Toutefois, il faut un aliment à l'ambition de Guillaume, et il va entrer dans cette carrière de conquêtes qui rendirent son règne si fameux, qui attachèrent tant d'effroi à son nom.

Le duc de Normandie fit précéder ses hostilités contre Geoffroy Martel d'une espèce de déclaration de guerre, ou, si l'on veut, d'un défi chevaleresque, en lui faisant savoir que, dans quarante jours, il serait à Ambrières, château fort qu'il avait élevé sur la frontière du Maine, après la réduction d'Alençon et de Domfront. Le comte du Maine était vassal du comte d'Anjou, qui, lui-même, relevait du comte de Poitou. Ces trois seigneurs se réunirent, augmentèrent leur armée des troupes qu'ils purent lever en Bretagne, en Touraine et ailleurs, et disposèrent tout pour une vigoureuse résistance. La guerre

se fit avec des succès divers pendant plusieurs années; les deux partis semblant éviter de se rencontrer avec de grandes forces. C'était sous les murs d'Ambrières que paraissait concentré
1058. le débat. Mais, au bout de quatre ans, le roi de France entra de nouveau dans la ligue contre Guillaume, et vint assiéger le château de Tillières[1], bâti par Richard II, sur les limites du pays chartrain. Geoffroy Martel, qui avait le plus à craindre de la part de Guillaume, redoubla d'efforts pour seconder ceux de Henri. Moins formidable que la première, sous le rapport du nombre de combattans, cette coalition n'en était pas moins de nature à inquiéter vivement le duc. Elle eut même, au commencement, des résultats positifs, qui manquèrent tout-à-fait à la première. En effet, après avoir tout disposé le plus secrètement possible, ils pénétrèrent brusquement dans la Normandie méridionale, parvinrent, en suivant divers chemins, jusqu'au comté d'Exmes, qu'ils ravagèrent, puis au comté de Bayeux, qui eut le même sort. Leur marche, cependant, n'avait pu être tellement

---

[1] Diplomata Henrici I; Histor. de France, t. XI, p. 598.

secrète, que le duc n'en eût été bientôt informé; tellement rapide, qu'un homme aussi actif que Guillaume ne pût les suivre et bientôt les atteindre. C'est ce qui arriva sur les bords de la Dive, au moment où le roi effectuait le passage, probablement pour gagner la Haute-Normandie. Une moitié de l'armée se trouvait déjà sur la rive droite avec Henri, lorsque la rivière cessa d'être guéable, à cause du flux qui survint en ce moment. L'autre moitié de l'armée française se voyait donc obligée d'attendre. Mais, tout-à-coup, Guillaume paraît sur la rive gauche, tombe avec les siens sur les troupes qui s'y trouvaient arrêtées, en fait d'abord un affreux carnage, en culbute un grand nombre dans la rivière, et fait le reste prisonnier. Henri et Geoffroy voyaient ce désastre sans pouvoir y porter remède, puisqu'ils étaient retenus, sur la rive droite, par le même accident qui retenait le surplus des leurs sur la rive gauche. Cette action mit un terme aux hostilités Henri retourna en France, et Geoffroy Martel en Anjou [1]. La paix fut conclue l'année suivante, 1059.

[1] Willelm. Pict., p. 188. — Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 28.

à Fécamp, où Guillaume reçut les deux évêques plénipotentiaires envoyés auprès de lui par le roi [1]. La reddition du château de Tillières à la Normandie est la seule des conditions du traité qui nous soit parvenue.

On a dit que le roi de France n'était point présent au combat de la Dive; je crois le contraire démontré. Le père Daniel [2] s'appuie sur un discours de notre duc à son lit de mort. Remarquons d'abord que le discours de Guillaume est l'œuvre d'Orderic Vital, son historien [3]. Disons ensuite que le père Daniel, en supprimant un mot de la phrase qu'il cite, en a tout-à-fait dénaturé le sens. Il s'agit de la bataille de Mortemer, qui précède de quatre ans celle de la Dive, et je vois dans le texte : « *Nec unquam posteà securus in terrâ meâ penetravit* »; littéralement : « depuis, il ne passa jamais une nuit en sûreté dans mes états. » Mais le père Daniel supprime *securus*, en sûreté, et il ne reste plus, en effet, que ces mots : « depuis ce temps, il ne

[1] Chron. Fiscannense; Histor. de France, t. XI, p. 364.
[2] Hist. de France, in-4°, t. II, p. 452.
[3] Order. Vital., lib. 7, p. 658.

passa jamais une nuit dans mes états; d'où il conclut que le roi de France n'assistait point au désastre de la Dive. Je suis entré dans ce détail, pour faire voir à quel point un seul mot oublié peut changer la nature d'un événement historique, et pour démontrer la nécessité, malheureusement trop peu appréciée, de ne point citer d'après des citations, mais de toujours remonter à la source. Ici, nous en avons deux, toutes deux contemporaines [1]; et de toutes deux découle ce fait bien constaté, que le roi de France était d'un côté de la rivière, pendant que Guillaume exterminait ses troupes de l'autre côté. Ce fut depuis ce dernier revers que Henri ne remit pas le pied en Normandie [2]. Il paraissait, d'ailleurs, sentir que sa fin approchait, et fit sacrer son fils Philippe. Les chroniques de 1059.
Normandie, écrites en français, assurent que Guillaume assista au couronnement du jeune prince, *en grant arroy* [3]. Le fait n'est pas invraisemblable, puisque les deux souverains étaient

---

[1] Guillaume de Poitiers et Guillaume de Jumiéges.

[2] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 28.

[3] Hist. d'aucuns des ducs de Normandie; Histor. de France, t. XI. p. 317. — Chron. ms. de Norm.; ibid., p. 343.

en paix; mais, vers le même temps, ces chroniques conduisent notre duc en Gascogne, lui font assiéger et prendre Montauban; c'est ce dont il est permis de douter, et les récits contemporains ne font aucune mention de cette circonstance.

J'ai dit que les conditions du dernier traité de paix avec le roi de France étaient inconnues, sauf la reddition du château de Tillières à la Normandie. Quelles qu'aient été ces conditions, il faut probablement leur attribuer l'inaction personnelle de Guillaume, pendant les cinq années qui suivirent. Il profita de cet intervalle de paix pour assurer davantage encore la tranquillité publique dans la province. Ce fut alors,
1061. dans une assemblée générale tenue à Caen, qu'il établit cet usage, conservé jusqu'à nos jours, de sonner une cloche tous les soirs à certaine heure, pour avertir les habitans de rentrer chez eux et de fermer leurs maisons. Le but de cette mesure était de mettre un terme aux vols et brigandages nocturnes, fort communs alors, à ce qu'il paraît [1].

---

[1] Concil. Roth., ap. Bessin, p. 48.

L'humeur turbulente des seigneurs normands n'était pas non plus tellement comprimée, qu'ils ne missent encore de temps en temps l'activité de Guillaume à l'épreuve C'est ainsi que Robert, fils de Giroie, profitant de quelques démonstra- 1060.
tions hostiles des Angevins, secoua le joug et guerroya contre le duc. Il fortifia ses châteaux, tint tête aux forces dirigées contre lui, s'illustra par maints faits d'armes; mais, un soir d'hiver, qu'il était assis à son foyer, il vit plusieurs pommes dans la main de sa femme Adélaïde, cousine de Guillaume; il prend deux de ces fruits, les mange et meurt empoisonné [1]. Nous ne connaissons pas l'auteur du crime, mais ce crime débarrassait Guillaume d'un ennemi. Ernauld d'Echaufour, neveu de Robert, succéda à son oncle et fit bientôt sa paix avec le duc; mais ce ne fut pas pour long-temps.

Si les barons normands se montraient vassaux indociles, Guillaume, de son côté, se montrait despote ombrageux. Le duc, d'ailleurs, avait un favori qui entretenait soigneusement, dans son intérêt particulier, la jalouse inquiétude du

[1] Order. Vital., lib. 3, p. 478.

prince à l'égard de ses barons. C'était Roger de Montgomery, parent éloigné de Guillaume par la duchesse Gunnor, femme de Richard Ier [1]. Ce Roger avait épousé Mabile, digne fille de ce Guillaume Talvas dont j'ai parlé plus haut [2]. A l'instigation des deux époux, Guillaume dépouilla violemment de leurs biens et frappa d'exil plusieurs chevaliers illustres de la contrée, tels que Raoul de Toëni, Hugues de Grandmenil, et cet Ernauld d'Échaufour, qui venait de se réconcilier avec le duc, en succédant à son oncle empoisonné. Ernauld, pendant trois années consécutives, fit une guerre d'extermination en Normandie, dans les environs de Lisieux. Il ravageait, pillait, brûlait, tuait sans miséricorde, se vengeant ainsi cruellement de la perte de son héritage. Il arriva, une nuit, à Échaufour, bourg qui lui avait appartenu. Soixante chevaliers gardaient le château, pour le duc. Ernauld n'en avait que quatre avec lui ; mais ils se mirent tous cinp à pousser de tels cris, que les soixante, persuadés qu'ils avaient affaire à une

[1] Willelm. Gemet., lib. 8, cap. 35.
[2] Ibid., lib. 7, cap. 16.

troupe considérable, prirent subitement la fuite et abandonnèrent le château à l'audacieux chevalier. Trop faible, toutefois, pour résister long-temps à Guillaume, il quitta le pays, du consentement du prince lui-même, et rejoignit ses compatriotes d'Italie. Quelque temps après, Ernauld revint en Normandie, rapportant de grosses sommes d'argent et un riche manteau, dont il alla faire hommage au duc. Guillaume l'accueillit aveo bonté, du moins en apparence. lui fit espérer qu'il rentrerait un jour dans son héritage, et, en attendant, lui permit de rester en Normandie. Très peu de temps après, Ernauld, passant devant le château de Mabile, fut instamment prié par cette femme de s'y arrêter et de s'asseoir à sa table. Ernauld n'avait garde d'accepter; il connaissait trop bien la fille de Talvas; mais Gislebert, beau-frère de Mabile, qui accompagnait Ernauld, prit, sans descendre de cheval, la coupe destinée à son compagnon, la vida d'un trait, et mourut du poison qu'elle contenait. Ici, nous voyons la main qui prépara le fatal breuvage, et nous faisons encore, malgré nous, cette réflexion pénible, que Mabile et son époux étaient les confidens, les favoris de

Guillaume. Moins affligée d'avoir tué le frère unique de son mari, que d'avoir manqué sa proie, la fille de Talvas parvint, un peu plus tard, au but qu'elle voulait atteindre. Séduit par ses promesses, un chevalier de la suite d'Ernauld présenta de nouveaux poisons à son maître, qui les prit et mourut. Les fils d'Ernauld ne rentrèrent point en possession de l'héritage paternel; l'aîné se réfugia auprès du roi de France Philippe, dont il devint écuyer, et partit ensuite pour la Pouille où il se fixa pour toujours : son jeune frère et ses deux sœurs embrassèrent l'état monastique [1].

Ce n'était pas seulement à l'égard de ses vassaux guerriers que le duc de Normandie déployait cette sévérité farouche, pour ne pas employer une autre expression, autorisée dès à présent par la vraisemblance historique. Les religieux n'étaient pas davantage à l'abri de sa colère. Il exigeait d'eux, comme du reste, une soumission absolue; la moindre faute était rigoureusement punie. Des menaces terribles, un châtiment effroyable, attendaient le moine

---

[1] Order. Vital., lib. 3, p. 481, 484, 488, 489.

assez hardi pour ne pas obéir aveuglément aux volontés du maître.

Dans le même temps que plusieurs des principaux chevaliers étaient dépouilllés, poursuivis, exilés, par suite des intrigues du favori Roger de Montgomery et de Mabile, on dénonça au duc l'abbé du monastère d'Ouche. C'était Robert de Grandmenil, autrefois écuyer de Guillaume, mais qui, depuis, préférant le repos du cloître aux aventures périlleuses de la chevalerie, s'était fait moine dans l'abbaye d'Ouche, qu'il avait fondée, et dont il était devenu abbé sous le simple nom de Robert. Le crime dont on l'accusait n'était pas considérable, et le duc, avec un peu de clémence, aurait pu le pardonner. Il s'agissait de quelques paroles inconsidérées que l'on prêtait, peut-être à tort, à l'abbé Robert. Mais tel fut le ressentiment manifesté par Guillaume, que l'abbé, informé par l'évêque de Lisieux du châtiment qui l'attendait, s'enfuit (27 janvier 1061), d'abord en France, puis à Rome, auprès du pape Nicolas II. Il en revint quelque temps après, porteur de lettres apostoliques, et accompagné de deux cardinaux. Il se présenta, plein de confiance,

à Lillebonne, où se trouvait alors le duc de Normandie. Mais, quand Guillaume apprit que l'abbé Robert venait avec des légats du pape, pour rentrer, en quelque sorte, malgré lui, dans le monastère d'Ouche, en faisant considérer comme intrus le nouvel abbé imposé par lui-même aux religieux, il s'écria, dans la fureur dont il fut saisi : « Je recevrai les légats du pape, père commun des fidèles, s'ils viennent me parler de la foi et de la religion chrétienne ; mais, si un moine de mes états se permet un mot déplacé, je le ferai pendre honteusement par son capuchon au plus haut chêne de la forêt voisine. » Ce fut encore l'évêque de Lisieux qui informa Robert du danger qu'il courait. Épouvanté, comme il avait lieu de l'être, et sachant bien qu'avec le duc de Normandie l'effet suivait toujours de près la menace, le pauvre abbé retourna en Italie, où le fameux Guiscard l'accueillit. Ce fut une sœur utérine de cet abbé Robert que Roger, le conquérant de la Sicile, épousa [1].

1055. Cinq ou six ans avant le démêlé que je viens

---

[1] Order. Vital., lib 3, p 481 — 484.

de rapporter, Guillaume avait fait comprendre au clergé normand que personne, dans le pays soumis à sa domination, ne devait songer à lui résister, sous peine de chute et de ruine. A l'archevêque Robert, fils de Richard Ier, avait succédé, au siége épiscopal de Rouen, Mauger, frère du dernier duc, et par conséquent oncle de Guillaume [1]. La conduite de Mauger, il faut le dire, ne fut rien moins qu'édifiante. Il aimait le luxe, la table, la chasse, tous les plaisirs mondains. Il eut plusieurs fils, dont l'un, nommé Michel de Bayeux, alla servir sous Bohémond en Palestine [2]. Il s'appropriait, pour satisfaire ses caprices, les richesses léguées à l'église par la piété des fidèles. Il était vain, recherchait la louange et la payait largement. Fier, orgueilleux, il regardait sa charge d'évêque comme une propriété qu'il tenait de sa naisssance. Souvent appelé à Rome par le souverain pontife, il dédaigna de répondre. Ces refus lui attirèrent celui du *pallium*, qu'il ne porta jamais. Mauger ne se montra pas plus docile envers le

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 7.

[2] Chron. ms. de Normandie; Histor. de France, t. XI, p. 338.

duc; c'est probablement dans cet esprit d'opposition de la part du prélat, et non dans l'irrégularité de ses mœurs, qu'il faut chercher la véritable cause de sa disgrâce. Guillaume ne lui pardonnait point d'avoir attribué les troubles du pays à l'ignorance du prince; il ne pouvait oublier que Mauger, son oncle, était frère de ce comte d'Arques qui s'était révolté contre lui, et il lui avait fallu peu de pénétration pour s'assurer que l'évêque s'intéressait au succès du rebelle [1]. Aussi, voyons-nous Guillaume, fort peu de temps après la défaite et l'exil du comte d'Arques, faire déposer son oncle Mauger, dans un concile tenu tout exprès à Lisieux; le déporter à l'île de Guernesey, et lui donner bien vite un successeur dans la personne de Maurile, moine de Fécamp [2]. Cette addition de châtiment prouve assez que Mauger était condamné par la poli-

---

[1] Willelm. Pict., p. 194, 195. — Concil. Roth.; ap. Bessin, p. 40. — Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 24. — Acta archiep. Roth.; Histor. de France, t. XI, p. 70. — Willelm. Malmesb., lib. 3. — Order. Vital., lib. 7, p. 657.

[2] Concil. Roth., ap. Bessin, p. 46. — Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 24.

tique bien plus que par la religion. Son corps fut un jour trouvé noyé entre deux roches. On l'inhuma dans l'église de Cherbourg [1].

De tout ce qui précède, il résulte évidemment que la Normandie, sous Guillaume, était gouvernée par le despotisme dans toute sa force, dans toute sa violence; il était aisé de voir qu'un homme de ce caractère, une fois le maître chez lui, voudrait le devenir chez les autres et reculer, autant qu'il le pourrait, les limites de sa domination. Quatre ans après le dernier traité de paix avec la France, une occasion favorable se présenta, occasion, je dois le dire, jusqu'à un certain point légitime.

Souvenons-nous d'abord, qu'en l'année 924, c'est-à-dire au temps du premier duc Hrolf, les Normands de la Seine avaient obtenu un accroissement de territoire, qui se composait du Bessin et du Maine [2]. A la vérité, il ne paraît pas que nos ducs aient jamais pris possession de cette dernière province, qui, tout à l'heure encore, relevait de l'Anjou [3]. Les comtes

---

[1] Chron. ms. de Normandie; Histor. de France, t. XI, p. 338.
[2] Frodoardi Chron., ad an. 924.
[3] Willelm. Pict., p. 189.

manceaux auraient donc pu, au temps de Guillaume, invoquer la prescription et refuser l'hommage au prince normand. Aussi voyons-nous que Guillaume, tout en faisant valoir l'antique donation[1], s'appuyait sur un traité plus récent.

A la mort de Geoffroy Martel, arrivée en 1060, Herbert, second du nom, devint comte du Maine[2]. Sa famille avait plus d'une fois été victime de violences exercées sur elle et sur la province par les comtes d'Anjou. Pour se soustraire lui-même à de nouvelles vexations, Herbert se mit sous la protection du plus puissant de tous les vassaux de la couronne, de Guillaume, dont il fiança la fille encore en bas-âge, et qu'il institua son héritier, dans le cas où il mourrait sans postérité. Ce qu'il avait semblé prévoir arriva, il mourut sans enfans. Mais Gauthier, comte de Mantes, qui avait épousé la tante d'Herbert, et se trouvait ainsi son plus proche héritier, éleva des prétentions
1063. sur le Maine et s'y présenta en armes. De leur

---

[1] Willelm. Pict., p. 189.

[2] Chron. Kemperlegiense; Histor. de France, t. XI, p. 372.

côté, les manceaux se montraient mal disposés pour le duc de Normandie et favorisaient son compétiteur. Geoffroy de Mayenne, le plus brave chevalier du Maine; Hubert de Sainte-Suzanne, plusieurs autres seigneurs encore, avaient embrassé le parti de Gaultier. La partie semblait d'abord égale; les succès furent partagés, aussi bien que les revers. Il était difficile de savoir qui l'emporterait définitivement, de l'ambition ou du patriotisme, lorsqu'on apprit, tout-à-coup, que Gaultier et sa femme Biotte venaient de mourir du poison [1]. Assurément, le poison joue un trop grand rôle dans l'histoire de Guillaume; ce n'est pas ici la dernière fois que j'aurai à en faire l'observation, et je dois répéter ce que j'ai dit plus haut : nous ne connaissons pas précisément l'empoisonneur, mais la mort de Gaultier débarrassait Guillaume d'un compétiteur dangereux. De ce moment, en effet, le duc marcha de succès en succès. Geoffroy seul essaya de soutenir la lutte, la soutint

[1] Willelm. Pict., p. 189. — Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 27. — Willelm. Malmesb., lib. 3. — Order. Vital., lib. 3, p. 487; lib. 4, p. 534.

quelque temps avec honneur, et ne céda que quand son château de Mayenne, depuis longtemps assiégé par le prince normand, n'offrit
1064. plus que des débris et des cendres.

Pour mieux assurer la possession du Maine à sa famille, Guillaume avait fiancé à son fils aîné Robert, la jeune Marguerite, sœur d'Herbert ; mais cette enfant mourut avant l'âge nubile, et fut inhumée à Fécamp.

La voie des conquêtes est ouverte au duc de Normandie. Le Maine soumis, il regarde autour de lui, aperçoit la Bretagne sur laquelle il a aussi quelques droits à prétendre, et dispose tout pour cette nouvelle expédition. Mais ici va figurer un célèbre anglo-saxon, que nous devons aller chercher en Angleterre, car nous touchons à la plus colossale de toutes les entreprises de Guillaume, et avant d'en parler, il faut jeter un coup-d'œil sur l'état de l'église en Normandie.

Sous les six ducs prédécesseurs de Guillaume, deux assemblées ecclésiastiques, seulement, avaient été tenues dans la province. L'époque de la première est tout-à-fait ignorée. Mais, comme on n'y voit figurer que des évêques bre-

tons et des évêques normands, on peut raisonnablement en conclure que les deux contrées avaient déjà des motifs de rapprochement, des intérêts communs, et ce ne pourrait être que depuis Guillaume Longue-Épée, vers le milieu du dixième siècle. Ce qui l'établit encore, c'est que notre concile, entre autres règles de discipline, recommande de ne présenter les enfans au baptême que la veille de Pâques et celle de la Pentecôte, à moins qu'il n'y ait danger de mort. Cet usage, on le sait, fut abandonné vers le onzième siècle. Le concile appuie aussi sur cette nécessité, que la dîme soit payée de tout ce qui est nourri, ou qui travaille, *de omnibus quæ nutriuntur aut laborant*, attendu que la famine et la peste visitent la terre, que le courroux du ciel nous accable, lorsque le paiement des dîmes de toute nature est négligé [1].

Je n'ai rien à dire de la seconde assemblée, puisqu'il ne nous en est resté qu'un privilége accordé à une église du Vexin français. On ne sait pas davantage où les évêques se réunirent; mais, par la souscription de plusieurs d'entre

---

[1] Concil. Roth., ap. Bessin, p. 36.

eux, on a pu en fixer la date à l'année 1027 à peu près.

Le troisième concile de Normandie est celui de 1042, et relatif à la trève de Dieu. C'est le premier qui ait été réuni sous Guillaume; j'en ai parlé plus haut.

Vers 1048, notre évêque Mauger tint aussi, à Rouen, un concile, où figurent deux de ses suffragans seulement, Hugues II, évêque d'Évreux, et Robert, évêque de Coutances. La lecture de ce document donne une idée peu avantageuse du désintéressement de l'époque. Nous y voyons, d'abord, que l'épiscopat était, en quelque sorte, à celui qui pouvait l'acheter le plus cher [1]. L'évêque, ayant beaucoup dépensé pour l'acquisition de son évêché, faisait contribuer, à son tour, les aspirans aux divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique [2], dans lesquels on cherchait à se supplanter réciproquement [3]. La dédicace des églises était un prétexte pour faire contribuer les fidèles; il paraît même

---

[1] Concil. Roth., ap. Bessin, p. 41, canon 2.

[2] Ibid., ibid., canons 4, 6, 7.

[3] Ibid., ibid., canons 5, 11, 12, 13.

que cette solennité se différait quelquefois par des motifs de cupidité condamnable[1]. Le saint chrême se vendait comme une denrée; la cérémonie du baptême était l'objet d'une espèce de trafic; enfin, on rachetait les peines imposées par le prêtre au moyen d'une somme d'argent. L'intérêt des confesseurs trouvait son compte à cet abus. Plusieurs convertissaient ces amendes à leur profit, et l'absolution du pénitent dépendait plus de l'état de sa bourse que de celui de sa conscience[2].

Cet amour de l'argent, qui faisait conférer les ordres sacrés à celui qui en offrait davantage, produisit un résultat déplorable, en ouvrant la carrière ecclésiastique à de riches ignorans, tout-à-fait au-dessous de la haute mission du prêtre[3]. Les effets de cet abus étaient particulièrement sensibles dans l'évêché de Coutances, au commencement du onzième siècle. C'était au point que Herbert II, ayant été

[1] Concil. Roth., apud, Bessin, canon 15.

[2] Ibid., canons 14, 16, 18. — Trigan, Hist. eccles. de la Norm., t. III, p. 23.

[3] Concil. Roth., p. 41, canon 8.

promu à ce siége en 1025, y trouva des chanoines tellement illettrés, tellement hors d'état de remplir leurs devoirs, qu'il se crut obligé, en conscience, de les renvoyer, en retenant provisoirement leurs revenus, qui n'étaient pas modiques. Son projet était de les restituer à l'église, quand il serait parvenu à donner à ces ignorans des successeurs instruits et capables; mais il passa l'année suivante à l'évêché de Lisieux, et les biens dont il est question se trouvèrent sous la main de Robert, celui-là même que nous venons de voir siéger en concile avec notre évêque Mauger. Rendre à l'église ce qui appartenait à l'église semblait un acte de justice naturel, simple, et d'ailleurs rigoureux. L'évêque Robert n'en fit rien; non-seulement il disposa de ces biens tant qu'il vécut, mais il les légua libéralement à ses héritiers [1]. Remarquons ici, comme un trait de mœurs ecclésiastiques à cette époque, que, dans le concile tenu à Rouen, par Mauger, Robert avait nécessairement concouru à la rédaction du dixième canon,

---

[1] Gallia Christiana, t. XI, col. 869.

qui défend aux évêques d'employer, au profit des laïques, les biens et revenus de l'église. De sorte que des évêques normands, dans la première moitié du onzième siècle, fulminaient contre des abus, à la vérité très graves, et faisaient ensuite, sans scrupule, précisément ce qu'ils avaient défendu.

Ce qui se passa au concile de Reims, en 1049, relativement à Geoffroy de Moubray, successeur de Robert au siége de Coutances, donne une idée tout-à-fait singulière de la manière dont se faisaient alors les évêques. Ce concile avait été convoqué par le pape Léon IX, surtout pour remédier au vice de simonie trop commun, en ce temps, chez les ecclésiastiques. Tous les évêques présens furent invités à déclarer s'ils avaient acheté leur dignité ou vendu les ordres sacrés. Le tour de l'évêque de Coutances étant venu, il avoua qu'à son insu, un sien frère avait acheté pour lui l'épiscopat; qu'en ayant été informé, il avait voulu fuir, pour ne pas recevoir une ordination irrégulière, mais que ce frère l'avait violemment retenu, et contraint, malgré sa résistance, d'accepter la dignité épiscopale. Geoffroy fut alors requis d'affirmer,

par serment, la vérité de sa déclaration; il y consentit et fut absous [1].

L'évêque de Nantes fut moins heureux. Il confessa que son père avait été, avant lui, évêque de la ville, et, qu'à sa mort, il avait donné de l'argent pour lui succéder. Aussitôt le prélat fut obligé de remettre l'anneau pastoral, puis la crosse, et ne conserva que sa qualité de prêtre [2].

Que Geoffroy de Moubray ait été véridique et sincère dans sa déclaration, il est, je crois, permis d'en douter. On n'aperçoit pas suffisamment l'intérêt qu'avait son frère à prodiguer l'argent, pour acheter un évêché à Geoffroy, qui n'était prévenu de rien. On se demande, d'ailleurs, s'il est bien facile, s'il est possible même de forcer à se faire évêque un homme qui avait résolu de ne pas l'être. Quoi qu'il en soit, à l'avénement de Geoffroy de Moubray, commence l'illustration et la prospérité de l'église de Coutances. Son prédécesseur Robert avait commencé une cathédrale; il continua et

---

[1] Concil. ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 1040 et seq.
[2] Ibid., 1041.

parvint à terminer cet immense travail. Pour y parvenir, et ne trouvant pas en Normandie les ressources nécessaires, il se rendit tout exprès dans l'Italie méridionale, auprès des fils de Tancrède. Ceux-ci n'oublièrent pas qu'ils étaient cotentinois, et donnèrent à l'évêque de leur patrie de grosses sommes d'argent, de riches ornemens de toute espèce, qu'il fit servir à la construction, à l'embellissement de l'édifice. Un majestueux palais épiscopal remplaça le chétif appentis en planches destiné au logement de l'évêque. De vastes dépendances entourèrent ce palais; de spacieux jardins furent plantés [1]. L'exécution de ces monumens était un bienfait pour la ville de Coutances. Sans parler des sommes considérables qui se trouvèrent ainsi jetées en circulation dans le pays, elle obtint cet avantage, que le prélat put fixer désormais chez elle une résidence, que l'état misérable des lieux le forçait auparavant de faire à Rouen ou à Saint-Lô. Nous rencontrerons plus d'une fois, dans la suite de cette histoire, Geoffroy de Moubray sur les pas de Guillaume-le-Con-

[1] Gallia Christiana, t. XI, col. 870.

quérant. De bons esprits sont partagés aujourd'hui sur cette question : « Si la cathédrale actuelle de Coutances est celle de Geoffroy de Moubray »[1]. La solution en appartient à l'archéologie monumentale, dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment.

Vers ce temps, Bérenger répandait et cherchait à faire prévaloir sa doctrine sur l'Eucharistie. Il niait la présence réelle dans le pain et le vin, après la consécration. Déjà dénoncé au
1050. pape, et condamné à Rome, en 1050 [2], il n'en continuait pas moins ses enseignemens. La Normandie lui parut digne, sans doute, de recevoir sa parole : il y vint et s'adressa d'abord aux religieux du monastère de Préaux, fondé sous le dernier duc, et où Guillaume lui-même, encore enfant, avait été porter l'acte d'une donation faite par son père. De ce couvent, il se rendit auprès de Guillaume lui-même [3], qu'il espérait amener à son opinion. Ce prince, qui sut, en d'autres occasions, se prévaloir habile-

[1] Mémoires de la Société des Antiq. de Normandie, année 1824, 1re partie.

[2] Ex diversis Chronicis; Histor. de France, t. XI, p. 426.

[3] Concil. ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 1054.

ment de la superstition des esprits, se montra ici fort tolérant sur la propagation d'une doctrine que le clergé catholique foudroyait de tous côtés. Était-il bien aise d'entretenir dans l'église des divisions favorables à la puissance temporelle? Son indifférence venait-elle du sentiment de sa force ou de la supériorité de son génie? Tout cela est également possible; mais enfin, il permit à Bérenger d'exposer librement ses idées, dans une conférence qui eut lieu à Brionne [1]. C'était probablement une ruse, a-t-on dit [2], parce qu'il comptait sur la défaite de l'hérésiarque. Si telle fut sa pensée, ce que je ne crois pas; il dut voir qu'il s'était trompé. Il arriva, du moins, ce qui arrive presque toujours en pareille circonstance, c'est que personne ne demeura convaincu par son adversaire, et que chacun demeura ferme dans son opinion comme auparavant. A la vérité, les catholiques normands affirmèrent qu'ils avaient remporté la victoire; mais Bérenger prétendait qu'il n'en était rien [3].

[1] Concil. ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 1054.
[2] « Illum callidè suspensit. » Ibid.
[3] Lettre de Bérenger, Fleury, t. XII, p. 584.

Ici se présente le nom d'un homme célèbre, dont la vie est intimement liée à celle de Guillaume, et dont le souvenir doit être cher à la Normandie, puisque, le premier, depuis l'établissement des hommes du Nord, il dissipa chez nous les ténèbres de l'ignorance[1]; c'est Lanfranc, lombard de nation. Les causes de son arrivée dans notre pays ne sont pas connues; mais son instruction était profonde, son esprit vif, son éloquence persuasive. Un brave chevalier, nommé Herluin, de la race des conquérans norwégiens, s'était dégoûté du monde, et avait fondé, d'abord à Bourneville dans le Roumois, puis dans la forêt de Brionne, dans le voisinage du Bec, un monastère dont il fut le premier abbé. Lanfranc s'y présenta. Il revenait d'Avranches et se dirigeait vers Rouen. Le lieu lui plut; il voulut y rester, se fit moine, ouvrit une école de littérature, et commença la réputation de l'abbaye du Bec. Alors, les chevaliers étaient les plus ignorans des hommes, et ce que le brave Herluin eut à faire tout d'abord, après la construction de ses bâtimens, ce fut d'ap-

[1] Order. Vital., lib. 4, p. 519.

prendre à connaître les caractères de l'alphabet, de sorte qu'après de longues années d'une nuit épaisse, le flambeau des lettres s'alluma en Normandie, dans le couvent fondé par un homme qui ne savait pas lire [1]. La réputation de Lanfranc, la nouveauté du fait, cette première lueur qui brillait déjà en Occident à travers l'obscurité du moyen-âge, un premier besoin d'instruction qui se faisait sentir aux esprits, tout cela fit qu'on accourut avec empressement aux leçons du savant italien. La France, la Gascogne, la Bretagne, la Flandre, lui envoyèrent de nombreux élèves. Devenu bientôt prieur du monastère, il le gouvernait réellement, et l'abbé Herluin ne se conduisait guère que par ses conseils. Il résista, cependant, un jour que Lanfranc voulut le décider à construire un nouvel édifice sur un plan beaucoup plus vaste et avec toutes les dépendances nécessaires; car la présence de Lanfranc, son habileté, son influence, avaient attiré déjà au couvent de riches dotations, une population considérable. Mais le bon abbé, toujours humble, modeste,

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 6, cap. 9. — Vita Lanfranci, cap. 1, 2.

content de la demeure présente, ne voulait point entendre parler de monument dispendieux, lorsque, tout d'un coup, le presbytère s'écroula. L'abbé vit bien alors, on le lui dit du moins, que le ciel était de l'avis de Lanfranc, et il céda[1]. On se mit à l'œuvre, la première pierre fut posée. Le prieur Lanfranc ne se doutait pas qu'il reviendrait, archevêque de Cantorbéry, assister à la dédicace de l'église dont il jetait les fondemens. La supériorité immense de l'étranger sur tout ce qui l'entourait, les sarcasmes qui lui échappaient de temps en temps sur l'ignorance du clergé normand, ne tardèrent pas à lui susciter des ennemis[2]. Il fut dénoncé au duc, et la dénonciation devait être grave, puisque Guillaume ordonna que Lanfranc fût chassé du monastère, qu'il sortît de Normandie, et qu'on mît le feu à une dépendance de l'abbaye connue sous le nom du Parc. L'ordre fut exécuté sur-le-champ quant au feu; la métairie fut brûlée. Pour Lanfranc,

---

[1] « Divino nutu monasterii presbyterium corruit. » Willelm. Gemet., lib. 6, p. 263.

[2] Willelm. Malmesb.; De gestis pontif., lib. 1.

il monte à cheval et s'achemine à la cour de Guillaume. « Seigneur, lui dit-il aussitôt qu'il l'aperçut, je m'empresse de déférer à ta volonté, je pars; mais mon cheval est boiteux : si tu voulais m'en faire donner un meilleur, je t'obéirais plus promptement[1] ». Guillaume jette sur l'étranger un regard pénétrant, le devine, l'admet à un entretien secret, et le renvoie chargé de présens. Ces deux hommes s'étaient compris : de ce moment, Lanfranc devint le confident nécessaire, le conseiller intime de Guillaume, qui, lui-même, se montra constamment, par la suite, ami dévoué, protecteur généreux de Lanfranc[2].

Précisément alors, le duc de Normandie se trouvait excommunié, pour avoir désobéi au pape Léon IX, en épousant Mathilde de Flandre. L'italien Lanfranc était l'homme qui convenait pour entrer en négociation avec le Saint-Siége. Il court à Rome, voit le pape, et fait si bien, que l'excommunication est levée, aux conditions, comme je l'ai dit, que deux monastères

---

[1] Vita Lanfranci, cap. 3, 4.

[2] Ibid., cap. 3.

seraient fondés par le duc. Cet arrangement devint favorable à Lanfranc lui-même, puisqu'il fut nommé par Guillaume abbé de l'un de ces deux monastères, celui de Saint-Étienne[1]. La ville de Caen, aussi, profita de cette double circonstance; c'étaient les premières constructions importantes qui s'y élevaient, et les écoles que Lanfranc établit dans sa nouvelle résidence y attirèrent toute la population, qui, jusque-là, s'était portée en foule à l'abbaye du Bec. Caen, toutefois, ne devint ville fortifiée que sous Robert Courte-Heuse, fils du Conquérant[2].

Lanfranc fut l'un des champions que l'église catholique opposa, avec le plus de succès, à Bérenger, dans la controverse sur l'Eucharistie.

A l'époque historique où nous sommes arrivés, c'est-à-dire vers le temps de la conquête d'Angleterre, la Normandie se trouva dans un moment de transition très marqué. A l'avénement de Guillaume, rébellion des vassaux, guerres intestines, guerres étrangères, brigan-

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 26.

[2] Robert Wace, t. II, p. 89, 382.

dages de toute espèce, déréglement de mœurs dans le clergé depuis l'évêque jusqu'au moine; ignorance absolue chez les seigneurs, et même chez la plupart des ecclésiastiques. Trente ans plus tard, soumission des vassaux, sûreté publique établie, triomphe complet au-dehors et à l'intérieur, réforme des mœurs du clergé, tendance des esprits vers la littérature et les sciences. Une part de ces améliorations était due au despotisme ; c'est une vérité qu'il faut reconnaître. Sans doute, l'emploi d'un remède violent devient, parfois, une nécessité malheureuse; la plaie peut exiger l'application du fer et du feu; et, si le duc de Normandie ne se fût montré que sévère, énergique, inflexible même si l'on veut, nous pourrions encore, jusque dans sa tyrannie, lui trouver des titres de gloire ; mais Guillaume, dès le début de sa carrière, a decelé le despote ombrageux, l'ennemi perfide, le vainqueur sanguinaire; et nous, qui foulons le sol théâtral de ses premiers exploits, nous admirons, dans le sentiment légitime de l'orgueil national, sa valeur, son intrépidité, son génie. Eh bien ! que la pensée philosophique nous ramène à l'examen des moyens et des résultats,

l'admiration tombe, le froid nous saisit; Guillaume nous fait peur, et nous en sommes presque réduits à déplorer le bien qu'il a fait.

Quoi qu'il en soit, le duc de Normandie est, en ce moment, maître absolu dans ses états, et le clergé est soumis, obéissant, comme tout le reste; et, depuis l'expulsion de l'évêque Mauger, les siéges épiscopaux de Normandie étaient remplis par des prélats disposés à réprimer la licence du clergé. Le premier soin de Maurile, archevêque de Rouen, fut de tenir un concile à
1055. cet effet[1]. J'ai dit les siéges épiscopaux; sur l'un d'eux, néanmoins, se trouvait alors un très jeune homme, parvenu par la faveur de Guillaume lui-même, et destiné à jouer un rôle important dans le grand drame qui se prépare. Ce jeune homme, c'est Odon, frère utérin du duc de Normandie. En effet, après la mort du duc Robert, dont elle avait eu Guillaume-le-Bâtard, la belle Harlette, de Falaise, avait épousé un brave chevalier nommé Herluin de Conteville. De ce mariage étaient sortis deux

[1] Concil. Roth., ap. Bessin, p. 47.

fils, Odon, évêque de Bayeux, et Robert, comte de Mortain [1].

Tel était l'aspect des choses en Normandie, vers le temps de cette expédition fameuse, véritable tremblement de terre moral, selon l'expression d'un auteur anglais moderne, qui renversa l'état politique de la Grande-Bretagne, dispersa les débris de sa vieille aristocratie, déposséda les antiques propriétaires, décima la population corrompue, imprima au reste le mouvement, la vigueur et la vie, et fit surgir, du milieu de tant de ruines qu'il avait accumulées, ces principes de prospérité qui se développèrent bientôt si rapidement, qui ont fait, en un mot, l'Angleterre tout ce qu'elle est aujourd'hui [2].

Il faut ici, nécessairement, retourner chez les anglo-saxons, et reprendre le récit au point où nous l'avons laissé.

J'ai dit que Canut avait promis, en épousant Emma, sœur de notre duc Richard II, de reporter la couronne d'Angleterre sur les

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 3. — Gallia christiana, t. XI, col. 353.

[2] Sharon Turner; History of England, t. I, p. 73; 74.

enfans qui naîtraient de cette seconde union. Il ne tint pas sa parole. Avant de mourir, il désigna, pour lui succéder, en Angleterre, Harold, fils d'une autre épouse. Le Danemarck devenait l'apanage de Hardi-Canut, c'est-à-dire Canut-le-Fort, fils d'Emma[1]. Ces dispositions furent confirmées par tous les comtes qui habitaient au nord de la Tamise. Le fameux Godwin, et ses partisans du Wessexshire, embrassèrent un moment, ou parurent embrasser les intérêts de Hardi-Canut. Il fut décidé que celui-ci aurait tout le pays au sud de la Tamise; son compétiteur, tout le pays au nord du même fleuve. Emma fut autorisée à demeurer dans le comté de Wessex, en qualité de mère du roi[2].

Toutefois, ce n'était pas de ce côté que Harold concevait des inquiétudes réelles. Hardi-Canut possédait un royaume et paraissait s'en contenter; mais la Normandie nourrissait toujours deux fils du feu roi Ethelred et d'Emma, Edouard et Alfred, qui s'étaient, comme je

---

[1] Simeon Dunelm., ap. Script. decem, col. 179.
[2] Saxon Chronicle, ap. Ingram, p. 207.

l'ai dit, réfugiés auprès de leur oncle Richard, à l'avénement de Canut-le-Grand. La Normandie était voisine, puissante, belliqueuse; la parenté de ses ducs avec les fils d'Emma pouvait faire éclore des ambitions, servir de prétexte à des entreprises Deux jeunes exilés, eux-mêmes, devaient désirer, sans doute, de reprendre un rang dont la force les avait privés. C'était donc contre eux qu'il fallait prendre des mesures. Une lettre de leur mère, ils le croyaient du moins, leur parvint en Normandie. On leur donnait à entendre, dans ce message, qu'ils ne devaient pas laisser l'usurpateur s'affermir dans leurs états; que le peuple, d'ailleurs, se soumettrait à eux de préférence, et que l'un d'eux au moins devait se montrer en Angleterre [1]. Les jeunes princes tombèrent dans le piége. Alfred partit, celui dont on pouvait craindre davantage, parce qu'il montrait plus d'intelligence et d'activité que son frère Édouard. A peine débarqué, il fut attaqué par les agens de Godwin. Sa petite troupe fut massacrée; lui-même, après qu'on lui eut arraché les yeux,

[1] Encomium Emmæ reginæ, p. 174.

fut conduit au monastère d'Ély, où il mourut. Quels étaient les auteurs du guet-apens? Harold, et ce même Godwin qui donnait encore le titre de reine à Emma, la mère de celui qu'il venait d'assassiner [1].

Sur la foi d'un *on dit* [2], un écrivain français n'a pas craint de laisser entendre qu'Emma aurait bien pu n'être pas étrangère au meurtre d'Alfred [3]. Exilée elle-même par le meurtrier, on lui demande pourquoi elle se réfugia en Flandre plutôt qu'en Normandie, auprès du fils qui lui restait en ce pays. Ni le soin que prit Emma d'appeler ce fils auprès d'elle, ni la considération que notre province se trouvait alors
1037. dans un état complet d'anarchie, sous l'enfance de Guillaume, ni cette autre, qu'en se rendant en Flandre, la princesse se rapprochait de celui de ses enfans qui pouvait seul lui prêter secours;

---

[1] Historia Eliensis, ap. Gale, p. 508. — Simeon Dunelm., ap. Scriptores decem, col. 179.— Saxon Chronicle, p. 208.— Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 8. — Henri Huntindon, inter Script. post Bedam, p. 209, recto. — Roger de Hoveden, ibid., p. 251, recto.

[2] « Quidam tamen dicunt. » Bromton, ap. Script. decem, col. 936. — « Dicitur consensisse in necem filii sui Elvredi. » Angl. sac., t. I, p. 293.

[3] M. Aug. Thierry, t. I, p. 168 et suiv.

ni les démarches qu'elle fit réellement pour décider cet autre fils, Hardi-Canut, à venger le meurtre d'Alfred[1]; ni l'absence de toute espèce d'intérêt politique enfin, n'ont pu sauver cette femme normande des atteintes du plus affreux soupçon. Qu'un écrivain moderne, doué d'un talent original, ait favorisé ce doute funeste, voilà ce qui a droit d'étonner. Je n'ai pas, quant à moi, ce courage. Je croirai qu'une mère a voulu la mort de son fils, quand je la verrai courir sur lui le poignard à la main, et ce ne serait point assez encore; je voudrais lui voir porter le premier coup : jusque-là, je ne saurais désespérer des entrailles maternelles, et je craindrais toujours de calomnier la nature.

Harold mourut après quatre ans. Hardi-Canut, qui se trouvait alors en Flandre auprès de sa mère Emma, fut appelé en Angleterre et monta sur le trône, sans opposition. Il débuta par se venger, autant qu'il le pouvait faire, de l'assassin d'Alfred; acte de cruauté froide que nous ne pouvons pardonner, encore bien que commis sur les restes de l'infâme Harold. Par ordre

---

[1] Encomium Emmæ reginæ, p. 176.

du nouveau roi, son corps fut exhumé et jeté dans la Tamise. Retiré par des pêcheurs, et enterré à Londres, il fut exhumé par un nouvel ordre du roi, jeté à l'eau une seconde fois, retiré de nouveau, et enterré secrètement. Le comte Godwin prêta complaisamment ses services au souverain dans l'exécution de ces actes barbares; il lui fit même de magnifiques présens, pour lui faire oublier la part qu'il avait prise au meurtre d'Alfred, affirmant que, s'il avait fait arracher les yeux à ce malheureux jeune homme, c'était contre sa propre volonté et par ordre de Harold [1].

Deux ans après son avénement, Hardi-Canut mourut. La domination danoise était devenue odieuse; la nation tourna ses regards vers l'ancienne famille saxonne. En ce cas, le droit agnatique appelait au trône les descendans de cet Edmond, fils d'Éthelred, que nous avons vu lutter bravement avec Canut-le-Grand; mais ils se trouvaient exilés en Hongrie et presque oubliés. Édouard, au contraire, le fils d'Éthelred et d'Emma, de la maison saxonne par son

---

[1] Bromton, loc. cit., p. 180 et seq.

père, de race normande du côté maternel, Édouard se trouvait en Angleterre au moment de la mort du souverain danois. Le comte Godwin, à la vérité, ne pouvait guère se trouver en face du frère d'Alfred; mais il sut encore tirer parti de cette circonstance, et promit son appui à Édouard, si ce dernier consentait à épouser sa fille. Tout fut arrangé ainsi; Édouard monta sur le trône d'Angleterre [1].

Le nouveau roi se fit aimer par sa douceur, son humanité, sa justice. Un seul être, dans le royaume, éprouva de sa part un acte de rigueur personnelle; ce fut sa mère. A peine couronné, et par les conseils de Godwin [2], il la força de lui abandonner tout l'or, l'argent et les objets précieux qu'elle possédait, sous le prétexte qu'elle ne lui avait jamais rien donné avant qu'il fût roi [3]. Elle passa le reste de sa vie paisiblement dans le monastère qu'elle s'était choisi pour retraite.

---

[1] Willelm. Malmesb., lib. 2, p. 45, recto. — Henri Huntindon, p. 209, verso. — Saxon Chronicle, p. 213.

[2] Henri Knyghton, ap. Script. decem, col. 2329.

[3] Flores Histor., per Math. Westm., p. 212.— Anglia sacra, t. 1, p. 236. — Saxon. Chron., p. 214.

La femme d'Édouard n'était pas moins agréable à la nation. Elle n'avait rien de la rudesse de son père, dit un contemporain; il courait même alors un vers latin, faisant allusion à la différence de caractère qui existait entre le père et la fille :

Sicut spina rosam, genuit Godewinus Egitham.

« Godwin a mis au monde Égithe, comme l'épine engendre la rose[1]. »

Tout semblait donc promettre des temps meilleurs, et ils le devinrent en effet. On dit même qu'une fête annuelle fut instituée alors pour célébrer l'expulsion de la dynastie danoise[2]. Cependant, une nouvelle cause de divisions intestines ne tarda pas à éclater en Angleterre. Le mariage d'Éthelred avec une femme normande, le séjour de ce roi et de ses enfans à la cour de nos ducs, où ils passèrent le temps de leur exil, le mariage de Canut avec la veuve d'Éthelred, avaient nécessairement modifié, depuis quelques années, la conduite des gouvernans en Angleterre. L'édu-

---

[1] Ingulphi Histor., inter Script. post Bedam, p. 509, recto.

[2] Spelmanni Glossarium, verbô *Hocday*.

cation toute normande du roi actuel Édouard, avait fait contracter à ce prince, particulièrement à ses compagnons d'exil, à ceux qui étaient venus le visiter, des habitudes, des goûts, des mœurs inconnues chez les Anglo-Saxons. Préférables, sans doute, puisqu'elles étaient le fruit d'une civilisation plus avancée, ces mœurs étrangères n'étaient point comprises dans un pays à peine délivré du despotisme abrutissant des Danois. Disons aussi, qu'en adoptant les mœurs normandes, Édouard avait, en quelque sorte, adopté les hommes qui les lui avaient enseignées. Sa faveur alla donc chercher, de préférence, des Normands. Les hautes fonctions ecclésiastiques leur furent réservées, et ils y étaient réellement plus propres, attendu qu'ils étaient plus instruits. Je remarque surtout parmi eux un moine de Jumiéges, nommé Robert, qui devint d'abord évêque de Londres, puis archevêque de Cantorbéry [1]. Édouard avait une confiance aveugle en ce prêtre; c'était au point, disent d'anciens écrits, que s'il eût montré au roi une corneille bien noire, en affir-

---

[1] Ingulphe, p. 509.

mant qu'elle était blanche, le roi l'aurait cru [1]. Le grand nombre des Normands qui accoururent au-devant de ces faveurs, l'adoption de leur idiome [2], plus doux, à la vérité, plus poli que la langue nationale; la supériorité personnelle des Normands sur les Anglo-Saxons, éveillèrent enfin la jalousie de ces derniers, surtout de Godwin, dont l'ambition se voyait arrêtée dans sa marche. Ce puissant comte ne cherchait plus qu'une occasion d'éclater; elle se présenta : Eustache de Boulogne, beau-frère d'Édouard, était venu en Angleterre. En passant par Douvres, ville comprise dans les domaines de Godwin, des hommes de sa suite eurent querelle avec quelques habitans. On prit les armes des deux côtés; on se battit dans les rues. Le comte de Boulogne, mis en fuite, alla demander au roi, son beau-frère, la punition de ceux dont il croyait avoir à se plaindre. Le faible Édouard promit tout, et chargea Godwin d'aller infliger le châtiment. Godwin

---

[1] « Ut si diceret nigram cornicem esse candidam, rex citiùs ori illius quàm suis oculis crederet. » Monasticon anglic., t. I, p. 34.

[2] Ingulphe, p. 509, verso.

refuse, saisit le moment, et lève des troupes dans les différens comtés de son gouvernement. Ses fils Swein et Harold en firent autant de leur côté, de sorte que Godwin se trouva tout-à-coup armé d'une force militaire redoutable. Certain d'un grand appui dans la nation, parce qu'il défendait, en apparence du moins, les intérêts du pays, il menaça Édouard d'une attaque, s'il ne lui faisait livrer le comte de Boulogne, avec ses gens, et tous les Normands qui se trouvaient dans le château de Douvres. Mais les partisans du roi avaient eu le temps de rassembler aussi des troupes; la demande du comte fut rejetée. Lui-même ne tarda pas à s'apercevoir que son parti n'était pas aussi fort que celui d'Édouard; il consentit à donner, à recevoir des otages, et promit de se trouver au *witenagemot* convoqué à Londres pour prononcer définitivement. Godwin changea bientôt d'avis, et s'enfuit. Le witenagemot déclara *outlaw*, c'est-à-dire hors la loi, le comte, ses fils et leurs adhérens; cinq jours leur furent accordés pour quitter le pays. Le comte se retira en Flandre, avec trois de ses fils : Gurth, Swein et Tosti. Ses deux autres fils, Harold et Leopwin, cherchèrent un refuge

en Irlande. La reine elle-même se vit momentanément enveloppée dans la disgrâce de sa famille. On la relégua dans un monastère, dont elle ne sortit que deux ans après [1].

Le parti normand triomphait donc en Angleterre. Le duc de Normandie, Guillaume-le-Bâtard, conçut-il, dès ce moment, l'espoir de profiter des circonstances? Son ambition lui faisait-elle entrevoir, dans un avenir prochain, la possibilité de l'événement qui se réalisa d'une manière si terrible? On peut le croire, on peut en douter; d'autres ont pensé que les Normands, favoris d'Édouard, effrayés des suites que pouvait avoir pour eux la rébellion de Godwin, dans le cas où elle aurait réussi, avaient tout d'abord décidé le roi d'Angleterre à solliciter le secours du duc de Normandie; mais que la tranquillité était rétablie quand celui-ci arriva [2]. Toujours est-il que Guillaume parut tout-
1061. à-coup en Angleterre, à la tête d'un cortége nombreux, signe de la puissance à laquelle il était déjà parvenu. Parent d'Édouard par Emma,

[1] Saxon Chronicle, p. 225 et seq. — Polychronicon Radulphi Higdeni, ap. Gale, p. 279. — Henri Knyghton, col. 2331 et seq.

[2] John Lingard; Hist. of England, t. I, p. 337.

il fut accueilli avec de grands honneurs. On lui fit traverser les villes principales; on le mena visiter les châteaux de la couronne. On eût dit un prince parcourant, pour en avoir une idée générale, les domaines qu'il savait bien devoir un jour posséder. Cette visite, en effet, ne fut pas inutile à Guillaume. Elle le mit en rapport avec la plupart des chefs de la nation anglo-saxonne, le fit connaître lui-même aux populations, et, dans tous les cas, dut exciter puissamment, aux jours de la lutte, par tous les souvenirs qu'elle avait laissés dans son esprit. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que le roi Édouard lui ait fait alors de confidence relative à la couronne d'Angleterre : c'est là, du moins, le témoignage d'un contemporain (1). Après cette promenade, en quelque sorte triomphale, Guillaume revint en Normandie, chargé de présents magnifiques.

Cependant, la famille de Godwin multipliait ses efforts pour ressaisir son influence. Elle y parvint, avec le secours du comte de Flandre et les relations qu'elle avait conservées en Angleterre. Édouard ne trouva pas dans la

nation, pour arrêter cette seconde entreprise de Godwin, l'appui qu'il avait obtenu contre la première. C'est qu'à la vérité, depuis le départ de Godwin, le roi s'était, plus que jamais, entouré de Normands; et beaucoup d'hommes puissans, parmi lesquels il faut surtout remarquer l'évêque Stigand, se réunirent, en cette dernière circonstance, à la famille exilée contre les favoris étrangers. Un accommodement fut proposé. Les Normands prévirent ce qui ne pouvait manquer d'arriver; ils partirent avant d'en avoir reçu l'ordre. Godwin rentra en grâce auprès du roi, en possession de tous ses biens, et donna en garantie de sa conduite future des otages qu'Édouard envoya en Normandie sous la garde de Guillaume. Les nor-
1052. mands d'Angleterre furent déclarés *outlaw* à leur tour, notés d'infamie, et bannis comme perturbateurs de l'état. L'archevêque de Cantorbéry, Robert, alla plaider sa cause à Rome. Il revint à Jumiéges, porteur de lettres apostoliques du pape Léon IX; mais il ne devait plus sortir de son monastère, et il mourut quelque temps après. Il avait rapporté d'Angleterre un manuscrit à vignettes du plus grand prix, qui

se trouve aujourd'hui dans la bibliothéque publique de Rouen[1].

Alors mourut notre normande Emma[2], femme de deux rois, mère de deux rois. Elle 1052.
forma le premier anneau de la chaîne qui finit par lier si étroitement la Normandie et l'Angleterre.

L'année suivante mourut aussi le fameux comte Godwin, fils d'un berger, dit-on[3], et parvenu au plus haut degré de puissance qu'un sujet puisse atteindre. Son fils Harold lui succéda. Jeune, brave, généreux, ambitieux sans doute, mais chéri de ses compatriotes, il exerça, grâce à l'empire naturel de ses brillantes qualités, tout l'ascendant que son père avait obtenu par la crainte et la violence. Vainqueur dans les démêlés qu'il eut à soutenir contre plusieurs grands vassaux, il devint, en peu de temps, le héros de la nation, l'espoir de l'état.

Soit, comme on l'a dit, que le roi Édouard eût fait le vœu absurde de virginité, soit qu'il

---

[1] Saxon. Chron., p. 233 et seq.— Henri Knyghton, col. 2332. — Willelm. Malmesb., lib. 2; Histor. de France, t. XI, p. 175.

[2] Saxon. Chron., ad annum 1052.

[3] Knytlinga Saga, ap. Sharon Turner (Hist. of the Anglo.-Sax.), t. II, p. 330.

eût étendu à sa femme, fille de Godwin, l'aversion qu'il portait à son beau-père, il n'eut point d'enfans à présenter aux Anglo-Saxons après
1064. lui. La parenté désignait pour le trône le fils d'Edmond, qui demeurait toujours en Hongrie. Édouard le fit appeler; il arriva et mourut presque aussitôt. Restait Edgard, petit-fils d'Edmond; mais il était bien jeune, et n'aurait pu balancer l'influence de Harold, dont les prétentions n'étaient plus un mystère. Ce fut alors, selon toute apparence, qu'Édouard jeta les yeux sur le duc de Normandie, et qu'il lui proposa le trône d'Angleterre.

Peu d'événemens sont enveloppés de plus d'obscurité que celui-ci. Que le roi Édouard ait appelé Guillaume à lui succéder, cela ne peut être l'objet d'aucun doute. Trop d'écrivains sont d'accord sur ce point[1]. Mais que cette disposition n'ait pas été révoquée, que Harold n'ait pas été, en dernier lieu, susbtitué au duc de Normandie, voilà ce qu'on ne peut affir-

[1] Willelm. Pict., p. 192, 200. — Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 31. — Willelm. Malmesb., p. 52, verso. — Chron. Alberici Trium Fontium monachi; Histor. de France, t. XI, p. 360. — Chron. S.-Martini Turon., ibid., t. XI, p. 212. — Bromton, col. 945.

mer. Harold et Guillaume appuyaient également leurs prétentions sur la volonté du feu roi. Tous deux pouvaient être fondés à le faire; tous deux avaient été désignés par le feu roi[1]. Harold reconnaissait même que Guillaume avait été désigné avant lui[2]; mais le duc ne convenait pas que son compétiteur l'eût été après. Tous deux, sous ce rapport, pouvaient être de bonne foi.

Peu de temps avant la mort d'Édouard, nous trouvons Harold en Normandie. La cause de ce voyage est encore très difficile à établir. Certaines chroniques anglaises[3] disent que le fils de Godwin venait réclamer son frère et son cousin, livrés en otages à Édouard, et confiés par celui-ci à Guillaume. D'autres[4], que c'était en Flandre qu'il voulait aller, mais qu'une tempête le jeta sur les côtes de Ponthieu.

---

[1] Eadmer, p. 29. — Simeon Dunelm., col. 193. — Order. Vital., lib. 3, p. 492.

[2] Willelm. Pict., p. 200.

[3] Eadmeri Cantuar., Histor. novorum, p. 29, edit. 1675. — Simeon Dunelm., col. 195 et seq. — Bromton, col. 947. — Roger de Hoveden, Script. post Bedam, p. 257, verso.

[4] Raoul de Diceto, Script. decem, col. 478.—Robertus de Monte; Histor. de France, t. XI, p. 167.— Henri Huntindon, p. 210, verso.

D'autres encore, qu'il ne s'était embarqué que pour une partie de pêche. Les historiens normands[1], et ils ne sont pas les seuls, affirment que Harold était envoyé par Édouard, afin d'informer officiellement Guillaume du choix qu'il avait fait de lui pour successeur. Quoi qu'il en soit du motif, Harold se vit effectivement jeté par une bourrasque sur le terri-
1065. toire de Guy, comte de Ponthieu. Celui-ci avait maintenu, dans ses domaines, la coutume barbare, inventée par l'avarice, de s'approprier la dépouille et la personne même des naufragés[2]. A cette époque, d'ailleurs, les riches vassaux se tendaient réciproquement des piéges, et quand l'un d'eux avait été saisi par un autre, il était jeté dans le donjon du château, maltraité, torturé de toutes les manières, jusqu'à ce qu'une grosse rançon lui rendît la liberté[3]. Harold trouva le moyen de faire savoir son malheur à Guillaume. Le duc députa, sans délai, au comte de Ponthieu, un messager

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 31.— Willelm. Pict., p. 191. — Robert of Gloucester's Chronicle, t. I, p. 346.

[2] « Pro ritu loci. » Eadmer Cantuar., Histor. novorum, p. 29.

[3] Willelm. Pict., p. 191.

chargé de lui dire que, s'il voulait conserver son amitié, il eût à relâcher sur-le-champ son captif. Guy balançait à rendre une si belle proie ; mais le duc normand le menaça d'aller le chercher lui-même, et Harold fut délivré. Guy le conduisit en personne jusqu'au château d'Eu. Le fils de Godwin fut reçu à Rouen avec de grands honneurs ; on le combla de riches présens ; on multiplia pour lui les tournois et les fêtes [1]. Guillaume ne laissa point échapper cette occasion d'entretenir son hôte de ses prétentions au trône d'Angleterre. Il lui rappela que le roi actuel Édouard, son parent et son ami, lui avait autrefois promis cette couronne, ajoutant que si Harold voulait l'aider de son influence, prendre sa fille en mariage, et lui donner sa sœur pour l'un de ses fils, il allait d'abord lui rendre l'un des otages, qu'il ramènerait l'autre lui-même en Angleterre, en allant prendre possession, et qu'il reconnaîtrait les bons offices de Harold, en lui accordant alors tout ce qu'il pourrait raisonnablement lui accorder. L'Anglo-Saxon, qui nourrissait pour

---

1 Eadmer., loc. cit., p. 29. — Willelm. Pict., p. 191.

lui-même des projets de royauté après Édouard, comprit tout ce que sa position avait de délicat et de périlleux. S'il refusait, l'Angleterre ne le revoyait probablement jamais, la Normandie devenait sa prison, et une prison terrible, à en juger par le caractère violent, irascible, despotique, de celui qui devrait l'y garder. La dissimulation devenait la seule voie à prendre pour sortir d'embarras; il y eut recours, promit tout ce qu'on demanda, et jura, sur les reliques des saints, que la mort seule pourrait l'empêcher de tenir sa parole[1]. La cérémonie solennelle du serment eut lieu à Bonneville[2].

Tel est le récit simple et naturel que des contemporains nous ont laissé de ces entretiens de Harold et de Guillaume, touchant la couronne d'Angleterre. On s'est plu à en dénaturer le caractère. On a répété des détails puérils, imaginés plus d'un siècle après l'événement.

---

[1] « Nisi communi mortalibus sorte, præsenti vitæ præciperetur. » Eadmer, loc. cit., p. 29.

[2] « Coadunato ad Bonamvillam consilio. » Willelm. Pict., p. 191. — Je crois plutôt que c'est Lillebonne (*a*).

(*a*) Orderic Vital, p. 494, dit aussi *Bonamvillam*, pour la réunion qui eut lieu à *Lillebonne*, avant la conquête.

On a dit, par exemple, que Guillaume, à l'insu de Harold, avait fait emplir une cuve de reliques recueillies de tous les lieux d'alentour; qu'il avait recouvert cette cuve d'un drap d'or, afin que le Saxon ne se doutât de rien; mais que le serment une fois prêté, il avait fait enlever le drap, et que Harold avait frémi d'épouvante en apercevant cet amas d'ossemens et les corps entiers dont elle était remplie jusqu'au bord. On déclare tenir ces détails des historiens normands [1], tandis que les historiens normands contemporains ne fournissent pas de renseignemens pareils. Ils disent simplement que Harold jura [2], qu'il jura selon la coutume sacrée des chrétiens [3]. Il n'est point question de cuve remplie d'ossemens et de corps, de drap pour en dérober la vue, de subterfuge employé par Guillaume, de frissonnement éprouvé par Harold. Un autre contemporain, et celui-là est anglais, rapporte la circonstance du serment. Il dit que les deux parties étant

---

[1] M. Thierry, t. I, p. 253—265.
[2] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 31.
[3] Willelm. Pict., p. 191.

demeurées d'accord, Guillaume, pour plus de garantie, fit apporter des reliques, et que Harold jura dessus[1]. Là encore, point de cuve, de drap, ni de frisson; mais, plus de cent ans après l'événement, un trouvère normand[2], dont l'ouvrage est fort bon à consulter, si l'on y apporte du discernement et de la critique, égaie son récit poétique des détails fabuleux que je viens de rapporter, et on les adopte, je ne dis pas sans réflexion, comme d'autres écrivains, mais parce qu'ils sont favorables au système qu'on s'est fait d'avance. Les actes de Guillaume donnent assez de prise à la sévérité de l'écrivain, pour qu'on ne lui prête pas des ridicules[3].

Depuis assez long-temps, les prétentions de Guillaume au trône d'Angleterre n'étaient plus un secret. Comme duc de Bretagne, le fils de

---

[1] « Prolatis Ss. reliquiis, etc. » Eadmer, p. 29.

[2] Robert Wace, Roman de Rou, t. II, p. 113.

[3] Je regrette, par-dessus tout, d'avoir à signaler de pareilles taches dans l'ouvrage d'un écrivain dont j'honore le talent; mais je crois que ce talent s'est égaré, je le dis avec franchise, et ce n'est pas seulement un droit que j'exerce avec liberté, c'est un devoir que ma conscience d'historien me force à remplir.

cet Alain, qui avait été nommé régent de Normandie, pendant l'absence de Robert et la minorité de Guillaume, pensa que le moment était favorable pour susciter une querelle au duc normand, et lui fit tenir ce message : « J'apprends que tu veux passer la mer et t'emparer du royaume d'Angleterre : je m'en réjouis beaucoup ; mais je t'invite à me rendre la Normandie. Le duc Robert, dont tu te prétends le fils, a remis tout son héritage à mon père Alain, son cousin, au moment de partir pour Jérusalem. Or, toi et tes complices, vous avez empoisonné mon père à Vimoutiers en Normandie ; tu as envahi sa terre parce que j'étais enfant alors, et tu l'as retenue jusqu'ici, injustement, puisque tu es bâtard. Maintenant donc, ou restitue-moi cette Normandie qui m'appartient, ou je te ferai la guerre avec toutes mes forces[1]. » Peu de temps après, en effet, Conan vint mettre le siége devant Dol, château breton, mais dont le gouverneur ne voulait point épouser sa querelle. Guillaume ne se fit pas non plus attendre, et se dirigea de ce côté, emmenant avec lui, dans cette expédition,

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 33.

son hôte Harold, aux yeux de qui, peut-être, il était bien aise de déployer sa puissance et de frapper un coup d'autorité. Brave et impétueux, Harold n'était pas fâché non plus de se signaler par quelques faits d'armes, devant celui dont la réputation de force et de valeur éclipsait déjà toutes les autres. Aucun des deux, cependant, n'eut occasion de réaliser ses désirs. Conan se retira sans attendre son adversaire; et celui-ci, après avoir ordonné la construction d'un château, sur la frontière nord de la Bretagne[2] (le château de Saint-James), reprit le chemin de Normandie. Il craignait de s'engager avec une armée nombreuse dans un pays inculte, inconnu, et dont les habitans s'enfuyaient à son approche, emmenant avec eux leurs troupeaux, emportant tout ce qui leur restait de la récolte précédente. Tel était, d'ailleurs, l'empire de Guillaume sur les hommes qu'il conduisait à la guerre, que, leur ayant défendu de rien prendre dans le pays où il se trouvait campé, une gerbe de froment, dit un contemporain, aurait plus que suffi à payer le dommage [1].

---

[1] Willelm. Pict., p. 192.

Mais, dit une autre chronique, Dieu lui-même prit soin de rendre vaines les menaces de Conan. Un seigneur breton, qui avait aussi des terres en Normandie, vassal, par conséquent, des deux princes à la fois, et leur agent intermédiaire, infecta de poison le cor du prince breton, ses gants et la bride de son cheval. Or, un jour que Conan venait de s'emparer d'un château d'Anjou, il porta la main à sa figure, tomba malade, et mourut. Certain d'avoir réussi, le traître fit savoir la nouvelle à Guillaume [1]. C'est le quatrième ennemi de notre duc qui meurt empoisonné : rapprochement funeste à sa mémoire, et qui prouve malheureusement aussi, que cette science infernale est plus ancienne qu'on ne se l'imagine.

L'affaire de Bretagne terminée, Guillaume laissa partir Harold avec ses deux otages [2]. De retour en son pays, croyant n'avoir plus rien à craindre du prince normand, le Saxon oublia ses sermens, ou, s'il s'en souvint, il ne se crut

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 33. — Order. Vital., p. 634.

[2] Willelm. Pict., p. 192. — M. Thierry, t. I, p. 253, dit, à tort, que Harold laissa, malgré lui, son jeune frère au pouvoir du Normand.

pas lié par une promesse que la nécessité seule lui avait arrachée. Il travailla plus que jamais à grossir le nombre de ses partisans, et y parvint sans peine : le petit-fils d'Edmond, Edgard, n'avait qu'un droit d'hérédité, sans amis pour le faire valoir; Guillaume, quoique parent d'Édouard, et, de ce côté, plus près du trône que Harold, n'en était pas moins étranger à la nation; le fils de Godwin était sur les lieux, aimé du plus grand nombre, en réputation méritée de valeur, d'habileté militaire; et le sentiment patriotique, dans tous les cas, lui était nécessairement plus favorable qu'à ses deux concurrens. Il ne faut donc pas s'étonner s'il fut, pour ainsi dire à l'unanimité, reconnu roi dès le lendemain de la mort d'Édouard.

Guillaume était à Quevilly, où il faisait des dispositions pour une partie de chasse, quand il apprit cette nouvelle [1]. Il revint aussitôt à Rouen, et commença par envoyer en Angleterre, un messager, chargé de demander la sœur de Harold pour un prince normand, ainsi qu'il avait été convenu avec Harold lui-même, et de

---

[1] Robert Wace, t. II, p. 120.

reprocher à ce dernier la violation du surplus de sa promesse. Celui-ci répondit : « Ma sœur, que tu me demandes, par suite d'une convention entre Guillaume et moi, est morte. Si le duc veut son corps tel qu'il est, je le lui enverrai. Du reste, je ne crois pas que ma conduite soit la violation réelle d'un serment. Pouvais-je donner un royaume qui ne m'appartenait pas? Quant à la promesse qu'il prétend que je lui ai faite d'épouser sa fille, qu'il sache que je ne dois pas, sans le consentement des grands du royaume, ou, du moins, que je ne puis sans leur faire une injure grave, appeler sur mon trône une femme étrangère. » Cette réponse reçue, Guillaume expédia un second message, où il parlait d'abord le langage de l'amitié, disant qu'il renonçait à une partie de ses prétentions, mais invitant Harold à tenir une partie de ses promesses, et à prendre sa fille pour épouse; puis il ajoutait qu'en cas de refus, il réclamerait par les armes l'héritage auquel le feu roi l'avait appelé [1].

En admettant ces détails sans commentaires,

---

[1] Eadmer, loc. cit., p. 29.

ainsi qu'ils nous sont transmis par un Anglais contemporain, nous dirions que le prince normand apporta beaucoup de modération dans cette affaire. Si, comme on l'a dit depuis, ce ne pouvait être de la part de Guillaume qu'une ruse pour mettre les formes de son côté et disposer favorablement l'opinion publique, il aurait fait preuve d'une grande habileté. Évidemment, Guillaume était un homme fort habile, et nous n'avons pas de bonnes preuves qu'il fût également modéré.

Quoi qu'il en soit, Harold refusa, peut-être à l'extrême satisfaction de son adversaire, qui prépara tout pour son expédition colossale.

Deux peuples, essentiellement différens par les mœurs, vont se heurter. D'une part, les Anglo-Saxons, de l'autre les Normands et les Français réunis. Depuis long-temps, dit un vieux chroniqueur anglais, les Anglo-Saxons avaient abandonné l'étude des lettres et de la religion. Satisfaits d'une instruction grossière, les clercs pouvaient à peine balbutier la formule des sacremens. C'était un prodige aux yeux des autres que celui qui savait la grammaire. Les dignitaires ecclésiastiques donnaient l'exemple du

scandale et de la débauche[1]. Les Anglo-Saxons se réunissaient pour boire, passaient à cet exercice la nuit et le jour, se contentaient de maisons mesquines et abjectes, où ils dépensaient de gros revenus; en cela, bien différens des Français et des Normands, qui recherchaient les habitations vastes et superbes, où ils vivaient avec économie. De là, pour les premiers, les vices, compagnons ordinaires de l'ivrognerie, qui énervent le cœur de l'homme. De là vint, qu'ayant combattu Guillaume avec une fureur téméraire et désordonnée plutôt que par la tactique militaire, une seule bataille suffit à leur perte et à l'asservissement de leur patrie. Alors, les habits des Anglais leurs descendaient jusqu'au milieu du genou. Ils portaient les cheveux courts, se rasaient la barbe, (excepté la lèvre supérieure), chargeaient leurs bras de bracelets d'or, se couvraient la peau de stigmates coloriées. Gourmands jusqu'à la crapule, ivrognes jusqu'à l'abjection, ils communiquèrent en partie ces vices à leurs vainqueurs;

[1] « Optimates gulæ et veneri dediti, etc. » Willelm. Malmesb., lib. 3, p. 57, verso.

sous d'autres rapports, ils prirent les mœurs des Normands.

Ceux-ci, continue l'annaliste, étaient recherchés dans leurs habits, délicats mais modérés dans leur nourriture. Nation belliqueuse, l'état de paix leur était pénible. Ils s'élançaient impétueusement sur leurs ennemis, appelant à leur secours l'artifice et la corruption, quand la force ne suffisait pas au succès. Envieux de leurs égaux, ils étaient toujours prêts à dépasser leurs supérieurs. Tyrans dans leur pays, ils savaient en repousser la tyrannie étrangère. Ordinairement fidèles à leurs seigneurs, ils les abandonnaient à la moindre offense, calculant, dans ce dernier cas, les avantages futurs, ou le prix matériel et présent de leur défection; hospitaliers, du reste, et fort enclins à la bienveillance, ils traitaient l'étranger comme un compatriote, et ne dédaignaient point de s'unir, par le mariage, avec leurs sujets [1].

Le choc des Anglo-Saxons et des Normands était donc, à tout prendre, une sorte de combat entre la barbarie et une civilisation naissante.

---

[1] Willelm. Malmesb.; Histor. de France, t. XI, p. 184 et seq.

Tout semblait se réunir, d'ailleurs, pour favoriser l'ambitieux projet de Guillaume. La Normandie était alors, sans contredit, le pays le plus florissant de France. La sécurité des routes y entretenait pour le commerce une circulation facile. La réputation du prince y attirait les plus braves chevaliers d'Europe. Un bénéfice en Normandie était une bonne fortune pour les ecclésiastiques étrangers, dont les domaines n'étaient pas respectés partout des gens de guerre, comme ceux qui se trouvaient sous la protection de Guillaume; et les évêques de France, de Bourgogne et de provinces plus éloignées encore, s'estimaient heureux quand ils en avaient obtenu [1]. D'un autre côté, l'esprit chevaleresque était alors dans toute sa force. Une entreprise avait d'autant plus de charmes qu'elle présentait plus de périls. C'était à qui signalerait le mieux sa force et son courage, à qui effacerait, par des exploits plus éclatans, les prouesses vantées d'un rival. L'appel de Guillaume fut donc entendu par toute la chevalerie contemporaine. La nouveauté de l'entreprise

[1] Willelm. Pict., p. 196.

ajoutait à tous les motifs que les preux auraient eu de s'y jeter. La richesse de l'état normand permit d'ailleurs, à Guillaume, d'offrir à ceux qui se rangeraient sous sa bannière, autre chose que la perspective d'une victoire toujours incertaine, et il décida par des motifs d'intérêt ceux que n'aurait pas entraînés le seul amour de la gloire [1].

A la vérité, la Normandie était entourée de populations mal disposées en sa faveur. L'Anjou, le Maine, la Bretagne avaient reçu de récens affronts et pouvaient vouloir les venger. Mais, sans parler de l'effroi qu'inspiraient les armes normandes, et du danger qu'il y aurait eu à les provoquer, les forces de ces provinces se trouvaient elles-mêmes amoindries par le départ de tous ceux qui s'engageaient dans l'expédition d'outre-mer. La France, dans un autre temps, aurait pu apporter de grands obstacles à l'exécution des projets de Guillaume; mais elle se trouvait alors dans les embarras d'une minorité, sous le régime féodal, et le tuteur du jeune roi était Beaudouin, de Flandre, beau-

---

[1] Robert Wace, t. II, p. 142.

père du prince normand. Guillaume, d'ailleurs, s'était ménagé un allié redoutable, dans le cas où la France aurait voulu saisir l'occasion, et l'empereur Henri venait de s'engager à défendre la Normandie contre quiconque oserait l'attaquer [1]. Un autre allié, non moins puissant que l'empereur, quoiqu'il ne prêtât point de secours matériel, c'était le pape. L'influence du moine Hildebran, depuis souverain pontife, sous le nom de Grégoire VII, commençait, dès-lors, à se faire sentir. La papauté aimait à intervenir dans les débats des princes, et surtout quand il s'agissait de conquêtes. Huit ans avant le 1059.
grand événement qui nous occupe, le pape Nicolas avait donné aux Normands d'Italie l'investiture des pays dont ils s'étaient rendus maîtres. Qui pourrait dire que le résultat de l'expédition normande n'eût pas été bien différent, si Harold eût fait partir un messager pour Rome aussitôt après son couronnement? Mais, que ce fût fierté ou imprévoyance, l'Anglo-Saxon ne se ménagea pas cet appui. Beaucoup mieux avisé, son rival députa Gislebert, archidiacre

[1] Willelm. Pict., p. 197.

de Lisieux, vers le pape Alexandre II. Le pontife n'hésita pas à favoriser des projets dont la réussite ne pouvait que profiter aux prétentions de l'Église. Dans tous les cas, Guillaume, le plus puissant de tous les vassaux français, le guerrier qui faisait trembler tous les autres, donnait, en soumettant humblement sa cause au Saint-Siége, un trop bon exemple, pour que le Saint-Siége négligeât de l'en récompenser. Alexandre proclama donc la légitimité des droits de Guillaume, lui *ordonna* d'armer contre un adversaire parjure; et, afin de prouver, par une manifestation éclatante, la part qu'il prenait au succès de l'entreprise, il envoya au duc de Normandie un étendart béni, qui devait le protéger contre tous les périls [1]. Quelques chroniqueurs ajoutent, à cet envoi, un anneau contenant, disent-ils, un cheveu ou une dent de saint Pierre [2].

Toutes les volontés paraissaient donc se plier aux vœux de Guillaume. Une seule n'alla pas au-devant de la sienne, et ce fut celle des barons

[1] Order. Vital., p. 493. — Willelm. Malmesb., lib. 3; Histor. de France, t. XI, p. 182. — Willelm. Pict., p. 197.

[2] Robert Wace, t. II, p. 140.

normands. Extraordinairement assemblés à Lillebonne, pour recevoir la communication des projets du prince, et de ses demandes pour en réaliser l'exécution, ils reculèrent d'abord devant les difficultés qu'elle présentait. Les forces de Harold, les trésors dont il disposait, ses nombreux vaisseaux, l'habileté de ses marins, la crainte que les dépenses nécessaires à l'expédition n'épuisassent pour long-temps la Normandie, telles étaient les raisons qu'ils opposaient aux espérances de leur prince. Mais, ce que l'assemblée craignait d'accorder, les barons, individuellement circonvenus, n'osèrent pas le refuser. Odon, évêque de Bayeux, frère utérin de Guillaume, fournit, à lui seul, cent navires; l'abbé de Saint-Ouen, ce même Nicolas, fils de Richard III, qui aurait pu succéder à son père dans le duché de Normandie si son oncle Robert ne s'en fût emparé, équipa quinze vaisseaux et cent chevaliers. Tous les barons normands contribuèrent dans la proportion de leurs richesses et des charges qu'ils occupaient[1].

[1] Manuscrit anonyme de Taylor, cité par M. Sharon Turner Hist. of the Anglo-Saxon, t. II, p. 416, et par Lyttelton, Life of Henri II, t. I, p. 463.

La femme de Guillaume, qu'on n'appelle plus aujourd'hui que la reine Mathilde, fit construire en son nom le vaisseau qui devait porter son époux. A la proue, était représenté un enfant montrant de l'index droit l'Angleterre ; de l'autre main il tenait un cor d'ivoire, qu'il embouchait. Ce vaisseau reçut le nom de *Mora* [1].

Eustache, comte de Boulogne, entra dans cette espèce de confédération. Ce fut un grand bonheur pour Guillaume. Le comte, en effet, disposait d'une marine considérable, et c'était précisément ce dont le duc normand avait le plus grand besoin. La présence d'Eustache, réputé homme sage et clairvoyant, fut aussi fort utile à Guillaume, qu'elle semblait justifier du reproche de témérité. Enfin, si l'on s'en rapporte au calcul probablement exagéré de nos chroniques, trois mille vaisseaux de toute grandeur se trouvèrent bientôt réunis, d'abord à l'embouchure de la Dive, puis dans les eaux de Saint-Valery-sur-Somme, et cinquante mille chevaliers n'attendaient qu'un vent favorable

---

[1] Il faut rejeter, comme un conte, l'espiéglerie du sénéchal, fils d'Osberne.

pour s'embarquer. Dans l'intervalle, qui fut d'un mois, Guillaume fournit abondamment aux besoins de cette multitude, interdit sévèrement toute rapine, et organisa si bien la police dans son armée, que le berger put conduire ses troupeaux aux champs comme à l'ordinaire; le laboureur, attendre, sans inquiétude, le jour de la récolte; le voyageur sans armes, traverser en chantant gaîment, sur son cheval, cette foule de guerriers, dont le nombre le frappait d'admiration, sans aucun mélange de frayeur [1].

Dans le trajet de la Dive à Saint-Valery, plusieurs vaisseaux firent naufrage. Le découragement s'était emparé d'une partie de l'armée. Guillaume fit enterrer promptement, et en secret, les cadavres que la mer jetait sur la rive, ordonna des distributions plus abondantes de vivres, promit des vents favorables, et triompha encore de l'obstacle que lui avait opposé la tempête. Pendant que Guillaume s'occupait de réunir, ou plutôt de créer une force capable de

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 34. — Willelm. Pict., p. 197. — Order. Vital., p 500.

frapper avec succès le grand coup qu'il méditait, son adversaire hâtait les préparatifs d'une défense énergique. Mais, avant de se mesurer avec les Normands, il fut obligé de repousser une autre agression qu'il n'avait pas prévue, celle de son frère Tostig; et cet incident contribua puissamment à la victoire de Guillaume. Tostig, sous Édouard-le-Confesseur, avait été comte du Northumberland, où il s'était rendu tellement odieux, que les populations l'avaient expulsé. Harold fut envoyé par Édouard, pour comprimer l'insurrection. Il y parvint, non par la force, mais par la douceur et beaucoup d'habileté; écouta toutes les plaintes, se chargea de les reporter au roi, et promit de faire nommer gouverneur celui que le pays semblait désirer. Il tint parole. Le Northumberland fut donné à Morcar, frère d'Edwin, comte de Mercie, dont le père et le grand-père avaient été ennemis de Godwin et de Harold lui-même. A ce moyen, non-seulement il se rendait cher à la population, mais encore il acquérait des droits à la reconnaissance d'une famille considérable, dont l'influence lui devint, en effet, précieuse, quand il réclama pour lui le trône d'Angleterre.

Il est vrai que son frère Tostig se trouvait entièrement sacrifié. Tostig s'en souvint, au moment où le duc de Normandie éleva des prétentions à la royauté anglaise, et vint offrir à Guillaume son secours et la coopération de ses amis. Tostig était aussi gendre de Beaudouin, comte de Flandre, et, conséquemment, beau-frère de Guillaume. Le duc accepta ces offres; une guerre civile ne pouvait que favoriser ses desseins. Les premiers efforts de Tostig ne furent point heureux; mais, ayant décidé le roi de Norwége, Harald, à envahir aussi l'Angleterre, il reparut avec cet allié formidable, à la tête d'une nombreuse armée, qui s'avança jusque dans les environs d'York. Les comtes Edwin et Morcar se portèrent à leur rencontre, livrèrent bataille, et furent vaincus. Le carnage opéré parmi les troupes anglaises fut tel, que les hommes du Nord purent traverser un marais sur les cadavres de ceux qui s'y noyèrent en fuyant [1].

---

[1] Heimskringla, t. III, p. 154 et seq. — Saxon Chronicle, ad an. 1066.— Simeon Dunelm., col. 193.— Brontom, col. 958.— Higdeni Polychron., p. 284.

Pendant ce temps, le nouveau roi d'Angleterre surveillait les mouvemens de son redoutable antagoniste. Sa flotte et son armée gardaient soigneusement la côte méridionale par où devaient arriver les Normands. La défaite des comtes Edwin et Morcar le força d'abandonner ses positions et de marcher contre son frère Tostig et le roi norwégien. Il le fit avec une si grande rapidité, qu'il arriva sur les lieux quatre jours après l'événement. Étonné de cette apparition, le roi norwégien demanda à Tostig quels étaient ces hommes : « Des amis, je l'espère, qui viennent à notre secours, » répondit Tostig. Puis, réfléchissant à l'active énergie de son frère, il ajouta : « ce pourrait pourtant bien être des Anglais ». Quelques momens après il n'en douta plus. Tostig voulait opérer une retraite vers la flotte, afin de combattre avec toutes ses ressources; mais le roi norwégien, animé de cette fierté sauvage, caractère distinctif des anciens Scandinaves, ne put se résoudre à refuser le combat qu'on lui offrait. Il se contenta d'expédier à son fils, chargé du commandement de la flotte, trois courriers pour presser l'arrivée du secours. Les deux armées se formèrent aussitôt en ba-

taille. Le roi de Norwége, à la haute taille, à la tunique bleue, au casque étincelant, montait un cheval noir, marqué d'une tache blanche sur le front. Le coursier s'abattit et renversa le cavalier, qui se remit en selle sur-le-champ. « Connaissez-vous, dit le roi anglo-saxon à quelques hommes du Nord, qui combattaient dans son armée, ce guerrier qui vient de tomber de cheval? — C'est le roi lui-même, répondirent-ils. — Eh bien! dit Harold, la fortune vient de le détrôner. »

Harold essaya d'isoler le roi du Nord en désintéressant Tostig. Il lui fit proposer le Northumberland, et même la troisième partie de l'Angleterre, s'il voulait abandonner le roi norwégien. « Si l'on m'eût fait ces propositions il y a un an, dit Tostig, beaucoup d'hommes sont morts qui seraient encore en vie. Mais enfin, si je les accepte, quel dédommagement obtiendra mon allié? — Sept pieds de terre, répondit l'envoyé, ou quelque peu davantage, attendu qu'il est d'une taille plus élevée que les autres hommes[1]. — Retournez au roi Harold, reprit

[1] Heimskringla, t. III, p. 159, 160.

Tostig; le nom d'un traître ne sera jamais le mien. Ou nous mourrons avec gloire, ou nous posséderons l'Angleterre. » Et l'on se prépara des deux côtés au combat.

Les chances de succès n'étaient pas égales. Surpris par un ennemi qu'ils n'attendaient pas, les guerriers norwégiens n'étaient point complétement armés et avaient laissé leurs cottes de maille sur la flotte [1]. Inférieurs sous ce rapport, ils l'étaient aussi par le nombre, et manquaient surtout de cavalerie. La première charge des Anglais ne fut pourtant pas heureuse; leurs chevaux vinrent s'enferrer d'eux-mêmes sur les lances norwégiennes, obliquement enfoncées dans la terre; le désordre se mit dans leurs rangs; mais les Norwégiens voulurent poursuivre l'ennemi, rompirent leurs lignes, et furent accablés à leur tour. Le roi du Nord, après des prodiges de valeur, tomba percé d'un coup mortel. Une flèche lui avait traversé le cou. La bataille semblait perdue, quand le secours envoyé par la flotte arriva. Harold offrit à son frère, non plus le Northumberland, non plus le tiers du

---

[1] « Loricas nudati. » Heimskringla, t. III, p. 161.

royaume, mais la paix et la vie. Tostig, et son armée tout entière, repoussèrent d'un seul cri ces nouvelles propositions, et la lutte recommença. Elle fut vive, sanglante; mais Tostig lui-même ayant été tué [1], le gain de la journée fut assuré aux Anglo-Saxons. Il n'en est pas moins vrai que la nécessité d'aller remporter cette victoire devait coûter, au roi Harold, le trône et la vie. Il se montra, d'ailleurs, peu généreux à l'égard de ses troupes, et la popularité du général en souffrit [2].

Pendant que l'armée anglo-saxonne se reposait de ses fatigues, dans le Yorkshire, l'expédition normande mettait à la voile. Guillaume avait fait porter la châsse de Saint-Valery par la ville, et les vents, dit la chronique, étaient aussitôt devenus favorables. Ne pourrions-nous accorder aussi quelque chose à l'habileté du chef normand? Il se tient immobile un mois entier : les vents contraires le retenaient, a-t-on dit; cela est possible, ou plutôt cela était fort heureux,

---

[1] Simeon Dunelm., col. 194.

[2] Robert of Gloucester's Chroniole, p. 356. — Henri Knyghton, col. 2341.

car il avait en face, sur la côte opposée, une flotte redoutable qu'il aurait fallu disperser, et, s'il y était parvenu, il trouvait sur le rivage une armée non moins formidable, en présence de laquelle il aurait fallu opérer un débarquement. Croit-on que Guillaume l'ignorât? Tout-à-coup Harold est obligé de porter la meilleure partie de son armée à cinquante lieues de ce point. Il livre une bataille meurtrière, qu'il pouvait perdre, et dont le gain même l'affaiblit; sa flotte, dont les provisions n'étaient pas suffisantes [1], est également forcée de rentrer dans divers ports, pour s'en procurer de nouvelles : et c'est au milieu de ces circonstances réunies que les vents deviennent favorables à Guillaume! Il serait miraculeux, vraiment, que les conditions de l'atmosphère eussent ainsi varié avec la position de Harold, et toujours à l'avantage de son rival, puisque les vents servirent également bien ce dernier, soit en le refoulant sur la côte normande, soit en le portant sur celle d'Angleterre. Enfin, pour qu'il ne manquât rien aux présages, une étoile chevelue parut au ciel, pendant qua-

[1] Flor. Wig., p. 634.

torze nuits. Les savans déclarèrent qu'elle annonçait un changement de roi, et que cette étoile devait s'appeler comète [1].

Quoi qu'il en soit, le moment était venu. Toute cette multitude assemblée pour une conquête, rendit grâce au ciel, de la voix et des mains, en voyant le pavillon des navires flotter du côté de l'Angleterre[2] ; la rive est couverte d'hommes qui s'appellent, s'excitent, se croisent en tous sens pour gagner leurs navires. L'un ne reconnaît plus ses vassaux ; l'autre, le frère d'armes qu'il a choisi ; celui-là craint de ne pas arriver à temps, et préfère abandonner son bagage : c'est la confusion tumultueuse d'un départ précipité pendant la nuit. Si quelque traînard demeure en arrière, le duc est toujours là pour le gourmander et presser ses mouvemens ; mais il ne veut pas que cette multitude de vaisseaux voguent à l'aventure, dans les ténèbres, et abordent indifféremment un point de la côte opposée. Il leur ordonne de jeter l'ancre aussitôt qu'ils

---

[1] Willelm. Pict., p. 204. — Robert Wace, t. II, p. 140. — Chron. de Normandie ; Histor. de France, t. XIII, p. 227.

[2] « Voces cum manibus. » Willelm. Pict., p. 198.

auront gagné la haute mer, et d'attendre, pour continuer leur route, qu'une lampe ait paru au sommet de son mât. Alors, seulement, les trompettes devaient donner le nouveau signal. Toutes ces dispositions furent ponctuellement observées. Les vaisseaux levèrent l'ancre pendant la nuit. Celui qui portait Guillaume, meilleur voilier que tous les autres, les devança jusqu'à s'en séparer complétement. Au point du jour, un matelot reçut l'ordre de monter au mât pour tâcher de découvrir la flotte. Il annonça qu'il ne voyait que le ciel et l'eau. Le duc fit aussitôt jeter l'ancre, et comme l'inquiétude commençait à s'emparer de l'équipage, il affecta plus de gaîté qu'à l'ordinaire, fit servir un repas abondant, où ne manquait pas le vin épicé [1], et annonça l'arrivée prochaine des autres navires. Le repas fini, le matelot remonte et signale quatre vaisseaux; une troisième fois il s'écrie qu'il aperçoit tant de mâts réunis, qu'ils présentent l'aspect d'une forêt. Toute la flotte, ainsi ralliée, arriva librement, sans avoir rencontré un seul

---

[1] « Nec baccho pigmentato carens. » Willelm. Pict., p. 199.

bâtiment ennemi, à la hauteur de Pevensey. C'était le 28 septembre 1066[1].

La flotte s'avança de manière à ce que tous les vaisseaux demeurassent à sec à la basse-mer, *et quand la marée fut retraite*, disent nos chroniques, *le débarquement s'opéra.* Les archers sortirent les premiers; ils étaient court-vêtus et tondus jusqu'au-dessus des oreilles. Vinrent ensuite les hommes d'armes, qui se formèrent en bataille sur le rivage; puis on mit à terre les bagages, les chevaux et les vivres. Enfin, les charpentiers, les maçons, les ouvriers de toute espèce, débarquèrent les pièces de trois châteaux en bois, construits d'avance en Normandie, et que l'on monta de suite en Angleterre. Guillaume sortit le dernier[2]. Le pied lui manqua, dit-on, comme à César en Afrique, et il porta les deux mains à terre. Un cri s'éleva: « Mauvais signe! — Sachez, dit Guillaume, que c'est Dieu qui m'investit de cette

---

[1] Willelm. Pict., p. 199. — Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 34. — Simeon Dunelm., col. 194. — Radulph. de Diceto, col. 479. — Bromton, col. 959. — Robert of Gloucester's Chron., p. 359.

[2] Robert Wace, t. II, p. 148 et suiv. — Chron. de Normandie; Histor. de France, t. XIII, p. 228.

terre, en me la faisant prendre à deux mains. Avec son aide et la vôtre, mes amis, j'en ferai la conquête; et si l'on me la dispute, par la splendeur de Dieu! il y aura bataille[1]. »

Le duc commença par s'assurer la possession de Pevensey et de Hastings, défendit le pillage, attendu que le pays lui appartenait[2]; et, à la tête de vingt-cinq chevaliers, alla lui-même à la découverte. La difficulté des chemins l'obligea de revenir à pied; et, comme l'un de ses compagnons souffrait de cette course pénible, il se chargea de son bouclier, qu'il rapporta sur son dos, jusqu'au camp, aux applaudissemens de toute l'armée.

Les Normands étaient arrivés depuis peu, lorsque le duc reçut ce message : « Le roi Harold a livré bataille à son frère Tostig et au roi de Norwége, qui passait pour le plus brave guerrier du monde. Il les a tués tous deux et a détruit leur armée. Animé par ce triomphe, il revient à la hâte vers toi, à la tête de combat-

---

[1] On attribue un trait pareil à Éric, roi de Danemarck. Voyez Sax. Gram., lib. v, p. 38.

[2] Willelm. Malmesb., p. 56, verso.

tans redoutables par le nombre et la valeur, contre lesquels tes soldats ne vaudront pas plus que de vils chiens. Tu as la réputation d'homme sage, ne deviens donc pas téméraire; prends garde de t'engager dans un péril dont tu ne pourrais plus sortir. Je te conseille de rester dans tes retranchemens, et de ne pas combattre, quant à présent [1]. » Cet avis était donné par un riche normand fixé en Angleterre. On a fait de ce normand un espion de Guillaume [2]. C'est entrer bien avant dans le système qu'on s'était imposé. Cet avis, en effet, à ne considérer que les résultats qu'il devait produire, si le duc l'eût écouté, ressemble bien plus à celui d'un ennemi. L'intérêt de l'armée envahissante était de combattre aussitôt que possible, et non pas de laisser à l'adversaire le temps d'armer toute la population contre elle. Guillaume le savait, et répondit à l'envoyé : « Remercie ton maître de ma part, encore bien qu'il n'eût pas dû mêler l'outrage à ses avis. Je ne me cacherai pas derrière des retranchemens,

---

[1] Willelm. Pict., p. 199.
[2] M. Thierry, t. I, p. 292.

je combattrai Harold aussitôt que je le pourrai[1]. »

Harold était encore à York, et dînait, quand il apprit le débarquement de Guillaume. Un événement de cette importance, la réputation du rival, les forces imposantes qu'il amenait, tout réclamait, de la part de Harold, beaucoup de circonspection, de prudence et d'énergie. Le fils de Godwin se montra énergique, à la vérité, mais peu circonspect, peu prudent. Il y avait plus de vivacité que de réflexion dans son courage, et son ardeur naturelle venait de s'accroître de l'enthousiasme qui suit ordinairement la victoire. Il ne vit dans Guillaume qu'une proie facile à saisir; et, au lieu de réunir avec sagesse tous ses moyens de défense, de multiplier les obstacles autour de son ennemi, il courut à Londres comme au-devant d'une conquête. Des espions, envoyés par lui dans le camp normand, furent découverts et saisis. Le duc, qui connaissait sa force, leur facilita l'examen qu'ils voulaient faire, ordonna même qu'on leur servît largement à manger, et les renvoya sains et saufs. Ceux-ci racontèrent au roi saxon ce qu'ils avaient vu,

---

[1] Willelm. Pict., p. 199.

firent un tableau magnifique de l'armée normande, et ajoutèrent, toutefois, qu'elle se composait presque entièrement de prêtres, attendu qu'ils n'avaient vu que des hommes sans moustaches[1]. C'est qu'alors, en effet, les Normands se rasaient la barbe sur toute la figure, et que les Anglo-Saxons la laissaient croître à la lèvre supérieure. Harold sourit de cette méprise, et répondit que ces prétendus prêtres étaient de vaillans chevaliers, accoutumés à la victoire.

Les deux chefs échangèrent des messages, où chacun deux s'appuyait sur son bon droit et la volonté dernière du roi Édouard. Harold sommait le duc de repasser la mer au plus tôt. Le duc répondait : « Je suis prêt à plaider ma cause selon les lois de Normandie ou celles d'Angleterre, comme Harold le voudra. Si les Normands ou les Anglais décident que le royaume lui appartient légitimement; qu'il le possède en paix, j'y consens; si, au contraire, ils prononcent en ma faveur, que le royaume me soit livré. Si Harold rejette cette proposition,

---

[1] Willelm. Malmesb., p. 56, verso.— Robert Wace, t. II, p. 174.

je ne crois pas juste que mes hommes et les siens périssent pour un démêlé qui nous est personnel, et je suis prêt à soutenir, au péril de ma tête contre la sienne, que mon droit au trône d'Angleterre est meilleur que le sien [1] ».

De ces deux propositions, Guillaume prévoyait sans doute que Harold refuserait la première, tout-à-fait illusoire en effet, puisqu'en supposant une décision contraire à ses prétentions, le duc normand se réservait probablement le droit de l'épée. Quant à la seconde, Harold avait assez de bravoure pour l'accepter; mais il y aurait eu péril à le faire : Guillaume surpassait la plupart des hommes de son temps en force, en adresse, en agilité; Harold avait pu s'en convaincre de ses propres yeux, pendant son séjour en Normandie, et il se borna prudemment à répondre que Dieu déciderait entre lui et son adversaire [2].

L'intérêt de l'Anglo-Saxon était de différer le combat. Son jeune frère Gurth le lui fit observer, ajoutant, dit-on, que Harold allait commettre

---

[1] Willelm. Pict., p. 200.

[2] Idem., p. 201. — Willelm. Malmesb., p. 56, verso.

un parjure en attaquant Guillaume qui avait reçu ses sermens « Laissez-nous tenter le sort des armes, ajoutait-il ; libres de tout engagement avec lui, ce sera véritablement pour la patrie que nous aurons combattu. » La première observation de Gurth était juste, la seconde, bizarre, et je la rapporte seulement comme trait de mœurs.

Quoi qu'il en soit, Harold refusa noblement de s'éloigner, et, après six jours passés à Londres pour donner le temps à ses milices d'arriver, il partit, marchant rapidement toute la nuit, dans l'espoir de surprendre son adversaire [1]. Il se trompait. D'abord, le duc avait détruit, autour de son camp, tout ce qui aurait pu cacher l'arrivée de l'ennemi ; en outre, des éclaireurs battaient continuellement la campagne ; Guillaume fut donc informé de la marche des ennemis. Toute l'armée normande eut ordre de se tenir sous les armes.

Harold se croyait tellement certain de la victoire, qu'il fit de nouveau prendre la mer à sa flotte, dans la crainte que Guillaume ne lui

---

[1] Willelm. Gemet., lib. 7, cap. 35.

échappât de ce côté; ainsi que le remarque un historien anglais [1], c'était encore une fausse mesure. Il fallait ouvrir des voies de retraite à Guillaume; l'enfermer en Angleterre avec son armée, c'était le placer dans la nécessité de vaincre ou de se faire tuer. Évidemment, la question allait être résolue sur terre; c'était là qu'il fallait concentrer toutes ses forces, multiplier toutes les chances de succès; la flotte aurait tout au plus arrêté les Normands dans leur fuite; mais elle n'était d'aucun secours dans la grande lutte qui s'apprêtait.

Les deux armées étaient en présence et devaient se mesurer le lendemain matin; elles s'y préparèrent, chacune selon les mœurs de leur pays, c'est-à-dire que les Anglo-Saxons passèrent la nuit à chanter et à boire [2], les Normands à prier et à se confesser [3]. Au point du jour, l'armée tout entière entendit la messe, et Guillaume y communia [4]. Comme il s'armait, sa

---

[1] Sharon Turner; Hist. of the Anglo-Saxons, t. II, p. 405.
[2] Willelm. Malmesb., p. 56, verso, 57.
[3] Robert Wace, t. II, p. 184.
[4] Willelm. Pict., p. 201.

cotte de maille se trouva mise à l'envers. Quelques chevaliers y virent un funeste présage : le duc sourit en disant qu'il n'avait jamais cru aux sorts ; que, dans toutes ses entreprises, il s'en remettait au ciel pour obtenir un heureux résultat [1]. Il suspendit à son cou quelques-unes des reliques sur lesquelles Harold avait prêté serment ; puis, accompagné de son frère Eudes, évêque de Bayeux, et de Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, il excita son armée à bien faire, en lui adressant les paroles suivantes, dont une chronique contemporaine atteste l'authenticité. Il rappela d'abord aux combattans leur patrie, leurs exploits, leur renommée : « C'est maintenant surtout, ajouta-t-il, qu'il faut montrer la force de vos bras, la résolution de vos esprits ; il ne s'agit plus de savoir qui vivra pour porter une couronne, mais il s'agit de savoir qui échappera vivant à un péril de mort. Battez-vous comme des hommes ; la victoire, l'honneur, la richesse vous attendent ; autrement, c'est la mort, la captivité, les outrages de cruels adver-

[1] Manusc. de Taylor, ap. Sharon Turner, Hist. of the Anglo-Saxons, t. II, p. 406.

saires, une honte éternelle. Toute voie de retraite vous est fermée : devant vous, des armes et un pays inconnu ; derrière vous, la mer couverte de vaisseaux ennemis. Mais il ne convient point à des hommes de s'effrayer du grand nombre ; la supériorité de la tactique et du courage en vient facilement à bout, surtout quand on a de son côté le bon droit et Dieu qui le protége. Osez seulement, tenez ferme, et vous allez bientôt vous réjouir dans la victoire. »

Il résulte de cette allocution et des paroles du contemporain, que l'armée de Harold n'était pas si inférieure en nombre que les écrivains nationaux l'ont prétendu. De grandes masses l'avaient ralliée [1], dans l'intervalle du 25 septembre au 14 octobre, jour de la bataille. Une partie de ces troupes étaient animées d'un attachement personnel pour leur général ; toutes l'étaient de l'esprit patriotique et de la haine pour l'étranger. Elles occupaient, d'ailleurs, une position formidable sur le plateau d'une colline. Harold fit mettre pied à terre à sa cavalerie, qui

---

[1] « Maximæ enim ex omnibus undique regionibus copiæ Anglorum convenerant. » Will. Pict., p. 201.

se réunit à l'infanterie, de manière à former une seule masse compacte. L'homme touchait l'homme, le bouclier touchait le bouclier; pas le moindre espace qui donnât passage à l'ennemi. Derrière cette épaisse phalange s'étendait la forêt qu'elle avait traversée pour arriver, et qui la garantissait de toute surprise de ce côté. En avant, les Anglais étaient protégés par une palissade composée de pieux fortement liés entre eux au moyen de cordes et d'osiers [1]. Trois entrées seulement donnaient passage. Tous les combattans étaient armés de haches, de dards, de javelines. Ils ne firent usage, dans cette journée, ni du grand arc, ni de l'arbalète, deux armes dont les Normands se servaient avec une supériorité décidée. Harold s'apprêtait à soutenir bravement ses droits; il était à pied, comme tout le reste, entouré des milices de Londres, investies du privilége de garder le roi quand il livrait bataille; à côté de lui flottait l'étendart royal, portant, brodée en or pur, l'image d'un homme armé [2].

---

[1] Chron. de Norm.; Histor. de Faance, t. XIII, p. 235.
[2] Willelm. Pict., p. 206.

Guillaume avait formé trois corps de bataille: l'un était commandé par Roger de Montgomeri et Guillaume fils d'Osbern; ils conduisaient les gens de Boulogne, du Ponthieu, et d'autres troupes soldées. Au second corps étaient les Poitevins, les Bretons et les Manceaux. Le troisième ne se composait que de Normands, notamment de Cauchois [1]: Guillaume se l'était réservé. L'étendart envoyé de Rome flottait au premier rang [2]. Un normand, du nom de Taillefer, s'avança entre les deux armées et entonna l'hymne de Charlemagne et de Rolland. En même temps, il faisait maint tour d'adresse avec son épée, aux yeux des Anglais émerveillés [3]. Les deux nations poussèrent alors le cri de guerre; les trompettes normandes sonnèrent la charge, et la bataille commença. Les archers de Guillaume s'avancèrent les premiers, soutenus par un corps de fantassins; ils furent accueillis par une grêle de dards et de grosses pierres, lancés du haut de la palissade; ils recu-

---

[1] Chron. de Norm.; Histor. de France, t. XIII, p. 233.

[2] Willelm. Pict., p. 201.

[3] Rob. Wace, t. II, p. 214.— Henr. Hunt., lib. 7, p. 211, recto.

lèrent. Le duc sentit la nécessité d'engager sa cavalerie, qui faisait sa principale force. Elle avança sur divers points à la fois et parvint jusqu'à la palissade. De ce moment on se battit corps à corps, les Normands avec leurs longues épées, les Anglais avec leurs lourdes haches. Protégés par la force de leur position, toujours serrés les uns contre les autres, braves d'ailleurs, excités aussi par la présence et l'exemple de leur général, les Anglo-Saxons soutenaient vaillamment le choc sans reculer d'un pas. La terrible hache danoise coupait les lances normandes, fendait les boucliers et les cuirasses, écrasait comme une massue. Fatiguée de cette résistance opiniâtre, l'aile gauche se débanda : c'étaient les Bretons et les Boulonnais. Au même instant, le bruit se répand sur toute la ligne que Guillaume est tué. L'armée entière est frappée de stupeur et se laisse entraîner dans un mouvement rétrograde par l'aile gauche. Informé du sujet de cette panique, le duc normand jette son casque, se précipite tête nue au-devant des fuyards, les menace, les frappe même de sa lance, et leur crie : « Me voilà! regardez-moi; je vis et je vaincrai avec l'aide de

Dieu ! Quel esprit de vertige vous fait fuir quand aucune voie n'est ouverte à la fuite ? Ceux que vous pouvez égorger comme des troupeaux vous chassent devant eux et vous massacrent ! Vous abandonnez la victoire et une gloire éternelle, pour courir à votre perte et au-devant d'une éternelle infamie ! Tous ceux qui croient s'échapper seront frappés de mort. »

Les fuyards s'arrêtent, se rallient ; Guillaume les ramène en personne au combat. Un corps d'Anglo-Saxons s'était détaché de l'épaisse phalange à la poursuite de l'aile gauche normande, le duc se jette sur lui avec les siens et le taille en pièces jusqu'au dernier homme. La bataille, ainsi rétablie, recommença plus terrible sur toute la ligne. Les Anglo-Saxons, toujours serrés les uns contre les autres, présentaient un rempart que rien ne pouvait entamer. La cavalerie normande heurtait vainement cette masse de fer immobile, et par cela même invincible. Les archers avaient reçu l'ordre de ne plus tirer horizontalement, parce que les flèches venaient s'émousser sans effet contre les boucliers ennemis. Ils tirèrent en ligne presque droite et le plus haut possible, de manière à ce que les

traits retombassent perpendiculairement avec un grand poids sur la tête des Anglo-Saxons. Cette pluie de flèches était fort incommode à ces derniers, d'autant plus qu'ils avaient constamment, et en même temps, à repousser les assauts terribles de la cavalerie. Cependant, tous les efforts des Normands furent inutiles : et si leurs adversaires eussent persisté à se battre sur place, la fortune de Guillaume périssait probablement aux lieux mêmes où elle obtint un éclatant triomphe. Cet habile capitaine se souvint que l'ennemi s'était mis à la poursuite de son aile gauche, quand elle avait lâché pied, et qu'il avait facilement exterminé les Anglo-Saxons dans la plaine. Il parvint, sans beaucoup de peine, à les y attirer de nouveau, en simulant une retraite précipitée. Son ennemi tomba dans le piége, descendit la colline à la poursuite des prétendus fuyards, qui firent tout-à-coup volte-face en rase campagne, où leur cavalerie pouvait se développer ; plusieurs milliers d'Anglo-Saxons furent encore massacrés dans cette lutte. Si l'écrivain contemporain qui me fournit ces détails ne s'est pas trompé, les Normands eurent recours une seconde fois au même artifice, et

avec un égal succès [1]. Il faudrait en conclure, ou que Harold était fort imprudent, ou bien, ce qui est plus probable, que la discipline de ses troupes était de beaucoup inférieure à celle des Normands. La formation de cette phalange compacte prouvait l'habileté du général; la résistance invincible qu'elle opposait depuis le commencement de la bataille présentait une chance assurée de succès, et il n'est pas à croire que celui qui avait trouvé le moyen, ait renoncé volontairement aux bons effets qu'il en avait déjà obtenus, qu'il devait certainement en obtenir encore. Ce qui prouve que Harold appréciait l'avantage de sa position et le danger de la quitter, c'est, qu'en effet, il ne la quitta point personnellement, et qu'il demeura ferme avec ses deux frères au sommet de la colline. Animés par leur dernier succès, les Normands revinrent à l'attaque des palissades. L'armée de Harold se trouvait déjà très affaiblie par les pertes successives éprouvées dans la plaine. Celle de Guillaume avait perdu moins de monde, mais

---

[1] « Bis eo dolo simili eventu usi. » Willelm. Pict., p. 202.

le combat n'en était pas moins acharné. Les deux rivaux étaient face à face ; le sort de l'un et de l'autre, de Guillaume surtout, dépendait de l'issue du conflit. Ils se battaient donc avec toute l'ardeur qu'ils devaient puiser dans le sentiment de leur péril. Beaucoup de Normands tombèrent sous la hache de Harold; beaucoup d'Anglo-Saxons périrent par l'épée de Guillaume. Trois chevaux furent tués sous le duc, qui, chaque fois, dit le vieil annaliste, vengea promptement la mort du coursier [1]. Électrisés par l'exemple de leurs chefs, les guerriers des deux armées redoublaient d'efforts et d'acharnement. Les blessés eux-mêmes reprennent courage et combattent en s'appuyant sur leurs boucliers ; d'autres, ne pouvant faire davantage, animent leurs compagnons du geste et de la voix [2] ; aussi, grâce à la force des lieux où s'étaient retranchés les Anglo-Saxons, à l'impossibilité d'entamer l'énorme colonne, au courage et à la vigueur qu'elle mettait à se défendre, les Normands ne pouvaient se dire

---

[1] Willelm. Pict., p. 203.

[2] « Voce et nutibus, cum aliud non valent. » Ibid.

victorieux. Mais une flèche, lancée obliquement, vint droit à l'œil de Harold, et s'y fixa en pénétrant jusqu'au cerveau; l'infortuné tomba mort. Ce fut, pour les siens, un signal de défaite. La première charge exécutée ensuite par la cavalerie de Guillaume opéra une trouée dans l'épaisse phalange. Le combat ne fut plus, dès-lors, qu'un affreux massacre : Anglo-Saxons et Normands, pêle-mêle confondus, s'égorgent avec désespoir et furie. Quiconque est blessé meurt étouffé dans la foule. Les deux frères de Harold ont été tués; les principaux chefs sont abattus; l'étendard saxon est au pouvoir de l'ennemi; la déroute commence. Les uns fuient à cheval, les autres à pied; ceux-là par les routes connues, ceux-ci à travers les bois. Les vainqueurs poursuivent avidement les fuyards, immolent de nouvelles victimes, galopent sur des cadavres, dont ils multiplient le nombre en écrasant, aux pieds de leurs chevaux, les blessés misérablement étendus sur la terre [1].

---

[1] Willelm. Pict., p. 203. — Assurément, cette dernière circonstance n'a rien d'extraordinaire. Toutes les fois qu'une armée se retire en désordre devant une autre armée, que la cavalerie victo-

Les Anglo-Saxons, en fuyant, avaient gagné une vallée profonde coupée par de nombreux ravins. Le lieu présentait de grandes facilités à la résistance : ils en profitèrent en gens de cœur : il fallut livrer un nouveau combat. La plupart des ravins étaient recouverts de ronces et de buissons : les Normands, qui l'ignoraient, tombaient, hommes et chevaux, dans ces fondrières, où les Anglo-Saxons en firent un grand carnage. Quinze mille hommes de l'armée de Guillaume, au rapport d'un écrivain presque contemporain [1], pé-

---

rieuse charge avec fureur des troupes rompues, désorganisées, il arrive malheureusement, mais nécessairement alors, que beaucoup de fuyards, blessés ou non blessés, sont foulés aux pieds des chevaux et meurent de ce supplice. C'est là une des mille calamités de la guerre ; c'est là aussi le renseignement que fournit l'annaliste contemporain. On a donc eu tort, très grand tort, ce me semble, de le dénaturer au point de dire que les Normands, dans la joie de leur victoire, faisaient bondir leurs chevaux sur les cadavres des vaincus [2] ». Que l'on prenne intérêt au malheur, j'y consens, le sentiment est louable, élevé, généreux : mais l'historien s'associe à un intérêt qui domine tous les autres, dont il doit vouloir, dont il doit assurer le triomphe, indépendamment de toutes impressions étrangères, de toutes sympathies possibles : cet intérêt, c'est celui de la vérité. Si l'écrivain le néglige, il peut bien être l'homme du talent, mais il a cessé d'être l'homme de l'histoire.

[1] Order. Vital., p. 501, 502.

[2] M. Thierry, t. 1, p. 306.

et se rendirent sur la fatale colline. Mais ils examinèrent en vain beaucoup de cadavres; les traits de Harold étaient défigurés au point d'être devenus tout-à-fait méconnaissables. Les deux religieux pensèrent, non sans raison, que l'amour serait plus clairvoyant ou mieux inspiré que la piété; ils allèrent chercher et conduisirent sur cet affreux théâtre, la jeune amie de Harold, la belle Edith, surnommée *au Col de cygne*. L'infortunée eut le courage de s'avancer à travers le sang et les morts. Plus heureuse, si ce fut pour elle un bonheur, elle reconnut à des signes secrets le cadavre mutilé de son amant. La dépouille fut transportée au monastère de Waltham, et inhumée avec honneur en présence de plusieurs comtes normands. On concilierait ces versions contradictoires, en disant, avec un écrivain anglais, que le duc normand refusa d'abord les restes de Harold, et finit par les accorder [1].

Sur la colline où venait de périr la domination anglo-saxonne, Guillaume fit construire

---

[1] Sharon Turner; Hist. of England, t. 1, p. 82.

une abbaye qu'il nomma *l'abbaye de la Bataille*[1]. L'autel de l'église était à la place même où avait été trouvé le corps de Harold[2]. Il voulut que cette abbaye eût sa cour, sa justice, qu'elle fût exempte de toute juridiction épiscopale ; que le criminel y trouvât un refuge assuré contre la mort. L'abbé jouissait, en outre, d'un privilége que l'ancienne Rome avait conféré aux vestales, celui de délivrer, par le seul fait de sa présence, le coupable qu'on menait au supplice[3].

On rapporte que des objections furent faites au duc normand sur les inconvéniens que présentait le lieu pour la construction d'un monastère. L'eau y manquera, disait-on. « Eh bien! répondit Guillaume, si dieu me prête vie, je ferai en sorte que le vin y abonde plus que l'eau dans le meilleur couvent[4]. » Je ne sais jusqu'à quel point il est permis d'adopter cette petite anecdote; elle paraît choquer la vraisemblance historique, car Guillaume n'avait assurément rien de plaisant dans le caractère.

---

[1] Monasticon anglicanum, t. I, p. 317.

[2] Ibid., ibid., t. I, p. 310.

[3] Ibid., ibid., p. 317.

[4] Ibid., ibid., p. 312.

Nous possédons une relation curieuse de cette fameuse bataille d'Hastings, et de quelques circonstances qui l'ont précédée. Cette relation n'est ni manuscrite ni imprimée; elle est brodée. Je veux parler de la célèbre tapisserie de Bayeux, attribuée, par la plus ancienne tradition, à la reine Mathilde, épouse de Guillaume, depuis à l'impératrice Mathilde, petite-fille du Conquérant, et, depuis encore, à Odon, archevêque de Bayeux. Sans nous arrêter ici à discuter le mérite de ces opinions diverses, jetons un coup-d'œil sur la tapisserie elle-même. D'abord, c'est Harold, allant s'embarquer pour la Normandie; il est à cheval, le faucon sur le poing; des chiens courent devant lui. On le voit s'embarquer, voguer en pleine mer, aborder sur la côte de Ponthieu. Il est pris par le comte Guy, réclamé par Guillaume, livré à celui-ci, qui le conduit à la guerre de Bretagne. L'armée passe à gué la rivière du Coisnon; des chevaliers sont entraînés par le courant : Harold en retient un par la main, il en porte un autre sur ses épaules. Cette circonstance ne se trouve chez aucun historien. Vient ensuite le siége de Dinan par l'armée normande. Les palissades

sont attaquées et défendues, deux assaillans cherchent à y mettre le feu ; enfin, un chevalier, armé de toutes pièces, présente, du haut des remparts et du bout de sa lance, les clefs de la ville à un autre chevalier, qui les reçoit au bout de la sienne. Il est encore extrêmement remarquable que les historiens ne disent rien de ce siége ; Guillaume de Poitiers, contemporain du Conquérant, donne même à penser que le vassal breton se retira partout devant son seigneur suzerain. Après ce siége, la tapisserie représente Harold armé chevalier par Guillaume; chevauchant ensuite vers Bayeux, y prêtant serment sur les reliques, retournant de là en Angleterre, où il rend compte de sa mission au roi Édouard. Immédiatement après vient le convoi funèbre de ce roi, puis sa mort, ce qui doit faire supposer une transposition dans l'assemblage des pièces de la tapisserie. Suit le couronnement de Harold. A sa gauche est l'archevêque Stigand, revêtu de ses habits pontificaux. Les brodeuses n'ont point oublié la comète ; elle paraît au ciel et fixe l'attention de plusieurs Anglo-Saxons. Cependant, la nouvelle du couronnement de Harold est parvenue à Guillaume;

celui-ci ordonne la construction d'un grand nombre de vaisseaux, et l'équipement de la flotte. Des hommes abattent des arbres d'une forêt, des charpentiers travaillent aux navires, des ouvriers de toute espèce tirent ces navires à la mer, y transportent les armes et les provisions. La grande flotte a mis à la voile; on voit les bâtimens chargés d'hommes et de chevaux. En effet, la plus grande force de Guillaume, à la bataille d'Hastings, consistait en cavalerie. Le vaisseau de Guillaume se reconnaît particulièrement à l'étendart surmonté d'une croix, celui qu'il tenait du pape Alexandre; suivent le débarquement, les apprêts d'un festin, le festin même, béni par l'évêque Odon, les travaux de fortifications pour la sûreté de l'armée, l'annonce de la prochaine arrivée de Harold, l'incendie d'une maison, probablement pour indiquer, comme les historiens l'ont fait, que Guillaume fit dévaster la campagne autour de son camp afin d'éviter toute surprise. Enfin, le combat va commencer; Guillaume harangue son armée, les deux nations sont aux prises; on voit les lances en arrêt, les arcs tendus, les haches levées; tous les coursiers sont lancés au

galop; de grands coups sont portés, les morts tombent çà et là; un grand carnage a lieu sur la colline. On y reconnaît les Anglo-Saxons, non-seulement à la position qu'ils occupent, mais encore à la moustache, que ne portaient pas les Normands. L'évêque de Bayeux est là, armé d'une espèce de massue; il excite les Normands à bien faire. Un peu plus loin, se trouve Guillaume en personne. Enfin, Harold est tué! On n'a pas indiqué sur la tapisserie que ce fût par une flèche, ainsi que le disent les historiens; mais on voit un homme penché sur le cou de son cheval, et donnant un coup d'épée sur la cuisse de Harold, gisant à terre. Ce dernier trait confirme l'histoire du Normand qui insulta le corps du roi anglo-saxon, et fut ensuite banni par Guillaume.

Ici s'arrête le récit brodé, qu'on me passe l'expression. Les événemens que je viens de rapporter, qui, tous, appartiennent à l'année 1066, occupent deux cent douze pieds de broderie sur une toile de lin large de dix-huit pouces. Que ce monument soit de la fin du onzième siècle, ou de la première moitié du douzième,

cela importe assez peu. Il est naturel de penser qu'il a été ordonné par ceux dont il intéressait le plus l'amour-propre. Sous ce rapport, la femme du Conquérant semblerait y avoir eu plus de part que sa petite-fille. Mais ce n'est pas ici, je le répète, qu'il convient le mieux d'examiner cette question; qu'il nous suffise de posséder ce précieux débris de nos antiquités nationales, débris trois fois précieux, puisqu'il peut servir, tout ensemble, à l'histoire de l'art, des usages et des faits. L'homme le plus fameux des temps modernes voulait aussi conquérir l'Angleterre : ce qu'avait fait Guillaume, il croyait pouvoir l'opérer, ne se souvenant pas que la population anglaise du onzième siècle, en état de décadence complète, avait eu affaire à une population en état de progrès, supérieure par conséquent, sous presque tous les rapports, à celle qu'elle attaquait; or, ce motif puissant d'espérance n'existait plus de nos jours. Quoi qu'il en soit, Napoléon pensa que la représentation contemporaine, ou à peu près, de l'expédition des Normands, devait exalter l'enthousiasme national en France; la tapisserie de Bayeux fut transportée à Paris, et publique-

ment exposée dans une des salles du Louvre, pendant l'hiver de l'an XII[1].

L'opiniâtreté de ses adversaires à la bataille d'Hastings, la présence de sept cents vaisseaux de guerre réunis par Harold pour intercepter la retraite aux Normands, tout se réunissait pour éveiller la prudence de Guillaume. Devant lui, des populations ennemies; derrière lui, une grande flotte pouvant débarquer une nouvelle armée; sa position restait périlleuse : son habileté l'en tira. Au lieu de se porter rapidement sur Londres, où il aurait pu étouffer momentanément tout germe d'opposition à ses plans, il se replia sur ses fortifications d'Hastings, où il mit garnison, longea la côte jusqu'à Romney,

---

[1] Nous croyons faire une chose agréable au lecteur en réunissant, à la fin de ce volume, les récits qu'ont laissés de la bataille d'Hastings les principaux chroniqueurs normands et anglais contemporains ou voisins de l'événement. Nous les avons empruntés à Guillaume de Poitiers, Guillaume de Jumiéges, Guillaume de Malmesbury et Benoît de Sainte-More. Le récit de ce dernier n'avait point encore été publié : nous le devons à l'obligeance de M. Francisque Michel, qui l'a relevé sur le manuscrit du *British Museum*. Sur le même événement, voir aussi Robert WACE, *Roman de Rou*, t. II, p. 191-284. *Pièces inédites relatives à Guillaume-le-Conquérant et à ses fils*, recueillies par M. Francisque Michel, pendant son séjour en Angleterre.

qu'il traita sévèrement, pour avoir dispersé un petit corps de Normands égarés, et arriva enfin devant Douvres. Forte par son assiette, munie de troupes nombreuses, cette ville aurait pu se défendre, occuper l'armée envahissante, donner à ceux de Londres le temps d'organiser une nouvelle résistance, et compromettre gravement le premier succès de la conquête ; elle n'en fit rien. On parla tout d'abord de reddition. Pendant les pourparlers, quelques Normands, dans l'espoir de piller, mirent le feu au château. Le duc fit arrêter l'incendie, dédommagea ceux qui en avaient souffert, ordonna de nouvelles fortifications, établit dans la ville une garnison suffisante, et partit avec le reste de l'armée, affaiblie à la vérité à la suite d'une dysenterie occasionnée par l'usage de l'eau et des viandes fraîches [1].

La possession de Douvres assurait désormais sa retraite et ses communications avec la Normandie. Non loin de cette ville, il rencontra les principaux habitans du pays de Kent, à la tête desquels, s'il faut en croire une chronique

[1] Willelm. Pict., p. 204.

anglaise [1], probablement inexacte, se trouvait l'archevêque de Cantorbéry, Stigand. Quoi qu'il en soit, ils se soumirent à Guillaume et lui donnèrent des otages. Rien n'empêchait plus l'armée normande de se porter rapidement sur la capitale d'Angleterre. Alors, le duc tomba malade; son état voulait du repos, mais il comprenait très bien qu'il fallait maintenant avancer à tout prix; il paraît, d'ailleurs, que l'armée n'était point suivie de ses approvisionnemens; c'était un motif de plus : le mouvement en avant continua. Les débris de la bataille d'Hastings s'étaient réunis à Londres. Cette ville se remplissait incessamment de nouvelles troupes, arrivant de tous les côtés à la fois; les habitans eux-mêmes se montraient pleins de patriotisme et d'ardeur. Qu'un homme de tête se fût montré, qu'un général habile eût pris le commandement, la liberté saxonne pouvait vivre quelque temps encore; elle périt, étouffée entre l'anarchie et l'ambition.

Trois partis s'agitaient à Londres. L'un, conduit par l'archevêque Stigand, voulait faire

---

[1] Chronica Will. Thorn., Cant. col. 1786, 1787.

couronner Edgard Atheling, le descendant direct, l'héritier légitime, selon la naissance, des rois anglo-saxons. Un second parti, celui de la majorité du clergé, cédait à l'influence de l'archevêque d'York, et appuyait les prétentions de Guillaume. Le troisième avait pour chefs Edwin et Morcas, dont j'ai déjà parlé, qui aspiraient personnellement à la royauté. Quant aux fils de Harold, il ne paraît pas qu'on s'en soit occupé. Stigand l'emporta, Edgard Atheling fut proclamé. C'était peut-être le plus mauvais choix qu'on pût faire. Sans énergie, sans volonté, sans talens, ce jeune homme ne pouvait rien pour la cause qu'on l'appelait à défendre. Edwin et Morcas, frustrés dans leur espoir de domination, abandonnèrent les intérêts de la nation, se retirèrent avec les troupes dont ils disposaient, persuadés que les Normands n'iraient pas les chercher dans leurs domaines [1]; mais ils vécurent, dit un écrivain anglais, pour être victimes de leur ambition obstinée et de leur aveugle égoïsme [2].

---

[1] Willelm. Malmesb., fol. 57, verso.

[2] Sharon Turner; Hist. of England, t. 1, p. 81.

Cependant, Guillaume avançait toujours. Cinq cents hommes de cavalerie, qu'il avait envoyés en avant, venaient de refouler un gros de troupes sorti de Londres à leur rencontre [1]. Tous les chemins qui conduisaient à cette capitale étaient occupés par les Normands. Edwin et Morcas eux-mêmes, en les supposant revenus à de plus généreuses pensées, ne pouvaient plus rien pour la défense de leurs compatriotes. Guillaume aurait pu emporter Londres d'assaut; il aima mieux attendre, sachant bien qu'elle ne pouvait lui échapper. Dans l'intervalle, il se ménageait des intelligences, négociait secrètement avec le clergé, désintéressait Edwin en lui promettant sa fille pour épouse, promesse, d'ailleurs, que Guillaume ne réalisa jamais. Ce que le duc normand avait prévu arriva. Cernés par une armée victorieuse, n'espérant de secours d'aucun côté, privés d'un chef en état de conjurer la tempête, les habitans de Londres se rendirent. Les chefs du clergé, ceux de la noblesse, les principaux habitans, donnèrent des otages

---

[1] Willelm. Pict., p. 205.

au vainqueur pour garantie de leur fidélité, représentèrent qu'ils étaient accoutumés au gouvernement d'un roi, et lui offrirent la couronne d'Angleterre. Stigand, archevêque de Cantorbéry, saxon de race, n'hésita pas à déposer le jeune Edgar, que lui-même avait fait couronner [1]. On a dit que Guillaume avait, en cette circonstance, affiché une modestie hypocrite, en hésitant, ou plutôt en paraissant hésiter à monter sur le trône d'Angleterre. Le duc normand a bien pu, sans doute, par des motifs de prudence, balancer à brusquer la cérémonie d'un couronnement [2]; et, en effet, la tranquillité ne régnait pas autour de lui : les populations se montraient toujours agitées; la nécessité seule avait opéré une soumission lente et dont Guillaume pouvait suspecter la franchise. C'était là des considérations de nature à éveiller ses craintes, ou, tout au moins, sa prudence. Mais, qu'après avoir tenté une expédition colossale, dans le but avoué de s'emparer

[1] Willelm. Pict., p. 205.

[2] « Res adhuc turbidas esse, rebellare nonnullos. » Willelm. Ibid., ibid.

d'une couronne, où il se disait légitimement appelé ; qu'après avoir promis d'avance, en sa qualité de roi futur, la dépouille des ennemis vaincus, Guillaume ait voulu paraître modeste, se faire prier, jouer une comédie ridicule, c'est ce qu'il est impossible de supposer avec apparence de probabilité. Quoi qu'il en soit, personne, dans le conseil qu'il réunit à cette occasion, ne fut d'avis qu'on dût différer le couronnement, et la cérémonie fut fixée au prochain jour de Noël. Guillaume n'entra cependant point encore dans la ville ; il y envoya des architectes et des ouvriers, chargés de construire un fort pour la résidence du roi. Ils élevèrent le monument connu encore aujourd'hui sous le nom de Tour de Londres.

C'était à l'archevêque de Cantorbéry qu'appartenait le droit de poser la couronne sur la tête du roi. Guillaume s'adressa, cependant, à l'archevêque d'York ; non pas, comme on l'a dit, après un refus péremptoire de Stigand ; mais parce que le duc ne voulut pas de son ministère, et que cet archevêque se trouvait alors excommunié par le pontife romain, le même qui, à tort ou à raison, avait favorisé

les prétentions de Guillaume contre celle de Harold [1].

Au jour fixé, Anglais et Normands se réuni-à Westminster. Des troupes normandes étaient distribuées autour de l'église, par mesure de sûreté. L'archevêque d'York demanda hautement à ceux de sa nation, s'ils reconnaissaient Guillaume pour leur roi; ils répondirent par de grandes acclamations. Geoffroy de Monbray, évêque de Coutances, adressa ensuite, dans la même forme, la même question aux Normands. Les acclamations redoublèrent. Mais les troupes qui gardaient les dehors se méprirent à ces cris elle se persuadèrent qu'un combat entre les deux peuples s'était engagé dans l'église, et y prirent part, à leur manière, en mettant le feu à la ville. Le désordre fut bientôt partout. Hommes et femmes se précipitèrent hors du temple; les deux prélats et un petit nombre de prêtres restèrent seuls avec le duc et quelques Normands, en présence desquels on se hâta de

---

[1] Willelm. Pict., p. 206. — Eadmer, p. 29. — Order. Vital., p. 503. — Henr. Knyghton, col. 2343. — Roger de Hoveden, fol. 258, recto. — Ingulphe, fol. 512, recto. — Math. Westm., p. 225. — Flor. Wig., p. 635. — Math. Paris, p. 4.

terminer la cérémonie [1]. Ce fut là, dit un historien presque contemporain, la première cause de cette défiance, de cette haine même, que les Anglais manifestèrent bientôt contre les Normands [2].

Les commencemens de Guillaume furent équitables. Il ne déposséda, tout d'abord, que ceux qui l'avaient combattu les armes à la main. Tout cruel que fût ce droit dans son application, c'était celui de la guerre, c'était le résultat inévitable de la conquête; les vaincus avaient dû s'y attendre, comme les vainqueurs avaient dû l'espérer. Mais il prit des mesures pour que bonne justice fût rendue, fit des réglemens pour la sûreté publique, défendit sévèrement le vol, le meurtre, toute espèce de brigandage, toute insulte envers les femmes; éloigna, autant qu'il put, les Normands des tavernes, rendez-vous ordinaire des Anglo-Saxons; voulut que tous les ports fussent ouverts aux marchands, que toutes les routes présentassent la même

---

[1] Order. Vital., p. 503. — Willelm. Pict., p. 206.

[2] Order. Vital., p. 503.

sécurité au commerce [1]. Il fit alors, en Angleterre, ce qu'il avait fait en Normandie, quand il y établissait la *trève de Dieu*. Les mariages entre Normands et Anglais furent encouragés ; le jeune Edgard, couronné roi d'Angleterre et soudainement abandonné par ceux qui l'avaient fait reconnaître, se vit traité par Guillaume avec égard et bonté. Beaucoup d'Anglais même eurent part à ses largesses ; tellement, dit un écrivain de cette nation, que Guillaume, sans droit légal au trône d'Angleterre, en avait acquis un réel, après la mort de Harold, par suite du consentement du peuple et des rapports de bienveillance réciproque établis entre lui et le nouveau roi [2].

Toutes ces mesures, d'ailleurs, ne doivent être attribuées qu'aux inspirations d'une saine politique, et non à un sentiment d'affection qu'aurait éprouvé Guillaume pour le peuple anglais. Le duc normand ne se fiait même pas à ceux dont il cherchait à captiver l'amitié. Aussitôt après son couronnement, en effet, il

---

[1] Willelm. Pict., p. 207 et seq.
[2] Lyttleton, loc. cit., t. 1, p. 41.

sortit de Londres, où l'on hâtait la construction d'une forteresse, et alla s'établir à Barking, dans le comté d'Essex. Ce fut là que beaucoup de chefs anglais, notamment les comtes Edwin et Morcar, vinrent se soumettre. Guillaume leur fit bon accueil, belles promesses, et les confirma dans la possession de leurs biens de Barking. Il gagna et parcourut différentes parties de ses nouveaux états, reçut partout des protestations de fidélité, ordonna de sages mesures, et se rendit populaire en paraissant écouter le menu peuple avec plus de faveur que ses chefs[1]. Mais, en même temps, il ordonnait la construction de châteaux-forts, établissait des garnisons normandes sous des chefs normands dont la valeur lui était connue, dont la fidélité lui était garantie par de grandes concessions territoriales[2]. Il préparait ainsi, probablement sans le savoir, les calamités dont le pays allait bientôt devenir le théâtre.

Décidé à repasser en Normandie, il confia la

---

[1] « Omnes ille clementibus oculis respexit, clementissimis plebem. » Willelm. Pict., p. 208.

[2] Ibid., ibid.

garde de sa conquête à son frère Odon, l'évêque de Bayeux, et à Guillaume fils d'Osbern, le premier homme de l'armée après le duc lui-même, également renommé pour son courage et son habileté militaire. Ce lieutenant prit position à Wincester, d'où il surveillait les provinces de l'ouest. Odon occupa le château de Douvres ; il commandait à toute la contrée méridionale qui regarde la France. Ces deux chefs suprêmes avaient sous eux d'autres normands distingués, tels que Hugues de Granmesnil, Hugues de Monfort et Guillaume de Varennes. En laissant en Angleterre des hommes dont la fidélité et l'énergie lui étaient connues, le roi Guillaume emmenait avec lui, en Normandie, des Anglais dont le dévouement lui paraissait au moins douteux, et dont l'influence aurait pu réveiller des souvenirs nationaux, exciter même de dangereux soulèvemens pendant son absence. C'était l'archevêque Stigand, Edgar Atheling, les deux frères Edwin et Morcar, le comte Waltheof, et quelques autres [1].

---

[1] Order. Vital., p. 506. — Willelm. Pict., p. 208 et seq.

Au mois d'octobre précédent, Guillaume avait débarqué duc de Normandie à Pevensey; il s'y rembarquait, au mois de mars suivant, roi 1067.
d'Angleterre, emportant, dit son historien, avec une exagération évidente, autant d'or et d'argent qu'on en aurait pu trouver dans les trois Gaules [1]. Ce pays, dit le même écrivain en parlant de l'Angleterre du onzième siècle, devrait être appelé grenier de Cérès, à cause de l'abondance de ses grains, et trésor de l'Arabie, à cause de l'abondance de son or [2].

Nous croirons sans peine aux récits merveilleux que les contemporains nous ont laissés de la réception qui fut faite à Guillaume et à son armée par les populations normandes. Nous croirons que les habitans des moindres villages se portaient en foule sur le passage du roi-duc; qu'à Rouen surtout, les vieillards, les femmes, les enfans, les individus de toutes les classes faisaient retentir l'air d'acclamations vives et bruyantes, au point, ajoute notre auteur dans

[1] Willelm. Pict., p. 210.

[2] « Horreum Cereris frumenti copiâ, ærarium Arabiæ auri copiâ. » Ibid., ibid.

son enthousiasme, que Rouen ressemblait à Rome célébrant le triomphe de Pompée, et que jamais l'Italie n'accueillit avec plus de joie Titus, les délices du genre humain, que la Normandie n'en fit éclater sur les pas de Guillaume [1]. Nous croirons facilement encore que la pompe ordinaire de ces solennités fut surpassée alors par tout ce que put y ajouter le délire du moment; et que le carême, cette année, fut célébré par des réjouissances et des fêtes, au lieu de l'être par la pénitence et la mortification [2].

Guillaume récompensa largement cet empressement à célébrer sa victoire et son retour. L'or, les riches manteaux brodés par les femmes anglaises [3]; les dons magnifiques de toute espèce, furent prodigués aux monastères, comme ils l'avaient déjà été aux compagnons de la conquête. Le Pape ne fut point oublié; le vainqueur lui envoya la bannière de Harold, en échange de l'étendart de Saint-Pierre [4].

---

[1] Willelm. Pict., p. 211.

[2] « Dies qui pœnitentiæ quadragesimalis rigori vacant. » Ibid., p. 210.

[3] « Anglicæ nationis feminæ multum acu et auri texturâ.... valent. » Ibid., p. 211.

[4] Ibid., p. 206.

Guillaume célébra, cette année, la solennité de Pâques à Fécamp. Là, se réunirent un grand nombre de prélats, d'abbés et de seigneurs, soit normands, soit français. Tous les regards étaient fixés sur ces étrangers, que le Conquérant avait ramenés comme otages; sur ces jeunes anglais à la longue et belle chevelure [1], qui devait tomber quand ils atteindraient l'âge viril [2]; sur ces vêtemens chamarrés d'or qui couvraient le roi et ses chevaliers; sur cette profusion de vases d'or et d'argent, qui circulaient seuls, ce jour-là, dans la salle du banquet, avec des coupes saxonnes d'une autre espèce, je veux dire les cornes de buffle, enrichies des mêmes métaux aux deux extrémités [3].

La Normandie avait passé dans une paix profonde tout le temps de l'absence de Guillaume. Cet état de choses se maintint pendant son séjour, malgré la présence de cette multitude armée qui revenait avec lui. C'est qu'il fit, après

---

[1] « Cernebant crinigeros alumnos. » Willelm. Pict., p. 211.

[2] « Angli.... crines tonsi. » Willelm. Malmesb., fol. 57, verso.

[3] « His tantum ex poculis cœnaculum ingens bibebat. » Willelm. Pict., ut sup.

son retour, ce qu'il avait fait avant son départ : il fournit abondamment à la dépense de ses hommes de guerre, nationaux ou étrangers; défendant, sous des peines sévères, le dégât des moissons, l'enlèvement des troupeaux, toute espèce d'exactions et de rapines [1]. Neuf mois s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels le roi-duc s'occupait de réglemens administratifs et de religieuses solennités. Des nouvelles, qui lui parvinrent de l'autre côté du détroit, l'obligèrent à repasser la mer, et là se multiplieront pour lui ces grandes fatigues, contre lesquelles Guillaume seul, peut-être, était en état de lutter.

C'était peu, en effet, d'avoir vaincu l'Angleterre; il fallait la plier au joug, l'enchaîner, lui imposer ses vainqueurs : la tâche la plus difficile n'était peut-être pas accomplie. Ici se déroule une lutte longue, sourde, terrible, opiniâtre, où se dessinent, d'un côté, l'insolence, la brutalité, l'énergie des vainqueurs; de l'autre, la ténacité, le patriotisme, la fierté des vaincus; drame admirable, auquel la

---

[1] Willelm. Pict., p. 211 et seq.

Normandie assiste en silence, ne soupçonnant pas que son dénouement amène pour elle de nouvelles destinées, déplace sa grandeur, et l'efface, en quelque sorte, au milieu de son triomphe et de sa gloire.

NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENS.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENS.

ACTE DE MARIAGE

de Richard III, duc de Normandie, avec Adèle.

RICHARDI NORTMANNORUM DUCIS III DONATIO PROPTER NUPTIAS ADELÆ FACTA.

— **Ex Spicilegio Acherii, t. III, p. 390.** —

« Ineffabilis Dei omnipotentis clementia non patiens manere imperfectum numerum Angelorum, apostatæ Angeli prævaricatione imminutum, hominem ad imaginem et similitudinem suam factum disposuit tenere in supernâ felicitate locum, quem Angelus per superbiam lapsus reliquerat vacuum; cui homini ad propagandam

posteritatis prolem, sociam ex proprio latere formavit mulierem, quò et unitas in utroque maneret conditionis, et duo in carne unâ jungerentur in progeniem posteritatis. Hoc enim sic approbatur verbis divinæ legis : « *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ ; et erunt duo in carne unâ.* » Unde patenter datur intelligi non quocumque modo vel fortuitu, quasi ex libero animi arbitrio mulierem sociandam esse viro, cum constet hoc ut semper legitimè fiat, multiplici scripturarum divinarum approbatum et stabilitum testimonio. Nam ut Christus mundo manifestaret sacrum et sibi placitum esse legitimum conjugium nuptiarum, suâ personâ dignatus est sacrare convivium, et miraculo potentiæ suæ animos lætificare convivantium. Cujus etiam conjugii copulam indissolubiliter volens utrisque viventibus permanere, ipse aliàs dixit[1] : « *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* » Nisi fortè quod evangelicis verbis traditur, occurrat rationabilis causa. Denique super hoc sic Apostolus ait[2] :

---

[1] Matth., 19, 6.
[2] Ephes., 5, 25.

« *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus ecclesiam.* » Iis ergo et multis aliis dominicis præceptis habetur fixum, viri et mulieris conjugium legitimè in Domino semper celebrandum.

« Quibus ego Richardus Nortmannorum Dux obtemperare contendens, accipio te D. Adela in conjugem legalis desponsationis annulo mihi in carnis unitate jungendam, non voluptatis exercendæ causâ, sed generandæ in obsequium Christi, prout ipse disposuerit, prolis gratiâ : quod ut obtineam votis omnibus exopto, divinitate propitiâ.

« Concedo ergo tibi jure dotali de rebus proprietatis meæ civitatem, quæ appellatur Constantia cum Comitatu ; exceptâ terrâ R. Archiepiscopi.

« Concedo etiam castella quæ ibi habentur; videlicet Carusburc cum eo quod dicitur Holmus, et eo quod dicitur Bruoto, cum his quæ ad hæc aspicere videntur.

« Concedo quoque curtem quæ dicitur Ver super fluvium Senæ, cum sylvis et terris cultis et incultis; et super eumdem fluvium curtem quæ appellatur Cerencis.

« Concedo denique curtem suprà mare, quæ

dicitur Agons; et eam quæ appellatur Valangias, cum sylvis, pratis, molendinis, et omnibus appendiciis : abbatiam necnon quæ appellatur Porthail, quæ sita est super aquam Jorfluctum cum portu et pagum qui dicitur Sarnes cum aquis et portu maris : et pagum qui dicitur Haga cum sylvis et portu maris.

« Concedo etiam pagum qui appellatur Balteis, cum aquis, terris cultis et incultis; et eum qui dicitur Egglandes, cum aquis, piscatoriis et curte quæ dicitur Percei, cum appendiciis suis, curtem denique quæ dicitur Moion, cum appendiciis suis quæ ad eam pertinent.

« Et in comitatu Bajocacensi concedo villam quæ dicitur Cathim super fluvium Olnæ, circumquaque cum ecclesiis, vineis, pratis, molendinis, cum foro, telonio, et portu et omnibus appendiciis suis.

« Hæc omnia tibi habenda sub nomine et lege dotis, subnixa adstipulatione de rebus meis transfundo, ut juxtà nobilitatis tuæ lineam dotata, indissolubili mihi jungaris amore conjugii, et gaudeas nostræ consors donationis iis rebus suo jure tibi benè concessis, cujus cessionis dotalitio, ut sibi convenientem firmitatis teneat

vigorem, manu propriâ subscripsi, additâ auctoritate mei nominis.

« Ego Richardus hoc dotalitium fieri jussi, et confirmo.

« Datum mense Januario, anno incarnationis Domini millesimo vigesimo sexto [1], indictione IX. »

---

[1] L'année commençant à Pâques, il faut lire 1027.

A. D.

Récit de la Bataille d'Hastings,

PAR

GUILLAUME DE POITIERS [1].

.... Or, il (Guillaume) s'avance dans un ordre très avantageux (l'étendard envoyé par l'apostole placé en avant) : en tête sont mis les fantassins, armés de flèches et de balistes ; au second rang, encore des fantassins, mais les plus aguerris, et cuirassés ; au troisième, les escadrons de chevaliers, au milieu desquels il est placé lui-même, plein de force et prêt à donner, de tous côtés, des ordres de la main et de la voix. Si quelque ancien eût décrit l'armée de Harold, il eût dit qu'à son passage les fleuves étaient épuisés, les forêts mises au niveau de la plaine. En effet, des masses d'hommes s'étaient réunies de tous les points de l'Angleterre. Beaucoup prêtaient leurs bras à Harold, tous à la patrie, prêts à la défendre, quoique à tort, contre les étrangers. Le Danemark, leur allié, leur avait en-

---

[1] *Voir la note de la page* 249, *tome II.*

voyé de nombreux secours. Cependant, n'osant pas se mesurer avec Guillaume, à chances égales (car ils le redoutaient plus encore que le roi de Noricie), ils occupèrent un lieu élevé, appuyé à la forêt par laquelle ils étaient arrivés. Aussitôt, renonçant au secours de leurs chevaux, ils se rangèrent à pied, fortement serrés les uns contre les autres. Le duc, à la tête des siens, nullement effrayé du désavantage du terrain, commence à gravir le sommet de la colline. Le terrible son des clairons donne le signal du combat; les Normands l'entament avec audace. Ainsi, au tribunal, lorsqu'il s'agit d'un vol, celui-là porte les premiers coups qui poursuit le crime. Ainsi donc, les fantassins normands, s'approchant de plus près, provoquent les Anglais, leur envoient, à coups de flèches, des blessures et la mort. Ceux-ci résistent vaillamment et de leur mieux. Ils lancent des épieux et des traits de toute espèce, des haches tranchantes et des pierres emmanchées dans du bois. Vous eussiez dit que les nôtres allaient être écrasés sous cette masse mortelle. Aussitôt accourent les cavaliers, qui, du dernier rang, passent au premier. Dédaignant de combattre

de loin, ils attaquent l'épée à la main. Les cris perçans lancés par les Normands et par les Barbares sont étouffés par le bruit des armes et par le gémissement des mourans. C'est ainsi que, des deux côtés, on combat pendant quelque temps avec le plus grand acharnement. Les Anglais sont favorisés par l'élévation du terrain qu'ils occupent de pied ferme et serrés entre eux; de plus, par leur nombre, qui est immense, et par la force de leurs coups; enfin, par leurs armes de guerre, qui trouvent un chemin facile à travers les boucliers et les autres armures défensives. Ils soutiennent donc vigoureusement ou repoussent le choc de ceux qui osent les charger l'épée à la main. Ils blessent ceux qui leur lancent des traits de loin; et voilà qu'effrayés par le carnage, les fantassins et les cavaliers bretons, et tous les auxiliaires de l'aile gauche, tournent le dos. Presque toute l'armée du duc cède, ce qui soit dit sans offenser les Normands, nation invincible. L'armée de l'empereur romain, accoutumée à tenir tête aux phalanges des rois, et à vaincre par terre et par mer, a fui quelquefois en apprenant ou croyant son chef mort. Les Normands crurent que leur

duc et seigneur était tombé. Leur fuite ne fut donc pas honteuse ; elle ne fut même pas blâmable, par ce qui en advint.

Le prince, apercevant, en effet, qu'une partie de l'armée ennemie avait quitté sa position pour poursuivre les siens, se jeta au-devant des fuyards, les frappant ou les menaçant de sa lance. Il découvre son front, enlève son casque, et s'écrie : « Me voilà ; regardez-moi, « je vis et vaincrai, Dieu aidant. Quelle « démence vous fait fuir? et par où fuir? « Ceux que vous pouvez égorger comme des « troupeaux, ils vous chassent et vous tuent. « Vous abandonnez une victoire et un honneur « immortels; vous courez à votre perte et à un « éternel opprobre. En fuyant, aucun de vous « n'échappera à la mort. » A ces mots, ils reprirent courage. Lui, le premier s'avance, l'épée flamboyante en main; il renverse les Anglais qui, par leur révolte contre leur roi légitime, ont mérité la mort. Les Normands, pleins de feu, enveloppent ceux qui les avaient poursuivis, au nombre de plusieurs mille, les taillent en pièces; pas un n'échappa. Encouragés par ce premier triomphe, ils attaquent la masse de l'armée,

qui, bien qu'ayant éprouvé une perte énorme, n'en paraissait pas diminuée. Les Anglais, pleins de confiance, combattaient de toutes leurs forces, s'appliquant surtout à ne point se laisser entamer. Ils étaient si pressés, que les morts ne pouvaient tomber. Cependant, le fer des vaillans chevaliers avait fait, sur divers points, plusieurs brèches. Les Manceaux, les Français, les Bretons, les Aquitains, les Normands, ces derniers plus intrépides encore que les autres, s'y précipitèrent.

Un guerrier normand, Robert fils de Roger de Beaumont, neveu et héritier, par sa sœur Adeline, de Hugues comte de Meulan, qui assistait, ce jour-là, à une bataille pour la première fois, fit une chose à jamais mémorable, en s'élançant, avec l'escadron qu'il commandait à l'aile droite, et en renversant l'ennemi avec une inconcevable audace. Il n'est ni en notre pouvoir ni dans notre intention de raconter, comme elles mériteraient de l'être, les actions d'éclat de chacun. Celui qui aurait au plus haut degré l'art de narrer, et qui aurait vu de ses propres yeux la bataille, s'acquitterait difficilement d'une pareille tâche. Quant à nous, hâtons-nous

d'achever l'éloge du comte Guillaume, pour raconter la gloire du roi Guillaume.

Les Normands, ainsi que les auxiliaires, réfléchissant qu'ils ne pourraient vaincre un ennemi aussi acharné sans une grande perte, tournèrent le dos, feignant adroitement de fuir. Ils s'étaient souvenus de l'avantage que la fuite leur avait procuré, par hasard, peu d'instans auparavant. Les Barbares, se croyant sûrs de la victoire, font éclater leur joie, et, s'excitant les uns les autres à grands cris, accablent les nôtres d'injures et les menacent de les exterminer tous. Quelques mille d'entre eux osèrent, comme la première fois, s'élancer à la course sur ceux qu'ils s'imaginaient être en fuite. Les Normands, faisant tout-à-coup tourner bride à leurs chevaux, les entourent, et n'en laissent pas un debout. Deux fois ils recoururent à la même ruse avec le même succès, plus enhardis alors à attaquer le reste de cette armée si redoutable encore et si difficile à envelopper. Là commença un nouveau genre de combat, qui consistait, pour les uns, en mouvemens et en courses; pour les autres, à rester comme attachés à la terre. Les Anglais faiblissent, et, comme

avouant leur méfait par leur défaite, ils subissent un sort vengeur. Les Normands lancent des traits, frappent, percent. Il y a plus de mouvement du côté des morts qui tombent que du côté des vivans. Ceux qui sont blessés légèrement ne peuvent fuir; la foule des leurs les écrase. Ainsi, la fortune concourut au triomphe de Guillaume.

. . . .

. . . .

Au déclin du jour, l'armée des Anglais ne put plus douter qu'il lui était impossible de tenir plus long-temps contre les Normands. Ils virent que leur nombre était diminué par la perte de plusieurs légions; que le roi lui-même, et ses frères, et plusieurs grands du royaume, avaient succombé; que tous tant qu'ils restaient, ils étaient épuisés de fatigue et n'avaient plus de secours à attendre. Ils s'aperçurent que les Normands avaient perdu peu de monde; que leur force semblait s'accroître en combattant, et qu'ils étaient plus terribles encore qu'en commençant; que l'ardeur indomptable du duc était telle, que personne ne pouvait tenir devant elle; son impétuosité était si grande, qu'elle ne

s'arrêtait qu'avec la victoire. Ils se mirent donc à fuir à l'envi, les uns sur des chevaux, le plus grand nombre à pied; une partie par les chemins, presque tous à travers champs. Le désir de se sauver en fit trouver le moyen à quelques-uns. Un grand nombre laissèrent leurs cadavres dans les forêts; plusieurs furent trouvés étendus sur les routes par ceux qui les poursuivaient. Les Normands, bien que peu au fait du pays, les poursuivaient avec ardeur, frappaient les rebelles dans le dos, et mirent ainsi la dernière main à leur victoire. Les pieds des chevaux eux-mêmes tiraient vengeance des morts, en les foulant en passant. Cependant, la confiance revint aux fuyards, par la facilité que leur procura de renouveler le combat, un vallon escarpé, qui se trouvait garni de fossés; car cette nation, qui tire son origine des Saxons, les plus féroces des hommes, est, par sa nature, prompte à saisir le fer. Ils n'avaient succombé que devant une force indomptable : depuis peu, ils avaient vaincu sans peine le roi de Noricie, fier de sa nombreuse et belliqueuse armée.

Le duc, qui conduisait les étendards vainqueurs, voyant ces cohortes tout-à-coup en

bataille, bien qu'il s'imaginât que c'était un secours qui arrivait à l'ennemi, ne se détourna pas, ne s'arrêta pas; plus terrible; armé d'un débris de lance, qu'un autre brandissant un énorme javelot, d'une voix mâle, il appelle le comte Eustache, qui s'en allait avec cinquante chevaliers et qui voulait faire sonner le signal de la retraite. Celui-ci, au contraire, insinua à l'oreille du duc qu'il devait lui-même s'éloigner, lui prédisant une mort certaine s'il avancait. Pendant qu'Eustache parlait ainsi, il fut frappé entre les épaules d'un coup retentissant et si terrible, qu'il lui fit sortir le sang des narines et de la bouche. Ses compagnons l'emportèrent demi-mort. Le duc, inaccessible à la crainte et au déshonneur, s'élança sur ses adversaires et les renversa. Dans ce combat périrent quelques nobles Normands, dont la difficulté du terrain rendit le courage impuissant. La victoire ainsi remportée, le duc retourna sur le champ de bataille, supputa le carnage, qu'il ne contempla pas sans quelque pitié, bien qu'il fût tombé sur des impies, bien qu'il fût beau, glorieux, avantageux, de tuer un tyran.

(*Traduction de M. Deville.*)

Récit de la Bataille d'Hastings,

PAR

GUILLAUME DE JUMIÈGES.

.... Or, le duc craignant quelque attaque nocturne de la part de l'ennemi, ordonna à son armée de se tenir sous les armes depuis les ténèbres naissantes jusqu'à la lueur favorable du jour. Le samedi étant arrivé, il disposa ses légions en trois corps, et s'avança intrépide au-devant de son farouche ennemi. Le combat s'engagea à la troisième heure du jour, et le carnage dura de part et d'autre jusqu'à la nuit. Harold, au premier choc des chevaliers, tomba mortellement blessé. Or, les Anglais, après avoir combattu vigoureusement tout le jour, voyant leur roi mort, commencèrent à désespérer de leur salut ; à la nuit tombante ils tournèrent le dos et se mirent en déroute. Les Normands les voyant en fuite, les poursuivirent toute la nuit du dimanche, mais à leur grand détriment,

car, se précipitant avec ardeur vers un antique fossé, que les herbes naissantes leur cachaient, ils y tombaient avec armes et chevaux, les uns sur les autres, et expiraient. Quinze mille au moins, dit-on, y périrent. Ainsi le Dieu tout-puissant, la veille des ides d'octobre, punit de diverses manières les innombrables pécheurs de l'une et de l'autre armée; car la fureur des Normands s'appesantit le jour du samedi sur plusieurs milliers d'Anglais, lesquels, long-temps auparavant, avaient tué injustement l'innocent Alfred, et, le samedi précédent, avaient égorgé sans pitié le roi Harold, le comte Tostin et beaucoup d'autres hommes. Le même juge, dans la nuit suivante, vengea les Anglais, en précipitant les Normands furieux dans un goufre sans fond. Eux, en effet, contre le précepte de la loi, avaient convoité immodérément le bien d'autrui, et leurs pieds, comme dit le psalmiste, furent prompts pour répandre le sang; c'est pourquoi ils trouvèrent sur leur chemin la peine et le malheur.

(*Traduction de M. Deville.*)

Récit de la Bataille d'Hastings,

PAR

GUILLAUME DE MALMESBURY.

....Ainsi donc, les deux chefs belliqueux disposent, de part et d'autre, leur armée, chacun suivant l'habitude du pays. Les Anglais, ainsi que nous l'avons entendu dire, passent la nuit tout entière à boire et à chanter; le matin, ils s'avancent hardiment devant l'ennemi. Les fantassins, armés de leurs haches à deux tranchans, et couverts de leurs boucliers faisant la tortue, forment un coin impénétrable; ordre de bataille qui eût assuré leur salut ce jour-là, si les Normands, en simulant une fuite, n'eussent, selon leur usage, rompu leurs bataillons. Le roi, à pied lui-même, se tenait, avec ses frères, auprès de l'étendard, afin que, tout étant égal pour tous dans le commun péril, personne ne songeât à fuir. Guillaume, après la bataille, envoya au Pape cet étendard, qui représentait

un homme combattant, et qui était enrichi d'or et de pierres précieuses. De leur côté, les Normands, après avoir passé toute la nuit à confesser leurs péchés, reçurent le matin la communion du Seigneur. Les piétons, armés de leur arc et de leurs flèches, garnissent la première ligne; les cavaliers, en arrière, se placent aux deux ailes. Le comte, le visage serein, d'une voix ferme, et prenant Dieu à témoin de la justice de sa cause, demande ses armes. Ses serviteurs, trop empressés, lui ayant passé sa cuirasse *retournée* : « que mon duché, dit-il, soit *tourné* en royaume »; corrigeant ainsi ce présage par un bon mot. Et voilà qu'on entonne la chanson de Roland, pour enflammer, par l'exemple de ce belliqueux homme, le courage des combattans; puis, le secours de Dieu invoqué, on se mêle, on se bat vaillamment, sans que personne, pendant de longues heures du jour, cède pied; ce que voyant Guillaume, il ordonne aux siens de se retirer en faisant semblant de fuir. Ce mouvement ayant rompu le coin des Anglais, qui se mettent au dos des fuyards, hâta leur défaite. En effet, les Normands se retournant en ordre de bataille, se préci-

pitent sur les Anglais et les défont. Surpris par ce stratagème, ils tombèrent, mais d'une belle mort et pour la patrie, et non sans vengeance, car, se tenant fermes, de temps à autre ils faisaient de hauts tas de cadavres de ceux qui les poursuivaient. S'étant ralliés sur la hauteur, où les Normands, animés par la chaleur, s'élancent avec audace, ils les précipitent dans le vallon, et, au même instant, lançant une grêle de pierres et de traits, ils fondent sur eux en masse. Dans un autre endroit, au passage d'un certain fossé abrupte connu d'eux, ils abattirent tant d'ennemis, que la terre, dans ce lieu, paraissait un champ uni. La victoire resta indécise, tantôt aux uns, tantôt aux autres, tant qu'Harold fut en vie; mais, du moment où il tomba le cerveau traversé d'une flèche, les Anglais se mirent à fuir durant la nuit tout entière. Dans cette bataille brilla la valeur des deux chefs. Harold, non content de faire l'office de général et d'encourager les siens, combattit comme un soldat; personne ne l'approchait impunément. Il frappait avec tant de vigueur, que, du même coup, tombait le cavalier et le cheval. Ainsi que je l'ai dit, frappé d'un trait fatal il mourut.

Tandis qu'il était gisant, un chevalier lui coupa la cuisse avec son épée; Guillaume le nota d'infamie, comme ayant commis là une action lâche et honteuse, et le chassa du rang des chevaliers. Quant à Guillaume, encourager les siens de la voix et par sa présence, s'élancer le premier, se précipiter dans les rangs ennemis, tel il fut. Il perdit dans ce jour trois chevaux excellens qui furent tués sous lui, tandis qu'il combattait furieux et frémissant. Et ce vaillant duc persista de corps et d'ame, bien que ses gardes bourdonnassent à son oreille qu'il devait se retirer. Il persista, dis-je, jusqu'à ce que la nuit lui eût enfin amené pleine et entière victoire; et sans aucun doute, une main divine le protégea, car l'ennemi, bien qu'une multitude de traits lui fussent adressés, ne tira pas une goutte de sang de son corps.

(*Traduction de M. Deville.*)

Extrait

DE

L'ESTOIRE E LA GÉNÉALOGIE

DES DUX

QUI UNT ESTÉ PAR ORDRE EN NORMENDIE;

PAR

BENOIT DE SAINTE-MORE.

MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE HARLÉIENNE.

— Musée Britannique, à Londres, n° 1717, fol. 218, recto, col. 1. —

Si cum li dux Guillaume conquist le reiaume d'Engleterre contre le rei Heraut.

Ewart[1] li juz[2] et li verais,
Qui Engleterre tint en pais
Cume hauz reis[3], veirs[4] crestiens,
Pleins de duçur et de toz biens;
Ce avint qu'enfant ne eir[5] n'en out,
Si cum à Nostre Seignor plout[6].

[1] Edouard.
[2] Juste.
[3] Roi.
[4] Vrai.
[5] Héritier. — Anglais, *heir*.
[6] Plut.

Del duc Guillaume le Normant,
Cume eu siècle n'en ama tant,
Vout son eir faire; à c'entendeit,
Que nule riens tant ne voleit.
L'arcevesque de Cantorbire[1],
Li plus hauz hom de son empire,
Out en Normendie tramis[2],
Les anz avant, si cum je vous dis,
Por afermer ce qu'il li done
Tot le réaume e la corone.
Eissi esteit jà li afaires.
Por estre plus certains e meres
E qu'il n'i sorsist encombrier,
Revout[3] l'ovre plus esforcier.
Heraut, qui quens[4] ert del païs
Trestot li plus poestéis[5]
Que nul des autres del reiaume,
Ce lui tramist al duc Guillaume,
Que del règne entérinement[6]
Tot qui à la corone apent[7]

[1] Cantorbery.
[2] Transmis, envoyé.
[3] Revoulut.
[4] Comte.
[5] Puissant.
[6] Entièrement.
[7] Tout ce qui dépend de la couronne.

Li féist féuté[1] jurée,
Eissi cum ele ert devisée;
Veut qu'il l'en face serrement
E qu'il l'en donge tenement
Sor saintuaires[2] conéuz.
Tot eissi est Heraut méuz;
Senz targer[3] et senz demorer,
En vint as nefs dreit à la mer;
Od ceus qu'out en sa compaignie
Quida sigler[4] vers Normendie;
Mais trop lor fu la mer sauvage,
Kar granz tempers e fort orage
Ne les i laissa ariver;
Ainceis les covint dévaler
Dreit en Pontif[5]. Là pristrent port,
Eissi ateint e eissi mort.
Mieuz vousissent estre en Sezile[6].
La's prist[7] li quens Gui d'Abevile,
Qui's tint[8] e mist en sa prison,
Qu'aveir voudra lor raançon.

---

[1] Féauté, hommage.
[2] Reliquaires.
[3] Tarder.
[4] Pensa cingler.
[5] Descendre droit en Ponthieu.
[6] Sicile.
[7] Là les prit.
[8] Qui les tint.

Tant cum il se voudront amer,
Tant les covendra rachater.

Retenu fu Heraut e pris;
Mais au duc Guillaume a tramis
Por faire li saveir cel plait[1]
Ne où il est ne cum li vait.
Si tost cum il en sout[2] le veir,
Ne mist plus l'ovre en nonchaleir;
Ainz tramist à Gui tot maneis[3],
Si li manda que sor son peis
Tendreit Heraut plus un sol jor;
Mais celi requiert par amor
Qu'il le li quit e soille[4] e rende
Si que del suen[5] rien n'i despende,
Riens n'i perde n'ome des suens.
Mais Gui n'en fist nul de ses buens[6],
Ains en ert[7] mult estorcenos[8],
Kar del aveir ert coveitos[9].

---

[1] Cas.
[2] En sut.
[3] Tout de suite.
[4] Donne. — *Solvat.*
[5] Du sien.
[6] Bon. — Anglais *boon*, plaisir, requête, volonté.
[7] Était.
[8] Récalcitrant.
[9] Convoiteux.

Por ce manda li dux ses genz
Sempres[1], à milliers e à cenz;
Vers Ou[2] chevaucha irascuz
Dunt Heraut ne li ert renduz;
Sempres i eust Mereau[3] mestrait
E à Gui teu damage fait
Qui ne fust pas del an entier
A restorer sain ne léger;
Mais conseil cruț, si fist que sage :
Ains qu'en fust fait autre damage,
Li amena à Ou tot quite.
S'il out sa requeste despite[4],
Toteveies en fist sun buen;
C'unc denier ne retint del suen.
Eissi fu Heraut délivré.
Tot dreit à Roem la cité
L'en amena li dux od[5] sei,
Od amor e od bone fei
Li fist teu[6] joie e tel honor
Cum il li pout faire graignor[7]

---

[1] Sur-le-champ.

[2] La ville d'Eu.

[3] Méricourt (Somme).

[4] Méprisée.

[5] Avec.

[6] Telle.

[7] Plus grande, *grandior.*

S'il out éu point de meseise[1],
De ses bons out mult e de s'eise[2].
Od que li dux out jostées[3]
Mult granz e mult desmesurées
Por aler essillier[4] Bretons
Vers lui torcenos e félons
Qui n'el deignoent sopleier[5],
Le mena od sei osteier.
Là fist de lui si grant cherté
C'unc tant n'out de sa volunté,
Ne fu nul leu mais tant joïz[6]
Qu'il cil afaires fu feniz.
Si josta li dux son concile,
Ce sui lisant, à bone vile.
Là fu li serremenz jurez,
Que Heraut meisme a devisez,
Que tant cum Ewart vivreit mais
Le règne li tendreit en pais,
Solon sa force, au suen poeir,
Senz fausser et senz déceveir;
E après qu'il sereit feniz,

---

[1] Malaise.
[2] Son aise.
[3] Troupes.
[4] Châtier.
[5] Obéir.
[6] Tant fêté.

Ci que del règne fu saisiz,
Li tendreit vers toz homes nez
De ci qu'il i fust coronez;
E dès ceu jor en avant
L'en sera mais partot aidant
Douvre, la tor e le chastel,
Si fort cum il est e si bel,
Baillera sempres bien garniz
E de vitaille repleniz[1]
A ceus des suens qui lui plarra,
Qu'il à garder i trametra;
E s'aillours vout chasteaus fermer
Desus le rivage de mer,
Despense e vivre e estoveir[2]
Trovera tot de son aveir.
Eissi sor tot le saintuaire
Qu'om li vout aporter ne traire
Jura de sa main à tenir,
Senz rien fausser e senz guenchir[3].

E li dux, por lui mieux aveir
Senz fausser e senz déceveir
E senz muer vers lui corage,

[1] Remplis de vivres. [2] Ce qu'il faut. [3] Détourner.

Aeliz la proz e la sage,
Sa fille, li ottreie e done,
Quant saisiz ert de la corone,
E del règne une meitié.
Mult en vout cil baisier le pié.
Iteux furent lor covenanz[1].
Aveirs riches e beaus e granz,
Chevaus, armes, or e argent
E maint autre cher garnement
Li dona tant, ce fu merveille.
Eissi l'atorne e r'aparaille,
Si'l conveie[2] dreit à la mer,
Si l'en r'a fait outre passer;
Au rei, qui li ert sire e drux[3],
Manda merciz e chers saluz.
Heraut out un frère danzel,
Qne n'estoveit querre plus bel;
Uuilnoth out non, corteis e sage.
Cel laissa au duc en ostage.
Ce ne sai pas ne ne vei mie
S'il pensout la félonie

---

[1] Conventions. — Anglais, *covenant*.

[2] L'accompagne.

[3] Ami. — Teutonique, *drut*, *drutin*, *druta*. (Schilter, Gloss. teutonic., p. 243, col. 2).

[redacted]

Quant il le laissa en tenance;
Kar unc ne li tint covenance
Ne fei ne serrement ne lei :
Por tel l'en mescharra [1], ce crei.

Afebleia [2] li reis Ewart
Si qu'ainz que trespassast li marz [3]
Fu morz, trespassez e feniz
E hautement enséveliz;
Gloriouse fin out e sainte
E qui mult fu plorée e plainte.
Heraut, de coveitise espris,
Senz autre conseil qui'n [4] fust pris,
Saisi le reigne demaneis [5];
Parjurez e faus se fist reis
Eissi, senz icele unction
E senz cele sacration
Qu'en deit faire à rei saintement
Le jor de son coronement.

Eissi, senz nule autre devise [6],

---

[1] Il lui adviendra malheur.
[2] Devint faible.
[3] Le mois de mars.
[4] Qui en.
[5] Incontinent.
[6] Discours, conversation.

Parjur, faus, pleins de coveitise,
Se fist coroner à grant tort :
Por c'en fu puis destruit e mort.
Ne tint envers le duc fiance
Ne ostage ne covenance,
De son frère ne li sovint :
Eissi out le réaume e tint.

Tot fu au duc dit e mandé
Cum Heraut a vers lui erré,
Cument il a le règne e tient,
Si n'en redote Deu ne crient
Ne mesfait ne parjurement
Ne reparlance de la gent;
N'a en pensé ne plus l'en face
Ne cume au siècle mais plus hace
Qu'il fera lui tote sa vie.
Quant li dux a la chose oïe,
Iriez fu mult e merveillanz;
Mais ne fu pas trop esmaianz [1].
Bien creit ne li puet riens tolir [2]
Ce dunt Deus le vout eslargir,

[1] Mais il ne s'en tourmenta pas beaucoup.

[2] Enlever. — Latin, *tollere*.

Riens ne coveite en tot le mont
Qu'il conquerre ne qu'em li dont
Fors ce que seit au suen voleir.
Cel ovraigne fist à saveir
A ses évesques hauz letrez
E à ses chers barons privez,
Que li furent ami feeil [1],
E que il sout de haut conseil.

Roberz, li quens de Moretuig [2],
Qui unt [3] de malveisté n'out soing,
Sis bons frères verais e cerz,
E li quens d'Ou li proz Roberz,
Li quens d'Evereus, li sachanz,
Richarz li proz e li vaillanz,
E de Beaumunt li quens Rogers,
Qui mult ert saives [4] chevaliers,
E Roger de Mungumeri,
N'est dreiz que lui vos en obli,
E Guillaume le Fiz-Osber,
Qui puis li out grant mester [5],

---

[1] Féaux.

[2] *Sic.* — Mortain.

[3] *Sic.* — *Unc*, jamais.

[4] Sage

[5] Qui, ensuite, lui fut très utile.

E Huges, li vesquens[1], li proz.
Icist, si cum je's vos nom toz,
Li conseillièrent e loèrent,
E tuit enfin s'i acordèrent,
Que il féist Heraut requerre
De la corone e de la terre,
Saveir e aprendre e oïr
Cum il s'en voudra contenir;
E, son ce qu'il en respondra,
Solom ice se contendra;
Ses messages tost li tramete
E tant dementres s'entremete
De faire assembler la navie[2]
De par trestote Normendie;
Semunge[3] veisins e amis
E ceus qui à lui sunt sozmis,
Que teus apareiz[4] e si granz
Ne fu jostez mais par Normanz,
N'ovre el siècle si envaïe
Que ci seit lor morz ou lor vie.

De ce s'est mult li dux haitiez[5];

---

[1] Le vicomte.

[2] La flotte. — Ce mot s'est conservé dans l'anglais, *navy*.

[3] Somme.

[4] Appareil.

[5] Réjoui.

Que, s'il les trove encoragiez
D'aider li teus dreiz à conquerre,
Cum le réaume d'Englèterre,
A ce metront cors e aveirs
E lor forces e lor poeirs.
A Heraut tramist ses messages,
Vaillanz e bien apris e sages;
Si li manda qu'il aveit fait,
Kar ce li ert dit e retrait
Que la corone aveit saisie;
Mais ne féist teu félonie,
Car tote genz saveit assez
Cum li règnes li ert donez.
Il meesmes tot premerain [1]
Li asséura de sa main.
Ne se parjurt ne se desleit;
Mais rende-li, si cum il deit,
L'onor, le règne e la corone
Que dreitorè e raison li done;
Kar sache bien, si n'en dot mie,
Tant cum li seit eu cors la vie,
N'aura repos mais ne séjor
Ci que saisiz seit del honor.

---

[1] Tout le premier.

Icist messages li fu faiz
E diz e contez e retraiz;
Mais mult li respondi petit
Fors orguil, contraire e despit;
Ains ceus qui od lui se tenissent
E voluntiers li recoillissent,
Coveneit doner séurtances
E fers ostages e tenances.

Après que Heraut se fu fait reis,
Se combati od les Galeis.
N'en truis ne l'achaison ne l'ire;
Mais reis Griffins, qui d'eus ert sire,
Remist en champ. Heraut l'ocist,
Sa femme Aldit saisi e prist,
Qui fille ert del bon conte Algar.
Ce li pesa c'unc à sa char
Jut n'adesa[1] ne nuit ne jor,
Kar dame esteit de grant valor.
De grant ire ert sis cors espris
Dunc si esteit sis sire occis.
En teu manière e en teu guise
R'aveit Heraut femme conquise.

---

[1] Ne se coucha avec sa chair, et n'y toucha, etc.

Dunc en ces jorz si faitement
Aparut sus, el firmament,
Une clartez e un planète,
Une resplendisanz comète,
Dunt en eisseient trei grant rai[1].
Ce lis e truis[2] e vei e sai
Que quinze nuiz durèrent bien.
Si distrent astrenomien
Que c'ert de règnes muemenz[3]
Ou de reis ou de hautes genz.

Eissi a espleitié Heraut,
Que plait ne tient ne ne li chaut
Qu'il claint parjur ne traïtor,
Mais le règne tiengé e l'onor.
De son deslei ert grant esclandre.
A Rome ert donc pape Alixandre,
Jusz hoem, saintismes e verais,
Qui mult tint sainte iglise en pais.
A lui tramist li reis Guillaume
Por mostrer l'ovre deu réaume,
Cument il li ert otreié
E cum Heraut s'ert desleiez,

---

[1] Dont sortaient trois grands rayons.
[2] Trouve.
[3] Changemens.

Qui vers lui s'esteit parjurez;
Si cum il ert sainz e discrez
E qui'n aveit la poesté,
En requereit s'autorité
De son dreit cumquere e aveir,
Kar ce i vout-il mult aveir.

L'apostoile se fist mult liez
Dunt si s'esteit humiliez.
Apostolial ottreiance,
Son le poeir de sa puissance,
L'en comanda e vout e dist
E par ses lettres li escrist
Que del conquerre ne se feigne,
Od tot li tramist une enseigne
De saint Père por demostrer
Qu'à ce li volent ajuer.
Autorité sera e feiz
Que c'est sa corone e sis dreiz
Qu'il vout conquerre : si'n auront
Tuit cil qui oue lui seront
Partot mult maire [1] séurtance
Que ne lor vienge meschaance.

---

[1] Plus grande. — Latin, *major*.

Un frère aveit Heraut puisnez,
Qui Tostis esteit apelez.
Ne truis pas bien apertement
Por qu'il erent si malement [1].
Au duc s'en ert Tostis venu,
Qui mult l'aveit gent [2] recéu
E chers tenuz e honorez
E ses riches aveirs donez.
Chevaliers ert e bons vassaus,
Prozdom e entiers e leiaus;
Merveilles out grant desier [3]
D'aler son frère guerreier,
De tolir chasteaus e citez;
Kar trop s'ert vers lui maumenez [4].
Mult volentiers e bonement,
Od le haut conseil de sa gent,
Li quist li dux tot estoveir [5],
Nefs, genz, armes à son voleir.
Eissi corut à grant esforz
Vers Engleterre dreit as porz;
Mais Heraut les faiseit garder

Pourquoi ils étaient si mal
semble).
Gentillement.
Désir.

[4] Mal mené, mal conduit.

[5] Le duc lui chercha tout ce qu'il lui fallait.

Por qu'il n'i pout pas ariver.
Si li devea-l'om la terre[1],
Ne pout entrer en Engleterre,
Torner s'en vout ignelement[2];
Mais ne li laissièrent li vent.
Vers Northwège l'estut sigler
Par merveilles orrible mer.
Toteveies i unt port pris.
Heraut Herfagan a requis,
Qui reist[3] esteit fort e puissanz,
Humles, soples e depreianz,
Qu'en pais le consente e receive
Si qu'il n'el engint ne déceive;
E, s'il ce li osout preier,
Qu'en nul sen li vousist aidier
Envers sun frère à nul paine
Qui à si grant tort le demaine,
Soens liges quites en sereit
Toz les jorz mais que il vivreit.
Tot ce li otreia li reis
Qu'ainz que passast la fin deu meis

---

[1] On l'empêcha d'aborder. [2] Promptement. [3] *Sic.* — Roi.

Out-il josté si fière navie,
Teus genz e si fait ost banie[1]
Dunt bien déust prendre Saissoigne[2].
Dès or s'engroisse la besoigne.
Cist desfient le rei Heraut,
Faire le quident tel assaut
De ci qu'en bref terme, à estros[3],
Qui trop li ert pesme[4] e grejos[5].

Tanz dis qu'en cure e en penser
Esteit li dux de mer passer,
De genz faire venir loigtaines
E de semundre les prochaines,
De faire armes faire esmolues[6],
Lées[7], trenchans e agues,
E metre entente as nefs guarnir,
S'il vout eissi désavancir;
Li quens Alains, cil de Bretaigne,
Tot cel afaire e cel ovraigne
Li voleit tolir par envie;

---

[1] Et convoqué telle armée.
[2] Saxe. [3] A l'instant même.
[4] Très mauvais.— Latin, *pessimus*.
[5] Grief, pénible.
[6] Aiguisées.
[7] Larges.

E par trop laide félonie
Messages li tramist parlanz,
Sages, cointes e entendantz,
Qui li unt dit le mandement
Que il li fait oiant sa gent :
« Mult s'esjot, funt-il, quens Alains
Qui quide estre fis[1] e certains
Que tu pas mer sor les Engleis
E qu'od les verz branz Vianeis[2]
E od les espiez[3] acérez
Ti seit li règnes délivrez
Eissi que coroner t'i faces;
Mais, senz laiz diz[4] e senz menaces,
Deprée e quert e s'umélie
Que tu li rendes Normendie,
Kar le duc qu'à ton pière tiens,

---

[1] Qui a la confiance que, etc.

[2] Viennois.

Guitechin de Sassoigne fu iriés et destrois,
Isnelement s'adoube, n'i fist lonc serventois,
Il a vestu l'auberc, çaint le bran *vienois*.

(*Roman de Guitechin de Saissoigne*, ms. de la bibliothéque de l'Arsenal, à Paris, Belles-Lettres françaises, n° 175, in-f°, fol. 244, v°, col. 1 liv. 40.)

Guitechins de Sassoigne fu chevaliers courtois,
Vait férir Salemon sor l'escu *vienois*.

(Id. ibid. col. 2, v. 17)

[3] Épieux.

[4] Paroles. — Latin, *dictum*.

Dunc n'est grant joies e granz biens,
Quant il mut en Jérusalem,
A son père, le conte Alein,
Sis serorges[1] e sis amis,
Laissa la terre e le païs
E trestote s'érité,
Dunt ti es fait sire e avoé[2].
Tu e tes faus ajuéors[3],
Cuilverz[4], reneiez[5], traïtors,
L'océistes à Westmostier[6] :
Dunt trop li deit li quers seignier.
Par le venim qu'il out à beivre
Le féistes del alme seivre[7]
Par décevance e malement
Por la terre aveir quitement.
Cist ert enfès[8] uncore petiz
Qui à tort en fu dessaisiz;
Mais n'i a riens plus del atendre.
La terre vout aveir e prendre,
Se vos ne la laissiez en pais :

1 Beau-frère.
2 Défenseur. — Latin, *advocatus*.
3 Aide, auxiliaire.
4 Fourbe.— Latin, *coopertus*.
5 Renégat.
6 Westminster.
7 Vous le fîtes séparer de l'ame.
8 Enfant.

Ce ne li est toute ne esmais;
Kar les chefs[1] armez, ès chevaus,
Jà merra[2] teus mil vassaus,
N'i aura cel n'ait ceint le brant[3]
E le glaive d'acer trenchant,
Prez de chapler[4] e de férir,
Qui i voudreient mieuz morir
Senz terme e senz délaiement
Qu'il n'ait la terre quitement.[5] »

Li dux Guillaume ot la manace,
Ne pot mueer ne li desplace[6];
Kar ne li fust or nul mestier
D'aveir ennui ne encombrier.
Apareilliez est sis passages,
Eissi qu'as porz e as rivages
Ert jà trestoz sis apareiz.
De cel ovre fu mult destreiz[7],
Kar en teu sens n'en teu baillie
Ne vout pas laissier Normendie.

---

[1] Têtes.
[2] Mènera.
[3] L'épée.
[4] Frapper.
[5] Entièrement
[6] Déplaise.
[7] Chagrin. — Latin, *districtus*.

N'est qui li lot ne à qui place[1]
Qu'il la guerpe[2] sor teu manace.
Ne s'en saveit pas pro[3] aidier
N'esgart prendre ne conseillier
Quant Deus l'en deigna délivrer,
Eissi cum je vos sai conter.

Un chastelain, riche Breton,
Mais ne truis[4] pas escrit son non,
Qui au duc e au conte Alain
Jura féeuté de sa main,
Cist sage e cointe e arteillos[5]
Portout la parole entr'eus dous.
Entosche[6] e venim out meslé.
Oiez coment il a ovré.
L'arçon e les rednes Conains,
Ausi les guanz de ses deus mains
Envenima, ne vos sai al[7] dire.
Ne li out unc puis mester mire[8],
Que il i out ses mains soilliées

---

[1] Il n'est personne qui lui conseille, ni à qui il plaise.
[2] Abandonne.
[3] Assez.
[4] Trouve.
[5] Rusé et artificieux.
[6] Poison.
[7] Le contraire.
[8] Il n'eut plus besoin de médecin.

E puis sa boche atochées.
Teus fu l'entosche e li venims
Morir l'estut, c'en est la fins.
Chastel-Gonter aveit assis[1],
Qui jà esteit renduz e pris
Quant li parti deu[2] cors la vie,
Veiant tote sa baronie.
Si granz dous[3] n'ert jamais retraiz
Cum por lui fu menez e faiz.
Cointe ert e proz e beaus e large,
Chevalier vaillant e sage,
Gentil de quor, senz grant malice,
Si n'ama unc nus plus justice.
Bien dist-l'om puis certainement,
S'il péust vivre longement,
Que teus princes ne si vaillanz,
Passé aveit plus de cent anz,
N'i aveit éu del lignage.
Li chastelains fist tot que sage,
Que, desqu'il li vit l'alme rendre,
N'i vout plus ester[4] ne atendre :
Tost l'en fust faiz laiz e contraires.

---

[1] Assiégé.

[2] Du.

[3] Deuil.

[4] Rester. — Latin, *stare*.

A queque tornast li afaires,
S'esduit del ost privéement
Senz grant compaigne e senz gent;
Au duc Guillaume senz délai
A fait saveir l'ovre e le plai.
Pesance en out ire e dolor,
Kar trop ert cil de grant valor.
S'eissi n'éust esté Conains
Vers lui haïnos e vilains,
A riens[1] sos ciel n'en pesast tant;
E mult en monstra bien senblant.

Ci passe li dux Guillaume e ses genz, e ci est la Bataille.

Eissi cum l'estoire devise,
Out li dus sa grant ovre enprise[2]:
Dunt or n'a dote qeu remaigne,
Qu'aséur est devers Bretaigne.
Encombrer dote ne regart
N'a or mais nul de cele part,
Son règne laisse si assis

[1] Chose. — Latin, *res*.

[2] Entrepris sa grand'œuvre.

E à si très feeus amis,
A sa femme la proz, la sage,
Que n'el en pot venir damage;
Sor Engleis a torné s'ire :
Por ce en fera teu martire,
S'en a la force et le poer,
Dunt toz jorz se plaindront lor eir[1].
Le demorer veit e set bien
Ne li a plus mestier por rien,
Que Heraut s'esforce e quert ajues[2];
E quant ses genz furent venues
E ses navies atornez,
Garniz e chargez e nome,
Si out treis mil nefs au meins :
De ce nos fait l'autor certains.

A saint Galeri[3] sunt jostées
Totes les genz qu'il out mandées,
Normanz, Flamens, Franceis, Bretons
E autres genz de plusors nons.
Eustace, li quens de Boloigne,
Vint od grant jenz à la besoigne;
Li Fiz-Osber, li seneschaus,

[1] Leurs héritiers. [2] Des secours. [3] Valery.

Li proz, li sages, li vassaus;
E Aimeriz, li forz, li bons,
Qui de Toarz esteit visquens[1];
Li quens Huges li mareschaus,
Frans chevalier, proz e leiaus;
Gautier Gifart, qui mult valeit
E qui de mult grant pris esteit;
E Guillaume cil de Warenne.
Si ne sai pas que fiz de femme
Meillor chevaler déust querre.
Cist passeront en Engleterre
Ainz que demain past ore de none
Por rendre au bon duc la corone.

D'entrer ès nefs e de charger
Ne sorst[2] esmai ne destorbier[3],
Kar l'aure[4] venta duce e queie[5]
Eissi que li mers trop n'ondeie.
Enz l'anuitant furent tuit enz[6].
Od ce que mult fu dreiz li venz,
Traïstrent les veiles, si siglèrent,

---

[1] Vicomte.
[2] Ne survint.
[3] Embarras.
[4] Vent favorable.
[5] Paisible.
[6] Dedans. — Latin, *intùs*.

Au rei des ceus se comandèrent;
Od joie e od tens duz e bel,
Arrivent à Pevenesel.
Iloc sempres desus le port
Ferment[1] un chastel bel e fort.
Chevalers bons des sues genz
Laissa li dux assez dedenz
Por tenír-le deus anz garniz.
Après ce, conte li escriz,
Vint à Hastinges senz demore,
Où maintenant e en poi d'ore
En r'a un autre fait fermer.
Tant entendirent al ovrer
Que li mur i furent si haut
De nule part ne dote[2] assaut.
Là remist gardes séguraines[3]
E de lui fei porter certaines.

Un produem riche e assazez[4]
Qui de Normendie esteit nez,
Mais en cele terre maneit[5],

---

[1] Fortifient.—Latin, *firmant*.

[2] Ne redoute.

[3] Sûres. — Latin, *securus*.

[4] Comblé de biens.

[5] Demeurait. — Latin, *manebat*.

Où richement se conteneit;
Certainement, de veir, senz faille,
Sout cum il ert de la bataille
Où Heraut out son frère occis.
Un mult séur messages a pris,
Si'l tramist au duc erraument.
A desséu de tote gent,
Dist-li qu'il ert e dunt veneit
E qui à lui le trameteit;
Après li a l'ovre contée
Que sis sire li out mandée,
Coment Heraut s'ert combatuz
Qui ceus de Norwège out vencuz
E ocis son frère e le rei
E ceus qu'il amena od sei,
Où plus aveit de vint milliers.
De là retorne forz e fiers,
Od plus a de cent mille armez.
Od poples teus ne fu jostez.
« De tei trover unt teu desir
Jà n'i cuident avant venir.
Gart, pren conseil, ne t'asséure,
Kar périllose est l'ovre e dure.
Tant as éu honor e pris,

Gar[1] qu'or ne seies entrepris
Ne de haster pas de combatre,
De metre ta gent ne d'embatre,
En leu par trop fol ovre enprise
Où ele seit morte e occise,
Ne tu abaissiez ne périz. »
« Amis, fait li dux, granz merciz!
Bien fist ton seignor del mander
E bien en fait à mercier;
Mais tant li di que je li mant.
Qui damne-Deu trait à garant,
Qui il conduit e tient e maine,
Qui juste cause a dreite e saine,
En liu d'aveir, honor e gloire,
Valor e puissance e victoire,
Deit bien aveir, s'en lui a fei.
Tot eissi le quit-je de mei,
Kar j'ai dreit e mun dreit demant
E lui trai partot à garant.
Si'l conquerra; kar contre lui
N'a nus ne force ne refui[2],
Valor, défense ne poeir.
Or seit del tot au suen voleir.

---

[1] *Sic.* — Garde-toi. [2] Refuge.

Après, eissi cum je vos devis,
Que Heraut out son frère ocis
E de Daneis victoire éue
Que lor genz out morte e vencue,
S'en vint à Londres glorios
Od son empire si joios
Que jà ne quide mais trover
Riens qui lui puisse contrester[1].
Porquant mult tient l'afaire grant
Dunt sor lui sunt venu Normant,
Le nombre entent de la navie
E de la grant chevalerie
Hardie e corajose e fière.
D'aler en bois et en rivère
N'out dunc corage ne voleir;
Mais od tot quant qu'il pout aveir,
Mander, semundre e esbanir[2],
Senz atendre, senz plus soffrir,
Ainz qu'autre novele s'espande,
Chevauche dreit vers l'ost Normande.

Proz ert Heraut e vertuos[3]

[1] Résister. [2] Rassembler par bans. [3] Brave.

E empernanz e corajos.
N'estoveit pas en nule tere
Sos ciel meillor chevaler querre.
Beaus esteit trop e bons parlers,
Donierre[1] e larges viandiers.
Cele ovre mortal e amière
Li désamonesta sa mère
Tant ele pout, solon son sens.
Uvorth son frère, qui esteit quens,
Li dist e mostra ducement,
Oiant sa plus privée gent :
« Sire, fait-il, ce set-l'om bien
Que proz estes sor tote rien
E corajos e empernanz;
Mais sor vos sunt venuz Normanz
Le règne prendre e chalongier[2].
Si covient mult e s'est mestier
Qu'or ait en vos sens e mesure
E que vos aiez partot dreiture.
Vil e hontose se descovre
Tost en chascun sa mauveise ovre.
Las es e lasse mult ta gentz
De la bataille e deu contenz

---

[1] Donneur.

[2] Disputer.

Dunt il repairent : si fust los
Qu'un poi éussent de repos.
Si te dei autre rien mostrer.
Mult te devreit bien remembrer
Quel otréiance tu féis,
Ne saveir que tu praméis
De la corone e del réaume,
En Normendie, au rei Guillaume.
Ies-tu de ce dunc obliez[1]
Que tu n'en seies sis jurez?
Gar que n'encorres el parjure
E que par teu mésaventure
E par si très grant mesprision
Ne t'avienge confusion
Ne à noz genz n'a noz lignées
Qui mult unt esté essaucées[2].
Ci périront, si n'as conseil
Leial, dreiturer e feeil.
E tu, qui mult es riches e proz,
Seras reproché mais de toz,
Maudiz; qu'en tei ert nostre fin,
E par tei irom en déclin.
Je, endreit mei, ne defiance,

[1] Oublieux. [2] Élevées.

Ne serement ne covenance
Au duc ne m'i sui [mie] enpris,
Rien ne li dei n'unc ne li fis
Chose dunt jà seie retez [1].
Sire, e se vos le comandez,
G'irai, n'est dreiz que vos en faille,
Od voz granz genz à la bataille.
Desque tel en vei le besoing,
Le heaume lacié, l'espée eu poing
Lor irai la terre contendre
E ce qu'os [2] en tenez défendre.
Tant vos di-ge bien e otrei
Que jà por défaute de mei
Vers eus n'aura mauvesté faite,
E vos veez nostre chaaite.
Si nos vencum, tos li esmais
Remaint; vostre est le règne en
Si deu champ sumes dérompuz, pais.
N'en serreiz mie reis vencuz;
Ne por ce n'en sera périe
La hautesce, la seignorie
Qu'Engleis unt en cest règne éu.
Or gar ne seie décéu. »

---

[1] Accusé.
[2] Et ce que vous.

De cez diz e de cez mostrances
C'unt fait Heraut tot en oiances,
S'est félonessement irascuz,
N'en vout estre conseiz [1] créuz,
Son frère despit e conuice
E por fol le tint et por nice [2]
Dunt il de ce s'ert entremis;
Vers sa mère fu mult eschis [3]
Qui chèrement fust à plaisir
Deu remaindre deu retenir,
E tant l'en fist longe preière
Qu'enverse la bota arière :
Tel li dona del pié el ventre.
Hastivement en tant dementre [4],
Pas sis jorz, furent amassées
Les fières gens des granz contrées.
Dunc chevaucha vers les herberges.
La nuit que li ceus fu teniègres [5],
Soprendre quidout l'ost normant
En la pointe del ajornant [6],
Si qu'el champ out ses genz armées

---

[1] Conseil.
[2] Simple.
[3] Criminel.
[4] Sur ces entrefaits.
[5] *Probablement* sombre.
[6] A la pointe du jour.

E ses batailles devisées;
Enz la mer out fait genz entrer
Por ceus prendre, por ceus garder
Qui de la bataille fuireient
E qui as nefs revertireient[1].
Treis cenz en i orent e plus.
Dès ore ne quident que li dux
Lor puisse eschaper ne seit pris
Ou en la grant bataille occis.

A ce vout mult li dux entendre
Que l'om n'el péust sopprendre.
Le seir en l'anuitant[2] oscur,
Que tuit en fussent plus séur,
Lor out lor cors faiz toz armer
Ci que le jor parut tot cler.
Samadis ert, ce sui lisantz.
Dunc prist treis légions mult granz,
En treis ordres les devisa
E s'autre gent r'apareilla,
Archers, serjanz e ceus à pié.
Quant tuit furent apareillié,
Si fu l'enseigne despleiée

---

[1] Retourneraient.

[2] Tombée de la nuit.

Que l'apostoile[1] out enveié[e]
De la sainte iglise de Rome.
Assous, confès[2], c'en est la sume,
Chevauchèrent, lor escuz pris,
Contre lor mortex[3] enemis.
Cume sage, proz e discrez,
Les out li dux amonestez;
Remembre-lor lor grant honor,
Que puisqu'il l'orent à seignor
Ne furent en nul leu vencuz.
Or est li termes avenuz
Que lor valors estuet dobler,
Creistre e pareistre e afiner.
Ci n'a mestier hobeléiz[4],
Mais od les branz d'acer forbiz
Deffendre les cors e les vies,
Kar od tant seront acomplies
Les granz paines e les travailles,
Ici fineront les batailles.
Ci receveront les granz loiers
Qu'aveir deivent bons chevaliers,

---

[1] Le pape.

[2] Ayant l'absolution et s'étant confessés.

[3] Mortels.

[4] *Probablement* bavardage.

Les terres, les fieus[1], les honors,
Plus c'unc n'orent lor anceisors.
Par lor valor, par lor proeces,
Auront dès or les granz richesces,
Les granz tenures e les fieus;
Mais trop est périllos li gieus[2].
Si la victoire n'en est lor
E se il ne sunt venquéor,
Mort sunt, en ce n'a recovrer[3];
Kar fuie n'i aureit mestier,
Recet ne chastel ne boschage;
Mais qui or sera proz e sage
Si'l mostre e face apareissant,
E il sera par tot aidant
Chadel e escuz e deffense;
E si chascuns d'eus se porpense,
Si trovera c'unc Engleterre
Ne vout gaires nus hom conquerre
Qu'Engleis la péussent deffendre;
E si deivent à ce entendre,
Que mult poent estre séur
Dunt Heraut est vers lui parjur.
Faus, enchaaiz, vient al estor

[1] Fiefs. [2] Jeu. [3] Il n'y a pas de remède.

Od tote sa grant déshonor;
Morz est, vencuz e trespassez,
E il vivront mais honorez
Del grant conquest[1] qu'iloc feront,
Qu'ensemble od lui départiront.
Or n'i a plus mais del férir
E de vassaument contenir[2]
Que la bataille aient vencue
Ainz que la nuit seit avenue. »

Tant out Heraut ses genz menées
Par poi qu'as lor ne sunt jostées.
Tant out conreiz[3] faiz e sevrez[4]
Qui ne vos serreient devisez,
Si bel armez, si richement,
Que des armes d'or e d'argent
Resplent la terre d'environ :
Tant riche enseigne e tant penon[5]
I despleient al avenir.
Alez se sunt entre-férir
Si durement e od tel ire,

---

[1] Conquête.
[2] Et de se comporter bravement.
[3] Troupes.
[4] Divisé.
[5] Étendart.

Jà n'orrez mais si fier martire.
Assenblez sunt d'anbes deus[1] parz.
Volent saettes[2], volent darz
A teu fuison senz plus tenir,
Riens n'i ose l'oil descovrir.
Li sun[3] des cors, li hu[4], li cri
Sunt entendu loing e oï.
Od ire assembla cel ovraigne,
Por tel ensangla[n]ta la plaigne.
Sempres assez en petit d'ore
Se corrent si morteument sore,
Od les haches danesches[5] lées
E od les lances acérées
S'entre-fièrent si durement
E si très airéement[6],
Que des costez e des eschines,
Des chés[7], des braz et des peitrines
S'en ist li sans[8] à fais vermeilz.
Tant i a d'eus pasmez e freiz
Que ce n'est si merveille non.

---

[1] Deux. — Latin, *ambo*, *duo*.
[2] Flèches. — Latin, *sagitta*.
[3] Son.
[4] Huées.
[5] Danoises.
[6] Avec tant de colère.
[7] Têtes, chefs.
[8] Le sang en sort.

[redacted]

Comencée est la contençon [1]
Od les fiers glaives esmoluz
Si pesme, dunt dis mile escuz
Sunt despeciez e estroez
E les forz haubers effundrez,
E li boel e li panceil [2]
Eissi que de cler sanc vermeil,
Qui des cors lor chet e devale,
En i a jà deu mile pâle.
Ne fu si l'ovre non à gas [3]
De ci que oïz fu li fiers glas
Sor les heaumes des branz d'acer;
Mais là sorst dol e encombrer
A ceus qui trébuchent des seles
E qui l'om espant les cerveles
E qui l'om trenche les viaires [4].
Eissi dura tant li afaires
Que li coart e li preisié,
Cil à cheval e cil à pié
D'ambes deus parz furent à un.
Dunc fu le chaple si comun
Ci qu'à hore de midi

---

[1] Le combat.
[2] Les boyaux et les pances.
[3] Plaisanterie.
[4] Les visages.

Que nus de tant espié forbi
Ne de tant glaive reluisant
Ne de tant espée trenchant
Ne de tante hache esmolue
Ne de tante sajette ague
Ne quide eschaper ne eissir.
Tuit s'abandonent à morir.
A ce veient l'ovre atornér,
Kar, ke en cors que en sanc cler,
Sunt en maiz jusqu'as genoilz.
Unc tant dolerose voie
Ne tanz morteus orribles criz
Ne furent en un jor oïz.

En ceste ovraigne amère e fière
Orent Engleis en teu manière
Avantage, cum je vos dirai :
Dunt li nostre orent grant esmai,
Qu'encombros ert li leus e haut
Où esteient les genz Heraut.
Ce les fist tant le jor tenir
Qu'à eus faiseit mal avenir.
Se il fussent à plain trovez,
Mult fust ainceis li chans finez;

Mais mult greja[1] les noz le jor
E qu'en igal n'esteit l'estor[2].
A grant meschef les requereient
Là ù forment se défendeient,
Si que je truis escrit senz faille
Qu'à senestre de la bataille,
Où li nostre erent au contenz,
Vint un morteus esmaiemenz;
Kar ne sai par quel aventure,
Qui trop dut estre pesme e dure
Distrent e quidèrent plusór
Que li dux fust mort en l'estor:
Cen fist à mil le dos virer
Por fuir tot dreit à la mer.
A ce comença teu merveille
Qu'autretel mais ne sa pareille
Ne fu oïe en itant d'ore,
Qu'Engleis corent à Normanz sore,
Fièrent, dérompent-les à faiz.
Ici sorst dolor e esmais.
N'i éust rien deu retenir
Ne deu champ jà plus maintenir,

[1] Greva.
[2] Le combat.

Si Deu n'eu[1] féist marvaument[2];
Mais quant li dux veit e entent
Que sa gent est si dérompue
E morte e guenchie[3] e vencue
Si d'eus hastif conrei ne prent,
Dol a sis quers e dolor sent;
Par un sol poi n'esrage[4] vifs,
Set qu'il creient qu'il seit ocis,
E por lui qu'il quident mort
Lor est venu cest desconfort.
Son chef désarme en la bataille
E del heaume e de la ventaille;
En si périllos leu mortal,
Où fenissent tant bon vassal,
Mostrer se vout apertement
Que bien sachent certainement
Qu'il est toz seins e toz séurs,
Qu'à lui tornera li bons éurs.
A ceus qui jà erent fuiant
Lor vait, l'espée el poing, d'avant,
Si très durement les manace
Dunt gerpi unt e champ e place

---

[1] Ne le.
[2] Merveilleusement.
[3] *Mot à mot:* tournée à gauch
[4] N'enrage.

Que riens n'eu saureit reconter.
Qui dunc l'oïst en haut crier :
« Qu'avez oï, genz senz valor?
Ne veez-vos vostre seignor
Délivre e bien aidanz e sains
E de victorie tot certains?
Tornez arière au féréiz [1],
Kar jà les verreiz desconfiz. »
Dunc vint poignant quens Eustace
Qui le duc effreie e manace
E dit : « Morz est, por veir, senz faille,
S'il ne se part de la bataille;
Nul recovrer n'a mais ès suens. »
Ci pout grant honte aveir li quens,
Qu'à trop mauvaise e à trop fole
Fu puis tenue la parole;
E li dux ses genz tant sermone
Que quers e hardement lor done;
E quant ce est que sain le veient,
De nule rien plus ne s'effreient,
R'adrècent les chés des chevaus;
E li bons dux li bons vassaus

[1] Action de frapper.

Lor mostre la veie premiers.
Iloc par fu teus chevaliers
E tel esforz i fist le jor
Od le tranchant brant de color,
Que chevaliers fendi armez
De ci qu'es nuz des baudrez;
Hurte e abat, détrenche e tue,
E sa grant gent se resvertue,
Trovent Engleis desconreez[1]
Qui jà s'erent abandonez
A enchaucier e à occire.
Donc i out d'eus fait teu martire
Si très doleros e très granz
Que milliers, si cum sui lisanz,
I chaïrent que tuit finèrent.
Idunc quant Normant recovrèrent,
En sanc erent vers les jenoiz.
Ainz que partist icil tooilz[2],
Fu reis Heraut morz abatuz,
Par mi les deus costez féruz
De treis granz lances acérées
E par le chef de dous espées

---

[1] Débandés.

[2] Ce mot ne serait-il pas parent du mot anglais *toil*, *peine*, *fatigue*.

Qui entrèrent jusqu'as oreilles
Que les plantes en out vermeilles.
Ne fu pas tost apercéu :
Por ce se sunt mult puis tenu
Cil devers lui estrangement.
A cel estor, à cel content,
Dunt ci vos di e dunt je vos cont,
Robert fiz Roger de Beaumunt
Vos di qui fu teus chevaliers,
Si proz, si hardiz e si fiers
E si aidanz que ceste istoire
Me fait de lui mult grant mémoire.
Mult redélivrent forz les places
Il e ses genz quens Eustaces:
Si n'a durée acer ne fer
Vers Guillaume le fiz Osber,
Qu'Engleis ateigne si garniz
De la mort ne puisse estre fiz.
Chevaliers i est forz e durs
E sage e sofranz e séurs;
E li bons visquens de Toarz
N'i est ne mauvais ne coarz,
Qui ert apelé Eimeris ;
Mult i reçut le jor grant pris.
Gauter Gifart, savum de veir,

Qui out le jor grant estoveir,
Qu'abatuz fu de son destrier
Eissi que cinc cenz chevalier
Des lor l'aveient jà outré,
Toz ert li secors oublié,
Quant li bons dux de Normendie
Od l'espée d'acer forbie
L'ala secorre e délivrer
E faire sempres remonter.
En si fait lieu n'iert mais retrait
Que tel esforz cum ceu[1] seit fait
Par un prince qui au munt vive.
Nus ne content ne nus n'estrive[2]
Que le pris n'en fust suens le jor
De la bataille e del estor;
Poi out de mort crieme e regart
A rescorre Gautier Gifart
N'en i r'out gaires de plus buens
Qui fu le jor Hués li quens,
E Guillaume cil de Warenne
Voida à conquerre le règne
Cum buens chevalers e hardiz.

---

[1] Celui-ci. [2] Nul ne combat, ni nul ne lutte

Uns Taillefer[1], ce dit l'escriz,
I aveit mult grant pris conquis;
Mais il i fu morz e occis.
Tant esteit grant sis hardemenz[2]
Qu'en mi les presses de lor genz
Se colout autresi séur
Cume s'il i fust clos de mur;
E puis qu'il out plaies mortex,
Puis i fu-il si proz e teus
Que chevalier de nul parage
N'i fist le jor d'eus teu damage.
Ne's non pas toz[3], ne cil ne fist
Qui l'estoire primes escrist,
Qui riche furent e vassal
El dur estor pesme e mortal.
Si vousisse lor faiz escrire,
Trop lunge chose fust à dire;
En treis quaers[4] de parchemin
N'en venissé-je pas à fin :
Por ce covient l'ovre à finer,
Que tost s'ennuient d'escouter,

---

[1] Il s'agit probablement ici du jougleur Taillefer, qui fut effectivement tué à la bataille d'Hastings.

[2] Son courage.

[3] Je ne les nomme pas tous

[4] Cahiers.

Eschis e pensis e destreiz,
Auquant plusor soventes feiz
Qui à neient volent entendre
Mieuz qu'as buens faiz oïr n'aprendre.

. . . .

I dès prime, quant fu jostée,
De ci qu'à haute relevée
Dura la bataille plénière
Que nus ne s'en fu traiz arère;
Mais quant la chose fu séue
E entre Engleis aperçéue
Que Heraut ert mort à devise
E le plus de sa gent occise
E sis frère e barons plusors
N'en i atendent nul secors;
Las sunt e vain e feible e pâle
Del sanc qui des cors lor dévale;
Veient sei rompre e départir
E de totes parz envaïr,
Veient lor genz ocis e morte
E vient la nuit qui's desconforte,
Veient Normanz resvigorer [1]
E lor force creistre e dobler,

---

[1] Se renforcer.

Veient n'i a deffension,
Qui ne garra[1] par esperon
Ou par mucer[2] ou par foïr
Certains e fis est de morir;
Virent les dos, n'i a retor;
Le deffendre laissent li lor.
Teus fu leur perte e lor esmais
Que dérompu sunt à un fais.
Adonc i out glaive e martire
Si grant n'el vos saureit riens dire.
Cele occise[3], cele dolor
Tint tant cum point i out deu jor,
Ne la nuit ne failli la paine
Ci que parut le diemaine[4].
Ce que la terre ert encombrose
E fossée e espinose
C'ocist Engleis plus e destruist
Que nus à peine s'i esduist.
Là trébuchoent e chaeient,
E cil à pié les occieient.
Ne quid n'el sai ne je n'el lis

---

[1] Qui ne se garantira.

[2] Ou en se cachant. On dit encore en Normandie *mucher*.

[3] Tuerie.

[4] Dimanche.

Ne en nule istoire n'el truis
C'unc si granz genz fust mais jostée,
Si périe ne issi alée
Ne issi à neient[1] revertie.
Si fu la bataille vencue
Le premier jor d'Oitovre[2] dreit;
E si quide-l'om bien e creit
Qu'à cinc milliers furent esmé[3]
Cil des lor qui furent trové
Sol eu grant champ del féreiz
Quant qu'il fussent desconfiz
Estre l'occise e le martire
Qui fu tute la nuit à tire[4].
Au retorner parmi les morz
Véissiez esjoïr les noz;
Mais li dux est pleins de pitié,
De lermes a le vis moillié
Quant il esgarde les ocis.
S'il tuit li furent enemis
Morteus vers lui e vers les suens,
Dunt mult li unt ocis de buens;
S'il tot deit aveir joie grant

---

[1] Rien.

[2] Octobre.

[3] Estimés.

[4] Sans cesser.

D'aver si vencu un tirant
Vers lui parjur, faus, desleié,
Toteveies a-il pitié
Que li plus bel e li meillor
E deu règne tote la flor
Seient eissi péri e mort
Par sa grant coupe e par son tort.
Cerchez fu sis cors e trovez,
En plus de treze leus nafrez;
Kar devers lui, si cum je qui,
N'out meillor chevaler de [1] lui;
Mais Deu ne crienst ne serement,
E por ce l'emprist malement.
Lez lui furent trové ocis
Andui si frère, ce m'est vis;
Ne se voudrent de lui partir :
Toz treis les i covint morir.
Eissi l'en prent qui sieu désert,
Qui tot coveite [2] le tot pert.

Cest glaive e ceste grant dolor
Que li Normant unt fait des lor

[1] Que.
[2] Convoite.

Aveient pieçà déservie
Quant par lor très grant félonie
Occistrent Auvré e tanz
De ses bon compaignons Normanz,
C'unc puis ne fu ne's haïssent
E qu'à ce ne's atendissent,
Qu'or en unt fait à ceste feiz
Cumparé unt lor grant desleiz.
Tant aveit lor mautez[1] durée
Qu'or est fenie e trespassée.
Alée est tote lor vertu
Si qu'à neient sunt revertu.
Deu règne ert mais la seignorie
As eirs estraiz de Normendie :
Cunquise l'unt cum chevalier
Au fer trenchant e al acier.

Au bie[n] matin, enprès mangier,
A fait li dux les morz cercher.
Mult i out piez e mains e buille;
Mais les armes e la despuille

---

[1] Mauvaiseté.

Firent coillir e amasser.
Dunc fist toz les suens enterrer.
Li reis Herauz fu séveliz;
E si me retrait li escriz
Que sa mère por lui aveir
Vout au duc doner grant aveir;
Mais n'en vout unques dener prendre
Ne por riens nule le cors rendre,
Mais à un Guillaume Malet,
Qui n'ert tosel[1] pas ne vaslet,
Mais chevaliers durs e vaillanz.
Icist l'en fu tant depreianz
Qu'il li dona à enfoïr
Là où il vendreit à plaisir.

Veez merveilles, poez entendre
Qu'en vos deit mostrer e aprendre,
Qu'Agamenon ne li Grezeis
Ne bien plus de quarante reis
Ne porent Troie en dis anz prendre.
Unques n'i sorent tant entendre.

---

[1] Jeune homme.

Icist dux od ses Normanz
E od ses autres buens aidanz
Conquist un réaume plenier
E un grant pople fort e fier,
Qui fu merveille estrange e grant,
Sol entre prime e l'anuitant [1]
Veez merveilles de sa duçor!
Quant d'eus out esté venquéor,
Ne vout ne conseil ne li done
Maintenant saisir la corone,
Ne vout la terre mesbaillir,
Ardeir, rober ne apovrir
Ne destruire les plus puissanz
Qui li orent esté noisanz,
Qu'ocire péust e confundre;
Ainceis lor fait dire e semundre
Qu'à lui viengent en bone pais,
Senz crieme nule e senz esmais:
Eissi's adoucist e apele.
Une sainte ovre fist e bele,
Que les cors des homes ocis
Vout que fussent en terre mis.

---

1 La tombée de la nuit.

A la gent de la terre née
En fu l'ovraigne comandée,
Qu'il firent ententivement;
Qu'ami lor erent e parent.
Mil e seixante e sol sis anz,
Eissi cum nos somes lisanz,
Aveit dès l'Incarnation
De ci qu'à cel jor e plus non
Que le rei Heraut fu occis
E le règne pris e conquis.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

DES

NOMS DE LIEUX, D'HOMMES ET DE FAMILLES,

MENTIONNÉS DANS CET OUVRAGE.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.



TABLE

DES MATIÈRES.

TOME PREMIER.

TOME SECOND.

La Carte de Normandie doit être placée en regard du grand titre, premier volume.

FIN.



